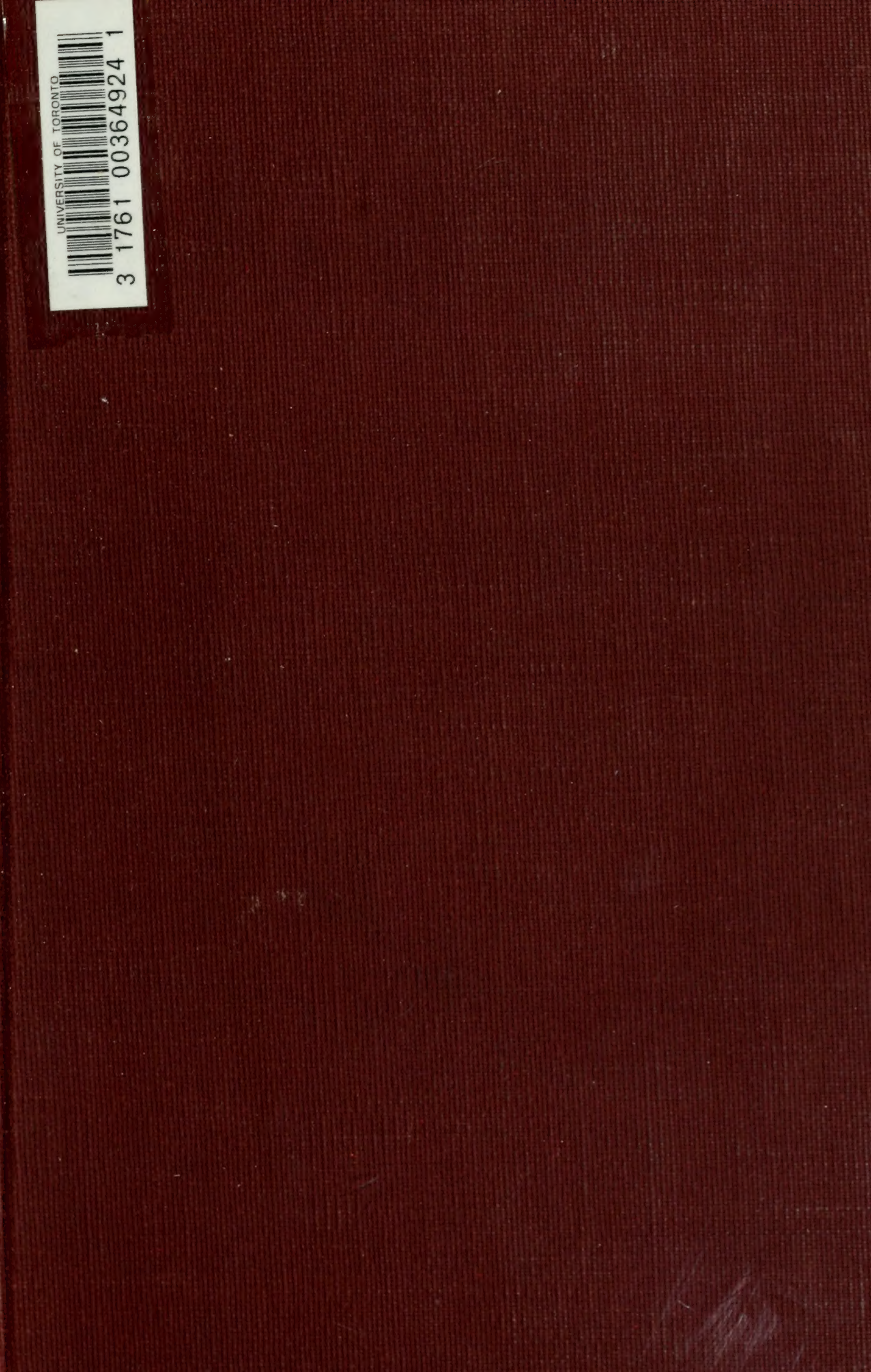
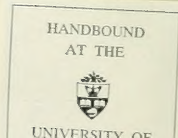

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00364924 1


HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF



HISTOIRE DES ARABES

3

HISTOIRE
DES ARABES

PAR

CL. HUART

Consul de France, Premier-Secrétaire-Interprète du Gouvernement
Professeur à l'École des Langues Orientales Vivantes
Directeur d'Études à l'École pratique des Hautes-Études

TOME I

PARIS

LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

13, RUE JACOB (VIe)

1912

PRÉFACE

Les Arabes intéressent l'histoire surtout parce qu'ils ont été les propagateurs de l'islamisme. Il y a là un événement extraordinaire, comparable aux plus grands de ceux qui ont changé la face du monde, tels l'établissement des grands empires asiatiques, les luttes pour les colonies et le commerce dans la Méditerranée, l'expansion de l'hellénisme, la fondation de l'empire romain. Cet événement nous touche d'autant plus que ses effets n'ont pas disparu dans les ténèbres d'un passé incertain, ils sont tangibles, ils préoccupent notre vie de tous les jours; car plus que jamais, à l'aube du vingtième siècle, nous sommes en contact avec l'Islam, dont les deux cents millions d'adeptes couvrent une grande partie du monde connu des anciens. En Afrique, en Asie, dans l'Europe orientale, la civilisation rencontre des musulmans, les uns endormis dans l'exécution monotone de leurs pratiques séculaires, les autres déjà réveillés, désireux de se mettre au courant des progrès de la science qui ont valu leurs succès aux populations d'Europe.

Les Musulmans appartiennent à des races très diverses, mais ils ont un lien commun qui les unit tous, c'est la langue sacrée dans laquelle sont écrits, non seulement le texte même du Qoran, mais les traditions du Prophète dont l'ensemble forme le *corpus* de la *Sonna*, les commentaires qui interprètent le Livre incréé, les décisions juridiques et les travaux de droit qui maintiennent un état social particu-

lier, les ouvrages scientifiques, dernier écho de la science grecque, qui furent au moyen âge le bréviaire de nos chercheurs et de nos savants, avant d'être relégués dans les magasins de curiosités.

Cette langue est celle que parlent les habitants de la péninsule arabique : devenue, à une époque, langue littéraire, elle a été portée par l'expansion islamique à travers l'Asie et l'Afrique ; l'immense littérature qu'elle a provoquée est encore aujourd'hui le bien commun de tous les adeptes de l'Islam, quel que soit l'idiome dont ils se servent dans leurs rapports journaliers. Elle ne s'est pas implantée partout : elle a, il est vrai, supplanté complètement l'araméen en Syrie, en Mésopotamie, en Babylonie, le copte en Égypte ; elle est langue dominante, mais non unique, dans l'Afrique du Nord où les Berbères ont conservé leurs dialectes, à Zanzibar et sur la côte orientale d'Afrique où elle lutte contre un dialecte bantou, le souaḥili ; mais elle n'est pas parlée en Perse, en Turquie, dans l'Asie Centrale, dans la Russie orientale, dans la Chine occidentale, dans les Indes anglaises, dans les Indes néerlandaises : là, les parlers indigènes ont survécu et se sont créé, à leur tour, une littérature particulière qui en maintient l'usage.

Ces faits ont dicté à l'auteur le choix de son programme. Écrire l'histoire des Arabes, c'est tout d'abord parler du peuple qui habite la péninsule, partie à l'état nomade, vivant sous la tente, partie groupé dans des villes entourées d'un mince cordon de plantations de palmiers. C'est ensuite traiter de la naissance de l'Islamisme dans un milieu entièrement païen, traversé déjà par une propagande qui répandait sous la tente des Bédouins et dans les tavernes des cités les derniers échos des graves et profondes paroles prononcées jadis sur les monts de la Judée ; c'est dire l'histoire du Prophète qui est le point de départ de l'immense mouvement de propagation de la nouvelle religion, c'est raconter l'organisation d'une société nouvelle, étudier la chute de l'empire

sassanide de Perse, adversaire souvent heureux, jamais abattu de la puissance romaine, se rendre compte comment cette dernière n'a su défendre ni la Syrie, ni l'Égypte, ni bien d'autres provinces encore. Mais ce n'est pas tout. C'est encore raconter la grandeur et la décadence des Khalifats d'Orient et d'Espagne, dont la langue est toujours l'arabe, l'établissement de petites dynasties de princes feudataires d'abord, indépendants ensuite, sur le territoire morcelé du grand État des premiers temps de la conquête ; c'est dire les révoltes qui ébranlent le grand édifice et le laissent en proie aux influences étrangères.

L'*Histoire des Arabes*, par application de ces principes, comprend l'histoire de la péninsule arabique avant Mahomet et sous ses successeurs immédiats, et celle des États musulmans de langue arabe; elle laisse en dehors de son domaine les provinces de langue arabe conquises au quinzième et seizième siècle par les Ottomans, mais elle s'occupe de celles qui ont conservé leur indépendance jusqu'à nos jours, telles que l''Oman et le Maroc.

Cette histoire a été complètement renouvelée, surtout pour les périodes anciennes, par les travaux qu'une foule de chercheurs ingénieux et sagaces, armés d'une solide érudition, ont multipliés dans ces derniers temps. Les grandes publications de textes arabes, surtout celle du texte intégral des Annales de Ṭabarî réuni et publié, sur l'initiative et sous la direction de l'illustre arabisant de Leyde, M. J. de Goeje, par un grand nombre d'éminents collaborateurs, ont fourni des matériaux de tout premier ordre au moyen desquels on a essayé d'approfondir l'étude d'événements dont les résumés d'Abou'l-Féda et même d'Ibn-al Athîr ne donnaient pour ainsi dire que le squelette. Une série de petites bibliographies, qui ne visent nullement à être complètes, mais indiquent les principales sources auxquelles on a eu recours, accompagne les chapitres de manière à faciliter les recherches.

Un ouvrage du genre de celui-ci, qui tâche de mettre le lecteur au courant de l'état actuel de nos connaissances, doit naturellement beaucoup à ses devanciers. Pour l'étude des Bédouins, de leurs mœurs et de leur caractère, rien ne peut remplacer, après les voyages en Arabie de Palgrave et de Doughty, le beau livre que le révérend Père Jaussen a consacré aux Arabes du pays de Moab ; vivant avec eux de leur vie journalière, le vaillant explorateur nous a donné un tableau excessivement précis de leurs habitudes et de leur façon de penser ; on ne sera pas étonné des larges emprunts que nous lui avons faits. Les *Annali dell'Islam* de M. L. Caetani, prince de Teano, en cours de publication, soumettent à une revision critique les données des auteurs indigènes : nous lui devons beaucoup pour les premiers temps de l'empire arabe. Si nous citons encore le nom du révérend Père Lammens pour ses recherches sur les débuts des Oméyyades, et les consciencieux travaux de MM. Nœldeke et Wellhausen, nous aurons rendu un hommage de reconnaissance à ceux qui ont, en grande partie, aplani la route devant nos pas. La publication du texte des *Prairies d'or* de Mas'oûdî et sa traduction en français par Pavet de Courteille (pour les trois premiers volumes) et Barbier de Meynard, deux savants éminents qui furent nos maîtres, la traduction du *Livre de l'avertissement* du même auteur (sur le texte publié par De Goeje) par le baron Carra de Vaux nous ont également été de la plus grande utilité.

Les pages qui suivent offrent au public un manuel : puissent-elles répondre à l'idéal qu'on se forge d'un ouvrage de ce genre, concision dans l'exposition, précision dans les détails ! Si, en les lisant, on se fait une idée nette d'un développement historique poursuivi à travers treize siècles, l'auteur sera heureux, car tel est le but qu'il s'était proposé d'atteindre.

HISTOIRE DES ARABES

CHAPITRE PREMIER

CONFIGURATION PHYSIQUE DE L'ARABIE

L'Arabie forme une vaste presqu'île, séparée de la Perse par le golfe Persique, de l'Inde par l'océan Indien, de l'Afrique par la mer Rouge et artificiellement par le canal de Suez ; elle ne tient au continent asiatique que par le quatrième côté du rectangle, le désert de Syrie, entre la Méditerranée au couchant et la vallée des deux fleuves, Tigre et Euphrate, au levant. Elle se divise en deux parties : le Tihâma ou région côtière, et le Nedjd ou haut plateau de l'intérieur, en pente sensiblement inclinée de l'ouest à l'est, commençant par des altitudes considérables en bordure de la mer Rouge pour finir par des collines dans la région du golfe Persique. La chaîne bordière qui fait suite aux montagnes de Moab et descend de l'Idumée jusque dans le Yemen sans former toutefois une chaîne continue, car elle est entrecoupée par de larges vallées, présente des hauteurs remarquables ; de nombreux sommets dépassent 2.000 mètres d'altitude. Le Tihâma est parsemé de montagnes formées en général de granit ou de porphyre ; dans l'Açîr, on trouve des grès et des calcaires. Au milieu de ces formations géologiques, on rencontre de nombreux foyers volcaniques éteints (*ḥarra*) ; on n'en compte pas moins de vingt-huit dans la péninsule ; mais le seul resté en activité à la période historique est la Ḥarra de feu au nord-est de Médine, près de

Khéïbar : elle vomissait encore des laves sous le khalifat d'ʿOmar.

Les *nofoûd* sont d'anciens fonds marins qui interposent leurs lits de sable rouge ou blanc entre les massifs de montagnes ; ce sable est généralement amoncelé en hauts monticules courant parallèlement du nord au sud ; les sommets sont arrondis et profondément sillonnés ; ils sont remarquables par les *fouldj* ou gouffres, sortes d'entonnoirs profonds, qui descendent, à travers les masses de sable, jusqu'au sol ferme, roc ou argile. Au sud du Nedjd s'étend l'immense désert du Dahnâ, vaste mer de sable, sans trace de végétation, impraticable et dont les Arabes ne parlent qu'avec terreur ; il s'y trouve des gouffres de sables mouvants très fluides, où le moindre objet s'enfonce et disparaît. Dans les montagnes de Madian et la péninsule du Sinaï, on a observé des sables musicaux, qui produisent des sons analogues à celui du vent qui frôle les cordes d'une harpe ; ce phénomène est d'ailleurs général dans la plupart des sables de l'Arabie ; c'est la voix du désert dont parlent les voyageurs et les poètes, et son existence est probablement en relation étroite avec les contes populaires relatifs aux *djinns*.

Le Ḥedjâz est la plus connue des provinces entre lesquelles se divise l'Arabie, parce qu'il renferme les deux villes saintes par excellence (*ḥaramâni*), la Mecque et Médine. La première s'étend autour de la Kaʿba, vieux sanctuaire païen devenu le centre de l'adoration du monde musulman et le but des pèlerinages annuels, devoir sacré auquel aucun croyant ne doit se soustraire ; la seconde contient le tombeau où repose la dépouille mortelle de l'homme qui a créé l'islamisme, du prophète inspiré qui a groupé sous une nouvelle forme de société des éléments ethniques divers et dont les successeurs immédiats ont donné à la religion établie par lui le caractère d'universalité qui la mit de plain-pied, comme extension, avec le bouddhisme et le christianisme. Le Ḥedjâz est le berceau du mahométisme ; et quand le pèlerin, sous la conduite des *moṭawwif*, accomplit successivement les rites compliqués du pèlerinage, il revoit les lieux où se sont passés les événements historiques qui ont

coulé, une fois pour toutes, dans un moule définitif, la constitution sociale sous laquelle vit une grande partie de l'humanité.

Le Yémen est l'ancienne Arabie heureuse, mais elle n'est plus que l'ombre de la légendaire contrée. Les traditions locales attribuent à la destruction de la digue de Ma'reb l'appauvrissement et l'assèchement du pays. La région renferme de nombreuses ruines, et ces débris de constructions massives, couvertes d'inscriptions, ont fourni les documents de l'épigraphie sabéenne, qui ont permis de reconstituer toute une histoire d'un pays, alors qu'on n'en retrouvait plus, dans les légendes musulmanes, que quelques traits épars noyés dans un cycle complet de contes populaires. La contrée est très élevée, et forme un plateau montueux ; Çan'â est à 2.130 mètres, et les cols des montagnes ont plus de 2.000 mètres.

A l'extrémité sud du Yémen est 'Aden, ville complètement ruinée lorsque l'Angleterre s'y installa et y fit construire un port, station de charbon sur la route de l'Inde. A l'époque où Wellsted la visita, on n'y voyait plus que quatre minarets octogones restés debout, dont deux seulement paraissaient assez solides pour résister encore quelques années ; mais les mosquées dont ils dépendaient étaient dans un tel état de ruine que les fidèles n'osaient plus s'y rassembler pour la prière. De vastes fortifications indiquaient néanmoins quel développement ce port avait atteint au moyen âge ; de nombreux cimetières attestaient son antique splendeur, due au commerce de l'Inde, facilité par le régime périodique des moussons.

A l'est du Yémen se trouve le Hadramaut (*Hadramitæ* et *Chatramotitæ* de Pline et de Ptolémée, *Hatsarmâvet* de la Genèse), qui ressemble beaucoup au Yémen ; il est couvert de collines fertiles, ses vallées sont bien arrosées.

Plus à l'est encore est le pays de Mahra, où l'on parle une langue particulière conservée également dans l'île de Soqotora, et qui est sémitique. C'est au Mahra que l'on a créé la race de dromadaires de course, connue sous le nom de *mahrî* (au pluriel *mehârî*, forme sous laquelle ce mot est passé en français).

L'Oman est une bande de terre assez étroite resserrée entre la mer et une suite de montagnes granitiques qui fait partie de la chaîne qui enserre l'Arabie. La côte est basse et sablonneuse, mais couverte de villages abrités par des bois de palmiers. Son climat doux rappelle l'Inde. Sa capitale est Maskat, qui doit son indépendance actuelle à une dynastie d'imams khâridjites de la secte des Ibâḍites. Elle a appartenu aux Portugais de 1508 à 1658. Elle est entourée par des collines élevées formées par des rochers de teinte sombre, sur lesquels tranche violemment la couleur des maisons et des fortifications.

Le Baḥreïn est une province de l'Empire ottoman. D'après Abou'l-Féda, il doit son nom, qui signifie « les deux mers », à sa situation entre le lac d'El-Aḥsâ et le golfe Persique. La capitale était autrefois Hadjar, ville déchue ; elle a été remplacée par el-Aḥsâ (et par contraction Laḥsâ). El-Qaṭîf est une ville qui doit son importance aux pêcheries de perles des îles Baḥreïn, qui portent le même nom que la province et qui sont au nombre de deux, Awâl et Arad.

Le Nedjd, ou plateau central, est en grande partie de formation calcaire : on y rencontre aussi des roches de granit. Il forme des séries de plateaux d'aspect blanchâtre, superposés comme les marches d'un escalier ; le bord extrême est presque toujours abrupt. Les pâturages y sont verts toute l'année, les arbres n'y sont point rares ; ils sont parfois isolés, parfois réunis en groupes. D'innombrables vallées découpent profondément le terrain.

Le désert de Syrie, qui s'étend entre les dernières pentes de l'Anti-Liban et des montagnes de la côte jusqu'à la vallée de l'Euphrate, forme la limite nord de l'Arabie et en fait même partie, d'après les géographes arabes qu'il faut suivre en ce cas. C'est en général une vaste steppe calcaire, nommée Ḥamâd, entrecoupée de monticules blanchâtres ; dans les vallées intermédiaires croissent, surtout au printemps, différentes plantes utilisées pour la nourriture du chameau, du cheval et du mouton.

La nécessité de changer de campement à mesure que le fourrage diminue, fait que « les émigrations arabes ont la

régularité des saisons ». En hiver, les grandes tribus se transportent jusque dans le Nedjd ; au printemps, elles remontent vers le nord.

Au milieu de la steppe calcaire, se rencontrent, comme dans l'intérieur de l'Arabie, des *ḥarra*, séries de manifestations éruptives, entourées de leurs déjections, coulées de lave, blocs et pierres basaltiques : c'est ce genre de région volcanique dont le géographe Yâqoût a donné une définition très juste en disant qu'elle est remplie de pierres brisées et noires comme si elles avaient été passées au feu. Il y a un grand nombre de ces régions entre Médine et Damas. C'est un terrain de ce genre que l'on traverse au sortir de Ma'ân : la vaste plaine monotone, toute parsemée d'innombrables cailloux noirs, n'est coupée que de loin en loin par de petits espaces de sable blanc ou de gazon jaunâtre.

Le centre de la presqu'île du Sinaï est occupé par un massif de hautes montagnes granitiques, entrecoupé de profondes vallées, et ceint par le sable qui l'entoure complètement et le borde du côté de la mer ; toute la contrée est déserte. Le Wâdi-Mokatteb est remarquable par l'énorme quantité de *graffiti* et d'inscriptions gravées qui couvrent ses flancs, en toutes sortes d'écritures et de langues, s'étendant sur une aire historique considérable, depuis l'araméen jusqu'à l'arabe. Dans une de ces vallées a été bâti par l'empereur Justinien et l'impératrice Théodora le couvent de Sainte-Catherine, entouré de hautes murailles et ayant l'aspect d'une forteresse ; on n'y entre qu'au moyen d'une fenêtre jusqu'à laquelle les moines hissent, dans une grande corbeille attachée à une longue corde, les voyageurs qui demandent l'hospitalité ou les provisions qu'on leur apporte du dehors. L'église renferme une mosaïque qui rappelle celles de Saint-Vital à Ravenne et représente l'empereur et l'impératrice dans leur costume de cérémonie.

Au nord de la presqu'île du Sinaï, et sur la droite du Wâdi-'Aqaba qui semble la prolongation de la profonde dépression où s'accumulent les eaux de la mer Morte, se trouve Wâdi-Moûsa, qui contient les ruines de Petra, l'ancienne capitale des Nabatéens, remplie de tombeaux taillés

dans le roc et dont plusieurs ont l'apparence d'ouvrages d'architecture grandiose : l'art nabatéen est fortement influencé par l'art romain de l'époque impériale.

Au sud, ce sont les montagnes de l''Asîr, habitées par des tribus qui ne reconnaissent guère que nominalement l'autorité d'un pouvoir central; sur la côte, le petit port de Qonfoda assure un abri à la navigation. Vers l'est, à la lisière du grand désert inconnu, est la province de Nedjrân, qui était chrétienne au septième siècle de notre ère, et qu'a parcourue M. Joseph Halévy dans son exploration. Çan'â est, comme nous l'avons vu, la capitale actuelle du Yémen; son port est Ḥodéïda, qui est devenu le centre du commerce dans la région et a supplanté nombre de localités jadis célèbres, telles que Mokhâ, au pied des montagnes où l'on cultive le café. Dans l'île de Kamarân est installé un lazaret pour les pèlerins. Le détroit de Bab-el-Mandeb est fermé par l'île de Périm, qui appartient à l'Angleterre; sur la côte, la France avait des droits sur la localité de Chéïkh Sa'îd. Dans l'intérieur, Béït el-Faqîh, Ta'izz, Kaukébân sont les localités les plus marquantes.

Après 'Aden commence la côte du Ḥadramaut, marquée par les ports de Makalla, Chiḥr, Zhafâr, les villes intérieures de Chibâm et de Térim. A côté de sa capitale, Maskat (autrefois Masqaṭ), l''Oman compte encore Maṭraḥ, Çohâr, Niswa, Rostâq. Nous retrouvons les possessions ottomanes avec l'Aḥsâ, appelé parfois officiellement Nedjd, avec ses villes d'el-Ḥofhoûf, d'el-Qaṭîf, de Hadjar, les îles Baḥréïn aux pêcheries de perles, et Kowéït gouvernée par un chéikh indépendant, future tête de ligne du chemin de fer de Constantinople à Bagdad.

Dans cette immense étendue, il y a quelques villes, dont certaines très anciennes, marquant les étapes du commerce des caravanes; nous avons cité déjà les deux villes saintes, la Mecque, que les anciens ont connue sous son appellation araméenne de *Macoraba* « la grande Mecque », et Médine, la ville du prophète, la capitale de son empire, autrefois Yathrib; nous avons indiqué Çan'â, une des capitales du Yémen, encore aujourd'hui chef-lieu de la province turque du même nom. Ces centres habités et fortifiés peuvent se

classer en deux catégories : d'abord la route des caravanes, qui traverse toute la péninsule du nord-ouest au sud-est, en côtoyant la mer Rouge ou s'en tenant à certaine distance, mais qui lui est sensiblement parallèle; puis les petits ports des côtes qui vivent de la navigation et du commerce qu'ils font avec un *hinterland* généralement assez restreint, et les villes de l'intérieur, restées longtemps inconnues et dont les voyageurs ou les expéditions militaires ont révélé l'existence.

Si, partant de Ma'ân, à l'est de la Palestine et des ruines de Pétra, on suit la route du pèlerinage marquée aujourd'hui par le chemin de fer du Ḥedjâz, et l'on s'enfonce dans la péninsule, on rencontre le site historique de Téboûk, contre qui fut dirigée une des dernières campagnes de Mahomet, puis Téïmâ, ancienne colonie araméenne, qui marque l'entrée du Djebel Chammar, état indépendant dont la capitale est Ḥâïl; c'est là qu'autrefois la grande tribu de Ṭayy, réduite actuellement à une peuplade qui s'est établie bien loin de là, dans le Kurdistan, parcourait les pâturages qui s'étendent entre les deux montagnes d'Adjâ et de Selmâ. C'est déjà le Nedjd, et même les Arabes appellent Nedjd tout le haut plateau de l'intérieur, mais nous réservons plutôt ce nom au territoire de la république des Wahhâbites, avec leur capitale à Riyâḍ, et les villes de Béréidé, 'Onéïzé, Rass, el-Afladj. Reprenant la route du pèleringe, nous savons que sur la côte se trouve le petit port d'El-Wedjh, dont le nom est assez connu parce qu'il s'y trouve un lazaret, et que les pèlerins contaminés y purgent une quarantaine; il relève d'ailleurs, ainsi que la presqu'île du Sinaï et toute cette partie de la côte, du gouvernement égyptien. Plus bas, Yanbo' el-Baḥr « Yanbo' maritime », ainsi appelé pour le distinguer du Yanbo' en-Nakhl « Yanbo' de la palmeraie », indique l'ancrage où les pèlerins débarquent pour se rendre à Médine, de même qu'on met pied à terre à Djedda (autrefois Djoudda) pour gagner la Mecque. Au sud-est et à peu de distance de celle-ci est Ṭâïf, qui a joué un certain rôle au début de l'histoire musulmane, et a été rappelée récemment au souvenir du monde par l'internement et la mort de Midhat pacha, l'un des grands hommes d'État de la Turquie nouvelle.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliotheca geographorum arabicorum, edidit M. J. de Goeje (Texte arabe). Vol. I, al-Içtakhrî ; vol. II, Ibn-Ḥauqal ; vol. III, al-Moqaddésî, Leyde 1870-1876. Vol. V, Ibn el-Faqîh el-Hamadhâni, 1885. Vol. VI. Ibn-Khordâdhbeh. 1889. Vol. VII, Ibn-Rosteh et el-Ya'qoûbî, 1892.

Abou'l-Féda, prince de Ḥama. *Géographie*, texte arabe publié par Reinaud et le baron Mac Guckin de Slane, Paris, 1840. La traduction française en a été donnée par Reinaud et achevée par Stanislas Guyard ; t. I et II, 1re partie, 2 vol., 1848 ; t. II, 2e partie, 1 vol. 1883.

A. F. **Mehren**, Manuel de la cosmographie du moyen âge, traduit de l'arabe *Nokhbet ed-dahr* de Chems-eddîn Moḥammed de Damas, Copenhague, 1874.

Yaqout, *Mo'djam*, dictionnaire de géographie en arabe, rangé par ordre alphabétique, publié par Wüstenfeld, 6 vol., 1866-1870.

Lexicon geographicum cui titulus est *Marâçid el-ittilâ'*., arabicè edidit T. G. J., Juynboll, 6 volumes, Leyde, 1852-1864.

Carl **Ritter**, *Vergleichende Erdkunde von Arabien*, 2e éd., 2 vol., Berlin, 1846-1847 (forme le tome VIII, 1re partie, de la XIIe section de la géographie générale qui porte le titre de *Die Erdkunde ... oder allgemeine vergleichende Geographie*).

Elisée **Reclus**, *Arabie* (*Nouvelle géographie universelle*).

Edrîsî, *Géographie*, traduite en français par Amédée Jaubert, 2 vol., Paris, 1836-1840.

W. G. **Palgrave**, *Une année de voyage dans l'Arabie centrale* (1862-1863), traduit de l'anglais par E. Jonveaux, 2 vol., Paris, 1866.

Charles **Huber**, *Journal d'un voyage en Arabie* (1883-1884), 1 vol., Paris, 1891.

Glaser, *Skizze der Geschichte und Geographie Arabiens*, t. II, 1 vol., Berlin, 1890.

Burckhardt, *Travels in Syria and in the Holy Land*, 1 vol., Londres, 1822.

— *Travels in Arabia*, 2 vol. 1829. — *Voyage en Arabie*, traduits par J. Eyriès, 3 vol. 1835.

Doughty, *Travels in Arabia Deserta* (1875-1878), 2 vol., Cambridge, 1888.

Lady Anne **Blunt**, *Beduin tribes of the Euphrates*, 2 vol., Londres, 1879.

Lady Anne **Blunt**, *A pilgrimage to Nedjd, the cradle of the Arab race*, 2 vol., Londres, 1881.

Lady Anne **Blunt**, *Voyage en Arabie. Pèlerinage au Nedjd*, traduit par Derome, 1 vol., Paris, 1882.

CHAPITRE II

MŒURS ET COUTUMES DES ARABES

Les Bédouins. — Dans ces plaines à perte de vue où la végétation est grisâtre et épineuse, les plantes misérables, de goût amer, d'odeur âcre et parfois nauséabonde, circule une population clairsemée, celle des Arabes nomades, appelés Bédouins d'après le nom qu'ils portent dans leur propre langue, et que les gens des villes leur ont donné (*badawî*, l'homme du désert, *bâdiya*). Pour la plupart de taille moyenne et bien prise, d'une singulière maigreur, ainsi que l'explique leur genre de vie, mais très agiles et beaucoup plus forts qu'on ne le croirait en voyant leurs membres grêles, les Arabes ont les traits réguliers, la figure d'un bel ovale, le crâne souvent irrégulier ou pointu, des yeux noirs et perçants qui trahissent l'énergie de leur caractère. Le regard est d'ailleurs aiguisé par l'habitude de regarder au loin et de scruter l'horizon, par crainte de la surprise d'un ennemi.

Caractère des Bédouins. — L'amour de la liberté dans le désert est la caractéristique du Bédouin, qui ne peut se faire à la contrainte que l'on ressent dans les villes. Habitué à ne vivre que de lait, de viande de chameau et de dattes, la nourriture variée que l'on peut se procurer dans les centres habités lui déplaît; il ne vient à la ville que pour y vendre les produits de son industrie, ou les échanger contre les objets qui lui manquent.

L'hospitalité est la vertu la plus marquée, la plus appré-

ciée aussi, chez les Arabes de la tente. Ḥâtim, de la tribu de Ṭâyy, est resté célèbre parce qu'il sacrifiait tout ce qu'il pouvait pour que l'hôte amené par le hasard fût satisfait et ne manquât de rien. Actuellement, c'est le chéïkh de la tribu qui, de préférence, reçoit l'étranger de passage ; un simple bédouin est trop pauvre, trop dénué de tout, pour espérer pouvoir satisfaire le voyageur ; le chéïkh, au contraire, fait étalage de tout son luxe : on apporte les tapis précieux, dont on fait une sorte de sofa sur lequel s'installe le nouveau venu, qui n'aura à se préoccuper de rien : on prendra soin de sa monture.

Le Bédouin se jette avec avidité sur la nourriture ; mais, en présence de l'hôte, il se pique d'une certaine politesse : jamais il ne portera la main au plat le premier ; il attend que le visiteur ait donné le signal, et même il pousse l'attention jusqu'à ne pas manger plus vite que lui, afin de ne pas être pris pour un homme grossier et glouton.

Cette hospitalité est absolument gratuite, et il serait contraire aux usages de paraître en réclamer le prix. Toutefois un cadeau est toujours le bien venu. Se livrer à des voies de fait sur l'hôte, qui est sacré, soulèverait la réprobation unanime : ce qui ne veut point dire que cela ne soit jamais arrivé.

Le Bédouin est un guerrier né. Autrefois, sa monture était le chameau, et il combattait sur son dos ; depuis l'introduction du cheval, le chameau est devenu la monture de voyage, et le cheval, mené, en laisse, n'était monté qu'au moment du combat. Le Bédouin charge l'ennemi au galop, en brandissant, c'est-à-dire en secouant, en agitant la longue tige de bambou qui forme la hampe de la lance, ce qui imprime au large fer qui la termine un mouvement rectiligne alternatif, coupant l'air, qui jette l'effroi dans les rangs adverses. Maintenant les armes à feu ont introduit un élément nouveau dans la tactique des Bédouins, sans changer leur stratégie, qui procède par surprises ; c'est le procédé de la razzia. Le Bédouin est donc valeureux de sa nature ; certains d'entre eux, les chefs notamment, y joignent une audace incroyable ; ils réussissent fort souvent leurs coups de main.

Le Bédouin ne fait pas de razzia contre un membre de sa

tribu, car c'est son frère, ni sur un territoire ami : s'il enlève, dans un mouvement de colère spontané, les troupeaux d'une tribu alliée, il se hâtera de les restituer. Son objectif, c'est le campement ennemi, qui est visé dans sa personne ou dans ses biens ; ce peut être aussi le voyageur isolé, que l'on dépouille de tout, même de ses vêtements, mais qui, en général, n'a pas à craindre pour sa vie : on lui indique même le chemin du retour. Si c'est possible, on évite de verser le sang, à cause des lois implacables de la vendetta.

La tribu. — Le point de départ du groupement des tribus arabes est le *ḥayy* ou campement, réunion des tentes (*béït*), chaque tente représentant une famille ; ces tentes formant le *ḥayy* se déplaçaient suivant les nécessités de la vie, les saisons, l'état des pâturages et des sources, mais elles ne se quittaient jamais ; c'est ce que nous appelons, en Algérie, un *douar*. Les membres du *ḥayy* forment un groupe nommé *ahl* ou *qaum* (*goum*), le clan. Les membres du clan se reconnaissent entre eux comme étant de même sang. Ils ont un chef, un cri de guerre, un drapeau. Quand un homme a commis un meutre dans l'intérieur de son clan, il ne trouve personne pour prendre sa défense ; ou bien il est mis à mort par le clan, ou bien il s'échappe, devient un out-law (*ṭarîd*) et doit se réfugier auprès d'un clan étranger qui veut bien l'admettre en subsistance. Mais s'il a commis ce meutre sur un individu étranger à son clan, il s'établit une *vendetta* ; les membres du clan de la victime poursuivent la vengeance du crime non seulement sur la personne du meurtrier, mais encore sur celle des membres du clan de celui-ci.

Ces clans portent en général des noms masculins, mais aussi des noms féminins. La forme usuelle de l'appellation est *Banoû* (cas oblique *banî*) *Kelb*, « fils de Kelb », par exemple, mais aussi Kelb tout court ; entre eux, les Arabes s'appellent *akhou Kelb*, « frère de Kelb ». L'existence de noms féminins paraît montrer qu'à une époque antérieure au septième siècle de notre ère, la descendance masculine n'était pas exclusivement admise pour les tribus (1), et qu'il y

(1) Rob. Smith, *Kinship*, p. 23.

en avait qui s'attribuaient une descendance féminine ; toutefois jusqu'ici le résultat des travaux épigraphiques, par exemple la lecture des inscriptions proto-arabes du Çafâ, ne donne que des noms avec filiation paternelle. On peut admettre que le *matriarcat*, opposé au *patriarcat*, a régné dans certaines parties de l'Arabie ou plutôt dans certains groupements de population (les migrations étant fréquentes), à une époque assez ancienne, et qu'il a été progressivement éliminé au profit de la descendance paternelle, ne laissant subsister comme vestige que quelques noms féminins recueillis par les généalogistes.

Les membres du clan étant unis entre eux par les liens du sang, il leur a paru que le rite de l'adoption devait consister à mélanger leur sang avec celui de l'adopté. Ce rite est bien connu, depuis Hérodote (III, 8). « Il n'y a point de peuples plus religieux observateurs des serments que les Arabes. Voici les cérémonies qu'ils observent à cet égard : Lorsqu'ils veulent engager leur foi, il faut qu'il y ait un tiers, un médiateur. Ce médiateur, debout entre les deux contractants, tient une pierre aiguë et tranchante, avec laquelle il leur fait à tous deux une incision à la paume de la main, près des grands doigts. Il prend ensuite un petit morceau de l'habit de chacun, le trempe dans leur sang, et en frotte sept pierres qui sont au milieu d'eux, en invoquant Bacchus (Urotal) et Uranie (Alilat). Cette cérémonie achevée, celui qui a engagé sa foi donne à l'étranger, ou au citoyen (contribule) si c'est avec un citoyen qu'il traite, ses amis pour garants ; et ceux-ci pensent eux-mêmes qu'il est de l'équité de respecter la foi des serments. » A la Mecque, nous voyons les confédérés appelés *la'âqat ed-dam* (lécheurs de sang) plonger leurs mains dans un baquet plein de sang ; ce sang portait le nom d'*asḥam* « le noir ». Mais le sang n'était toutefois pas absolument indispensable, ou peut-être avait été remplacé, au cours des âges, par des succédanés, tels que l'eau de la source de Zemzem avec laquelle on lava les angles de la Ka'ba dans le *ḥilf al-foḍoûl* (1), ou des parfums,

(1) *Aghânî*, XVI, 66.

d'où l'appellation de *Moṭayyaboûn* « les parfumés », donnée à une autre confédération. Ces usages n'ont point entièrement disparu avec l'islamisme. Dans l'Afrique du Nord, qui a conservé beaucoup d'anciens usages arabes (le cerveau berbère n'ayant point évolué comme celui des Orientaux sous des influences transmises, mais étant resté figé dans les idées d'un islamisme assez primitif), après avoir égorgé une victime, on plaque les mains encore teintes de sang sur les murs blanchis à la chaux des mosquées et des oratoires. L'usage observé à la Mecque nous montre qu'en plus du rite observé par Hérodote on léchait, dans certains cas, le sang qui découlait des blessures.

La tribu est commandée par un chéïkh ; c'est un homme qui s'est élevé à cette situation par sa valeur personnelle, intellectuelle, morale et physique ; mais ce n'est pas forcément un parvenu ; souvent cette dignité lui est venue par héritage ; mais, même dans ce cas, il faut, pour qu'il soit reconnu, qu'il ait les mêmes qualités que son père et l'emporte sur ses contemporains. Son pouvoir, qui est considérable, est reconnu tacitement ; sans ce consentement muet, il n'est rien.

Le chéïkh doit être intelligent, courageux, plein d'équité, célèbre par sa générosité, qui se manifeste surtout par une large hospitalité. Il doit être d'une bravoure à toute épreuve ; et, s'il revient battu dans une expédition, sa renommée n'en sera pas diminuée, pourvu qu'il se soit comporté bravement. Cette assurance développe singulièrement l'audace. La raison lui est nécessaire pour débrouiller les affaires qui lui sont soumises en qualité de juge. Souvent on termine de longues guerres par un accommodement qui dépend de son jugement. S'il s'est acquis une grande réputation par sa sagacité, son équité, son habileté, il peut réclamer, avant de faire droit, des honoraires considérables qui contribuent à accroître ses richesses.

Le chéïkh règle les campements, suivant les saisons, choisit les points d'eau et de ravitaillement, évite les empiètements sur les territoires de parcours des tribus voisines.

Le pouvoir d'un chéïkh puissant s'étend très loin, mais il

n'est pas absolu, car il doit tenir compte de l'opinion publique. Le Bédouin n'a pas sa langue dans sa poche; vrai paysan du Danube, il parle librement, et si le chéïkh a encouru sa désapprobation, il le dit tout crûment : des opinions analogues se groupant obligeraient le chéïkh à résigner son pouvoir.

Si le chéïkh est fort, il perçoit sur les tribus résistantes plus faibles un droit appelé aujourd'hui *Khouwa* (pour *Okhouwwa* « fraternité »), appellation qui provient de cet usage qu'un campement faible entretient, dans la tribu puissante, un personnage qui est censé son frère et qui la protège auprès de ses propres contribules. Les villages sédentaires établis sur la limite du désert sont visités chaque année par des Bédouins qui y perçoivent, au besoin de vive force, le droit de fraternité.

La famille. — La famille proprement dite (*ahl*) se compose de la descendance directe, par exemple le père et ses enfants mâles habitant sous la même tente; quand ils la quittent pour s'établir sous une tente à part, les enfants fondent une nouvelle famille qui est désignée par leur nom.

La famille peut être constituée artificiellement par contrat. Ainsi deux hommes mariés ou célibataires forment le dessein de s'associer; ils immolent une victime, en général une brebis, en présence d'un certain nombre de témoins, et répandent son sang; désormais tout est en commun entre eux : habitation, travail, gain et perte (1).

Le mari est le maître de la tente ; la femme est considérée comme une servante, à la disposition du maître pour l'accroissement de la famille et les travaux matériels de la maison. Le bédouin est fier d'avoir un nom illustre et professe un attachement respectueux, presque un culte, pour le premier fondateur de la tribu. A côté de cela il s'occupe fort peu de la chaîne ininterrompue de ses ascendants. La filiation est fondée sur la paternité ; il ne se rencontre de filiation maternelle que dans des cas très rares, lorsque la femme appartient à une tribu étrangère. La polygamie est d'usage courant, d'autant plus qu'elle est provoquée par le désir d'avoir de

(1) Jaussen, *Coutumes des Arabes*, p. 13.

nombreux fils. La stérilité est la principale cause de répudiation. L'autorité du père est entière sur ses enfants, ses filles surtout ; il en dispose à sa guise (sauf l'infanticide disparu depuis l'islamisme), les donne en mariage à qui bon lui semble, et pourrait même intervenir en leur faveur si, une fois mariées, elles étaient soumises à de mauvais traitements. Quand la femme est répudiée, elle retourne à l'habitation de son père et retombe ainsi entièrement sous sa coupe. De même pour les fils, qui n'ont point de biens propres tant qu'ils habitent sous la tente de leur père.

L'usage presque général est que les filles n'héritent pas. Tous les fils ont droit à une part égale ; toutefois, le fils aîné exerce un certain droit de primauté ; appelé le premier à choisir lors du partage, il prend la meilleure part.

L'adoption existe, pour les fils seulement. Il y en a deux espèces : la première confère toutes les qualités du fils, à l'exception de l'hérédité ; la seconde est la vraie adoption, « par le nom et par le sang » ; celui qui est ainsi adopté joint au sien le nom de son père adoptif, et se marie dans la tribu ; au point de vue de l'hérédité, il est traité comme un véritable fils (1).

Mariage. — Le mariage était permis entre personnes du même clan et entre personnes appartenant à des clans différents ; ce cas était le plus fréquent, parce qu'on pensait que les enfants qui en résultaient étaient plus forts et vigoureux, et parce que le mariage à l'intérieur du clan amenait d'horribles querelles de famille. En outre, les guerres continuelles introduisaient dans les tribus des captives étrangères qui contribuaient à mêler le sang. Contrairement à la loi romaine, la femme ne perdait jamais le contact avec la famille ou le clan d'où elle sortait ; elle y rentrait en cas de veuvage ou de divorce. Il y avait aussi des cas où la femme, quoique mariée, ne quittait pas son clan, y demeurait et y recevait son époux, tenu à s'absenter pour des motifs de commerce, par exemple. Dans ce cas-là le clan de la mère conservait les enfants, et il est bien naturel d'admettre que

(1) JAUSSEN, p. 115.

ceux-ci étaient connus sous le nom de fils d'*une telle*. Cet état, survivance d'un matriarcat primitif, qui n'était peut-être pas général, mais motivé par les longs voyages de caravane à travers les déserts, est constaté indubitablement à des époques historiques. Lorsque Hâchim, au cours d'une de ses pérégrinations, séjourna à Yathrib, il y épousa Selmâ, fille d'ʿAmr, de la tribu d'en-Nadjdjâr, mais à la condition, posée par elle, qu'elle serait sa propre maîtresse et qu'elle se séparerait de lui quand elle le voudrait. De ce mariage naquit ʿAbd-el-Moṭṭalib, qui fut grand-père du prophète ; l'enfant resta dans la famille de sa mère, et quand, plus tard, il eut besoin de protection contre des injustices, il fit appel à son clan maternel.

Ce genre de mariage est analogue au contrat de mariage temporaire (*motʿa*) qui est encore pratiqué par les Chiʿïtes et admis par leurs docteurs, quoique rejeté par les quatre sectes orthodoxes ; mais ce rejet ne paraît pas remonter plus haut que le temps du Khalife ʿOmar. C'est à cette sorte d'union, qui se faisait sans témoins ni procureur (*walî*), mais moyennant un prix convenu et la fixation d'un temps déterminé, que fait allusion Ammien Marcellin (XIV, 4) quand il dit que le mariage, chez les Arabes, est un contrat temporaire pour lequel la femme reçoit un prix. Après le terme fixé elle peut partir si elle le préfère, et pour donner à l'union une apparence de mariage, dit l'historien, elle offre à son époux une lance et une tente à titre de douaire. Cela signifiait probablement que, tant que durait le mariage, l'époux était considéré comme *ḥalîf* et marchait avec les hommes du clan de son épouse. La femme signifiait son congé à son époux en tournant sa tente du côté opposé à celui vers lequel était primitivement tournée la porte. Elle conservait naturellement les enfants issus du mariage. A Zébîd, sur la mer Rouge, au quatorzième siècle de notre ère, le voyageur Ibn-Baṭoûṭa (II, 168) a pu constater que le mariage temporaire était entré tout à fait dans les mœurs.

Les noms de tribus à forme féminine indiquent probablement la descendance de mariages de ce genre. C'est ainsi que l'ensemble des Aus et des Khazradj, d'origine yémé-

nite, s'appelle les *Banou-Qaïla* « fils de la reine », *qaïl* étant, dans le Yémen, le nom qui servait à désigner certains roitelets. Les deux grandes branches de Modar sont Qais-'Aïlân et Khindif; ce dernier nom est féminin, et Khindif est dite arrière-petite-fille de Qodâ'a et épouse d'el-Yâs, ce qui est d'ailleurs forcément inexact, puisque ce n'est que fort tard que les généalogistes ont rattaché Qodâ'a aux tribus ismaélites. Djadîla est le nom des deux grandes branches de Tayy. D'autres noms féminins sont encore 'Adawiyya, Tohayya, Badjîla, 'Adasa, Mozaïna, Khaçafa, etc.

Le mariage ordinaire, dans lequel l'épouse entrait sous la domination pleine et entière de son époux (sauf qu'il ne pouvait la vendre au marché comme esclave), était contracté moyennant un prix payé aux parents de la femme et nommé *mahr*. C'était une compensation de la perte de leur fille, non pas à cause des services qu'elle pouvait leur rendre, car on dispensait une beauté des travaux grossiers qui l'auraient anéantie, mais parce que, si elle restait dans le clan, elle aurait pu être la mère de vaillants fils.

L'héritier (père, frère ou fils) du défunt laissant une veuve avait le droit d'aller trouver celle-ci, de jeter son manteau sur elle (1) et de l'épouser moyennant le douaire précédemment payé par le défunt, ou de la donner en mariage et de prendre pour lui le douaire. Mais si elle prevenait sa venue et allait retrouver sa propre famille, elle disposait alors d'elle-même comme elle le voulait (2).

Le mariage patriarcal (*ba'l*) pouvait se dissoudre par *khol'* (proprement « se dévêtir ») et par répudiation ou *talâq*. Le premier consistait en un arrangement amical entre l'époux et son beau-père, par lequel celui-ci rendait le douaire et reprenait sa fille. La formule de répudiation devait être répétée trois fois pour avoir sa pleine valeur; jusqu'à la troisième fois, les droits du mari, acquis par le versement du douaire, étaient encore supérieurs à ceux de toute autre personne.

1) Cf. Ruth, III, 9.
2) Ṭabari, commentaire du Qorân. Cf. Rob. Smith, pp. 87, [illegible]

« Dans le désert, a dit Robertson Smith (p. 107), personne n'est réellement libre qui est sans aide et protection ; un homme ne peut pas vivre seul ; l'esclave affranchi reste nécessairement le client de son maître. »

Une autre forme de mariage est le *Nikâḥ el-istibḍâʿ*, dans lequel un homme, désireux d'avoir une bonne ou belle descendance, autorise sa femme à vivre avec un autre homme jusqu'à ce qu'elle en ait un enfant ; cet enfant est réputé fils de l'époux. L'époux ayant ainsi le droit d'envoyer sa femme pour un temps déterminé chez un autre homme, doit avoir eu celui de la marier avec un autre, ayant alors droit aux enfants ; c'est ce qui arrivait dans le divorce simple ou double, non le triple, qui brisait totalement les liens du mariage. Dans ce cas le consentement de la femme devait être obtenu pour éviter qu'elle appelât son clan à défendre ses droits.

Strabon (XVI, 4), parlant du Yémen, indique quelle y était de son temps l'organisation de la société. La famille a toutes les propriétés en commun, le plus âgé étant le chef; tous ont une seule femme (polyandrie parfaitement déterminée) ; quand un des frères va la visiter, il laisse son bâton à la porte ; mais la femme passe la nuit avec le plus âgé, le chef. L'adultère est puni de mort, mais par adultère, il faut entendre commerce charnel avec quelqu'un qui appartient à un autre clan. Cet usage de laisser son bâton à la porte, a été l'origine de l'anecdote que nous conte le géographe : La fille d'un certain roi, voulant se réserver un peu de loisir, avait fait faire un bâton pareil à celui des quinze frères qui avaient le droit de venir la voir ; elle le mettait à la porte pour empêcher qui que ce soit d'entrer. Un jour que toute la famille était au marché, l'un des frères, voyant ce bâton, en conclut que la femme recevait des visites illicites et porta plainte auprès de son père qui vint constater lui-même et la supercherie et la vanité de l'accusation d'adultère.

Le contrat de fraternité impliquait le partage des biens et des femmes ; il y a des témoignages que cette idée était encore parfaitement admise du temps du prophète ; d'ailleurs

le code syro-romain publié par MM. Sachau et Bruns interdit ce partage, ce qui prouve qu'il existait communément en Syrie.

Encore aujourd'hui, en Arabie, le père ne peut donner sa fille à un autre que le fils de son frère si celui-ci la demande ; le cousin peut avoir sa cousine à meilleur marché (puisque c'est un marché) que toute autre épouse.

L'existence d'une idée générale de parenté exprimée par le mot *raḥim* « matrice » dénote bien qu'à l'origine la parenté se comptait seulement suivant la mère, à une époque de polyandrie, et que le mariage par possession, au moyen d'achat, lui est postérieur. Mais il est absolument impossible que le mariage par rapt ou enlèvement, résultat des guerres et razzias, n'ait pas coexisté avec le matriarcat : celui-ci suppose l'état de paix, celui-là l'état de guerre ; la guerre étant un état primordial — dès que l'homme mange, il est en guerre, lutte, dispute avec son voisin — la paix ne peut être qu'un développement postérieur : la paix repose sur des conventions, des arrangements, même simples, exigeant un certain processus rationnel : cet état ne peut pas remonter au stade primitif de l'humanité. Seulement le mariage par possession rentre aussi dans la polyandrie : un butin partagé peut ne pas fournir une épouse pour chaque combattant : nous avons vu plus haut comment se pratiquait, sous certaines règles, la communauté des femmes entre frères. C'est le désir de posséder personnellement, non plus en commun, les enfants nés de cet état de communauté qui a amené petit à petit, lentement, le mariage par possession.

Le Droit chez les Bédouins (1). — Le chéikh intelligent et expérimenté peut remplir les fonctions de juge : il les exerce avec sagesse et une prudente maturité. Mais dans chaque tribu importante se trouve un véritable qâḍi, parfaitement au courant des usages, de la tradition et des roueries du métier ; il a l'esprit sagace, l'intelligence prompte, une patience imperturbable, une mémoire fidèle qui lui présente des cas analogues à celui qui est soumis à son verdict. I

(1) R. P. Jaussen, *Coutumes des Arabes*, p. 181 et suivantes.

n'existe aucune jurisprudence écrite, aucun code de lois, aucun acte de procédure. Tout le procès se déroule suivant des usages traditionnels, en séance publique, au su et au vu de tous.

On peut choisir son juge; voici la manière dont on le détermine. On réunit chez une tierce personne les deux contestants. Celui en faveur duquel sont les apparences du droit, celui qui détient la terre ou la jument contestée (*beatus possidens*), ou celui qui a été blessé, a le droit de choisir le premier un juge ; ensuite son adversaire en désigne également un ; puis le premier en désigne un autre ; mais comme il ne faut qu'un juge au lieu de trois, on procède à l'élimination suivante : le second contestant en récuse un, puis le premier en récuse un autre ; de sorte qu'en réalité c'est le premier contestant qui choisit un juge entre les deux restants.

La personne lésée par un jugement faux a le droit d'appel auprès d'un chéïk jouissant d'une réputation incontestée.

Un juge spécial, nommé *qaççâç* (de *qaçâç* « la peine du talion »), est chargé de trancher les différends provenant de coups et blessures. Il détermine le prix du sang à payer pour toute blessure reçue. La procédure est la même qu'en matière civile : chaque partie doit fournir une caution, une personne qui garantira sur son honneur l'exécution de la sentence ; puis on dépose aux pieds du juge ses honoraires, qui tomberont finalement à la charge de la partie condamnée. Ce juge estime ensuite la valeur de l'indemnité.

Le serment a conservé son caractère sacré. En cas de contestation insoluble, on défère le serment décisoire.

Le droit de la tente. — Quiconque pénètre sous une tente, à quelque titre que ce soit, s'engage par ce fait même à respecter l'habitation et tous ceux qui l'habitent. Tout excès qui s'y passe est une atteinte à l'honneur de la tente, et est réprimé sévèrement par des amendes considérables ou des peines corporelles.

Le droit du visage. — Le Bédouin se targue volontiers de posséder à un degré supérieur les deux qualités les plus estimées au désert : la bravoure à la guerre et la générosité

envers les hôtes et les faibles. Ce sentiment de l'honneur le porte à éviter tout acte infamant, comme de trahir les siens, de manquer à sa parole, de refuser l'hospitalité.

La protection du droit et la protection du sang. — Quand un Bédouin se sent trop faible pour résister, il se constitue le *dakhîl* « protégé » d'un personnage puissant, fût-ce même le chef de la tribu ennemie. Ce peut être un étranger, ou un membre de la tribu ; il entre (*dakhal*, d'où *dakhil*) sous la tente d'un plus fort que lui et s'abrite sous sa puissance, afin d'obtenir justice ou de se mettre en sûreté.

La protection du droit est une démarche destinée à maintenir la justice contre l'oppression en matière civile. Un propriétaire qui se voit lésé par un adversaire plus fort se met sous la protection d'un chéïkh ou d'un bédouin puissant ; il entre dans sa demeure et lui dit : « J'entre chez toi. » Le visiteur explique l'objet de sa visite, prend le *kefiyyè* (mouchoir de soie couvrant la tête) de son protecteur et lui passe autour du cou son propre cordon en poil de chameau ou en laine qui retient le *kefiyyè* sur la tête (*'agâl* ou *merîr*). Le protecteur intervient aussitôt pour arranger l'affaire qui a provoqué la démarche. Si l'affaire ne s'arrange pas, le protecteur députe à trois reprises des messagers à son adversaire pour l'inviter à respecter le droit de son protégé ; si la troisième sommation ne reçoit qu'une réponse négative, il en vient aux voies de fait, telles que saisie des troupeaux, qu'on laisse sans nourriture pour amener le propriétaire à résipiscence.

La protection du sang, en matière criminelle, est destinée à mettre le Bédouin à l'abri des conséquences d'un meurtre qu'il a commis ou des blessures qu'il a occasionnées. En cas de meurtre, les parents de la victime ont le droit de massacrer l'ennemi ainsi que sa parenté, et de détruire sa maison ou ses biens, pendant les trois premiers jours qui suivent ce forfait. Il est donc important pour l'assassin de se constituer le protégé de quelqu'un. Cependant si le coupable donne la *'atwa* « don, garantie » à la famille de la victime, cette démarche suspend les hostilités, en attendant une solution juridique du litige ; il ne peut être molesté. L'intervention

du juge amène la compensation du prix du sang qui règle le différend.

L'extension du droit de protection attaché à la tente a produit le droit du *ṭanîb*, en vertu duquel est protégé celui qui s'accroche à la corde de la tente, et celui du *qaçîr*, terme qui s'applique à celui qui dresse sa tente *qoçâra* au milieu des tentes d'une tribu étrangère. Ils sont protégés dans les mêmes conditions que le *dakhîl* ; mais la différence à l'avantage du *qaçîr*, c'est que sa tente confère elle-même une protection aux deux tentes qui sont dressées à droite et à gauche de la sienne et, par extension, à toute la tribu qui le reçoit.

Vengeance. — Le droit primitif du désert ne connaît, comme châtiment, que la vengeance ; c'est un devoir sacré, une obligation à laquelle le nomade ne saurait renoncer (1). Le père assassiné doit être vengé par son fils dans le sang de son meurtrier, ou à son défaut, dans celui des fils des meurtriers ou d'un de ses parents : la famille étant ainsi solidaire dans le crime comme dans le châtiment. C'est la *vendetta* dans son état primitif. Au plus proche parent incombe l'obligation de tirer vengeance d'un meurtre. L'avantage de ce principe de la vendetta, c'est d'empêcher les pillards de répandre le sang, ce qui maintient une sécurité relative au désert, permet au voyageur de se hasarder au milieu de gens poussés par la misère et la faim à entreprendre de lointaines expéditions pour vivre.

« A la nouvelle d'un assassinat, les hommes du campement prennent les armes. Le coupable est poursuivi et certainement massacré s'il est pris. Aucun quartier ne lui est fait, à moins qu'il ne se réfugie comme hôte chez quelqu'un capable de le défendre. Si sa tente n'est pas loin, on s'y précipite et on la brûle ; on détruit ses troupeaux, on égorge ses moutons, on coupe les jarrets de ses chameaux, on éventre sa jument ; pas de merci pour les parents de l'assassin ; son père, son fils, ses frères seront massacrés ; on n'épargne que les femmes et les filles. Il est défendu de

(1) Jaussen, p. 220.

rien s'approprier des biens de l'assassin ; il faut ou les détruire ou les laisser (1). »

Trois jours sont accordés au débordement de la fureur. Ensuite le meurtrier n'échappe pas, il est vrai, à la vengeance ; le vengeur sera dans son droit en tuant son ennemi, mais si celui-ci s'est réfugié auprès d'un chéikh puissant, le vengeur s'exposerait, en violant le droit de la protection, à des représailles de la part de celui-ci. Alors on négocie par intermédiaire ; le meurtrier fait les premières démarches auprès de la famille de la victime ; après de longs mois, une entrevue a lieu entre le représentant de la victime et celui du coupable, qui se présente en suppliant et répond affirmativement à toutes les demandes du premier, qui exige, pour prix du sang, tant de filles de la maison, tant de bêtes de somme, tant d'objets divers ; il accepte tout, puis quand l'énumération est finie, le chef présent reprend l'énumération en sous-œuvre et finit par obtenir la renonciation à tel ou tel des objets d'abord demandés et obtenus. Mais jamais le représentant de la victime ne renonce à sa première demande qui porte sur deux filles de la parenté ou de la tribu du meurtrier; il les garde pour lui ou les donne à ses amis. Il semble donc qu'il faille que des êtres humains soient livrés comme prix du sang et que le reste ne soit qu'accessoire (2). Des cautions ou garants sont constitués de part et d'autre ; la question du sang est réglée : un drapeau blanc est attaché au sommet d'un bâton en signe de paix.

Cependant l'individu a, s'il le désire, le droit de séparer sa cause de celle de sa tribu. Voici le rite suivi en pareil cas dans le désert de Moab : l'Arabe qui veut poursuivre seul sa vengeance arbore un drapeau blanc au sommet d'une lance ou d'un bâton et parcourt les campements voisins en criant à haute voix : « Ceci est le drapeau d'un tel : sa tribu ne sera point inquiétée, ni sa parenté ne sera point exilée ; moi seul suis responsable ; soyez-en tous témoins, ô Arabes ! » C'est donc une dérogation à la loi primitive : moyen-

(1) Jaussen, p. 221.
(2) Jaussen, p. 223.

nant ces indications, un individu peut poursuivre sa vengeance personnelle contre un autre individu, sans y impliquer ni la famille, ni la tribu de l'un comme de l'autre.

L'Arabe peut ainsi se retrancher de sa tribu. Il peut aussi y être contraint par l'autorité du chéïkh et du conseil des principaux de la tribu, s'il est incorrigible dans le mal et expose la tribu à des vengeances et à des représailles sans nombre. On le rejette de la société ; il est considéré comme étranger et quiconque le rencontrera, pourra le tuer. Dans l'ancienne Arabie, on l'appelait l' « expulsé » (*ṭarîd*).

Droits de paturages. — Certaines tribus sont purement nomades, tandis que d'autres se livrent en partie à la culture de la terre ; mais toutes pratiquent l'élève du bétail. L'idée de la propriété est très fortement implantée dans l'esprit de l'Arabe ; elle s'étend au terrain, au bétail et à la tente. La tente, une fois dressée dans un site quelconque, devient un asile inviolable pour lui et pour son hôte. Le nomade défend l'honneur de sa tente comme le sien propre.

La propriété individuelle comprend, outre la tente ou la maison, l'espace cultivé en jardins et entouré de murs. Les terrains cultivables et les pâturages sont propriétés collectives de la tribu ; il y a des dérogations, mais elles sont modernes. La récolte appartient à celui qui a ensemencé. Les terres de labour sont partagées, chaque année, entre les grandes divisions des tribus, et réparties en portions égales au nombre de familles, chacune cultivant son lopin. Plusieurs individus peuvent s'associer pour le travail de la terre : le produit de la récolte se partage sur l'aire (1). Cependant on remarque une appropriation de plus en plus grande. Les terres labourables, d'abord propriété indivise de la tribu, quand elles sont en friche, deviennent propriétés particulières, d'abord d'une famille, ensuite d'individus, à mesure que le défrichement augmente d'étendue.

Pour les pâturages, le libre parcours est admis, bien que les tribus aient des territoires distincts et délimités. Il est clair que l'herbe est *res nullius* et appartient au premier occupant.

(1) Jaussen, p. 238.

Il y a cependant une certaine limite à l'étendue de ce droit. Ainsi une tribu laisse paître les troupeaux d'une tribu voisine sur son propre territoire, en n'exigeant tout au plus que le payement d'un droit de voisinage ; mais elle s'opposerait, au besoin par la force, à ce qu'une tribu dont l'habitat est lointain envoyât ses troupeaux brouter ses propres herbages.

Les *wasm*, ou marques distinctives des tribus, que l'on remarque sur des rochers, indiquent le passage d'une tribu, sinon son droit de possession (1).

Le bédouin se pique de n'être pas *fellâh*, c'est-à-dire agriculteur. Au pays de Moab, les champs sont cultivés par des ouvriers agricoles qui viennent des montagnes arides de la Palestine travailler sur les propriétés des Bédouins, moyennant le quart, ou le tiers, ou le cinquième de la récolte : leur salaire leur est donné en nature.

D'autres se sont placés avec leurs familles sous la protection du cheïkh d'une tribu, qui leur a fourni des terres ; ils sont devenus de véritables serfs ; mais la totalité de la récolte est pour eux, sauf un cinquième qu'ils payent au propriétaire. Ce sont des colons partiaires établis à demeure sur le sol auquel ils sont attachés : la misère les a chassés de leur patrie primitive, ils restent sur le sol qui les nourrit.

Totémisme. — Le totémisme est un état primitif de civilisation dans lequel un clan se considère comme lié à telle espèce animale ou végétale par des liens de parenté. L'espèce entière, animale ou végétale, constitue le *totem* du clan. Parmi les règles qui régissent la vie du clan, on signale la défense de tuer et de manger l'animal ou la plante totémique, puis l'exogamie ou prohibition du mariage entre individus porteurs d'un même totem. La religion totémique comprend des manifestations complexes, chants, danses, prières, repas ayant le caractère de communion, qui rayonnent autour de l'idée d'après laquelle l'existence et la prospérité du clan sont liées à l'existence et à la prospérité du totem.

(1) Jaussen, p. 239.

Il n'y a pas de preuve décisive du totémisme primitif chez les Sémites; aucun document historique, quelle qu'en soit l'antiquité, ne remonte, dans ce groupe linguistique de peuples, assez haut pour qu'on puisse y trouver la trace d'une organisation aussi primitive de la société.

Les Arabes, il est vrai, conservent des coutumes très anciennes. D'après une observation de Doughty, si un enfant qui vient de naître tombe malade ou paraît infirme, ou si un de ses frères est mort depuis peu, on donne à cet enfant un nom d'animal, et particulièrement le nom de loup, de léopard, ou d'autre bête vigoureuse et féroce. On espère ainsi faire passer dans l'enfant quelque chose de l'endurance ou de la force de l'animal.

Il faut ajouter que l'Arabe, même musulman. est persuadé que l'âme d'un de ses ancêtres peut revivre dans tel ou tel animal. Ainsi les Bédouins du Sinaï racontèrent à Palmer que la panthère était d'abord un homme. D'autres Bédouins ne mangent pas le *wabr* (*hyrax syriacus*) parce qu'il est le frère de l'homme et que celui qui en mangerait ne verrait plus jamais ni son père ni sa mère. Il y a là une survivance remarquable des croyances animistes. Donner à un enfant le nom d'un animal, pour qu'il puisse profiter de la vigueur que l'on sait être la vertu principale de cet animal, cela a pu être considéré comme un simple bon augure ou bon présage; mais primitivement, il se peut fort bien qu'il y ait eu là le désir d'établir un rapprochement entre les deux êtres, l'homme et l'animal, le second sur le point de devenir dieu.

Y a-t-il eu des *totems* chez les anciens Arabes? Au début de l'organisation en tribus, certains de ces groupes ont-ils pris pour emblème un animal ou une plante, auquel ils rendaient un culte particulier, qu'ils évitaient de toucher, qui leur étaient sacré et dont ils avaient fini par se croire parents ou descendants? Il est clair qu'à l'époque historique très tardive où les Arabes sont sur le point de sortir de leurs sables pour jouer la grande tragédie, l'organisation est entièrement différente; mais ne peut-il être resté des traces de croyances primitives de cet ordre, subsistant au milieu d'une terminologie adaptée à d'autres besoins, comme les

derniers survivants d'une époque disparue? On a mis en avant deux ordres de preuves, tirés l'un de noms de tribus qui sont des noms d'animaux, l'autre de la persistance de certaines répugnances chez quelques groupes particuliers.

Ainsi de nombreux groupes portent le nom d'*asad* « lion », *badan* « ibex », *bakr* « jeune chameau », *bohtha* « vache sauvage », *tha'lab*, *tho'al*, « renard », *thaur* « taureau », *djaḥch* « âne sauvage », *djarâd* « sauterelles », *dja'da* « brebis », *djo'al* « scarabée », *ḥida'* « milan », *ḥamâma* « colombe », *ḥanach* « serpent », *doïl* « belette », *dobb* « ours », *dhîb* « loup », *ḍabba* « lézard », *ḍobaï'a* « petite hyène », *'adal* « mulot », *'anz* « chèvre », *ghorâb* « corbeau », *fahd* « once », *qird* « singe », *qonfodh* « porc-épic », *qahd* « sorte de mouton du Ḥedjaz », *kelb* « chien » (*kilâb*, *aklob*, *kolëïb*), *na'âma* « autruche », *namir* (*noméïr*, *anmâr*) « panthère », *wabr* « hyrax syriacus », *hawâzin* « sorte d'oiseau », *yarboû'* « gerboise ».

Il semblerait, au premier abord, que les noms d'animaux appliqués à des groupes devraient se retrouver parmi les plus anciens de ceux-ci, c'est-à-dire en tête des généalogies faites par des gens qui croyaient retrouver, sous des appellations de groupes, des noms d'hommes se succédant de père en fils. Il n'en est rien. Ainsi, Asad est fils de Khozéïma, de Mosliya, d''Abd-Manât, de Morr, d''Abd-el-Ozza, d'el-Ḥârith. Quelle que soit l'opinion qu'on ait de ces noms, il y en a deux qui sont des noms théophores et qui ne peuvent s'expliquer par aucun totémisme. C'est un nom de divinité ('Abd-el-Asad dans le groupe de Qoréïch), sans compter que Yaghoûth était adoré sous la forme d'un lion (Zamakhcharî, *Kechchâf*, sour. LXXI, 23) à Djorach, tout au nord du Yémen. De même pour les autres noms : aucun n'est primitif. Ce fait seul est de nature à projeter des doutes sur l'explication proposée. Si séduisante que soit l'explication de ces noms de tribus par un antique totétisme, elle manque d'une base certaine ; et si l'on s'en vient objecter que ces filiations sont toutes de fabrication relativement récente, il sera aisé de répondre que ces noms de tribus, dans lesquels on croit reconnaître d'anciens totems, sont aussi également récents relativement et que rien n'en garantit l'antiquité.

La lecture des inscriptions du Çafâ, qui sont antérieures à l'ère chrétienne, est venue jeter un peu plus de lumière sur cette question. Ces textes, en effet, fournissent en abondance des noms propres qui témoignent que les noms de tribus peuvent, comme l'ont cru les Arabes du septième siècle, être des noms d'ancêtres.

Panthéon sud-arabe. — Clément d'Alexandrie a remarqué que les Arabes honorent les pierres ; le nom de *noçb*, *noçob*, au pluriel *ançâb*, indique par son origine qu'il s'agit de pierres debout. On oignait ces pierres avec le sang de la victime, d'où l'épithète de *gharî* qu'on leur appliquait. Il y en avait parfois plusieurs autour de l'idole proprement dite : Hérodote (III, 8) parle de sept pierres. Le culte s'adressait également à des arbres ; il n'a pas disparu de l'islamisme populaire : encore aujourd'hui on attache des fragments d'étoffe à tel ou tel arbre croissant, par exemple, sur le tombeau d'un saint. Les dieux communs aux quatre États du sud, Ma'în, Saba, le Ḥaḍramaut et Qaṭabân sont 'Athtar (Achtòret, Astarté), et Chams (le soleil), divinité féminine, ce mot étant féminin en arabe. A côté de ces deux noms communs, les inscriptions nous en fournissent qui sont spéciaux à chacun de ces peuples, comme Wadd et Ankariḥ (Noukrouḥ) pour Ma'în, Haubas et El-Mâkoûn pour Saba, Sin (dieu babylonien de la lune) et Khol dans le Ḥaḍramaut, 'Amm et Anbay pour Qatabân ; puis une infinité de divinités locales dont le rôle n'est pas très clair, comme Motabnathian, Motabkabadh, Anbaal, Umm-Athtar, etc. L'idée générale d'un Dieu suprême, dont il n'y a pas de témoignage dans les inscriptions votives, est attestée par l'emploi du mot sémitique commun *ilu* dans les noms théophores, tels que Ilì-dhara'a, Ili-'azza, Ili-yadi'a, Ilì-sami'a, etc. Souvent *ilu* est remplacé par des périphrases ; *abî* « mon père », *'ammî* « mon oncle » (nous venons de voir que 'Amm est un des dieux de Qatabân), ou bien *sumhu* « son nom », ce qui rappelle l'usage hébreu de désigner Yahwé par l'expression *chem* « le nom (par excellence) » ou *chemô* « son (saint) nom ».

Des temples et des autels étaient élevés à la gloire de ces

dieux ; ils sont mentionnés sur les inscriptions. On trouve dans les mêmes textes des allusions aux diverses espèces de parfums que l'on allumait sur l'autel et cela ne surprendra guère si l'on se souvient que pour toute l'antiquité, l'Arabie heureuse est la patrie des parfums, de l'encens en particulier. Le culte semble avoir été très développé dans ces régions, et l'existence de collèges de prêtres et de prêtresses dénommés *lawî'* (lévite) à Mousran doit être rapprochée du séjour que fit Moïse dans le pays de Madian.

Panthéon nord-arabe. — Les divinités proto-arabes dont les noms nous ont été livrés par les inscriptions Çafaïtiques sont la déesse Allât, la plus souvent nommée, la même qui était vénérée à Ṭâïf près de la Mecque ; c'est la planète Vénus, qui se dédouble en deux hypostases, représentant l'une l'étoile du matin et l'autre l'étoile du soir; ce sont les deux déesses El-'Ozzà ; Allah, si la lecture et l'explication proposées pour le groupe HLH (où le premier *h* est vocatif) sont admises ; Roudâ, un autre nom de l'étoile du soir ; Gad-'Awîdh « la fortune des 'Awîdh », nom d'une tribu, la déesse Chams (soleil) que nous avons déjà rencontrée dans le sud, Ithâ' qui est l'Ethaos de l'inscription grecque d'el-'Adjailat (Égla) dans le Ḥaurân, Raḥâm, Chaï'-al-qaum « le dieu bon et rémunérateur, qui ne boit pas de vin » et qui serait par conséquent, comme l'a montré M. Clermont-Ganneau, le dieu Lycurgue, ennemi de Dionysos dans Nonnus ; son nom signifierait « celui qui accompagne la troupe ». Ce sont là les dieux primitifs des Çafaïtes. Plus tard ceux-ci adoptent des dieux syriens, Bé'el-Samîn et Dusarès, et s'assimilent enfin complètement aux Syriens.

La littérature a également conservé des traces du paganisme anté-islamique. Un certain nombre de divinités païennes sont citées dans le texte même du Qoran : les cinq dieux rattachés artificiellement à l'époque de Noé, savoir Wadd, Sowâ', Yaghoûth, Ya'oûq et Nasr (ch. LXXI, v. 22-23) ; les trois déesses, el-Lât, Manât, et el-'Ozzà (ch. LIII, v. 19-20). D'autres noms, en plus grand nombre, se rencontrent chez les historiens, les littérateurs, les généalogistes. Nous traiterons d'abord des premiers.

Une tradition dont Ibn el-Kelbî (d'après Yâqoût) s'est fait l'écho attribue l'origine des cinq premières idoles au désir qu'éprouvèrent les descendants de Caïn de conserver l'image de cinq personnages de leur tribu dont ils pleuraient la perte. Le culte qu'on leur rendit par la suite aurait donc été à l'origine un culte des ancêtres. L'idole de Wadd avait été trouvée dans le sable aux environs de Djedda, et donnée à 'Auf ben 'Odhrâ de la tribu de Kelb, qui l'installa à Doûmat el-Djandal et fut son premier grand-prêtre; elle resta l'idole de cette tribu jusqu'à l'apparition de l'islamisme; elle fut brisée en mille morceaux par Khâlid ben el-Wélîd. C'était une figure d'homme, représenté couvert de deux vêtements, un de dessous, et un autre jeté comme un manteau, ayant pour armes un glaive, un arc sur l'épaule, un carquois garni de flèches, un court javelot muni d'un étendard.

Le dieu Sowâ' était honoré à Rahâṭ dans le territoire de Yanbo'; ses prêtres appartenaient à la tribu des Banou-Liḥyân, qui se rattachait aux Hodhéïlites. Son idole fut détruite par 'Amr ben el-'Âç, après la prise de la Mecque.

On raconte que Yaghoûth se trouvait primitivement dans le Yémen, où l'adoraient la tribu de Madhḥidj et ses voisines; objet de contestation entre les Mourâd et les Banou'l-Ḥârith, la victoire de ces derniers leur livra l'idole, peu de temps avant la prédication de l'islamisme. C'est à Djorach qu'était son culte, dans le nord de la province. Son nom signifie « celui qui aide ».

Ya'oûq « celui qui empêche, retarde » ou, d'après l'éthiopien, « celui qui garde », est le nom d'une divinité des Hamdân et des Khaulân; M. Joseph Halévy a remarqué que la colline en face de la ville de Ghaïman est appelée Djebel-Ya'oûq « montagne de Ya'oûq ». C'est donc encore une divinité du sud, comme Nasr « le vautour », dieu des Ḥimyarites antérieurement à la conversion de Dhou-Nowâs au judaïsme. Il est mentionné dans les inscriptions sabéennes, à l'état double de « Nasr de l'est et de l'ouest »; ce sont probablement les deux constellations de l'Aigle connues des astronomes arabes; mais il a été admis aussi dans le nord

de la péninsule, car les Juifs et les Syriens en parlent comme dieu d'Arabie.

'Ammi-Anas est encore un nom de divinité chez les Khaulân, qui est rapporté par Ibn-Hichâm, d'après Ibn-Isḥaq; on le cite généralement à propos du partage des offrandes visé dans un passage du Qorân (ch. VI, v. 137) où il n'est pas, il est vrai, expressément nommé. Ce nom se retrouve dans les inscriptions himyarites comme porté par de simples particuliers.

Parmi les divinités féminines, Manât était représentée par une grosse pierre que les Hodhéïlites vénéraient à Qodaïd, sur la côte entre Médine et la Mecque. C'est devant elle que les Aus et les Khazradj allaient se faire raser la tête à la fin des fêtes du pèlerinage, au lieu de se livrer à cette opération à la Mecque même. Cette idole fut détruite par 'Ali l'an 8 de l'hégire; il enleva du temple, entre autres dépouilles, les deux sabres Mikhdham et Rasoûb, *ex-voto* provenant du Ghassanide el-Ḥârith ben Chamir, dont il fit présent au prophète; l'un d'eux fut ce fameux Dhou'l-Faqâr que rendit célèbre 'Ali, le lion de Dieu. D'autres versions attribuent sa destruction à Abou-Sofyân ben Ḥarb ou à Sa'îd ben Zéïd el-Achhalî.

C'est à Ṭâïf que se trouvait le sanctuaire d'El-Lât. C'était un bloc de rocher carré; ses prêtres appartenaient à la tribu de Thaqîf. On l'a montré à Robertson Smith, sous la mosquée, comme l'écrivent Yâqoût et Qazwînî, tandis que Hamilton et Doughty n'ont vu qu'un rocher en dehors de la ville. Quand on lit qu'el-Moughîra, de la famille des prêtres d'El-Lât, a été chargé par le prophète de détruire cette idole, et qu'il la soumit à un feu ardent (fait attesté par des vers de Cheddâd ben 'Arîḍ), il faut admettre que la pierre que l'on montre aujourd'hui n'est pas la même que la déesse des Thaqîfites. Sous le rocher, se trouvait un trou d'une demi-brasse de profondeur et qu'on appelait *ghabghab* « gorge, gésier »; on conservait là le trésor de la déesse, composé des offrandes qui lui avaient été faites, et qui furent enlevées par el-Moughîra. Elle était révérée au loin; c'est elle qu'Hérodote désigne sous le nom d'Alilat, principale

divinité des Arabes ; son nom se retrouve, entre autres, sur les inscriptions palmyréniennes où Wahb-Allât « don d'El-Lât » est traduit en grec par Athénodoros.

Le culte d'El-'Ozzà était aussi fort étendu. Son sanctuaire était installé dans une vallée du canton de Nakhla ; on y entendait une voix ; on y vénérait trois arbustes *samora* qui furent arrachés par Khâlid ben el-Wélîd. Son culte était extrêmement répandu; les Qoréïchites l'avaient en grande vénération et la fêtaient une fois l'an; le prophète, avant sa vocation, lui avait sacrifié une brebis blanche. Ses prêtres appartenaient à la fraction des Banou-Chéïbân, de la tribu de Soléïm. Un autre sanctuaire était celui de Boss chez les Ghaṭafân. L'introduction de cette divinité paraît postérieure à celle d'el-Lât et de Manât; en effet, les noms théophores composés avec 'Ozzà sont toujours précédés de 'Abd, et non des synonymes plus anciens Zéïd, Téïm, Aus ; les historiens syriaques ne la mentionnent qu'au cinquième siècle. On lui offrait des sacrifices humains, témoin al-Moundhir ben Mâ es-Samà et les quatre cents nonnes faites prisonnières à Ḥîra.

Ceux-là sont les dieux et les déesses principales; à côté d'eux il y avait encore d'autres divinités et d'autres sanctuaires, d'un caractère moins général. A Tabâla, à sept jours de route au sud de la Mecque, on vénérait une pierre blanche surmontée d'une sorte de couronne, sous l'appellation de Dhou'l-Khalaça, dont les prêtres appartenaient aux Banou Omâma, fraction des Bâhila. La mosquée construite par les Musulmans eut pour seuil de sa porte la pierre blanche jadis adorée. L'oracle de Tabâla, consulté au moyen du tirage au sort de flèches jetées devant l'idole, est cité dans un vers attribué à Imrou-oul-Qaïs.

Dhou-Charâ, Dusarès, était le dieu des Nabatéens de Pétra et de Bostra ; on le retrouve chez les Daus et les Banou'l-Ḥârith, fraction des Azd. A Pétra, son idole était une pierre noire non taillée, de la forme d'un parallélipipède, sur laquelle on versait, comme c'était l'usage constant, le sang des victimes.

Un rocher rouge, saillant sur le fond noir du mont Adjà,

l'une des deux montagnes de Ṭayy, était pour cette tribu le dieu el-Fals; ses prêtres étaient les Banou-Baulân.

Au Ḥadramaut, la tribu de Kinda servait le dieu Djalsad, dont les prêtres étaient choisis dans la famille des Banou 'Allâq, branche des Sakoûn; son idole, de pierre blanche, ressemblait à un torse d'homme surmonté d'une tête noire simulant vaguement une tête d'homme; elle rendait des oracles.

Manâf est un nom connu d'après des appellations théophores telles que 'Abd-Manâf, mais on ne sait rien de plus, de même que de Moḥarriq « le brûleur », peut-être ainsi nommé à raison des holocaustes qu'on lui offrait; c'était une divinité des Bakr ben Wâïl et des autres membres de la grande tribu des Rabî'a, qui fournit un surnom à la famille ghassanide des Âl-Moḥarriq. Nohm était le dieu des Mozaina, Roḍâ celui des Banou-Rabî'a des Témîm; on trouve le nom de ce dernier cité à Palmyre. Sa'd, idole des Banou-Milkân, de la tribu de Kinâna, était un haut bloc de pierre dans le désert. Chems (vocalisé à tort Choums) était révéré par les Banou-Témîm, qui lui avaient élevé un temple desservi par la famille des Banou-Aus ben Mokhâchin; quoique divinité masculine, ce n'était pourtant que la vieille divinité féminine Chems « le Soleil », honorée sous le nom de Sin par les Babyloniens. Sa'ir, lu à tort So'aïr, appartenait aux 'Anezé; c'est le même nom que le Qorân donne à l'enfer. El-Oqaiçir avait de nombreux adorateurs, depuis les Qoḍâ'a et les Lakhm jusqu'aux Ghaṭafân du Yémen. Le poète Chanfarâ jurait par les vêtements d'El-Oqaïçir. On a voulu expliquer ce nom par ὁ Καῖσαρ « l'empereur », mais il ne semble pas que le culte assez répandu de ce dieu fût une transformation de celui qui était rendu aux empereurs romains divinisés.

On ne sait rien d'Isâf et de Nâïla à la Mecque, sauf que ce sont deux pierres debout qui existent encore aujourd'hui. Qozaḥ, qui est maintenant la personnification de l'arc-en-ciel, appelé *qaus Qozaḥ* « l'arc de Qozaḥ », était une divinité des tempêtes, un dieu-montagne dont le culte se rattache à Mozdalifa, l'un des sites du pèlerinage; on allumait un feu

sur la montagne, qui paraît désignée dans le Qoran par l'expression peu claire *al-mach'ar al-ḥarâm* « le signe consacré ». Qaïs, attesté par des noms d'homme tels qu'Imrou-oul-Qaïs ou de tribus comme 'Abd-Qaïs, est très obscur: il doit être, ou le parèdre de Manât (dans une inscription de Médâïn-Çâleḥ), ou le nom propre du sanctuaire de la déesse. Hobal était-il vénéré dans la Ka'ba? C'est encore une question controversée. La légende d''Abd-el-Moṭṭalib le dit explicitement; mais il n'est pas nommé dans le Qorân, et l'on ne dit pas qu'il ait été détruit, lors de la prise de la Mecque. Son nom indique que son idole était d'origine syrienne.

Armes usitées chez les Arabes. — L'arc et les flèches étaient fournis par le bois de deux plantes du même genre et d'espèces voisines, *nab'a* et *iḍâḥ* (*chadara tenax* et *velutina*) qui croissent dans les montagnes. Au temps de Mahomet, le cavalier préférait se servir de la lance et du sabre, d'invention plus récente, la première servant à pointer (*ṭa'n*), le second à sabrer (*ḍarb*). La flèche était l'arme de l'infanterie, et prenait toute sa valeur quand il s'agissait de défendre des points fortifiés; la lance était celle de la cavalerie, car ce sont de très longues lances de bambou, flexibles, que le fantassin ne peut manier. Dans les sculptures assyriennes, les Bédouins presque nus sont représentés avec des arcs et des flèches; la lance n'avait pas encore été importée des pays où croît le bambou (Inde, Indo-Chine); les meilleures venaient par la région d'El-Khaṭṭ sur le golfe Persique. Cette lance ne figure pas parmi les armes usitées dans les guerres de Moḥammed; on n'y mentionne que le javelot (*ḥirba*, *'anaza*) qui était une arme de jet et avait été empruntée à l'Abyssinie. Le sabre droit était l'arme favorite des guerriers; les meilleurs venaient de l'Inde; on leur donnait des noms: le plus connu de ceux-ci est celui de Dhou'l-Faqâr (le vertébré, allusion à son damas) pris dans le sanctuaire de Manât.

Les principales armes défensives étaient la cotte de mailles et le bouclier. On mettait la première, que le chameau avait jusqu'alors transportée avec le reste de l'équipe-

ment, au moment de monter à cheval pour le combat. Le casque était considéré comme faisant partie de la cotte de mailles, et en effet il lui est resté attaché jusqu'à la fin du moyen âge ; il y en a de nombreux modèles dans toutes les collections d'armes orientales. Le bouclier est rarement nommé, sauf dans le diwân des Hodhéilites ; ceux-ci étaient probablement les guerriers qui en connaissaient le mieux l'escrime ; les autres se contentaient de la protection que leur offrait la cuirasse.

Le cheval arabe est célèbre dans le monde entier ; mais la race pure d'Arabie est de création relativement récente, car le cheval a été importé en Arabie ; la Bible (1), l'antiquité classique ignorent la cavalerie arabe ; les sculptures assyriennes dont nous avons parlé représentent les Bédouins montés sur des chameaux ; en effet, ce n'est qu'au quatrième siècle de notre ère que l'on parle de cavalerie sarrasine. Le cheval arabe est toujours resté un animal de luxe, ne servant qu'au combat et élevé pour cela : on le menait en laisse à côté du chameau que montait le guerrier ; on n'enfourchait le noble coursier qu'au moment de charger l'ennemi.

Mélange de populations sédentaires et nomades en Arabie à l'époque historique. — A côté des populations sédentaires établies dans de très nombreuses villes, groupées les unes en états monarchiques dans le Yémen, à Ma'ân, à Hîra et sur le *limes* syrien, les autres constituées en républiques oligarchiques, il y a les nomades, vivant sous la tente, fixés en de certains parcours pour leurs troupeaux, mais que leurs traditions elles-mêmes montrent avoir émigré de territoire en territoire, et généralement du sud au nord.

L'état nomade est incontestablement l'état social le plus ancien des Arabes, le seul auquel il soit possible de remonter historiquement; il s'est maintenu sans changement jusqu'à nos jours. Cet état, qui fait dépendre la situation de l'homme de celle de ses troupeaux, et celle de ses troupeaux de celle des pâturages, ne pouvait permettre aucune civili-

(1) La description du cheval dans Job, XXXIX, 19-25, ne prouve pas que le cheval fût importé déjà et naturalisé en Arabie.

sation ; il n'en a permis aucune. L'Arabe nomade, le Bédouin, est resté en Arabie, au vingtième siècle de notre ère, ce qu'il était tout au début de l'histoire ; il n'a jamais changé. Toutefois, dans son état de pauvreté, de gêne, d'incertitude du lendemain, il y a des degrés ; certaines tribus sont riches, d'autres pauvres. Le clan qui envoie un de ses membres vendre sur le marché des villes le beurre fabriqué avec le laitage des troupeaux, et qui en rapporte de l'argent monnayé ou des objets de troc fournis par l'industrie, a une aisance relative que ne connaît pas, par exemple, la tribu des Çolaïbiyyé dont les seuls vêtements sont des peaux de gazelles séchées au soleil, et qui s'en vient de fort loin vendre dans les *soûqs* de Damas les gazelles qu'elle a tuées à la chasse ; c'est là le Bédouin le plus misérable qui se puisse imaginer, et il est facile de se représenter, une fois qu'on a vu ces pauvres êtres, ce que pouvait être l'existence des chasseurs de lézards aux aventures desquels les lettrés de Bagdad se délectaient, au dixième siècle de notre ère.

Est-il possible d'étudier le passage du nomadisme à l'état sédentaire ? Il est bien difficile de remonter aux origines. Aussi loin que porte notre vue, nous apercevons, sur toute la surface de la péninsule, des centres habités, des villes. Ces centres ont-ils été formés par des Bédouins qui, pour un motif à déterminer, ont renoncé au nomadisme pour se fixer au sol ? Ou bien sont-ce des immigrations de peuples déjà civilisés par ailleurs qui ont ainsi créé des villes sur certains points, remarquables, par exemple, par l'abondance de l'eau et la possibilité d'avoir des jardins arrosés ? Posée ainsi, la question est insoluble. Aussi loin que nous remontions, nous trouvons deux populations de même langue, peut-être de même origine ethnique (nous n'en savons rien), mais de mœurs différentes, juxtaposées et ne se pénétrant pas. Leur nourriture n'est pas la même ; un Bédouin qui mange sec (dattes, sauterelles, lézards, galettes légèrement cuites à la tôle et non levées, viande de chameau), a horreur d'habiter dans les villes, où la coutume de se nourrir de légumes frais lui est insupportable.

Cependant, comme il est arrivé que, sur les frontières du

nord, où de très bonne heure les nomades ont été en contact avec de grands empires fortement constitués (Babylonie, Assyrie, rois juifs, plus tard les Perses et les Romains), des Arabes ont passé de l'état nomade à l'état sédentaire, il convient d'étudier le *processus* de cette transformation, qui a été mis en lumière par les recherches relatives à la situation des nomades qui font partie des possessions françaises dans l'Afrique du Nord (1).

Les nomades ont des migrations régulières et des migrations intempestives. Les premières sont dues au besoin d'alimenter les troupeaux. Lorsque, à force de brouter, les bœufs et les moutons (je ne parle pas des chameaux qui peuvent, au besoin, se contenter de l'épine noire du désert) ont épuisé l'herbe assez maigre des pâturages, il est nécessaire de plier les tentes et de transporter son habitat à un point d'eau, faisant partie du parcours réservé à la tribu. Certains Bédouins même se livrent à une agriculture élémentaire et savent semer du froment et de l'orge sur quelques points du désert de Syrie ou sur les bords des marécages de la Chaldée et de la Mésopotamie ; mais ceci est déjà un stade plus avancé de la civilisation, c'est un produit de l'imitation des populations agricoles sédentaires, et ne doit point entrer en ligne de compte. Il est clair que, suivant les saisons, suivant l'état des pâturages, suivant que la sécheresse pousse à s'installer autour des rares points d'eau qui sourdent au désert ou que les pluies abondantes créent des cours d'eau temporaires, le nomade change régulièrement de place à l'intérieur des limites de son parcours de migration.

Les migrations intempestives sont fournies par l'état de guerre. La guerre est une des formes de la concurrence vitale : elle est aussi ancienne au désert que l'existence de l'homme. Mille motifs peuvent y donner naissance : des intérêts matériels, comme une disette qui oblige à se jeter

(1) Commandant Rinn, *Origine des droits d'usage des Sahariens dans le Tell*, dans *le Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 1902, p. 259 et suiv. ; Aug. Bernard et N. Lacroix, *Étude sur le [illegible]*, dans *les Annales de Géographie*, 1906, pp. 152-165.

sur les territoires ou les approvisionnements du prochain, sur la source qu'il détient, des intérêts moraux, comme le désir de se procurer des captives ou des épouses, des enfants dont on fera des esclaves en les accoutumant de bonne heure à l'obéissance servile, et qui déchargeront les femmes de la tribu de certaines besognes fatigantes ou répugnantes : traire les bestiaux, allumer le feu de bouses séchées, faire la cuisine, bouchonner et harnacher le chameau, plus tard le cheval. Des haines, des vengeances, des jalousies (comme à une époque relativement récente, pour la possession d'une jument ou d'un cheval) peuvent allumer de ces guerres entre confédérations de tribus et conduire à des migrations qui alors prennent parfois une amplitude considérable.

La guerre amène l'épuisement, celui-ci entraîne des réconciliations. Le premier effet de la paix est de stabiliser les tribus dans des territoires déterminés. Cette détermination est fixée par un traité de paix, un véritable contrat collectif qui, pour n'être pas écrit — ces populations ignorent l'écriture — n'en est pas moins valable ; il est le résultat de longues palabres; il est confirmé par de redoutables serments ; il fixe les limites de circulation de chaque tribu. Enfin il facilite la circulation des caravanes de commerce.

Aussi loin que nous pouvons remonter, nous trouvons le commerce par caravanes de chameaux organisé à travers le désert. C'est ce commerce qui a rendu possible la pénétration de l'Arabie par des éléments étrangers. Les routes étaient fixées une fois pour toutes ; si l'on prend les listes de stations échelonnées sur les chemins d'accès aux villes saintes de l'islamisme, on peut être sûr que ce sont les mêmes voies que les caravanes ont suivies de toute antiquité, parce qu'elles sont jalonnées par les points de ravitaillement en eau. Bien entendu, il y en a eu d'autres aujourd'hui abandonnées, comme lorsque Palmyre était un grand entrepôt commercial, ou lorsque le Yémen centralisait les productions exotiques qui lui étaient amenées sans doute par une navigation sur laquelle nous n'avons plus de renseignements, soit de la côte orientale d'Afrique, soit peut-être même de

l'Inde. Ces routes sont de toute antiquité connues par les Bédouins. En effet, pour traverser les déserts de l'Arabie, il faut un chameau porteur du voyageur et de sa marchandise; ce chameau est la propriété du Bédouin qui l'a élevé et dressé, et à qui on le loue ou l'achète; il faut aussi un guide connaissant les routes, et une escorte pouvant défendre la caravane contre les attaques. Les Bédouins fournissent tout cela. Voilà le nomade transformé en auxiliaire indispensable du commerce, mais incapable de sortir de ce rôle, en somme secondaire, de convoyeur et de gendarme. Néanmoins ces services lui rapportaient, soit de l'argent monnayé, soit, avant son invention, des objets d'échange, et c'est par là qu'un peu de civilisation a pénétré dans les tribus du désert.

Les races. — Au moment où l'Arabie entre dans la lumière de l'histoire, au sixième siècle de l'ère chrétienne, la population en est partagée entre Bédouins et sédentaires, les premiers nomades, vivant sous la tente noire en poil de chameau ou de chèvre, les seconds habitant des villes ou bourgs fortifiés, c'est-à-dire composés de quartiers formés de ces hautes maisons à trois étages dont chacune pouvait, en cas de siège, être une forteresse ; il n'y a pas de villages, pas de population rurale autre que les Bédouins ; ceux-ci apportent à la ville les produits de leur industrie ; l'agriculture semble être réduite à la plantation et à l'entretien de jardins de palmiers dans le voisinage immédiat des villes ; des esclaves, enlevés à la guerre ou amenés par le commerce, entretiennent ces plantations. La population sédentaire semble de même origine que la population bédouine, et forme des clans apparentés avec celle-ci ; mais de nombreux éléments hétérogènes s'y sont introduits ; le nord du Ḥedjâz est fortement pénétré par une colonisation juive et araméenne ; le Yémen, par suite des conquêtes successives, compte dans les murs de ses cités nombre de descendants des conquérants perses et abyssins mariés à des femmes du pays. Avant de poursuivre plus loin l'examen de l'organisation sociale de l'Arabie à cette époque, il faut se rendre compte, autant que possible, de l'ethnographie de la péninsule.

Il semblerait, au premier abord, que l'Arabie, difficilement abordable par ses confins, défendue par des déserts et par trois mers, ait dû pendant de longs siècles conserver une parfaite homogénéité dans sa population; celle-ci devrait paraître autochtone, sans mélange avec des races étrangères. Les traditions arabes elles-mêmes, si faible qu'en soit l'autorité, reconnaissent trois couches successives de populations, les Arabes *'ariba*, les Arabes *mosta'riba* et les Arabes *tâbi'a lil-'Arab*. Cette classification semblerait admettre une couche d'Arabes primitifs suivie de deux couches arabisées par un mélange avec les aborigènes. Or nous savons pertinemment : 1° qu'il y a eu de grandes migrations de peuples à l'intérieur de la péninsule; 2° que des influences et même des immigrations se sont produites.

Les principales races disparues, suivant les légendes conservées à l'époque musulmane, sont 'Âd, dans le désert d'el-Aḥqâf, où l'on place le château d'Irem *dhât-el-'imâd* (Irem aux colonnes) bâti par Cheddâd ; Thamoûd, originaire du Yémen, puis établi à el-Ḥidjr (Egra, Médâïn-Çâleḥ) ; c'est à cette race que Mahomet, et les musulmans après lui, attribuaient les tombeaux sculptés dans le roc encore visibles aujourd'hui, et qui sont l'œuvre d'Araméens; Djadîs et Ṭasm, provenant également du Yémen et établis entre la Mecque et Médine. Parmi ces anciens peuples, ces traditions citent les *'Amâlîq*, les Amalécites, qu'on dit avoir été expulsés du Yémen par le roi Far'Yanhob. Les Musulmans n'auront probablement eu connaissance de ce peuple que par la Bible. Les Hébreux le considéraient comme très ancien; les Nombres (XXIV, 20) l'appellent « principe des nations »; on le croyait descendre d'un petit-fils d'Esaü (Genèse, XXXVI, 16); les migrations qui se rattachent au nom de Moïse (Exode, XVII, 8-16) l'ont rencontré dans la péninsule sinaïtique et à l'orient de la mer Morte, sans compter qu'il paraît avoir habité au milieu des Chananéens; les Juges (XII, 15) connaissent un mont des Amalécites sur le territoire d'Ephraïm. Les Hébreux furent en guerre continuelle avec lui, du temps de Saül et de David; pour eux, c'était un peuple arabe.

Pénétration d'éléments araméens. — Deux points de l'Arabie ont fourni des inscriptions araméennes; c'est Médâïn-Çâleḥ, nom que l'on donne aujourd'hui à El-Ḥidjr, l'ancienne Egra, et Téïmâ. Le premier a été visité, au cours de son voyage en 1875-1877, par le Révérend Charles Doughty, le second par Charles Huber, d'abord seul, puis en compagnie de M. Euting. El-Ḥidjr est, dans la légende, la capitale des Thamoùdites, ce peuple dont le Qorân fait mention et qui fut détruit en punition de ce qu'il avait méconnu la mission divine confiée au prophète Çâliḥ et tué la chamelle qui en était la preuve vivante. Les parois de rocher qui sont entourées par la vaste plaine désolée d'El-Ḥidjr sont couvertes de façades monumentales taillées à même dans le roc. La croyance populaire en a fait les demeures des Thamoùdites; ce ne sont pourtant que des tombeaux, non pas des sépultures particulières, mais des caveaux de famille : des inscriptions placées au-dessus des portes spécifient les ayants-droit et donnent les noms des fondateurs. Le peuple qui les a construits se nomme lui-même les Nabatéens. La langue des inscriptions est araméenne, mais elle est mélangée d'expressions arabes (comme *kafra* de *kafr* « tombeau ») qui prouvent que la colonisation s'était implantée dans un milieu arabe. Le dieu Aouda de Bostra y est invoqué, ainsi que Dusarès. Les noms de rois sont ceux du royaume nabatéen qui avait Bostra pour capitale. Lors de l'expédition d'Aelius Gallus, Strabon parle des Nabatéens comme d'un peuple puissant établi au centre de l'Arabie. Avec ceux-ci, les Sallémites sont cités sur ces monuments : ce sont les Solymééns dont Étienne de Byzance parle comme alliés aux Nabatéens.

L'inscription de Téïmâ, au nord-est de Médâïn-Çâleḥ, est un monument commémoratif de l'introduction d'un culte étranger, un contrat passé entre les dieux indigènes de la ville d'une part, et d'autre part le nouveau dieu, Salm de Hagam, et la famille sacerdotale attachée à son service. Elle est beaucoup plus ancienne que les inscriptions d'Egra : on la fait remonter à quatre ou six cents ans avant l'ère chrétienne. Elle est gravée en relief, comme les inscriptions

arabes de basse époque, tandis que toutes les autres inscriptions sémitiques sont gravées en creux.

De l'existence de ces monuments, il faut conclure que pendant une période assez longue, les royaumes araméens de la Syrie centrale avaient occupé, à la suite d'expéditions heureuses ou autrement, une notable portion des territoires de l'Arabie du Nord et y avaient établi des centres de population sédentaire considérables. Ils avaient ainsi succédé à ces États thamoudéens ou proto-arabes dont l'existence nous a été révélée par les carnets de voyage de l'infortuné Huber. Les légendes arabes n'ont plus qu'un très faible écho de ces événements.

BIBLIOGRAPHIE

R. P. Antonin **Jaussen**, des Frères prêcheurs [Dominicains]. Coutumes des Arabes au pays de Moab, 1 vol., Paris, 1908.

René **Dussaud**, *les Arabes en Syrie avant l'Islâm*, 1 vol., Paris, 1907 (ch. V à VII, pp. 116-170).

Martin **Hartmann**, *Die arabische Frage*, mit einem Versuche der Archäologie Jemens (forme le t. II de l'*Islamische Orient*), 1 vol., Leipzig, 1909.

W. **Robertson Smith**, *Kinship and marriage in early Arabia*, 1 vol., Cambridge, 1885, 2e éd., augmentée, éditée par Stanley A. Cook, Londres, 1907.

L. **Krehl**, *Ueber die Religion der vorislamischen Araber*, 1 vol., Leipzig, 1862.

J. **Wellhausen**, *Reste arabischen Heidentums*, gesammelt und erläutert, 2e éd., Berlin, 1897.

Fr. W. **Schwarzlose**, *Die Waffen der alten Araber* aus ihren Dichtern dargestellt, 1 vol., Leipzig, 1886.

M. Philippe **Berger**, *l'Arabie avant Mahomet*, d'après les inscriptions (extrait du *Bulletin hebdomadaire* de l'Association scientifique, nos 271 et 272), Paris, 1885.

R. **Brünnow** et A. von **Domaszewski**. *Die Provincia Arabia*, 3 vol. in-4, 1904-1909.

R. **Dussaud** et F. **Macler**, *Voyage archéologique au Safâ* et dans le Djebel ed-Drûz, 1 vol. in-8, 1901.

J. **Halévy**, *les Anciennes populations de l'Arabie*, extension de certaines colonies sabéennes vers le Nord, 1870-1877.

R. P. **Jaussen** et **Savignac**, *Mission archéologique en Arabie*. De Jérusalem au Hedjaz, Médain-Saleh, 1 vol., 1909.

A. **Musil**, *Arabia Petræa*, Moab, Edom, 3 vol., 1907-1908.

CHAPITRE III

HISTOIRE PRIMITIVE DE L'ARABIE

Aussi loin qu'on peut remonter le cours des âges, guidé par les monuments historiques, on trouve les Arabes vivant dans le désert et le parcourant au moyen de chameaux, dont ils ont de nombreux troupeaux qu'ils utilisent pour les caravanes de commerce, et qu'ils louent aux rois d'Assyrie lorsque leurs troupes ont à franchir quelque portion des terres inhabitées. Vers le troisième millénaire avant notre ère, on croit saisir la trace de migrations de peuplades sémitiques ; les Chananéens apparaissent en Syrie et en Palestine, où les Phéniciens, venus des côtes du golfe Persique, vont fonder de célèbres cités commerciales, développer la navigation, supplanter la civilisation égéenne et frayer la route maritime de l'Occident ; les Hycsos pénètrent en Égypte, en conquièrent une partie et fournissent des rois au pays. Les Arabes du désert, les Bédouins, n'ont pas encore d'histoire. Cependant ils vont fonder des villes, s'y établir et constituer des États dont le commerce sera la principale richesse.

Ce n'est, au plus tôt, qu'au huitième siècle que l'on constate l'existence, dans le sud de la péninsule, d'un puissant royaume, celui des Minéens ou peuple de Ma'în, dont on a, depuis l'exploration de cette contrée par M. J. Halévy, des inscriptions.

On n'est pas encore arrivé à fixer l'âge de ces monuments, et partant il n'y a qu'incertitude autour de l'époque où ont pu régner les vingt-cinq rois dont on a déchiffré les

noms ; l'école allemande de MM. Winckler, Hommel et Otto Weber a supposé que ce royaume a duré du quatorzième au septième siècle avant notre ère ; mais il convient de faire les plus expresses réserves à l'endroit de cette chronologie, à cause de la tendance bien connue de l'esprit humain à attribuer la plus haute antiquité possible aux documents livrés par les découvertes, quand ils ne sont pas datés. La date de 1500 adoptée par cette école est certainement trop haute : l'alphabet n'était pas encore inventé et les Minéens, par conséquent, ne pouvaient s'en servir. La mention de l'Assyrie dans ces textes épigraphiques ne permet pas non plus de les faire descendre trop bas. Somme toute, suivant l'heureuse expression de M. René Dussaud, « on restera dans la vraisemblance historique en classant provisoirement les plus anciens textes minéens au huitième siècle avant notre ère », ce qui est précisément l'époque où les Assyriens entrent en contact avec les Arabes.

A ce moment, dans le sud de la péninsule, la situation est la suivante. Dans le Djauf du sud fleurit le royaume dont les chefs s'intitulent « rois de Ma'în »; leur capitale est Karnâwou (la Karna d'Eratosthène) ; d'autres villes, Yathil, Nachk, Nechan, Ḥarim, Kamna, jouent un rôle important. Au sud de cet État se trouve celui des Qatabanites ; à l'est, celui des Ḥaḍramautites ; ils ont aussi des rois, et sont en paix avec Ma'în. Dans le nord-ouest, sur le territoire du Madian biblique et sur la route du commerce de la Méditerranée, nous constatons l'existence d'une colonie de Ma'nites, que nous appelons Minéens pour plus de commodité : cette dernière expression est tirée de la traduction de la Bible en grec par les Septante. C'est dans les inscriptions minéennes du Nord que l'on a trouvé, pour désigner le prêtre de la divinité, l'expression *lèwi* qui a fait penser aux Lévites des Hébreux. On a fait remarquer, en effet, l'influence de Yethro, prêtre madianite et beau-père de Moïse, sur le prophète hébreu ; celui-ci va le retrouver au Sinaï, et sur ses conseils une organisation s'établit ; on institue des juges. Il se peut que la tribu de Lévi tire de là l'origine de son nom.

C'est à cette époque que les Assyriens, dans leurs luttes contre l'Égypte, font mention des Arabes, appelés *Aribi* dans les inscriptions cunéiformes. Ces monuments nous parlent encore de deux États situés dans l'Arabie du Nord et appelés l'un *Mousri* et l'autre *Melouḥḥa*. Nous ne savons pas ce qu'est le second ; quant au premier, il est aisé à rapprocher de *Mousran*, nom que porte la colonie des Minéens du Nord dans les inscriptions. Or ce nom est bien voisin du nom sémitique de l'Égypte, hébreu *Miçrâïm*, arabe *Miçr*. On en a conclu hâtivement que dans un grand nombre de passages de la Bible, là où il est question de l'Égypte, il faut plutôt entendre l'État arabe de Mousri ; cette hypothèse, qui jouit actuellement d'une grande faveur en Allemagne, conduit à des absurdités qui ont été relevées par M. J. Halévy (1). Quoi qu'il en soit, il est certain que le pays appelé *Mousri* dans les textes assyriens correspond au *Mousran* des inscriptions minéennes et désigne le territoire des Madianites.

Le roi d'Assyrie Tiglat-Pileser III (745-727) établit un chéïkh arabe, nommé Idibi'il, comme vice-roi de Mousran ; si l'on prend ce dernier nom comme synonyme, géographiquement, de territoire des Madianites, il faut en conclure que le roi d'Assyrie avait mené campagne contre les Arabes du désert et soumis une partie de leur territoire. Ce chéïkh arabe, très indépendant, se révolte constamment.

Sous Sargon (721-705) on trouve cité Pir'ou, roi de Mousri; il se révolte et il est châtié. Le rapprochement de Mousrî avec le nom sémitique de l'Égypte, d'une part, et de Pir'ou avec l'appellation également sémitique des rois d'Égypte, Pharaon, est bien singulier. Cependant, au rapport des auteurs musulmans eux-mêmes, il y eut des rois arabes qui portèrent le nom de Far' (Fir', Fari'), qui est la même chose. Ces mêmes textes (la grande inscription de Khorsabad) nomment une reine des Arabes, Chamsi, et Itamara le Sabéen, qui n'a pas le titre de roi. Il semblerait, pour ce dernier, qu'il n'y aurait pas de rois sabéens à cette époque ;

(1) *Revue sémitique*, t. XI, 1903, p. 301 et suiv.

mais cela ne prouve rien, car, ainsi que l'a fait remarquer M. Dussaud, dans les textes de Tiglat-Pileser III (738 et 734), Panammou est appelé « le Samaléen », bien que les textes de Zindjirli, gravés sous son règne, lui donnent la qualification de roi ; la seule conclusion à en tirer, c'est que ce dernier titre n'était pas reconnu à ces princes par la chancellerie de leur suzerain.

L'inscription d'Asar-Haddon, où l'on a voulu voir le récit d'une campagne en Arabie, présente des indications intéressantes. Le roi d'Assyrie raconte que, dans sa dixième expédition, il s'est tourné vers un peuple dont le nom assyrien manque, à raison d'une lacune, mais qu'on nomme Kusi et Muṣur dans une autre langue dont le nom est également absent. Les Kouchites sont bien l'Éthiopie, non encore colonisée par des Sémites (bien entendu cela n'a eu lieu que beaucoup plus tard), et ses colonies sur les deux rives de la mer Rouge ; il faut bien admettre ce dernier point, sinon on ne pourrait comprendre comment Ba'al, roi de Tyr, se serait fié à Tarkoû, roi de Kusi, son ami, c'est-à-dire son allié. Asar-Haddon fait le siège de Tyr ; puis il expédie son camp de Muṣur vers Meluḫḫa ; ce passage est difficile à comprendre, car on ne sait point ce qu'est Meluḫḫa. Ensuite vient le récit de la traversée du désert ; le roi se rend « jusqu'à la ville de Rapihi (Rafâḥ) à côté du ruisseau de Muṣur (le ruisseau d'Égypte, Wâdi'l-'Arîch, appellation traditionnelle de la limite entre Chanaan et l'Égypte), lieu où il n'y a pas de fleuve ». Les souffrances et les privations de l'armée obligent les troupes à boire l'eau des puits. Ensuite il est question des « chameaux des rois d'Aribi » fournis évidemment par leurs propriétaires pour la traversée du désert où l'armée rencontra des serpents à deux têtes qui causaient une blessure mortelle (1).

Comme l'a fait à juste titre remarquer M. J. Halévy, il semble bien que ce texte relate une expédition à travers le désert qui sépare l'Égypte de la Palestine et dont la tra-

(1) Comparer ce que dit Hérodote, II, 75 et III, 107, 109 des serpents ailés de l'Arabie.

versée a toujours offert de grandes difficultés aux armées qui s'y engageaient : c'est ainsi qu'Hérodote (III, 7), en parlant de l'armée de Cambyse, qui avait à traverser le même désert pour entrer en Égypte, nous apprend que le roi des Perses s'entendit avec celui des Arabes pour pouvoir le franchir.

C'est en effet le seul endroit, comme le fait remarquer le père de l'histoire, « par où il soit possible de pénétrer en Égypte », par terre, en venant de la Syrie ; « c'est un vaste désert d'environ trois jours de marche, d'une très grande sécheresse et aridité ». Cambyse, suivant les conseils de Phanès d'Halicarnasse, ce chef des troupes auxiliaires grecques d'Amasis qui, mécontent du Pharaon, s'était enfui chez les Perses, « fit prier par ses ambassadeurs le roi des Arabes de lui procurer un passage sûr, et il l'obtint après qu'on se fut juré une foi réciproque. Lorsque le roi d'Arabie eut conclu le traité avec les ambassadeurs de Cambyse, il fit remplir d'eau des peaux de chameaux et en fit charger tous les chameaux qu'il y avait dans ses États. Cela fait, on les mena dans les lieux arides, où il alla attendre l'armée de Cambyse ». Le parallélisme absolu du récit d'Hérodote et de l'inscription d'Asar-Haddon montre qu'il s'agit, dans les deux cas, de la traversée du désert d'el-'Arîch entre l'Égypte et la Palestine.

Rois de Qatabân. — Les inscriptions de Qatabân connues proviennent de la région située entre Ma'reb et Chabwat. Avant les rois, il y eut des *moukarrabs,* tels que Yada'ab Dhabyân et Chahîr Yagoûl ; puis les rois Yada'ab Dhabyân, probablement le *moukarrab* devenu roi ; Chahîr Yagoûl Youhargib qui n'est pas le même que le précédent, car le nom du père est différent, Warawil Ghaîlân Yuhan'im, contemporain de Karibaïl Wâtir, *moukarrab* de Saba, Chahîr Ghaïlân.

Vers 30 après J.-C., il y a un royaume de Qatabân indépendant ; il n'est plus nommé postérieurement à cette date.

Rois du Ḥadramaut. — Le Ḥadramaut, avec son principal port de Kané, entrepôt du transit de l'Inde, et sa capitale

Chabwat, l'ancienne Sabota, était une dépendance du royaume de Ma'în ; une des branches de la dynastie royale y régnait et c'est à elle que l'on doit rattacher les noms de Çadouq-il et de son petit-fils Ma'dì-Karib, contemporain de son cousin Abîyadi Yâthi', roi de Ma'în, qui vivait au moment de l'invasion des Perses en Égypte (525 av. J.-C.). Puis un long silence, et enfin on retrouve le nom du Hadramaut dans la titulature des rois de Saba.

D'autres places encore ont eu des rois locaux, plus ou moins vassaux d'États plus considérables ; ainsi Kaminahoû, visitée par J. Halévy, entre Yrthil et Ma'în, Haram, à l'est, sur le Khârid, la tribu de Sam'â, Maryab, Arbâ', Ausân, les tribus de Mawân, Noûchân, Ra'nân (ou er-Ra'n).

L'histoire légendaire du Yémen a pour point de départ les allusions qui y sont faites dans le Qorân, savoir : « le peuple de Tobba' (1) », Bilqîs (2), la destruction de Ma'reb par la chute de la digue (3).

Deux groupes sont à déterminer dans la légende musulmane : les histoires relatives à la dynastie de Zhafâr (celles des Tobba') et l'histoire légendaire des temps préhistoriques.

Les vagues souvenirs que les indigènes ont pu conserver de ces anciens temps se trouvent complétés par les listes de rois retrouvées sur les inscriptions, depuis que les rois de Saba et de Dhou-Raïdân ont pris le titre plus complet de rois de Saba, Dhou-Raïdân, Hadramaut et Yéménât, c'est-à-dire depuis le règne de Chamir Youhar'ich, commençant entre 274 et 281 de l'ère chrétienne. Hadhâd, roi de Ma'reb, institue sa fille Bilqîs en qualité d'héritière de son trône, mais il désigne comme le plus capable de succéder à celle-ci Yâsir ben 'Amr, le Yâsir Yuhan'im des inscriptions, d'une autre origine que la lignée royale, et qui peut-être gouvernait déjà du vivant de Bilqîs.

Yâsir Yuhan'im envoie dans le Maghreb une armée qui est engloutie dans le sable ; il fait dresser une statue d'airain

(1) Qor., ch. XLIV, v. 36, et L, v. 13.
(2) Qor., ch. XXVII, v. 22-45.
(3) Qor., ch. XXXIV, v. 14-18.

avec l'inscription en caractères *mosnad* (sabéens) : « Il n'y a pas de chemin au delà. » Chamir détruit la capitale de la Sogdiane, nommée depuis Samarcande. El-Aqran, son fils, mène des expéditions dans le territoire des Romains et y est enterré. Son fils est Tobba', le premier de cette série ; il guerroie contre les Turcs, se met en route en passant entre les deux montagnes de Ṭayy (Adjà et Selmà), arrive en Chine par Anbar et laisse dans le Tibet des troupes dont les descendants vivent encore là-bas.

Melikî-Karib, faible et peu guerrier, eut pour fils As'ad Abou-Karib, grand astrologue et guerrier, tué par des peuples révoltés. Après lui viennent ses deux fils Hassân et 'Amr, dont le second porte le surnom de *Mauthabân* « perclus, sédentaire ». Puis un interrègne : 'Abd-Kulâl ben Mathwab était chrétien, mais secrètement, sinon il aurait changé son nom théophore contre un autre mieux approprié ; il régna soixante-quatorze ans. On trouve bien une inscription dans laquelle un 'Abd-Kulâl invoque Dieu sous l'appellation d'er-Raḥmân qui paraît spéciale aux chrétiens d'avant l'Islam, mais il n'est pas sûr que ce soit le même.

Un fils de Ḥassân, nommé Tobba', aurait régné après lui, selon Ibn-Qotéïba, mais la légende ne le nomme pas comme roi ; ensuite vient le fils d''Abd-Kulâl, nommé Marthad ; après lui le Yémen échappe aux Ḥimyarites.

On trouve dans Ṭabarî un récit qui pourrait bien être l'origine de la légende qui fait du roi Chamir un conquérant de l'Asie centrale. Tobba', fils de Ḥassân, envoie le fils de sa sœur, el-Ḥârith ben 'Amr ben Ḥodjr el-Kindî, dans le territoire de Ma'add et du côté de Ḥîra ; puis lui-même se rend dans cette dernière ville pour défendre le Kindite, son neveu, contre le Sassanide Qobâd ; sans trop s'avancer, il reste dans le voisinage de la ville et envoie contre le roi de Perse le fils de son frère, Chamir Dhou'l-Djanâḥ, et Qobâd périt ; puis le roi arabe expédie Chamir vers le Khorasan, en même temps qu'il dirige son propre fils Ḥassân vers la Sogdiane ; un autre neveu à lui, Ya'four, prend la direction du territoire romain, et fait campagne contre Rome et Constantinople. L'expédition de Chine, menée par Ḥassân, rapporte de riches

trésors; Tobba' rentre dans son pays et y meurt après avoir embrassé l'islamisme (1).

Ce roman est peut-être un écho populaire des récits rapportés en Arabie par des mercenaires arabes et yéménites au service de rois de Perse, que le besoin de défendre la frontière du nord-est toujours menacée par les nomades turcs avait obligé les Perses à cantonner sur les bords de l'Oxus et du Yaxartes.

Légende de la digue de Ma'reb. — Placés en face des ruines de la digue de Ma'reb, dont la destruction est mentionnée dans le Qorân, les Arabes se demandèrent, sans pouvoir y répondre, quel était l'auteur de ces constructions. Les Himyarites racontaient que le mérite en revenait à Bilqîs, reine de Saba, dont il était fort naturel d'admettre qu'elle était la même que la célèbre reine de Saba qui vint rendre visite à Salomon ; les autres habitants du Yémen disaient toutefois que cette reine n'avait fait que réparer la digue, et que la construction en remontait au fabuleux Loqmân, second fils d''Âd. Le nom de ce monument, dans le Qorân, est *'arim* : c'est le mot ḥimyarite qui signifie « digue » et figure en effet dans les deux inscriptions relevées par Glaser. Les Arabes en ont fait un nom propre : *sêïl el-'arim* désigne la destruction de la digue de Ma'reb, emportée par les flots (Qorân, ch. XXXIV, v. 15).

Il est incontestable que la prospérité de la contrée était intimement liée à l'existence de cette digue : inhabitable avant son installation, elle est restée presque inhabitée depuis que l'*'arim* n'existe plus. La tradition dit que l'idée du barrage vint de ce que l'eau des pluies formait dans les montagnes des torrents désastreux qui disparaissaient presque aussitôt qu'ils s'étaient montrés. Quand on eut capté les eaux qui dévalaient des hauteurs, la situation changea d'aspect. Le pays se couvrit de jardins et de prairies ; on dit même qu'un voyageur pouvait le parcourir en entier à l'ombre, tellement les arbres se pressaient les uns contre les autres ; un vrai paradis, tel que l'imagination se

(1) Tabari, *Annales*, I, 881-892 ; Hartmann, *Arab. Frage*, p. 135.

plait à en créer dans les pays inondés de soleil. Un personnage mythique, 'Amr ben 'Amir, surnommé Mozaïqiyâ (de la racine *mazaq*, « déchirer », à cause de son habitude de déchirer ses vêtements chaque soir, ne voulant pas les porter une seconde fois, conte populaire forgé sur la signification du nom), qui appartenait à la tribu d'Azd et gouvernait à Ma'reb, fut avisé miraculeusement de la prochaine rupture du réservoir ; il quitta le pays avec la tribu d'Azd et une grande partie des tribus yéménites, qui émigrèrent vers le nord où elles entrèrent en contact avec les Arabes descendant de Ma'add. Son frère 'Amrân, qui était devin, avait pour femme Zharîfat el-Khéïr, également devineresse, qui eut un songe : elle vit un gros nuage d'où sortirent des éclairs nombreux ; la nuée creva, des torrents d'eau se répandirent. Zharîfa en conclut la disparition prochaine du réservoir qui abreuvait le pays. Sur ses indications, 'Amr alla visiter la digue et vit un rat qui détachait avec ses pattes un bloc que cinquante hommes n'auraient pu remuer. Sûr alors que la prospérité du pays était terminée, il se décida à partir, et entraîna avec lui les habitants du pays.

Légende de Dhou-Nowas. — En himyarite, Dhou-Nowâs signifie « possesseur d'une localité ou d'un château nommé Nowâs », tandis qu'en arabe classique il est difficile de le prendre pour autre chose que « le possesseur de longues boucles de cheveux pendantes ». Il n'en faut pas plus pour que, l'imagination aidant, il se crée toute une légende, en l'absence de souvenirs historiques. Néanmoins il est curieux que ce roi soit désigné sous le nom de son pays ou de son clan, au lieu de son nom propre, qui est inconnu ; cela a pu faire penser que, contrairement à la tradition, qui voit en lui un descendant de la famille légitime, il pouvait être un intrus. Il adopta le judaïsme et persécuta les chrétiens, sans doute pour des motifs politiques. On raconte que, pendant une expédition en Syrie de Hassân, roi de Saba, un individu, nommé Dhou-Chanâtir, s'empara du trône qu'il souilla par des actes honteux ; il attirait dans son palais les jeunes gens des premières familles du pays et satisfaisait sur eux ses passions ignobles. Un prince de la famille royale, introduit

auprès du roi, le frappa d'un poignard qu'il avait caché sous ses vêtements, lui coupa la tête et proclama sa vengeance sur la place publique. L'armée et le peuple, délivrés du tyran, élurent roi son meurtrier.

Légende de la persécution des chrétiens de Nedjrân. — Dhou-Nowâs appartenait, comme nous venons de le dire, à la religion juive ; peut-être portait-il les cheveux des tempes bouclés, à la façon des Juifs de Pologne, ce qui expliquerait le sens donné à son surnom par les Arabes. Il voulut convertir les habitants de Nedjrân, qui étaient chrétiens ; comme ils refusèrent d'apostasier, Dhou-Nowâs fit creuser des fosses profondes *okhdoûd* dans lesquelles on alluma de grands feux, et vingt mille personnes y furent jetées. Tout cela découle d'un passage du Qorân (ch. LXXXV, v. 4) amplifié par les commentateurs et interprété par le vague souvenir d'un fait qui semble historique : la prise de Nedjrân par Dhou-Nowâs en 523 de notre ère, à laquelle fait allusion la lettre de Siméon, évêque de Beth-Archâm [1]. Le chef sabéen y était entré sur la foi d'un traité : à peine maître de la ville, il la livra au pillage et fit brûler l'église avec les prêtres et le peuple qui s'y était réfugié ; les ossements de l'évêque Paul, mort en odeur de sainteté, furent déterrés et jetés dans un bûcher. Revenons à la légende. L'un de ceux qui échappèrent au supplice alla se réfugier à la cour de l'empereur de Constantinople ; celui-ci, saisissant cette occasion d'entrer en rapports avec le pays inconnu d'où provenaient les aromates, et que l'expédition manquée d'Aelius Gallus avait rendu encore plus mystérieux, entra en correspondance avec le roi d'Abyssinie, qui était chrétien. Une expédition fut résolue : il est clair que les Romains mirent une flotte à la disposition des Éthiopiens, qui sans cela auraient été fort embarrassés de traverser la mer Rouge. Sous les ordres d'Aryâṭ, le corps expéditionnaire mit en fuite les Sabéens pris à l'improviste. Dhou-Nowâs, ne voyant aucun moyen d'échapper, poussa son cheval dans la mer et s'y noya. Ce fut la fin du royaume sabéen : le Yémen

(1) Assemani, *Bibl. or.*, I, 364-379.

devint une province dépendant de l'Abyssinie. Procope (*De bello persico*, l. I, ch. xx) nomme Esimiphaios (Somaïfa', nom attesté par des inscriptions), le lieutenant du Négus chargé de gouverner le Yémen.

Légende d'Abraha. — Aryâṭ vit se soulever contre lui un de ses officiers, nommé Abraha, autrefois esclave d'un marchand romain à Adulis, et qui lui proposa un combat singulier en présence des deux armées rangées en bataille (tactique familière à l'épopée iranienne, qu'on est bien étonné de rencontrer en pareils lieu et temps). Aryâṭ consentit, mais il fut poignardé par un esclave au moment où il venait de couper avec son sabre la figure de son adversaire, depuis lors surnommé el-Achram (au nez fendu). Abraha, devenu maître du Yémen, fit élever à Çan'â une église si belle qu'elle est restée connue sous le nom par excellence d'el-Qalîs (*ecclesia*). Deux Arabes païens de la tribu des Qoréïchites souillèrent le sanctuaire, une veille de fête, en y déposant des excréments. Abraha, ayant su quels étaient les auteurs du sacrilège, jura d'aller démolir le temple de la Ka'ba pour mettre fin aux réunions annuelles qui s'y faisaient. Il rassembla une armée considérable dont il prit le commandement, monté sur un éléphant que la légende appelle Maḥmoûd (d'où *mammouth*) et qui est resté célèbre dans les souvenirs de l'Arabie antéislamique : un chapitre du Qorân s'appelle *soûrat-el-Fîl*, du mot *pîl* « éléphant » emprunté au persan.

Arrivé à Ṭâïf, Abraha razzia tous les troupeaux des gens de la Mecque, parmi lesquels se trouvaient deux cents chameaux appartenant à 'Abd-el-Moṭṭalib, le grand-père de Mahomet. Celui-ci alla les réclamer au général abyssin, qui crut que le suppliant venait lui demander d'épargner le temple, source de la richesse du pays. « Les chameaux sont à moi, répondit le Mecquois, et la Ka'ba appartient à Dieu qui saura bien la défendre ; on a déjà essayé de la détruire, mais sans succès. » 'Abd el-Moṭṭalib, ayant obtenu la restitution de ses chameaux, se retira dans les montagnes ainsi que les autres habitants de la ville. Abraha voulut entrer à la Mecque, mais l'éléphant sur lequel il était monté s'y

refusa absolument. Si on le tournait du côté de la Syrie ou du Yémen, il se mettait en marche d'un pas allègre; dès qu'on le ramenait vers la Ka'ba, il s'agenouillait comme pour en adorer le véritable maître. L'armée abyssine battit en retraite, et fut décimée par les oiseaux *abâbîl* (*Qor.*, CV, 3) dont chacun portait dans le bec une petite pierre de la grosseur d'une lentille qu'il laissa tomber sur les soldats : ceux-ci furent transpercés par ces frondes d'un nouveau genre. Tous ceux qui échappèrent périrent dans le désert; Abraha, rentré à Çan'â, ne tarda pas à y périr d'une douloureuse maladie.

Ses deux fils, Yaksoûm et Masroûq, lui succèdent l'un après l'autre : débauchés, tyrans, ils mécontentèrent leurs sujets arabes, qui complotèrent une révolte et chargèrent Séïf, fils de Dhou-Yazan, d'aller négocier leur délivrance avec les Romains et les Perses. Auprès des premiers, une ambassade de ce genre n'avait aucune chance de réussir : les Abyssins étaient leurs alliés naturels. Séïf se tourna vers la Perse, où régnait Chosroès II (Khosrau Parwîz). Reçu dans la grande salle d'audience de Ctésiphon qui, malgré les tremblements de terre, est encore en partie debout aujourd'hui (Tâq-Kisra au sud de Bagdad), Séïf eut à vaincre les répugnances du monarque, qui craignait d'aventurer ses troupes dans un pays aride; mais en distribuant immédiatement au peuple les présents que lui offrait le souverain, le chef arabe lui fit croire que l'or et l'argent étaient dans son pays aussi abondants que les pierres des montagnes. Wahriz fut mis à la tête des troupes perses qui débarquèrent au Yémen, et dans une bataille qui eut lieu, Masroûq fut percé d'une flèche lancée par le général perse. Depuis lors le Yémen fut gouverné par les Perses après l'avoir été par les Abyssins; cet état dura jusqu'à la conquête musulmane.

Rois de Ma'in.

I. Yatha'il Çâdiq.
Waqah-il Yâthi'.
Ilîyafa' Yâchir.
Ḥifnum Riyâm.
II. Ilîyafa' Yâthi'.
Abîyada' Yâthi'.
Waqah-il Riyâm.
Ḥifnum Çâdiq.
Ilîyafa' Yatoûch.
III. Iliyafa' Wâqih.
Waqah-il Çâdiq.
Abîkarib Yâthi'.
'Ammiyada' Nâbiṭ.
IV. Ilîyafa' Riyâm.
Haufâ'atht.
V. Abîyada'.
Khâlîkarib Çâdiq.
Ḥifn Yâthi'.
VI. Yatha'il Riyâm.
Tobba'karib.
VII. Abîyada'.
Ḥifnum.

Mukarrabs.

I. Dhamar'alâ.
Sumhu'alâ Yanoûf.
Kariba'il Wâtir.
Yatha'-amar Bayyin.
II. Sumhu'alâ.
Yada'il Dhâriḥ.
Yatha'amar Wâtir.
Sumhu'alâ Yanoûf.
Yatha'amar Wâtir.
Yada'il Bayyin.
III. Yatha'amar.
Karibaïl Bayyin.
Sumhu'alâ Yanoûf.

Rois de Saba.

I. Sumhu 'alâ Dhâriḥ.
Ilicharaḥ.
Karibaïl.
II. Yatha'amar.
Karibaïl Wâtir.
Yada'il Bayyin.
III. Wahab-il Yaḥoûz.
Karibaïl Wâtir Yuhan'im.
IV. Wahab-il.
Anmârum Yuhamin.
V. Dhamar'alâ Dhâriḥ
Nachakarib Yuhamin.
—
Wâtirum Yuhamin.
—
Yakrubmalik Wâtir.
—
Yarîm Aïman.

Dynastie des Ḥamdanides de Saba.

Aus-Lât Rafchân.
Yarìm Aïman.
Bârig Yuharḥib.
'Alhân.
Cha'ïr Autar, / Yarìm Aïman, fils d''Alhan.

Autre groupe.

Fari'Yanhab.
Ilîcharaḥ Yaḥḍib, Yazil Bayyin, ses fils.
Nacha-Karib Yaman Yuharḥib.

Rois de Saba et du Hadramaut.

I. Yâsir Yuhan'im (vers 270 J.-C.).
Chamir Yuhar'ich (vers 281).
Dhamar'alâ Bayyin.
Karibaïl Wâtir Yuhan'im.
Hâlik-amar.
Dhamar'alâ Dhâriḥ.
II. La'z Naufân Yuhaçdiq.
Yâsir Yuhaçdiq.
Dhamar'alâ Yuhabirr (Yahbar).

Dynastie Ḥimyarite.

Malikikarib Yuhamin (vers 378).
Dhâri-Amar Aïman, Abou Karib As'ad, ses fils.
Charaḥbil Ya'four (451).
Charaḥbil Yakkuf (460-480?)
Luḥai'at Yanoûf (480-510?), Dhou-Chanâtir.
Ma'dî Karib Yan'am.
Dhou-Nowâs (renversé en 525).

Rois de Qataban.

Yada'ab Dhabyân.
Chahir Yagoûl.
Haufâ'amm.
Chahir Yagoûl Yuhargib.
Waraw-il Ghailân Yuhan'im.
Abichabam.
Chahir Ghailan.
Bi'amm.
Dhamar-'alâ.
Yada'ab Yagoul.

BIBLIOGRAPHIE

D. H. **Müller**, *Die Burgen und Schlösser Südarabiens*, II, Vienne, 1879 (Comptes rendus de l'Académie impériale des Sciences).

J. H. **Mordtmann**, *Zur südarabischen Altertumskunde*, III. Die Könige von Me'în (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XLVII, p. 407 et suivantes).

Otto **Weber**, *Das Alter des minäischen Reiches*. Bemerkungen zur minaïschen Königsliste (dans les *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, 1901, p. 1 et suivantes).

Nielsen. *Neue katabanische Inschriften* (mêmes *Mitteilungen*, 1906, p. 250).

Glaser, *Die Abessinier in Arabien und Afrika*, 1 vol., Munich, 1897.

Glaser. Zwei Inschriften über den Dammbruch von Mârib (*Mitteilungen der Vorderasiat. Gesellschaft*, 1897, 6), Berlin.

Martin **Hartmann**, *Die arabische Frage* (der Islamische Orient, t. II), Leipzig, 1909, p. 126 et suivantes.

Alfred von **Kremer**, *Ueber die südarabische Sage*, Leipzig, 1864.

Hommel, *Aufsätze und Abhandlungen*, II. Südarabische Alterthümer, Munich, 1900.

H. **Derenbourg**, *les Monuments sabéens et himyarites de la Bibliothèque nationale*, Paris, s. d. (1891).

H. **Derenbourg**, *le Poète anté-islamique Imrou'oul-Kais et le dieu arabe Al-Kais* (Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études, sciences religieuses, VII), 1896.

C. **Doughty**, *Documents épigraphiques recueillis dans le nord de l'Arabie*, 57 planches, in-4, 1893.

H. **Huber**, *Inscriptions recueillies dans l'Arabie centrale*, 1878-1882, 11 planches, in-8, 1884.

Du même, *Voyage dans l'Arabie centrale*, in-8, 1885.

E. **Littmann**, *Zur Entzifferung der thamudenischen Inschriften*, nebst einem Anhange über die arabischen Stammzeichen, in-8, 1904.

L. **Caetani**, *Studi di storia orientale*, vol. 1, Islam e Cristianismo, l'Arabia preislamica, gli Arabi antichi, in-8, Milan, 1911.

CHAPITRE IV

LES ROIS DE GHASSAN ET DE HIRA

Rois de Ghassan. — La famille de Ghassan, que nous voyons dominer sur les limites de la Syrie au sixième siècle, était originaire du sud de l'Arabie. Elle tirait son origine d''Amr ben 'Amir, surnommé Mozaïqiyà, que les habitants de Yathrib reconnaissaient aussi comme un de leurs aïeux. C'est Djafna, fils d''Amr, qui est l'ancêtre éponyme de la famille, d'où l'appellation de Fils de Djafna familière aux poètes antéislamiques. Le premier de cette famille qui porta le titre de roi fut Abou-Chamir el-Ḥârith ben 'Amr, qui portait le surnom de Moḥarriq connu également par la dynastie des Lakhmides de Ḥira. Une bataille gagnée sur les Ḍadjà'ima (pl. de Ḍodj'om, descendants du Ζώκομος de Sozomène), chrétiens et phylarques de Syrie, donna à la famille de Ghassân une prépondérance qui fut reconnue par l'empereur Anastase (491-518). Djabala est cité par Théophane comme ayant fait des incursions en Palestine vers l'an 500; c'est lui qui est probablement le père d'el-Ḥârith ben Djabala.

El-Ḥârith est le premier prince de la dynastie dont l'existence soit historiquement sûre. En avril 528, au rapport de Jean Malala, il défait le roi de Ḥira, el-Moundhir. Comme phylarque de Palestine, il prend part à la lutte contre les Samaritains révoltés (529). Pour enrayer les entreprises d'el-Moundhir, chef des Arabes inféodés à l'empire sassanide, Justinien lui donne le titre de roi et le met à la tête d'un groupement de Bédouins. Il combattit les Perses sous Béli-

saire, qui perdit la bataille, le 19 avril 531. Dix ans plus tard, il accompagnait encore le grand général byzantin; il passa le Tigre avec lui et s'en retourna après avoir ravagé le pays. Entre temps il luttait contre Ḥîra ; il défendit contre el-Moundhir les tribus arabes du désert de Palmyre que celui-ci voulait contraindre à lui payer tribut, et lui livra bataille sur la *strata* ou route militaire de Damas à Palmyre ; dans une autre lutte (vers 544) un de ses fils tomba aux mains d'el-Moundhir et fut sacrifié à la déesse el-'Ozzâ, au dire de Procope : une grande victoire (juin 554) à El-Ḥiyâr près de Qinnasrîn le débarrassa de son ennemi, qui resta sur le champ de bataille. En novembre 563, el-Ḥârith se rendit à Constantinople pour y régler, d'accord avec l'administration impériale, l'ordre de succession de ses fils ; l'apparence imposante du phylarque bédouin produisit sur le peuple et jusque dans l'entourage de l'empereur la plus profonde et la plus durable impression. Il y obtint la nomination de Jacques Baradée et de Théodore en qualité d'évêques pour les territoires syro-arabes, où les monophysites étaient en majorité, assurant ainsi un point d'appui à cette hérésie, menacée de disparaître devant l'hostilité des orthodoxes. Si l'histoire de Samau'al ben 'Adiyâ, seigneur de Téïmâ, auquel Imrou'oul-Qaïs avait confié ses cuirasses et qui refusa de trahir ce dépôt, a quelque fondement historique, c'est au même el-Ḥârith qu'elle se rapporte.

El-Ḥârith ben Djabala mourut, probablement en 569 ou tout au plus au commencement de 570, après quarante ans de règne ; il fut remplacé par son fils el-Moundhir (Alamoundaros des historiens byzantins) qui eut affaire, dès le début, avec les entreprises des Arabes de Ḥîra ; il vainquit leur roi Qaboûs le 20 mai 570, probablement à 'Aïn Obâgh, lieu et combat célébrés par les poètes ; mais il ne fut pas soutenu par l'empereur Justin II qui, non content de lui supprimer les subsides qu'il recevait, voulut encore le faire périr par ruse. Aussi el-Moundhir se révolta-t-il et resta-t-il trois ans sans obéir aux ordres de Constantinople. Les Arabes inféodés aux Perses ayant repris l'avantage et pillant les territoires romains, il fallut bon gré mal gré se rac-

commoder avec le phylarque ; la réconciliation eut lieu au tombeau vénéré de Saint-Serge à Roçâfa (Sergiopolis), où le patrice Justinien avait été spécialement envoyé. La mort de Justin (6 oct. 578) facilita le rapprochement, et quand, deux ans plus tard, le roi bédouin se rendit dans la capitale avec deux de ses fils, il fut reçu avec de grands honneurs par l'empereur Tibère II qui remplaça le diadème (*iklîl*) que portait jusque-là le chef arabe par une tiare (*tâdj*). Un coup heureux le mit en possession de Ḥîra, qu'il brûla en emportant un riche butin ; le souvenir de cet événement a été conservé dans les vers d'un poète qui appartenait au parti vaincu, le chrétien 'Adî ben Zéïd ; celui-ci ne manque pas de rappeler que si el-Moundhir a réussi dans son entreprise, c'est que le roi de Ḥîra était absent.

Cependant, comme on lui attribuait, à Constantinople, l'échec de la campagne de 580 dirigée par le comte d'Anatolie, Maurice, qui avait trouvé rompu le grand pont sur l'Euphrate et expliquait ce fait par des intelligences entretenues avec l'ennemi du côté du prince de Ghassân, on résolut de s'emparer de lui, et l'on profita de l'inauguration de l'église de Ḥawârin, dans le désert entre Damas et Palmyre, pour se saisir de sa personne : il fut d'abord interné dans la capitale, puis exilé en Sicile sous le règne de Maurice.

Son arrestation ayant entraîné la suspension des subsides payés à sa famille, ses quatre fils se soulevèrent sous la direction de l'aîné, en-No'mân, ravagèrent le pays et effrayèrent tellement la garnison de Bostra qu'elle leur remit les armes de l'arsenal et les biens laissés par leur père. Tibère II, qui vivait encore, organisa une expédition dirigée par le syrien Magnus, qui attira en-No'mân dans une entrevue et le garda prisonnier ; transporté à Constantinople, il y fut interné.

Le groupement des Arabes sur les frontières romaines, si péniblement obtenu, se rompit du coup : les tribus se fractionnèrent en quinze parties sous des chefs différents, dont la plupart reconnurent la suprématie des Perses. L'anarchie se rétablissait dans le désert, et ceux qui étaient passés à l'ennemi offraient encore le plus grand danger pour les

frontières. Parmi les chefs de la famille de Djafna qui sont cités par les poètes et en particulier Nâbigha edh-Dhobyânî, il convient d'admettre l'existence d'un el-Ḥârith le jeune, dont le fils 'Amr ben el-Ḥârith a été également l'objet des louanges des versificateurs ; le frère de celui-ci, en-No'mân, est encore cité par Nâbigha. La conquête de la Syrie par Khosrau Parwiz (613-614) mit fin au royaume des Ghassanides.

L'histoire musulmane nous parle encore d'un descendant de la famille de Djafna, Djabala ben el-Aïham, qui régnait à Doûmat el-Djandal et lutta contre le général Khâlid; nous ignorons quelle parenté il y avait entre lui et les anciens phylarques romains.

Les Lakhmides a Ḥira. — L'État de Ḥîra a été fondé, non loin de l'Euphrate et à l'ouest du fleuve, sur l'emplacement près duquel se voient encore les ruines de Koûfa, ville qui ne remonte qu'aux premières années des conquêtes musulmanes, par les Arabes de Tanoûkh. Les habitants de cette ville, du temps des Perses, se composaient de trois éléments, entrant dans la composition de sa population en parties sensiblement égales, à savoir: les Arabes de Tanoûkh, du moins ceux d'entre eux qui avaient renoncé à la tente pour se loger dans des demeures fixes, les *'Ibâd*, qui étaient des Arabes chrétiens entourant leur évêque, et des confédérés qui étaient venus occuper une partie de la ville et n'appartenaient pas aux deux catégories précitées. Ḥîra est un mot emprunté à la langue syriaque, où il signifie « bergerie » et par suite « enclos défendu par des haies », ce qu'on appelle, en Afrique centrale, une *zeriba*. C'était un lieu de refuge où se retiraient, à l'abri des poursuites, ceux qui pour une raison quelconque ne pouvaient plus rester au sein de leur tribu ou qui cherchaient, en cultivant les champs arrosés par l'Euphrate, des moyens de vivre que le désert leur refusait. Aussi non seulement les confédérés, mais encore les chrétiens relevaient de tribus différentes ; Tanoûkh elle-même était composée d'éléments divers provenant des Bédouins de l'intérieur, Nedjd et Tihâma.

C'est vers le milieu du troisième siècle de notre ère que

l'on voit se former le royaume de Ḥîra, lorsqu'il entre en conflit, d'après les traditions arabes, avec la reine Zabbâ, qui est la Zénobie de Palmyre. Les premiers princes se nommaient Mâlik ben Fehm, 'Amr ben Fehm, visiblement le frère du précédent, et Djadhîmat el-Abrach. Ces renseignements n'ont d'ailleurs aucun fondement historique, sauf peut-être pour le dernier, à cause de ses rapports avec Zabbâ ; mais ce qu'en disent les Arabes n'est que des légendes et des contes populaires.

Pour expliquer comment le pouvoir est ensuite passé à la dynastie des Lakhmides, la tradition arabe cite le roman de 'Adî le Lakhmide, qui, se trouvant dans la tribu d'Iyâd, devient amoureux de Raqâch, sœur de Djadhîma, profite d'un moment d'ivresse de la part de Djadhîma pour obtenir son consentement au mariage et s'enfuit devant la colère du roi revenu à lui. Le fils né du mariage, 'Amr, est enlevé par les djinns, revient quelque temps après et, à la mort de Djadhîma, devient son successeur. Il est difficile de déterminer l'époque où eut lieu l'établissement de la dynastie, peut-être à la fin du troisième siècle, sous le roi Sassanide Sapor Ier.

Son nom de Lakhmides provient de la tribu de Lakhm à laquelle appartenait 'Amr ben 'Adî ; on l'appelle aussi « la famille de Moḥarriq » sans qu'on puisse s'expliquer ce nom, qui semble un nom propre et non un surnom, « le brûleur », car en ce cas il serait précédé de l'article. 'Amr ben Hind a été désigné ainsi et avant lui les deux Imrou-oul-Qaïs. Un passage du diwan de Djérîr où se trouve l'expression *'abd Moḥarriq*, « l'esclave de Moḥarriq », a fait penser que ce nom pouvait désigner une divinité païenne sur laquelle nous n'avons pas d'autres renseignements ; mais c'est aussi le nom d'un personnage mythique de l'antiquité païenne, auquel les poètes font allusion, sans que nous en sachions davantage.

Après 'Amr ben 'Adî, l'on nomme Imrou-oul-Qaïs surnommé *el-bèd'* « l'origine » ou « le commencement », c'est-à-dire le premier qui fut roi. Le vague souvenir qu'en avaient conservé les traditions arabes a été soudainement mis en

pleine lumière par la découverte des ruines de son tombeau, à en-Némâra, dans le Çafâ (Syrie centrale) et par la lecture de l'inscription en caractères nabatéens et en langue arabe mélangée d'expressions syriaques, qui est maintenant au musée du Louvre. Par cette inscription, nous apprenons la date de sa mort (7 décembre 328). Il y est appelé « celui qui ceignit la mitre », ce qui veut dire que sa souveraineté était fondée sur une investiture d'origine perse. Il paraît avoir poussé ses conquêtes et ses expéditions fort loin dans l'intérieur de l'Arabie, car non seulement on mentionne les deux tribus d'Asad, celles de Nizâr et de Madhḥidj, non seulement on note la soumission de la tribu de Ma'add, celle que les anciens ont le mieux connue, mais encore il est question du siège et de la prise probable de « Nedjrân, la ville de Chamir », dans l'Arabie méridionale ; Chamir est Chamir Youhar'ich, roi du Yémen. La date fournie par l'inscription donne une haute valeur à la chronologie de Ṭabari, en ce qui concerne les quatre successeurs d'Imrou-oul-Qaïs Ier ; les quatre-vingt-dix ans de règne qu'il leur donne correspondent exactement au temps écoulé depuis la mort du premier roi de Ḥira jusqu'à celle de No'mân Ier.

Son fils, 'Amr II, lui succéda. La liste d'Ibn el-Kelbi, qui nous a été transmise par Ṭabarî, fait intervenir ensuite un certain Aus ben Kallâm, sur lequel nous savons peu de chose ; c'est un interroi, il n'est pas de la lignée royale, on en fait un Amalécite, expression très vague ; son règne a pu s'établir à la faveur des troubles qui ont suivi la mort du roi de Perse, Sapor II. Après cinq ans, il fut renversé et mis à mort par un Lakhmide, Djaḥdjabâ ben 'Atîk ; Imrou-oul-Qaïs II monta sur le trône de ses ancêtres.

On peut fixer vers 418 l'époque où en-No'man Ier cessa de régner. Il était borgne, et son surnom El-A'war a été conservé par les historiens. Un autre surnom, es-Sâïḥ « le pèlerin », fait allusion à une légende. On prétend qu'après trente ans de règne, en-No'mân, rempli d'orgueil, contemplait ses palais et demanda à son ministre : « As-tu jamais vu rien de pareil ? » — Non, répondit le ministre, si cela devait durer. Il n'y a que ce qui est auprès de Dieu qui dure ! » — Et com-

ment y parvient-on? — En renonçant au monde et en servant Dieu. » Pénétré de ces paroles, en-No'mân quitta secrètement son palais la nuit suivante ; on ne le revit plus jamais. Cette légende provient des vers du poète arabe chrétien 'Adi ben Zéïd, qu'il composa pendant qu'il était en prison et dans lesquels il fait apparaître les grands hommes des temps passés ; on y voit en-No'mân songer tout à coup à la mort et au néant de la vie humaine. Ce qui ferait croire, si les faits auxquels pensait le poète ont quelque réalité historique, qu'en-No'mân, qui avait eu des rapports avec saint Siméon Stylite et avait laissé prêcher la religion de Jésus dans ses États, avait, sans pourtant s'y convertir, une certaine disposition au christianisme.

En-No'mân avait obtenu le titre de général au titre perse ; le roi Sassanide avait mis sous son commandement deux troupes de cavaliers connues dans la tradition sous les appellations de Dausar (à deux têtes) et de Chehbâ (la brillante), la première composée d'éléments arabes de Tanoûkh, la seconde, de troupes perses ; il avait été chargé de l'éducation de l'héritier royal, Behrâm-Djoûr (l'onagre, ainsi appelé à cause de sa passion pour la chasse de ces bêtes) ; il fit construire deux palais restés célèbres chez les poètes, Khawarnaq et Sadîr. Le premier aurait été bâti par un architecte romain, Sinimmâr, qui, en guise de récompense, fut précipité du haut des murs après l'achèvement du château, soit parce qu'il s'était vanté de pouvoir élever un autre palais encore plus beau, soit parce qu'il connaissait l'existence d'une certaine pierre qui, une fois enlevée, entraînerait l'écroulement de tout l'édifice. La « récompense de Sinimmâr » est devenue proverbiale. Le nom de Khawarnaq est persan : les Arabes l'expliquent par « palais des festins » ; M. Andreas voudrait y voir un mot *huvarna* signifiant « ayant un beau toit » ; M. Halévy le rattache à *hvarèno*, « splendeur ou gloire royale ».

Sadîr est toujours nommé par les poètes à côté de Khawarnaq ; mais il n'est pas dit que son constructeur ait été en-No'mân. Son nom est aussi probablement perse ; Djawâliqi l'explique par les mots *sèh dilla* « à trois coupoles » ; il est

difficile de se rendre compte du mot caché par cet étrange *dilla*.

Son fils, el-Moundhir Ier, le remplaça ; fidèle vassal des Perses, il aida à monter sur le trône de son père Yezdgird le pupille d'en-Noʿmân, Behrâm V Djoûr qui avait contre lui les prêtres mazdéens. Il l'aida à la guerre contre les Romains ; ses troupes étaient présentes à la grande défaite des Perses en 421, lorsqu'une foule de « Sarrasins » périrent noyés au passage de l'Euphrate.

Il laissa le trône à son fils El-Aswad (462-482), « celui que les Perses firent prisonnier », sans qu'on en sache davantage : s'était-il révolté contre son suzerain, qui le punit ainsi de sa désobéissance ? Vient après lui son frere el-Moundhir II (482-489), que remplace son neveu en-Noʿmân II, fils d'el-Aswad (489-503) et d'une princesse de la tribu de Kinda ; c'était un guerrier qui combattit les Romains en faveur des Perses et fut battu à Bithrapsos sur l'Euphrate (498) ; il prit également une part active à la guerre entreprise par le roi de Perse Qobâdh en 502, qui l'envoya attaquer Ḥarrân ; d'abord battu par les généraux romains Olympius et Eugène, il revient à la charge et remporte des succès sur eux ; à la bataille du Khâboûr, près de Circésium, il reçut à la tête une blessure dont il mourut. Pendant ce temps, des Arabes de la tribu de Thaʿlaba, inféodés à la politique romaine, avaient pillé le territoire de Ḥîra.

Qobâdh plaça sur le trône des Arabes un membre de la tribu de Lakhm qui n'appartenait pas à la famille royale, Abou-Yaʿfoûr ben ʿAlqama (503-505), puis il fut remplacé par el-Moundhir III, fils de Mâ es-samâ « l'eau du ciel », incontestablement le surnom de sa mère. Certains historiens lui donnent pour père un certain Imrou-oul-Qaïs, surnommé aussi *el-bèd'* comme le fondateur du royaume ; ce ne peut être qu'une erreur ; d'autres auteurs le disent fils d'en-Noʿmân. Le nom véritable de sa mère est également douteux ; les uns l'appellent Mâriya (en syriaque : « la dame ») ou Mâwiyya, de la tribu d'Asad ; les autres, c'est-à-dire les auteurs byzantins et latins, lui donnent le nom de Chaqîqa. On a proposé de voir dans Mâ es-samâ le surnom d'el-Moun-

dhir II lui-même, et non de sa mère ; il lui aurait été donné à raison de sa générosité dans les années de sécheresse et de famine. C'est par erreur qu'on aurait attribué ensuite ce sobriquet à sa mère.

La paix conclue entre les Perses et les Romains (506) laissait les frontières tranquilles ; mais en 518, l'empereur Justin refuse de payer le tribut convenu ; Qobâdh fait ravager le territoire syrien par ses Bédouins. Deux généraux romains, au cours des expéditions qui suivirent, avaient été faits prisonniers ; pour traiter de leur rachat et de leur liberté, Abraham, père de l'historien Nonnosus, fut envoyé en qualité d'ambassadeur ; parmi les membres de la mission se trouvait Siméon de Bèth-Archâm, qui rencontra, au camp de Moundhir à Ramla, dans le désert, une autre ambassade envoyée par le roi du Yémen, Dhou-Nowâs. Chaque année les Bédouins allaient piller le territoire ennemi ; ils brûlèrent même les faubourgs de Chalcédoine. C'est el-Moundhir qui, d'après les auteurs syriaques publiés par Land, sacrifia à la déesse El-'Ozzâ quatre cents religieuses prisonnières. Ces événements suggérèrent à Justinien, comme nous l'avons vu, l'idée de créer, en opposition aux Bédouins auxiliaires des Perses, un phylarque groupant sous son autorité les Arabes de la frontière de Syrie, et il choisit pour cela El-Ḥârith, de la famille de Djafna, dont nous avons parlé à propos des Ghassanides. Bélisaire, poursuivant ses succès contre les Perses, repousse de la Commagène les Arabes qui étaient venus y piller, mais il perd la bataille de Callinicus (Raqqa) sur l'Euphrate (531), où périt en-No'mân, fils d'el-Moundhir. Sans tenir compte de la paix conclue en 532 qui ne les concernait pas, les Ghassanides et les Lakhmides continuent à se disputer la prédominance du désert, le long de la *strata* (route) de Palmyre. Le roi de Perse n'était peut-être pas fâché d'avoir un prétexte pour rompre la paix dite perpétuelle qu'il avait conclue avec Justinien. C'est au cours de ces luttes qu'el-Moundhir fit prisonnier, au pâturage, un fils d'el-Hârith et le sacrifia à la déesse el-'Ozzâ.

A cette époque doit sans doute se placer une ambassade envoyée par el-Moundhir au roi du Yémen, et dont on a

trouvé l'indication dans une inscription himyarite publiée par Glaser.

Au cours des luttes avec ses redoutables adversaires, el-Moundhir périt à el-Ḥiyâr, dans la région de Qinnasrîn (554), sur la route d'Alep à Raqqa ; il tomba sous les coups de Chamir ben ʿAmr es-Soheïmî, de la tribu des Banou-Ḥanîfa.

Les sources arabes nous parlent d'une interruption du règne d'el-Moundhir, sur laquelle les textes byzantins sont presque silencieux. Il s'agit de l'invasion subite de la race de Kinda, sous la direction de la famille d'Âkil-el-Morâr, venant du sud s'implanter entre Ghassân et Ḥîra ; il y eut un interrègne rempli par le nom d'el-Ḥârith ben ʿAmr ben Ḥodjr, qui était le grand-père du poète-roi Imrououl-Qaïs et le propre beau-père d'el-Moundhir. Les fils d'el-Ḥârith, Ḥodjr et Maʿdikarib, combattent les Romains en Syrie (498 et 503), au rapport de Théophane. Ces Kindites s'établirent en ʿIrâq ; el-Anbâr paraît avoir été leur séjour préféré. En 529, el-Ḥârith est obligé de se retirer dans l'intérieur du désert, poursuivi par le duc romain de Palestine ; saisi par el-Moundhir, il périt. Le roi de Perse Qobâdh avait été effrayé de l'importance prise par l'État de Ḥîra ; il peut avoir déposé el-Moundhir et l'avoir remplacé par el-Ḥârith le Kindite ; Chosroès I[er], arrivant au trône, rétablit l'ancien ordre de choses avec d'autant plus de facilité qu'el-Moundhir semble avoir pris parti pour lui contre la secte des Mazdékites, soutenue par Qobâdh. L'absence d'El-Moundhir, guerroyant au loin, peut aussi avoir été mise à profit par les nouveaux venus. A la suite de leur défaite, les Kindites retournèrent dans le Sud, d'où ils étaient venus.

Trois de ses fils succédèrent à el-Moundhir : ʿAmr, Qâboûs (Cambyse) et en-Noʿmân III. ʿAmr avait pour mère une princesse de Kinda, Hind, d'où son surnom d'ʿAmr-ben Hind ; il fut appelé *moḍarriṭ el-hidjâra* « qui fait rendre des vents aux pierres » à cause de son caractère rude et énergique. Qâboûs lui succéda vers 569 et continua la lutte avec les Ghassânides ; il fut défait en 570 par el-Moundhir ben el-Ḥârith ; il n'échappa au désastre qu'avec un petit nombre de

compagnons. Une seconde campagne ne fut pas plus heureuse ; mais les trois ans pendant lesquels le roi de Ghassân, el-Moundhir, resta brouillé avec les Romains, servirent utilement Qâboûs, qui poussa ses incursions jusqu'à Antioche. Après sa réconciliation à Roçâfa, el-Moundhir reprit la campagne, marcha sur Ḥîra et la brûla, en emmenant prisonniers les habitants (vers 578). Qâboûs n'était plus roi : il avait été remplacé par son frère el-Moundhir IV, à sa mort (vers 573), mais non immédiatement, car un gouverneur perse avait dirigé l'État pendant un an. Si le frère de Qâboûs n'avait pas été créé roi tout de suite, c'est que les habitants de Ḥîra le détestaient, surtout les chrétiens. Il disparaît vers 580, peut-être dans une guerre, laissant le trône à son fils en-Noʿmân III, tant célébré par les poètes.

En-Noʿmân, surnommé Abou-Qâboûs, était d'une laideur remarquable ; il était roux et avait le visage tacheté ; mais on lui reprochait surtout d'être le fils de Salmâ, fille d'un simple orfèvre de Fadak près de Médine, probablement un juif, Wâïl ben ʿAṭiyya, de laquelle on disait qu'elle aurait pu tout au plus espérer devenir la femme d'un tisserand ou d'un orfèvre au lieu de trôner dans le palais de Khawarnaq. Il avait des compétiteurs dans la personne de ses nombreux frères, surtout el-Aswad ; aussi le trône resta-t-il quelques mois vacant ; en-Noʿmân dut son succès final à la protection du poète chrétien ʿAdî ben Zéïd el ʿIbâdi, qui était secrétaire-interprète du roi de Perse pour la langue arabe.

Il régna vingt-deux ans. Ḥamza Içfahânî rapporte qu'il prit Circésium dans quelque campagne contre les Romains. Masʿoûdi le montre aux côtés de Chosroès II à la bataille de Nahréwân perdue contre Behrâm-Tchoûbîn (590) et refusant de lui prêter son cheval. Il fut malheureux dans la lutte contre les Yarboûʿ, branche des Témîm ; dans une rencontre à Ṭikhfa, sur la route de Baçra à la Mecque, son fils Qâboûs et son frère Ḥassân furent faits prisonniers ; il fallut livrer mille chameaux (*diyat el-moloûk* « rançon des rois ») pour les délivrer. C'était un tyran, qui avait un faible pour les femmes et les poètes.

Le mécontentement du roi de Perse ne tarda pas à éclater ;

il ne pouvait pas lui pardonner de l'avoir abandonné sur le champ de bataille de Nahréwân; il résolut de se venger, non seulement en le détrônant, mais même en détruisant la la dynastie des Lakhmides, qu'il accusait de vouloir se rendre indépendante. En-Noʿmân ne se rendit pas tout d'abord à la convocation de son suzerain ; il commença par mettre en sûreté ses deux femmes Farʿa et Zéïneb, toutes deux de la race de Ṭayy, ainsi que ses armes, chez les Ṭayy, mais ceux-ci l'éconduisirent et c'est dans une fraction des ʿAbs, puis chez les Banou-Chaïbân qu'il déposa ce qu'il avait de plus précieux; ensuite il se rendit auprès du roi, non pas de bonne grâce, mais parce qu'on l'y obligeait. Il fut jeté en prison, soit à Khâniqîn, soit à Sâbât près de Ctésiphon; cette prison était la ménagerie des éléphants, et le souvenir de ce détail a été conservé par un vers célèbre du poète Sélâma ben Djandal. C'est là qu'il mourut, soit qu'il ait été foulé aux pieds par les éléphants, soit qu'il soit mort de la peste, ou même, comme le dit la chronique syrienne anonyme, qu'il y ait été empoisonné (vers 602). Son corps fut transporté à Ḥîra et enterré dans le couvent de Hind.

La chute d'en-Noʿmân entraînait celle de la dynastie. Il fut remplacé par un autre Arabe, il est vrai, mais de la race de Ṭayy, Iyâs ben Kabîsa, qui était chrétien, et à côté de lui on établit un fonctionnaire perse en qualité de résident. Il gouverna neuf ans; c'est pendant cette période qu'eut lieu la bataille de Dhou-Qâr.

Bataille de Dhou-Qar. — Chosroès II exigea du chef des Banou-Chaïbân, Hâniʾ, la remise des armes déposées par en-Noʿmân; celui-ci refusa, et le roi de Perse lança une expédition contre lui. La cause de cette campagne peut être aussi bien les incursions des Bekrites sur le sol de l'empire perse après la mort d'en-Noʿmân. Quoi qu'il en soit, la rencontre eut lieu à Dhou-Qâr, dans la région de Koûfa. Du côté des Perses combattaient les Bédouins vassaux de l'empire, les Taghlibites et les Iyâdites, sous le commandement d'Iyâs ben Kabîsa; les troupes perses étaient dirigées par leurs chefs, Hâmarz et Djalâbzîn; en tout trois mille Arabes et deux mille Perses. En face d'eux l'ensemble de la tribu

de Bekr, sauf les Banou-Ḥanîfa; deux cents Témîmites prisonniers avaient demandé la permission de combattre à leurs côtés, tant à cause de leur haine pour les Perses que pour obtenir leur liberté; c'était Hânî' qui commandait en chef.

La défaite des Perses fut éclatante; célébrée dans le désert, elle montra que les Arabes pouvaient les vaincre et ne contribua pas peu à donner de l'audace aux premières entreprises des Musulmans. Elle se place comme date, entre 604 et 611. Aujourd'hui encore, les récits du Roman d'Antar qui la racontent la font vivre dans le souvenir du peuple arabe.

Iyâs perdit son gouvernement, et mourut; il fut remplacé par un gouverneur perse, Âzâdh-beh, fils de Bâniyân, fils de Mihrboundâdh d'Hamadan (de 611 à 628), qui s'y trouvait encore au moment de la conquête musulmane.

On connaît en outre un prince Lakhmide, c'est el-Moundhir ben en-No'mân el-Gharoûr, que les Arabes du Baḥreïn mirent à leur tête quand ils se séparèrent de l'Islâm à ses débuts; battus à Djowâthâ, leur chef périt dans la lutte ou dans la déroute (633).

Rois de Ghassân.

ʿAmr ben ʿÂmir Mozaïqiyâ.
Djafna.
Abou-Chamir el-Ḥârith ben ʿAmr.
Djabala.
El-Ḥârith ben Djabala (vers 528-569).
El-Moundhir.
En-Noʿmân.
El-Ḥârith le jeune.
ʿAmr ben el-Ḥârith.

Rois de Hîra.

Mâlik ben Fehm.
ʿAmr ben Fehm.
Djadhîmat el-Abrach.

Lakhmides.

ʿAmr ben ʿAdî.
Imrou-oul-Qaïs Ier, *el-bèdʿ* (328).
ʿAmr II.
(Aus ben Kallâm, Amalécite).
Imrou-oul-Qaïs II.
En-Noʿmân Ier *el-aʿwar* (418).
El-Moundhir Ier.
El-Aswad (462-482).
El-Moundhir II (482-489).
En-Noʿmân II (489-503).
Abou-Yaʿfoûr ben ʿAlqama (503-505).
El-Moundhir III, fils de Mâ es-samâ (505-554).
ʿAmr ben Hind.
Qâboûs (vers 573).
El-Moundhir IV (vers 580).
En-Noʿmân III, Abou-Qâboûs (vers 602).

Ṭayy.

Iyâs ben Kabîsa.

BIBLIOGRAPHIE

Th. **Nöldeke**, *Die Ghassânischen Fürsten aus dem Hause Gafna's*. Berlin, 1887 (*Abhandl. der Königl. preuss. Akademie der Wissenschaften*).

Du même, *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden*. Aus der arabischen Chronik des Tabarî übersetzt, 1 vol. Leyde, 1879.

Gustav **Rothstein**, *Die Dynastie der Lahmiden in al-Hira*. Ein Versuch zur arabisch-persischen Geschichte zur Zeit der Sasaniden. 1 vol. Berlin, 1899.

J.-G. **Eichhorn**, *Ueber das Reich Hira*, ein Kommentar zu Ebn Kothaiba, dans les *Mines de l'Orient*, t. II et III (1812-1813).

Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*. Paris, 1847, 3 vol. in-8°. — Réimpression anastatique, 1902.

Abulfeda, *Historia anteislamica*, arabicè edidit, versione latina, notis et indicibus auxit H. Fleischer, in-4, 1831.

Mas'oûdî, *Prairies d'or*, texte et traduction par C. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. III, pp. 181-222.

CHAPITRE V

LA MECQUE AVANT MAHOMET

Généalogies des tribus arabes. — La valeur à attribuer aux listes généalogiques arabes est nulle; le seul fait à en retenir, et celui-là est indéniable, car il domine toute l'histoire des tribus nomades à l'époque de Mahomet, c'est l'existence de deux races rivales et ennemies, représentées par deux héros mythiques éponymes, 'Adnân et Qaḥṭân. Les noms de leurs descendants fictifs ne représentent probablement pas des personnages ayant existé réellement; mais il faut les connaître si l'on veut se rendre compte de la manière dont les Arabes du sixième siècle de notre ère se représentaient les rapports de parenté existant ou censés exister entre les diverses tribus nomadisant sur le sol de la péninsule, et qu'on savait pour la plupart ne pas occuper, à cette époque, leur habitat primitif, celui où la légende les avait primitivement fixés. Si l'on ne s'est pas assimilé ces rapports, on ne peut comprendre les combats et les batailles que se livrent entre eux les Bédouins, et dont quelques-uns sont des faits historiques considérables; nous en avons des témoignages formels pour le siècle qui précéda Mahomet, pour les trois siècles suivants et pour le dix-neuvième siècle.

Les tribus dites *arabisées* (mosta'riba), représentant un flot d'immigrés venus des plaines de la Chaldée, se rattachent à 'Adnân auquel on donne artificiellement pour ancêtre Ismaël, fils d'Abraham et de l'esclave égyptienne Agar.

Ce rattachement d'ʿAdnân à la migration des Abrahamides ne peut être qu'une explication relativement récente, et on n'y peut voir tout au plus que le désir de rattacher l'histoire des Arabes à celle des Israélites, idée qui ne peut être née que du temps de Mahomet et dans le cerveau de quelqu'un de ses disciples; ce rattachement n'aurait eu aucun sens pour les Arabes païens.

ʿAdnân eut pour fils Maʿadd, dont le nom était connu de l'historien byzantin Procope (*de bello Persico*, éd. Bonn, 1833, I, p. 100) qui fait mention des Arabes *Maaddènoi* comme étant une race de Sarrasins établie au nord des Homérites ou Ḥimyarites du Yémen. Procope est mort en 565 de notre ère; donc au siècle précédant la mission de Mahomet, un grand groupe de tribus arabes se rattachait à Maʿadd, fils d'ʿAdnân. Ce groupe se divise en quatre sous-groupes : Nizâr, Qoḍâʿa, Qonoç et Iyâd. Les Yéménites ont toujours prétendu que Qoḍâʿa descendait d'Ḥimyar; c'est dire qu'on ne savait plus si la tribu de ce nom était arabe du sud ou du nord ; chacun la rattachait à son parti. Ce dissentiment des généalogistes est précieux; car là où il ne se produit pas, on peut admettre que les généalogistes du premier siècle de l'hégire, qui avaient une grande connaissance des légendes courant dans les campements nomades, ont raison dans le classement qu'ils ont fait des origines des groupements bédouins.

Maʿadd est le père de Nizâr, c'est-à-dire de l'ancêtre éponyme des grands groupes de l'Arabie du nord à la même époque; il eut quatre fils, Rabîʿa (surnommé al-Faras), Aumân, Iyâd, Moḍar. Rabîʿa et Moḍar donnèrent leurs noms à des divisions géographiques de la Mésopotamie et de la Syrie du nord (*diyâr Rabîʿa*, *diyâr Moḍar*) qui disparurent depuis ; mais un descendant du premier, Bekr, vit son nom passer à la région qui a pour capitale Amide (*diyâr Bekr*) et cette appellation est restée à cette dernière ville, qui ne porte plus aujourd'hui que le nom de Diarbékir, prononciation turque des mêmes mots.

Les descendants d'Iyâd et d'Aumân se multiplièrent dans le Yémen et dans l'Irâq; à Rabîʿa se rattachent les ʿAbd-el-

Qaïs, qui plus tard émigrèrent dans le Bahréïn; les 'Anézé, qui occupent aujourd'hui en grande partie le désert de Syrie; les Banou-Bekr, dont il vient d'être question, et les Banou-Wâïl, groupement nombreux dont le nom revient fréquemment dans l'histoire des *journées* des Arabes.

De Modar descendent entre autres, par l'intermédiaire de son fils 'Aïlân en-Nâs, les tribus de Qaïs, de Ghatafân, de Soléïm, de Hawâzin, de Thaqîf; et par l'intermédiaire de son autre fils el-Yâs et de son petit-fils 'Âmir Ṭâbikha, celles de Mouzaïna et de Témîm. Tous les descendants d'el-Yâs sont groupés sous le nom collectif de Banou-Khindif, Khindif étant le nom de la femme d'el-Yâs. Cette dénomination est un des exemples sur lesquels s'appuie la théorie du matriarcat chez les Arabes.

Du fils aîné d'el-Yâs, Modrika, descend la tribu des Hodhéïlites ou Banou-Hodhéïl, qui fut fameuse, au sixième siècle, par ses poètes, dont les œuvres nous ont été conservées dans le recueil des poésies des Hodhéïlites; les restes de cette tribu habitent encore aujourd'hui dans les environs de la Mecque. Un autre fils de Modrika, Khozéïma, fut le père de Kinâna, d'Asad, d'Abou-Djodhâm Asada, et d'el-Haun; les descendants d'Asad s'établirent dans le Nedjd, près des montagnes Adjà et Selmà, furent ensuite chassés par les Banou-Ṭayy et se retirèrent sur les limites du Ḥedjâz. De Kinâna descendent en-Nadhr, Mâlik et Sihr, à qui se rattache la tribu célèbre dans le monde sous le nom de Qoréïch. Ce nom de *qoréïch* est le diminutif de *qirch* « requin »; suivant Ibn-el-Kelbî, il n'a jamais été un nom d'homme, mais la désignation d'un groupe de familles; c'est un des points qui confirment le totémisme de Robertson Smith. Le souvenir, plus ou moins fabuleux, d'une grande lutte avec les Ḥimyarites est resté attaché au nom de Fihr; on donne même le nom du roi sabéen qui mena la guerre contre la Mecque, Ḥassân ben 'Abd-Kulâl ben Mothawwib Dhou-Ḥorath. Fihr groupa une confédération qui comprenait, en outre des Qoréïchites, les tribus de Kinâna, de Khozéïma, d'Asad, de Djodhâm et autres; le roi sabéen fut défait, emmené prisonnier, mis en liberté au bout de trois ans

après payement de la rançon, et mourut sur le chemin du Yémen, en rentrant dans son pays.

A Ka'b, fils de Lo'ayy, fils de Ghâlib, fils de Fihr, se rattache la branche des Qoréïchites appelés Qoréïchites d'el-Baṭâḥ ou el-Baṭâïḥ, parce qu'ils demeuraient dans la partie basse de la vallée de la Mecque. D''Adi, fils de Ka'b, descendait 'Omar, fils d'el-Khaṭṭâb, le second khalife.

Histoire primitive du groupe Qoréïchite. — Kilâb (dont le nom était proprement Ḥakam ou 'Orwa), fils de Mourra, fils de Ka'b, eut à son tour pour fils Qoçayy; autour de ce nom se groupe tout un cycle de légendes relatives à une révolution dans l'organisation du temple de la Mecque, la Ka'ba; ces légendes n'ont rien de mythique et se rapportent très probablement à un fait historique qui, n'étant pas fixé par l'écriture, a pris le caractère vague des traditions transmises oralement. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'au premier siècle de l'hégire on croyait encore savoir sur Qoçayy: celui-ci s'appelait proprement Zéïd: sa mère Fâṭima, à la mort de son père Kilâb, se remaria avec un Rabî'a de la tribu de Qoḍâ'a, qui l'emmena sur les confins de la Syrie, ainsi que Zéïd, alors en bas âge; et le surnom de Qoçayy lui aurait été donné parce qu'il aurait grandi *loin* de son pays natal. Devenu jeune homme, il revint s'établir à la Mecque, fut le gendre de Holéïl ben Ḥobchiyya, de la tribu de Khozâ'a, alors chef de la Mecque et directeur des cérémonies du pèlerinage, acquit une influence considérable et conçut le projet de s'emparer de la Ka'ba en l'enlevant aux tribus de Khozâ'a et de Bekr; il s'allia avec ses cousins les Banou-Kinâna, ravit à Abou-Ghobchan les clefs de la Ka'ba que lui avait remises Holéïl devenu vieux, expulsa les Khozâ'a de la Mecque et réunit toutes les tribus Qoréïchites sous son commandement; il partagea entre elles les quartiers de la ville abandonnés par les expulsés, ainsi que les vallées avoisinantes, et reçut pour cela le surnom de Modjammi', « celui qui réunit, rassemble ». Les Banou-Çoûfa, rameau collatéral des Qoréïchites, apparenté de longue date avec les Djorhomites, que la légende dit avoir occupé le territoire de la Mecque avant l'établissement d'Ismaël et de ses des-

cendants, étaient alors en possession de l'*idjâza* (littéralement « permission, licence »), droit qui consistait à diriger les cérémonies finales du pèlerinage, à guider les pèlerins au mont 'Arafa et au jet de pierres de Minâ. Qoçayy profita du pèlerinage pour en venir aux mains avec la tribu de Çoûfa et lui arracher de vive force le droit de l'*idjâza* ; on se battit, mais comme la lutte dura longtemps, elle se termina par un arbitrage qui donna raison à Qoçayy.

Avant l'organisation de Qoçayy, trois séries de droits étaient attachées à la possession de la Ka'ba, et la tradition en fait même remonter l'existence jusqu'aux Djorhomites, par conséquent avant l'établissement en Arabie des descendants d'Ismaël. C'étaient : 1° l'*idjâza* dont nous venons de parler et qui était entre les mains de la tribu de Çoûfa; 2° l'*ifâda*, droit de conduire les pèlerins, le matin du jour du sacrifice, de Mouzdalifa à Minâ, que possédait la tribu de Zéïd ben 'Adwân; 3° le *nasî'* « intercalation », droit de fixer l'époque des mois sacrés pendant lesquels s'opérait le pèlerinage, et d'intercaler un mois supplémentaire à l'année lunaire, quand c'était nécessaire pour la faire concorder avec l'année solaire et ramener le pèlerinage à la même saison. Ce droit appartenait héréditairement à la famille d'el-Qalammas, qui formait ainsi un collège de prêtres calculateurs et astronomes, en possession héréditaire de tables de calcul dont l'origine doit peut-être remonter aux travaux astronomiques des collèges de prêtres chaldéens. L'islamisme a fait totalement disparaître la charge de *nasî'*, considérée comme une pratique abominable du paganisme, en substituant l'année lunaire absolue à l'année luni-solaire des anciens Arabes, de sorte que le pèlerinage tombe maintenant dans toutes les saisons de l'année, en une série qui recommence tous les trente ans.

Devenu maître de la Mecque, Qoçayy réunit entre ses mains six différentes charges, dont l'occupation faisait de lui et de sa famille les véritables souverains du territoire sacré. Ces charges sont celles qui sont appelées *ḥidjâba*, surveillance du temple et garde des clefs de la Ka'ba, *siqâya* ou droit d'abreuver les pèlerins et de leur vendre l'eau

apportée du puits d'Adam (*kurr Adam*) dans une vallée du mont Hirâ et de l'étang de Khoumm, *rifâda*, distribution aux pèlerins des vivres fournis par la contribution volontaire des Qoréïchites, *dâr en-nadwa*, maison du conseil, où se décidaient certaines affaires de la communauté et se pratiquaient certains rites sociaux, *liwâ*, droit de porter l'étendard à la guerre et de le conserver en temps de paix, *qiyâda*, le commandement de l'armée en temps de guerre. Les anciens offices paraissent être restés entre les mains des familles et des tribus qui les possédaient; ainsi celui de l'*idjâza*, que Qoçayy semblait avoir arraché des mains des Banou-Çoûfa, resta au pouvoir de ceux-ci jusqu'à leur extinction totale; l'*ifâḍa* continua d'être pratiqué par la famille d''Adwân; l'intercalation resta livrée aux calculs des Banou Mâlik ben Kinâna.

Qoçayy introduisit un certain nombre d'innovations, telles que d'allumer un feu à Mouzdalifa, lorsque les pèlerins quittaient 'Arafa au milieu de la nuit, et chargea sa propre famille de son entretien. Il fit dégager la Ka'ba des arbres qui l'entouraient; et comme les Qoréïchites, arrêtés par un respect superstitieux qui les empêchait de toucher à tout ce qui se trouvait dans le *ḥimâ* ou territoire sacré du temple, hésitaient à sacrifier ces arbres, Qoçayy prit en mains une hache et porta les premiers coups.

Dans le *dâr en-nadwa*, ou maison du conseil, se réunissait le Sénat des Qoréïchites, composé exclusivement de membres de cette famille ayant au moins quarante ans. Quand une jeune fille devenait nubile, on l'y conduisait pour déchirer sur son corps la chemise dite *el-midra'* que les fillettes portaient avant cet âge. L'étendard y était conservé, et c'était un des descendants de Qoçayy qui le portait à la guerre. La création de cette « maison commune » fit de la Mecque, qui n'était alors qu'un sanctuaire entouré de demeures éparpillées, une cité, de sorte que l'on a pu dire que Qoçayy fut le véritable fondateur de la Mecque. La tradition dit aussi qu'il fit creuser le puits appelé el-'Adjoûl, le premier qui fut établi à la Mecque; il n'y avait auparavant que des citernes.

Qoçayy mourut à un âge très avancé et fut enterré à el-Ḥadjoûn, où sa tombe devint plus tard un lieu de pèlerinage fréquenté. Il laissa quatre fils, 'Abd-ed-Dâr, 'Abd-Manâf, 'Abd-el-'Ozzâ, 'Abd-Qoçayy, et une fille, Barra. 'Abd-ed-dâr, le fils aîné, succéda aux principales charges assumées par son père ; ses descendants étaient encore, au temps de Moḥammed, en possession de la garde de l'étendard, et à la bataille d'Oḥod ce furent les Banou 'Abd-ed-Dâr qui tenaient en mains le drapeau des Qoréïchites. Toutefois 'Abd-ed-dâr, qui était d'un naturel faible, ne tarda pas à être supplanté par le second fils de Qoçayy, 'Abd-Manâf, qui exerça le pouvoir effectif tout en laissant à son aîné l'éclat nominal des titres. Les choses étant ainsi réglées, la cité resta en paix jusqu'au moment où les quatre fils d''Abd-Manâf, nommés 'Abd-Chems, Hâchim, el-Moṭṭalib et Naufal, s'entendirent pour enlever aux descendants d''Abd-ed-dâr les charges qui faisaient la richesse de la contrée et de ses habitants. La guerre civile allait éclater; des conjurations avaient eu lieu; la famille d''Abd-Manâf s'était rendue à la Ka'ba avec un vase rempli de parfums, et y fit prêter serment à ses confédérés en plongeant la main dans le vase et en la portant ensuite sur la pierre noire de ce temple, d'où leur surnom de *moṭayyaboûn* (parfumés). Celle d''Abd-ed-dâr procéda de même avec un vase rempli de sang; eux et leurs confédérés y trempèrent leurs mains qu'ils appliquèrent ensuite sur les murs de la Ka'ba. Tout était donc prêt pour une lutte longue et sanglante, lorsqu'un traité intervint, en vertu duquel les droits contestés furent partagés : les Banou 'Abd-ed-dâr restèrent investis des charges de la salle du Sénat, de la garde de l'étendard et de celle des clefs du temple ; la famille d''Abd-Manâf dut se contenter de celles d'abreuver et de nourrir les pèlerins ; c'est celle qui, moins honorifique, rapportait davantage. Ce traité resta en vigueur jusqu'au temps de l'islamisme.

Pour expliquer comment les charges laissées à 'Abd-Chems, fils aîné d''Abd-Manâf, passèrent de ses mains dans celles de son frère cadet Hâchim, on a prétendu qu'il voyageait beaucoup et qu'il demeurait peu à la Mecque, de sorte qu'il fut contraint de remettre à son frère les pouvoirs qu'il

avait réussi à se faire attribuer. Quoiqu'il en soit, c'est Hâchim qui prend le dessus dans les souvenirs historiques des Qoréïchites. Hâchim était un surnom; il s'appelait proprement 'Amr, mais il fut surnommé *hâchim* « celui qui émiette », parce qu'il fut le premier a émietter du pain dans le bouillon, en une année de disette. C'était un grand organisateur de voyages; il établit un service de chameaux formant deux caravanes, l'une qui se rendait chaque année, pendant l'été, en Syrie et aboutissait à la mer à Gaza en Palestine, l'autre qui partait l'hiver pour le Yémen et même, dit-on, l'Abyssinie. Pour assurer la sécurité de son commerce, il conclut des arrangements avec les phylarques grecs de la frontière de Syrie, les Ghassânides; de son côté 'Abd-Chems fit un traité avec le Négus, et Naufal obtint des Sassanides l'autorisation d'introduire sur le territoire de l'empire perse les marchandises qu'il apportait d'Arabie. Les quatre frères acquirent par ce moyen des richesses considérables.

Pendant qu'il se rendait en Syrie, Hâchim, passant à Yathrib (Médine), y épousa Salma bent 'Amr ben Zéïd, de la tribu d'en-Nadjdjâr, à la condition, disent les auteurs, qu'elle ferait ses couches dans sa patrie. Cela veut dire, ainsi que l'a montré Robertson Smith, que Hâchim, comme beaucoup d'autres voyageurs le feront même sous la loi de l'islamisme, avait conclu avec elle un contrat de mariage temporaire (*mot'a*) en vertu duquel la femme restait dans sa tribu au lieu d'en sortir pour entrer dans celle de son mari, les enfants à venir étant à la charge de la communauté ou de la tribu de la mère, et n'ayant pas la possibilité de rechercher une paternité toujours incertaine. Hâchim mourut au cours de ce même voyage, à Gaza, à l'âge de vingt ou de vingt-cinq ans; il lui était né un fils, connu dans l'histoire sous le nom d''Abd-el-Moṭṭalib, mais auquel on avait donné le surnom de Chéïbat el-Ḥamd, « la canitie de la louange », parce qu'il était né avec des cheveux blancs, la seconde partie du nom étant destinée à détourner le mauvais œil de cette particularité rare et de nature à frapper vivement l'imagination d'un peuple primitif.

Chéïba fut élevé à Yathrib auprès de sa mère, mais il savait quel était son père, et il avait coutume de se glorifier de sa descendance mecquoise, lorsqu'il jouait avec des enfants de son âge à lancer des javelots, par ces mots : « Je suis le fils de Hâchim; je suis le fils du prince d'el-Baṭḥâ ». El-Baṭḥâ, « la région marécageuse », désigne les bas quartiers de la Mecque, habités par les familles Qoréïchites. Il avait sept ou huit ans lorsqu'un homme des Banou' l-Ḥârith ben 'Abd-Manâf l'entendit prononcer ces paroles : de retour à la Mecque, il en informa el-Moṭṭalib, qui n'eut pas de cesse qu'il n'eût ramené son neveu avec lui ; et, comme sa mère aurait refusé de le laisser partir, il l'enleva sur son chameau. A la Mecque, on lui demanda qui était ce garçon : il répondit que c'était un esclave qui lui appartenait, et de là vient l'appellation commune d''Abd-el-Moṭṭalib qui remplaça totalement le nom de Chéïba.

Telle est la tradition, qui semble avoir été inventée pour expliquer ce nom inusité d''Abd-el-Moṭṭalib. En effet, dans l'usage des peuples sémitiques, les noms formés avec 'Abd, « esclave », sont des noms théophores, c'est-à-dire que le second terme du nom composé est celui d'une divinité; or, il n'y a point eu de divinité arabe du nom d'el-Moṭṭalib, qui est au contraire un nom d'homme, celui que portait précisément l'oncle paternel de Chéïba. Il se pourrait donc fort bien que Chéïba fût un étranger, réellement esclave d'el-Moṭṭalib, et introduit par celui-ci dans la communauté mecquoise; ses capacités, ses talents le mirent en vue. C'est possible, mais ce n'est qu'une supposition.

Naufal, frère de Hâchim, s'était approprié les biens laissés par celui-ci, mort si jeune au cours de ses voyages en Palestine. Quand el-Moṭṭalib ramena de Yathrib ce garçon qu'il prétendait son neveu et qu'on appelait son esclave, Naufal refusa de le reconnaître, et el-Moṭṭalib ne trouva aucun appui chez les gens de la Mecque; il dut recourir à l'aide de la tribu de la mère de Chéïba, ceux que, d'après l'usage arabe, on appelle « les oncles maternels », et Abou As'ad ben 'Odas des en-Nadjdjâr se rendit à la Mecque à la tête de quatre-vingts cavaliers; sur les menaces qu'il lui fit, Naufal

consentit à rendre à Chéïba les biens de son père. Une autre version affirme que cette lutte avec Naufal n'eut lieu qu'après la mort d'el-Mottalib, et c'est plus vraisemblable si l'on admet que Chéïba n'était qu'un étranger, un esclave peut-être affranchi et parvenu peu à peu à une grande situation.

Le principal titre de gloire d''Abd-el-Mottalib est d'avoir retrouvé la source de Zemzem et d'avoir ainsi rendu le plus éminent service aux habitants de la Mecque, qui ont toujours souffert du manque d'eau. Ce serait un songe qui lui aurait suggéré l'idée de creuser là où il le fit. Quoi qu'il en soit, le point indiqué étant situé entre les deux idoles Isaf et Nâïla, il n'allait pas sans difficulté d'y fouiller la terre. Il fallait que l'autorité d''Abd-el-Mottalib sur ses concitoyens fût déjà considérable pour qu'il y pût procéder sans difficultés.

Les travaux mirent au jour des antiquités indiquant que l'endroit était fréquenté de longs siècles auparavant, et la tradition populaire fit remonter au peuple de Djorhom, que l'on dit avoir occupé ce site avant l'immigration d'Ismaël, les objets qu'on y trouva. C'étaient deux gazelles d'or, qui furent ensuite clouées sur la porte de la Ka'ba, des sabres dits *qala'i*, des cottes de mailles et le reste d'un trésor que l'on voulut attribuer au dernier chef djorhomite, mort cinq siècles auparavant. Les Qoreïchites contestèrent les droits de propriété acquis à 'Abd-el-Mottalib par sa trouvaille; on dut recourir au tirage au sort par le moyen des flèches pour fixer les parts. Par un bonheur inconcevable, ces parts furent attribuées par le hasard les unes au sanctuaire, les autres à 'Abd-el-Mottalib, de sorte que les Qoreïchites n'y gagnèrent rien.

La découverte de la source de Zemzem enrichissait du coup 'Abd-el-Mottalib, puisqu'elle lui mettait en mains une marchandise des plus nécessaires à l'entretien des pèlerins ; aussi fit-il construire un abreuvoir destiné à faciliter la distribution de l'eau. L'opposition des Qoreïchites ne dura pas longtemps et bon gré, mal gré, le droit d'abreuver les pèlerins avec la nouvelle source lui fut reconnu.

Au moment de la découverte de Zemzem, 'Abd-el-Moṭṭalib n'avait qu'un fils, el-Ḥârith, né de Samrâ bent Djondab ; depuis cet événement il lui en naquit plusieurs, entre autres 'Abdallah, né de Fâṭima bent 'Amr, de la famille de Makhzoûm, lequel fut le père de Mahomet. De la même femme naquit encore Abou-Ṭâlib, dont le nom propre était 'Abd-Manâf ; de Notéïla bent Djénâb, il eut el-'Abbâs ; de Hâla bent Oheïb, Ḥamza ; de Lobna bent Hâdjir, Abou-Lahab 'Abd-el-'Ozzà ; en tout dix-huit fils et filles. Des doutes sérieux se sont élevés à propos du nom même d''Abdallah, donné à un des fils d''Abd-el-Moṭṭalib. C'est la première fois que l'on rencontre, chez les Arabes païens, un nom théophore dont le second terme est Allah : 'Abd-Allah « esclave d'Allah ». Le nom d'Allah figure bien dans les inscriptions çafaïtiques, mais seulement à titre d'invocation. D'un autre côté 'Abd-el-Moṭṭalib, né et élevé à Yathrib, ville peuplée de Juifs, avait apporté avec lui des habitudes d'esprit et des rites religieux inconnus aux Mecquoîs ; c'est à lui qu'on attribue la coutume du *taḥannouth* (forme dialectale pour *taḥannouf*, « faire le *ḥanîf*, le solitaire chrétien »), qui consistait à se retirer sur les pentes désertes du mont Ḥirâ pendant le mois de ramaḍân, et à faire en même temps des distributions d'aliments aux pauvres : coutume chrétienne que nous verrons plus loin jouer un rôle important tout au début de l'histoire du prophète. 'Abd-el-Moṭṭalib peut avoir apporté avec lui ce vocable d'Allah attesté sur les monuments du désert de Syrie et l'avoir donné à un de ses fils ; mais l'existence même de cet 'Abdallah n'est pas autrement certaine.

La légende rapporte que pendant qu'il procédait aux fouilles de Zemzem, 'Abd-el-Moṭṭalib fit vœu de sacrifier à la divinité, quand il aurait atteint le nombre de dix enfants mâles (il n'avait alors encore qu'un fils, el-Ḥârith), un de ces dix fils. Quand il vit sa postérité atteindre ce chiffre et que ces enfants furent devenus grands, il leur apprit le vœu qu'il avait formé dans des moments difficiles, et les enfants admirent que le sort décidât entre eux celui qui devait être sacrifié. On se rendit à la Ka'ba, et là, en présence de l'idole

Hobal, on tira au sort par le moyen accoutumé des flèches; le hasard désigna 'Abdallah. C'était le fils préféré d''Abd-el-Moṭṭalib, et il ne put se résoudre à le tuer; on lui conseilla d'aller consulter une devineresse qui habitait Khéibar, ville juive; cette devineresse était probablement israélite; elle indiqua le moyen de sortir de la difficulté; ce procédé consistait à tirer au sort entre 'Abdallah et un lot de dix chameaux, et de renouveler l'opération autant de fois que le sort ne favoriserait pas le jeune homme. Celui-ci avait contre lui une série noire : il n'échappa à la mort qu'à la dixième fois, de sorte que cent chameaux, sacrifiés en hécatombe, furent le prix du sang dont fut payé le rachat de sa vie. Un festin auquel on convia tous les Qoréïchites utilisa la viande ainsi abattue.

'Abd-el-Moṭṭalib se préoccupa ensuite de choisir une épouse pour son fils miraculeusement sauvé, et il fit choix d'Âmina bent Wahb, fille du chef de la famille des Banou-Zohra. C'était une poétesse, dont on a conservé des *marâthi* ou hymnes funéraires, qui ne sont cités, il est vrai, que par des auteurs relativement récents; ce détail est donc sujet à caution. Ce mariage ne dura pas longtemps, car 'Abdallah, voyageant pour affaires de commerce, s'était rendu en Syrie avec la caravane; à son retour, il tomba malade à Yathrib et y mourut à l'âge de trente ans, sans avoir revu sa femme, qu'il avait laissée enceinte du futur prophète Mahomet. Il avait peu de biens; une esclave abyssine, Omm-Aïman Baraka, cinq chameaux et quelques pièces de menu bétail. D'ailleurs le soin de pourvoir à l'entretien de sa veuve et à l'éducation de son fils posthume allait incomber à 'Abd-el-Moṭṭalib.

BIBLIOGRAPHIE

Ibn-Hischâm (Abd-al-Malik), *Das Leben Muhammed's nach Muhammed ibn Ishak*, texte arabe, éd. par F. Wüstenfeld, 2 vol., Gœttingue, 1859-1860.

Al-Tabarî (Abu Djafar Mohammed ibn Djarîr), *Annales*, cum aliis edidit M. J. de Goeje. Texte arabe en trois séries, Leyde, 1879-1901.

Ibn Al-Athiri *Chronicon*, éd. C. J. Tornberg, 14 volumes, Leyde, 1851-1876.

Adolf **Harnack**, *Die Mission und Ausbreitung der Christenthums in den ersten drei Jahrhunderte*, 1 vol., Leipzig, 1902.

A. **Sprenger**, *Das Leben und die Lehre der Mohammed*, 1re éd., 1861; 2e éd., 3 vol., Berlin, 1869.

J. **Wellhausen**, *Skizzen und Vorarbeiten*, VI. Die Prolegomena zur altesten Geschichte von Islam, Berlin, 1899.

Wüstenfeld, *Die Wohnsitze und Wanderungen der arabischen Stämme*, Gœttingue, 1868.

Wüstenfeld, *Genealogische Tabellen der Arabischen Stämme und Familien*, Gœttingue, 1852 (*Register*, 1853).

CHAPITRE VI

MAHOMET

Rien de plus incertain que la chronologie de cette époque. La tradition musulmane s'est plu à la reconstituer de toutes pièces, d'après des témoignages vagues, dont pas un seul n'émane d'un témoin oculaire, pas même d'un contemporain. Suivant les historiens arabes, Mahomet est né l'année de l'éléphant. Nous avons déjà vu ce que c'est que l'année de l'éléphant. C'est la date d'une expédition des Abyssins dans le cœur de l'Arabie. Elle est mentionnée dans un des plus anciens chapitres du Qorân (CV, *soûrat-el-fil*) : « N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a traité les compagnons de l'éléphant ? N'a-t-il pas égaré leurs embûches ? Il a envoyé contre eux des oiseaux *abâbîl*, qui leur lançaient des pierres de terre sigillée, et il les a rendus comme du blé vert à demi dévoré. » Cette campagne est probablement un épisode de la lutte entreprise par les Abyssins, sur les suggestions de l'empire byzantin, contre les Perses Sassanides. Un passage de l'historien Procope [1] nous apprend que peu de temps avant la cinquième année du règne de Justinien, vers 530 après J.-C., eut lieu la conquête du Yémen par les Abyssins et que quelques années plus tard l'empereur byzantin envoya un ambassadeur, nommé Julien, à l'effet de pousser les Abyssins à faire la guerre aux Perses en attaquant leurs possessions de l'Euphrate par le sud, tandis que Justinien les

[1] *De Bello Persico*, I, p. 20.

attaquerait par le nord. C'est en 540 qu'éclata la grande guerre entre Justinien et Chosroès I[er] Anôchè-Réwân, qui fut désastreuse pour les Romains. Abraha, roi abyssin du Yémen, se décida à obéir aux instances de l'empereur de Byzance, et se mit en marche vers le nord, dans le dessein probable de remonter par la route commerciale de la Mecque jusqu'à l'endroit où il pourrait, en descendant le creux naturel de la vallée du Wâdî'r-Romma, atteindre les territoires perses de la Babylonie. Les Abyssins, n'ayant pas de navires, ne pouvaient songer à naviguer sur le golfe Persique pour débarquer dans la région du Chaṭṭ el-'Arab. La seule voie ouverte était la route de terre. L'historien grec nous apprend qu'ayant à peine commencé à se mettre en route, Abraha revint en arrière subitement. Il est possible qu'une maladie épidémique, par exemple la variole (cette explication rationaliste remonte aux premiers temps de l'exégèse coranique), ait décimé l'armée abyssine et contraint son chef à la retraite : les Arabes du Hedjaz auraient expliqué les pustules et les vacuoles qui leur succèdent par des empreintes de pierres de fronde en terre sigillée, lancée par des oiseaux *abâbîl*; c'est cette légende que nous aurait conservé le Qorân.

Une autre source, les vers d'Ibn ez-Ziba'ra cités par Ibn-Hichâm (p. 38), ne fait pas mention de pierres et parle d'un vent impétueux que Dieu envoya contre eux et qui les dispersa comme un troupeau de moutons. Quant à la présence d'un éléphant dans l'armée abyssine, animal dont la vue devait plonger les Bédouins dans un étonnement profond, elle est certaine; nous avons dans le texte du Qorân l'écho d'un fait réel. S'expliquer comment cet éléphant avait été amené de l'Inde est assez difficile; ce serait plutôt un éléphant d'Afrique, variété que l'on sait avoir été, à certaines époques historiques, domestiquée et dressée à la guerre.

On a même pensé que l'armée d'Abraha pouvait avoir été appelée « armée de l'éléphant » parce qu'elle aurait eu pour enseigne la représentation d'un de ces pachydermes : mais ce n'est qu'une supposition sans fondement. Il faut un fait étrange pour frapper l'imagination populaire; la naissance

d'une légende s'explique si Abraha — nous ne savons par quel moyen — a réussi à conduire un éléphant jusqu'aux environs de la Mecque ; un objet de métal découpé, fixé sur une hampe de drapeau, aurait difficilement provoqué la création de l'expression *açhâb-el-fîl* « les compagnons » ou « les possesseurs de l'éléphant ».

Si la guerre de l'éléphant fait partie de la série de campagnes entreprises par Justinien contre les Perses, elle ne saurait descendre plus bas que la date où cessent ces campagnes, 562. Mahomet n'est donc pas né l'année de l'éléphant, comme se le sont imaginé les Musulmans. Le prophète étant mort en 632 à l'âge de soixante à soixante-trois ans, il devra être né vers 570, date le plus généralement adoptée. La tradition ordinairement admise le fait venir au monde un lundi du mois de rébîʿ Ier, dans la nuit du 11 au 12 ; mais il n'y a aucune raison de considérer cette indication comme exacte. Les contemporains n'ont pas su, et lui-même ne savait peut-être pas le jour exact de sa naissance. Dans une société où l'état civil est inconnu, des recherches de ce genre sont parfaitement oiseuses. Ce n'est que bien plus tard que les Musulmans ont voulu préciser les débuts de l'histoire du prophète, mais ils n'y sont point parvenus.

Les circonstances qui entourèrent la naissance du prophète ont un caractère légendaire qui doit les faire rejeter. Tout cela est absolument obscur. On raconte que la naissance ayant eu lieu au milieu de la nuit, le nouveau-né fut jeté sous un chaudron pour attendre le jour, et l'on ajoute que c'était la coutume des Arabes païens, quand un enfant naissait pendant la nuit, de l'abandonner ainsi jusqu'au matin ; le chaudron était probablement destiné à le protéger contre les djinns ; mais ce détail, qui ne se trouve que dans les biographies d'Ibn-Saʿd, à qui l'auteur du *Livre de la Création* l'aura sans doute emprunté, peut avoir été inventé pour amener et rendre plus vraisemblable le récit du premier miracle du prophète : au matin, le chaudron était fendu et l'enfant, les yeux ouverts, regardait le ciel.

Dès que l'enfant eut vu le jour, Âmina fit appeler son beau-père ʿAbd-el-Moṭṭalib, qui emporta, prétend-on, le

nouveau-né à la Kaʿba pour y remercier le dieu Hobal de la naissance de son petit-fils. C'est lui qui lui donna son nom ; il l'appela Qotham, du nom d'un de ses fils à lui, mort trois ans auparavant ; ce n'est que plus tard — quand ? pourquoi ? à quelle occasion ? on l'ignore — que le futur prophète fut nommé Moḥammed « le loué », qui n'est qu'un surnom, un sobriquet devenu nom propre. Cette appellation de Moḥammed ne figure que quatre fois dans le texte du Qorân, et encore dans des passages qui ont paru provenir d'interpolations, selon l'opinion de critiques autorisés ; toutefois il est à noter qu'on la trouve dans le texte du traité d'Hodéïbiya. Le prophète est encore appelé Aḥmed « le plus louable » par le texte sacré, simple variante de l'appellation de Moḥammed. Le nom véritable du législateur du monde musulman restera probablement toujours inconnu.

La mère ne pouvait nourrir l'enfant ; il fallut se procurer une nourrice. On le confia tout d'abord aux soins de Thowéïba, affranchie d'Abou-Lahab, fils d'ʿAbd-el-Moṭṭalib, mais il ne fut pas facile de trouver une personne voulant se charger du nourrisson, car il était orphelin de père, et les Bédouines qui venaient à la ville chercher des clients s'attendaient à des cadeaux d'usage, qu'elles ne pouvaient espérer d'une mère dans la gêne. Ḥalîma, fille d'Abou-Dho'éïb ʿAbdallah ben el-Ḥârith, mariée à el-Ḥârith ben ʿAbd-el-ʿOzzà, tous deux de la tribu des Banou-Saʿd ben Bekr, était restée à la Mecque sans trouver l'emploi de son lait ; elle se décida à emmener l'enfant et à l'élever dans son campement. Mahomet resta deux ans au désert ; au bout de ce temps Ḥalîma le ramena à la Mecque. La légende prétend que les bienfaits célestes s'étaient répandus sur la tribu des Banou-Saʿd, et que ceux-ci auraient voulu garder l'enfant ; ils supplièrent la mère de le leur laisser, et comme le séjour dans l'air pur du désert lui avait fait du bien, elle consentit à ne pas le reprendre encore. C'est pendant ce second séjour qu'une légende place la visite de deux anges vêtus de blanc qui saisirent Mahomet à l'improviste, lui ouvrirent la poitrine, tirèrent du cœur une tache noire et lui lavèrent le corps avec un peu de neige qu'ils avaient apportée avec eux. L'origine

de cette légende remonte à un passage du Qorân XCIV, 1 où Dieu dit : « Ne t'avons-nous point dilaté la poitrine ? » Les parents nourriciers, effrayés par ce phénomène, que leur racontaient leurs autres enfants, et craignant que celui qui leur était confié ne fût la victime de quelque djinn, le reconduisirent subitement à sa mère, par peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur : Âmina n'eut pas de peine à faire avouer à Ḥalîma le motif superstitieux pour lequel elle lui avait ramené l'enfant.

A l'âge de six ans, Mahomet fut emmené à Médine par sa mère Âmina pour y rendre visite aux oncles maternels de feu son mari 'Abdallah et rendre un pieux devoir à la tombe de celui-ci. Une esclave abyssine, Omm-Aïman, s'occupait de l'enfant pendant le voyage. Au retour, Âmina tomba malade à el-Abwâ, et y mourut. Omm-Aïman ramena seule l'orphelin à la Mecque. 'Abd-el-Moṭṭalib, son grand-père, restait pour s'occuper de son éducation, mais le jeune Mahomet ne jouit pas longtemps de sa protection ; il avait de huit à dix ans quand il le perdit, et son oncle Abou-Ṭâlib 'Abd-Manâf se chargea alors de l'entretenir. C'était un homme de nature douce, et c'est sans doute ce qui décida 'Abd-el-Moṭṭalib à lui confier le jeune orphelin ; mais il était pauvre et chargé d'une nombreuse famille. Il est impossible de se rendre compte pourquoi certains enfants d''Abd-el-Moṭṭalib étaient pauvres et d'autres riches, car la fortune du père devait être partagée à peu près également entre eux : il faut admettre que cette fortune n'était peut-être pas aussi considérable qu'on l'imagine. La division des charges entre ses divers fils et le jeune âge de la plupart d'entre eux firent que la famille de Hâchim perdit une grande partie de son influence et fut remplacée par celle des fils d'Omeyya, dont le plus important était Ḥarb.

Abou-Ṭâlib, dans le désir de voir augmenter ses profits, se résolut à prendre part aux caravanes qui se rendaient chaque année en Syrie, et l'on prétend que son neveu et pupille, alors, dit-on, âgé seulement de neuf ans, le conjura de l'emmener avec lui. C'est pendant ce voyage que la caravane, ayant campé auprès de l'ermitage d'un moine chré-

tien, nommé Baḥîrâ, celui-ci, qui avait lu dans un livre très ancien les destinées futures de l'enfant, prépara un repas pour les voyageurs et les invita à y prendre part, ce qui surprit fort les anciens de la bande, qui ne l'avaient jamais vu se déranger pour eux ; ceux-ci laissèrent le jeune Mahomet à la garde du camp, mais l'ermite s'aperçut qu'ils ne l'avaient pas amené, le fit venir et l'embrassa avec la plus grande tendresse. Il le questionna, et trouva ses réponses conformes à ce qui était écrit dans le vieux livre. Alors il le recommanda chaudement à son oncle, disant qu'il était prédestiné à un grand avenir, et qu'il eût à prendre garde aux Juifs qui lui auraient fait le plus grand mal s'ils avaient connu qui il était.

Cette historiette n'a absolument aucun fondement historique. Le nom de Baḥîrâ provient de certains passages de la Bible hébraïque appliqués à Mahomet, plus tard, par des Juifs convertis. D'autres traditions donnent comme nom du moine Djordjîs (Georges) ou Serdjâs (Serge) ; quant au nom de Nestoûr (Nestor), qui désigne sans doute un chrétien nestorien, c'est probablement tout ce qui est à retenir de la légende ; seulement ce nom s'applique à un doublet que nous allons voir un peu plus loin, l'histoire des voyages en Syrie pour le compte de Khadîdja. Au lieu de faire des voyages en Syrie, Mahomet paraît avoir passé son enfance à la Mecque, sans en sortir autrement que pour aller paître, sur les plateaux des environs de la ville, des troupeaux appartenant à ses parents ; ce fut donc une vie assez misérable qu'il vécut là.

Mahomet avait quinze ans lorsque ses oncles prirent part à la guerre d'el-Fidjâr entre la tribu de Kinâna, dont les Qoréïchites étaient parents, et celle de Qaïs, qui comprenait les Thaqîfites de Ṭâïf ; quant à lui, que son jeune âge et probablement ses goûts empêchaient de se mêler davantage à la lutte, il n'eut rien à faire que de ramasser les flèches tombées à terre et de les remettre à ses oncles, qui combattaient. Un peu plus tard, il se trouva compris dans le pacte resté célèbre sous le nom de *Ḥilf el-Foḍoûl* « la conjuration des Faḍl », ainsi nommée parce qu'une tradition rapportait qu'aux

anciens temps de la Mecque, avant l'immigration des Ismaélites, du temps des Djorhomites, quatre individus nommés de dérivés du mot *fadl*, savoir Foḍaïl ben el-Ḥârith, Foḍail ben Wadâ'a, el-Mofaḍḍâl et el-Faḍḍâl, s'étaient entendus pour empêcher toute injustice à l'égard des pèlerins dans la vallée de la Mecque ; ils s'étaient, par conséquent, constitués volontairement les gendarmes du pèlerinage. Cette conjuration avait disparu avec l'existence des Djorhomites, et aucune mesure n'avait été prise pour maintenir la sécurité dans les environs de la ville, lorsque les Qoréïchites, émus de déprédations qui pouvaient porter atteinte au bon renom du pèlerinage et détourner de leur cité une aussi excellente source de revenus, convinrent de rétablir le vieux « pacte des Faḍl » et se rassemblèrent à cet effet dans la maison d''Abdallah ben Djod'ân, que son âge avancé et la situation prépondérante de sa famille désignaient pour réunir chez lui les fractions des Qoréïchites. Tous jurèrent de protéger tout étranger qui viendrait dans la vallée de la Mecque et de l'aider, dans le cas où il subirait quelque tort, à en poursuivre le redressement. Mahomet y assista, et déclara plus tard que l'islamisme n'avait qu'à conserver les pactes païens, quand leur but était aussi honorable que celui qui portait l'antique nom de pacte des Faḍl. En effet, la valeur juridique de ce traité était encore maintenue sous les Oméyyades, car nous voyons que sous le règne de Mo'âwiya, el-Ḥoséïn, fils d''Ali ben Abi-Ṭâleb, qui avait à se plaindre d'el-Walîd ben 'Otba, gouverneur de la Mecque et propre neveu du Khalife, le menaça de prendre son sabre et de se retirer auprès de la Ka'ba en faisant appel au pacte des Faḍl ; et son appel suffit pour que des Mecquois influents, à la tête desquels se trouvait 'Abdallah ben ez-Zobéïr, jurassent de l'assister par application de ce pacte : le gouverneur effrayé céda. On en trouve encore des traces, un peu plus tard, sous le règne d''Abd-el-Mélik ben Merwân. Ce pacte, observé si longtemps, a sûrement une base historique.

Le mariage de Mahomet avec Khadidja fait entrer le prophète dans la lumière de l'histoire : car Khadidja fut, entre

autres, la mère de Fâṭima, la seule de ses enfants qui lui survécut et fut la souche des innombrables *séyyids* ou *chérifs* qui, d'une manière plus ou moins authentique, pullulent sur la surface du monde musulman. C'est là un fait contre lequel il ne peut s'élever de doutes. Les détails plus ou moins légendaires qui sont venus se greffer sur ce fait fondamental ne peuvent lui enlever de son importance.

Khadîdja était la fille de Khowéïlid ben Asad, fils d'ʿAbd-el-ʿOzzâ ben Qoçayy, et parente éloignée du prophète. Elle était riche ; son aisance provenait de biens accumulés par les bénéfices du commerce. En effet, chaque année, elle expédiait en Syrie une caravane, sans s'en occuper autrement que pour fournir les fonds ou, plus exactement, elle prenait une participation dans ces expéditions commerciales : elle était l'un des *armateurs* de cette caravane ; ce genre de commerce ressemble beaucoup au commerce maritime, et il n'est pas déplacé de se servir de termes empruntés à ce dernier, qui sont fort clairs en pareil cas, d'autant plus qu'on appelle le chameau le navire du désert. Un agent, qui la représentait, voyageait avec la marchandise ; c'était en général un de ses esclaves qu'elle chargeait de ce soin ; on a conservé le nom de Maïsara, parce que c'est l'année où il conduisit la caravane en Syrie, que Mahomet fut chargé d'y représenter les intérêts de la veuve. Au fait, Khadîdja était-elle veuve ? On la donne volontiers comme telle, mais il se pourrait qu'elle fût simplement divorcée. Comment avait-elle fait la connaissance de Mahomet, alors simple berger qui travaillait pour vivre, et d'où vient la confiance qu'elle lui accorda ainsi ? Le premier point reste obscur ; pour le second, les traditions sont unanimes à reconnaître que Mahomet, par son caractère hautement honorable, s'était acquis le surnom d'el-Amîn, c'est-à-dire le sûr, l'homme de confiance par excellence. On ne dit pas à combien de ces voyages Mahomet prit part ; on cite, comme point terminus des expéditions qu'il aurait accompagnées, Bostra dans la Syrie centrale, Soûq-Hobâcha dans le Tihâma, et Djorach dans le nord du Yémen.

C'est pendant une de ces tournées que la tradition place

la rencontre d'un moine chrétien, ce qui fait double emploi avec le rôle déjà joué par Baḥîrâ, ainsi que nous l'avons vu : seulement, comme le nom de ce second ermite serait Nestoûr, et que ce nom semble désigner un moine nestorien, il n'est pas exagéré de supposer qu'il y a là quelque trace d'un fait peut-être réel. Il faut bien que Mahomet se soit rendu compte *de visu*, en un lieu quelconque, de ce qu'était l'ascétisme chrétien, dont il parle avec faveur. Il ne peut guère l'avoir fait que sur les frontières de la Syrie.

Mahomet avait alors vingt-cinq ans : Khadîdja, qui avait eu déjà deux maris, était d'un certain âge, peut-être quarante-cinq ans ; en outre sa position de fortune ne pouvait pas permettre au futur prophète de prétendre à sa main ; aussi est-ce d'elle que vinrent les premières ouvertures. Mahomet consulta ses oncles, qui approuvèrent son mariage ; c'est assez naturel qu'il l'ait fait, et il n'y a pas lieu de supposer que ce détail a été inventé par des biographes optimistes désireux de laisser un portrait favorable du Prophète. La légende veut que Khadîdja ait eu encore son père, et que celui-ci se refusait à admettre ce mariage ; sa permission ne fut obtenue que par surprise ; sa fille l'enivra et profita de son état d'ébriété pour lui faire accorder son consentement. Mais déjà du temps de Ṭabarî, on donnait cette légende comme fausse, parce que le père de Khadîdja, Khowéïlid, était mort au moins dix ans avant cette époque. Il est plus probable que personne ne souleva de difficultés à cette occasion et que le mariage de Mahomet et de Khadîdja se fit sans opposition.

Tant que Khadîdja vécut, Mahomet n'eut pas d'autre femme ; il conserva toujours pour elle le plus grand respect et la citait volontiers comme un modèle aux autres épouses qu'il eut par la suite. Il eut de nombreux enfants : el-Qâsim, d'où le surnom d'Abou'l-Qâsim qui lui fut donné, suivant l'usage arabe ; ce nom d'el-Qâsim, qui paraît un sobriquet, peut avoir effacé le véritable nom, qui pourrait être 'Abd-Manâf ; puis eṭ-Ṭâhir et eṭ-Ṭayyib, qui moururent tous avant la révélation de l'islamisme ; enfin quatre filles, Zeïneb, Omm-Kolthoûm, Roqayya et Fâṭima ; celles-ci vécurent,

mais Fâṭima fut la seule, comme nous l'avons vu, qui laissa une descendance. Il se passa ainsi dix ans sur lesquels nous ne possédons aucun renseignement, et c'est dommage, car pendant cette période Mahomet dut se trouver en relation avec des Chrétiens et des Juifs dont l'enseignement posa dans son esprit les germes de la vocation prophétique.

La ka'ba. — Le seul fait notable qui sorte de tout ce silence, c'est la reconstruction de la Ka'ba. Le temple, qui consistait alors en quatre murailles sans toit, était en fort mauvais état, des voleurs s'y introduisirent et enlevèrent les trésors déposés dans le puits à l'intérieur. Les objets disparus furent trouvés dans la maison de Dobéïk, affranchi d'une fraction des Khozâ'a; dans le premier moment de fureur, on lui trancha les deux mains; mais ensuite on réfléchit et l'on pensa qu'il n'était pas le seul coupable, ou peut-être même qu'il ne l'était pas du tout et que les vrais auteurs des vols avaient caché le trésor dans la maison de Dobéïk pour détourner les soupçons sur celui-ci. Pour savoir ce qu'il fallait faire, les Qoréïchites s'adressèrent à une devineresse qui indiqua, comme châtiment, l'exil pour dix ans à l'adresse d'el-Ḥârith ben 'Amir, l'auteur certain du forfait. On décida, pour mettre fin à des entreprises de ce genre, de reconstruire la Ka'ba. Le naufrage d'un navire marchand grec sur la côte du Ḥedjaz fournit aux constructeurs le bois qui leur manquait pour adapter un toit au carré de pierre, et un charpentier copte qui se trouvait à la Mecque leur prêta le concours de son art. La reconstruction fut faite avec le plus grand entrain; les difficultés ne se produisirent que quand il fallut remettre en place la pierre noire, chaque tribu voulant se réserver l'honneur de la rétablir à l'endroit primitif. Ce désaccord faillit susciter une guerre civile. Les Banou 'Abd-ed-dâr eurent recours à la conjuration solennelle qui consistait à plonger les mains dans un baquet plein de sang; de là vint qu'eux et leurs confédérés furent appelés *la'aqat ed-dam* « lécheurs de sang ». Mais des intermédiaires sages s'interposèrent, et au bout de quelques jours, il fut convenu qu'on choisirait comme arbitre la première personne qui entrerait dans le temple : ce fut Mahomet, qui fit apporter un tapis, y

déposa la pierre noire, et le fit soulever par les représentants des différentes tribus jusqu'à la hauteur nécessaire, puis il mit de ses propres mains la pierre à la place qui lui était réservée.

Dans une année de disette, Mahomet recueillit chez lui son cousin germain 'Alî, fils d'Abou-Ṭâlib son oncle, lequel, comme nous l'avons vu, avait une nombreuse famille et peu de moyens. Son autre oncle el-'Abbâs se chargea de Dja'far, et Abou-Ṭâlib conserva auprès de lui son fils 'Aqîl.

Les précurseurs de Mahomet. — Il serait de la plus haute importance de pouvoir déterminer les courants d'idées qui agitaient l'Arabie au moment où la mission du prophète va se déclarer. Malheureusement, nous n'avons sur cette période que des renseignements insuffisants. Le siècle qui a précédé sa venue est l'époque des poètes, parce qu'à ce moment se produit une floraison extraordinaire de talents poétiques. Il est clair que l'esprit arabe, qui dormait depuis tant de siècles, se mit tout à coup à bouillonner et à produire des formes littéraires nouvelles. Ce n'est pas qu'il n'y eut, avant cette époque, tout un mouvement de poésie populaire. Celle-ci paraît avoir commencé par le *hidâ*, le chant du chamelier conducteur de la caravane, qui est rythmé par le mouvement de pendule que prend le corps de l'homme monté à chameau. On remarqua de bonne heure qu'en pressant la mesure de la récitation, la file de chameaux accélérait la marche ; et ce fut peut-être là l'origine du discours rythmé. Saint Nil, vers l'an 400 après J.-C., fait allusion à des chants qu'improvisaient les Arabes du Sinaï quand ils rencontraient une source après un long voyage. Sozomène parle de chants populaires où se conservait le souvenir de la victoire remportée par Mania (ou Mavia), reine des Sarrasins, sur les troupes romaines de Palestine et de Phénicie, en 372 de notre ère.

Chaque tribu avait son *châ'ïr* « l'homme qui sait », sorte de devin (*vates*) qui fut plus tard, comme le *vates* latin, un poète. La principale accusation des Qoreichites contre Mahomet, lorsque celui-ci commença à prêcher, fut qu'il était un *châ'ïr madjnoûn* (Qor. XXXVII, 35), c'est-à-dire un devin pos-

sédé par les djinns, comme tous les autres devins. C'est dire que chez le *châ'ïr*, l'inspiration se produisait comme chez le chamane des steppes de l'Asie septentrionale, sous l'influence d'un étourdissement produit par un état pathologique spécial. Les détails que nous donnent les Arabes sont tellement précis qu'ils ne peuvent laisser place à aucun doute. Le poète était en relations étroites avec un djinn ; celui-ci lui dictait ses inspirations, que l'on croyait d'ordre surnaturel. Il était par suite quelque peu le messager du monde invisible, dans une forme de société où les hommes croyaient fermement à l'existence de ces génies du désert, à leur influence bonne ou méchante, aux sorts que certaines gens pouvaient jeter sur leurs ennemis (forme primitive de la malédiction), toutes habitudes d'esprit dont les civilisés ont perdu la notion, mais qui sont encore vivantes en pleine Europe instruite, chez les habitants des campagnes, et dont l'étude du folk-lore nous a révélé l'étendue et la littérature spéciale non écrite, mais transcrite sous la dictée par des lettrés. L'influence que les Arabes païens attribuaient au *châ'ïr* était considérable. On lui donnait le premier rang dans la tribu ; c'est lui qui fixait le moment du départ du campement pour un nouveau pâturage, l'endroit où l'on devait s'installer ; aussi le consultait-on dans les cas difficiles, comme sur la déclaration d'une guerre, ou même pour des maladies : il était l'arbitre de la tribu, car il était celui qui savait plus que les autres, fort ignorants naturellement. Sa communication avec le monde invisible lui assurait un auditoire crédule, mais on n'aurait pas ajouté foi à ses paroles, s'il n'avait pas prouvé sa possession par le djinn au moyen de quelques instants de folie passagère, et par la pratique de règles bizarres, telles que s'oindre les cheveux d'un seul côté de la tête, laisser traîner son manteau, ne porter de chaussures qu'à un seul pied : rites primitifs d'une religion populaire coexistant à côté du culte de la divinité protectrice de la tribu.

Les formules d'incantation, dont on connaît quelques-unes, étaient en prose rimée. L'invention du mètre *radjaz*, rythme fort simple (deux longues, une brève, une longue, à trois

reprises, que les littérateurs n'ont jamais voulu considérer comme faisant partie de la prosodie, et qui se prête particulièrement aux improvisations, donna naissance à la poésie proprement dite, dont une forme très ancienne est celle du *hidjâ*, la satire, qui est primitivement une incantation ; le *hidjâ* est satire par l'emploi de paroles blessantes, par l'offense qui s'attaque aux sentiments les plus nobles de l'homme, et incantation en cherchant à nuire à l'ennemi en invoquant les divinites malfaisantes par la malédiction et l'emploi du mot fétiche. La malédiction de Balaam est un merveilleux modèle de ce que pouvait être le *hidjâ* en prose.

Un siècle environ avant Mahomet, il se révèle, comme nous l'avons dit, une véritable floraison de poetes qui ne sont plus le simple devin de la tribu nomade. Il y a à cela plusieurs causes ; la principale est peut-être l'invention de la *qaçîda*. Ce genre de poème doit son nom à ce que l'auteur la composait avec l'idée de la terminer par une sorte d' « envoi », un appel à la générosité de quelque roi ; car il y avait alors les Lakhmides à Ḥira et les phylarques ghassanides sur la frontière de la Syrie qui accueillaient volontiers ces louanges et leurs auteurs, et se montraient fort généreux. Mais certains poètes n'avaient pas besoin de ce motif pour composer de belles pièces ; le plus illustre est certainement Imrou-oul-Qaïs, dont le nom propre était Ḥondodj, qui était roi lui-même, et passa sa vie à essayer de recouvrer le trône de son père Ḥodjr, mis à mort par les Banou-Asad.

L'existence des poètes, à cette époque, est indubitable ; mais c'est une autre question de savoir quelle authenticité il faut attribuer aux vers qui nous ont été conservés. Ces poésies, que l'islamisme n'allait pas tarder à considérer comme la littérature profane classique par excellence, à cause de la langue surtout, car c'est chez les Bedouins que l'on allait chercher les purs modèles de l'arabe, n'ont point été écrits au moment où ils ont été récités ; ils n'ont été conservés que dans la memoire des pâtres du désert ; ce n'est que plus tard que les grammairiens ont été les rechercher ; ensuite, une fois ces poèmes recueillis, les beaux

esprits, les connaisseurs, les *râwis* eux-mêmes se mirent à les corriger, à les transformer, à déplacer l'ordre des vers : toutes sortes d'opérations dont on ne peut douter qu'elles n'eurent lieu, car les auteurs le disent expressément. Il ne faut donc pas admettre les poésies antéislamiques comme absolument pures de tout mélange ; il ne faut les prendre que vues de haut, pour ainsi dire, c'est-à-dire n'y considérer que les sentiments généraux qui y sont exprimés, sans entrer dans le détail des expressions et des formules grammaticales, qui peuvent être fausses. Cette question de l'authenticité de la poésie antéislamique a une importance capitale pour l'histoire des origines de l'islamisme, car nous avons depuis fort peu de temps une série de vers attribués à Oméyya ben Abi'ç-Çalt dans lesquelles sont mélangés les récits bibliques et les traditions arabes, une sorte de prototype poétique des parties narratives du Qorân ; si ces poèmes sont authentiques, il faut y voir une des sources du livre sacré de l'islamisme ; s'ils ont été refaits plus tard avec des passages du livre, ils n'ont aucune valeur. Nous avons montré, en attirant l'attention sur certains vers où le récit est plus complet que celui du Qorân, que les poésies d'Oméyya sont en grande partie authentiques, et que par conséquent, il n'est plus possible de douter que des poètes, les uns chrétiens, les autres païens avec des tendances judaïsantes ou plutôt judéo-chrétiennes (dans le sens des Ébionites des contrées au delà du Jourdain), n'aient, au sixième siècle de notre ère, parcouru les campements et les villes de l'Arabie en charmant les loisirs des veillées — surtout celles des bons buveurs de vin — avec des récits arrangés poétiquement et empruntés au vieux fonds de l'Ancien et du Nouveau Testament.

C'est d'autant plus certain qu'une concurrence s'était établie au moyen de l'épopée iranienne ; des conteurs allaient récitant des fragments des belles histoires de Roustèm qui feront plus tard la base du *Châhnâmè* de Firdausi, et ces récits avaient beaucoup de succès. Pour ce qui regarde notre sujet, qui est de montrer que les Arabes, par la prédication poétique, commençaient à se sentir préparés à

abandonner le paganisme, il suffit d'avoir établi la circulation d'idées judéo-chrétiennes à travers le désert. Il est certain que les poésies d'Oméyya ben Abi'ç-Çalt n'auraient eu aucun intérêt pour les Juifs établis en Arabie en assez grand nombre, dans les villes bien entendu (Yathrib, Khéibar, le Yémen), ni même pour les Arabes convertis au judaïsme : ces poésies étaient destinées aux Arabes de la tente (tous les poètes sont des Arabes scénites, non des citadins), et si elles n'avaient encore converti personne, elles avaient sûrement créé un courant d'opinion, un état d'âme qui empêcha de considérer la prédication de l'islamisme comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, sans préparation d'aucune sorte : ce serait contraire au processus habituel de l'esprit humain, pris soit individuellement, soit en société.

Débuts de la mission de Mahomet. — Il y a eu un moment où il s'est produit une crise physique chez le prophète, et c'est à partir de ce moment qu'il s'est cru appelé à une mission prophétique ; mais cette croyance ne lui vint que petit à petit. Cette crise se traduisit d'abord par un malaise général, avec réflexion sur l'encéphale, qui fit croire à Mahomet qu'il commençait à entrer dans la possession d'un djinn, et que par conséquent il allait devenir poète, comme tant d'autres dont on parlait alors et qu'il n'aimait pas. La tradition sur laquelle repose ce détail est ancienne ; elle remonte au milieu du premier siècle de l'Hégire et prouve que dans les cercles de théologiens et de traditionnistes qui entouraient à la Mecque le fameux contre-khalife 'Abdallah ibn ez-Zobéïr, cette opinion était courante ; comme on la formulait dans les lieux mêmes où ces événements s'étaient passés, elle a bien des chances de refléter une part de la vérité, d'autant plus que les historiens classiques nous parlent d'une période de trois ans pendant laquelle Mahomet se crut en relations, non avec l'archange Gabriel, mais avec un autre archange, Isrâfîl.

Après cette période de sourd malaise, Mahomet commença à entendre, par hallucination, non *des* voix, mais une voix, toujours la même ; il se trouvait alors dans un état qu'il a décrit lui-même et où il lui semblait que la voix

lui parvenant à travers un bourdonnement qu'il comparait à celui de la grosse clochette (*çalçâl el-djaras*) pendue au cou du chameau qui marche en tête de la file (généralement de sept chameaux) formant le convoi ou l'un des convois de la caravane. Il avait l'habitude de se retirer à certains moments sur le mont Ḥirâ, près de la Mecque, pour s'y livrer à une retraite que les traditions (remontant à 'Aïcha) appellent *taḥannouth*, forme dialectale pour *taḥannouf*, c'est-à-dire « faire comme le *ḥanîf* ». Qu'était-ce qu'un *ḥanîf* ? La question est encore controversée. Le mot n'est pas d'origine arabe, il semble emprunté à l'hébreu ou à l'araméen ; mais dans la première de ces langues, il signifie « scélérat, impie » et dans la seconde « hérétique ». Aucun de ces sens ne convient ; ce n'est pas cela que Mahomet entendait par ce mot, qui revient dix fois dans le texte du Qorân (et son pluriel *ḥonafâ* deux fois) et qui s'applique à « une religion d'Abraham » qui n'était ni la juive, ni la chrétienne. Mahomet entendait par cette expression un adorateur du vrai Dieu, par opposition à adorateur des idoles. Bien que tout cela ne soit pas très clair, il semble qu'il faille admettre qu'il y avait, dans le Ḥedjâz, des Arabes qui, sans être à proprement parler chrétiens, se livraient aux pratiques de l'ascétisme chrétien et notamment à des retraites temporaires dans certains endroits écartés des montagnes, un peu à la façon des ascètes égyptiens. Quand, plus tard, Mahomet se mit à pratiquer les ablutions abondantes, les païens s'écrièrent qu'il était devenu çabien, cette pratique étonnante, dans une contrée où l'eau est rare, leur rappelant les coutumes des Çabiens (ou chrétiens de saint Jean-Baptiste), les Mandéens du bas Euphrate ; Mahomet pour eux n'était plus *ḥanîf* (ascète à la façon des chrétiens), mais *çâbî* (partisan des larges ablutions).

Donc, Mahomet entendait une voix. Il semblerait que sa première pensée fut qu'il devenait fou ou poète ; car l'inspiration des poètes se traduisait par les mêmes symptômes ; mais il fut bien vite rassuré et comprit qu'elle venait de tout autre source, que l'être qui l'obsédait n'était pas un *djinn* comme pour les poètes, mais un messager de la Divi-

nité ; de sorte qu'au début de la lutte qu'il se sentait appelé à soutenir, l'idée dominante de ses prédications, c'est qu'il n'était pas un possédé des djinns, comme le croyait le vulgaire, mais que son inspiration était d'un ordre entièrement différent. Pour lui, c'était un être qu'il appelait *roûḥ* « esprit », par réminiscence de ce qu'il avait appris du rôle du Saint-Esprit dans les Évangiles. Il l'appelle aussi *er-roûḥ el-amîn* « l'esprit fidèle » (Qor. XXVI, 193) et *roûḥ el-qodos* « l'esprit de la sainteté » (Qor. XVI, 104). Ce n'est que plus tard que cet être s'est personnifié dans l'archange Gabriel.

Quelle était la nature des révélations communiquées au Prophète par l'intermédiaire qui le mettait ainsi en relations indirectes avec Dieu ? Les plus anciennes sourates du Qorân nous permettent de nous en rendre compte. On a discuté pour savoir quelle fut la sourate révélée la première en date : ces discussions sont oiseuses. Il est inutile de chercher à savoir quelle fut exactement la première ; il suffit d'avoir retrouvé quelles furent les premières. L'une de celles-ci est indubitablement la quatre-vingt-seizième, que beaucoup d'auteurs donnent comme la plus ancienne et qui commence ainsi : « Lis ! au nom de ton Seigneur qui a créé — qui a créé l'homme d'un grumeau de sang. — Lis ! et ton Seigneur le plus généreux — qui a enseigné au moyen de la plume de roseau — a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas. »

Ces premières révélations ont un caractère spécial : ce ne sont point des vers, mais bien de la prose rimée, souvent inexactement rimée, plutôt par assonance qu'autrement ; c'est une prose très semblable aux oracles des pythonisses et des devins, et il est tout naturel que les habitants de la Mecque qui entendirent réciter à haute voix ces compositions littéraires les rattachassent immédiatement à celles dont leurs oreilles étaient rebattues. Pour eux, c'était un devin comme les autres qui rapportait les oracles de son *djinn*. Mahomet, plein d'une profonde conviction qu'il était en relations avec Dieu par le canal d'un esprit, « l'esprit fidèle ou saint », se chargea de les détromper : mais ce ne fut pas facile.

Les premières révélations sont l'expression de la terreur qu'inspirait au Prophète la majesté du Dieu suprême, de l'effroi que lui causaient — et qu'il voulait faire partager à ses auditeurs — les peines réservées aux méchants dans l'autre monde. C'est là le motif dominant de ses proclamations ; il faut y joindre l'expression de la tristesse amenée par les péchés de ses contemporains, du dégoût qu'il sentait lui venir en pensant à l'avidité de gagner qui était la seule préoccupation des citadins de la Mecque, arrivés à un degré assez développé d'indifférence religieuse, indifférence telle d'ailleurs qu'il sera obligé plus tard de se chercher des auxiliaires dans un tout autre pays.

Tout d'abord, Mahomet ne se donne pas comme un envoyé de Dieu; ce n'est que petit à petit, et seulement dans la seconde partie de la première période des révélations, que l'on voit apparaître le mot de *rasoûl* « envoyé » et celui de *moundhir* « avertisseur ». C'est plus tard, dans la seconde période, que l'on constate, en plus de ces deux expressions caractéristiques, celles de *nabî* « prophète » empruntée à l'hébreu et de *moursal* « envoyé », et encore ce sont des épithètes accolées aux noms des prophètes de l'Ancien Testament, que Mahomet s'applique rarement à lui-même et comme avec prudence. Ce ne sera qu'à Médine qu'il prendra définitivement les deux titres de *nabî* et de *rasoûl Allah*.

Khadîdja paraît avoir été la première confidente de Mahomet, et avant de prendre un parti au sujet des étranges apparitions dont l'entretenait son mari, elle semble avoir été consulter un sien cousin, Waraqa ben Naufal, qui était chrétien et lui aurait dit qu'il n'y avait rien à craindre, que Mahomet ne pouvait être un possédé du démon et se trouvait en relations avec un être supérieur ou un ange qu'il appelait le très grand *Nâmoûs* ou Confident ; mais ces détails reposent sur des traditions tellement incertaines qu'il ne faut les accueillir qu'avec la plus grande circonspection. Le seul fait à en retenir, c'est que Khadîdja fut la première à croire en Mahomet et dans sa mission ; elle l'encouragea, le réconforta, le soutint lors des premières persécutions ; elle

fut la première Musulmane et joua un grand rôle dans la formation de la nouvelle religion ; par malheur, nous n'avons point de traditions remontant jusqu'à elle, et c'est dommage ; son témoignage nous serait bien utile.

Les révélations s'interrompirent pendant quelque temps, et le prophète en souffrit cruellement, moralement et surtout physiquement ; car il se mit à courir comme un fou dans les montagnes et conçut même la pensée de se jeter dans quelque abîme ; mais enfin les révélations reprirent leur cours par l'invocation de la sourate LXXIV : « O toi qui es couvert d'un manteau, — Lève-toi et prêche — glorifie ton Seigneur — purifie tes vêtements. » A partir de ce moment les communications qu'il recevait de l'au-delà ne furent plus interrompues. Mahomet commença ses prédications ; il avait reçu l'ordre d'avertir le peuple de la punition qui l'attendait s'il continuait à pratiquer le culte des idoles ; mais au début, il ne chercha comme auditeurs qu'un cercle fort restreint, composé de familiers qui fréquentaient sa maison.

On se réunissait pour écouter les exhortations, les sermons dans lesquels le Prophète expliquait les révélations qu'il recevait, celles-ci lui arrivant toujours dans un état particulier d'inspiration qui empêchait qu'on ne confondit les unes et les autres. Les révélations nous ont été conservées, au moins en partie, dans les chapitres les plus anciens du Qorân ; nous n'avons presque rien des sermons. Aucun rite ne se manifeste encore ; la prière n'est pas citée dans le texte sacré à ces époques, et ce ne fut qu'un peu plus tard que Mahomet institua trois prières quotidiennes (comme chez les Juifs), une le matin avant le lever du soleil, la seconde au coucher de l'astre et la troisième pendant la nuit ; des veilles aussi étaient prescrites, car le Qorân dit (LXXIII, 2-4) : « Lève-toi la nuit entière ou presque entière, — reste en prière jusqu'à la moitié de la nuit, par exemple, ou à peu près, — ou bien un peu plus que cela, et psalmodie le Qorân ».

Le mot *çalât* « prière rituelle » qui deviendra plus tard le nom technique de la prière canonique musulmane, ne se rencontre dans le texte du livre (chap. XVII, v. 80) que dans une période correspondant à la fin de la prédication à la Mecque.

peu de temps avant l'Hégire. De même il n'est pas fait mention de l'obligation des ablutions avant la période de Médine.

Après Khadîdja, ce fut 'Alî ben Abi-Ṭâlib, son cousin et son protégé, qui crut en ses paroles, et cela est fort vraisemblable, mais il était très jeune (sept à dix ans) et sa conversion aux nouvelles idées ne peut avoir eu la moindre importance. Il n'en était pas de même de celle d'Abou-Bekr, fils d'Abou-Qoḥâfa, un des hommes les plus vénérés parmi les Qoréïchites, et qui connaissait admirablement l'histoire des familles mecquoises. C'était un notable commerçant, d'esprit avisé et de bon conseil. Zéïd ben Ḥâritha peut avoir eu aussi beaucoup d'influence sur l'esprit de Mahomet : il était son confident et son fils adoptif; il appartenait à une tribu kelbite de Doûmat el-Djandal, non loin des frontières de la Syrie, et dont certaines branches étaient converties au christianisme.

Bataille de Dhou-Qar. — Nous avons déjà vu qu'entre les années 604 et 611 il s'était passé, sur les frontières de Syrie, du côté de la Mésopotamie, non loin de l'Euphrate, un fait considérable dont la répercussion détermina plus tard l'envahissement de la Perse. A Dhoû-Qâr, localité non loin de Ḥîra, il s'était livré une bataille entre les troupes régulières des Sassanides et celles qu'avait mises sur pied une confédération de nomades arabes des Banou-Chéïbân, branche des Banou-Bekr ben Wâïl. Les Perses furent défaits ; en réalité, ce fut la première brèche morale portée à l'édifice militaire de l'empire perse. La victoire des Arabes fut chantée dans les campements du désert et quand, après la mort du Prophète, les Bédouins furent lancés à l'attaque du grand adversaire des Romains, ils n'avaient plus peur de la tactique iranienne : la bataille de Dhoû-Qâr leur avait montré le chemin.

Prédication publique de l'Islam. — Les historiens affirment que ce fut trois ans après le commencement de sa mission que Mahomet reçut l'ordre de prêcher en public; mais les autorités sur lesquelles s'appuie leur affirmation sont bien faibles. Il est néanmoins vraisemblable que les premiers

adeptes de la nouvelle foi se retiraient pour prier, comme on le raconte, dans les montagnes voisines de la Mecque, car c'est essentiellement là ce qui caractérisait le *hanîfisme*; et à ce moment, Mahomet ne se proposait que de rétablir dans sa pureté ce qu'il croyait être la religion d'Abraham. Mais la prédication publique d'une nouvelle doctrine mit le prophète en opposition avec les idolâtres. Ce furent d'abord des jeunes gens et les faibles, c'est-à-dire ceux qui se sentaient sans protection, parmi le peuple (*aḥdâth er-ridjâl* et *ḍoʿafâ en-nâs*, dit ez-Zohrî), qui écoutèrent ses prédications : les uns, en petit nombre, se laissaient convaincre; mais la plupart venaient à ces réunions en curieux, pour s'y distraire. Les Qoréïchites ne s'y montrèrent pas d'abord hostiles; ils se contentaient de dire, en voyant ces assemblées : « C'est l'esclave (*ghoulâm*) des Banou ʿAbd-el-Moṭṭalib qui parle du ciel ! » ; mais les affaires se gâtèrent quand les prédications attaquèrent les dieux de la tribu et la mémoire des ancêtres morts païens et par cela même condamnés au feu éternel. Mahomet touchait à des questions qui tenaient au cœur de ses auditeurs.

Comment se manifesta cette opposition des Qoréïchites ? La tradition musulmane parle de persécutions, de vexations, d'injures, mais on ne peut se fier à ce renseignement : le seul document sûr est une lettre d'ʿOrwa, fils d'ez-Zobéïr, à ʿAbd-el-Mélik ben Merwân, conservée par Ṭabari, qui ne parle que de désapprobation de la part de ses adversaires; il ajoute il est vrai : « ils se montrèrent durs à son égard », sans entrer dans de plus grands détails à propos de cette dureté. Ils excitèrent leurs clients contre lui et la généralité du peuple se détacha de lui. Le même document nous parle d'une persécution (*fitna*) qui atteignit, non pas le prophète, mais ceux qui avaient cru en lui; les Qoréïchites influents persécutèrent ceux qui vivaient sous leur dépendance jusqu'à ce qu'ils obtinrent leur conversion. Mahomet lui-même paraît avoir été menacé de lapidation, si l'on applique à lui-même un passage du Qorân où il parle du prophète Choʿaïb (XI, 93), mais il ne semble pas que la menace ait jamais été mise à exécution. La moquerie était encore la principale arme de

ses adversaires. La protection de son oncle Abou-Ṭâlib était assez efficace pour qu'on ne s'en prît pas à sa personne. On essaya, mais en vain, de mettre Abou-Ṭâlib du parti des Mecquois ; mais il s'y refusa et laissa son neveu libre de prêcher à sa guise.

La colère des Qoréïchites contre le novateur les poussait à employer des mauvais traitements à son égard, mais il est difficile d'admettre la plupart de ceux dont les historiens se sont fait l'écho, parce qu'ils reposent sur des témoignages incertains et peu sûrs ; on ne peut guère faire d'exception que pour un fait rapporté sur l'autorité d''Abdallah, fils du conquérant de l'Égypte, 'Amr ben el-'Aç. Un jour que le prophète était occupé devant la Ka'ba à ses dévotions, un groupe de Qoréïchites tomba sur lui à l'improviste et, tout en lui reprochant de vouloir détruire la vieille religion des ancêtres, lui mit la main à la gorge pour l'étrangler. Abou-Bekr réussit à tirer Mahomet de ce mauvais pas, en y perdant une partie de sa barbe, arrachée dans la lutte. Le danger auquel se trouvait exposé le prophète lui valut du moins une recrue de marque, son oncle Ḥamza : mu moins par une foi religieuse profonde que par l'esprit de clan, Ḥamza prit la défense de son neveu contre son autre oncle Abou-Djahl et se déclara de ses partisans. Cette adhésion inattendue vint à propos renforcer le parti du Prophète et entraver les persécutions que lui réservaient les Qoréïchites.

Parmi les ennemis de Mahomet, il faut citer en-Naḍr ben Ḥârith, qui fut plus tard fait prisonnier à la bataille de Bedr et mis à mort sur l'ordre du Prophète ; il avait, au cours de ses voyages à Ḥîra, entendu citer des fragments de l'épopée persane, les gestes de Roustem et d'Isfendiyâr, l'histoire mythique des anciens rois, qui fournira, au dixième siècle, les matériaux du *Châh-nâmé* de Firdausî ; et quand Mahomet avait récité quelque passage de la révélation, en-Naḍr s'en venait charmer les oreilles de ses auditeurs avec ses vieux récits qui avaient beaucoup plus de succès, auprès de ces Sémites, que les sévères admonestations de l'austère moraliste. On en trouve la trace dans le livre sacré : « Cet homme qui, à la lecture de nos versets, dit : ce sont les contes des an-

ciens — nous lui imprimerons une marque au fer rouge sur le nez (1) ».

En lui offrant l'hospitalité dans sa maison, el-Arqam mettait le prédicateur à l'abri des injures qui le poursuivaient sur les places publiques. Située dans une position élevée, au-dessus du puits de Çafâ, cette maison, où Mahomet paraît s'être tenu surtout pendant le jour, fut l'asile qui facilita de beaucoup la conversion de païens timides, effrayés par des sarcasmes publics. Il est difficile de se rendre compte du temps que dura le séjour dans cet abri ; il paraît avoir duré jusqu'au moment de la conversion d''Omar, dans la sixième année de la mission prophétique; en effet, l'accession de ce farouche combattant formait un précieux appui à l'expansion de la nouvelle doctrine, et ses adeptes s'en trouvaient tout réconfortés.

On n'en vint pas là tout de suite. Voyant ses partisans sur le point de fléchir, Mahomet conseilla à un certain nombre d'entre eux de se rendre en Abyssinie, pays avec lequel les Mecquois étaient en relations fréquentes de commerce, et dont le roi, le négus, était chrétien ainsi que son peuple; la paix régnait sur son empire, et tout le monde s'y savait en sécurité. Ce furent surtout les gens du commun (*'âmma*) pour lesquels le prophète craignait les violences de leurs compatriotes, à qui il conseilla de partir pour l'étranger. Ces émigrés restèrent en Abyssinie jusqu'au moment où, en l'année 7 de l'Hégire, Mahomet était triomphant à Médine et où il pouvait y avoir profit à le rejoindre : leur retour ne fut pas sans soulever la jalousie des *Mohâdjirs*, qui comparaient à leurs souffrances la vie tranquille que les émigrés d'Abyssinie avaient menée sur le sol paisible de l'Éthiopie. Mais d'autres revinrent à la Mecque avant le triomphe du réformateur, et parmi eux Sakrân ben 'Amr, un Qoréïchite, qui mourut avant l'Hégire et dont la veuve, Sauda, épousa Mahomet un mois et demi après la mort de Khadîdja, et 'Obéïd-allah ben Djaḥch, mari d'Omm-Ḥabîba qui fut aussi plus tard femme du Prophète ; tous les deux s'étaient

(1) Qor. LXVIII, 15-16.

au cours de leur exil, convertis au christianisme, tandis qu'en-Nodheïr ben el-Ḥârith, dès son retour à la Mecque, renonçait à l'islamisme auquel il ne revint qu'après la prise de la ville par le Prophète victorieux; il était le frère d'en-Naḍr, le conteur de la geste iranienne.

C'est ici que se place un épisode bien étrange. Au milieu des récitations que Mahomet faisait du Qorân, il lui arriva d'ajouter, après les mots : « Avez-vous vu el-Lât et el-'Ozzà, et cette autre, Manât, la troisième idole » (Qor. LIII, 19-20), ceux-ci : « Ce sont les *gharânîq* (princesses) élevées, et leur intercession provoque la satisfaction [de Dieu] (ou bien : « est espérée », d'après la version d'Ibn-Sa'd) (1) ». Grande joie des païens, de voir trois de leurs principales divinités ainsi glorifiées par le Prophète. Ce ne fut qu'après réflexion que Mahomet annonça que ces paroles lui avaient été suggérées par le diable, que l'archange Gabriel était venu ensuite lui reprocher de les avoir communiquées au peuple sans qu'elles fussent passées par son intermédiaire, et elles disparurent du texte du Qorân tel qu'il nous a été transmis; elles n'ont été conservées que par les historiens. Des doutes de toute nature ont été élevés par les exégètes, d'abord par les théologiens musulmans eux-mêmes, ne pouvant admettre que leur héros eût été une fois transmetteur infidèle de la parole divine, et qui ont fait remarquer les premiers que la tradition était peu sûre, remontant à Moḥammed ben Ka'b el-Qorazhî, élève d'Ibn-'Abbâs et par cela même suspect : ces doutes ont été admis par les exégètes européens les plus récents. Nous croyons, au contraire, que malgré le caractère suspect de la provenance, la tradition est l'écho d'un fait exact, qui ne peut avoir été inventé, par qui, et au profit de qui? Qui a eu intérêt à dénaturer la valeur du caractère de transmetteur fidèle qui est la base même de la croyance islamique? Nous admettons que cette tradition est vraie et que ces paroles, si dangereuses, ont bien été prononcées par Mahomet dans l'état extatique où les révélations lui venaient d'une manière à moitié inconsciente. Il avait, dans ce cas, été l'écho de

(1) Tabarî, I, 1192 et 1195.

préoccupations politiques — celles de chercher un terrain de conciliation avec les païens — qui l'avaient tourmenté et absorbaient évidemment l'esprit de son entourage immédiat.

La conversion d''Omar vint apporter à la prédication un appui inattendu. Énergique et violent, craint de tout le monde, 'Omar s'était prononcé contre la nouvelle religion; son adhésion subite s'explique, d'après la tradition conservée à Médine, par l'influence de sa sœur Fâṭima, femme de Sa'îd ben Zéïd, qui était musulmane, ainsi que son mari. On raconte qu''Omar s'était mis en route vers la maison d'el-Arqam où se réunissaient les adeptes; il avait pris avec lui son sabre, et projetait quelque mauvais coup. Il fut rencontré par son cousin No'aïm ben 'Abdallah, qui le dissuada de poursuivre sa route et lui fit remarquer qu'il vaudrait mieux pour lui s'occuper de ce qui se passait dans sa propre maison. Retournant brusquement sur ses pas, 'Omar trouva chez lui Khabbâb ben el-Araṭṭ qui lisait le Qorân (ch. XX) en compagnie de la sœur d''Omar et du mari de celle-ci; le premier se cacha, Fâṭima dissimula le texte sous ses vêtements; mais 'Omar avait entendu le bruit de la récitation, il se mit en colère et frappa son beau-frère, puis sa sœur qui s'était interposée ; mais les coups portés à celle-ci firent couler son sang : saisi de honte et d'effroi, comprenant la brutalité de son acte, 'Omar s'arrêta tout à coup, devint doux et calme, et demanda à voir le livre qu'ils cachaient. 'Omar savait écrire, et par suite, lire : ce qu'il lut l'intéressa vivement et le toucha si profondément qu'il déclara qu'il acceptait la nouvelle foi. De là il se rendit à la maison d'el-Arqam avec des sentiments bien différents de ceux qui l'agitaient un moment avant, et il formula publiquement son adhésion, ce qui causa naturellement une grande joie à Mahomet et à ses disciples.

Mise au ban de la famille de Hachim. — La scission entre le parti conservateur de la Mecque et le petit groupe des adeptes fut marquée par la mise à l'index de la famille de Hâchim, ou tout au moins du clan auquel appartenait le Prophète et ses protecteurs; il fut décidé que ni affaire de commerce ou autre, ni mariages ne seraient plus conclus

avec les bannis; le quartier qu'ils occupaient s'appelait *Chi'b abi-Ṭâlib* « le ravin d'Abou-Ṭâlib », ce qui fit croire plus tard qu'ils se retirèrent dans la montagne; mais c'est invraisemblable, l'histoire de l'Arabie anté-islamique n'offrant pas d'exemple de familles se retirant de leur clan et s'établissant dans un coin retiré des montagnes; la méprise provient du mot *chi'b* qui désigne un ravin et par conséquent toute espèce de ravin, même ceux qui, au milieu des villes du désert, servaient à l'écoulement des eaux de pluie et autres. Dans les villes d'Orient, quand il se bâtit de nouveaux quartiers, on voit les maisons s'étager en deux files, à droite et à gauche d'un ravin qui sert d'égout: ce n'est que plus tard que cet égout est couvert et supporte la rue, qui est construite en dernier lieu. Quand on n'a plus compris ce que signifiait le mot *chi'b*, on a cru à une retraite dans les montagnes, d'où la formation d'une légende.

Les bannis se trouvaient dans la plus grande misère, par suite de la difficulté qu'ils éprouvaient à se procurer des vivres; néanmoins, on leur en faisait passer secrètement. L'ostracisme se termina par un arrangement entre les partis. La légende prétend que lorsqu'on voulut détacher de la Ka'ba la proclamation du ban, on la trouva toute rongée par les vers, à l'exclusion du fragment de vélin sur lequel était écrit le nom de Dieu. Quant au fait du ban en lui-même, on a élevé des doutes sur sa possibilité; les Musulmans de la famille de Hâchim n'étaient alors qu'au nombre de trois, Moḥammed, 'Ali et Ḥamza; ses autres fidèles appartenaient à des familles différentes, à d'autres clans. L'appellation traditionnelle est donc fausse; mais il n'est pas improbable qu'on ait voulu désigner par là les Musulmans, qui remplaçaient les antiques idées de tribu et de clan par la confraternité entre adeptes, triomphe de la personnalité qui faisait que chaque individu, n'étant plus retenu par des devoirs d'ordre préhistorique dans le sein d'un groupement de famille, s'associait librement avec des gens qui pensaient comme lui. C'était surtout une révolution sociale, et il est bien probable que les riches marchands et bourgeois de la ville essayèrent d'y résister en inventant une sorte de *lock*

out qui dura trois ans et qui se termina par un compromis dont nous ne saisissons pas très bien les conditions.

Voyage nocturne (*isrâ*). — Peu de temps après, Mahomet raconta qu'il avait fait pendant la nuit un voyage à Jérusalem. C'était un songe; Mahomet crut que c'était une réalité, mais il n'eut pas assez d'empire sur l'esprit de ses adeptes pour le leur faire admettre. Ses adversaires se moquèrent de lui : on savait bien qu'une caravane mettait au moins deux mois pour aller en Syrie et en revenir, et qu'il était par conséquent impossible qu'il eût pu faire le trajet en une nuit. Plusieurs de ses disciples cessèrent de croire en lui, tellement le récit leur parut invraisemblable. C'est alors qu'intervint Abou-Bekr, qui déclara que la description donnée de Jérusalem par le Prophète était entièrement conforme à la vérité; de là lui vint le surnom de Çiddîq « le très véridique » qu'il porta depuis et transmit à ses héritiers. L'intervention d'Abou-Bekr ramena quelque confiance dans les esprits ébranlés.

Mort de Khadidja et d'Abou-Ṭalib. — Trois ans environ avant l'Hégire, Khadidja mourut, et peu de temps après Abou-Ṭâlib, resté païen. Mahomet perdait à la fois deux de ses protecteurs et de ses consolateurs, Abou-Ṭâlib qui l'avait protégé au début de sa mission, Khadidja qui l'avait si souvent réconforté et qui était la mère de ses enfants. La douleur du Prophète fut très vive, mais de peu de durée. Il contracta mariage avec 'Aïcha, fille d'Abou Bekr, alors âgée de dix ans; le mariage ne fut consommé que trois ans après, quand le Prophète s'établit à Médine. Il épousa au bout d'un mois et de quelques jours, la veuve Sauda, fille de Zama'a.

Abou-Lahab, oncle du Prophète, parut d'abord vouloir succéder à Abou-Ṭâlib et assurer à son neveu la protection qu'il lui devait comme membre du clan, mais des influences qui pour nous restent obscures le détournèrent de ce louable projet, et Abou-Lahab continua de se montrer l'ennemi implacable de la nouvelle prédication. Le Prophète eut alors l'idée de se tourner vers la tribu de Thaqif, qui habitait Ṭâïf, à trois journées de marche à l'est de la Mecque : sans doute quelqu'un lui avait laissé entrevoir la possibilité d'y

réussir, mais ce fut tout le contraire; les trois chefs des Thaqîf, 'Abd-Yâlîl, Mas'oûd et Ḥabîb, tous trois fils d''Amr ben 'Omaïr, et dont l'un était marié à une Qoréïchite, soulevèrent la population contre lui et le firent expulser de la ville. Il fut obligé de se réfugier dans une propriété privée appartenant à 'Otba et Chéïba, fils de Rabî'a; et pendant qu'il s'y reposait à l'ombre d'une treille, il vit un homme se jeter à ses pieds, et le reconnaître comme prophète : c'était 'Addâs, un esclave chrétien, originaire de Ninive, que les hasards de la destinée avaient amené en ce coin de l'Arabie.

Pour rentrer à la Mecque, Moḥammed dut chercher un protecteur : c'est dire qu'il se sentait abandonné de sa famille et de son clan. Il s'adressa à plusieurs individus qui refusèrent, tels qu'el-Akhnas ben Charîf et Sohéïl ben 'Amr ; mais il trouva un accueil favorable auprès d'el-Mot'im ben 'Adî, qui avait naguère coopéré à la levée du boycottage des Banou-Hâchim, du temps d'Abou-Tâlib. Grâce à cet appui, Moḥammed rentra à la Mecque et immédiatement demanda la main de Sauda.

Désireux d'assurer le succès de sa mission en s'adressant à d'autres qu'à ses congénères, auprès desquels il se sentait loin de réussir, Moḥammed se tourna d'abord vers les Arabes du désert et profita du séjour des nomades aux foires d''Okâzh, de Madjanna et de Dhou'l-Madjâz pour aller leur réciter le Qorân et prêcher la nouvelle foi. Les Bédouins ne comprirent rien aux discours du prophète, à l'exception d'un seul homme, Baïḥara ben Firâs, de la tribu des Banou 'Amir ben Sa'sa'a, qui avait des visées politiques et qui conçut le projet d'utiliser les prédications de Moḥammed pour servir ses vues ambitieuses ; mais le Prophète rejeta ses propositions : il ne songeait pas encore à un royaume de ce monde.

Serment d'el-'Aqaba. — Les habitants de Médine venaient fréquemment à la Mecque, et l'influence qu'avait sur eux la forte colonie juive de Yathrib les prédisposait à ouvrir les yeux. Souaïd ben eç-Çâmit el-Ausî, surnommé le Parfait à cause des belles qualités qui le distinguaient, fut frappé par la beauté des passages du Qorân récités par Moḥammed. Parmi les mem-

bres d'une ambassade envoyée aux Qoréichites pour réclamer leur concours contre les Aus, se trouvait un Khazradjite, Iyâs ben Mo'âdh, qui se déclara ouvertement partisan des nouvelles doctrines. Là-dessus éclata la guerre de Bo'âth entre les Aus et les Khazradj, et ces deux personnages, qui s'étaient intéressés à la prédication, y périrent tous deux; mais le pèlerinage annuel amena bientôt d'autres Médinois à la Mecque, et plusieurs se convertirent à l'islamisme, espérant peut-être trouver dans le Prophète le libérateur de leurs familles, le Messie dont leurs congénères juifs attendaient toujours la venue. Une année se passa là-dessus; les Médinois, retournés chez eux, n'avaient pas manqué de parler de ce qu'ils avaient vu, et de s'entretenir de leurs espérances : c'est alors (probablement en 621) que les Médinois résolurent d'attirer chez eux Moḥammed et de le prendre pour chef; on profita du pèlerinage de cette année pour se donner rendez-vous à la Mecque, et c'est sur la colline d'el-'Aqaba qu'eut lieu un événement fort simple en soi et gros de conséquences pour l'humanité : les conjurés médinois (car c'est bien d'un complot qu'il s'agit, dirigé contre la Mecque et les prérogatives des Qoréïchites) reconnurent officiellement Moḥammed comme envoyé de Dieu et jurèrent d'observer fidèlement les règles suivantes : croire à l'existence d'un seul Dieu; ne pas voler, ne pas commettre d'adultère, ne pas mettre à mort les filles, ne pas proférer de mensonges, et enfin ne pas désobéir au prophète, c'est-à-dire le reconnaître comme maître absolu.

Cette prestation de serment, *béï'a*, la première en date dans l'histoire de l'islamisme, constituait le prophète chef de parti politique en même temps que religieux. L'appui qu'il avait en vain cherché auprès des Thaqîf à Ṭâïf, il le trouvait à Yathrib chez la confédération des Baneu-Qaila, composée des Aus et des Khazradj; car les conjurés appartenaient à ces deux tribus. Moḥammed leur donna un homme pour diriger leurs prières et procéder à leur instruction religieuse; il se nommait Moç'ab ben 'Omeir et alla s'établir à Médine. La présence de cet agent dévoué, de cet adepte fidèle, au milieu des Médinois, fut des plus utiles au

succès de la nouvelle cause : il est le premier exemple de ces missionnaires musulmans, qui, sans caractère officiel, mus seulement par leur forte conviction interne, ont au dix-neuvième siècle envahi une grande partie de l'Afrique centrale, conjointement avec les expéditions des chasseurs d'esclaves.

Le succès fut complet, et l'année suivante les Médinois profitèrent encore du pèlerinage annuel pour avoir avec Moḥammed une seconde entrevue à el-'Aqaba. Cette réunion fut secrète, et eut lieu la nuit. On tomba d'accord ; moyennant l'acceptation des bases de la foi qu'il exigeait, Moḥammed promit de se donner tout entier à eux, de combattre leurs ennemis et de faire la paix avec leurs amis. On dit qu'el-Barâ ben Ma'roûr, bien connu plus tard comme traditionniste, fut le premier à mettre sa main dans celle du Prophète, en signe de serment.

Sur l'invitation du Prophète, on désigna douze surveillants ou *naqîb* chargés de s'occuper des affaires de la nouvelle communauté ainsi formée au serment d'el-'Aqaba ; neuf d'entre eux appartenaient à la tribu des Khazradj, trois à celle des Aus : mais cette désignation des *naqîb* est historiquement suspecte ; on ne voit pas que plus tard la qualité de *naqîb* ait rien valu à ceux qui en étaient revêtus, et il reste toujours le soupçon d'une légende calquée sur le choix des *douze* apôtres par Jésus, tel qu'il a été formulé par Grimme (I, 45-46).

La prestation du serment d'el-'Aqaba fut le motif déterminant qui décida Moḥammed à quitter définitivement la Mecque, où il sentait que l'hostilité des gouvernants lui enlevait tout espoir de succès, pour aller s'établir à Yathrib, qui devenait dès lors Médine, Médinet-en-nabi, la ville du Prophète, au milieu de ses adhérents fervents et de ses protecteurs fidèles. Le serment des conjurés médinois avait eu lieu en dhoû'l-ḥidjdja, de sorte que Moḥammed resta encore à la Mecque environ trois mois, moḥarrem, çafar, jusqu'à rébî'el-awwal, où il décida d'émigrer (*hadjara*, d'où *hidjra*, hégire). Ces trois mois furent employés par lui à presser le départ de ses fidèles compagnons et adeptes, qu'il envoyait

à Médine précéder son arrivée : ce sont ceux qui furent dès lors connus sous le nom de Mohâdjir (émigrés). Le prophète resta dans sa ville natale jusqu'à ce que le dernier de ses partisans eût quitté sa demeure : il ne garda auprès de lui qu'Abou-Bekr, le plus riche, et 'Ali, le plus fidèle de ses sectateurs.

BIBLIOGRAPHIE

Abou'l-Fédâ. *Vie de Mohammed*, traduction française par N. Desvergers, in-8, 1838.

F. **Buhl**, *Muhammed*, in-8, Leipzig, 1906.

L. **Caetani**, *Annali dell' Islam*, t. I, pp. 165 et suivantes.

P. **Casanova**. *Mahomet et la fin du monde*. Étude critique sur l'Islam primitif, in-8, Paris, 1911.

V. **Chauvin**, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. XI, Mahomet, grand in-8, 1909.

H. **Grimme**, *Mohammed*. Erster Teil : Das Leben, in-8, Münster i. W., 1892.

Du même, *Mohammed, die weltgeschichtliche Bedeutung Arabiens*, in-8, 1904.

Ibn-Hicham, éd. Wüstenfeld, *Das Leben Muhammeds*, nach Muhammed Ibn Ishak bearbeibet. Texte arabe, 3 vol. in-8, 1858-60.

Ibn Sa'd, *Biographien Muhammeds*, Band I, Teil 1; Biographie Muhammeds bis zur Flucht, éd. par E. Mittwoch. Texte arabe, in-4, 1905.

D. **Margoliouth**, *Mohammed and the rise of Islam (early life, islam as a secret society, Meccan period, migration)*, in-8, 1905.

A. **Sprenger**, *Das Leben und die Lehre des Mohammed*, 3 vol. in-8, 1869.

Bokhârî, *Çahih*, éd. Krehl, t. I, in-4, 1862; traduit par MM. O. Houdas et W. Marçais, *les Traditions islamiques*, t. I, grand in-8, 1903.

CHAPITRE VII

L'ÉMIGRATION A MÉDINE

Mohammed sortit sans difficulté de la Mecque, mais bien entendu en se cachant. Une légende prétend que les Qoréïchites avaient résolu de l'assassiner, que ce projet leur avait été suggéré, dans un conseil tenu au Dâr-en-Nadwa, par un vieillard du Nedjd qui n'était autre que le diable en personne (on n'explique pas comment un vieillard non Qoréïchite avait été admis au sein d'un sénat qui ne comprenait que les membres de cette tribu âgés de plus de quarante ans), qu'ils choisirent pour cela la nuit, qu''Ali avait pris la place de Mahomet et dormait enveloppé de son manteau vert du Ḥadramaut, et que le prophète sortit en passant tranquillement au milieu des sentinelles qui veillaient sur sa maison, préalablement aveuglées — moralement — par un jet de sable accompagné d'une prière. On prétend que si 'Ali fut laissé à la Mecque, c'est que Moḥammed, grâce à son titre d'*amîn* ou homme de confiance par excellence, avait en garde des dépôts que son cousin était chargé de restituer. Toujours est-il que ni 'Ali, ni les autres membres de la famille n'eurent à souffrir du départ du Prophète, ce qui serait infailliblement arrivé si celui-ci avait dû échapper à un complot dirigé contre lui ; ses ennemis se seraient vengés de le voir leur échapper, en prenant comme otages les membres de son clan restés en leur pouvoir.

Depuis quatre mois — par conséquent à partir de la conjuration d'el-'Aqaba — Abou-Bekr avait fait l'acquisition de

deux chameaux en vue de la fuite, et les avait consignés à 'Abdallah ben Arqaṭ chargé de les soigner et de les nourrir ; c'était un païen, mais ils savaient qu'il ne les trahirait pas. Moḥammed et Abou-Bekr s'enfuirent tout seuls, la nuit, de la Mecque et allèrent se réfugier dans une caverne du mont Thaur, à une heure de distance au sud de la ville, par conséquent dans la direction opposée à celle de Médine ; ils y restèrent trois jours. C'est là un fait dont on ne peut douter parce qu'il y est fait allusion dans le Qorân (IX, 40), « ... comme Dieu l'a déjà secouru lorsque les infidèles l'ont chassé, lui deuxième. Ils étaient tous deux dans une caverne ». Ils y vécurent, pendant ces trois jours, du lait qui leur était apporté par 'Amir ben Foheïra, affranchi d'Abou-Bekr, qui circulait dans les environs sous le prétexte de paître son troupeau ; puis ils firent venir les deux chameaux préparés pour le voyage, qui leur furent amenés par 'Abdallah ben Arqaṭ, leur guide, tandiqu'Asmâ, fille d'Abou-Bekr, leur apportait les provisions de route ; quand il fallut assujettir celles-ci sur le bât du chameau, il se trouva qu'elle avait oublié d'apporter une corde ; elle détacha alors sa ceinture et la déchira en deux morceaux, dont l'un servit à remplacer la corde absente ; aussi eut-elle, dès ce moment, le surnom de Dhât en-Niṭâqaïn « la femme aux deux ceintures ».

Que, sur l'ordre du Prophète, un arbre qui croissait dans le voisinage soit venu de lui-même se placer devant l'orifice de la caverne pour en cacher l'entrée ; qu'une araignée ait tissé sa toile au même endroit pour montrer qu'il n'y avait personne à l'intérieur et détourner les soupçons des poursuivants ; que Sorâqa ben Mâlik, chargé de poursuivre les fuyards, ait senti les pieds de devant de son cheval s'enfoncer brusquement dans la terre, on n'hésitera pas à voir, dans ces épisodes merveilleux, de pures légendes, d'autant plus que les sources anciennes (Ibn-Hichâm, Ṭabarî) n'en font aucune mention.

De la caverne de Thaur, les fugitifs, contournant la région de la Mecque par le sud, gagnèrent le rivage de la mer Rouge au-dessous d''Osfân, qui est sur la route de Médine,

et reprirent celle-ci, mais en passant par des localités peu fréquentées. Le 12 rébî' Ier Moḥammed arriva à Qoubâ, localité près de Médine et presque un faubourg de la ville. Son entrée est racontée d'une manière saisissante. Comme on avait appris qu'il avait quitté la Mecque, ceux qui attendaient sa venue se rendaient le matin dans la *ḥarra* ou plateau volcanique des environs de la ville, sur le chemin de la Mecque, et y restaient jusqu'à ce qu'ils en fussent chassés par la chaleur. C'est au moment de cette forte chaleur qu'apparut le Prophète ; tout le monde était déjà rentré chez soi ; un Juif fut le premier à l'apercevoir et cria à haute voix : « O Banou-Qaïla (surnom de la confédération des Aus et des Khazradj), voici votre fortune qui arrive ! » A ces mots l'on s'empressa de courir et l'on trouva Moḥammed assis sous un palmier en compagnie d'Abou-Bekr ; les Médinois ne l'avaient jamais vu, et ne savaient pas lequel des deux était le Prophète, jusqu'au moment où Mahomet ayant cessé de se trouver à l'ombre, ils virent Abou-Bekr le protéger des rayons du soleil avec son manteau, et ils surent alors qui était leur nouveau chef.

Le Prophète descendit d'abord dans la maison de Kolthoûm ben el-Hidm, mais celui-ci étant décédé presque brusquement, il se transporta dans celle de Sa'd ben Khaïthama (1) appelée généralement *béït el-'ozzâb* « maison des célibataires » ou *manzil el-ghurabâ* « hôtellerie des étrangers ». Il y resta quatre jours, y établit la première, la plus ancienne mosquée de l'islamisme, qui est connue sous le nom de mosquée de Qoubâ ou des Banou 'Amr ben 'Auf, d'après le clan qui était établi dans ce village ; puis il fit son entrée à Médine monté sur son chameau. Il lui mit la bride sur le cou, le laissant libre d'aller où il voudrait ; l'animal s'arrêta à l'endroit où s'élève aujourd'hui la grande mosquée, mais qui alors était la place où s'arrêtaient les caravanes (*mirbad*) ; après un certain repos, il se remit en marche mais ne tarda pas à revenir au même lieu ; alors le Prophète quitta la selle et accepta l'hospitalité d'Abou-Ayyoûb

(1) Ces détails sont dans Ya'qoûbi, II, p. 41.

Khâlid ben Zéïd en Nadjdjârî, dont la maison était la plus voisine ; c'est ce même Khâlid qui périt au siège de Constantinople par les Arabes et dont le tombeau, miraculeusement retrouvé en 1453, est aujourd'hui, au faubourg d'Eyyoub, un des lieux de pèlerinage les plus visités et les plus saints.

C'est là que devait s'élever la première grande mosquée, mais non le premier oratoire des Musulmans, car la mosquée de Qoubâ et celle des Banou Sâlim ben 'Auf lui étaient antérieures en date. Il y avait là quelques palmiers, des champs cultivés et un cimetière ; après avoir acheté le terrain à Mo'âdh ben 'Afrâ, tuteur des deux orphelins Sahl et Sohéïl, Moḥammed fit abattre les arbres, détruisit les cultures et fit transporter les ossements des païens dans un autre endroit. Cette mosquée était quelque chose de très simple ; un mur d'enceinte en briques séchées au soleil, sans toit, sauf dans la direction de la *qibla*, c'est-à-dire du côté de Jérusalem, où fut réservé un espace couvert d'un toit soutenu par les troncs des palmiers abattus pour la construction ; on n'y vit de pierres que celles qui servirent aux jambages de la porte d'entrée. Deux maisons furent construites, attenantes à la mosquée, l'une pour Sauda, l'autre pour 'Aïcha, les deux femmes du Prophète. Un banc (*çoffa*) couvert d'un toit formait une demeure précaire pour les indigents qui s'attachèrent à la fortune du prophète, et dont le nombre ne fit que croître avec ses succès. Pour la prière du soir, on éclairait la mosquée avec des feux de feuilles de palmier : ce ne fut qu'en l'an 9 de l'Hégire que Témîm ed-Dârî apporta des lampes de suspension, *qanâdil*, qui furent attachées aux troncs de palmier servant de colonnes. Tel fut l'état primitif d'un des plus anciens lieux de culte musulmans.

Organisation de la communauté musulmane. — Dès le début de son séjour à Médine, Moḥammed se révèle homme d'État. Nous possédons la constitution de ses adhérents en nation particulière (*omma*). C'est un document excessivement intéressant, et l'un des rares authentiques de cette époque, que nous a conservé par hasard Ibn-Isḥaq

(dans Ibn-Hichâm, p. 341). Nous y voyons tout d'abord que Moḥammed s'y appelle *Moḥammed en-nabî* « Moḥammed le prophète », d'où découlent naturellement plusieurs conclusions, à savoir : que Mahomet prend dès lors le nom de Moḥammed, qui n'était probablement qu'un surnom tout d'abord, et laisse tomber dans l'oubli le nom païen (peut être Qotham) sous lequel il était familièrement connu de ses compatriotes les Mecquois ; qu'il s'intitule modestement *nabî* « prophète », non pas prophète de Dieu, et encore moins *rasoûl Allah* « envoyé de Dieu », titre d'ordre diplomatique qu'il ne prendra que plus tard. Puis le document déclare qu'il est un *écrit* de Mahomet entre les Musulmans des Qoréïchites (*mohâdjir*), ceux de Yathrib (*ançâr*) et ceux qui les suivent, donc, non un traité, mais bel et bien une ordonnance. Tous ne forment qu'une seule communauté ou nation (*omma*), distincte des autres hommes. Cette déclaration est capitale : à partir du moment où elle a été formulée, il y a quelque chose de changé dans l'Arabie et dans le monde. L'Arabie était divisée en tribus et en clans ; dorénavant une nouvelle théorie se pose et s'affirme ; tout vrai Musulman ne se connaît plus qu'une patrie : la communauté musulmane. Au bout de treize siècles, il en est encore ainsi, et il en sera ainsi tant que durera l'islamisme. Quels sont les droits et les devoirs des adeptes de la communauté ainsi formée de gens de nature diverse, mais réunis par une croyance commune ? Le document les établit ainsi qu'il suit : les *mohâdjirs* qoréïchites doivent partager entre eux solidairement le prix du sang, et racheter leurs propres prisonniers, la coopération des autres croyants étant question de convenance et de justice ; de même, séparément, pour chacun des huit clans composant l'ensemble des Ançârs ou auxiliaires : les Banou-'Auf, Banou'l-Ḥârith, B. Sâ'ida, B. Djocham, B. en-Nadjdjâr (tribus khazradjites), B. 'Amr ben Auf, B. en-Nabît, Bel-Aus (toutes trois tribus ausites). Le principe est celui-ci : les croyants doivent se porter au secours de celui de leurs congénères qui est dans la peine, et payer le prix du rachat ou le prix du sang, volontairement, car ce n'est une obligation que pour les contribules. Les Juifs, clients des

Banou-Qaïla, ne forment qu'un seul peuple avec les croyants ; ils conservent leur religion particulière. S'il survient un événement inattendu ou un litige, l'on portera la question devant Dieu et Moḥammed : le Prophète s'érige ainsi en suprême juge de la communauté.

Pour mieux lier entre eux les membres de la nouvelle nation, le prophète, suivant l'ancienne formule arabe qu'il n'allait pas tarder à abroger, leur fit conclure un contrat de fraternité, c'est-à-dire que chacun se choisit un frère adoptif, substitué à un véritable frère et jouissant de tous les droits de celui-ci, notamment en matière de succession. Il donna l'exemple en prenant pour frère son propre cousin 'Alî. Il y a toutefois lieu d'ajouter que ce fait n'est mentionné que par Ibn-Hichâm, p. 344 ; il manque dans Ṭabarî.

Sans difficulté aucune, Mahomet fit venir à Médine sa femme Sauda bint Zama'a et ses filles restées à la Mecque, ce qui suffit à établir que les Qoréïchites ne s'occupaient plus de lui, si même ils s'étaient jamais occupés de le poursuivre : il est probable qu'ils s'estimaient très heureux d'être débarrassés d'un prêcheur gênant.

Il fallut s'occuper du rituel et de l'organisation de la nouvelle société. Tout ce qui n'était pas l'objet de prescriptions coraniques (et nous avons vu plus haut quelles étaient les conditions requises pour que le prophète parlât au nom de la divinité) était tranché par une décision du Prophète. C'est ainsi que les rites de la prière furent petit à petit fixés par des décisions souveraines, non par le texte du Qorân, qui n'en parle pas. L'*adhân* ou appel à la prière n'est pas de l'invention du Prophète ; c'est un habitant de Médine, 'Abdallah ben Zéïd ben Tha'laba, qui vit en songe Dieu lui ordonner d'employer la voix humaine pour convoquer les fidèles à la prière, au lieu de se servir du cor usité par les juifs ou de la *simandra* des chrétiens : comme 'Omar eut en même temps que lui le même songe, cela décida le Prophète à adopter ce mode de convocation, et il choisit un homme à la peau bronzée qui avait une voix magnifique et ample, l'Abyssin Bilâl. A ces époques anciennes, il est probable que l'appel à la prière ne se prononçait qu'en vue de la réunion géné-

rale des fidèles, les vendredis, pour écouter le prône, et que les prières ordinaires de chaque jour, qui, au début, n'étaient pas encore fixées au nombre de cinq, se faisaient à la volonté de chacun et sur l'estimation de l'heure d'après la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon. De même, un peu plus tard, le prophète fixa à quatre *rak'a* ou prosternations la prière dite *çalât el-hadar*, celle du temps de paix et du séjour à demeure, opposée à celle dite *çalât es-safar*, celle du temps de campagne et des voyages, qui resta fixée à deux *rak'a*. Pareillement, peu à peu, furent déterminées les conditions du jeûne, du payement de la dîme aumônière (*zakât*), le droit pénal (*hodoûd*), les choses licites et les illicites (*halâl wa-harâm*).

Les juifs de Médine. — Malgré la conversion de deux rabbins de marque, Mokhaïriq et 'Abdallah ben Sallâm, Mohammed fut obligé de compter bientôt avec l'hostilité marquée des juifs de Médine. Ceux-ci s'appuyèrent sur les Arabes restés païens pour combattre le novateur, tant à cause de la religion nouvelle qu'il enseignait que parce qu'ils craignaient son esprit de domination, dont on commençait à avoir des preuves. Toutefois, comme ils avaient peur de lui, ils cachaient leurs sentiments sous des dehors de loyauté, et formaient le parti connu sous le sobriquet de *Mounâfiqoûn* ou parti des hypocrites. Ils eurent un chef, 'Abdallah ben Obayy Ibn-Saloûl; il paraît que ce personnage avait eu des visées ambitieuses et avait pensé devenir le maître de Médine; on comprend aisément qu'il ne pardonnait pas à Mahomet de lui avoir pris la place convoitée. C'est lui qui dit un jour au prophète, qui l'avait trouvé à l'ombre des arbres de sa maison de campagne et lui avait récité des passages de la révélation : « Il n'y a rien de plus beau que tes paroles, si elles sont véridiques ; mais tu ferais mieux de rester à la maison en les récitant à ceux qui viennent te voir que de venir ennuyer les gens qui ne désirent pas les entendre ! »

Les razzias. — Après un an de séjour à Médine, temps qui fut occupé, comme nous venons de le voir, par la construction de la mosquée et le commencement de l'organi-

sation de la communauté musulmane, Moḥammed se mit à lancer des expéditions guerrières (*sariyya*, pl. *sarâyâ*, nom donné par les historiens aux expéditions commandées par un compagnon du prophète, le terme de *ghazât*, pl. *ghazawât*, étant plus spécialement réservé aux coups de main commandés en personne par le prophète) contre les caravanes qui sillonnaient le désert; le motif qui l'incitait à adopter ce procédé, aussi vieux que l'établissement des Arabes dans leur péninsule, était sans doute de se procurer de l'argent, dont il sentait d'autant plus la nécessité que son rôle de chef d'État s'affermissait et s'étendait. Aucune hostilité n'avait été manifestée contre lui ou les Médinois par les Qoréïchites : si Mahomet est le premier à lancer ses bandes sur leurs caravanes, c'est qu'il y avait un grand intérêt, celui de se procurer des prises. Il ne faut pas juger ce procédé avec notre conscience de citadins, habitués à une forme sociale vieille de bien des siècles; pour un Arabe, même des villes, il n'y avait rien de plus légitime que d'aller s'emparer du bien du voisin; c'était faire acte de guerre, c'est même une des formes primitives de la guerre; après tout la lutte était égale, la caravane était armée comme le furent longtemps les navires marchands toujours guettés par les corsaires. Moḥammed faisait la course, et dans le désert la course avait toujours été légitime contre l'ennemi; seulement le prophète déclarait la guerre à son propre clan, ce qui était le contrepied des vieux us et coutumes du désert : c'est que la conception de la nouvelle religion avait transformé l'antique société; en âme et conscience, le réformateur s'était séparé de son clan, et tout lui paraissait légitime contre des gens qui n'étaient plus de sa famille; ils étaient dorénavant ses ennemis tout autant que n'importe quel Arabe qui ne lui aurait pas été rattaché par les liens du sang ou ceux d'un pacte (*ḥilf*).

Ḥamza fut chargé, au mois de ramaḍân de l'an 1, d'aller attaquer, avec trente mohâdjirs montés à chameau, une caravane qoréïchite qui suivait le bord de la mer, et qui était protégée, dit-on, par trois cents hommes à cheval; la rencontre se termina sans effusion de sang grâce à l'interven-

tion d'un homme qui était lié aux Ançârs par un pacte de confédération.

Le mois suivant 'Obaïda ben el-Hârith se contenta de combattre à coups de flèches avec une autre caravane qoréïchite. Les caravanes étaient fortement armées, puissamment escortées ; les Musulmans ne pouvaient guère réussir leurs attaques à cause de leur petit nombre ; s'ils avaient engagé la lutte, ils auraient été battus infailliblement.

La première expédition où prit part le prophète en personne fut celle d'el-Abwâ, dite aussi de Waddân, mais elle ne réussit pas à atteindre les Qoréïchites ; il n'y eut pas non plus de lutte dans celles de Bowât, de Safwân (dite aussi première expédition de Bedr), d'el-'Ochaïra. A Nakhla, au contraire, il y eut mort d'homme ; c'était à la fin de rédjeb, et la question se posait de savoir si l'on attaquerait, parce que l'on était dans un mois sacré ; mais si on ne le faisait pas, la caravane entrait le lendemain sur le territoire saint de la Mecque. Les Musulmans se décidèrent pour la première alternative ; ils n'hésitèrent pas à enfreindre le caractère sacré du mois de rédjeb, et les marchandises portées par la caravane, raisins secs, dattes, cuir du Yémen et autres produits, formèrent un butin considérable. Mais il se fit un grand bruit à Médine autour de la violation du caractère sacré du mois de rédjeb ; c'était une des lois intangibles du désert qui venait d'être outragée. Mahomet désavoua ses compagnons, il refusa d'accepter la cinquième partie du butin ; enfin une révélation vint à propos justifier l'acte commis par 'Abdallah ben Djahch, le chef de l'expédition : « Ils t'interrogeront sur le mois sacré ; ils te demanderont si l'on peut faire la guerre dans ce mois. Dis-leur : la guerre dans ce mois est un péché grave, mais se détourner de la voie de Dieu, ne point croire en lui et à l'oratoire sacré, chasser de son enceinte ceux qui l'habitent, est un péché encore plus grave. La tentation à l'idolâtrie est pire que le carnage. Les infidèles ne cesseront point de vous faire la guerre tant qu'ils ne vous auront pas fait renoncer à votre religion, s'ils le peuvent. » (Qor. II, 214). Cette déclaration divine enleva tout scrupule aux Musulmans, et c'est à par-

tir de ce moment que l'usage s'établit, et acquit bientôt force de loi, de mettre à part le cinquième du butin, formant le lot de Dieu et de son prophète, et de distribuer le reste entre les participants à l'expédition.

Deux autres incidents notables eurent une importance considérable pour le développement futur de la religion musulmane : le changement de direction pour la prière, et l'institution du jeûne du ramaḍân. Il est fait allusion au premier dans le Qorân (II, 138 et suiv.), mais en termes obscurs. Il semble que le prophète ait hésité longtemps avant de se décider pour la direction de la prière, la *qibla*; le texte ne laisse pas entendre que durant son séjour à la Mecque, Maḥomet se tournât de préférence vers la Ka'ba ; il pourrait donc, déjà à ce moment, s'être tourné vers Jérusalem pour prier, mais c'est improbable, car cela serait venu s'ajouter à tous les motifs de haine que les Qoréïchites auraient pu avoir contre lui ; et dans les témoignages que nous avons au sujet de la première période de sa prédication, il n'est dit nulle part que Mahomet ait affecté de ne pas se tourner vers la Ka'ba ; il est admissible que la direction de la prière pour les Musulmans fût alors indifférente. En arrivant à Médine en qualité de prophète, et pour se concilier les Juifs qui formaient la partie la plus intelligente de la population, il adopta la direction de Jérusalem ; et puis brusquement, vers le milieu de la seconde année de l'Hégire, il modifia sa coutume et se mit face à la Ka'ba, dans la direction du Sud, pour prier, en tournant le dos à Jérusalem ; on dit même qu'il était en train de présider à la prière dans le *Moçallà* des Banou-Salama, lorsque lui fut révélé l'ordre de changer de direction : ce qu'il fit incontinent, avec tous les adeptes présents, et le lieu fut appelé depuis *mesdjid el-qiblatéïn* « la mosquée aux deux *qibla* ». Le principal motif de ce changement considérable aurait été les moqueries des Juifs, qui disaient que Mahomet et ses compagnons ignoraient leur *qibla* jusqu'à ce qu'elle leur fut indiquée par eux, qui se tournaient vers Jérusalem ; le prophète, décidé dès lors à rompre avec eux, aurait saisi ce moment de marquer d'une manière tangible la séparation qui se faisait plus profonde entre l'ancienne et la nouvelle religion.

A l'imitation des Juifs, dont le jeûne du *kippoûr* l'avait frappé, Moḥammed avait ordonné à ses adeptes de garder la diète le jour d''achoûrâ (10 du mois de moḥarrem), le jour du jeûne hébreu tombant le 10 tichri, premier mois de l'année civile ; mais l'année suivante, il prescrivit le jeûne complet et entier du mois de ramaḍân, tel qu'il est encore pratiqué par les Musulmans, c'est-à-dire chaque jour de tout le mois, depuis la première lueur de l'aube jusqu'au coucher du soleil. Ce long jeûne de vingt-neuf ou trente jours (selon que l'apparition de la lune se manifeste visiblement ou non) est de l'invention de Mahomet, et l'une des gênes les plus considérables imposées à ses sectateurs. On n'a pas la moindre idée de l'origine de cette adoption; les motifs que l'on en donne (impossibilité d'adopter le calendrier hébraïque, besoin de développer l'islamisme en dehors de l'imitation des juifs et des chrétiens) sont vraiment tout à fait insuffisants; ce n'est pas sur des apparences de raisons de ce genre que l'on prend des décisions aussi graves. Nous ignorons pourquoi Moḥammed a adopté un jeûne de tout un mois.

Bataille de Bedr. — Le 17 du mois de ramaḍan, Moḥammed remporta sur les Qoréïchites l'importante victoire de Bedr, qui affirma son autorité et son pouvoir et obligea les Mecquois à compter avec lui. Abou-Sofyân ben Ḥarb ramenait de Syrie la caravane des Qoréïchites, en suivant le bord de la mer; il était sur ses gardes, car le combat de Nakhla lui avait montré qu'il devait s'attendre à des entreprises de la part du chef de parti qui s'était installé à Médine. Dès qu'il fut avisé de l'approche de la caravane, Moḥammed convoqua ses compagnons, appela leur attention sur les richesses qu'elle rapportait et sur le petit nombre de ses défenseurs ; il la montrait comme une proie facile et de bon rapport. Mais Abou-Sofyân fut informé de l'attaque qui se préparait ; il en avisa les Qoréïchites à la Mecque ; une expédition partit pour le secourir, et Moḥammed n'en sut rien. Mahomet était venu s'installer à Bedr, point d'eau sur la route de la Mecque; un prisonnier que l'on fit éclaira les Musulmans sur les secours reçus par leurs ennemis ; ils

croyaient qu'il appartenait à la caravane d'Abou-Sofyân, tandis qu'il était venu puiser de l'eau pour l'expédition partie de la Mecque. Les Qoréïchites s'avancèrent pour occuper le point d'eau de Bedr: le Prophète leur lança à la face une poignée de poussière ; les Musulmans chargèrent, et les Mecquois s'enfuirent, sans prolonger la résistance. Tel fut cet événement que la légende amplifia plus tard, et que l'on finit par considérer comme une grande bataille : ce ne fut qu'un petit combat, dont les suites furent incalculables.

Moḥammed, pour qui on avait construit une cabane, probablement un gourbi (*ʿarch, ʿarîch*) de feuilles sèches de palmier et de broussailles, et qui ne combattait pas, eut très peur pendant la durée de la lutte, malgré la présence d'Abou-Bekr, qui essayait de le réconforter; après une fervente prière, il jeta, comme nous venons de le dire, à la tête de l'ennemi, une poignée de sable : la légende prétendit plus tard que des légions d'anges, coiffés de turbans blancs, avaient fondu sur l'ennemi et contribué à la déroute des Qoréïchites.

De nombreux ennemis furent tués pendant la poursuite des fuyards, ou massacrés de propos délibéré. Moḥammed fit mettre à mort ʿOqba ben Abi-Moʿaïṭ qui avait composé des vers contre lui, et se réjouit de voir ʿAlî tuer un autre prisonnier, Naufal ben Khowaïlid. Des soixante-dix prisonniers qui furent faits, il n'en arriva que quarante-neuf à Médine ; les autres avaient été massacrés. La mort de son ennemi Abou-Djahl ben Hichâm fut l'événement le plus agréable au Prophète ; il fut tué au cours de la déroute et abandonné sur place; ʿAbdallah ben Masʿoud fut chargé de le rechercher, et quand il l'eut reconnu, il lui trancha la tête.

C'était le premier succès des Musulmans, le premier coup heureux depuis qu'ils essayaient d'arrêter et de piller les caravanes. Le partage du butin souleva de grandes protestations. En effet, un petit groupe de combattants, sous les ordres de Saʿd ben Moʿâdh, était resté à la garde du gourbi où se tenait le Prophète, et n'avait pu prendre part au pillage. Il réclama sa part. Moḥammed trouva que c'était juste, et prit des dispositions pour un partage équitable : il fit rassembler

en un seul endroit tout ce qui avait été pris, marchandises, bêtes et gens; ce ne fut que le lendemain qu'il procéda à la distribution. Il préleva le cinquième de la masse, puis il partagea le reste en trois cent dix-sept lots, savoir trois cent treize pour un nombre égal de combattants et deux doubles lots pour les deux seuls cavaliers que comptait l'armée musulmane. Huit personnes qui n'avaient pas pris part au combat, mais étaient restées à Médine pour des causes de force majeure, eurent aussi leur part réservée par le choix du Prophète.

Celui-ci avait, le jour même du combat, fini à midi, fait rassembler les cadavres des ennemis et les avait fait jeter dans un puits desséché qu'il fit combler. Quand le puits fut entièrement recouvert de terre, le Prophète s'approcha et cria à voix haute : « O gens du puits ! Est-ce ainsi qu'a été tenue la promesse de votre Seigneur? Quant à moi, j'ai vu se vérifier celle de mon Seigneur. » Des compagnons s'étonnèrent de le voir interpeller des morts. Il leur répliqua : « Vous n'entendez pas mieux qu'eux, mais la différence, c'est qu'ils ne peuvent pas répondre ! »

La nouvelle de ce désastre plongea la Mecque dans la consternation, car presque tout le monde avait perdu quelque parent, et les participants à la caravane, quelque argent. Il fallut s'occuper de racheter les prisonniers : en six semaines, les rançons furent payées; même certains Qoréïchites pauvres furent mis en liberté sans rachat, à la condition de ne plus combattre contre les Musulmans. Un Qoréïchite, 'Omaïr ben Wahb, conçut le projet d'aller à Médine assassiner Moḥammed ; il y fut encouragé par Safwân ben Oméyya, qui lui promit de payer ses dettes et de soutenir sa famille s'il réussissait; mais découvert par 'Omar et conduit devant le prophète, 'Omaïr se troubla et se convertit à l'islamisme.

Après Bedr les expéditions se multiplièrent, ainsi que les razzias qui en étaient la suite ; l'assassinat lui-même vint à l'aide des progrès de la nouvelle religion. Une poétesse, Asmâ, fille de Merwân, mariée à Yézîd ben Zeid el-Khatmi, avait composé des vers injurieux à l'adresse des

croyants. ʿOmaïr ben ʿAdî el-Khatmi, de la même tribu que le mari de la poétesse, jura de tuer cette femme pour venger ses coreligionnaires. Au milieu de la nuit, il pénétra dans l'endroit où Asmâ dormait, entourée de ses fils, dont le plus jeune reposait sur sa poitrine, et d'un coup de sabre il la tua. Moḥammed considéra comme un fait louable ce lâche assassinat. Personne n'osa venger la poétesse défunte; au contraire, plusieurs de ses contribules profitèrent de cette occasion pour se déclarer ouvertement Musulmans.

Dans les mêmes conditions Mahomet se trouva débarrassé d'Abou ʿAfak, un vieillard qui avait composé des vers dirigés contre le pouvoir politique que le réformateur commençait à s'arroger, et dans lesquels il rappelait les anciens temps où les Banou-Qaïla (les Aus et les Khazradj) avaient la réputation d'être fidèles à leurs engagements et d'accourir à la défense de leurs alliés ; on se rend compte, par ces vers, du trouble apporté dans les consciences par les idées nouvelles, substituant l'individu libre, membre d'une cité idéale formée par la religion, au membre du clan prisonnier de ses préjugés séculaires.

Ce fut en cette même année qu'on célébra pour la première fois la fête de la rupture du jeûne, *ʿId-el-Fiṭr*, qui annonce la fin du mois de ramaḍan. Devant le prophète, quand il se rendit au *moçallà* situé en dehors de la ville, à la tête de ses compagnons, on portait le javelot (*ʿanaza*) que le Négus avait donné à ez-Zobéïr ben el-ʿAwwâm : ce javelot resta entre les mains des Khalifes, successeurs du Prophète, puis il tomba au pouvoir de l'anti-khalife ʿAbdallah ben ez-Zobéïr jusqu'à la prise de la Mecque qui mit fin à son court règne (73 Hég.). Du temps de Ṭabarî, on disait qu'il était conservé par le muezzin de la mosquée de Médine.

Les Banou-Qaïnoqâʿ étaient des Juifs qui s'occupaient de la fabrication des armes et des bijoux de métal : ils étaient orfèvres et forgerons. On prétend qu'à la suite d'une dispute au marché, l'un d'eux fut tué par un Musulman ; ils se soulevèrent, mirent à mort le meurtrier, et se retirèrent dans leur quartier isolé, appelé *ḥiçn* (forteresse) comme les autres quartiers de Médine, à cause de leurs hautes maisons à trois

et quatre étages. Moḥammed résolut de les y assiéger; l'investissement dura quinze jours : les Banou-Qaïnoqâ', qui avaient sans succès fait appel à leurs confédérés, furent contraints de se rendre; Moḥammed prononça qu'ils devaient quitter le pays avant trois jours; ils partirent, les hommes à pied, les femmes et les enfants sur des chameaux, et allèrent s'établir à Edré'ât, en Palestine, sur les confins de la Syrie. On ne leur laissa pas le temps de recouvrer les créances qu'ils pouvaient avoir sur les gens de la ville; ils durent tout abandonner, même leurs esclaves, parmi lesquelles se trouvait Çafiyya, qui échut au Prophète dans le partage du butin.

L'expédition de la bouillie (*sawîq*) ne fut qu'une course, car Moḥammed ne put parvenir à rejoindre Abou-Sofyân, venu du côté de Médine avec une troupe de gens montés sur des chameaux; celui-ci s'était même introduit dans la maison de Sallâm ben Michkam, qui lui avait appris les derniers événements; le lendemain, Abou-Sofyân avait lancé sur el-'Oraïd un détachement, qui coupa quelques palmiers, tua deux hommes et mit le feu à deux maisons, puis se retira vers la Mecque. Sur l'endroit qui aurait pu être un champ de bataille, on trouva à terre une masse de sacs remplis de farine destinée à faire de la bouillie, d'où le nom donné à cette expédition.

L'assassinat de Ka'b ben el-Achraf marqua le début de l'an 3. C'était un poète juif de Médine, partisan des Qoréïchites, qui composa un poème à la louange des victimes de Bedr. Cette poésie, récitée partout, souleva les Qoréïchites. Mohammed, se sentant piqué au vif, chargea Ḥassân ben Thâbit, son poète de cour, de répondre aux sarcasmes de Ka'b et de se moquer de ceux qui l'avaient accueilli à la Mecque : le succès de la réponse fut tel que Ka'b fut obligé de rentrer à Médine, mais il ne discontinua pas d'attaquer le prophète et les Musulmans : « Qui me délivrera d'Ibn el-Achraf ? » dit le Prophète. Moḥammed ben Maslama s'offrit; comme la tâche était difficile à remplir, il s'associa avec quatre Musulmans, parmi lesquels Abou-Nâïla Silkân, frère de lait de Ka'b, et résolut, avec l'autorisation du Prophète,

d'avoir recours à la trahison. Abou-Nâïla, profitant de sa qualité de frère de lait, réussit, en se faisant passer pour mécontent des Musulmans, à entrer dans la confiance de Ka'b. Quand tout fut préparé, dans la nuit du 13 au 14 rébî' I, les cinq conjurés, profitant d'un beau clair de lune, se dirigèrent vers la maison fortifiée qu'habitait Ka'b; bien que sa jeune épouse essayât de le retenir, celui-ci sortit de sa maison, s'aboucha avec Abou-Nâïla et se laissa persuader de s'éloigner pour causer plus commodément; un peu plus loin, pris par surprise, il tomba sous un coup de poignard que lui lança Moḥammed ben Maslama. Sa tête fut coupée et portée devant le Prophète, qui était resté sur pied toute la nuit. Longtemps après, en 54 de l'Hégire, lorsque Merwân ben el-Ḥakam était gouverneur de Médine, Moḥammed ben Maslama, alors très vieux, entendit un jour Ibn-Yamîn en-Naḍarî (Benjamin des Banou'n-Naḍîr) déclarer au gouverneur que Ka'b avait été assassiné traîtreusement; rempli de colère, il s'écria qu'on ne pouvait accuser de trahison quelqu'un qui avait agi au nom et par ordre du prophète ! Mais il se sentit tellement piqué au vif par l'accusation, qu'il menaça de tuer l'indiscret rapporteur, et tenta même de l'assassiner un jour, au cimetière de Médine, à la fin d'un convoi de funérailles. D'autres assassinats du même genre augmentèrent les appréhensions des Juifs qui obtinrent de Mahomet un traité (*çaḥîfa*) par lequel, en lui promettant de ne plus l'attaquer, ils furent assurés de rester tranquilles ; mais à partir de ce moment, ils furent pris de la plus grande timidité : ils étaient terrorisés.

Bataille d'Ohod. — Les deux expéditions d'el-Kodr contre les Banou-Soléïm, où il n'y eut d'autre incident que la capture de cinq cents chameaux, et de Dhou-Amarr, où l'ennemi se retira sur les sommets des montagnes sans être poursuivi, mais qui fut marquée par un miracle (le chef des ennemis, Do'thoûr ben el-Ḥârith, allait frapper Mahomet d'un coup de sabre, lorsqu'il se sentit renversé à terre par l'archange Gabriel; il ne pouvait faire moins que de reconnaître la vérité de la mission du Prophète et de se convertir); deux autres expéditions, une infructueuse à Boḥrân, une

autre pleine de succès à Qarada, où les Musulmans pillèrent une caravane destinée à l''Iraq, les Qoréïchites paraissant disposés à quitter la route de Syrie qui leur était fermée par les attaques continuelles du Prophète, furent le prélude de la bataille d'Ohod. Celle-ci eut lieu probablement le samedi 7 chawwâl de l'an 3, date donnée par Wâqidi et Tabari (ce dernier indique aussi, à un autre endroit, la date du 15, qui est adoptée par Ibn-Hichâm). Abou-Sofyân ben Harb ne pouvait pardonner aux Musulmans la surprise et le massacre de Bedr, bien qu'il eût amené saine et sauve à la Mecque la caravane de Syrie. Les profits rapportés par cette expédition ne furent pas partagés entre les ayants-droit, mais réservés pour servir de trésor de guerre. Les Qoréichites avaient à venger le sang de ceux des leurs tombés sur le champ de bataille; mais, en même temps, s'ils étaient vainqueurs, ils rouvraient à leurs expéditions commerciales la route de Gaza, fermée par les entreprises des Musulmans. Ils rassemblèrent leurs confédérés; on décida d'emmener les femmes, avides de vengeance. La troupe était d'environ trois mille hommes : sept cents d'entre eux étaient revêtus de cottes de mailles et deux cents étaient montés à cheval; ils vinrent camper sous le mont Ohod, qu'on aperçoit de Médine; pour obliger les citadins à sortir de leurs maisons fortifiées, contre lesquelles ils ne pouvaient rien, ils décidèrent de les attirer dans la plaine en menaçant leurs cultures; craignant la destruction des palmiers, les Médinois marchèrent à leur rencontre. Entraîné par le mouvement populaire qui se manifesta, Mohammed qui, ainsi que les plus réfléchis de la cité, avait été partisan de l'inaction (ce qui devait obliger les Qoréïchites à quitter Médine sans pouvoir l'assiéger, mais était la ruine des palmiers), consentit à suivre les plus exaltés. Il emmenait avec lui environ mille hommes, dont cent revêtus de cottes de mailles, et deux chevaux seulement, dont l'un était monté par le Prophète. A Chaut, entre Médine et Ohod, 'Abdallah ben Obayy, avec trois cents hommes du parti des hypocrites, refusa de marcher et de se rendre à un massacre inutile, mais il ne se sépara de lui réellement que le lendemain matin. Il était tard : les Médinois

passèrent la nuit à la limite de la *ḥarra* ou sol volcanique, inaccessible à la cavalerie des Mecquois. Le lendemain matin, Moḥammed rangea son armée en bataille : c'est la première fois que cela se passa ainsi ; et comme il n'avait pas étudié la tactique, il faut qu'il ait écouté les conseils de gens qui savaient ce qu'était une guerre réglée. En effet, pour éviter d'être attaqué par derrière par la cavalerie, il s'adossa au mont Oḥod et couvrit son flanc gauche par un corps de cinquante archers, placés sous le commandement d''Abdallah ben Djobéïr. Les Qoréïchites essayèrent de tourner le front des Médinois au moyen de leur cavalerie, mais, repoussés par les archers, ils ne purent y réussir ; ils tenaient la plaine, de sorte qu'ils se trouvaient placés entre Médine et les Musulmans. Leur aile droite était commandée par Khâlid ben el-Wélîd, qui fut plus tard l'un des principaux généraux de l'islamisme. Les Médinois se rapprochèrent insensiblement : quand les deux fronts furent face à face, Talḥa ben Abi-Talḥa sortit des rangs et vint provoquer les Musulmans ; 'Alî se porta à sa rencontre et l'abattit d'un coup de sabre sur la tête ; 'Othmân, frère de Talḥa, courut à son secours mais fut arrêté par un coup de sabre de Ḥamza, oncle du Prophète. Ces deux succès enflammèrent l'ardeur des Musulmans qui se jetèrent sur les Qoréïchites et rompirent leur centre. Une lutte terrible s'engagea autour de l'étendard, qui finit par tomber et disparaître sous les corps de ceux qui s'étaient fait tuer pour le défendre. La journée était perdue pour les Qoréïchites ; mais comme les archers avaient en grande partie abandonné leur poste pour aller piller le camp, Khâlid ben el-Wélîd, voyant que le point sur lequel il avait fait porter sans succès des attaques répétées, était dégarni de défenseurs, pénétra par la gauche entre les Musulmans et la montagne ; la position de ceux-ci était tournée ; pris de dos, ils furent massacrés en grand nombre. Le bruit courut même que Moḥammed avait péri. En réalité, il avait été blessé pendant qu'il se retirait vers la montagne, entouré d'un petit groupe de défenseurs ; une pierre lui cassa une dent incisive, une autre pierre le blessa au genou ; il reçut un coup de sabre dans la poitrine, qui n'eut d'autre

effet, à raison des deux cottes de mailles qu'il portait l'une sur l'autre, que de le renverser dans un fossé. Parmi les Musulmans, il n'échappa que ceux qui purent atteindre le mont Ohod, où ils étaient à l'abri de la poursuite de la cavalerie ennemie, ou même Médine, comme 'Othmân ben 'Affân, qui fut plus tard khalife. La perte la plus sensible qu'ils éprouvèrent fut celle de Ḥamza, l'oncle du Prophète, blessé à mort d'un coup de lance que lui porta l'esclave abyssin Waḥchî; celui-ci, après la retraite des Musulmans, lui ouvrit le ventre, en sortit le foie et le porta à Hind, femme d'Abou-Sofyân, qui avait perdu à Bedr son père, un frère et un oncle; celle-ci mâcha un morceau du foie et le rejeta à terre, d'où son surnom d'*âkilat el-akbâd* la Mangeuse de foie. Après leur victoire, les Qoréïchites, sachant bien qu'ils ne pouvaient rien contre les maisons fortifiées de Médine, et satisfaits d'avoir infligé une forte leçon aux Musulmans, reprirent le chemin de la Mecque.

Ce ne furent pas seulement les ennemis qui se sentirent remplis de joie à la nouvelle de la défaite du Prophète ; le parti des hypocrites releva la tête, et les Juifs accusèrent Moḥammed de n'aspirer qu'à un pouvoir temporel, car jamais un prophète, disaient-ils, n'avait été blessé de telle façon. 'Omar, pour mettre fin à ces imputations, aurait voulu se livrer à des actes de violence ; il en fut empêché par Moḥammed, craignant de ranimer les luttes intestines qui avaient si longtemps divisé les gens de Yathrib; mais le mécontentement du Prophète fut grand, et à son instigation probablement, le chef des hypocrites, Ibn-Obayy, qui avait eu à la mosquée une place réservée, à raison de son influence sur les gens de sa tribu, en fut chassé ignominieusement et à force de coups.

Reprise des razzias. — Pour diminuer l'effet moral produit par sa défaite au pied du mont Ohod, Moḥammed n'hésita pas à se lancer dans de nouvelles expéditions : la retraite des Qoréïchites après le succès lui laissait d'ailleurs le champ libre, mais néanmoins il offrait là un bel exemple d'énergie. Malgré ses blessures, il fut le premier à monter à cheval et à partir; de nombreux guerriers le suivirent, bien que quelques-

uns fussent plus ou moins grièvement blessés. Il se lança à la poursuite des Qoréïchites qui regagnaient la Mecque ; à Ḥamrâ el-Asad, à six milles de distance, deux frères, envoyés en éclaireurs, rejoignirent les Mecquois et furent tués sur place. Moḥammed resta quatre jours dans cette localité, en occupant ses troupes tout le jour à ramasser du bois que l'on allumait la nuit, pour indiquer que l'on continuait de poursuivre les ennemis. Abou-Sofyân proposa de faire volte-face et d'achever les Musulmans pendant qu'il en était encore temps ; il fut seul de son avis. On hâta le retour à la Mecque et Moḥammed rentra à Médine.

Le chef des Banou 'Amir ben Ça'ça'a, Abou-Barâ 'Âmir ben Mâlik, surnommé le joûteur des lances (*molâ'ib el-asinna*), qui était païen, vint à Médine apporter en présent au Prophète deux chevaux et deux chameaux de course. Les razzias de Moḥammed et son pouvoir naissant commençaient à exciter la curiosité des Arabes du désert. Le Prophète ne voulut pas accepter les dons d'un païen, mais il l'invita à se convertir; Abou-Barâ suivit les exercices des adeptes et demanda au Prophète d'en déléguer quelques-uns pour enseigner la nouvelle religion aux tribus du Nedjd, et pour répondre à des scrupules de Moḥammed, il l'assura qu'il prendrait ses envoyés sous sa protection. La mission, composée de quarante ou de soixante-dix personnes (ces deux chiffres fatidiques prouvent que les traditionnistes n'en savaient plus rien), parvint à un puits nommé Bîr-Ma'oûna, dans le pays des Banou-'Âmir, que commandait 'Amir ben eṭ-Ṭofaïl; elle avait été munie d'une lettre adressée à ce chef, qui refusa d'en prendre connaissance, tua le messager, et essaya de soulever les Banou-'Âmir, qui refusèrent de rompre le pacte conclu par Abou-Barâ; il se tourna alors vers les Banou-Soléïm, dont le territoire était voisin ; ceux-ci répondirent à son appel, entourèrent la petite mission musulmane qui fut massacrée jusqu'au dernier homme, à la seule exception de Ka'b ben Zéïd, laissé sur place, atteint d'une blessure grave; il réussit à se dissimuler et à s'échapper. A cette nouvelle, Moḥammed, à la suite de la prière du matin, lança une malédiction solennelle contre les auteurs du guet-apens.

Un autre désastre du même genre attendait une seconde mission musulmane à er-Radjî'. Au début de l'année 4, le Prophète avait appris que le chef des Banou-Liḥyân, Sofyân ben Khâlid, préparait une expédition contre lui ; il chargea 'Abdallah ben 'Onaïs d'assassiner traîtreusement son ennemi. Accueilli par celui-ci sans défiance et admis à dormir dans la tente du chef, 'Abdallah profita de la nuit pour lui couper la tête et s'échapper. Les Banou-Liḥyân, pour venger la mort de leur chef, s'adressèrent aux clans des Banou-'Aḍal et des Qâra qui se firent passer pour désireux d'embrasser l'islamisme et sollicitèrent l'envoi de catéchistes. Sept compagnons, désignés à cet effet, accompagnèrent la caravane au retour de Médine ; à er-Radjî', les Banou-Liḥyân attaquèrent la petite troupe des Musulmans, dont trois se rendirent ; les quatre autres furent massacrés. Des trois prisonniers, l'un, s'étant échappé, fut repris et lapidé sur place ; les deux autres, vendus sur le marché à la Mecque, furent suppliciés à coups de lance, une fois le mois de moḥarrem passé, car suivant les usages païens, il n'était pas permis de verser le sang pendant le mois sacré.

Moḥammed songea alors à employer contre Abou-Sofyân ben Ḥarb, le vrai maître de la Mecque, le moyen qui lui avait parfois été utile, celui de l'assassinat, mais ses projets ne réussirent pas ; l'un des deux émissaires qu'il avait envoyés fut reconnu pendant qu'il accomplissait les tournées rituelles autour de la Ka'ba, s'échappa avec toutes les peines du monde, se cacha dans les cavernes des montagnes et réussit à dépister toutes les recherches.

Au retour de Bîr Ma'oûna, 'Amr ben Oméyya eḍ-Ḍamrî, qui avait échappé au massacre parce qu'il paissait les chameaux à une certaine distance, avait assassiné par erreur, dans leur sommeil, deux hommes de la tribu des Banou-'Âmir qu'il ignorait être confédérée avec le prophète. Pour payer le prix du sang de ces deux victimes, celui-ci fut obligé de mettre à contribution les Médinois, parmi lesquels la tribu juive des Banou 'n-Naḍîr. Ces derniers complotèrent sa perte, et déjà l'un d'eux était allé chercher une pierre pour la jeter sur la tête de Moḥammed, lorsque le Prophète, averti

surnaturellement, s'éloigna. A la suite de cette tentative, Mahomet ordonna aux Banou'n-Nadîr de quitter Médine dans dix jours, sous peine de mort, mais la faculté leur était laissée d'emporter leurs biens meubles et de venir chaque année faire la récolte de leurs palmiers. Ces Juifs étaient confédérés des Banou'l-Aus, mais comme c'était un de ces derniers qui était venu leur transmettre l'ordre du Prophète, ils virent qu'ils ne pouvaient compter sur l'aide de leurs alliés. Ils commençaient leurs préparatifs de départ lorsque les hypocrites de la tribu des Khazradj, dont le chef était 'Abd-allah ben Obayy, les invitèrent à rester dans leurs maisons fortifiées et leur promirent du secours. Comptant sur cet appui fallacieux, les Banou'n-Nadîr résistèrent aux ordres donnés; il fallut les assiéger : pour vaincre leur résistance on commença à couper les palmiers qui leur appartenaient; effrayés, les Juifs se rendirent, mais ils n'obtinrent pas des conditions aussi bonnes qu'avant le siège, qui avait duré quinze jours : ils durent abandonner leurs biens meubles et tout ce qu'ils ne pourraient pas emporter sur leurs chameaux, sauf les armes. Le butin fut partagé d'une façon différente des autres fois ; Mohammed réunit en conseil les Aus et les Khazradj, qui formaient l'ensemble des Ançârs, et leur proposa de distribuer aux Mohâdjirs les terres laissées vacantes par les Banou'n-Nadîr, ce qui permettait aux émigrés de vivre à leurs propres frais et de ne plus dépendre de l'hospitalité de ceux qui les avaient recueillis. Le prophète était le premier des émigrés; il s'attribua une part de ces terrains, qui lui fournirent les dattes, l'orge nécessaire à lui et à ses femmes; le surplus du revenu était consacré à l'achat d'armes et de chevaux, sans compter les aumônes qu'il distribuait largement.

Du 1er au 8 dhou'l-qa'da, il se tenait près de Bedr un grand marché annuel. Le bruit courut à Médine que les Qoréïchites faisaient des préparatifs et comptaient profiter de ce rendez-vous pour prendre leur revanche de Bedr, sur les lieux mêmes qui avaient vu leur défaite. On dit qu'Abou-Sofyân avait eu en effet cette idée, de provoquer les Musulmans à la lutte, puis qu'il y avait renoncé à cause d'une

disette qui devait entraver ses approvisionnements, et qu'alors il avait envoyé à Médine un émissaire secret chargé de répandre les bruits les plus exagérés sur les préparatifs des Mecquois. Quoi qu'il en soit, le prophète résolut d'armer une caravane pour se rendre au marché ; il se fit accompagner de 1.500 hommes et de 10 cavaliers, qui purent se livrer en toute sécurité à leurs échanges commerciaux, car les Mecquois ne dépassèrent pas el-Madjanna. Aussi, par dérision, cette expédition avortée fut-elle appelée *djëïch es-sawîq* « la campagne de la bouillie » ; ce sobriquet avait déjà servi une fois.

La fin de cette année fut marquée par l'assassinat du juif Abou Râfi' Sallâm ben Abi'l-Ḥoqaïq, qui de Khéïbar excitait la tribu de Ghaṭafân à faire la guerre aux Musulmans. Pour le faire taire, Mahomet envoya à Khéïbar cinq de ses compagnons qui s'introduisirent dans la ville, entrèrent par surprise dans la maison de Sallâm dont la porte était ouverte, car c'était l'usage d'agir ainsi pour que l'hospitalité fût toujours offerte de nuit à qui la demanderait. Sallâm était ivre et ne se douta de rien : comme le manteau de laine dont il était enveloppé le protégeait contre les coups de taille, l'un des assassins appuya la pointe de son sabre sur la poitrine de l'ivrogne et pesa de tout son poids : Sallâm mourut sans avoir repris connaissance. Les meurtriers se cachèrent pendant deux jours et s'enfuirent sans que les Juifs de Khéïbar pussent tirer vengeance de ce lâche attentat.

Ce n'était qu'un épisode de la lutte entreprise par Mahomet contre les Juifs, dont il s'était d'abord entouré. C'est ainsi qu'il déclara ne plus vouloir se servir de secrétaires de cette religion, par crainte qu'en traduisant les lettres qu'il leur faisait écrire, ils n'en modifiassent le sens; aussi ordonna-t-il à son secrétaire Zéïd ben Thâbit d'étudier l'araméen qui était la langue dont les Juifs se servaient.

Au début de l'année 5, le bruit ayant couru d'une coalition des tribus d'Anmâr et de Tha'laba, le Prophète se mit à la tête d'une troupe de quatre cents hommes et marcha jusqu'à Dhât er-Riqâ', nom d'un puits à trois milles de Médine : les deux partis restèrent l'un en face de l'autre sans

combattre, et le lendemain Mahomet se retira, emmenant captives quelques femmes prises dans le camp ennemi. C'est à cette occasion que fut instituée la prière de la peur, *çalât el-khauf*, dans laquelle la moitié seule des Musulmans accomplit les gestes rituels, tandis que l'autre moitié veille; les deux *rak'a* sont séparées par un intervalle dans lequel s'opère la relève de la garde descendante. Au cours de cette même expédition, l'attitude courageuse du Prophète et l'ascendant qu'il exerçait sur tous ceux qui l'entouraient empêchèrent un homme de la tribu de Ghaṭafân, nommé Ghaurath, de mettre à exécution le projet qu'il avait formé, d'assassiner Mahomet.

L'expédition contre Doûmat el-Djandal, au sud-est de Damas, n'aboutit pas. Au contraire, celle qui fut dirigée contre les Banou'l-Moçṭaliq, branche des Khozâ'a, dont le chef préparait une attaque sur Médine, fut couronnée d'un succès complet : le butin fut abondant. Il y eut un véritable combat à el-Moraïsi', puits non loin du rivage de la mer Rouge. L'ennemi eut dix tués, les Musulmans ne perdirent que l'un des leurs. Un compagnon, Hâchim ben Çobâba, fut tué par erreur au milieu des nuages de poussière; pour calmer l'agitation qui se produisit dans les troupes musulmanes, Mahomet paya le prix du sang au frère de la victime, mais celui-ci, non satisfait, saisit la première occasion de mettre à mort le meurtrier involontaire de son frère et s'enfuit à la Mecque, où Mahomet le fit exécuter plus tard à son tour. Les deux cents femmes tombées aux mains des compagnons furent ensuite rachetées par les Banou-'l-Moçṭaliq, qui envoyèrent à cet effet une ambassade spéciale. Pour une dispute entre deux hommes qui retiraient leurs seaux d'un puits, les Mohâdjirs et les Ançârs faillirent en venir aux mains : le Prophète dut monter précipitamment sur son chameau et donner le signal du départ, pour empêcher que les choses ne s'envenimassent. C'est pendant la marche du retour qu'il arriva une aventure singulière à 'Aïcha. On la vit rentrer à Médine seule, après tout le monde, ramenée respectueusement par Çafwân ben Mo'aṭṭal es-Solami, un musulman, qui l'avait rencontrée pour ainsi

dire abandonnée dans le désert. Il paraît que l'armée s'était remise en marche, la croyant installée dans sa litière, tandis qu'elle s'était éloignée pour satisfaire quelque besoin, et qu'ayant alors perdu un collier, elle s'était mise à le chercher si longtemps que tout le monde était parti. On cria au scandale; Mahomet, préoccupé, manifesta de l'éloignement pour son épouse, et celle-ci parla de se retirer auprès de sa mère, sous prétexte de maladie. Le prophète prit conseil d'Ali et d'Osâma ben Zéïd. Le premier conseilla de rompre définitivement, et 'Aïcha ne le lui pardonna jamais; Osâma témoigna plutôt en faveur d''Aïcha, et deux autres témoignages encore étant venus s'ajouter au premier, Mahomet se résolut à faire taire les médisants; mais le moyen qu'il employa d'abord tourna contre son but, car ayant parlé publiquement à la mosquée des calomnies lancées contre lui par ses ennemis à raison de ses ennuis domestiques, les assistants se partagèrent en deux partis qui furent sur le point de se battre. Au bout de quelques jours, après une conversation avec 'Aïcha dans la maison d'Abou-Bekr, il survint à l'improviste une révélation : c'est le passage du Qorân (XXIV, 11) qui justifiait entièrement la conduite d''Aïcha et la déclarait irréprochable. La proclamation publique de cet arrêt divin fut suivie du châtiment des principaux calomniateurs, parmi lesquels se trouvait le poète Ḥassân ben Thâbit, le panégyriste du Prophète, qui n'avait pas su tenir sa langue et eut lieu de s'en repentir. Les coups de fouet qu'il reçut n'empêchèrent pas Çafwân, celui qui avait ramené 'Aïcha à Médine, de le frapper d'un coup de sabre qui l'aurait tué, sans l'intervention des assistants. Le Prophète donna tort à Ḥassân à cause des vers injurieux composés contre Çafwân, mais il fit néanmoins enfermer celui-ci jusqu'à ce que les blessures du poète fussent guéries.

Mariage de Mahomet avec Zéïneb. — Zéïneb, fille de Djaḥch, était l'épouse de Zéïd ben Ḥâritha, fils adoptif du Prophète. Celui-ci étant entré à l'improviste dans la maison de Zéïd, y aperçut Zéïneb en négligé et la beauté de cette femme fit une telle impression sur Mahomet qu'il résolut de

l'épouser. Mis au courant de ce projet, Zéïd s'empressa d'informer le Prophète qu'il était prêt à divorcer avec Zéïneb; mais Moḥammed hésitait, retenu par des scrupules, lorsqu'une révélation vint lui faire connaître qu'il était autorisé à prendre pour femme celle qu'il voudrait.

Guerre du fossé. — Les Banou'n-Naḍîr qui, expulsés de Médine, s'étaient réfugiés à Khéïbar, étaient désireux de se venger; ils formèrent avec les Qoréïchites une coalition (*aḥzâb*, les partis) à laquelle se joignirent les Banou-Soléïm et les Banou-Ghaṭafân. L'expédition était considérable; les Qoréïchites, commandés par Abou-Sofyân et joints aux Aḥâbîch, tribus alliées de la basse vallée de la Mecque, formaient quatre mille hommes, trois cents chevaux, quinze cents chameaux; si on y ajoute les sept cents hommes amenés par les Banou-Soléïm, mille hommes des Fazâra, huit cents hommes fournis par moitié par les Achdja' et les Morra, on arrive à un total de cinq mille cinq cents hommes au moins, expédition formidable pour l'Arabie. Il ne pouvait être question d'aller attaquer cette armée en plaine : l'expérience d'Ohod suffisait pour déconseiller pareille tentative. D'autre part Médine était ville ouverte; on pouvait, il est vrai, d'un côté, réunir les uns aux autres plusieurs îlots de maisons de façon à former une muraille continue, mais cela n'était pas possible pour les autres côtés. Mahomet tint conseil : un esclave perse qui se trouvait à Médine, Selmân el-Fârisi, suggéra l'idée de creuser un fossé pour défendre la partie ouverte de la ville ; ce fossé, travail de terre jusque-là complètement inconnu aux Arabes, il l'appelait *kandaka* en sa langue, le pehlevi, et ce mot, qui signifie « creusé », devint *khandaq* dans la bouche des Médinois. Tout le monde se mit à l'œuvre, et Moḥammed donna l'exemple pour travailler au déblai.

Les Qoréïchites restèrent bouche béante devant ce rempart d'un nouveau genre, dont ils n'avaient jamais entendu parler. Ils trouvèrent même que le stratagème était déloyal. Ils ne surent que faire ; durant les vingt ou trente jours que dura le siège, il n'y eut aucun combat général; l'infanterie, inactive, était probablement employée à parfaire le blocus ;

quelques cavaliers s'avancèrent seuls; on se tirait des flèches, sans résultat. A la fin, il y eut trois Mecquois de tués, et ce fut tout. Mais Mahomet n'avait pas été tranquille, et pour éviter un assaut général de nuit (idée qui probablement lui venait du même Selmân el-Fârisi, qui savait que les armées perses pratiquaient couramment ce genre d'attaque, nommé *chabî-khoûn* en langue persane auquel les Qoréïchites ne songeaient pas, il organisa un service de sentinelles qui se relevaient à heure fixe, et lui-même monta la garde sur les remparts. Quelques escarmouches, dont plusieurs de nuit, tinrent en éveil les défenseurs de la place sans jamais menacer celle-ci sérieusement.

Une fois, 'Amr ben el-'Aç, qui commençait à montrer les talents stratégiques qui devaient rendre son nom célèbre, essaya une attaque sur un point faible à la tête de cent cavaliers mecquois, sans soutien d'infanterie; mais le rempart fut défendu à coups de flèches et de pierres. C'était de bon matin; quelques cavaliers musulmans menacèrent le flanc des Qoréïchites, et cette démonstration suffit pour les décider à retourner au camp. Une attaque générale n'eut pas plus de succès, pour la bonne raison que l'on fit donner la cavalerie, sans s'occuper de faire mouvoir l'infanterie; tout se borna à quelques combats singuliers; cela dura du matin jusqu'au soir et tint les Musulmans sur le qui-vive, de façon à les empêcher d'accomplir les prières. Au coucher du soleil, les assaillants se retirèrent. Évidemment les Arabes ne comprenaient rien à cette nouvelle tactique, et le fossé avec son rempart dérangeait toutes leurs habitudes. Il est néanmoins étonnant que de véritables hommes de guerre comme Khâlid et 'Amr ben el-'Aç, qui furent plus tard les grands généraux de l'Islam conquérant, n'aient pas imaginé le moyen de tourner la difficulté et inventé quelque procédé d'assaut; tout au moins on aurait dû se servir des hommes à pied pour tenter une diversion; mais peut-être le génie ne leur vint-il que plus tard.

Cet insuccès ne contribua pas seul à décourager les assiégeants; un vent violent de l'est vint éteindre les feux et abattre les tentes dans leur camp; en outre le manque de

fourrages commençait à se faire sentir. D'autre part Mahomet négociait avec les Ghaṭafân, qu'il voulait séparer des Qoréïchites. Il était allé jusqu'à leur proposer, comme indemnité pour leur défection, un tiers de la récolte des dattes ; ce projet leur souriait, mais l'opposition des Médinois le fit échouer. Fatigués d'une longue attente sans espoir de succès, les Qoréïchites rentrèrent à la Mecque, après être restés au maximum vingt jours en présence du fossé. La discipline morale des Musulmans, obéissant aux ordres de leurs chefs, commençait à avoir raison des efforts désordonnés, non organisés, de leurs adversaires.

Destruction des Banou-Qoraïzha. — Pendant le siège, il y avait eu des pourparlers entre les Banou-Qoraïzha, qui par leur situation tenaient les derrières de Médine, et les Qoréïchites. Les premiers proposaient d'attaquer la ville du côté qui n'était pas défendu par le fossé pendant que les Qoréïchites se lanceraient à l'assaut du rempart. Mais les uns se méfiaient des autres ; les Banou-Qoraïzha exigèrent des otages que les Qoréïchites refusèrent de donner. Ces négociations étaient venues aux oreilles de Mahomet et l'avaient éclairé sur le danger qu'offrait la position des Banou-Qoraïzha, qu'il résolut de détruire ; il se mit en marche le jour même du départ des coalisés. Cette tribu juive occupait de solides maisons dont l'ensemble constituait une forteresse ; le Prophète investit le quartier, mais la lutte se borna à échanger des coups de flèches. Au bout de quinze à vingt-cinq jours, les Banou-Qoraïzha tentèrent de négocier leur reddition, mais ils ne purent pas obtenir les mêmes conditions que les Banou'n-Naḍîr ; Mahomet exigea qu'ils se rendissent à discrétion, avec abandon de tous les biens. Après de longues hésitations, les Banou-Qoraïzha finirent par adopter ce parti. L'intervention des Aus ne put pas les sauver du sort qui leur était réservé dans l'esprit du Prophète ; celui-ci, pour ne pas prendre la responsabilité du massacre qu'il méditait, leur proposa de s'en remettre à la décision d'un des leurs, et il désigna Sa'd ben Mo'âdh, qui était leur chef : Ṭabarî dit même que les Qoraïzha avaient stipulé qu'ils se rendraient à celui-ci. Sa'd réunit les Aus et les Khazradj, leur fit jurer d'exécuter ce qu'il

déciderait, et quand ce serment fut tenu, il prononça l'exécution de tous les mâles, les femmes et les enfants au dessous de douze ans devant devenir esclaves. Il n'y a pas de doute que cette condamnation était arrêtée d'avance ; quand Abou Lobâba s'était, au cours des pourparlers qui précédèrent la reddition, rendu chez les Qoraiḥza, il avait imprudemment indiqué par un geste le sort qui leur été réservé, imprudence dont il s'était amèrement repenti.

Le prestige de Moḥammed s'accrut d'une manière singulière chez les nomades, et on peut rapporter à cette époque un certain nombre de traités qu'il conclut avec des populations encore païennes, qu'il ne cherchait pas à convertir mais dont l'appui politique lui était nécessaire dans sa lutte contre les Mecquois. Avec l'an 6 (mai 627), les expéditions, les razzias reprirent de plus belle. Trente hommes commandés par Moḥammed ben Maslama se dirigèrent vers le Nedjd pour y attaquer les Banou-Bekr ben Kilâb ; en route, ils rencontrèrent des femmes des Banou-Moḥârib qui leur apprirent l'existence d'un campement de cette tribu sur leur route ; ils se mirent en embuscade, attendirent le moment où les bestiaux revenaient du pâturage et se rassemblaient autour des abreuvoirs, pour fondre à l'improviste sur le campement et s'emparer du bétail. Le succès de ce coup de main les décida à employer le même moyen à l'égard des Banou-Bekr, contre lesquels ils s'étaient mis en campagne ; ils les surprirent et ramenèrent à Médine tous leurs troupeaux. Cette razzia s'appelle l'expédition d'el-Qorṭâ.

Les Banou-Liḥyân, au contraire, se tenaient sur leurs gardes et malgré les précautions prises par Mahomet pour cacher sa marche, ils se retirèrent dans les montagnes où il n'était plus possible d'aller les rejoindre. Le Prophète rentra à Médine au bout de quatorze jours, après s'être contenté de lancer en avant Abou-Bekr avec dix cavaliers dans la direction de la Mecque, de manière à effrayer les Qoreichites. Mais il ne tarda pas à être razzié à son tour. Les chamelles qui étaient sa propriété furent enlevées au pâturage par un raid des Ghaṭafân, commandés par 'Oyaina ben Ḥiçn el-Fazâri. Quand on apprit cette audacieuse attaque,

ce fut une grande surprise dans Médine. Huit compagnons montèrent à cheval et se lancèrent intrépidement à la poursuite des ravisseurs. Malgré la perte d'un des leurs, dix chamelles furent reprises sur les vingt qui composaient le troupeau. Mahomet perdit du temps à réunir cinq cents hommes, et quand il arriva à Dhou-Qarad, l'ennemi avait disparu.

L'expédition d'el-Ghamr se serait terminée par un insuccès complet si 'Okkâcha ben Miḥçan, qui la commandait, n'avait pas appris que les Banou-Asad ben Khozaïma, en s'enfuyant sur les hauts plateaux, avaient laissé une partie de leurs troupeaux dans la plaine, à la garde de tribus alliées ; ce fut tout le butin qu'on ramena à Médine.

Les Musulmans, enivrés de ces succès, devinrent de plus en plus entreprenants. Un petit groupe de dix hommes se rendit à Dhou'l-Qaçça et s'y laissa surprendre, pendant son sommeil, par les Banou-Tha'laba ; il périt tout entier, sauf son chef, Moḥammed ben Maslama qui, laissé pour mort sur le lieu de la rencontre, fut reconduit à Médine par un coreligionnaire qui se trouvait là par hasard. Quelques jours plus tard Moḥammed envoya dans la même direction un petit corps d'une quarantaine d'hommes destiné à refouler les Arabes que la sécheresse avait contraints de quitter leur territoire habituel pour se rapprocher de la région de Médine, favorisée par des pluies abondantes ; ces Arabes s'enfuirent dès qu'ils aperçurent les assaillants. A el-Djanoûn, Zéïd ben Ḥâritha fit prisonnière une femme des Banou-Mozéïna appelée Ḥalîma, et se fit indiquer par elle un campement des Banou-Soléïm, qui fut surpris et pillé. Parmi les prisonniers se trouvait le mari de cette Ḥalîma : Maḥomet fit présent à celle-ci de son mari prisonnier, puis il les mit tous les deux en liberté.

Une caravane qoréïchite revenant de Syrie offrait une meilleure aubaine aux coups du Prophète. Cent soixante-dix hommes commandés par Zéïd ben Ḥâritha la surprirent à el-'Îç et enlevèrent les marchandises tout en emmenant de nombreux prisonniers. Parmi ceux-ci se trouvait Abou'l-'Âç ben er-Rébî', le mari de Zéïneb, fille du Prophète, qui se mit sous la protection de sa femme, protection que Maho-

met déclara valable tout en refusant un rapprochement entre les époux. Abou'l-'Aç retourna à la Mecque, puis, après y avoir terminé ses affaires, revint à Médine, se fit Musulman et put alors rentrer en possession de sa femme. Zéïd, un peu plus tard, poussa l'audace jusqu'à aller surprendre, avec quinze hommes, un campement de Banou-Tha'laba à eṭ-Ṭaraf, et ceux-ci se croyant attaqués par le Prophète lui-même, cherchèrent leur salut dans une fuite précipitée, abandonnant leurs troupeaux ; déjà la panique agissait sur les esprits des adversaires de Moḥammed et allait singulièrement faciliter ses entreprises.

Parfois il se commettait de singulières méprises. Telle fut celle dont fut victime la tribu de Djodhâm. Un membre de cette tribu, Rifâ'a ben Zéïd, avait été envoyé en mission par elle auprès du Prophète ; il avait étudié le Qorân au cours de son séjour à Médine et rapportait un écrit invitant les Djodhâmites à embrasser l'islamisme. Or dans le même temps Diḥya ben-Khalîfa el-Kelbî, compagnon du Prophète, dont celui-ci disait qu'il ressemblait le plus à l'archange Gabriel entrevu dans ses hallucinations, fut dépouillé des présents de l'empereur romain Héraclius qu'il avait été trouver en Syrie sur l'ordre de Moḥammed ; ce coup de main était dû à deux Djodhâmites. Le Prophète ignorait qu'à la suite de la lettre qu'il avait fait écrire, cette tribu de Djodhâm était tout entière passée à l'islamisme ; il envoya Zéïd pour châtier les brigands qui avaient assailli son ambassadeur. Les Djodhâm, surpris au campement, eurent deux hommes tués et perdirent un butin considérable. Il fallut renvoyer Rifâ'a à Médine traiter avec le Prophète. Le cas était épineux. On convint de ne pas réclamer le prix du sang des deux hommes tués, si tout le butin était restitué. 'Ali ben Abi-Ṭâleb fut envoyé au camp de Zéïd pour lui annoncer que le Prophète avait traité sur cette base, et qu'il fallait rendre les prises : Mahomet lui remit son sabre, bien connu des Musulmans, comme preuve de sa véracité dans la mission qu'il lui confiait. Cela s'était passé à Ḥisma, dans le désert de la Syrie, non loin des confins romains.

Zéïd ben Ḥârith organisa une caravane pour se rendre en

Syrie ; il fut rejoint à Wâdi'l-Qora par une bande de brigands, dépouillé de tout ce qu'il avait et laissé pour mort sur le terrain. C'est au prix de mille difficultés qu'il put revenir à Médine. Deux mois après, remis de ses blessures, il organisa une expédition pour se venger des Banou-Bedr ben Fazâra qui lui avaient joué ce tour. Son guide s'étant trompé de route, il put tomber sur ceux-ci malgré la précaution qu'ils avaient prise de poster une sentinelle sur la route ordinaire de Médine. Ils s'enfuirent, laissant comme prisonnière Omm-Qirfa ; elle fut écartelée sur l'ordre de Zéïd, qui la considérait comme l'inspiratrice de l'attaque où il avait failli périr.

Les expéditions s'étendaient de plus en plus vers le nord ; 'Abd-er-Rahman ben 'Auf, à la tête de sept cents hommes, partit pour Doûmat el-Djandal, non loin de Damas ; les habitants de cette petite localité, tous chrétiens et appartenant à le tribu de Kelb, firent bon accueil aux Musulmans et acceptèrent de payer la capitation, ce qui prouve qu'ils gardèrent leur religion. 'Alî poussa une pointe sur Fadak, dont on soupçonnait les habitants, appartenant à la tribu de Sa'd, de combiner une coalition avec les Juifs de Khéïbar. On saisit en cours de route l'envoyé qui allait traiter de cette alliance ; menacé de mort, il fut contraint d'indiquer le campement de ses contribules, qui fut surpris et pillé par 'Ali ; mais les Banon-Sa'd eurent le temps de s'enfuir. Les craintes que les Médinois avaient conçues à l'égard des gens de Khéïbar se précisaient de plus en plus. Sallâm ben Michkam ayant refusé d'accepter le rôle de chef des Juifs, ceux-ci avaient choisi Oséïr ben Râzim. Les rapports des espions ne laissaient pas de doute qu'il se tramait quelque chose. 'Abdallah ben Rawâḥa fut chargé de mener une expédition pour laquelle il se présenta trente volontaires. Ceux-ci se rendirent à Khéïbar, déployèrent le caractère d'ambassadeurs et jouirent ainsi d'une considération spéciale. Ils en profitèrent, après de nombreuses palabres, pour persuader le chef de se rendre à Médine accompagné de trente Juifs, pour traiter de la paix ; chaque Musulman emmena un Juif sur un chameau, en croupe ; au milieu de la nuit, 'Abdallah ben Onéïs, le meurtrier qui

avait déjà sur la conscience la mort d'Abou-Râfi', saisit un prétexte quelconque, jeta à terre Oséïr et le tua. Celui-ci n'avait qu'un bâton pour se défendre : il en avait frappé en vain son adversaire. Les autres Juifs furent assassinés de la même façon, à l'exception d'un seul qui réussit à s'enfuir. Mahomet attendait, à la gorge de la montagne, le retour de l'expédition et fut heureux du succès, acheté pourtant au prix d'une trahison.

A peu près vers la même époque, des gens de la tribu d''Oréïna étaient venus à pied à Médine, et s'étaient déclarés Musulmans. Ils furent atteints des fièvres : le Prophète leur permit de se rendre à Dhou'l-Djadr et d'y faire une cure de lait en utilisant les chamelles qu'il y possédait. Une fois guéris, ces Arabes disparurent un beau jour en emmenant les quinze chamelles du Prophète ; Yasâr, le berger, qui voulut s'opposer au vol, fut mis à mort dans les plus cruelles tortures. Une femme découvrit le cadavre de l'infortuné berger, abandonné sous un arbre, et prévint les Musulmans : Mahomet envoya sur-le-champ une expédition à la poursuite des brigands, qui furent trouvés dans le désert et ramenés à Médine. Mahomet les condamna à mort; l'exécution fut entourée de raffinements cruels.

A la fin du mois de chawwâl, le Prophète résolut d'accomplir le pèlerinage à la Ka'ba, et il donna l'ordre à ses partisans de se préparer. Il avait pris ce parti à la suite d'un songe, où il s'était vu assister aux cérémonies rituelles et recevoir les clefs du temple. La trêve qui existait pendant les mois sacrés le garantissait contre toute attaque ; il n'emportait pas d'armes, ses compagnons ne prirent avec eux que leur sabre. Néanmoins les Qoréïchites crurent à une attaque dirigée contre la Mecque, et ils adoptèrent des précautions pour défendre la ville. Ils en firent sortir un corps expéditionnaire qui barra la route venant du nord. Guidé par trois hommes de la tribu d'el-Aslam, le Prophète suivit dans les montagnes un chemin extrêmement difficile dont il se tira grâce à la clarté de la lune, et descendit dans la plaine d'Ḥodéïbiya. Là son chameau s'arrêta et refusa d'aller plus avant; Mahomet crut que c'était un signe de la volonté

divine, et ordonna de camper. On n'avait pas osé allumer de feux, de peur de déceler aux Mecquois l'emplacement du camp ; mais le Prophète déclara que cette précaution n'était plus nécessaire, et bientôt cinq cents feux indiquèrent l'endroit où se tenait, en vue de la ville, la troupe pacifique des pèlerins. Les Qoréïchites, voyant leur position tournée, vinrent se placer entre Ḥodéïbiya et leur cité. Après bien des allées et venues d'ambassadeurs, sans grand succès, mais qui montraient qu'il y avait à la Mecque un parti considérable qui souhaitait la paix, Mahomet voulut envoyer 'Omar ben el-Khaṭṭâb, mais celui-ci ne put accepter, n'ayant plus à la Mecque personne de sa famille pour le protéger; il proposa à sa place 'Othmân ben 'Affân, qui avait dans sa parenté les grandes familles Qoréïchites et jouissait ainsi d'une certaine influence. Aussi fut-il traité avec le plus grand respect, et on lui offrit même l'autorisation de faire sa prière devant la Ka'ba, mais il refusa cet honneur s'il ne devait pas être accompagné du Prophète. Les négociations traînèrent, et l'on crut qu'il était arrivé le pire sort à 'Othmân ; les Musulmans voulurent courir aux armes et Mahomet saisit ce moment pour se faire prêter solennellement serment de fidélité ; cette solennité fut appelée plus tard *béï'at er-riḍwân* ou encore « prestation de serment sous l'arbre ». A peine la cérémonie terminée, on apprit qu''Othmân était sain et sauf; mais la détermination des Musulmans avait fait la plus profonde impression sur les Qoréïchites, qui se montrèrent disposés à conclure un accord. Il ne fut pas facile d'arriver à une entente ; Mahomet était conciliant, mais ses compagnons l'étaient bien moins, parce qu'ils se croyaient déjà maîtres de la Mecque. 'Omar déclarait, longtemps après, que, s'il avait trouvé cent Musulmans pareils à lui, il se serait séparé du Prophète et n'aurait pas reconnu le traité. Mahomet souscrivit aux prétentions émises par Sohéïl ben 'Amr, plénipotentiaire des Mecquois, qui lui refusait le titre d'envoyé de Dieu, et il fut convenu que la paix régnerait dix ans ; que les transfuges qoréïchites qui se seraient rendus au camp musulman sans l'autorisation de leurs tuteurs seraient restitués, tandis que

les Qoréïchites ne rendraient pas les transfuges musulmans; Mahomet s'obligeait à ne pas entrer à la Mecque cette année-là; en revanche les Qoréïchites, l'année suivante, devaient évacuer la ville pendant trois jours, et les Musulmans y entrer avec le simple attirail de voyageurs et le sabre, leur seule arme, au fourreau.

Ce fut une grande désillusion pour les Musulmans que la conclusion du traité de paix d'Ḥodéïbiya; ils avaient cru toucher le but et s'emparer de la Mecque, et voilà que tout était renvoyé à une époque lointaine. Néanmoins, telle était l'autorité du Prophète que personne n'osa se plaindre. 'Omar seul eut le courage de montrer à Mahomet la contradiction qu'il y avait entre le songe qui lui avait promis les clefs de la Ka'ba, motif déterminant de l'expédition, et la conclusion de la paix : Moḥammed dut lui expliquer que cette prédiction ne s'appliquait pas au temps présent, et qu'il fallait attendre l'avenir avec patience.

La mauvaise humeur des Musulmans était évidente; ils refusèrent de suivre les conseils du Prophète, qui leur disait de sacrifier les chameaux et de se raser la tête comme si le pèlerinage était accompli, tandis qu'ils étaient à peine en vue de la Mecque. Mahomet, irrité, se retira silencieux sous sa tente. Sur le conseil de sa femme Omm-Salama, il donna l'exemple de sacrifier son chameau, et il entraîna ainsi, mieux que par des paroles, ses compagnons. On leva le camp au bout d'une vingtaine de jours; au retour, les provisions furent sur le point de manquer et il fallut, sur le conseil d''Omar, mettre en commun ce qui en restait. La conduite de Mahomet en ces circonstances fut justifiée par la révélation de la sourate *el-Fatḥ*, « la victoire » (1).

Les Perses et les Grecs. — Il se passait alors de grandes choses en Syrie. Sous le règne de Chosroès II (Khosrau Parwiz), les Perses s'étaient emparés de Jérusalem, et au grand scandale de la chrétienté, avaient emporté le bois de la vraie croix, retrouvé miraculeusement par l'impératrice Hélène. Héraclius, reprenant l'avantage, avait reconquis la

(1) Qorân, ch. XLVIII.

Syrie, occupé Jérusalem ; par traité, il s'était fait restituer la croix et avait décidé de la reporter à Jérusalem en s'y rendant à pied, avec toute sa cour, d'Émèse (Ḥoms) où il se trouvait alors. C'était au printemps de l'an 629 de l'ère chrétienne, période correspondant à la fin de l'année 7 de l'hégire. Cette lutte des deux vieux ennemis héréditaires préoccupait l'Orient, et l'écho de ces batailles, franchissant les déserts, retentissait dans les marchés de l'Arabie. Mahomet, dès la Mecque, avait prédit le succès final des troupes romaines : « Les Grecs ont été vaincus tout près d'ici, s'écriait-il au début de la sourate XXX, mais dans peu d'années ils seront victorieux à leur tour. » Devenu chef d'État à Médine, il eut la pensée d'en informer les souverains des nations voisines, par l'envoi d'ambassadeurs munis de lettres officielles. La difficulté est de classer chronologiquement les différentes missions dont les historiens ont conservé la trace. On a voulu, tout récemment, mettre en doute d'ailleurs l'existence réelle de ces ambassades, qui ne seraient que de pures légendes, provenant du désir des chrétiens nouvellement convertis à l'islamisme, de prêter à Mahomet des projets de religion universelle et, par l'envoi de ces missions, de le comparer à Jésus et à ses disciples allant porter la bonne nouvelle au monde entier. Les sources historiques sont, comme toujours, incertaines et insuffisantes ; Ibn-Hichâm donne une liste de ces ambassades, mais il ne la place pas sous l'autorité d'Ibn-Isḥaq ; Ṭabarî, il est vrai, cite Ibn-Isḥaq, mais on fait remarquer — ce que nous mettons en doute — que la rédaction d'Ibn-Isḥaq, dont il s'est servi, est plus récente et plus riche en traditions apocryphes que celle d'Ibn-Hichâm. Les passages d'Ibn-Isḥaq que renferme le *Livre de la Création et de l'histoire* de Moṭahhar ben Ṭâhir el-Maqdisî (milieu du IVe siècle de l'hégire) prouvent que la rédaction d'Ibn-Isḥaq utilisée par Ibn-Hichâm était insuffisante ou a été tronquée par lui, et qu'il y a à faire peu de fonds sur l'argument *a silentio* quand il s'agit d'Ibn-Isḥaq. Nous considérerons, jusqu'à plus ample informé, les indications de Ṭabarî comme exactes.

Mahomet paraît, comme c'est assez vraisemblable, s'être

adressé d'abord par lettres, dès la conclusion de la paix d'Ḥodéïbiya, aux chefs de la péninsule arabe. Ibn-Isḥaq cite, il est vrai, El-Moundhir ben Sâwa, de la tribu des 'Abd-el-Qaïs, qui était alors le maître du Baḥréïn, probablement sous la suzeraineté du roi sassanide de Ctésiphon, et les deux frères Djaïfar et 'Abbâd, fils de Djolanda, de la tribu d'Azd, à cette époque maîtres de l'Oman. Les ambassadeurs chargés de porter ces lettres se nommaient el-'Ala ben el-Ḥadramî pour le Baḥréïn, et 'Amr ben el-'Âç, le futur conquérant de l'Égypte, pour les deux derniers. Mais ces deux ambassades eurent lieu en l'an 8 de l'hégire, un an et demi environ après la paix d'Ḥodéïbiya. Quant au roi ou prince du Yémâma, Haudha ben 'Alî des Banou-Ḥanîfa, il paraît bien qu'il lui fut envoyé comme messager Saliṭ ben 'Amr des Banou-'Âmir ; seulement il paraît difficile de fixer l'époque précise. Enfin viennent les envoyés auprès des grandes puissances, c'est-à-dire le Moqauqis qui était alors maître d'Alexandrie et par suite de toute l'Égypte (sans que nous sachions s'il se reconnaissait ou était reconnu comme vassal de l'empereur de Constantinople), le césar de Byzance, le roi de Perse, le négus d'Abyssinie. Les deux premiers figurant à la fois dans el-Wâqidî et dans Ibn-Isḥaq cités par Ṭabari, il est probable que Mahomet leur envoya des missions ; c'est plus douteux pour les trois derniers, qui ne se rencontrent que dans la liste d'El-Wâqidî. Quant à la date probable de ces missions, il faut, croyons-nous, la rejeter à l'année 8 de l'hégire, comme l'a pensé l'historien Ibn-el-Athîr.

Si Mahomet avait traité pour lui-même et ses compagnons à Ḥodéïbiya, il n'avait pu prendre d'engagements pour d'autres ennemis des Qoréïchites qui tenaient alors la montagne entre Médine et la mer Rouge. Des brigands pillaient les caravanes qui se hasardaient dans le Tihâma. Ibn Sa'd nous rapporte qu'ils envoyèrent une députation à Mahomet, considéré dès lors comme le véritable souverain du pays, et que le Prophète leur remit une lettre par laquelle il les reconnaissait comme Musulmans du moment qu'ils croyaient en Dieu, accomplissaient la prière et acquittaient la dîme

aumônière, mais interdisait de les rechercher pour le sang versé et les marchandises enlevées. C'étaient de précieux auxiliaires, et il fallait les ménager. Un transfuge de la Mecque, Abou-Baçîr Oséïd ben Ḥâritha, avait accepté l'islamisme, mais Mahomet, tenu par les termes du traité, fut obligé de le rendre : en route, cet individu tua par surprise l'un de ses gardiens, effraya l'autre et retourna à Médine. Mahomet n'admit pas l'indélicatesse de ce procédé et refusa la part qui lui revenait sur l'argent enlevé à la victime ; il proposa au second gardien de reprendre le transfuge et de l'emmener, mais sans autrement l'aider à accomplir sa mission : le gardien refusa de se charger seul d'un prisonnier aussi dangereux, et le prophète conseilla à Abou-Baçîr de s'éloigner de Médine, ne voulant pas être accusé d'infidélité à sa parole ; Abou-Baçîr alla rejoindre les bandits du Tihâma, mena leur vie et devint même leur chef. Sur les réclamations des Qoréïchites, qui le tenaient responsable de cette anarchie, Mahomet écrivit à Abou-Baçîr de venir le rejoindre : la lettre arriva trop tard, Abou-Baçîr mourut en la lisant; mais ses compagnons rentrèrent à Médine.

Une indisposition assez prolongée qui se manifesta alors chez le Prophète fut attribuée à des maléfices des Juifs ; on prétendit qu'ils s'étaient procuré des cheveux de Mahomet, les avaient noués de certaine façon et avaient prononcé sur eux des incantations, cause du malaise ressenti; il ne fallut rien moins que la révélation des deux dernières sourates du Qorân pour déjouer cet envoûtement.

Siège de Khéïbar. — Quand il se sentit rétabli, Mahomet résolut d'attaquer Khéïbar, la principale forteresse des Juifs dans l'Arabie du Nord. A parler proprement, Khéïbar est un canton qui a été visité par le voyageur anglais Doughty, auquel nous sommes redevables d'une bonne description du pays. C'est une vallée assez grande, formée par la réunion de plusieurs vallons, et à laquelle des roches volcaniques noirâtres donnent un aspect sinistre. On voit de nombreuses ruines de châteaux-forts et de villages ; il n'y a plus qu'une forteresse encore existante, c'est el-Hiçn (la citadelle), qui domine le pays, perchée sur une colline de basalte. On ne sait pour

quels motifs Mahomet voulut tenter la conquête du pays, car les historiens n'en disent rien ; on peut supposer que c'est la suite du plan qu'il avait conçu depuis Médine, de réduire la puissance des Juifs dans toute la région, et aussi le besoin d'occuper ses compagnons, qui déjà murmuraient de ne plus pouvoir combattre les Qoréïchites, à des besognes utiles. Le butin futur fut réservé aux seuls membres de l'expédition d'Hodéïbiya ; les autres pouvaient combattre, mais sans autre récompense que le mérite de cet acte.

Les Juifs, avertis par ceux de Médine de ce qui se préparait contre eux, avaient confiance dans la position escarpée de leurs maisons fortifiées et surtout dans l'appui que leur avait promis la tribu nomade des Ghaṭafân, qui était leur alliée, c'est-à-dire qui les protégeait moyennant subsides. On dit même qu'on offrit à ces Arabes, en échange de leur concours, la moitié de la récolte des dattes. Les Ghaṭafân arrivèrent à Khéïbar trois jours avant que Mahomet se présentât ; le premier soin de celui-ci fut de leur faire des offres pour qu'ils abandonnassent le parti des Juifs ; mais ils refusèrent. Puis tout à coup ils levèrent le camp et disparurent. Que s'était-il passé ? On dit qu'une voix mystérieuse, annonçant la destruction du camp où ils avaient laissé leurs femmes et leurs troupeaux, à Khéïfâ, jeta parmi eux une terreur panique; ils y coururent, il n'y avait rien. Quand ils revinrent à Khéïbar, Mahomet était maître du pays. Il leur donna, pour reconnaître leur concours, la montagne de Dhou'r-Roqaïba. Quelle que soit la diversité des traditions, il est certain que les Ghaṭafân ne donnèrent pas aux gens de Khéïbar le concours promis, et que ce fut là le principal motif du succès des Musulmans.

Il fallut un mois à Mahomet pour réduire la série de postes fortifiés dont se composait le canton de Khéïbar. Il n'avait pas de machines de guerre ; on se battait à coups de flèches, ce qui n'était pas bien dangereux. Il y eut quelques assauts heureux; les Juifs intimidés se réfugiaient de poste en poste, jusqu'au jour où il fallut se rendre. Leur défense fut molle et indécise. Ce qui excitait encore davantage les assaillants, c'était la faim. Ils avaient apporté avec eux peu

de provisions, vite consommées, et comptaient sur celles des vaincus pour se ravitailler ; mais comme les forteresses se défendirent quelque temps — la première ne se rendit qu'au bout de dix jours — ils éprouvèrent des souffrances réelles ; toutefois, déjà à ce moment l'empire que Moḥammed exerçait sur les esprits de ses compagnons était tel, qu'il réussit à leur faire jeter de la viande d'âne déjà cuite et dont ils comptaient assouvir leur faim. La prise du château de Ça'b ben Mo'âdh ramena l'abondance dans le camp musulman ; on y trouva aussi une provision de vin, qui fut versée à terre par l'ordre du Prophète. La forteresse d'Ez-Zobéïr fut prise par la trahison d'un des habitants qui indiqua aux Musulmans le moyen de la priver d'eau potable en coupant les canaux souterrains qui l'alimentaient. Une autre trahison livra un arsenal où les défenseurs tenaient des armes et des machines de guerre. Les Juifs se découragèrent ; on parla de paix, et il fut convenu qu'ils auraient la vie sauve moyennant l'abandon de tous leurs biens meubles, sauf les vêtements qu'ils portaient sur eux. Quant à leurs propriétés, elles restèrent entre leurs mains à titre de métairies, ou plutôt à titre de propriétés grevées d'une servitude de la moitié des récoltes ; et il en fut ainsi jusqu'au jour où 'Omar, en expulsant les Juifs de toute l'Arabie, déposséda ceux de Khéïbar des terres que le Prophète leur avait laissées.

Mahomet avait jeté son dévolu sur Çafiyya, femme de Kinâna ben Rabî'a, qui était échue en partage à Diḥya el-Kelbî et qu'il racheta. Il fit demander à Kinâna de lui indiquer le trésor de la famille d'Aboul-Hoqaïq, et comme celui-ci disait l'avoir dépensé pour se procurer des armes, il lui fit jurer que c'était vrai, le menaçant de mort si l'événement tournait contre lui. Le neveu de Kinâna, qui était faible d'esprit, trahit sans s'en douter l'endroit où son oncle avait caché le trésor, ce qui fut le signal de la mise à mort de Kinâna ; toute sa famille fut réduite en esclavage. Çafiyya devint l'épouse du Prophète et fut emmenée à Médine.

L'inhumanité montrée par Mahomet vainqueur commença à susciter contre lui des haines féroces. Il faillit être victime d'une vengeance : une juive, Zéïneb, fille d'el-Ḥârith et

épouse de Sallâm ben Michkam, lui apporta un certain soir un mouton rôti qu'elle avait empoisonné. Mahomet porta à sa bouche un morceau de l'épaule, partie de l'animal pour lequel il avait une prédilection, mais il le rejeta aussitôt, tandis que Bichr ben el-Barâ, l'un de ses hôtes, n'osa pas retirer la bouchée qu'il mâchait et l'avala : le poison était violent, mais il n'agit pas de suite, et Bichr en mourut au bout de quelque temps. Le Prophète fit venir Zéïneb, qui donna pour motif de son acte qu'elle voyait en lui le meurtrier de son père, de son oncle et de son mari, et que sa vengeance était assez naturelle ; elle ajouta que s'il était un véritable prophète, il se serait aperçu tout de suite de la présence du poison. On n'est pas d'accord sur le sort réservé à Zéïneb : les uns disent qu'elle fut mise à mort, tandis que d'autres prétendent que le Prophète trouva justes les raisons qu'elle donnait, et qu'il lui fit grâce de la vie.

La manière dont il fut procédé au partage du butin à Khéïbar a une importance exceptionnelle dans l'histoire du droit musulman, car Mahomet posa des règles strictes qui servirent plus tard de modèle. Il exigea le rapport à la masse commune de tous les butins particuliers faits au cours du siège ; les armes, les bêtes de somme conquises furent restituées et rassemblées en une seule masse, exactement divisée en cinq parts, dont l'une, la part de Dieu, fut attribuée au Prophète, et dont les autres furent vendues à l'encan. Tous ceux qui ne restituèrent pas, même par oubli, furent menacés des peines éternelles de l'enfer ; ainsi pour Farwa ben 'Amr, qui avait été constitué gardien du butin et présida aux enchères, mais omit de restituer un morceau d'étoffe dont il s'était entouré la tête ; ainsi pour le nègre Karkara, cherchant à dissimuler un manteau qu'il voulait s'approprier. Tout l'argent provenant des enchères fut mis en tas et divisé en autant de lots égaux en poids qu'il y avait de combattants, à raison d'un lot par fantassin et de deux par cavalier. Les hommes étaient mille quatre cents, les chevaux montaient au nombre de deux cents : cela fit exactement mille huit cents parts, à la distribution desquelles présida Zéïd ben Thâbit.

On procéda également au partage, non des propriétés territoriales, laissées entre les mains des Juifs, mais des revenus des terres, qui furent répartis en mille huit cents lots de la même manière que pour les biens meubles. Mahomet décida de garder pour lui, à titre de quint, les revenus du territoire d'el-Katîba, qui furent alors frappés de la servitude dite *waqf* ou immobilisation, en d'autres termes transformés en biens de main-morte. Les choses restèrent à Khéïbar en cet état jusqu'à l'époque où le khalife 'Omar, comme nous l'avons vu plus haut, à l'occasion de l'expulsion des Juifs de la péninsule arabique, procéda au partage, non plus des revenus, mais de la propriété même du sol.

La ruine de Khéïbar entraîna celle de Fadak, bourgade juive à deux ou trois journées de Médine; tous les biens des habitants furent confisqués, et ceux-ci purent s'en aller librement en exil, n'emportant pour tout bénéfice que la vie et la liberté. Cependant une autre version, plus vraisemblable, indique que Mahomet se fit céder seulement la concession perpétuelle de la moitié du revenu. Comme pour Khéïbar, on ne tenait pas alors à priver le sol des bras qui en tiraient des richesses ; on se contentait de partager avec les cultivateurs, heureux de se racheter de la servitude au prix d'un métayage. A son retour, Mahomet passa par le territoire de Wâdi'l-Qora; une flèche lancée d'une des tours vint, chez les Musulmans, tuer un esclave nègre. Il fallut se venger de cette surprise. Les armées rangées en bataille, la première journée se passa en combats singuliers où l'avantage resta aux Musulmans; le lendemain matin, les Juifs se rendirent à discrétion, et restèrent dans le pays pour le cultiver. La nouvelle de la chute de Wâdi'l-Qora amena la reddition immédiate de Téïmâ, à la condition de payer la capitation.

De retour à Médine, Mahomet s'y reposa pendant huit mois, qu'il s'occupa à de petites expéditions confiées aux soins de ses lieutenants. 'Omar poussa une pointe dans la riche vallée de Tourba qui de Ṭâïf s'étend à une grande distance vers l'intérieur des terres, et où habitaient les Banou-Hilâl et les Banou-'Âmir ben Rabî'a. La fuite des Bédouins les

sauva du pillage. Abou-Bekr réussit à surprendre les Banou Hawâzin à l'est de la Mecque. Les Banou-Morra envahirent pendant la nuit le camp des Musulmans commandés par Béchîr ben Sa'd, non loin de Fadak; tous ceux qui ne purent s'enfuir furent tués; le chef, grièvement blessé, se réfugia dans la bourgade, où les Juifs le soignèrent. A la nouvelle de cette défaite, Mahomet envoya Ghâlib ben 'Abdallah attaquer et razzier un campement des Banou-Morra, ce qui produisit un butin considérable. Le même Ghâlib, guidé à travers le désert par Yasâr, tomba sur la tribu des 'Abd ben Tha'laba à la source de Méïfa'a et lui enleva ses chameaux. A El-Djinâb, les Banou-Ghaṭafân furent surpris par Béchîr ben Sa'd, mais ils s'enfuirent à temps dans les montagnes.

Conformément au traité d'Ḥodéïbiya, le Prophète accomplit, à la tête d'environ deux mille hommes, la visite pieuse *'omra*, en dehors de l'époque du pèlerinage proprement dit, *ḥadjdj* dite *el-qadiyya*, *el-qaḍâ* ou *el-qiçâç*. Les Qoréïchites, d'abord effrayés, purent s'assurer que les Musulmans, conformément aux conventions, avaient laissé leurs armes en dehors du territoire sacré; ils se retirèrent hors de la Mecque et permirent aux pèlerins de procéder aux tournées rituelles. El-Wâqidi raconte que le Prophète ne descendit pas de sa chamelle et se contenta de toucher la pierre noire avec son bâton. Cette attitude parut plus tard si étrange que tout souvenir en disparut de la tradition.

Les Musulmans ne devaient rester que trois jours : vers le milieu du quatrième, les Qoréïchites, ne les voyant pas se mettre en route, vinrent faire observer au Prophète qu'il n'était pas fidèle aux conventions; celui-ci se rendit à cette bonne raison et donna l'ordre de lever le camp, après avoir essayé en vain d'obtenir quelque délai. Cela lui coûtait beaucoup, car il avait profité de son séjour à la Mecque pour demander en mariage Méïmoûna bint el-Ḥârith, belle-sœur d'el-'Abbâs. Il voulut inviter les Qoréïchites au banquet de noces, mais les Mecquois refusèrent. La noce eut lieu à la première étape du retour, Sarif.

Une expédition, tentée immédiatement après contre les Banou-Soléïm, ne réussit pas; cette tribu, prévenue à temps

par un espion, tomba sur un détachement de cinquante hommes qu'avait emmené Ibn-Abi'l-'Audjâ; ceux-ci furent presque tous tués, et leur chef, grièvement blessé, eut toutes les peines du monde à retourner à son point de départ. Ainsi se termina l'année 7.

Le début de l'année suivante fut marqué par la conversion d''Amr ben el-'Âç et de Khâlid ben el-Walîd, qui devaient devenir les grands généraux de l'islamisme naissant et lui conquérir d'immenses provinces. Il paraît bien que ces conversions n'eurent pas lieu par suite d'une forte conviction intérieure, mais plutôt par suite de circonstances politiques et d'intrigues secrètes : pour Khâlid, Mahomet cherchait par tous les moyens à l'attirer de son côté, en lui promettant une situation en vue dans la nouvelle société; d'autre part Khâlid avait été frappé par le manque d'entente des Qoreïchites, en face de la solide discipline des Musulmans : il se décida pour le parti qui lui semblait le plus fort.

Le cours des expéditions, tantôt heureuses, tantôt malheureuses, reprit bientôt. A Kadîd, les Musulmans, au nombre d'une dizaine, qui avaient surpris et pillé le camp des Banou-Molawwiḥ pendant la nuit, auraient facilement été détruits au retour si des pluies abondantes n'avaient pas gonflé les ruisseaux de manière à empêcher les poursuivants de passer. A Dhât-Aṭlâḥ, une petite troupe de quinze hommes fut entièrement massacrée par les Bédouins qu'elle avait voulu assaillir. Les vingt-quatre hommes envoyés à es-Siyy, dans la région des Banou-'Âmir ben Ça'ça'a, rapportèrent un butin considérable.

C'est peut-être pour venger l'insuccès de Dhat-Aṭlâḥ, qui n'était pas fort loin de la Syrie, que Mahomet se résolut à envoyer une grande expédition contre Mo'ta, dans le Balqâ (Syrie centrale). On dit aussi que là se fabriquaient d'excellents sabres dits *machrafiyya*, c'est-à-dire « des hauts plateaux » (*machârif*), et qu'en dirigeant une razzia de ce côté, Mahomet espérait se fournir à bon compte de ces armes réputées, dont il projetait de se servir contre la Mecque. Préoccupé de divers côtés, peut-être un peu fatigué à son âge, le Prophète ne prit pas lui-même le commandement de

l'expédition, qui se montait, dit-on, à trois mille hommes et cessait d'avoir le caractère d'une simple razzia ; c'était une vraie guerre qui commençait. Ces troupes furent placées sous le commandement de Zéïd ben Ḥâritha ; sous ce chef se trouvaient Dja'far, fils d'Abou-Ṭâlib et frère d''Alî, et 'Abdallah ben Rawâḥa. Rien de plus risqué que cette expédition qui, dirigée contre un point de la frontière des possessions romaines, allait attirer l'attention sur ce qui se passait au désert. Après une rencontre à Wâdi'l-Qorâ avec une avant-garde de l'ennemi, les Musulmans s'arrêtèrent deux jours à Ma'ân pour délibérer, car le bruit courait que l'empereur Héraclius en personne était campé en Syrie centrale avec deux cent mille Arabes. 'Abdallah ben Rawâḥa décida les Musulmans à livrer bataille ; ils s'avancèrent jusqu'aux hauts plateaux, mais les trouvant effectivement occupés par des troupes romaines flanquées de leurs alliés arabes, ils reculèrent jusqu'à Mo'ta, poursuivis par l'ennemi, dont Théodore, lieutenant de l'empereur, avait pris le commandement. Les Musulmans avaient mis pied à terre ; ne sachant pas se former en carré, ils furent enfoncés par une grande charge de la cavalerie auxiliaire, composée d'Arabes chrétiens et païens. Zéïd périt d'un coup de lance ; il eut le temps de remettre l'étendard à Dja'far, qui fut tué presque immédiatement ; 'Abdallah tomba criblé de blessures. L'armée n'avait plus de chefs. Khâlid ben el-Wélid prit le commandement, rassembla les troupes dispersées, fit face à l'ennemi et put battre en retraite, ramenant à Médine les débris de l'armée ; mais ce fut un véritable désastre. Les Musulmans perdirent là nombre de leurs personnalités les plus considérables. Encore aujourd'hui, Mo'ta est un lieu de pèlerinage fréquenté : on y a élevé un mausolée sur le tombeau de Dja'far, que la légende populaire a surnommé Ṭayyâr, « celui qui vole comme un oiseau », attendu que le Prophète, quand on lui apprit que son cousin avait eu les deux mains coupées à coups de sabre, affirma que, dans le paradis, Dieu lui avait déjà donné deux ailes d'oiseau pour remplacer les membres qui lui manquaient.

On rentra bredouille de l'expédition de Dhat es-Selâsil.

commandée par 'Amr ben el-'Âç, dont c'étaient les débuts comme chef musulman. Dans celle qui est connue sous le nom de *Sîf el-Bahr* (rivage de la mer Rouge) ou de Khabaṭ, du nom d'une plante qui sert à nourrir les chameaux, les Musulmans faillirent mourir de faim; la provision de dattes emportée avec eux s'étant épuisée, ils durent se nourrir des feuilles de *khabaṭ* qu'ils rencontrèrent. Qaïs ben Sa'd promit deux *wasq* de dattes à livrer à Médine, à quiconque lui amènerait un chameau; il offrait, pour le payement, la garantie de son père. Au bout de trois jours, 'Omar fit interrompre ce marché, ayant réfléchi que Qaïs n'avait pas le droit de ruiner sa famille. Il fallut rentrer à Médine sans avoir réussi. La dette contractée par Qaïs fut intégralement acquittée par son père, qui de plus lui fit cadeau en propre de quatre jardins de palmiers, afin qu'il pût en disposer à son gré, en de semblables conjonctures, sans avoir besoin de compromettre la parole paternelle. Une proie inattendue avait aussi contribué à sauver les Médinois : une baleine s'était échouée sur la plage ; poussés par la faim, et sans tenir compte de l'interdiction qui pesait sur les viandes mortes, les Musulmans s'en nourrirent pendant dix jours.

'Abdallah ben Abi-Ḥadrad el-Aslamî, compagnon du Prophète, désirait épouser la fille de Soràqa ben Ḥâritha en-Nadjdjârî, mort sur le champ de bataille de Bedr, mais il n'avait pas la somme nécessaire pour constituer le douaire de sa femme. Il s'adressa au Prophète, qui ne put l'aider autrement que par le conseil d'attendre une occasion favorable de s'enrichir au moyen du butin pris sur l'ennemi. Cette occasion se présenta lorsque Rifâ'a ben Qaïs vint camper à el-Ghâba (la forêt) près de Médine, pour soulever les Banou-Qaïs contre Mahomet. Celui-ci envoya 'Abdallah, en compagnie de deux autres Musulmans, pour tâcher de surprendre le chef de l'expédition. Ce chef, au coucher du soleil, ne voyant pas rentrer ses troupeaux, partit à leur recherche ; il tomba dans l'embuscade qui lui était tendue et fut tué d'un coup de flèche. Alors 'Abdallah se précipita, avec ses deux compagnons, au milieu du camp, en poussant le cri de guerre : *Allah akbar* (Dieu est le plus grand) ! et l'ennemi,

les croyant l'avant-garde de troupes nombreuses, s'enfuit précipitamment, laissant aux mains des trois audacieux un butin considérable. Avec les treize chameaux que le Prophète lui donna pour sa part, 'Abdallah put conclure le mariage qui lui tenait à cœur.

Prise de la Mecque. — Voyant s'affermir son autorité, Mahomet résolut de porter le dernier coup aux Qoréïchites en allant attaquer la Mecque. C'était une rupture du traité d'Hodéïbiya. Le motif plausible en fut que les Banou-Bekr, confédérés des Qoréïchites, eurent une dispute avec les Banou Ka'b, qui sollicitèrent le secours du Prophète. Celui-ci se mit en marche, sans qu'on sût d'abord si son but était la Mecque, ou Ṭâïf; Abou-Sofyân, Hakîm ben Ḥizâm et Bodéïl ben Warqâ furent envoyés par les Qoréïchites pour découvrir le véritable dessein de Mahomet, qu'ils rencontrèrent à Marr ezh-Zhahrân; ils entrèrent dans sa tente, et firent acte de soumission. A partir de ce moment la reddition de la Mecque était sûre. Le Prophète y entra sans combat, sauf quelques escarmouches entre l'ennemi et les troupes de Khâlid ben el-Wélîd, qui commandait un détachement chargé d'entrer à la Mecque par la partie basse de la ville, et qui avait reçu l'ordre de ne pas combattre s'il n'éprouvait pas de résistance. Ainsi s'accomplit, sans coup férir, un des faits les plus considérables de l'histoire du monde. L'islamisme venait de se créer un empire.

Nous n'avons pas de lumières suffisantes pour pouvoir apprécier le rôle joué en cette circonstance par Abou-Sofyân. Les Qoréïchites le soupçonnèrent de s'être laissé acheter. Il est certain qu'il joua un rôle double, qu'il passa tout à coup du côté de Mahomet, et que, à son retour à la Mecque, il fit un tel rapport de la force des Musulmans que les Qoréïchites renoncèrent à toute résistance. Il avait obtenu d'ailleurs la promesse que tous ceux qui se réfugieraient dans sa maison auraient la vie sauve et conserveraient leurs biens ; il n'est pas besoin d'autre preuve d'une entente secrète entre les deux chefs. Mahomet n'avait plus de maison à la Mecque ; celle qu'il avait cédée à son cousin 'Aqil, frère d' Ali, avait été vendue par celui-ci. Il fit dresser sa tente de cuir sur le

versant du mont Ḥadjoûn; puis, après un repos de quelques instants, il remonta sur sa chamelle et, toujours armé, s'avança vers la Ka'ba, toucha la pierre noire de son bâton sans mettre pied à terre et poussa le cri *Allah akbar !* qui fut répété par tous les assistants. Il fit une prière de deux génuflexions, s'approcha du puits de Zemzem et se fit donner un peu d'eau dans un seau ; il entra dans l'intérieur de la Ka'ba sans vouloir toucher au trésor qui y était renfermé, puis il en sortit et, à la vue de tous, mit dans la manche de son vêtement les clefs de la Ka'ba qu'on lui avait apportées. Après un discours qu'il prononça, il remit ces clefs à 'Othmân ben Ṭalḥa, faisant signe qu'il lui confiait la garde héréditaire du sanctuaire, et il confirma à El-'Abbâs, son oncle, le droit d'abreuver les pèlerins (*siqâya*).

Le Prophète proclama une amnistie générale, sauf pour dix personnes qui en étaient exceptées et mises hors la loi, six hommes et quatre femmes, parmi lesquelles les deux chanteuses d'Ibn-Khaṭal, que les uns appellent Qoréïna et Qarîba, et les autres Fartanâ et Arnab : ces deux derniers noms sont plus probables, les deux premiers, avec la seule différence d'un point diacritique, s'écrivant de même en arabe et la confusion entre les deux devant être plus facile ; le crime de ces femmes était d'avoir propagé des poésies dirigées contre Mahomet. D'autres, adversaires déclarés du nouveau régime, n'attendirent pas la proscription pour se mettre en sûreté. Mahomet accueillit à bras ouverts ceux qui vinrent solliciter leur pardon, comme Sohéïl ben 'Amr ; Ḥobaïra ben Abi-Wahb el-Makhzoûmi et Ibn-er-Ziba'ra s'enfuirent à Nedjrân : leurs récits jetèrent l'épouvante parmi les habitants, qui se mirent incontinent à réparer les murs de la forteresse. Ibn ez-Ziba'ra, se fiant à la générosité de Mahomet qui lui était promise par certain vers du poète Ḥassân ben Thâbit, retourna bientôt à la Mecque, mais le farouche Ḥobaïra resta jusqu'à sa mort dans la cité du Yémen, fidèle à ses anciens dieux et composant des élégies sur la conversion à l'islamisme de sa femme Omm-Hâni Hind, fille d'Abou-Ṭâlib et sœur d''Alî.

La situation d''Abdallah ben Sa'd ben Abi-Sarḥ était

autrement périlleuse, car c'était un apostat. Il savait écrire, et avait été employé à Médine pour transcrire les révélations coraniques ; mais Mahomet se fâcha contre lui, en lui reprochant de reproduire inexactement le texte du Qorân, d'écrire par exemple *'alîm ḥakîm* (savant et sage) au lieu de *samî' 'alîm* (qui entend et sait tout). Cette information est très grave ; elle tendrait à faire croire que Mahomet, comme tant d'autres orateurs, corrigeait le texte une fois rédigé et reprochait ensuite à ses secrétaires d'avoir mal entendu ses paroles. 'Abdallah perdit toute foi dans la nouvelle religion (ce qui ne serait pas arrivé s'il n'avait pas eu l'intime conviction qu'il avait raison contre le Prophète), redevint païen et retourna à la Mecque. Pour les Musulmans, il méritait la mort. Heureusement il se trouvait être le frère de lait d''Othmân ben 'Affân, et celui-ci obtint, après de nombreuses supplications et des tentatives renouvelées à plusieurs reprises, son pardon définitif.

Il était impossible de rétribuer les Musulmans vainqueurs au moyen du pillage, puisque la ville ne s'était pas défendue. Mahomet inventa la contribution de guerre. Sous forme de prêt, il se fit remettre des sommes considérables par les plus riches, Çafwân ben Oméyya, 'Abdallah ben Abi-Rabî'a et Ḥowéïṭib ben 'Abd-el-'Ozzà ; cet argent fut employé à secourir ceux des compagnons qui étaient dans la gêne. Une partie également dut être versée à la famille de Djadhîma, pour prix du sang des individus tués par Khâlid dans les petites escarmouches qui marquèrent l'arrivée de sa division.

Un héraut fit le tour de la ville en annonçant à haute voix la proclamation suivante : « Que ceux qui croient en Dieu et en son prophète, ne laissent pas d'idoles dans leurs maisons, mais les cassent ou les brûlent : il est défendu d'en faire le commerce. » Il est question ici des idoles particulières, lares ou pénates, que les Mecquois avaient chez eux ; il est aisé de remarquer que l'ordre donné par Mahomet ne comprend que deux points : interdiction de vendre ces idoles, invitation aux Musulmans de détruire celles qui se trouvaient dans leurs maisons ; les Qorechites païens n'étant

pas compris dans ce nombre, il faut en conclure que le Prophète les laissait libres de continuer leur culte particulier, probablement pour ne pas s'aliéner tout d'un coup la population restée en grande majorité païenne. On ne détruisit que les idoles publiques, mais nous ne savons guère comment cela s'opéra, ni même quelles idoles il y avait à la Ka'ba. Tout est douteux : Hobal n'est même pas mentionné dans le Qorân. Nous avons des détails plus précis sur la destruction des images en dehors de la Ka'ba. Ibn-Hichâm parle d'une idole appelée Dhou'l-Kafféïn (aux deux mains), sculptée en bois, qui fut brûlée ; Manât, divinité femelle, dont l'image avait été apportée de Syrie dans des temps très anciens et dont le sanctuaire se trouvait près du mont el-Mochallal et du village de Waddân, sur la route de la Mecque à Médine, vit son effigie détruite ; l'idole de Sowâ' à Rouhâṭ près d'el-Ḥodéïbiya, qui appartenait aux Hodhéïlites, fut jetée à terre. Khâlid fut envoyé à la tête de trente cavaliers détruire el-'Ozzà dans la vallée de Nakhla.

Mahomet était entré à la Mecque le 10 du mois de ramaḍan ; il y séjourna une quinzaine de jours. Avant de retourner à Médine, où le rappelait la jalousie des Ançârs, qui n'auraient pas supporté que le conquérant, considéré un peu comme leur créature, leur échappât en transportant sa capitale à la Mecque, Mahomet envoya une expédition, sous les ordres de Khâlid, inspecter les tribus avoisinantes, et en particulier celle des Banou-Djadhîma, dans le Tihâma, au sud de la Mecque, qui s'était déjà convertie à l'islamisme et avait construit des mosquées sur son territoire. A l'arrivée de Khâlid, les Banou-Djadhîma s'avancèrent en criant : *Çaba'nâ* (nous sommes devenus Çabiens) ! Cette exclamation n'était pas faite pour assurer Khâlid de la sincérité de leur conversion et de leurs progrès dans le catéchisme de la nouvelle religion, car de véritables Musulmans auraient plutôt poussé le cri de : *Aslamna* (nous sommes devenus Musulmans). Le reproche de Çabéisme était celui que les païens de la Mecque avaient fait le plus souvent à Mahomet, avant son émigration, quand on le voyait procéder aux ablutions rituelles, comme les Çabiens des bords de l'Euphrate. Il y

avait aussi parmi les troupes de Khâlid des gens qui avaient à régler de vieilles querelles avec les Banou-Djadhima, comme les Banou-Soléïm et les Banou-Modlidj. Toujours est-il que Khâlid, déclarant qu'il n'avait pas d'intention hostile, fit déposer les armes aux Djadhimites, puis tomba à l'improviste sur eux, pilla leur camp et fit un grand nombre de prisonniers que l'on décapita le lendemain matin. Cet acte infâme souleva la réprobation unanime des Ançârs et des Mohâdjirs, quand il fut connu à la Mecque ; Mahomet déclara qu'il se lavait les mains de l'acte commis par Khâlid, et le blâma publiquement, bien que Khâlid soutînt qu'il ignorait la qualité de Musulmans des Banou-Djadhîma, et que d'ailleurs il avait reçu l'ordre du Prophète d'attaquer les Arabes. Mahomet reconnut les torts commis en envoyant 'Ali en mission pour payer le prix du sang au moyen d'une partie de l'argent emprunté, et comme cela ne suffisait pas, il s'en fit encore prêter d'autre par Abou-Râfi'.

La prise de la Mecque n'avait pas terrorisé les Bédouins à tel point qu'ils n'entreprissent plus rien contre le conquérant. Les Hawâzin et les Thaqîfites se coalisèrent et vinrent camper à Ḥonéïn, vallée dans la direction de Dhou'l-Madjâz. Mâlik ben 'Auf en-Naçrî, chef des Hawâzin, prit le commandement en chef et conduisit ses troupes à Auṭâs, vaste plaine sablonneuse, qui se prêtait le mieux au développement de la cavalerie. Le vieil aveugle Doréïd ben eç-Çimma, des Banou-Djocham, prêtait aux confédérés son expérience des choses militaires et leur donnait des conseils avisés. Mahomet envoya 'Abdallah ben-Abi-Ḥadrad à la découverte, et celui-ci lui rapporta des indications sur la force de l'ennemi, qu'il n'estimait pas à moins de vingt mille hommes. Le Prophète réunit environ douze mille combattants, l'armée la plus forte qu'il eût encore eue sous ses ordres ; beaucoup de païens, dans l'espoir de participer au butin, s'étaient joints à lui : il s'était fait donner ou plutôt prêter par Çafwân ben Omeyya les cottes de mailles et les armes dont celui-ci se trouvait approvisionné, lui promettant de les restituer intégralement à la fin de l'expédition. C'était un mouvement national, et Mahomet se trouvait à ce moment, non pas le chef des

vrais croyants, mais un chef d'expédition en qui se synthétisaient les intérêts des Qoréïchites, les uns païens, les autres Musulmans. Cela ressort clairement du cri de Çafwân ben Oméyya : « Si je dois consentir à reconnaître un maître, je préfère un Qoréïchite à un Hawâzin ! »

Mâlik ben 'Auf avait profité de la nuit pour dresser une embuscade à l'entrée d'une des gorges étroites qui ferment la vallée de Ḥonéïn. Quand l'avant-garde musulmane, à l'aube, pénétra dans ces passes étranglées encore plongées dans l'ombre de la nuit, elle fut attaquée par la cavalerie ennemie, prise de terreur panique et mise en pleine déroute. Elle aurait entraîné l'armée entière, si Mahomet n'avait ordonné à son oncle El-'Abbâs d'appeler à haute voix la troupe des compagnons, la réserve de l'armée, et de la rallier autour de sa mule blanche. La voix sonore d'El-'Abbâs réussit à arrêter dans leur fuite un certain nombre d'émigrés et d'auxiliaires, qui vinrent lutter à côté du Prophète. Sa'd ben 'Obâda et Oséïd ben Ḥodaïr ramenèrent au combat les Aus et les Khazradj. Les femmes elles-mêmes se mirent de la partie et arrêtèrent la fuite des chameaux. Les Hawâzin ne purent pas résister au choc des Musulmans : ils s'enfuirent, et les vainqueurs massacrèrent tout ce qui leur tomba sous la main, même les enfants en bas âge. Le Prophète dut intervenir pour arrêter le carnage. « Ne sont-ce point des fils de païens ? s'écria Oséïd ben Ḥodaïr. » — « Et vous-même, n'êtes-vous pas des fils de païens ? » répliqua vivement Mahomet. Ainsi finit la grande coalition des Hawâzin et de leurs alliés (*aḥlâf*).

Le même jour, Mahomet s'en alla camper sous les murs de Ṭâïf. Les habitants s'y étaient renfermés, sans faire de sorties ; les Musulmans, n'ayant aucune machine de guerre, ne pouvaient procéder au siège de la place ; ils levèrent l'investissement au bout de quinze jours. Mahomet avait essayé tous les moyens possibles pour obtenir la reddition de la forteresse ; il ne put y parvenir. Il avait envoyé comme émissaire, porteur d'ailleurs d'un sauf-conduit, 'Oyaïna ben Ḥiçn el-Fazâri, mais celui-ci, au lieu de plaider la cause des assiégeants, confirma les habitants de Ṭâïf dans

leurs idées de résistance en leur représentant que les Musulmans, déjà fatigués, ne tarderaient pas à lever le siège. Il essaya de terroriser les Thaqîfites en détruisant les vignobles qui couvraient les pentes de montagnes ; mais les assiégés virent courageusement le désastre qui les ruinait, sans parler de se rendre. D'ailleurs la destruction ne fut pas totale : il y avait au camp musulman des Thaqîfites ; ils protestèrent à haute voix contre un acte barbare qui pouvait ruiner leur patrie. Mahomet céda aux conseils d''Omar et décida la retraite.

On se rendit à Dji'râna, où Mahomet avait ordonné de rassembler et de tenir sous bonne garde le butin fait à Honein. Le partage ne se fit pas sans lutte : les Bédouins soupçonnaient, à tort évidemment, le Prophète de ne pas distribuer équitablement les parts et de s'attribuer plus que le cinquième qui devait lui revenir ; ils s'amassèrent en foule autour de lui, lui déchirèrent ses vêtements et lui enlevèrent son manteau des épaules. Le Prophète arracha un flocon de laine de la peau d'un chameau et dit aux assaillants : « Ce petit flocon, je n'oserais même pas le prendre pour moi ! En dehors du quint, qui d'ailleurs doit vous revenir (parce qu'il sert à constituer le trésor commun de la nation), je ne prendrai rien pour ma part. »

Cette part était si considérable que Mahomet se décida à imputer sur elle de larges libéralités à l'intention de ceux dont la conversion à l'islamisme était récente et douteuse ; on appela ceux-ci *el-mu'allaffa qoloûbouhoum* « ceux dont les cœurs ont été gagnés » (*Qor.* IX, 60). Les envoyés des Hawâzin, que Mahomet avait attendus longtemps en vain, et pour lesquels il avait différé autant que possible le partage des captives, arrivèrent enfin, annonçant que leur tribu était tout entière devenue musulmane. Il est probable que des pourparlers secrets avaient eu lieu depuis longtemps entre le Prophète et les Hawâzin et que c'est pour cela qu'il avait retardé autant que possible le partage du butin. Quand ceux qu'il attendait arrivèrent enfin, tout était distribué. Il fit comprendre aux délégués qu'il fallait choisir entre la restitution de leurs biens, et celle de leurs femmes et de leurs

enfants ; ils se décidèrent pour celle-ci. Or ces femmes et ces enfants étaient devenus esclaves; il fallait la bonne volonté de leurs maîtres pour qu'ils fussent mis en liberté. Mahomet régla alors une petite comédie ; il fut convenu qu'à l'issue de la prière du midi, les envoyés l'aborderaient et lui demanderaient, comme faveur, la restitution des prisonniers. Le Prophète, en son nom et en celui de la famille d'ʿAbd-el-Moṭṭalib déclara renoncer à son lot ; les émigrés et les auxiliaires firent de même, mais les Bédouins, récalcitrants, refusèrent d'abandonner leurs droits. Il fallut de longues négociations pour les y amener. Enfin toutes les femmes des Hawâzin furent rendues à leur tribu, sauf une seule qui renonça à quitter Saʿd ben Abi-Waqqâç, à qui elle était échue en partage.

C'est à des négociations également que Mahomet dut d'attirer dans son parti le chef des Hawâzin, Mâlik ben ʿAuf, qui s'était réfugié à Ṭâïf. Il lui promit, s'il se faisait Musulman, la restitution de tous ses biens, y compris les femmes qui, exclues du partage de Djiʿrâna, avaient été conduites directement à la Mecque (c'est peut-être cette circonstance de biens dissimulés à la masse générale qui avait provoqué le mécontentement des Bédouins lors du partage), plus un don de cent chameaux. Mâlik accepta ces conditions, s'enfuit secrètement de Ṭâïf, fut nommé chef des Hawâzin devenus Musulmans, et mena la guerre contre les Thaqîfites de Ṭâïf, à qui il fit beaucoup de mal.

Les Ançârs n'étaient pas satisfaits. Ils voyaient les faveurs de Mahomet aller à ses contribules, les Qoréïchites, et même à des païens du désert; non seulement ils avaient dû se contenter, sans aucun privilège, de la part commune, mais ils avaient été obligés d'en rendre une partie en restituant les femmes des Hawâzin. Ils allèrent se plaindre à Mahomet, qui les réunit en assemblée, fit appel au souvenir des bienfaits que l'islamisme avait versés parmi eux, et en arriva à provoquer leurs larmes. Il avait ainsi partie gagnée.

El-Moundhir ben Sâwa régnait alors sur une partie du Baḥréïn, province plus ou moins rattachée à l'empire perse, au moins pour les villes; Hadjar, la capitale, avait un gou-

verneur perse nommé Asbiboukht par Ibn Sa'd et Siboukht par Balâdhori, avec le titre de *marzbân*, « gardien des frontières ». Les nomades étaient restés indépendants. Il paraît probable que ce fut pour des motifs politiques qu'el-Moundhir entra en rapports avec le Prophète : peut-être entrevoyait-il, dans le nouveau pouvoir qui se dressait à l'Occident, un moyen efficace de combattre la pénétration perse. Mahomet mettait pour condition qu'on se fît Musulman : il se convertit à l'islamisme. Il y avait à payer la taxe des pauvres, le *zakât* : on organisa une perception de ces revenus. Quand l'impôt s'en mêla, il se souleva une vive résistance; à la mort d'el-Moundhir, il n'y eut plus un seul Musulman dans le Bahréïn, à l'exception d'un petit nombre d'Arabes sous el-Djâroûd.

Il en fut à peu près de même dans l''Omân, habité par des tribus de la famille d'Azd, et gouverné par deux frères, Djaïfar et 'Abbâd, fils de Djolandâ; ceux-ci tenaient le pays en qualité de vassaux du roi de Perse. Il est probable que ce fut à leur demande que Mahomet envoya 'Amr ben el-'Âç en qualité d'ambassadeur; il resta dans le pays jusqu'au moment où il apprit la mort du Prophète, et il retourna alors à Médine. Comme pour le Bahréïn, il y eut sans doute un petit groupe de courtisans des deux rois qui les suivirent et se convertirent, mais l'islamisme ne se propagea pas autrement dans ces contrées montueuses, fertiles et verdoyantes, mais fort éloignées du Hedjâz.

Un campement des Banou-Témîm se trouvait près de la Mecque lorsqu'un collecteur des taxes, nommé Bosr ben Sofyân el-Ka'bî, vint percevoir la dîme sur les troupeaux des Khozâ'a qui paissaient non loin de là. Les Témîmites n'étaient pas Musulmans; cette grande tribu s'étendait sur une aire immense, jusque dans la région du Tigre et de l'Euphrate, et fournissait des troupes auxiliaires aux Perses; ils étaient en général païens, mais le christianisme s'était introduit parmi ceux qui habitaient les environs de Hîra, tandis que le mazdéisme avait aussi fait quelques prosélytes. La branche des Témîmites qui s'était avancée si loin dans le sud refusa de payer la dîme et força Bosr à

retourner à Médine. Ne voulant pas rester sous le coup qui frappait son prestige dans la personne de son agent, Mahomet envoya 'Oyaïna ben Ḥiçn el-Fazâri poursuivre et razzier les Témîmites. Alors ceux-ci décidèrent d'expédier une ambassade auprès du Prophète. Les membres de la mission commencèrent par se comporter avec insolence, mais Mahomet n'y prit garde; puis, à l'issue de la prière, il se fit, à l'ancienne mode païenne, une lutte courtoise, un assaut de discours dans lequel les Témîmites s'avouèrent vaincus; le poète Ḥassân ben Thâbit avait assuré la victoire des Musulmans par ses compositions poétiques, opposées à celles de l'adversaire, ez-Zibriqân. Ils se convertirent, puisque le parti du Prophète était le plus fort, même en discours; Mahomet leur fit rendre leurs prisonniers et leur donna des gratifications considérables.

La conversion du poète Ka'b ben Zohéïr se présente dans des conditions assez curieuses. Le Prophète avait donné l'ordre que quiconque le rencontrerait, devait le mettre à mort. Son frère, devenu Musulman, lui écrivit pour lui assurer qu'on lui pardonnerait. Ka'b, à la suite des triomphes de Mahomet, était obligé de se tenir loin de la Mecque; ne se sentant plus en sécurité, il résolut de se rendre au vainqueur, composa à la louange du Prophète le poème devenu célèbre sous le titre de *Bânat So'âd*, se rendit secrètement à Médine, et aborda Mahomet qui se tenait à la porte de la mosquée et qui ne le connaissait pas; il se présentait comme un suppliant qui venait demander la grâce de Ka'b, dont il affirmait la conversion à l'islamisme. Mahomet accorda la grâce, et Ka'b se fit reconnaître. Le Prophète le prit sous sa protection particulière, car l'infortuné avait à craindre le ressentiment des Ançârs, dont il s'était moqué; pour arranger les affaires, il dut employer son talent à effacer le souvenir de ses anciens sarcasmes par de nouveaux vers où il célébrait leur bravoure. On dit que le Prophète fit don à Ka'b de son propre manteau (*borda*) qui fut racheté aux descendants du poète par le khalife Mo'âwiya, et qui resta en possession des khalifes jusqu'à la prise de Baghdad par les Mongols, où il fut brûlé

par l'ordre d'Houlâgou et sa cendre jetée dans le Tigre.

Une expédition commandée par Daḥḥâk ben Sofyân contre la tribu d'el-Qorṭâ fut surtout remarquable par la férocité avec laquelle un certain el-Açyad ben Salama, de la bande musulmane, ayant rencontré son propre père dans les rangs de l'ennemi, le poursuivit avec tant de violence qu'il le précipita dans l'étang de Zoudjdj : il l'aurait tué sur place si ce parricide ne lui avait été évité par un autre Musulman qui arriva à la rescousse et mit à mort l'infortuné Salama. Les Arabes païens avaient déjà bien peu de respect pour leur père : quand le fanatisme des nouveaux convertis vint s'ajouter à ce sentiment, il ne resta plus de place pour la pitié.

Sous le prétexte de détruire l'idole el-Fals, qui n'était qu'un rocher de couleur rouge tranchant sur le fond noirâtre du mont Adjâ dans le Nedjd (Adjâ et Selmâ sont les deux montagnes volcaniques qui marquaient le territoire de parcours des Ṭayy), une expédition commandée par 'Alî vint surprendre de nuit un campement faisant partie de cette grande tribu, et qui était celui de la famille et du clan (la *zmala*) du fameux Ḥâtim le Ṭayyite, célèbre par sa générosité outrée. Tout le camp fut fait prisonnier, y compris la fille même de l'illustre Ḥâtim. Ceux des Ṭayyites qui n'embrassèrent pas l'islamisme furent mis à mort ; la famille de Ḥâtim ne fut pas comprise dans le butin ; Mahomet fit remettre en liberté la fille de l'homme généreux et par contre-coup obtint la soumission et la conversion de son frère 'Adi, devenu chrétien en Syrie. Le sanctuaire de l'idole renfermait, à titre d'*ex-voto*, trois sabres et trois cottes de mailles, sans compter les vêtements dont on la revêtait les jours de fête : ces trois sabres furent réservés pour la part du Prophète.

Mahomet n'était pas à l'abri des ennuis domestiques, et la jalousie de ses nombreuses femmes se fit jour à l'occasion de la passion qu'il avait conçue pour Marie la Copte. Hafsa et 'Âïcha étaient fort intimes; elles complotèrent contre celle-ci et mirent de leur parti les autres épouses du Prophète, qui se fâcha, se sépara de son harem pendant tout un

mois et menaça de les répudier toutes. 'Omar et Abou-Bekr, pères des deux principales épouses, furent obligés d'intervenir, et une révélation coranique fit taire tout le monde. On avait prétendu que Marie trompait le Prophète avec un esclave copte à son service : 'Alî, chargé de mener une enquête, constata que l'esclave était eunuque, ce qui faisait tomber toutes les suppositions.

Expédition de Tabouk. — Cette petite ville est située sur les confins de la Palestine ; il y a là aujourd'hui une station du chemin de fer du Ḥedjâz. Le désir de venger le désastre de Mo'ta, l'espoir de faire un bon butin sur les populations nabatéennes qui se livraient au commerce, peut-être aussi l'idée de contrecarrer le projet que l'on prêtait à l'empereur Héraclius, d'entreprendre une campagne contre l'Arabie (projet que l'on avait imaginé à cause du séjour prolongé de l'empereur à Ḥoms), furent les motifs qui portèrent Mahomet à tenter cette expédition. Les préparatifs des Musulmans furent considérables, mais tout le monde n'était pas d'avis favorable. C'était l'été, et il n'est pas commode, en cette saison, de traverser le désert. Mahomet fit remarquer que le feu de l'enfer est autrement ardent que les grandes chaleurs. Néanmoins il eut beaucoup de peine à trouver un concours de bonnes volontés; le désespoir de son entourage fut tellement fort à un moment que sept pauvres qui auraient voulu partir avec lui, se prirent à pleurer parce qu'il ne pouvait leur fournir de montures, faute de moyens : on les appela plus tard *el-Bakkâ'oûn*, « les pleurards ». 'Alî ben Abi Ṭâlib resta à Médine, chargé de garder la famille du Prophète. On se mit en marche, en partant du col qui a gardé depuis le nom de *Théniyyet el-Wédâ'*. A moitié chemin on campa sur le site d'el-Ḥidjr, aujourd'hui Médâïn-Çâliḥ, également station du chemin de fer, où de magnifiques tombeaux creusés dans le roc par les Thamoûdites fournirent à Mahomet l'occasion de frapper l'imagination de ses auditeurs en leur racontant l'histoire de la destruction de ce peuple, attribuée à la colère divine. Le Prophète Çâliḥ lui avait été envoyé, et il donnait pour preuve de sa mission une chamelle, la chamelle de Dieu, sortie toute vivante d'un

rocher, et qui fut mise à mort par ces méchantes gens. Enfin on atteignit Taboùk, où le Prophète apprit que l'armée d'Héraclius, contre laquelle il avait entrepris cette expédition, ne s'y trouvait pas. Il y séjourna une vingtaine de jours, envoya un corps expéditionnaire contre Doûmat el-Djandal où régnait le prince chrétien Okéïdir ben 'Abd-el-Mélik el-Kindî. Khâlid ben el-Wélîd, qui la commandait, surprit le Kindite et le fit prisonnier pendant qu'il était à la chasse de l'antilope; il l'emmena à Médine où un traité de paix fut conclu, moyennant le payement de la capitation. On a de graves raisons de douter que cet Okéïdir ait jamais existé, car le chef de Doûma était, en l'an 6 de l'hégire, el-Asbagh le Kelbite, et en l'an 11 c'est son fils Imrou-oul-Qaïs ben el-Asbagh qui commande en ces lieux. On a supposé que le personnage amené à Médine par Khâlid pouvait être tout simplement un riche marchand, auquel on donna le nom d'Okéïdir par assimilation à la divinité el-Oqaïçir adorée dans la région, et qu'on fit passer pour le prince lui-même : de ce fait les traditionnistes auraient imaginé le récit de l'expédition qui est entré ensuite dans l'histoire.

A la suite de cette expédition, des traités de protectorat, assurant la liberté de la circulation sur terre et sur mer, furent conclus avec Yoḥanna ben Rou'ba, roi chrétien d'Aïla, au fond du golfe appelé aujourd'hui golfe d''Aqaba, mais que les anciens connaissaient sous le nom de golfe Élanitique, ainsi qu'avec les habitants de Djerbâ et d'Adroḥ, deux localités des confins de la Syrie, non loin de Rabbath-Ammon, aujourd'hui 'Ammân, habitées probablement par des chrétiens, et enfin avec ceux de Maqnâ, près d'Aïla, bourgade où demeuraient des Juifs de la tribu des Banou-Djanba. Ce dernier traité établit, à titre de contre-partie de l'affranchissement de tout tribu *djizya*, qui signifiait alors une sorte de contribution de guerre et de toute corvée, un impôt du quart des produits des palmeraies, de la pêche et des tissus fabriqués par les femmes.

La mosquée ed-Dirar. — Avant le départ de Mahomet pour Taboùk, un certain nombre de Médinois de la tribu des Banou-Sâlim, branche des Khazradj, habitants de Qoubâ,

étaient venus lui apprendre qu'ils avaient construit une mosquée pour que, pendant l'hiver, les malades et les impotents puissent y aller faire la prière sans avoir à accomplir le trajet passablement long de la mosquée de Qoubâ ; ils le priaient en même temps de venir la consacrer en y faisant la prière. Mahomet prétexta l'expédition qu'il préparait pour différer une réponse jusqu'à son retour. Arrivé à une heure de Médine, il donna l'ordre de détruire cet oratoire et il envoya deux hommes pour le faire exécuter. Les historiens ne disent pas les motifs de cette singulière résolution ; mais du nom qu'il donna à cet oratoire, celui de mosquée *ed-dirâr* ou de l'opposition, on peut conclure que le Prophète, en adoptant la mesure radicale d'y faire mettre le feu, voulut tuer dans son germe un esprit séparatiste dont il craignait les manifestations, comme un retour à l'état d'anarchie qui avait été celui des tribus du nord de l'Arabie à son époque ; on pouvait le craindre si l'on permettait à chaque tribu ou sous-tribu de se bâtir une mosquée à sa guise ; l'unification de la race arabe, sous le couvert de l'islamisme, pouvait manquer à son auteur. C'est ce que paraît indiquer le passage du Qorân (IX, 101-118) qui se réfère à cet événement.

Les ambassades des tribus arabes. — Un phénomène nouveau vint montrer à tous les yeux quels pas de géant avaient faits les progrès du nouvel empire, plus encore que ceux de la nouvelle religion. Ce furent les ambassades (*wofoûd*) envoyées à Médine par les tribus arabes et la conversion (tout au plus formelle) de ces tribus à l'islamisme, d'où vient que plus tard cette année fut communément appelée l'année des *wofoûd*, tellement ce mouvement inaccoutumé parut extraordinaire. Les Thaqîfites, pressés entre les murs de la ville de Ṭâïf, contenus par les Bédouins voisins passés à l'islamisme, résolurent de s'entendre avec le conquérant. Les palabres durèrent plusieurs jours, car les prétentions des Thaqîfites parurent exorbitantes au Prophète ; ils réclamaient le maintien de nombre d'anciens usages, et de ceux-là justement que l'islamisme voulait abolir : la liberté de la fornication (*zinâ*), c'est-à-dire le mariage libre, car, disaient-ils, ils devaient souvent rester loin de

leur famille, le prêt d'argent à intérêt, l'autorisation de boire du vin, le culte d'el-Lât, la *rabba* (la Dame) de la cité de Ṭâïf. Ce fut la dernière prétention qui leur tint le plus à cœur, et celle sur laquelle ils ne cédèrent qu'en dernier lieu. Mahomet finit par triompher de leurs scrupules; ce qu'il leur céda en revanche, ce fut tout au plus des facilités pour l'accomplissement du jeûne du Ramaḍân et le maintien du caractère sacré du sanctuaire de Wadjdj, autre divinité des Thaqîf, qui était leur gloire, leur intercesseur et leur appui, peut-être un parèdre mâle d'el-Lât. D'ailleurs le texte du traité, même mutilé, ne nous a pas été conservé, ce qui fait naître des doutes sérieux sur l'étendue des concessions admises par Mahomet pour s'attirer l'assentiment précieux des Thaqifites.

Quelques Yéménites semblent avoir, à ce moment-là, cherché à établir des rapports diplomatiques avec Mahomet, dans la seule forme où cela fût permis, c'est-à-dire en annonçant leur conversion à l'islamisme. Trois rois *qaïl* himyarites, chefs des tribus de Dhou-Ro'aïn, Ma'âfir et Hamdân s'unirent pour envoyer un ambassadeur, qui rapporta l'écrit du Prophète constatant leur soumission et leur donnant les règles suivant lesquelles les impôts devaient être perçus : c'est à cela que se réduisent, en dernière analyse, tous ces traités.

Les Fazâra et les Morra, qui habitaient les hauts plateaux au nord de Médine, dans la région de Khéïbar, envoyèrent, dit-on, une ambassade pour demander au Prophète de faire tomber la pluie chez eux, car ils souffraient d'une sécheresse prolongée. La légende prétend qu'à la suite de l'intercession du Prophète, les pluies furent tellement abondantes qu'il fallut une nouvelle intercession pour les arrêter. Quoi qu'il en soit, la conversion de ces tribus n'avait point de racines profondes, car elles ne tardèrent pas à rejeter toute apparence d'islamisme.

Le début de l'année 10 de l'hégire fut marqué par la mort d'Ibrahîm, l'enfant que Mahomet avait eu de Marie la Copte, et qui fut enlevé à l'âge de quinze à dix-huit mois. Les traditions disent que ce deuil coïncida avec une éclipse de soleil, mais le calcul astronomique a montré que, si réelle-

ment Ibrahîm est mort le jour de l'éclipse (27 janvier 632), la date donnée ordinairement comme celle de sa mort (10 rébî' Ier) ne peut être exacte. Mahomet doit avoir été très frappé de se voir enlever son unique fils (ceux qu'il avait eus de Khadîdja étaient morts depuis longtemps) ; mais se dominant, il répondit à ceux qui voulaient expliquer l'éclipse comme une conséquence du trépas d'Ibrahîm, que ces phénomènes astronomiques étaient à la volonté de Dieu et n'avaient rien à faire avec la mort de n'importe qui.

'Alî fut chargé d'aller au Yémen réduire le groupe de différentes tribus se rattachant à l'ancêtre commun Madhḥidj. Il surprit le campement, enleva un butin considérable, et se vit entourer par toutes les forces des ennemis, qu'il défit complètement et mit en déroute. Au lieu de les poursuivre et de les exterminer, 'Alî leur proposa de se convertir, offre déjà faite avant la bataille et repoussée dédaigneusement : il réussit cette fois, et les impôts furent acquittés.

Le pèlerinage d'adieu. — Ce fut le premier et le seul pèlerinage que fit Mahomet : il s'était contenté jusque-là, les années précédentes, de pratiquer la visite pieuse ('*omra*) qui se pratique avec les mêmes rites que le pèlerinage *ḥadjdj*, mais à n'importe quelle époque de l'année ; peut-être était-ce pour ne pas se trouver en contact avec une foule de gens à peine convertis, ou pour ne pas paraître adopter trop tôt un rite essentiellement païen. Les parties du Qorân révélées à la Mecque ne contiennent pas un mot sur l'obligation des tournées rituelles autour de la Ka'ba. C'est en l'année 10 seulement que le Prophète se décide à accomplir le pèlerinage *ḥadjdj*, donnant ainsi à ses sectateurs un exemple qui est encore suivi.

Il termina sa prière par ces mots : « O Dieu ! n'ai-je pas rempli ma mission ! » La foule répondit : « O Dieu ! oui » et Mahomet de reprendre : « O Dieu ! tu en es témoin ! »

Puis Mahomet retourna à Médine, d'où il ne devait plus sortir : il mourut trois mois plus tard. La défaite de ses troupes à Mo'ta, la mort de Zeid ben Ḥâritha et de son cousin Dja'far, frère d''Alî, lui avaient été des plus sensibles. Il songeait à les venger et préparait une nouvelle expédition

placée sous les ordres du fils de Zéïd, lorsqu'il tomba malade. Déjà il s'était trouvé fatigué en revenant de la Mecque à Médine; les conditions fâcheuses de sa santé avaient été observées par tout le monde, et le bruit en avait immédiatement couru dans toute l'Arabie. A Médine, il se rendit de nuit au cimetière de Baqî' el-Gharqad pour prier sur les tombes de ses compagnons; cette imprudence aggrava son mal; il sentit de fortes douleurs de tête, et la crise devint si aiguë qu'il fallut le faire transporter de la maison de Maïmoûna, où il venait de passer sept jours, dans celle d''Âïcha. Abou-Bekr tenait beaucoup à cette translation chez sa fille : c'était le soustraire à l'entourage d''Ali et de Fâṭima et servir les projets ambitieux qui avaient déjà germé chez le futur khalife.

Une pleurésie s'était déclarée; un remède que lui fit prendre el-'Abbâs ne réussit pas à enrayer le mal; il fallut se faire remplacer à la tête des fidèles pour prononcer la prière, et Abou-Bekr fut choisi pour remplir ce devoir. Les forces de Mahomet décrurent rapidement, et il expira le lundi 13 rébî' Ier de l'an 11 de l'hégire (8 juin 632), un peu après midi. Il fut enterré au milieu de la nuit qui suivit le mardi 14, presque en secret, dans l'endroit même où il était mort. Ce furent les membres de sa famille, 'Ali et les Hâchimites, qui l'ensevelirent; Abou-Bekr et 'Omar étaient occupés au complot politique qui devait porter le premier au khalifat. 'Aïcha, qui avait reçu le dernier soupir du Prophète, ne sut ce qui se passait qu'en entendant, au milieu de la nuit, le bruit des pioches qui fouillaient le sol.

'Alî, cousin et gendre du Prophète, était en droit de croire, suivant la coutume arabe, qu'il succéderait aux biens et au pouvoir de son beau-père. Ce fut une cruelle désillusion de constater que le pouvoir lui échappait : quant aux biens, peu considérables, laissés par Mahomet, ils furent joints au trésor public, c'est-à-dire purement et simplement confisqués au profit de la nation musulmane. L'écho des plaintes d''Ali, transmis de génération en génération par les partisans de sa maison (*chî'a*), a traversé toute l'histoire des États musulmans et a fourni la base d'un parti politique, celui des Chî'ites.

BIBLIOGRAPHIE

L. **Caetani**, *Annali dell' Islam*, t. II, et les ouvrages historiques cités à la fin du précédent chapitre.

H. Lammens, *le Triumvirat Aboû Bakr, Omar et Aboû 'Obaida*, dans les *Mélanges de la Faculté orientale* de Beyrouth, t. IV, pp. 130 et suivantes.

Du même, l'*Age de Mahomet* et la chronologie de la Sîra, dans le *Journal Asiatique*. Xe série, t. XVII, 1911, pp. 209-250.

Al-Wakidy. *History of Muhammad's campaigns*, texte arabe, éd. par A. von Kremer, in-8, Calcutta, 1856.

J. **Wellhausen**, *Muhammed in Medina*, das ist Vakidi's *Kitab al-Maghazi* in verkürzter deutschen Wiedergabe, in-8, 1882.

H. **Reckendorf**, *Mohammed und die Seinen*, in-8, 1909.

Al-Beladsori (Ahmed ibn Jahja ibn Djâbir), *Liber expugnationis regionum*, texte arabe, éd. par M. J. de Gœje, in-4, 1863-1868.

Al-Ja'qubi (Ibn Wadhih, qui dicitur), *Historiae*, texte arabe, éd. par Th. Houtsma, 2 vol. in-8, 1883.

J. **Horovitz**, *De Waqidii libro qui Kitab al Magâzi inscribitur*, in-8, 1898.

CHAPITRE VIII

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ MUSULMANE

Ainsi s'était achevée, dans l'ombre et le mystère, la destinée d'un des hommes dont l'impulsion a le plus remué le monde. Il venait de civiliser l'Arabie en transformant ses coutumes et l'état de la société ; bientôt, à la faveur de conquêtes inattendues, cette nouvelle organisation allait s'imposer à une grande partie des habitants de la terre. Dans son désir d'amener ses compatriotes à la conception d'un seul Dieu et à l'adoption de règles de conduite morale, il avait dû composer avec le milieu qu'il troublait si profondément : c'est ainsi que des usages incontestablement païens dont la signification nous échappe complètement parce que l'origine en remonte à des temps très anciens, tels que les tournées rituelles autour de la Ka'ba, au nombre de sept, les unes animées d'un mouvement rapide, les autres à pas plus lents, la nécessité de laisser croître ses cheveux quand on est en état d'*iḥrâm* ou de consécration, et tant d'autres coutumes bizarres ont été conservés par lui et imposés, par sa seule volonté, à une grande partie de l'humanité. Faite pour les Arabes, la religion musulmane, adoptée plus tard par des populations d'origine, d'habitudes, de mentalité entièrement différentes, ne s'est modifiée que dans des détails fort minimes, obligeant les adeptes à des pratiques très gênantes, telles que le jeûne par exemple, dont on se demande comment il pourrait être appliqué à des populations habitant sous le cercle arctique, si elles devenaient musulmanes, ou le pèle-

rinage, dont l'accomplissement aurait été interdit à la plupart des populations de l'Extrême-Orient ou de l'Extrême-Occident, si la navigation à vapeur n'était venue, au dix-neuvième siècle, le faciliter singulièrement.

Quelle est cette société musulmane dont le rôle fut si considérable dans l'histoire, et dont l'existence est aujourd'hui et sera longtemps encore une préoccupation constante sur le terrain politique ? L'Europe chrétienne se heurte partout, dans son expansion à travers l'Ancien Continent, à des populations de croyances et de coutumes islamiques : que ce soit l'Angleterre dans les Indes et en Égypte, la Russie dans l'Asie centrale, en Perse, en Asie-Mineure, dans la Péninsule des Balkans, la Grèce en Crète, l'Italie à Tripoli, l'Autriche-Hongrie en Bosnie, la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro en Macédoine, la France en Algérie, en Tunisie, au Maroc et dans l'Afrique centrale, partout ces puissances sont en contact avec des populations musulmanes, ancrées dans leurs croyances, prêtes à se lever, jusqu'au dernier homme, pour une guerre sainte prêchée par un marabout quelconque dans lequel elles ont une foi aveugle, mais généralement sans succès, n'étant plus, sauf quelques exceptions, organisées en États puissants, pouvant mettre en ligne des troupes réglées et exercées, commandées par des officiers instruits et armées des engins les plus perfectionnés. Sur quelles bases repose la conception d'une société de ce genre, dont le maintien, à travers des vicissitudes politiques fréquentes dues à un manque de stabilité dans l'organisation des États, est un phénomène des plus remarquables de la vie sociale ? C'est ce que vont résumer les lignes suivantes.

La société musulmane a pour base la famille, placée sous l'autorité absolue du père. La femme et les enfants lui doivent une soumission complète : la résistance à ses ordres ne serait permise que s'il prescrivait un acte contraire à la religion. Son pouvoir, toutefois, ne s'étend pas aussi loin que la *patria potestas* de l'ancien droit romain ; il n'a pas, sur ses enfants, le droit de vie et de mort ; la pratique des Arabes païens qui enterraient toutes vives leurs filles a été supprimée par le Qorân. Il se l'attribue, sans que cela soit explicitement for-

mulé dans la loi, sur la personne de sa femme adultère ; on sait bien que le christianisme lui-même n'a pas réussi à extirper ce vestige des mœurs barbares des temps primitifs.

Le père de famille possède encore, à l'égard de ses enfants, le droit de coercition (*djabr*) qui consiste à pouvoir les marier sans leur consentement. Les garçons échappent à cet effet de la puissance paternelle, soit par émancipation spéciale, soit parce qu'ils ont atteint l'âge de la puberté ; mais les filles y restent soumises tant qu'elles n'ont pas été mariées.

Le mari doit pourvoir à l'entretien de sa femme; en revanche, il peut exiger d'elle une entière soumission. Cependant, malgré le caractère absolu de cette prescription, il ne pourrait lui imposer un travail qui ne serait pas en rapport avec sa position sociale, ni exiger qu'elle travaille pour une rétribution. Le père est tenu de nourrir ses enfants jusqu'au moment où ils peuvent gagner leur vie. Si les enfants ont une fortune personnelle, le père peut prélever sur leurs revenus la somme nécessaire à leur entretien.

L'éducation des enfants est laissée à la femme jusqu'à l'âge de sept ans; quand ils l'ont dépassé, le père s'occupe, soit personnellement, soit en la confiant à des maîtres, de continuer cette éducation pour les garçons ; il est clair que les filles restent sous la dépendance de la mère. Les enfants ont le plus grand respect pour leurs parents et maintiennent cette déférence tant que ceux-ci sont en vie.

Conservant, tout en le restreignant, un usage païen, la loi musulmane autorise la polygamie dans certaines limites : le nombre de quatre épouses légitimes que l'homme peut entretenir ensemble ne doit pas être dépassé. Chacune de ces épouses doit avoir un appartement séparé et peut réclamer des attentions égales ; comme, en même temps, le mari est tenu de constituer par contrat un douaire à chaque femme, la polygamie, ainsi comprise, est un grand luxe que seuls des gens très riches peuvent se permettre, surtout avec l'absence d'économie, la prodigalité, l'indifférence aux questions d'argent qui distinguent les Orientaux. Avec la diminution de la richesse, la polygamie se restreint de plus en plus : aujour-

d'hui, l'immense majorité des Musulmans est monogame par nécessité; toutefois, le cas de bigamie se rencontre encore assez fréquemment. Cette situation avait pour correctif la faculté laissée au chef de famille, de par la loi, de cohabiter avec n'importe quel nombre d'esclaves : cette faculté disparaît également de plus en plus, devant l'impossibilité de se procurer des esclaves pris à la guerre ou vendus par leurs parents, à raison des entraves mises par les puissances européennes à ce genre de commerce.

Le douaire et les autres biens que la femme a pu acquérir par son industrie ou par voie de succession, demeurent sa propriété personnelle dont elle peut librement disposer, sans autorisation maritale. Toutefois, elle ne peut disposer à titre gratuit de plus du tiers de son avoir, de manière à n'être pas exposée à frustrer un héritier, les époux héritant l'un de l'autre. Dans la pratique, le cas le plus fréquent est celui où le mari a la procuration générale de sa femme pour s'occuper de ses affaires, qu'il a un intérêt personnel évident à traiter en bon père de famille; l'usage a ainsi remédié à un vice de la loi, qui laisse la femme sans défense devant les intrigants qui ont su lui persuader de leur confier l'administration de ses biens.

L'homme peut répudier la femme sans aucune formalité, tandis que celle-ci, pour obtenir le divorce, doit s'adresser à l'autorité de la justice, poursuivre et gagner son procès. La situation des deux parties n'est donc pas égale. Le seul correctif à cette situation d'infériorité, qui expose la femme à être jetée à la rue d'un moment à l'autre, sans autre ressource que les quelques objets mobiliers qui sont sa propriété personnelle, c'est le payement de la seconde moitié du douaire, réservée au moment de la conclusion du contrat, la première moitié étant alors versée; la nécessité où le mari se trouve de la remettre immédiatement, ou de s'y voir contraint sans délai par injonction du juge, fait souvent hésiter à prononcer la répudiation.

Dès qu'une femme est nubile, elle est obligée, par la loi, de se voiler; elle ne peut plus se montrer à visage découvert à d'autres hommes qu'à des parents assez rapprochés

pour que la loi interdise de les épouser : son père, ses fils, ses frères. Aussi, dans la maison musulmane, les femmes et les hommes vivent séparément; les femmes sont reléguées dans le *harem* où nul étranger ne saurait pénétrer, tandis qu'un appartement séparé, ou une partie de la maison, sont ouverts à tout visiteur : c'est là que se tiennent les hommes dans la partie de la journée qui n'est pas réservée aux joies de la famille, à la vie intérieure, au repos sans gêne ni contrainte. L'inconvénient de cette mesure est d'avoir séparé la famille en deux groupes distincts vivant côte à côte sans se confondre; les femmes se font des visites entre elles, les hommes entre eux, toujours séparément. Quand il y a des invités, les hommes mangent à part des femmes. Il n'y a donc aucune fusion intime des tempéraments et des caractères; le complément d'éducation que donne la vie intime de la famille et la fréquentation des amis et des voisins manque totalement à la société musulmane.

Le mariage est un contrat purement civil, qui se traite par procureurs en présence de témoins; l'imam de la mosquée du quartier y assiste et prononce une prière qui donne à la cérémonie un caractère religieux qu'elle n'aurait pas sans cela; mais sa présence n'est nullement nécessaire à la validité de l'acte.

La femme est, en théorie, astreinte à l'accomplissement des cinq préceptes fondamentaux imposés au Musulman : mais on a été obligé, dans la pratique, d'admettre des accommodements. Il est clair que la femme ne peut partir en personne pour la guerre sainte (il y en a eu pourtant de très rares exemples), mais elle peut sacrifier une partie de sa fortune pour armer les combattants, pourvoir à leur nourriture et à leur entretien, employer ses efforts à soigner les blessés, ou, comme cela se fait chez les Bédouins, exciter les guerriers à s'élancer contre l'ennemi.

Les femmes n'assistent pas aux offices publics, et cela depuis les premiers temps de l'islamisme : les épouses du Prophète pratiquaient les rites de la prière, mais les inconvénients de cette situation forcèrent vite d'y remédier, en présence de la malignité humaine. Les femmes vont indivi-

duellement ou en compagnie à la mosquée, mais seulement aux heures où les hommes ne s'y rendent pas, par conséquent en dehors des offices : la plupart du temps elles pratiquent chez elles le rite de la prière canonique. Chez les chrétiens, dans les églises orientales, les femmes occupent une partie de l'édifice qui est ordinairement une vaste tribune au premier étage, le gynécée ; ou si tout le monde est de plain-pied, les hommes se placent à droite et les femmes à gauche, ordre qui est encore observé dans les églises catholiques de Paris, aux enterrements.

Une fois veuve, la femme musulmane est libre, mais elle ne peut pas davantage se montrer le visage découvert, à moins qu'elle ne soit très âgée. Dans ce dernier cas, elle joue encore un rôle fort important, celui de courtière honnête pour la conclusion des mariages. Pouvant entrer partout, elle est au courant de la situation des familles et des fortunes et peut guider utilement les jeunes gens dans le choix d'un parti ; car, bien que la dot n'existe pas et que ce soit le mari qui doit constituer un douaire à son épouse, les biens personnels de celle-ci, que le mari éventuel peut être chargé d'administrer par procuration de sa femme, contribuent sûrement à la richesse d'un établissement.

La femme esclave qui devient mère des œuvres de son maître n'obtient pas pour cela de droit sa liberté, mais elle a *ipso facto* une situation relativement privilégiée, celle de « mère d'enfant » (*omm walad*) ; elle ne peut plus être vendue à un tiers. D'ailleurs l'enfant est aussi légitime que celui des quatre épouses en titre ; il n'y a, en droit musulman, d'autres enfants mis au ban de la société que les enfants adultérins.

La réunion de toutes les familles forme une société essentiellement démocratique. Tous les Musulmans sont égaux entre eux ; la seule différence est celle de l'âge ; aussi s'appellent-ils entre eux « frères », quand ils sont à peu près contemporains. En revanche, ils ne dissimulent pas le mépris profond qu'ils ont pour les adeptes des autres religions ; ceux-ci occupent un rang fort inférieur, sont mal défendus par la loi et exposés, sans recours, à des vexations désobli-

geantes. Toutefois, s'il y a, dans l'esprit du Musulman, quelqu'un qui soit au-dessous même de l'adepte d'une religion quelconque, c'est celui qui n'en a aucune : dire de quelqu'un qu'il est *bilà dîn* « sans religion », c'est le mettre au-dessous de tout.

Il n'y a aucune aristocratie chez les Musulmans. La seule classe privilégiée qui existe chez eux, et que l'on serait tenté à tort de comparer à la noblesse, c'est celle des *chérîfs* (pluriel : *chorafâ*) et des *séyyids* (pluriel : *sâdât*), c'est-à-dire des descendants du Prophète Mahomet par sa fille Fâṭima (la seule de ses enfants qui ait laissé une descendance) et son gendre 'Ali ben Abi-Ṭâlib. Dès le début de l'islamisme, on leur avait attribué une part du butin fait à la guerre, sans avoir combattu; mais il faut dire qu'ils n'avaient pas le droit d'être entretenus sur les fonds provenant de la perception de la dîme aumônière (*zakât*). Les séyyids ou chérifs sont en tout pays l'objet d'une considération particulière, qui se traduit par le droit de porter un turban de couleur verte; dans certaines contrées, ils jouissent de plus d'une vénération particulière et sont ainsi amenés à jouer un rôle politique, comme au Maroc, où la dynastie régnante est elle-même d'origine chérifienne plus ou moins authentique historiquement, mais reconnue comme telle par l'accord des populations sujettes.

Les théoriciens musulmans mettent à la tête de la société un *imâm*, souverain absolu portant le même nom que l'officiant qui, à la prière canonique faite en commun, se place *devant* (*amâm*) l'assemblée pour que celle-ci suive exactement ses mouvements. En réalité le commandement a d'abord été exercé par des khalifes, « successeurs du Prophète », qui se virent enlever peu à peu tout pouvoir effectif par des sultans (du mot coranique *solṭân* « puissance »), souverains de fait, sinon de droit. Cependant le titre d'imâm se rencontre parfois; c'est le titre des souverains ibâḍites de Mascate; il a été porté par les souverains zéidites du Yemen.

L'HÉRÉDITÉ. — Dans la société musulmane, telle que l'a constituée un développement poursuivi pendant des siècles,

la dévolution des héritages est un des modes de transmission des propriétés qui doit attirer notre attention. Elle est soumise à des règles qui ne sont point tout à fait les mêmes que celles qui régissent la matière dans d'autres législations.

Le droit de succéder s'acquiert, soit par la naissance, soit par une disposition spéciale de la loi. La parenté a trois degrés : 1° père, mère et enfants ; 2° frères et sœurs avec leurs descendants ; 3° parents paternels et maternels. La succession fixée par les dispositions de la loi, en dehors de la parenté naturelle, est celle qui est dévolue : 1° aux époux ; 2° aux personnes qui jouissent du droit de *wélâ*, savoir le maître par rapport à son esclave affranchi par contrat *'itq* et ne laissant pas d'autres héritiers, l'ami désigné à défaut de parents légitimes, l'État représenté par la personne fictive de l'imâm ou par le *béït-el-mâl.*

Les non-Musulmans ne peuvent hériter d'un Musulman ; si celui-ci ne laisse que des parents non-Musulmans, la succession est dévolue à l'État. Si le fils d'un Musulman appartient à une autre croyance, et si le petit-fils est Musulman, c'est celui-ci qui hérite de son grand-père, à l'exclusion de son père. La réciprocité est admise, et le Musulman n'hérite pas d'un non-Musulman ; toutefois les Chi'ïtes décident que le Musulman prend, dans ce cas, la part qui lui est attribuée par la loi.

Partage de la succession. — Héritent de la moitié : 1° le mari, quand il n'a pas d'enfants ; 2° la fille et la petite-fille uniques ; 3° la sœur germaine, ou consanguine, à défaut d'autres héritiers. Du quart : le mari resté veuf avec enfants, la ou les épouses, quand il n'y a pas d'enfants. Du huitième : la veuve avec enfants. Du tiers : la femme du vivant de son beau-père, quand le mari ne laisse pas d'enfants ou d'autres parents, les frères et sœurs utérins, quand ils sont au moins deux. Des deux tiers : deux ou plusieurs filles, quand il n'y a pas de fils ; deux ou plusieurs sœurs germaines ou consanguines, quand il n'y a pas d'héritiers plus proches (les Chi'ïtes excluent les consanguines). Du sixième : le père et la mère d'un enfant délaissant lui-même des descendants ; la mère,

quand le défunt a laissé des frères germains ou au moins consanguins ; l'héritier unique délaissé par la mère dans la ligne descendante.

Héritent de la totalité : le père et la mère, s'il n'y a pas d'autres parents ; les fils et les filles ; le frère et la sœur, le grand-père et la grand'mère, s'il n'y a pas d'autres parents. S'il n'y a d'autres héritiers que les frères du père, ce sont eux qui héritent de la totalité ; les Chi'ites admettent aussi les sœurs du père.

Les époux se succèdent réciproquement. Si l'époux décédé laisse des enfants, le mari hérite d'un quart, la femme d'un huitième, en vertu de la règle générale qui fait de la part de la femme la moitié de celle de l'homme.

S'il n'y a pas de descendants, mais s'il existe d'autres parents de l'époux décédé, le mari hérite de la moitié, et la femme du quart. S'il n'y a pas de parents, l'époux survivant prend la part que la loi lui alloue ; le reste échoit à l'État ; chez les Chi'ïtes, l'époux, dans ce cas, hérite de la totalité.

Le droit musulman résout d'une manière originale le problème des *commorientes*. Si plusieurs personnes respectivement appelées à se succéder viennent à périr ensemble dans un naufrage ou dans l'écroulement d'un édifice, de sorte qu'il n'y a pas moyen de savoir laquelle est décédée la dernière, elles se succèdent universellement l'une à l'autre, et la masse qui en résulte passe aux héritiers légitimes de chacun de ces *commorientes*. On établit, dans le calcul, la part qui revient à chacun sans tenir compte de l'augmentation du patrimoine résultant de cette succession réciproque.

La personne choisie par les héritiers pour procéder au partage ou désignée d'office à cet effet par le qâḍi, doit être majeure, de religion musulmane, saine d'esprit, de bonnes vie et mœurs et jouissant de la considération publique. Elle s'appelle *qâsim* et reçoit un salaire de toutes les parties intéressées au partage. La connaissance des règles compliquées du partage *farâ'iḍ* fait que, dans la pratique, c'est toujours un homme de loi qui remplit ces fonctions. Le droit admet le tirage au sort des lots de valeur équivalente, quand on n'est pas d'accord sur le partage. Celui-ci, d'ailleurs

n'entraîne pas la licitation : l'indivision peut être perpétuelle et les co-héritiers continuent de recevoir, sur les revenus d'un immeuble, par exemple, chacun la part que la loi lui attribue et qui finit par être minime. Cela n'est pas sans créer de sérieux embarras pour le locataire de l'immeuble, qui doit conclure un bail avec chacun des co-héritiers, lesquels, il est vrai, peuvent se faire représenter par un fondé de pouvoirs unique.

Du testament. — L'homme libre, pourvu de discernement et capable de disposer, peut léguer à une personne quelconque des sommes jusqu'à la concurrence du tiers disponible de ses droits, les deux tiers restants constituant la masse réservataire des héritiers.

L'acceptation du légataire personnellement désigné est une condition essentielle après le décès. Sont valables les legs faits en faveur d'une mosquée et affectés à son entretien, en faveur d'une personne décédée et affectée au payement de ses dettes ou attribuée à ses héritiers, les legs faits par un Musulman en faveur d'un non-Musulman, qui ne peuvent hériter l'un de l'autre, comme nous l'avons vu.

Le testament olographe est nul. Pour qu'un acte de ce genre soit valable, il faut qu'il soit fait en présence de deux témoins, qui certifieront que l'écrit contient bien les dernières volontés du testateur. Il n'est pas nécessaire de donner lecture du texte aux témoins, qui peuvent reconnaître tel papier clos et plié pour être le testament de telle personne, qui les a requis de le déclarer.

Les cinq articles de foi. — Les articles de la foi musulmane sont au nombre de cinq : la prière canonique, le jeûne, la dîme aumônière, le pèlerinage et la guerre sainte. La prière canonique (*çalât*) est un rite, une cérémonie extérieure et intérieure à la fois; elle est différente de la simple prière jaculatoire (*do'â*) qui est la seule que connaissent les chrétiens. La formule de la prière canonique est toujours la même; elle ne varie jamais; elle a été fixée une fois pour toutes. C'est donc un office consistant dans la récitation de formules stéréotypées. Cet office doit être accompli isolément ou en commun par

chaque fidèle, cinq fois par jour ; la prière en commun est plus efficace, mais elle n'est réellement obligatoire que le vendredi. Ce rite serait purement extérieur si l'oblation de l'intention, dont l'absence vicierait la prière canonique, et l'absorption profonde dans laquelle se trouve l'officiant (« comme si un mur le séparait du monde ») ne le rattachait pas aux sentiments les plus intimes de l'être.

La première des prières canoniques a lieu le matin à l'aube du jour *çalât el-fadjr* ; la seconde *çalât ezh-zhohr* s'accomplit un peu après le passage du soleil au méridien, moment qu'on appelle *zawâl* « commencement du déclin » ; la troisième *çalât el-'açr* se fait au moment appelé *'açr*, qui forme le milieu entre midi et le coucher du soleil, et varie par conséquent, suivant les saisons, entre trois et quatre heures de l'après-midi ; la quatrième (*çalât el-maghreb*) se pratique au coucher du soleil, et la cinquième (*çalât el-'échâ*) s'exécute à la nuit close, environ une heure et demie après le coucher du soleil. Il y a toutefois lieu de remarquer ceci : pour les Musulmans, c'est la prière de midi qui est considérée comme la première.

La prière canonique est précédée d'une ablution qui consiste à se laver successivement les deux mains, le visage et les bras jusqu'aux coudes, soit avec de l'eau considérée comme pure dans les conditions fixées par la loi, soit avec du sable, dans le cas où l'on serait dans l'impossibilité absolue de se procurer de l'eau. Le rite s'accomplit là où l'on se trouve ; on étend à terre un tapis d'une forme spéciale dit « tapis de prière » (*sedjdjâdè*), ou une natte, afin d'éviter le contact de la poussière et des détritus impurs ; mais si l'on est assez pauvre pour ne pas posséder ces objets ou si on ne les a pas sous la main, il suffit que le sol soit nettoyé pour que la prière s'accomplisse dans l'état de pureté exigé.

Cette prière se décompose en une série d'attitudes successives dites *rak'a*, et qui se répètent plusieurs fois ; la prière de l'aube est de deux *rak'a*, celle de midi de quatre, ainsi que celle de l'*'açr* ; la prière du coucher du soleil a un nombre impair de *rak'a*, trois ; celle de l'*'échâ* est de quatre. L'orant a le visage tourné vers la Mecque ; ce point de

direction s'appelle *qibla* et varie naturellement selon la contrée où l'on se trouve; s'il est le sud-est pour l'Afrique du nord et l'est pour le Soudan, il est le sud pour la Turquie et l'ouest pour la Chine; les Musulmans établis au cap de Bonne-Espérance tournent leur visage vers le nord. Dans les mosquées, la *qibla* est indiquée par le *miḥrâb*, niche plus ou moins ornée pratiquée dans la muraille de fond; dans les mosquées qui sont d'anciennes églises chrétiennes (par exemple Sainte-Sophie à Constantinople), le *miḥrâb* n'est pas placé dans l'axe de l'édifice, mais dans la direction exacte de la *qibla*.

Le jeûne. — Au premier abord, il peut paraître étrange que le jeûne soit imposé à des Arabes, dont c'est la règle la plus grande partie de l'année et qui souffrent fréquemment de la faim. Mais le jeûne n'a été adopté par Moḥammed qu'en imitation des pratiques juives et n'a, par conséquent, été institué qu'à Médine. Cette obligation s'adresse à des sédentaires, comme sont les citadins des villes d'Arabie; aussi le voyageur en est-il dispensé. Ce jeûne (*çaum*) dure un mois entier (celui de ramaḍân); il consiste à s'abstenir de manger, de boire, de fumer, d'avoir des rapports sexuels depuis le moment où la clarté du jour naissant est suffisante pour distinguer un fil blanc d'un fil noir (1) jusqu'à l'instant où le soleil se couche. La nuit, le fidèle se restaure comme la nature l'exige; aussi les nuits du ramaḍân sont-elles devenues synonymes de festivités. Immédiatement après le coucher du soleil, on prend un repas substantiel qui porte le nom significatif d'*ifṭâr* « rupture du jeûne ». Le mois de ramaḍân achevé, le mois suivant, celui de chawwâl, débute par une grande fête qui dure trois jours, celle de l'*'îd el-fiṭr* « fête de la rupture du jeûne ».

La dîme aumônière (*zakât*). — Le mot *zakât* signifie « purification »; c'est un impôt destiné à purifier la richesse; il

(1) C'est ce qu'établit en termes exprès le texte du Qorân (II, 183). Toutefois, les exégètes les plus anciens comme les plus autorisés affirment que cette expression ne doit pas être prise dans son sens propre, mais désigne l'aurore qui, à sa première apparition, se présente à l'horizon avec l'apparence d'un fil; ils ne savaient pas que la prescription coranique est empruntée au Talmud, qui parle de la différence entre un fil noir et un fil bleu.

est permis d'être riche, mais moyennant l'abandon d'une partie de sa fortune par la voie de la taxe des pauvres. Le *zakât* est donc un impôt, dont l'acquittement est obligatoire mais dont le montant est laissé à la conscience de l'individu; la quotité généralement admise est de 10 p. 100 (dixième = dîme), mais le contrôle est impossible, aucun Musulman n'étant tenu de déclarer sa fortune. Il y a un revenu minimum imposable, qui varie selon les cas; ainsi, pour le commerçant et l'artisan, la perception s'effectue à partir du revenu de cinq onces d'argent, de cinq charges de chameau de dattes ou de grains pour le cultivateur. Le propriétaire de cinq chameaux ou de trente bœufs ou buffles, ou de quarante moutons et chèvres, est soumis à la taxation. Cet impôt est payable en nature; c'est par abus et par suite des modifications apportées à l'administration de certains pays musulmans qu'on le perçoit en argent.

L'aumône volontaire (*çadaqa*) n'est soumise à aucune règle.

Le pèlerinage (*ḥadjdj*) est une obligation à laquelle nul Musulman ne saurait se soustraire, quel que soit l'éloignement du pays où il se trouve, mais les dépenses considérables que doivent faire les pèlerins pour se rendre à la Mecque empêchent beaucoup de gens de la remplir. Un mois est particulièrement consacré aux cérémonies du pèlerinage; c'est celui précisément qui porte le nom de *Dhou l-ḥidjdja* (« celui du pèlerinage ») qu'il avait déjà avant Mahomet. C'est le 10 de ce mois que tombe la plus grande fête de l'islamisme, la fête des sacrifices (*'id el-Adḥâ*), marquée par le sacrifice d'un animal domestique, chameau ou mouton, que tout fidèle doit accomplir lui-même, en lui coupant la gorge, sur toute la surface de la terre habitée par des Musulmans.

Quand le pèlerin arrive à la limite du territoire sacré, à quelque distance de la Mecque, il se dépouille de ses vêtements ordinaires pour revêtir un vêtement spécial, qui consiste uniquement en deux pièces d'étoffe de coton neuves qu'il enroule autour de son corps, laissant à découvert les jambes, les bras et le haut du buste. Il est alors en état

d'*iḥrâm* « caractère sacré ». C'est visiblement un souvenir du paganisme, où les tournées rituelles autour de la Ka'ba étaient accomplies par des hommes tout nus. La décence musulmane a adopté le minimum de vêtements possible en pareil cas.

Le pèlerinage ne peut avoir lieu en dehors du temps fixé; un Musulman qui se présente à la Mecque en dehors de cette période, quand même il accomplirait, sans en omettre une seule, toutes les formalités exigées des pèlerins, n'aurait fait qu'une simple visite pieuse sans conséquence (*'omra*); il ne se serait pas acquitté du quatrième devoir qui lui incombe.

Le cinquième article de foi est la guerre sainte. Le devoir de faire la guerre pour propager dans le monde entier la foi en un seul Dieu a été le grand levier des conquêtes musulmanes; aussi lui consacrons-nous plus loin un paragraphe spécial.

Dogmatique du Qoran. — Dans l'une des plus anciennes sourates du Livre sacré (CVI, 3), Dieu est appelé *rabb hadha 'l-béït* « le Seigneur de cette demeure », c'est-à-dire de la Ka'ba; le discours étant adressé aux Qoréïchites, il est clair que par cette expression il ne désigne pas la divinité païenne adorée dans ce temple (il n'aurait pas eu besoin de rappeler à ses compatriotes le culte de leur dieu national, que ce soit Hobal ou un autre), mais le maître réel de la maison, celui qui habite dans les cieux. Plus tard il est appelé soit « le Seigneur » (*er-rabb*) accompagné d'une épithète élogieuse ou suivi de la désignation de l'objet sur lequel s'étend son empire, par exemple « le Seigneur des mondes », c'est-à-dire des diverses catégories de créatures (*rabb el-'âlamîn*), expression qui figure dans la *Fâtiḥa* ou premier chapitre du livre, récité à satiété plusieurs fois par jour par les Musulmans.

Ensuite, dans la série historique des chapitres, on trouve employée l'expression Allâh, c'est-à-dire *el-ilâh*, « le Dieu (par excellence) », expression qui est restée cristallisée dans la première partie de la formule de la *chehâda : Lâ ilaha illâ'llâh*, « il n'y a d'autre divinité que Dieu ». Quand l'idée de la miséricorde divine l'emporte sur les autres (*raḥma*),

Dieu porte le nom d'er-Raḥmân « clément », emprunté sûrement aux chrétiens et que l'on trouve, en compagnie de ceux du Messie et du Saint-Esprit, sur l'une des deux inscriptions sabéennes de la digue de Ma'reb, sans compter qu'on le rencontre fréquemment dans les hymnes syriaques de saint Ephrem. Ce nom, qui dans l'inscription et le texte du Qorân à cette période est le nom propre de Dieu, est redevenu une simple épithète dans la formule initiale par laquelle les Musulmans invoquent le nom de la divinité en commençant un acte quel qu'il soit : *Bismi 'l-lâhi 'r-raḥmâni 'r-raḥîm*, « au nom de Dieu, clément, miséricordieux ». Le verset 110 du chapitre XVII pose nettement l'équation : Allâh est le même que le Raḥmân.

Enfin arrive la période où il est permis d'invoquer Dieu par un grand nombre d'épithètes, répétées fréquemment deux par deux à la fin de nombreux versets, et qu'on appelle les « beaux noms » (*el-asmâ el-ḥosnâ*), au nombre de quatre-vingt-dix-neuf, le centième étant Allâh. Les idées qu'ils expriment peuvent se ranger sous trois catégories, celles de la bonté, de la puissance et de l'unité.

Dieu est comme un souverain de la terre, assis sur un trône; ce trône se compose de deux parties, *'arch*, primitivement « toit de feuillages supporté par quatre poteaux », par conséquent le baldaquin formant la partie apparente du trône, et le siège proprement dit sur lequel on s'asseoit (*kursî*). Autour de ce trône se tiennent les anges, les messagers *malak* pour *mal'ak*, pluriel *malâïka* destinés à porter ses ordres dans l'univers ; ils sont créés d'une matière plus subtile que celle des êtres qui couvrent la terre. Ils gardent le livre mystérieux, dans lequel sont écrits le passé, le présent et l'avenir, tout ce que l'Univers recèle d'inaccessible à la connaissance de l'homme, et appelé « Mère ou prototype du livre » (*Omm el-Kitâb*), c'est-à-dire le livre primitif.

Dieu communique encore avec ses créatures par le moyen de trois êtres dont l'idée est empruntée à la théologie juive, qui la tenait des néoplatoniciens : c'est celle des hypostases médiates, savoir Amr (l'ordre), Roûḥ (l'esprit), Sakina (la gloire).

L'*amr*, ou ordre provenant de Dieu, est l'expression de la volonté divine, émanée de sa bouche Dieu étant toujours imaginé comme un souverain et par conséquent de pure nature spirituelle. Cet ordre traverse les cieux, se répand dans l'espace intermédiaire entre le ciel et la terre ; tout est pénétré par lui. L'esprit est une émanation de l'*amr* ou ordre, ainsi qu'il est explicitement dit dans le chapitre XVII, verset 87 : « L'esprit saint est un produit de l'*amr* de mon Seigneur » ; plus tard, les Musulmans ont expliqué ce passage en prenant le mot *roûḥ* comme désignant l'esprit humain ; mais ils se sont trompés, et avec eux les traducteurs européens, ainsi qu'il ressort de la comparaison avec un autre passage (40, 15) ; « il jette le *Roûḥ* provenant *min* de son *amr* à qui il veut de ses serviteurs. » L'idée et l'expression de *sakîna* sont toutes deux empruntées à l'hébreu : les commentateurs du Qorân, qui ont voulu expliquer ce mot par l'arabe, le rendent par « tranquillité » ; mais il est question, dans le passage du Livre où ce mot figure (II, 249), de l'arche d'alliance chez les Israélites, et la *sakîna* est bien la gloire, la majesté, la splendeur de Dieu renfermées *dans* l'arche (le texte dit bien *dans* et non *sur*, comme on a voulu le lui faire dire) ; cette *sakîna* peut descendre du ciel sur la terre, et forme ainsi une troisième émanation de la Divinité.

Moḥammed est le dernier de la longue liste des prophètes, qui comprend ceux de l'Ancien Testament auxquels il faut ajouter la personnalité de Jésus, considéré comme l'un d'eux. Il est un homme comme tous les autres, dont le seul mérite est d'avoir été choisi comme prédicateur de la parole divine (*bachîr*), avertisseur (*nadhîr*), et autres expressions analogues, que dépasse de toute son antiquité la vieille expression sémitique de *nabî* « prophète ». Il est surtout l'annonciateur de la fin des temps, le Prophète du jugement dernier, des délices réservées aux élus, des tourments qui atteindront les pécheurs ; les tableaux qu'il en a présentés sont tellement semblables à des fragments conservés du poète Oméyya ben Abi 'ç-Çalt qu'on a pu croire que les poésies bibliques par lesquelles celui-ci popularisait dans

les campements les croyances juives et chrétiennes, avaient contribué à l'inspiration de certaines parties du Qorân.

La menace du jugement dernier a été un des principaux motifs des anciennes sourates coraniques ; on a cru à une prophétie annoncée avec tant de conviction ; les premières conversions ont été amenées par cette croyance ; ceux qui sont restés sceptiques ont été rejetés dans le camp adverse. Un cri, ou encore un appel de trompette, sera le signal donné, en présence des vivants qui verront de leurs yeux ce spectacle : les montagnes oscilleront, courront comme des nuages, seront réduites en poussière, le soleil se tordra sur lui-même, la lune se fendra, le ciel s'entr'ouvrira. Les peuples de Gog et de Magog sortiront de leurs contrées, et la terreur se répandra parmi les hommes. Alors les âmes seront restituées aux corps, et l'humanité trépassée se lèvera tout entière.

Le jugement consistera dans l'ouverture du livre où sont inscrites toutes les actions des hommes : chacun recevra un extrait de ce registre ; il sera placé dans la main droite des élus et dans la main gauche des réprouvés. Plus tard le Qorân parle d'une balance dans laquelle on pèsera les actes des justiciables ; ceux dont le poids sera lourd iront au paradis ; quand le plateau sera léger, la demeure des condamnés sera l'enfer. L'exécution du jugement suit immédiatement. Le paradis, situé dans un lieu élevé, est arrosé par une source, et les élus s'y reposent sur de moëlleux tapis, revêtus de somptueux costumes perses (la soie et les bracelets d'argent sont caractéristiques de l'aristocratie sassanide). Des esclaves doués de vie éternelle les servent et les entourent ; des jeunes filles aux grands yeux noirs, comme ceux des gazelles (*hoûr*, d'où « houris »), éternellement jeunes, sont à leurs ordres. Tout à l'opposé, les damnés descendront dans l'enfer, représenté comme une fosse remplie de feu, la géhenne (*djahannam*), où ils rôtissent ; et quand ils veulent étancher la soif qui les dévore, ils ne trouvent que des sources d'eau chaude et puante. On n'y trouve, pour s'y nourrir, qu'une plante qui ne nourrit pas et ne rassasie pas, idée précisée un peu plus tard par la des-

cription de l'arbre *zaqqoûm*, dont les fruits ressemblent à des têtes de démons (Qor. XXXVII, 60 et suiv.). Ailleurs l'enfer est représenté par une chambre de torture, gardée par des démons féroces, au nombre de dix-neuf, et appelés *zabâniyya*, mot probablement d'origine perse *zabânè* « langue [de feu] »). Les supplices qu'ils y subissent sont de nature variée, mais toujours terrifiante. Le paradis est séparé de l'enfer par une barrière, un voile, appelé *A'râf*, où se tiennent des hommes qui connaissent chacun par sa physionomie (VII, 44) et interpellent les élus et les réprouvés.

L'origine des traits utilisés par l'imagination de Mahomet pour tracer ainsi deux tableaux, l'un riant, l'autre effroyable, est aisée à retrouver. L'idée de l'oasis, où l'on peut reposer à l'ombre, au bord d'une source, est le rêve qui hante le Bédouin, dévoré par la chaleur solaire sous son maigre abri de poil de chameau. La profonde impression de la civilisation perse, mieux connue des Arabes que l'organisation administrative romaine, a servi à compléter la peinture des délices possibles. Les supplices de l'enfer sont ceux de l'horrible Code pénal d'autrefois, qui a régné sur toute la terre et que nous nous étonnons de voir encore pratiqué chez les Chinois, ou les tourments éprouvés par le Bédouin qui, arrivant au gîte, mourant de soif, n'y trouve plus qu'une eau saumâtre et fétide. Les prisons romaines et perses, où avaient fréquenté les redoutables pillards du désert, quand ils avaient maille à partir avec la gendarmerie d'alors, leur avaient laissé d'épouvantables souvenirs, dont on retrouve la trace dans le Qorân.

Histoire naturelle de l'homme. — Un sujet fréquent de préoccupation pour le Prophète, c'est l'embryogénie de l'homme, dont il se sert pour rabaisser l'orgueil des nobles férus de leurs ancêtres, des marchands enrichis par le négoce, et aussi pour affirmer une fois de plus l'existence d'un Créateur omniprésent, par la volonté de qui arrivent tous les événements de ce monde. Cette préoccupation d'un ordre si particulier est peut-être le produit le plus original de l'esprit du penseur, car on ne voit guère quelles doctrines l'auraient amené à considérer un genre de preuves sur lequel

les auteurs de religions n'ont guère coutume de s'appuyer : n'y trouvant plus trace d'influences juives ou chrétiennes, on pourrait penser à un dernier écho de l'école de médecine grecque que les Sassanides avaient installée à Djondéï-Châpoûr en Susiane ; mais nous n'avons pas la preuve qu'à cette époque des médecins, même nomades, aient pénétré en Arabie. Le seul homme de l'art dont on trouve trace est le chirurgien, appelé *el-'âçi* « celui qui bande les blessures (1) », office dont la nécessité était évidente, au milieu des effroyables batailles que les tribus nomades ne cessaient et ne cessent encore de se livrer.

Peut-être Moḥammed avait-il été frappé de faits d'observation puisés dans des conversations avec ces chirurgiens qui, dans les effroyables massacres où l'on fendait à coups de sabre le ventre des femmes enceintes, avaient pu se rendre compte des divers aspects du développement de l'embryon. Il y avait à la Mecque de ces hommes de l'art ; parmi les premiers convertis à l'islamisme, nous trouvons ʿOthmân ben ʿAffân, dont le père ʿAffân était fils d'Abou'l-ʿÂç (ʿÂç est une vieille orthographe pour ʿÂçi) ; Khâlid ben Saʿîd dont le grand-père était el-ʿÂç ; ʿAmr ben el-ʿÂç, le futur conquérant de l'Égypte, et parmi les ennemis de Mahomet, son père lui-même, el-ʿÂç ben Waïl ; de même Abou ʿObéïda Ibn el-Djerrâḥ dont le grand-père (car il s'appelait ʿAmir ben ʿAbdallah) portait le nom d'*el-djerrâḥ* « celui qui soigne les blessures ». Toujours est-il que le Qorân contient, en ses plus anciennes parties, des passages caractéristiques tels que les suivants : (Dieu) qui a créé l'homme de sang coagulé (*ʿalaq*, XCVI, 2). » — « L'homme a été créé d'une goutte d'eau jetée (*dâfiq*) — entre les reins (de l'homme) et les *térâïb* (les os de la poitrine de la femme, LXXXVI, 6-7) ». L'homme est né d'une gouttelette (*noutfa*, LXXX, 18). » — « Il vous connaît quand vous n'êtes encore qu'un embryon dans les entrailles de vos mères

(1) ʿÂçi, dans ce sens, est le participe actif de [illegible]. Il est expliqué par l'*Aghânî*, t. XII, p. 53, et se rattache peut-être à [illegible] *ʿasâ* (Wellhausen, *Reste arab. Heidentums*, 2e éd., p. [illegible]).

LIII, 33). » — « N'est-ce pas d'une goutte d'eau vile (*mahîn*) que nous les avons créés — et placés dans un réceptacle (*qarâr*) sûr — jusqu'à un terme marqué (LXXVII, 20-22). » — « Une gouttelette projetée, un grumeau de sang (*'alaqat*[un], LXXV, 37-38). » — « Nous avons créé l'homme d'une gouttelette [formée de mélanges (*amchâdj*[in], LXXVI, 2) ». Plus tard le processus de l'évolution se complète par l'introduction d'un nouveau mot, *moudgha* « morceau de chair » qui figure pour la première fois dans le verset 14 du chapitre XXIII et se retrouve encore ch. XXII, v. 5, où l'on voit une récapitulation des phases successives de la création : « Nous avons fait de la gouttelette un grumeau de sang, de celui-ci un morceau de chair, de ce morceau des os que nous avons revêtus de chair. » — « O hommes ! si vous doutez de la résurrection, rappelez-vous que nous vous avons créés de matières terreuses (*tourâb*), puis d'un morceau de chair tantôt formé tantôt informe. » Dans les étapes successives de ce développement, le prophète voyait une preuve convaincante de l'action continue, incessante, de Dieu sur l'homme.

La guerre sainte. — L'islamisme, en posant les règles de la guerre sainte, de la lutte à main armée entreprise dans la voie de Dieu, c'est-à-dire dans le but louable de conquérir les âmes à la connaissance de la vérité révélée par le prophète, a sinon justifié la guerre, tout au moins rendu sa pratique moins atroce. La lutte féroce entre tribus du désert n'avait d'autres limites que celles d'usages antiques comme il en existe chez tous les sauvages et les demi-civilisés. L'islamisme y a substitué une réglementation formulée par les docteurs de la loi.

Mohammed n'est pas arrivé tout de suite à l'idée d'implanter par la force la nouvelle religion. Il reçut d'abord l'ordre de proclamer ce qui lui a été commandé et de se détourner des infidèles (*Qor.*, XV, 94), puis de discuter avec ceux-ci de la façon la plus persuasive, en les conviant à suivre la voie droite (XVI, 126) ; ensuite, les croyants reçurent l'ordre de combattre si on les attaquait (II, 87), d'abord sous la condition que ce ne fût pas pendant les mois sacrés, ensuite

sans aucune espèce de condition (II, 245). On y ajoute une tradition du prophète, qui annonce que la guerre sainte durera jusqu'à la résurrection.

Incontestablement la guerre est mauvaise en soi ; elle comporte deux conséquences détestables, la destruction du corps humain, œuvre de Dieu qu'il a façonné lui-même avec l'argile empruntée à la terre, et la dévastation de provinces entières, nécessaires pourtant à la nourriture de cet homme. La guerre est un mal ; elle ne peut avoir été ordonnée qu'en considération de sa fin, l'exaltation de la vraie foi et la répression de l'iniquité des infidèles. C'est un mal nécessaire.

Ce désir de convertir les incroyants, soit par la persuasion en temps de paix, soit par la force en cas de guerre, est sérieusement ancré dans la conscience de tout Musulman. L'exaltation de ce sentiment, dans des âmes à la fois fortement trempées et profondément convaincues, a produit les explosions de fanatisme qui, encore de nos jours, font accourir à la guerre sainte des populations entières. L'appât du gain, dont le partage est prévu et réglé par la loi, n'a pas peu contribué non plus à fournir des soldats volontaires aux expéditions musulmanes. La chasse aux esclaves qui a dévasté l'Afrique centrale, qui a ruiné les provinces orientales de la Perse, qui a régné sans interruption aux frontières, pendant tout le moyen âge, ainsi que les pirateries de la Méditerranée, n'ont point d'autre origine. C'est l'accomplissement du devoir sacré qui, détourné de son but, a perpétué l'état de guerre aux limites des États musulmans et provoqué l'intervention des sociétés assez fortes pour pouvoir faire respecter les parties extrêmes de leurs territoires.

Un combat heureux suppose l'acquisition d'un butin, composé des dépouilles de l'ennemi. Tout ce qui appartient au vaincu, femmes, enfants, biens meubles et immeubles, devient la propriété du vainqueur. Le butin individuel, sans aucune exception, fait l'objet d'un rapport à la masse : sur cette masse, on prélève d'abord le quint, le cinquième, qui est la part de Dieu fixée par deux textes précis (*Qor.*, LIX, 7, et VIII, 42) ; cette part, administrée par le Prophète

et après lui par son vicaire ou successeur, reste indivise et forme un fonds d'entretien pour la famille de Moḥammed, les orphelins, les pauvres et les voyageurs, sans autre contrôle que celle de la conscience du chef du pouvoir exécutif, qui en est en même temps le distributeur irresponsable. On ne doit rien céler à la masse, pour ne pas risquer de diminuer l'égalité dans le partage ; c'est tout au plus s'il est fait exception pour le prélèvement des aliments nécessaires au combattant et à sa monture.

Dans le partage des quatre cinquièmes restants, qui doit avoir lieu sur le champ de bataille lui-même, le fantassin a droit à une part, le cavalier à deux parts, s'il n'a qu'un seul cheval ; s'il en a deux et au delà, il a droit à quatre parts. Le fantassin monté à chameau, âne ou mulet, le cavalier dont la monture est usée ou trop jeune ne peuvent prétendre qu'à une part ; le marin est traité comme le cavalier.

La chasse aux esclaves ayant été pendant longtemps le motif des armements faits sur les frontières, les jurisconsultes ont dû de bonne heure se préoccuper de rédiger les formules applicables à cet aspect de la guerre. Il est permis, ont-ils dit, de réduire en esclavage tout infidèle avec la nation duquel la communauté musulmane est en guerre, à l'exception des juifs et des chrétiens admis à capituler et qui se reconnaîtront tributaires ; mais s'ils violent la capitulation, ils sont assimilés aux ennemis de la communauté et peuvent être réduits en servitude.

Les théoriciens nous ont conservé les règles qui guidaient les armées musulmanes. Le général en chef, muni de pleins pouvoirs par délégation de l'autorité suprême, est tenu de sept obligations envers les troupes, dont la première est de conserver une allure modérée dans la marche. Moḥammed ayant dit : « L'homme mal monté mène la troupe », la rapidité de la marche est réglée sur le pas du plus mauvais piéton, sur le plus faible des chevaux de la cavalerie : théorie déplorable, dont l'influence fâcheuse sur la stratégie a été moins considérable qu'on ne se l'imaginerait, parce que, dans l'Orient du moyen âge, les distances étaient considérables et le temps ne comptait pas.

Le général était obligé d'inspecter les chevaux, tant montures que bêtes de somme ; il devait rechercher la résistance et le fond plus que la taille et la grosseur, et rejeter absolument les bêtes impropres au service. Il était chargé de nommer les officiers des troupes, tant des soldats régulièrement inscrits et soldés par le trésor que des volontaires qui n'étaient astreints à aucune obligation militaire ; il était tenu de surveiller le payement de la solde.

Les officiers choisis par le commandant en chef devaient examiner de près des soldats dont le recrutement n'avait rien de national depuis l'avènement des 'Abbassides ; ils avaient à reconnaître et à expulser ceux qui poussent à la défection, sèment l'alarme ou espionnent pour le compte de l'ennemi. Il se mêlait à ces règles des prescriptions d'ordre général qui ne sont déplacées en aucun temps ni en aucun pays : ne point favoriser ses parents, ne point avantager l'officier qui partage l'avis du chef, au détriment de quelqu'un de capable qui ne lui serait pas allié ou différerait d'avis avec lui.

Relativement à la déclaration de guerre, les théoriciens distinguent entre les ennemis auxquels est parvenue l'invitation à embrasser l'islamisme et qui l'ont rejetée, et ceux auxquels cette invitation n'est pas parvenue. Les premiers sont indignes de toute pitié, car ils se sont mis dans leur tort ; tous les moyens sont bons pour les combattre : le chef peut employer les procédés qu'il juge les plus avantageux pour les croyants et les plus nuisibles pour les infidèles ; si la bataille rangée n'est pas à propos, on peut dévaster le territoire ennemi, en des courses soudaines de nuit et de jour ; la déclaration préalable de guerre n'est pas nécessaire. Elle l'est, au contraire, quand il s'agit de populations qui n'ont pas encore été appelées à se convertir ; cet appel sera la sommation qui les préviendra du sort auquel elles s'exposent.

Le prisonnier de guerre, s'il est infidèle, ne peut se flatter d'avoir la vie sauve, car il est permis de le mettre à mort, qu'il combatte ou non. Les femmes, les enfants, les serviteurs libres et les esclaves sont seuls exceptés, à la condition qu'ils n'aient pas pris part au combat. Que faire des vieil-

lards et des moines ? Les uns veulent les considérer comme rentrant dans la catégorie des femmes et des enfants, et admettent qu'on ne peut les mettre à mort que s'ils prennent une part active au combat ; les autres considèrent comme licite leur exécution, à raison des avis qu'ils pourraient donner à leurs coreligionnaires et qui seraient de nature à nuire aux vrais croyants.

Le Musulman doit se proposer comme but le triomphe de la religion ; s'il ne songeait qu'au gain, il serait privé des mérites attachés à la guerre sainte. Il doit rapporter intégralement, comme nous l'avons vu, à la masse commune, sans en rien distraire, le butin qu'il a enlevé et qui, légalement, ne constitue qu'un dépôt ; ne pas trahir les droits de Dieu en montrant de la faiblesse pour ses parents ou pour les amis qu'il aurait dans les rangs de l'ennemi, et enfin tenir bon contre celui-ci et ne pas prendre la fuite même devant des forces deux fois supérieures.

La guerre, qui doit être menée avec persévérance, endurance et fermeté, peut se terminer par la conversion de l'ennemi à l'islamisme, par la conquête intégrale du pays étranger, par la conclusion de la paix, ou par l'établissement d'une trêve. Dans la première de ces solutions, la plus heureuse au point de vue musulman, l'ennemi qui s'est converti est maintenu dans la propriété de ses territoires et de ses biens ; il est devenu le frère du vainqueur, et les lois qui régissent celui-ci lui deviennent applicables ; il jouit des privilèges qui sont réservés aux vrais croyants. La conquête du pays dont les habitants refusent de souscrire à la condition de changer de religion enlève à ceux-ci tout droit de propriété ; s'ils sont maintenus, comme tributaires, sur les terres de labour, c'est en qualité de fermiers, presque de serfs ; sinon on choisit parmi eux ceux qui seront vendus comme esclaves sur les marchés, et les autres sont massacrés.

La paix peut être accordée à l'adversaire, moyennant le payement d'une somme d'argent, soit versée une fois pour toutes, et en ce cas la sauvegarde (*amân*) n'est valable que pour la campagne en cours, soit acquittée tous les ans, ce qui constitue un tribut perpétuel entraînant une sauvegarde égale-

ment perpétuelle ; le pacte se rompt par l'interruption du payement. La trêve la plus longue ne peut excéder dix ans et encore faut-il l'excuse de la nécessité ; sinon il ne peut y avoir qu'un armistice, dont le plus long délai est de quatre mois.

En dehors de la guerre sainte proprement dite, destinée à amener la conversion des incroyants, on distingue encore les guerres faites contre les apostats, les schismatiques et les rebelles.

Quand une population devenue musulmane apostasie, elle est traitée comme l'apostat isolé, c'est-à-dire qu'elle doit subir la peine de mort. Les biens de ceux qui ont été tués sont confisqués au profit du trésor, ainsi que les propriétés de ceux qui ont échappé à la mort, s'ils refusent de redevenir Musulmans. On ne peut conclure avec cette sorte d'ennemis ni trêve ni traité ; ils ne peuvent être réduits en esclavage, ce qui les ferait échapper à la mort ; enfin le butin fait sur eux ne devient pas la propriété des combattants, mais celle du domaine public.

Dans quelles conditions peut-on faire la guerre aux schismatiques ? Si un groupe de Musulmans, adoptant des opinions hétérodoxes, tombe dans l'hérésie, tout en continuant de vivre sur le territoire de l'empire sans se mettre en révolte ouverte, il est clair qu'il n'y a pas état de guerre, et qu'on ne peut qu'essayer de les ramener à l'orthodoxie par une prédication bien entendue et par l'application de peines légères et de réprimandes. Mais s'ils rejettent l'obéissance à l'autorité suprême, on procède contre eux à main armée, ouvertement, sans surprises ni attaques nocturnes, et après sommations et mises en demeure. Ils sont traités comme Musulmans, c'est-à-dire qu'en les combattant on ne se propose point de les mettre à mort, mais bien de les ramener dans la voie droite ; en conséquence, on cesse de les frapper dès qu'ils tournent le dos, on n'achève point les blessés, on ne tue point leurs prisonniers ; mieux que cela, on relâche ceux dont on est convaincu qu'ils ne retourneront pas à leurs erreurs. Leurs biens ne sont point de bonne prise, leurs femmes et leurs enfants ne sont point emmenés

comme esclaves. On doit la compensation pour les biens qui ont été détruits en dehors du combat, mais non pour ceux qui ont péri dans la chaleur de l'action.

Enfin il y a lieu d'examiner la manière dont on doit poursuivre les insoumis, les rebelles et les voleurs de grand chemin. Les jurisconsultes sont tenus par un texte formel du Qorân (ch. V, v. 37), révélé à l'occasion de l'atroce exécution des brigands de la tribu des 'Oraïna, et qui précisait les seules peines qu'il fût licite d'appliquer en pareil cas, savoir la mort simple, la crucifixion sur un pilori, la main et le pied coupés en sens opposé (par exemple main droite et pied gauche), ou l'exil perpétuel.

Voilà pour la punition ; mais il s'agit de savoir comment procéder contre eux, quand ils sont en état de résistance ouverte. Ils seront, en ce cas, traités comme les schismatiques, avec cette différence qu'ils seront poursuivis même quand ils tourneront le dos, qu'on se proposera de tuer ceux qui auront tué, qu'ils seront recherchés pour les destructions opérées au cours des hostilités ou autrement, qu'ils pourront être incarcérés, et qu'ils devront payer la compensation pour les impôts qu'ils auront abusivement levés. Les brigands qui opèrent dans les villes — ce fait n'est pas rare dans l'histoire de l'Orient — sont traités comme ceux qui ont commis leurs crimes en rase campagne.

BIBLIOGRAPHIE

Abd-ul-kadir Muhammed, *Der überfliessende Strom in der Wissenschaft der Erbrechts der Hanefiten und Schafeiten*, texte arabe, traduit et annoté par L. Hirsch, in-8, 1891.

Abd-ur-Rahman, *Institutes of Mussalman law*, in-8, Calcutta, 1907.

Abu-Ishak ash-Shirazi, *Jus shafiiticum :* At-Tanbih, texte arabe, éd. par A. Juynboll, in-8, 1879.

Ali Syed Ameer, *Mahommedan law*, compiled from authorities in the original Arabic, t. II : Succession and status; grand in-8, 1894.

Chârâni, *Balance de la loi musulmane, ou esprit de la législation islamique*, traduit par le docteur Perron, in-8, 1898.

R. **Roberts**, *Das Familien-, Sklaven- und Erbrecht im Qorân*, in-8, 1900.

G. **Fauvelle**, *Traité théorique et pratique de dévolution des successions musulmanes* (rite malékite), in-4, 1905.

D. **Haneberg**, *Das muslimische Kriegsrecht*, in-4, 1871.

M. **Hartmann**, *Der Islam :* Geschichte, Glaube, Recht, in-8, 1909.

O. **Houdas**, *L'islamisme* (le jeûne, la dîme, la guerre sainte, famille, société, etc.), in-12, 1908.

Ibn-Acem, *la Tohfat*, traité de droit musulman, texte arabe avec traduction, commentaire juridique et notes, par O. Houdas et F. Martel, 8 fasc. in-8, 1882. Le texte arabe a été publié à Alger en 1904 et lithographié à Fez en 1300 hég.

S. **Imbert**, *Le droit abadhite chez les Musulmans de Zanzibar et de l'Afrique orientale*, in-8, 1903.

H. **Joly**, *De l'esprit du droit familial dans l'islamisme*, in-8, 1902.

T. **Juynboll**, *Handbuch der islamischen Gesetzes* nach der Lehre der Shafiitischen Schule, in-8, 1908-1910.

Khalil ibn Ishaq, *Précis de jurisprudence musulmane suivant le rite malékite*. Texte arabe, in-8, 1900; traduit par Perron, 1849; nouvelle traduction (statut réel) par Seignette, 1878; (mariage et répudiation), par E. Fagnan, 1909. Concordances d'après l'ordre des racines, par E. Fagnan, in-8, 1889.

J. **Luciani**, *Petit traité des successions musulmanes* (Rah'bia), texte et traduction, in-8, 1896. *Traité des successions musulmanes (ab intestat)*, grand in-8, 1890.

El-Mawerdi, *El-Ahkam es-Soulthâniya*, Traité de droit public musulman, traduit et annoté par le comte L. Ostrorog, t. II, 1re partie : le droit de la guerre, grand in-8, 1901.

Minhadj at-Talibin, *le Guide des zélés croyants*, Manuel de juris-

prudence musulmane selon le rite de Chafi'i, texte arabe et traduction, par L. van den Berg, 3 vol. gr. in-8, 1882-1883.

A. **Querry**, *Droit musulman*, Recueil de lois concernant les musulmans schyites, 2 vol. gr. in-8, 1871.

Sautayra et Eug. **Cherbonneau**, *Droit musulman : du statut personnel et des successions*, 2 vol. in-8, 1873-1874.

L. **van den Berg**, *Principes du droit musulman selon les rites d'Abou-Hanifah et de Chafi'i*, traduit du hollandais par R. de France de Tersant et M. Damiens, in-8, 1896.

N. de **Tornauw**, *le Droit musulman exposé d'après les sources*, traduit par M. Eschbach, in-8, 1860.

E. **Zeys**, *Traité élémentaire de droit musulman algérien* (école malékite), 2 vol. gr. in-8, 1885.

K. **Friedrichs**, *Das Eherecht des Islam nach Schafi'i, Abu-Hanifah und der Schi'ah*, in-8, s. d.

Th. P. **Hughes**, *A Dictionary of Islam*, being a cyclopædia of the doctrines, rites, ceremonies and customs. 1 vol. in-8, 1885.

E. **Doutté**, *l'Islam algérien en l'an 1900* (dogmes, culte, loi religieuse). 1 vol. in-8, 1900.

Hubert **Grimme**, *Mohammed*. Zweiter Teil : Einleitung in den Koran, System der koranischen Theologie. 1 vol. in-8, Münster i. W., 1895.

Du même, *Der Logos in Süd-Arabien*, dans les *Mélanges Nöldeke*, t. I, p. 453 et suivantes.

Ignaz **Goldziher**, *Vorlesungen über den Islam*, pp. 1 à 27 et 80 à 132. 1 vol. in-12, Heidelberg, 1910.

Cl. **Huart**, *le Droit de la guerre*, dans la *Revue du Monde musulman*, 1907, t. II, p. 331.

CHAPITRE IX

KHALIFAT D'ABOU-BEKR

Mahomet était mort intestat; aucune parole ne permettait de connaître ses dernières intentions. Il était décédé presque aphone, en prononçant des mots inintelligibles et sans suite. La communauté musulmane était dans le désarroi. Les Ançârs se réunirent en hâte auprès de Sa'd ben 'Obâda, dans la *saqîfa* ou vestibule couvert d'un toit des Banou-Sâ'ida, tandis qu''Ali, Ṭalḥa et ez-Zobéïr se rendaient à la demeure d''Aïcha. Le parti des Ançârs n'avait pas perdu son temps, mais la vieille division des Aus et des Khazradj se montra encore à cette occasion et fit avorter le complot; Sa'd ben 'Obâda, qui voulait s'emparer du pouvoir, était Khazradjite; cela suffit pour que les Aus s'alliassent aux Qoréïchites émigrés. Ce furent ceux qui se mirent en avant qui l'emportèrent : Abou-Bekr et 'Omar groupèrent autour d'eux les Qoréïchites joints aux Aus des Ançârs; 'Alî ne sut que se lamenter et déplorer la mort du Prophète, ce qu'il n'aurait certes pas fait si, comme le prétendent les Chî'ites, il avait eu à faire valoir en sa faveur une désignation formelle. 'Omar entraîna Abou-Bekr à la réunion des Banou-Sâ'ida, où ce dernier démontra qu'il fallait un Qoréïchite pour être obéi par tous les Arabes; quelqu'un ayant proposé de nommer deux chefs, un Qoréïchite et un Médinois, il s'ensuivit un grand tumulte au milieu duquel 'Omar, saisissant l'occasion, prêta serment de fidélité entre les mains d'Abou-Bekr, exemple qui fut suivi par la plus

grande partie des assistants. Ainsi ce fut dans un moment de surprise, au milieu du tumulte d'une réunion publique où l'on ne trouvait qu'une faible partie de la communauté musulmane, que fut élu le chef destiné à commander celle-ci, et que fut réglé, par un mouvement spontané d''Omar, le protocole de la *béï'a* (prestation de serment) : depuis lors, c'est ainsi que les khalifes furent reconnus officiellement, et ce rite social devint le symbole de leur reconnaissance par le peuple.

Talha et ez-Zobéïr, qui n'avaient pas participé à la réunion publique, auraient voulu choisir 'Alî : mais se trouvant seuls, sans partisans et sans appuis, menacés par 'Omar, ils finirent par admettre l'élection d'Abou-Bekr comme valable. Ils n'étaient pas seuls ; on dit même que les Banou-Hâchim refusèrent de reconnaître l'élection jusqu'à la mort de Fâṭima (1). Mais l'appui le plus précieux d''Omar fut l'entrée en scène de la tribu des Aslam, mal disposés pour les Médinois, qui vinrent en foule encombrer les ruelles avoisinant la *saqîfa* et se joignirent à ceux qui proclamaient Abou-Bekr. « J'étais incertain sur l'issue de l'affaire, a dit 'Omar, jusqu'à ce que j'aperçus les Aslam ; alors je fus sûr du succès (2). »

Rien, pas même l'usage, ne déterminait les pouvoirs ainsi remis entre les mains d'Abou-Bekr. Il était chargé de continuer la coutume du Prophète, de diriger la prière et d'assurer la rentrée des taxes : en réalité, il avait, comme Mahomet, les pouvoirs d'un monarque absolu, ne relevant que de Dieu seul. Le caractère pieux et honnête du premier khalife ou lieutenant du Prophète l'empêcha seul d'abuser de ce pouvoir sans frein.

A la Mecque l'impression fut sensible, et la réaction prompte, mais sans durée. Le gouverneur de la ville, 'Attâb ben Asîd, avait été contraint de se cacher ; mais les esprits, disposés à la rébellion, furent ramenés par le discours d'un orateur de profession (*khaṭîb*), Soheïl ben 'Amr, qui termina

(1) Mas'oûdi, *Prairies d'or*, t. IV, p. 183.
(2) Tabarî, *Annales*, I, p. 1843.

l'énumération de ses arguments par le plus décisif, la menace de couper la tête à tous ceux qui feraient mine de se révolter. Dans les tribus nomades, les Bédouins se crurent surtout déliés de l'obligation de payer les taxes qui leur avaient été imposées, les unes à titre de garantie contre les déprédations, sorte d'assurances dont la prime avait la forme d'un tribut, les autres à titre de redevances légales. Abou-Bekr, 'Omar et Abou-'Obéïda ben el-Djerrâḥ tinrent conseil, car Abou-Bekr était bien khalife, mais il ne gouvernait qu'avec l'aide de ses deux conseillers : de sorte qu'on a pu dire avec quelque raison que c'est un triumvirat qui assuma le pouvoir à la mort du Prophète. On fut conduit à reconnaître que, parmi les Bédouins, quelques-uns avaient complètement rejeté l'Islam, que d'autres se refusaient simplement à acquitter les impôts, et qu'un assez grand nombre restait dans l'expectative. On résolut d'agir avec prudence. Par motifs religieux, il fut entendu que tous ceux qui se soulevaient contre l'autorité de Médine étaient des apostats, d'où le nom de *ridda* apostasie donné à ce grand mouvement de réaction.

En attendant, Abou-Bekr, contrairement à l'opinion émise par 'Omar et Abou-'Obéïda, décida de donner suite au dernier projet de Mahomet, qui avait voulu envoyer sur les confins de la Syrie une expédition destinée à venger le désastre de Mo'ta. Elle fut placée sous le commandement d'Osâma ; elle s'empara par surprise, au milieu de la nuit, de la bourgade d'Obna dans le Balqâ : les hommes furent massacrés, les femmes enlevées, les maisons pillées puis brûlées. Ainsi fut rempli le double but qu'Abou-Bekr s'était proposé : obéir à l'une des dernières volontés du Prophète, et occuper par une expédition les éléments malveillants qu'il sentait s'agiter autour de lui.

Il était temps que l'armée revînt de Syrie. Presque aux portes de Médine, Khâridja ben Ḥiçn el-Fazâri attaqua le collecteur des taxes, le dépouilla et restitua aux Fazârites les sommes perçues. Abou-Bekr se mit à la tête de l'armée et défit à Dhou'l-Qaçça, à 24 milles de Médine, les Ghaṭafân qui avaient pris le parti de Khâridja. Une avant-garde d'une

centaine d'hommes avait d'abord été repoussée ; mais la nouvelle de l'arrivée du gros de l'armée suffit à mettre en fuite l'ennemi.

Ce succès encouragea le khalife à envoyer immédiatement une grande expédition, sous les ordres de Khâlid ben el-Wélid, contre un faux prophète, Ṭolaïḥa ben Khowaïlid el-Asadî, qui avait réuni ses partisans à Bouzâkha, source du territoire des Banou-Asad ben Khozéïma. On dit, sans en être très sûr, que Ṭolaïḥa avait commencé à se prétendre l'objet de révélations divines dès avant la mort de Mahomet. Sur ce qu'étaient ces révélations, nous ne savons rien, les quelques fragments qui en ont été conservés paraissant être une parodie du Qorân et par là même suspects d'avoir été composés après coup, par dérision pour les imitateurs du Prophète de Médine. Quand Khâlid arriva devant le camp de Ṭolaïḥa, il l'invita à haute voix à sortir de sa tente de cuir ; mais les adeptes du faux prophète lui répondirent : « N'appelez pas notre prophète d'un nom au diminutif, car il se nomme Ṭalḥa ! » Il paraît donc que ce faux prophète s'appelait en réalité Ṭalḥa, et que les Musulmans le nommaient Ṭolaïḥa (le petit Ṭalḥa) par pure moquerie. Cependant Ṭolaïḥa parut et Khâlid l'invita à se convertir ; c'est alors qu'il aurait explicitement déclaré être lui-même prophète, et que les révélations lui étaient transmises par un personnage mystérieux nommé Dhoû'n-Noûn (l'homme au poisson), surnom de Jonas dans le Qorân (1). Le lendemain, on livra bataille : l'aile droite et l'aile gauche des Musulmans furent mises en déroute; Khâlid fit alors donner sa réserve, les Ançârs; tenant de pied ferme, les fuyards se rassemblèrent autour de lui. 'Oyaïna ben Ḥiçn el-Fazâri, qui attendait une révélation de Ṭolaïḥa enveloppé dans son manteau, l'entendit dire au bout de sa troisième demande : « Tu as une meule comme la sienne, et une nouveauté que je n'oublierai pas ! » Ne pouvant tirer autre chose de Ṭolaïḥa, le chef des Fazârites fit tourner bride à ses cavaliers, ce qui fut le signal de la défaite complète du faux prophète : échappant au massacre

(1) Waqidi, *apud* Ibn-Ḥobéich, Caetani, *Annali dell'Islam*, t. II, p. 611.

de ses partisans, celui-ci réussit à s'enfuir avec sa famille en Syrie.

Dans l'Arabie centrale, el-Fodjât Iyâs ben 'Abdallah, de la tribu de Soléïm, après s'être fait donner des armes par Abou-Bekr sous le prétexte de réduire les rebelles, se mit à rançonner Musulmans et païens ; le khalife envoya contre lui Ṭoraïfa ben Ḥâdjiz qui le fit prisonnier à la suite d'un combat ; le brigand fut amené à Médine et brûlé vif dans le cimetière de Baqî' el-Gharqad.

Chez les Témîm, c'est une prophétesse, Sadjaḥ, qui souleva les campements en même temps qu'une partie des Taghlibites, auxquels elle se rattachait par sa mère. Un jour, pendant qu'elle parlait, à la façon des sibylles, en prose rimée, elle annonça que le Maître des nuages *rabb es-saḥâb* ordonnait à ses partisans d'attaquer les Banou'r-Ribâṭ, qui étaient une branche des Témimites. Ses sectateurs s'empressèrent d'obéir à cet ordre, mais ils furent battus, et le crédit de la prophétesse s'évanouit. Elle se rendit alors dans le Yémâma, auprès du faux prophète Moséïlima, avec lequel elle contracta mariage. A la mort de Moséïlima, Sadjâḥ retourna chez ses frères et mourut chez eux.

Le faux prophète Moséïlima. — Moséïlima s'appelait en réalité Maslama ; ce sont les Musulmans qui plus tard, par dérision, lui donnèrent ce nom au diminutif, comme nous venons de le voir pour Ṭalḥa devenu Ṭolaïḥa, en même temps qu'ils lui appliquaient l'épithète de Kadhdhâb « celui qui fait profession de mentir ». Il appartenait à la tribu des Banou-Ḥanîfa, branche des Bekr ben Wâ'il, qui était en grande partie chrétienne et habitait le Yemama, à l'orient de Médine et non loin des côtes du golfe Persique. C'étaient des agriculteurs, gens de mœurs douces et pacifiques ; un vers de Djarir a chanté les « gens des palmiers, des jardins clos de murs et des champs ensemencés ». Les quelques expressions que Ṭabari nous a conservées nous représentent les sectateurs de Moséïlima comme une congrégation de gens pieux (*ma'char abrâr*) qui observent les prières, s'abstiennent de la violence et du péché. Le jugement dernier (*yaum dînihi*), le royaume des cieux (*mulk es-samâ*), rappel

lent les expressions familières aux chrétiens. Il semble que Moséïlima, s'érigeant en prophète en face du maître de Médine, ait puisé ses inspirations dans le milieu chrétien dans lequel il vivait, tout en cherchant à créer, semble-t-il, une religion nouvelle, les anciennes ne paraissant plus avoir de force suffisante pour résister à l'impulsion partie de la Mecque. Au rapport de Séïf ben 'Omar, il établit dans son pays un territoire sacré *ḥaram* destiné à servir de lieu d'asile. Il appelait Dieu « er-Raḥmân » le miséricordieux , expression d'origine chrétienne, qui figure déjà dans les inscriptions sabéennes du quatrième siècle de notre ère, et que Mahomet lui-même avait adoptée pendant quelque temps, à la Mecque. Il fut le prophète national des Banou-Ḥanifa, en qui s'incarnait l'âme de la patrie, et pour qui ils luttèrent jusqu'à la mort.

Le Yémâma était couvert de forteresses en ruines et de murs de grosses pierres, débris d'une antique civilisation antérieure à l'établissement des Banou-Ḥanîfa sur ce territoire, peut-être le siège primitif des Chaldéens qui envahirent la Babylonie au sixième siècle avant l'ère chrétienne et y fondèrent la dynastie de Nabuchodonosor. C'est dans une de ces forteresses, Ḥadjr, considérée comme la capitale, que s'établit Moséïlima. Abou-Bekr avait donné à Khâlid ben el-Wélîd l'ordre de combattre et de réduire les troupes de Ṭolaïḥa; le général voulut poursuivre ses avantages et étendre ses conquêtes; les Ançârs, commandés par Thâbit ben Qaïs, refusèrent de le suivre, en alléguant que le khalife n'avait point ordonné de continuer la campagne. « Je n'oblige personne, répondit Khâlid ; si vous voulez, marchez en avant, sinon, restez ici. » Ils réfléchirent que les désastres qui pouvaient survenir à Khâlid seraient imputés à leur défection, et que ses succès les empêcheraient d'avoir part au butin ; ils se résolurent à le rejoindre et à le suivre dans sa route vers le territoire des Témîmites et le Yémâma. Khâlid s'avança jusqu'à el-Boṭâḥ, en plein cœur du pays témîmite : de là il lança des colonnes volantes contre les Témîmites dispersés : ceux qui professaient la formule de foi musulmane et acquittaient les taxes étaient laissés

tranquilles; les autres étaient traités comme des ennemis. Une de ces expéditions ramena Mâlik ben Nowaïra, chef des Témîmites, comme prisonnier; la nuit suivante ayant été très froide, Khâlid fit donner l'ordre de distribuer des couvertures aux prisonniers; seulement le terme dont il se servit signifiant « tuer » dans le dialecte des Kinana, les gardiens comprirent que le chef donnait l'ordre de mettre à mort les captifs, ce qui fut fait immédiatement. Khâlid, au tumulte qui s'ensuivit, ayant compris l'erreur commise, se contenta de dire : « Quand Dieu veut quelque chose, il l'obtient. » Les Musulmans se soulevèrent contre cette barbarie; leurs plaintes arrivèrent aux oreilles d'Abou-Bekr qui ne voulut pas sévir, mais, sur les protestations d''Omar, il fit venir Khâlid. Celui-ci se disculpa si victorieusement que non seulement le commandement lui fut conservé, mais qu'il ne lui fut rien objecté à son mariage avec la veuve d'une de ses victimes. De graves motifs politiques peuvent seuls avoir porté Abou-Bekr, l'homme équitable par excellence, à admettre la justification de Khâlid; le fait est que la mort de Mâlik ben Nowaïra enleva aux Témîmites toute velléité de se soulever, qu'ils devinrent dès lors bons Musulmans et n'hésitèrent pas, un peu plus tard, à se joindre aux bandes qui envahissaient la Mésopotamie. Il n'est pas sûr non plus que d'autres que Mâlik aient été mis à mort en même temps que lui; il peut avoir été la seule victime : seulement il est alors assez difficile de se rendre compte de la réprobation de l'opinion publique, qui n'en était pas à s'émouvoir d'un assassinat, même politique.

Un autre faux prophète souleva le Yémen. C'était el-Aswad ben Ka'b el-'Ansî; on prétend que son vrai nom était 'Aihala, et que le surnom d'el-Aswad (le noir) lui fut donné à cause de la couleur de sa peau. C'était un faiseur de tours de passe-passe, qui, se disant prophète, se mit à la tête de sa tribu, les 'Ans, et de quelques autres confédérés, et marcha sur Çan'â, la capitale, où le parti dominant était celui des Abnâ (les Fils), c'est-à-dire les descendants de conquérants perses et de femmes indigènes, les métis qui formaient alors l'aristocratie locale. Il s'en empara, mais il ne jouit

pas longtemps de sa conquête, car la veuve du gouverneur perse Chahr, fils de Bâdhân, qui s'appelait Âzâd et à laquelle certains auteurs donnent le titre d'el-Marzobâna (« la femme du satrape »), introduite par le faux prophète dans son gynécée, complota sa perte avec les Abnâ : profitant de ce qu'il était ivre-mort, Fîroûz le Déïlémite s'introduisit dans le palais, lui appuya le genou sur la poitrine et lui tordit le cou; on lui coupa ensuite la tête. Il semble bien qu'il y ait eu encore là un mouvement politique encore plus que religieux; el-Aswad se trouva le protagoniste des Arabes contre les Perses; mais ceux-ci étaient fortement ancrés dans le pays, et l'éphémère conquête de Çan'â n'assura pas une victoire définitive à l'élément arabe; les Perses furent en fin de compte les maîtres de la situation, éclaircie par l'assassinat du faux prophète. Mais il ne se passa pas un an que les Arabes reprirent l'avantage par l'assassinat de Dâdhoûyè, chef des Abnâ; il est vrai qu'un troisième élément était entré en scène, l'élément musulman, représenté par Qaïs ben Ḥobaïra, qui se défendit toujours d'avoir trempé dans le meurtre du chef de la colonie perse.

En l'année 12, Abou-Bekr tenta la conquête du Yémâma. La première expédition, commandée par 'Ikrima ben Abi-Djehl, fut marquée par un insuccès complet; il fallut envoyer Khâlid ben el-Wélîd. Moséïlima disposait de forces considérables, les Banou-Ḥanîfa étant fort nombreux. Khâlid commença par détacher de sa cause les Banou-Témîm, puis il attaqua, au mois de rébî' Ier, l'ennemi qui était campé à 'Aqrabâ. La bataille fut la plus sanglante qui ait jamais eu lieu en Arabie ; les Musulmans y rencontrèrent une résistance acharnée. Au premier choc, les Banou-Ḥanîfa traversèrent les rangs de leurs adversaires et pénétrèrent dans leur camp où ils abattirent la tente du général, en délivrant les prisonniers qui s'y trouvaient. Khâlid, entraîné par sa bravoure personnelle, se jeta dans la mêlée et, aidé des principaux chefs, réussit à ramener les Musulmans au combat. Quand les Ḥanîfa commencèrent à faiblir, un des leurs, el-Moḥakkam ben Ṭofaïl, cria : « Entrez dans le clos ! » Il y avait là un jardin clos de murs, où les Ḥanîfa pouvaient compter

faire une longue résistance ; mais el-Barâ ben Mâlik se fit porter sur les épaules de ses compagnons, franchit le mur et, se faisant jour à coups de sabre, alla ouvrir la porte du jardin, dont les défenseurs furent tous massacrés. Le nom de *Ḥadîqat el-maut*, « clos de la mort », en resta à cet endroit. Vers la fin de la bataille, Moséïlima fut tué d'un coup de javelot : ce fut la fin de la résistance.

Néanmoins celle-ci avait été telle qu'elle fit réfléchir les assaillants, et Khâlid, par l'entremise de son prisonnier Modjdjâ'a, conclut avec les défenseurs des forteresses un traité de paix moyennant la remise de l'or, de l'argent et des cottes de mailles possédés par les Banou-Ḥanîfa, plus le quart de leurs esclaves pris à la guerre, sans exiger leur conversion formelle à l'islamisme. Pour expliquer la prudence de Khâlid, qui se montra aussi habile négociateur que général audacieux, on inventa plus tard que, tous les Ḥanîfa étant tombés sur le champ de bataille, leurs femmes s'étaient revêtues des armes que renfermaient les forteresses et en avaient ainsi imposé aux Musulmans. Il est plus probable que ce qui fit réfléchir ceux-ci, c'est la pensée d'avoir à faire de nombreux sièges après une bataille en rase campagne où la victoire avait été chèrement achetée.

La conquête du Yémâma ouvrait le chemin à celle du Baḥréïn, pays considéré par les auteurs musulmans comme ayant participé à la *ridda* ou apostasie générale. Il fallut quelque temps, peut-être deux ou trois ans, pour soumettre entièrement un pays alors placé sous la suzeraineté de la Perse sassanide, qui y occupait quelques places et pouvait soutenir ses vassaux dans leur lutte contre les attaques venues de l'intérieur. Les troupes musulmanes d'occupation étaient commandées par el-'Alâ el-Ḥaḍramî : elles durent se réfugier dans un château fort nommé Djowâtha où elles furent assiégées ; mais une sortie heureuse, qui leur permit de saccager le camp ennemi, les tira de cette situation difficile.

Les Azd de l''Omân ayant refusé de payer les taxes, Ikrima ben Abi-Djehl reçut l'ordre d'aller les attaquer : dans une grande bataille, le chef des rebelles, Laqît ben Mâlik, fut défait et se retira à Dabâ, place qui se rendit au bout d'un

mois de siège. Puis 'Ikrima conquit le Mahra, alors entièrement païen ; les luttes entre deux partis qui se partageaient la contrée facilitèrent singulièrement l'occupation musulmane ; le parti le plus faible saisit l'occasion qui lui était offerte de l'emporter sur ses adversaires, en se convertissant à l'Islam et en s'attirant par là le concours du corps expéditionnaire. Au Yémen, Qaïs ben 'Abd-Yaghoûth ben Makchoûḥ avait ourdi un plan pour expulser les Abnâ, descendants des conquérants perses, en s'entourant des Dhoû ou chefs himyarites; toutefois, ceux-ci refusèrent de participer au complot et Qaïs rassembla les anciens partisans du faux prophète el-Aswad el-'Ansî, qui continuaient à tenir la campagne comme voleurs de grand chemin. Dâdhoûyé, l'un des chefs perses, avait été assassiné traîtreusement; les deux autres, Fîroûz et Guchnasp (écrit Djochaïch dans les textes arabes), s'enfuirent dans les montagnes. Qaïs s'empara de Çan'â ; mais, bientôt, battu par Fîroûz, qui avait intéressé à sa cause la tribu des 'Akk, il dut s'échapper dans l'intérieur du pays, vers Nedjrân. El Mohâdjir ben Abi-Oméyya fut envoyé par le khalife pour rétablir l'ordre. Qaïs tomba aisément entre ses mains et fut envoyé enchaîné à Médine, où Abou-Bekr le fit remettre en liberté, parce qu'on ne put pas prouver qu'il était l'assassin de Dâdhoûyé, ou plutôt parce que, celui-ci n'étant pas musulman, sa mort était considérée comme un incident de nulle importance. Le Ḥadramaut, qui s'était tenu tranquille,se révolta lors des exactions commises par Ziyâd ben Labîd dans la perception de la taxe *çadaqa* ; un coup de main dirigé par le gouverneur contre les jardins murés où les naturels s'étaient fortifiés, abattit une première fois l'insurrection, qui fut complètement domptée par l'arrivée d''Ikrima. Celui-ci, se joignant à Ziyâd, remporta sur les Kindites la bataille de Miḥdjar ez-Zorqân; leurs débris se réfugièrent dans la forteresse d'en-Nodjaïr qui, malgré une sortie furibonde, fut prise par les assiégeants grâce à la trahison d'el-Ach'ath ben Qaïs : celui-ci leur en ouvrit les portes pour se ménager, à lui et à ses gens, la vie sauve.

(1) Caetani, *Annali dell'Islam*, t. II, 2, p. 789.

Commencement des luttes avec la Perse. — Les conquêtes de Khâlid le mirent en contact avec la grande tribu des Bekr ben Wâ'il, qui habitait le long de l'Euphrate, depuis la région de Ḥîra jusqu'à celle où s'éleva bientôt Baçra, et qui se livrait à des incursions fréquentes dans la région du Chaṭṭ-el-'Arab. Ce furent eux qui proposèrent aux Musulmans d'attaquer les populations sédentaires protégées par les garnisons perses; l'appui des troupes victorieuses du général musulman leur semblait une occasion excellente de continuer, dans de meilleures conditions, les déprédations qui étaient leur genre de vie habituel. Les premiers coups furent portés à la ville de Ḥîra : en un mois, toute cette région fut envahie et conquise. C'était la première barrière qui tombait : l'établissement d'un camp permanent sur le sol de l'ancien royaume de Ḥîra, feudataire de l'empire sassanide, mettait les Arabes de Médine en contact avec l'Euphrate et allait leur inspirer l'idée, une fois le fleuve traversé, de pousser plus avant leurs avantages.

Toutefois la première campagne se termina d'une façon désastreuse, car les troupes de Médine, envoyées par le khalife sur les confins de la Syrie, quittèrent le pays conquis, laissant à elles-mêmes des bandes de pillards bédouins auxquelles les troupes réglées de Yezdgird III n'eurent pas de peine à infliger un sanglant échec.

Campagne de Syrie. — La conquête de la péninsule arabique, motivée d'abord par la nécessité de réduire à l'obéissance les tribus qui refusaient l'impôt, puis de proche en proche par des interventions dans les luttes intestines qui déchiraient les contrées de l'est et du sud, n'empêcha pas le khalife de penser à diriger des expéditions vers la frontière de la Syrie. Tout le monde d'ailleurs, le peuple de Médine et les nomades du nord réclamaient à grands cris des razzias sur ce pays riche et peuplé. Des volontaires vinrent non seulement du Ḥedjâz et du Nedjd, mais même du nord du Yemen, se joindre à un rassemblement qui fut placé sous les ordres de Yézîd ben Abi-Sofyân, frère du fameux Mo'âwiya et nouvellement converti. Le choix de ce commandant, appartenant non pas à l'entourage du prophète, mais

à l'aristocratie qoréïchite de la Mecque, indique que celle-ci était déjà en mesure de dicter des choix au khalife, qui aurait préféré d'abord choisir Khâlid ben Sa'îd, un des compagnons de Moḥammed ; celui-ci avait été son adversaire lors de son élection, et s'il le choisit, c'est à cause de sa qualité de compagnon ; s'il dut renoncer à cette nomination, c'est que le parti qui l'avait porté au commandement suprême était déjà assez fort pour faire prévaloir ses volontés. D'autres expéditions commandées, l'une par Chorahbil et l'autre par 'Amr ben el-Âç, se jetèrent sur la Palestine.

L'apparition de Yézîd au sud de la mer Morte obligea le patrice de Césarée, Sergius, à marcher contre lui avec des forces peu considérables, qui furent surprises et défaites à el-'Araba, puis mises en déroute complète à Dâthina, le 29 dhoûl-qa'dé 12 (4 février 634). La Palestine fut dévastée, à l'exception des villes murées. L'empereur Héraclius réunit en hâte toutes les forces disponibles. Khâlid reçut l'ordre de se rendre en Syrie, remonta le cours de l'Euphrate en razziant jusqu'au delà de Qarqisiyyâ, puis de ce point piquant droit à travers le désert de Palmyre du nord au sud, se dirigea rapidement vers Damas. Le jour de Pâques, il razzia un village chrétien des environs, puis alla rejoindre, devant Bostra, les contingents arabes qui opéraient dans le sud de la Palestine. Les habitants de Bostra achetèrent leur tranquillité par le payement d'une forte indemnité, et les troupes musulmanes réunies se lancèrent à la recherche des troupes romaines rassemblées par l'empereur.

Conquête de la Perse. — La bataille de Dhou-Qâr en 610 avait montré que les armées perses n'étaient pas invincibles; et il est à noter que ce furent les Bekr ben Wâ'ïl, vainqueurs dans ce combat, qui induisirent les Musulmans à la conquête de la Perse.

L'occupation du grand empire sassanide ne fut pas l'objet d'un plan prémédité, longuement conçu et étudié à l'avance ; elle commença par de simples razzias, et ce fut le succès de celles-ci qui encouragea les chefs à tenter de plus vastes entreprises et à mettre en ligne des troupes plus considérables; en un mot, ce fut encore cette fois l'occasion

qui fit le larron. L'armée qui s'avança contre Ḥîra, composée en grande partie d'Arabes païens, ne comprenait que quelques milliers d'hommes (2.500 environ, dont le cinquième seulement était venu de Médine et peut par suite être considéré comme vraiment converti à la nouvelle religion). El-Mothannâ ben Ḥâritha ech-Cheïbâni, d'une des branches des Bekr ben Wâ'ïl, s'était rendu célèbre par ses attaques continuelles sur le territoire perse ; il demanda à Abou-Bekr d'être reconnu comme chef des tribus qu'il avait réunies pour ses déprédations, et en accédant à ce désir, le khalife lui dépêcha Khâlid ben el-Wélîd pour représenter l'autorité supérieure de Médine et diriger les opérations. Il commença par occuper les villages voisins, Bânîqiyâ, Bâroûsmâ (Bèth-Archam) et Ollaïs (Vologesias), en concluant un traité de capitulation avec leur chef, Ibn-Çaloûbâ, moyennant le payement d'un tribut. Les nobles de Ḥîra, sous la direction de Qabîça ben Iyâs le Ṭayyite, qui était le lieutenant sassanide, conclurent également un traité qui leur permettait de garder leur religion chrétienne moyennant le payement d'une capitation. Le montant de ces deux tributs fut le premier versé par l''Irâq à la caisse de Médine.

De Ḥîra, Khâlid aurait poussé une pointe sur el-Anbâr, ville qui avait porté le nom de Fîroûz-Çâboûr sous les Sassanides et avait retenu le nom populaire d'el-Anbâr (magasin) à cause des greniers et des approvisionnements militaires qui y étaient conservés, en vue d'une campagne toujours possible contre les Romains. La cité aurait capitulé ; puis il aurait passé l'Euphrate et poussé jusque auprès du Tigre, à Soûq-Baghdâd, là même où s'éleva plus tard la célèbre ville de Bagdad qui devait être la capitale des khalifes abbassides ; enfin, il se serait emparé de 'Aïn-et-Tamr, aurait massacré les défenseurs et réduit en esclavage les femmes et les enfants. Les prisonniers de 'Aïn-et-Tamr auraient ainsi été les premiers qui arrivèrent de l''Iraq à Médine, car la ville était la première prise d'assaut, les autres ayant capitulé. De là enfin Khâlid aurait entrepris une expédition vers Doûmat el-Djandal où il aurait mis à mort Okaïdir et serait rentré à Ḥîra, d'où il ne serait plus reparti que pour

conquérir la Syrie. La première campagne des Musulmans sur les confins perses ayant eu le caractère d'une simple razzia, il est invraisemblable que Khâlid se soit aventuré à attaquer une place telle que el-Anbâr; Moḥammed ben Isḥâq, Abou-Yoûsouf et el-Wâqidî ignorent ces événements, qui ont eu lieu seulement plus tard, au début du khalifat d''Omar.

Les traditions de l''Iraq, dont Séïf ben 'Omar s'est fait l'écho et qui nous ont été transmises, comme tout le reste, par Ṭabarî, sont un tissu de légendes populaires sans fondement historique, et les grandes batailles dont elles sont pleines ne sont que la projection dans le passé des luttes qui précédèrent et suivirent la bataille de Qâdisiyya.

BIBLIOGRAPHIE

E. **Sachau**, *Der erste Chalife Abou Bekr*, in-8, 1903.

H. **Lammens**, *le Triumvirat Aboû Bakr, 'Omar et Aboû 'Obaida* déjà cité à la fin du chapitre VII.

Maçoudi, *le Livre de l'Avertissement et de la Révision*, traduction par B. Carra de Vaux, p. 373 et suivantes.

Ibn Miskawayh, *The Tajârib al-umam*, reproduced in fac-simile, t. I, pp. 293-315.

William **Muir**, *The Life of Mahomet*, t. IV, p. 281 et suivantes.

Abu Zakariya Yahya el-**Nawawi**, *The Biographical Dictionary of illustrious men*, ed. by F. Wüstenfeld; 1 vol. grand in-8, Göttingen, 1842-1847, pp. 656-669.

Ibn '**Abd-Rabbihi**, *El-'Iqd el-Férid*, t. II, p. 248 et suivantes.

CHAPITRE X

LES TROIS KHALIFES ORTHODOXES SUCCESSEURS D'ABOU-BEKR : 'OMAR, 'OTHMAN, 'ALI

Les quatre premiers successeurs du Prophète portent dans l'histoire le nom de *râchidoûn* « ceux qui suivent la voie droite », c'est-à-dire légitimes, par opposition aux usurpateurs qui les suivirent. Eux seuls furent reconnus régulièrement par le *consensus* de la nation musulmane ; choisis par les groupes dominants de Médine, ils auraient été admis sans conteste par le reste des adhérents. Il n'en fut pas néanmoins toujours ainsi. 'Omar, qui fut l'organisateur du nouvel empire, s'était rendu compte qu'il aurait peu de partisans s'il prétendait ouvertement, tout le premier, à la succession du prophète : en faisant introniser par l'assemblée Abou-Bekr, vieillard d'un caractère respecté, il se couvrait de l'autorité d'un des disciples préférés du rénovateur défunt, et préparait ses voies d'accès au pouvoir suprême. Abou-Bekr avait continué les traditions de pauvreté du fondateur ; il habitait toujours sa petite maison du faubourg, il subvenait à ses besoins par son travail personnel, puisque Moḥammed n'avait affecté aucune somme à son entretien ; comme tous les compagnons du Prophète, même ceux qui plus tard auraient pu, se trouvant à la tête de provinces fertiles et florissantes, s'enrichir très rapidement, il affectait la pauvreté, par un sentiment d'honnêteté naturel, tel qu'il s'en rencontre à la fondation de nouveaux États ou de nouvelles religions. D'ailleurs les Compagnons l'entouraient et formaient

une réunion de conseillers, de donneurs d'avis qui furent de plus en plus consultés à mesure que de nouvelles générations naissaient et que s'effaçait le souvenir des paroles, des faits et des actes du fondateur de l'islamisme.

Quand Abou-Bekr, miné par la fièvre, sentit sa fin approcher (il n'avait que soixante-trois ans), il réunit les Compagnons autour de lui et leur fit jurer de proclamer khalife celui qu'il leur désignerait pour son successeur, et lorsque le serment fut prêté, il leur fit connaître que c'était 'Omar. Il est aisé d'estimer que cette déclaration ne surprit personne; Abou-Bekr acquittait ainsi la dette qu'il avait contractée envers le promoteur de sa propre accession, en même temps qu'il mettait à la tête de la nation musulmane l'esprit organisateur qui allait jeter les bases du nouvel État. Il rendit le dernier soupir le 22 djoumâda II de l'an 13 de l'hégire (23 août 634).

La Perse était déchirée par des dissensions intestines : Yezdgird III, fils de Chahryâr, venait de monter sur le trône de Ctésiphon, après avoir eu à lutter contre les partisans de son compétiteur encore mineur, Hormouzd V, et d'autres adversaires en plus. Mothannâ poussa ses incursions jusque sur le bas Euphrate, et sentit que les Sassanides étaient impuissants à protéger leurs frontières. Abou-Bekr, informé de ces succès, mit Mothannâ avec ses troupes sous le commandement général de Khâlid qui en avait fini avec la grande guerre d'Arabie, et leur armée commença des incursions et des razzias dans la plaine fertile et cultivée de la Babylonie. Cependant le gouverneur de la province, Hormouzd, avait réuni quelques troupes qui luttèrent contre les Arabes à Kâzhima, à deux jours de distance de l'endroit où s'éleva plus tard la ville de Baçra, rencontre qui se termina à l'avantage de ceux-ci (moharrem de l'an 12, mars 633), bien que les soldats perses se fussent attachés les uns aux autres au moyen de chaînes, ce qui fit donner à ce combat le nom de « bataille des chaînes ». Il tomba entre les mains des vainqueurs un butin considérable dans lequel on signale, comme des choses extraordinaires, une de ces mitres ornées de perles que portaient les nobles

perses, et un éléphant que l'on envoya à Médine où l'on n'en avait jamais vu ; c'est à la Mecque seulement que des vieillards très âgés auraient pu se souvenir de celui que l'armée abyssine avait amené du Yémen, une soixantaine d'années auparavant. On ne dit pas que l'on ait éprouvé beaucoup de difficultés ni à faire voyager cet animal au travers du désert, ni à lui fournir de l'eau et du fourrage, ce qui fait tomber les objections qu'on a soulevées récemment contre la possibilité d'amener du Yémen à la Mecque un animal de cette espèce.

A Madhâr, les Perses essayèrent de résister sous la conduite de Qâren, d'une des principales familles nobles de l'empire ; Khâlid arriva à temps pour sauver les Arabes de la défaite ; mais à Waladja le succès fut si peu décisif que les envahisseurs s'arrêtèrent. Bientôt après Khâlid emmenait en Syrie la plus grande partie du corps expéditionnaire, laissant Mothannâ sur l'Euphrate, avec son quartier général à Ḥîra. De nouvelles troupes perses envoyées contre lui furent défaites sur les ruines de Babylone. Alors Yezdgird fit venir du Khorasan, qu'il gouvernait en qualité d'*ispahbed* (généralissime), Roustem, fils de Ferroukh-Hormouzd, qui avait contribué, pour venger la mort de son père, à porter son maître à la dignité suprême. Mothannâ avait retiré ses troupes devant la marche de l'armée conduite par le généralissime, et 'Omar désigna Abou-'Obéïd pour exercer le commandement ; celui-ci battit successivement les deux lieutenants de Roustem, Djâbân dans la région de Ḥîra et Narsê dans celle de Cascar, au sud de la Babylonie. Cependant les forces de l'empire, qui s'étaient rassemblées entre temps, étaient maintenant prêtes. Pour leur résister, les troupes musulmanes durent remonter au nord et leur barrer la route de Ḥîra. Un pont de bateaux traversait l'Euphrate : Abou-'Obéïd passa sur la rive gauche, ayant le fleuve à dos, mais, ne pouvant déployer ses forces en face de l'armée perse commandée par Bahman, il fut saisi par un des éléphants qui, avec sa trompe, l'enleva de dessus la selle de son cheval et le foula aux pieds. La mort du chef entraîna la déroute des Arabes, qui auraient tous péri dans les eaux du fleuve si

Mothannâ, à la tête des Bekr, n'avait pas courageusement couvert la retraite jusqu'au moment où le pont de bateaux, rétabli, permit de passer sur l'autre rive.

A la nouvelle de cette défaite, apportée à Médine par les fuyards qui avaient couru jusque-là, 'Omar, avec la plus grande énergie, envoya des renforts sur l'Euphrate et plaça cette fois l'armée sous le commandement de Mothannâ ; d'autre part, Bahman, le chef perse, avait été rappelé à Ctésiphon par des troubles intérieurs. Mothannâ attendit à Bowéïb, près de Ḥîra, l'attaque de l'ennemi, commandé par un descendant de la noble famille de Mihrân. Les Perses franchirent le canal sur les bords duquel les Arabes étaient campés et les attaquèrent courageusement ; mais les renforts reçus récemment, et l'adjonction de la tribu chrétienne des Banou-Namir, qui des frontières byzantines étaient venus prêter leur concours à leurs frères de race, donnèrent l'avantage aux Arabes. Mothannâ, pour achever la défaite des Perses, fit couper le pont derrière eux ; mais cela faillit mal tourner, car les Perses firent front contre l'ennemi et rétablirent la bataille ; cependant celle-ci se termina par l'entière extermination des troupes iraniennes (14 = 635). Les Arabes, n'ayant plus personne devant eux, parcoururent et dévastèrent toute la Mésopotamie jusqu'au Tigre, et en même temps, pour prendre possession du pays et appuyer leurs derrières, ils fondaient la forteresse de Baçra sur un des canaux dérivés de l'Euphrate.

Mothannâ, avisé que le généralissime Roustem rassemblait à Ctésiphon les divers contingents des provinces, se rendit lui-même à Médine pour conférer avec 'Omar ; le khalife n'hésita pas à lui fournir des renforts considérables, parmi lesquels on remarquait des troupes de Bédouins venus du sud, qui n'étaient point Musulmans et étaient attirés par l'amour des combats et le désir du pillage. L'armée ainsi complétée fut placée sous les ordres d'un des plus anciens compagnons du Prophète, Sa'd ben Abi-Waqqâç ; car décidément on n'avait pas grande confiance dans Mothannâ, général de valeur, mais dont l'islamisme, de fraîche date, était suspect. Toutefois le nouveau commandant eut l'intelligence de comprendre

les avis éclairés de Mothannâ, qui lui conseillait d'attendre les Perses au lieu de marcher à leur rencontre. Des troupes même purent venir de Syrie, où la défaite des Grecs à l'est du Jourdain (20 août 636) laissait libre le corps expéditionnaire.

Sur ces entrefaites, Mothannâ, qui n'avait jamais pu se remettre des blessures reçues à la bataille du pont, mourut avant d'avoir vu couronner les services immenses qu'il avait rendus à l'islamisme pendant les trois ans de luttes qu'il avait menées sur l'Euphrate. Le général Roustem était entré à Ḥîra évacuée à son approche, et avait établi son camp non loin de la ville, à Qâdisiyya (16—637). Après quatre mois d'inaction, les armées ennemies en vinrent aux mains. Sa'd, malade, assistait de loin, accroupi sur le mur d'enceinte de la petite forteresse de Qodéïs, aux péripéties du combat : ce qui n'était pas pour plaire aux Bédouins, aimant à voir leur chef descendre dans la mêlée et combattre au milieu d'eux, mais ce fut heureux pour eux, car leur général put ainsi mieux se rendre compte des péripéties tactiques de la lutte. Le combat dura de trois à quatre jours; le deuxième ou le troisième, on vit arriver les troupes de Syrie. La nuit suivante resta célèbre par une lutte poursuivie dans l'obscurité au milieu du vacarme et des vociférations, « la nuit du tapage », comme la surnommèrent ceux qui de loin entendirent ce bruit effroyable. Évidemment les Perses employaient une tactique qui leur avait servi bien des fois, celle de l'attaque de nuit (*chabî-khoûn*) ; mais ils avaient affaire à forte partie. Au petit jour la bataille redevint générale : une tempête lança à la tête des Perses le sable du désert ; Roustem tomba dans la lutte sans qu'on sût comment cela arriva ; on retrouva plus tard son corps couvert de coups de sabre et de lance. Sa chute entraîna celle de l'armée, et l'on peut dire celle de l'empire sassanide : le symbole, le palladium de la royauté, l'étendard sacré qui rappelait au peuple la délivrance de la Perse par le héros mythique Frêdoûn, le drapeau du forgeron Kâwè, *dérafchi-Kâwiyânî*, tomba aux mains des vainqueurs, et c'était un riche butin, car il était orné de pierres précieuses de grande valeur. Une fois abattu, c'était l'empire lui-même qui croulait.

Et en effet les Arabes, franchissant l'Euphrate, marchaient sur la capitale, Ctésiphon. Malgré deux tentatives de résistance, les Perses durent évacuer la Mésopotamie ; les renforts vinrent trop tard pour que l'on pût couvrir El-Madâïn, « les villes », nom arabe de Ctésiphon-Séleucie, où sept villes distinctes, sur les deux rives du Tigre, occupaient l'espace dont les Séleucides avaient fait leur résidence. La partie fortifiée, à l'ouest, résista quelque temps ; puis un beau jour le roi Yezdgird et sa cour évacuèrent le palais pour se rendre dans la forteresse de Ḥolwân. Un gué avait été indiqué à Sa'd, mais les eaux étaient trop hautes : néanmoins 'Açim le Témîmite se lança à cheval dans les flots, et l'armée le suivit. Alors les dernières troupes sassanides évacuèrent la ville, livrant au pillage un trésor immensément riche, accumulé depuis quatre cents ans. Le Khalife eut dans sa part les sabres qu'avaient possédés Khosrau Anochè-Rawân et No'man V, roi de Ḥîra, plus le grand tapis orné de figures et représentant la cour du grand roi, tellement grand qu'il ne se trouva pas à Médine de place pour lui et qu'on le découpa en morceaux pour le partager ; le fragment qui échut à 'Ali ben Abi-Ṭâlib fut vendu plus tard pour vingt mille dirhems.

Yezdgird, réfugié à Ḥolwân, essaya d'en faire partir une armée qui, descendant le cours de la Diyâla, allait aboutir à Ctésiphon et tenter d'en chasser ou d'y surprendre les Arabes ; mais Sa'd envoya son neveu Hâchim qui la battit à Djaloûlâ, à environ quinze milles de la capitale. La Susiane (Khouzistan), bien que composée d'une vaste plaine, se défendit pendant un an, sous la direction du satrape Hormouzân, contre les attaques des Arabes partis de Baçra. La prise de Touster (Chouster) le mit entre les mains de ses adversaires ; le chef arabe Abou-Moûsa el-Ach'arî conclut avec lui une capitulation soumise à la ratification du khalife. Amené à Médine, le satrape se fit promettre la vie sauve tant qu'il n'aurait pas achevé de boire le bol qui lui était présenté : et il le laissa choir et se briser comme par hasard, de sorte qu'Omar se trouva tenu par sa parole. Il fut assassiné par le fils du khalife, lors des désordres qui suivirent le meurtre de celui-ci.

La chute de Touster inquiéta Yezdgird, qui, ne se sentant plus en sûreté à Ḥolwân, quitta cette forteresse pour gagner les hauts plateaux (19-640). Une armée, partie de Koûfa, camp militaire récemment fondé à quelque distance de Ḥîra où dominait l'élément chrétien, occupa sans difficulté les passes du Zagros, jusqu'à Qirmisîn (Kirmanchâhân). A Néhâwènd, au sud d'Hamadan, elle rencontra une armée perse commandée par le vieux général Férôzân; la bataille dura deux ou trois jours et resta longtemps douteuse. No'mân, fils de Mouqarrin, qui commandait les Arabes, tomba sur le champ de bataille; remplacé par Ḥodhéïfa ben el-Yémân, désigné d'avance par 'Omar, celui-ci remporta enfin la victoire, soit par l'emploi d'une ruse de guerre, soit tout simplement par l'arrivée de renforts.

La défaite des Perses à Néhâwènd ouvrait aux envahisseurs l'accès de l'Asie centrale; ce fut la dernière bataille rangée livrée aux Musulmans par les défenseurs de l'empire sassanide; la Perse zoroastrienne allait cesser d'exister comme État. Les villes murées se défendirent quelque temps; mais en l'an 22 (643), Reï, l'ancienne Raghès dont les ruines sont encore visibles près de Téhéran, Qazwîn, Zendjân, l'Adherbaïdjan tout entier tombaient dans les mains des envahisseurs; l'année suivante, ce fut le tour de Hamadan, Kâchân, Ispahan. C'est dans cette dernière ville que s'était réfugié Yezdgird; il la quitta pour Içṭakhr (Persépolis) où vint l'assiéger Abou-Moûsa el-Ach'arî, arrivant de Touster; la vieille capitale des Achéménides se rendit en 28 (648-649), mais comme elle se révolta bientôt, elle dut être reprise de nouveau l'année suivante. L'*ispehbed* du Ṭabaristan offrit au roi fugitif un asile dans les hautes montagnes du Déïlem, qui devaient rester si longtemps indépendantes; Yezdgird ne l'accepta pas, préférant gagner, peut-être à tort, les provinces orientales de l'Empire; il s'imaginait sans doute pouvoir compter sur un appui de la part de la Chine, mais celui-ci ne vint pas. Accompagné de quelques fidèles serviteurs, il se rendit dans le Kirman, puis dans le Sidjistan et enfin dans le Khorasan. C'est ainsi à peu près qu'avait fait Darius III, fuyant devant Alexandre le Macédonien. Le

satrape du Khorasan paraît ne pas avoir agi loyalement à l'endroit de son maître, et avoir suscité contre lui un des princes turcs de la frontière; dans les combats qu'il fallut livrer autour de Merv, Yezdgird perdit ses derniers soldats. La ville lui ferma ses portes; réfugié dans un moulin qui barrait le cours du Mourghâb, il y fut surpris par des assassins envoyés par le satrape et traîtreusement mis à mort (31 = 651-52), à peine âgé de vingt-huit ans.

Conquête de la Syrie. — Dès l'an 13 (634), pour suivre le plan indiqué et ébauché par Moḥammed, une armée s'organisait à el-Djorf près de Médine. Les circonstances étaient on ne peut plus favorables : l'empereur Héraclius, dont le trésor était à sec, venait de suspendre l'envoi des subventions accordées par l'Empire byzantin au phylarque ghassanide qui défendait les frontières contre les Bédouins pillards. Aussi l'armée musulmane, quoique divisée inconsidérément en trois petites troupes sous les ordres de Khâlid ben Sa'îd (bientôt remplacé par Yézîd ben Abî-Sofyân, frère de Mo'âwiya qui fonda plus tard le Khalifat oméyyade), de Chorahbîl, l'adversaire de Moséïlima, et d'Amr ben el-Âç, le futur conquérant de l'Égypte, entra sans difficulté en Palestine, où le lieutenant de l'empereur, Sergius, venait d'être massacré dans Césarée par les Bédouins révoltés. Tout le pays depuis Gaza au sud jusqu'aux montagnes du Ḥaurân au nord fut aisément occupé. Abou-'Obéïda arriva bientôt du désert avec de nouvelles troupes, pendant qu'Héraclius rassemblait une armée assez considérable placée sous les ordres de son frère Théodore. Khâlid ben el-Wélîd arriva également de l''Iraq avec une forte brigade de cavalerie; il rejoignit devant Bostra les autres divisions musulmanes, avec lesquelles il alla retrouver 'Amr ben el-'Âç établi à la pointe sud de la mer Morte. La rencontre avec les troupes de Théodore eut lieu à Adjnâdéïn (l'ancienne Yarmouth) non loin de Jérusalem, le 28 djoumâda I 13 (30 juillet 634); elle se termina par la défaite et la déroute de l'armée grecque, dont les débris se réfugièrent à Damas; Théodore s'enfuit à Ḥoms auprès de son frère, qui de son côté se retira à Antioche pour y lever une nouvelle armée.

La bataille d'Adjnâdéïn, le dernier succès que put encore apprendre Abou-Bekr avant sa mort, livrait aux conquérants la Palestine entière et le sud de la Syrie; à peine si les débris de l'armée de Théodore essayèrent encore de lutter à Béïsân (Scythopolis), bien que protégés par des digues qui avaient inondé la vallée du Jourdain (28 dhou'l-qa'da — 23 janvier 635). Les batteurs d'estrade de Khâlid arrivaient déjà aux environs de Ḥoms lorsque, soudainement, une troupe de 4.000 soldats grecs tomba sur la division musulmane campée à Merdj eç-Çoffar à un jour de marche de Damas; le chef qui la commandait, Khâlid ben Sa'îd, resta sur le champ de bataille. Mais cette escarmouche n'eut pas de suite, et le 16 moharrem 14 (12 mars 635), Khâlid ben el-Wélîd bloquait Damas qui ouvrit ses portes en rédjeb de la même année (août-septembre), par capitulation, au même moment où des Arabes s'y étaient introduits de force : de sorte que ce fut une question controversée de savoir si la capitale de la Syrie avait été prise de vive force ou par reddition, ce qui est très important au point de vue du droit musulman. Le clergé de la ville, peut-être mécontent des règles édictées par Héraclius pour mettre un terme aux querelles théologiques, semble avoir contribué à la remise de la place forte aux mains des envahisseurs.

Cependant l'empereur était parvenu à réunir à Ḥoms une armée considérable de 80.000 hommes dont la moitié était formée de troupes impériales, et l'autre moitié d'auxiliaires arméniens commandés par Vahan et de Bédouins Ghassanides sous les ordres de Djabala ben el-Aïham auxquels on avait réglé l'arriéré de la solde ; c'était le *sacellarius* (trésorier) Théodore qui la commandait. Devant cette masse imposante qui se mit en marche en février 636 (commencement de l'an 15), Khâlid commença par se retirer et par abandonner même sa récente conquête, Damas, pour s'établir dans la région du Jourdain, d'où, en cas de défaite, il s'enfoncerait immédiatement dans le désert. L'armée impériale, où l'entente n'existait pas, avançait fort lentement : le contact ne fut pris que le 23 djoumâda II (23 juillet) par un combat à Djâbiya, au sud de Damas, suivi de plusieurs autres; entre temps des luttes

intestines divisèrent l'armée impériale, où les Arméniens révoltés proclamèrent Vahan empereur; finalement, on en vint aux mains auprès de la vallée de Yâqoûça (12 redjeb-20 août) au confluent du Jourdain et du Yarmoûk (grec Hiéromax), au sud du lac de Tibériade. Comme les Perses à Qâdisiyya, les Grecs eurent contre eux un vent violent qui soulevait des nuages de poussière: sûrement le vent du sud ou du sud-est, le *khamsîn* bien connu en Égypte et en Syrie. L'infanterie grecque paraît s'être bien battue; le sacellaire Théodore périt dans le combat; une fois les lignes enfoncées par la cavalerie musulmane, ce fut un massacre général des troupes de pied; la cavalerie s'enfuit dans les places fortes. C'en était fait de la domination romaine; Héraclius, n'ayant plus d'armée, retourna à Constantinople.

Les villes résistèrent encore quelque temps; Damas capitula vers la fin de l'année 15 et dut abandonner quelques églises ainsi que la moitié de l'église de Saint-Jean-Baptiste, pour qu'on y établît des mosquées. Abou-'Obéïda, nommé gouverneur à la place de Khâlid, occupa le nord de la Syrie, 'Amr alla assiéger Jérusalem d'où Héraclius avait fait enlever le bois de la croix rapporté triomphalement de Perse quelques années auparavant, Chorahbîl et Yézîd s'occupèrent de soumettre les villes de la côte. 'Omar vint visiter la ville sainte, monté en toute simplicité sur un chameau, comme un Bédouin, vêtu comme lui d'un vieux manteau de poil de cet animal: contraste saisissant avec la pompe, l'apparat et le luxe des vêtements ornés et brodés avec lesquels se montraient les lieutenants de l'empereur.

C'est alors qu'éclata une peste terrible qui acheva la ruine du pays et qu'on appelle la peste d''Amawâs (Emmaüs). Bien des guerriers, bien des compagnons du Prophète furent enlevés par l'effroyable épidémie, entre autres trois des généraux qui avaient aidé à la conquête de la Syrie, Abou-'Obéïda, Chorahbîl et Yézîd. A la place de ce dernier, qui avait succédé à Abou-'Obéïda comme gouverneur, le khalife 'Omar nomma Mo'âwiya qui avait accompagné les troupes à la guerre et qui resta quarante ans à la tête de la province dont il devait faire plus tard le noyau de l'empire

des Oméyyades. La soumission complète de la Syrie à ses nouveaux maîtres fut achevée en 19 (640) par la prise de la forteresse de Césarée, au sud de Saint-Jean-d'Acre et du Carmel, qui avait été si longtemps le chef-lieu de la province romaine et la résidence du gouverneur. L'occupation de Mossoul par l'armée de l''Irâq ouvrait au pillage les montagnes de l'Arménie. Ḥabîb ben Maslama remonta l'Euphrate supérieur jusqu'au lac de Van et y prit la capitale du pays, à cette époque la ville de Dwîn (6 dhoû'l-qa'da 21 = 6 oct. 642).

Mo'âwiya avait compris qu'il était facile d'étendre les succès des Musulmans en se créant une flotte, pour laquelle les villes de la côte de Syrie fournissaient tous les moyens en hommes et en matériel; mais 'Omar avait refusé d'entrer dans cet ordre d'idées. Sous le Khalifat d''Othmân, Mo'âwiya équipa une escadre qui, appuyée par des navires égyptiens, alla ravager l'île de Chypre et dévaster Salamis, qui s'appelait alors Constantia. Enfin, de Syrie partirent chaque année des expéditions qui parcoururent l'Asie Mineure et allèrent menacer l'empereur dans sa capitale; pour y mettre un terme, Constant II conclut avec le gouverneur une trêve de trois ans moyennant le payement d'un tribut. Tout cependant n'était pas succès dans la marche des Musulmans, et lorsque Selmân ben Rabî'a, ayant franchi la passe de Derbend où le Caucase tombe dans la mer Caspienne, voulut soumettre les Khazares, il y fut anéanti avec toute son armée. A l'expiration de la trêve, Mo'âwiya essaya d'une entreprise maritime contre Constantinople sous les ordres d'Abou'l-A'war ; sa flotte prit Rhodes en passant et arriva jusqu'à Chalcédoine (aujourd'hui Kadi-Keuï), mais elle y fut détruite par une tempête (32 = 653). Les troubles intérieurs qui se préparaient obligèrent Mo'âwiya à rappeler ses troupes et à conclure une trêve avec l'empereur.

En l'an 18, 'Amr ben el-'Âç, mécontent d'avoir pour chef un ancien subordonné, partit du camp devant Césarée et se mit en route pour l'Égypte. 'Omar lui donna l'ordre de s'arrêter s'il n'avait pas encore franchi la frontière ; le messager porteur de la lettre ne le rejoignit qu'à El-'Arîch, et

'Amr, considérant qu'il était ainsi autorisé, puisqu'il avait déjà dépassé les limites, continua sa marche. L'Égypte était partagée en partis divers par des querelles théologiques : il fut facile au général arabe de remonter le cours du Nil et d'aller piller le Fayyoum; cependant les lieutenants civil et militaire de l'empereur, Théodore et Anastase, qui avaient pris la place du commandant grec, Jean, duc de Cyrène, tué dans un combat, tinrent en échec 'Amr dans Babylone d'Égypte dont on voit encore les ruines au Vieux-Caire, sous l'église copte. Il lui fallut recourir au khalife, qui cette fois n'hésita pas à lui envoyer des renforts conduits par Ez-Zobéïr, l'un des principaux compagnons du prophète. Les deux lieutenants voulurent battre les Arabes avant l'arrivée du nouveau général Théodore, et ils attaquèrent 'Amr à Héliopolis : ils y éprouvèrent d'ailleurs une défaite complète, leur position ayant été tournée par un corps détaché. Babylone, la ville, mais non la citadelle, fut prise à la suite de ce désastre; pendant deux ans, les Bédouins purent se mouvoir librement dans la vallée du Nil. Le pays était dans le plus grand désordre; Alexandrie, décimée par les factions et ruinée par les émeutes, n'était plus que l'ombre de la grande ville d'autrefois; les Coptes paraissent avoir reconnu à ce moment un chef que les Arabes ont surnommé el-Moqauqis, d'après quelque titre grec déformé (peut-être μεγαύχης, comme l'a proposé M. Karabacek) et qui traitait avec les Arabes sans en référer à l'empereur ou à ses représentants. Les troupes musulmanes entrèrent sans combattre dans Alexandrie le 9 dhou'l-qa'da 22 (29 septembre 643).

'Omar ne voulait pas que la mer (*baḥr*, ainsi que les Arabes appellent le Nil) séparât sa résidence de celle de ses lieutenants, et sur ses ordres 'Amr ben el-'Âç construisit une nouvelle ville sur l'emplacement où s'était trouvée fixée sa tente lors du siège de Babylone : pour cela, elle fut nommée Fosṭâṭ, « la tente »; c'est aujourd'hui le Vieux-Caire. Il fit en même temps creuser et réparer l'ancien canal de Trajan qui mettait le Nil en contact avec le golfe de Suez, et qui suivait le même chemin que le canal actuel

d'eau douce : c'était afin d'assurer, au moyen des récoltes de l'Égypte, un approvisionnement facile et commode des villes de l'Arabie.

En l'an 25 (646), la situation troublée de Constantinople s'étant améliorée, le général Manuel parut devant Alexandrie à la tête d'une grande flotte ; l'émeute éclata dans la ville et les Musulmans furent chassés ; le Delta fut reconquis, mais les excès commis par les troupes grecques révoltèrent la population copte, qui les avait d'abord accueillies à bras ouverts et 'Amr, profitant de ce moment, battit aisément le corps grec de débarquement. Les Byzantins, pressés de monter à bord de leurs navires, s'enfuirent en hâte à Alexandrie dont les portes étaient ouvertes et où les Musulmans entrèrent en même temps qu'eux. L'incendie dévasta la ville, dont 'Amr acheva la ruine en faisant démolir les remparts qui la protégeaient du côté de la terre.

Deux ans plus tard, Ibn Abi's-Sarḥ, qui avait remplacé 'Amr, menait une expédition renforcée de vingt mille hommes venus directement de Médine, par Barqa et Tripoli où s'étaient arrêtées les premières incursions, jusque sur le territoire de Carthage, où le patrice Grégoire commandait pour les Romains ; battu à 'Aqoûba, il dut laisser les Musulmans se répandre dans le pays et le piller, jusqu'au moment où les habitants, par une entente commune, offrirent une somme considérable une fois payée, et promirent le versement d'un tribut annuel, pour que les envahisseurs les laissassent tranquilles. 'Abdallah, fils d'Ez-Zobéïr, qui se trouvait parmi les troupes de Médine, fut chargé d'aller porter au khalife la nouvelle de la victoire ; il se vanta même d'avoir tué le patrice Grégoire de sa propre main, mais ce n'est rien moins que sûr.

Organisation administrative. — Le grand mérite du khalife 'Omar fut de donner une organisation définitive à l'État gigantesque que de rapides conquêtes venaient ainsi de créer, et qu'il s'agissait de diriger de Médine, la capitale, séparée par des déserts du reste du monde. Pour se guider dans cette entreprise, 'Omar avait, en dehors du texte du Qorân, les paroles et l'exemple du prophète, le *ḥadîth* et la *sounna*. Il s'agit

tout d'abord de constituer le régime de la propriété dans les provinces qui, à de rares exceptions près, avaient été conquises de vive force et dont les propriétés publiques et privées étaient passées au pouvoir des conquérants. On pouvait partager les terres entre les soldats de l'armée musulmane : après quelque hésitation, 'Omar adopta l'exemple donné par le prophète à Khéïbar, où les biens-fonds avaient été laissés aux détenteurs actuels moyennant le payement d'un impôt spécial, en dehors de l'impôt de la capitation établi sur tout tributaire qui ne se convertissait pas à la foi musulmane. Ces impôts, confondus d'abord sous les deux noms de *djizya* et de *kharâdj*, furent plus tard différenciés : la *djizya* fut la capitation, et le *kharâdj* l'impôt payé par la terre possédée par des infidèles, tandis que les Musulmans acquittaient pour leurs personnes l'impôt de la *zakât* (dîme aumônière) et pour leurs biens le dixième du revenu, la dîme (*'ochr*). C'est surtout dans l''Irâq que l'impôt foncier fut établi sur les populations, tandis qu'en Syrie les chrétiens, qui avaient favorisé les entreprises des Musulmans, en furent dispensés. 'Omar posa même cette règle générale, qu'en dehors de l'Arabie aucun Musulman ne devait acquérir de biens-fonds ni se livrer à l'agriculture.

Les sommes que les impôts fournissaient à l'Arabie jusque-là si pauvre étaient énormes ; l'Irâq à lui seul envoyait à Médine, pour le *béït-el-mâl*, cent millions de dirhems. Pour mettre de l'ordre dans la distribution de cet argent, 'Omar créa, en l'an 20 (641), un *dîwân* ou bureau administratif sur le modèle des bureaux de l'administration byzantine que les conquérants avaient pu voir fonctionner en Syrie. Cette création n'eut pas seulement pour résultat de mettre de l'ordre dans les finances ; elle eut une répercussion certaine sur l'organisation même de la société, car il fallut établir une liste exacte de tous les Musulmans avec l'inscription de leurs droits à la participation aux bénéfices selon leur plus ou moins d'ancienneté dans la communauté, selon qu'ils avaient pris part aux premières batailles ou seulement aux dernières expéditions ; et comme il fallut dresser des généalogies pour prouver la filiation, on peut dire que c'est alors

que furent constitués les titres de la noblesse arabe : car les *noussâbs* ou généalogistes de profession qui pullulaient au temps du paganisme, avaient été accusés d'être tous des menteurs par le prophète lui-même ; tandis qu'une fois inscrites sur les registres du *diwân*, ces généalogies prirent un caractère d'authenticité qui passa pour de l'argent comptant. 'Omar fit porter en tête des listes, pour une pension de 12.000 dirhems, l'épouse favorite de Mahomet, 'Âïcha ; ses autres veuves touchèrent chacune 10.000 dirhems, ainsi que les membres de la famille de Hâchim qui avaient combattu à Bedr.

Ce n'est pas seulement par la base et la quotité de l'impôt que les tributaires, les non-musulmans qui conservaient leur religion, devaient être différenciés de leurs nouveaux maîtres. C'est pendant son séjour en Syrie qu''Omar établit les règles qui devaient faire loi pour ses successeurs, et dont les principaux termes furent insérés dans la capitulation de Jérusalem. Interdiction aux non-musulmans d'abuser du livre sacré, de se moquer du Prophète et du culte musulman, de toucher une femme musulmane, de chercher à faire apostasier un vrai croyant, d'attenter à ses biens ou à sa vie ; d'aider les ennemis de l'Islam ou leurs espions ; ordre de porter des vêtements différents de ceux des Arabes ; défense d'avoir des maisons surplombant celles des croyants, de battre les *simandras* des églises ou de réciter leurs livres sacrés à haute voix en présence des Musulmans, de boire du vin en public, de laisser voir aux Musulmans les porcs élevés par les chrétiens, de porter des armes ou de monter à cheval ; toute une série de mesures prohibitives qui ont dominé l'Orient pendant tout le moyen âge et le dominent encore au moins dans ses parties arriérées, et qui finirent par rendre la vie tellement incommode, tellement insupportable aux non-musulmans qu'ils se convertirent jadis en grandes masses à la nouvelle religion ; il ne resta guère de juifs, de chrétiens et de Mazdéens que dans les villes ; les populations des campagnes devinrent toutes et assez rapidement musulmanes, sauf dans les cantons montagneux où des agglomérations chrétiennes se sont maintenues jusqu'aujourd'hui.

On a fait remarquer que les préceptes politiques édictés par 'Omar sont d'une mansuétude extraordinaire pour le septième siècle de notre ère, et respirent, somme toute, le désir de se montrer impartial et juste. Mais tant valent les mœurs, tant vaut la loi. L'application n'en fut pas toujours uniforme; et d'ailleurs il y a ce principe qui enlève toute valeur aux édits quels qu'ils soient, c'est qu'il est à peu près impossible à un non-musulman d'obtenir justice contre un musulman; sans parler de l'arbitraire des lieutenants du souverain, munis d'une délégation du pouvoir absolu, maîtres de la vie et des biens des sujets, il y a ce fait que le témoignage des non-Musulmans ne peut être reçu en justice contre un Musulman; le non-Musulman n'est défendu contre l'injustice ou la violence que par la conscience et l'esprit d'équité de ce dernier; le jour où l'un ou l'autre sont oblitérés, sous l'empire d'une passion violente, de la colère ou de la haine, il n'y a aucun recours, aucun refuge pour l'infortuné tributaire.

La nature des choses conduisait à une organisation de l'armée. A mesure que s'étendaient les conquêtes, il n'était plus possible de faire partir chaque année de Médine des corps expéditionnaires; tout le temps se serait passé en allées et venues à travers le désert; on fut ainsi amené à établir les troupes, dans l'intervalle des expéditions, dans des camps isolés où elles se trouvaient prêtes à partir; le chef du camp exerçait les pouvoirs de gouverneur de la province et percevait en cette qualité les impôts. A côté de ces centres, Damas, Koûfa, Fostât, il y en avait d'autres de moindre importance qui en relevaient, mais qui parfois recevaient directement les ordres du khalife, Baçra, Ḥoms, Ordonn (le Jourdain) dont le chef-lieu était Tibériade, et Filasṭîn (la Palestine) ayant pour chef-lieu d'abord Lydda, puis Ramlé. Ces camps devinrent bientôt de grandes villes, et c'est ainsi que furent fondées Baçra et Koûfa.

Il ne pouvait être, à cette époque, question d'une organisation civile des provinces conquises. Une fois les populations soumises, les Arabes ne s'occupaient plus que de se rendre compte des sommes que les impôts pouvaient four-

nir, et d'assurer la perception de ces impôts, non pas individuellement, mais par groupes; ils furent donc forcés de recourir aux bureaux administratifs que possédaient, avant la conquête, l'empire romain ou la Perse sassanide; les registres continuèrent d'être tenus en grec ou en pehlevi; la monnaie qui circulait fut celle à laquelle les populations étaient habituées, aux effigies de l'empereur ou des Chosroès; on possède une monnaie frappée à Tibériade vers l'an 15 (636), avec le nom en lettres grecques de Khâlid (ben el-Wélid) au revers, tandis que l'autre face représente l'empereur de Constantinople avec le sceptre et le globe surmontés de la croix. L'administration était restée ce qu'elle était auparavant, et les chefs de village dans les campagnes, les évêques dans les villes assumaient l'autorité et assuraient la rentrée des impôts.

La création du calendrier musulman est encore une œuvre d''Omar, qui hésita sur le point de départ de la nouvelle ère : date de la naissance ou de la mission de Moḥammed; sur le conseil d''Alì, il se décida pour celle de l'émigration à Médine (*hidjra*, d'où hégire), en l'an 16 (637); et dès lors les ordres officiels partant de la capitale portèrent l'indication de la date selon l'année lunaire.

Une mesure draconienne arrêtée par 'Omar eut pour conséquence de supprimer en Arabie toute dissidence religieuse, l'expulsion des Juifs et des Chrétiens. Mahomet avait, il est vrai, conclu avec les chrétiens de Nedjràn et les Juifs de Khéïbar des traités qui les laissaient en possession de leurs terres moyennant le payement du tribut; mais ces traités contenaient la clause restrictive : « pour autant que Dieu le voudra », et 'Omar, se faisant l'interprète de la volonté divine, signifia aux dissidents qu'il n'y avait plus de place pour eux dans la péninsule.

Assassinat d''Omar (23-644). — 'Omar, alors dans la force de l'âge (il n'avait probablement pas encore soixante ans ou les atteignait à peine), était de retour du pèlerinage qu'il dirigeait lui-même chaque année; plusieurs de ses lieutenants étaient venus des provinces s'entretenir avec lui des affaires de l'État; parmi ceux-ci se trouvait el-Moghîra ben Cho'ba,

récemment nommé à Koûfa, qui parmi les gens qui l'accompagnaient comptait un esclave persan de religion chrétienne, Fîroûz, surnommé Abou-Lou'lou'a, charpentier et tailleur de pierres de son métier. Celui-ci devait payer à son maître, sur les produits de son travail, la somme de deux dirhems par jour; et comme il n'arrivait pas à le satisfaire, il alla se plaindre au khalife. 'Omar ne trouva rien a redire à la somme qui lui était réclamée, et comme il ajoutait : « J'ai appris, que si tu le voulais, tu pourrais construire un moulin marchant à l'aide du vent; fais-m'en donc un, » le Persan, furieux de sa déconvenue, lui répondit : « Je te bâtirai un moulin dont on parlera au levant et au couchant ! » — « Je crois que le drôle voudrait me menacer », dit tranquillement le khalife en rentrant chez lui. Le lendemain matin, pendant la prière, Fîroûz se précipita sur lui au travers des rangs des fidèles et le frappa à six reprises au moyen d'un poignard à deux pointes avec le manche au milieu, arme dont il se servit ensuite pour se frayer un chemin au travers des assistants. Quelques jours plus tard, 'Obéid-allah, un des fils d''Omar, le rencontra et le tua ainsi que sa femme et sa fille, et en même temps, comme nous l'avons vu plus haut, Hormouzan, l'ancien gouverneur perse de la Susiane, alors interné à Médine, et soupçonné sans preuves d'avoir fait partie du complot.

'Omar ne mourut pas tout de suite de ses horribles blessures; il apprit avec joie qu'il ne périssait pas sous les coups d'un vrai croyant. Sa seule préoccupation fut de savoir à qui il laisserait le pouvoir. Il avait pensé à 'Abd er-Rahman ben 'Auf, un des plus anciens compagnons du Prophète, mais celui-ci déclina cette offre; 'Omar composa alors un conseil en adjoignant à 'Abd-er-Raḥman 'Ali, 'Othman, Zobéïr et Sa'd ben Abi-Waqqâç, en leur donnant trois jours pour choisir un chef de la communauté; puis il rendit le dernier soupir le 26 dhou'l-ḥiddja 23 (3 novembre 644).

Il n'était pas facile au conseil formé par 'Omar de lui désigner un successeur, chacun, sauf 'Abd-er-Raḥman, étant désireux de briguer l'emploi; deux jours se passèrent en conversation. Le troisième jour 'Abd-er-Raḥman proposa

qu'on s'en remît à lui, qui n'était pas candidat, de choisir la personne convenable, et comme chacun des autres ne pouvait disposer que de sa propre voix et n'espérait plus qu'une majorité se formât sur son nom, chacun restant sur ses positions, on accepta son offre. Il alla donc consulter chacun des conseillers en particulier; une majorité allait se former sur le nom d''Alî en sa qualité de gendre du prophète, lorsque celui-ci déclara qu'il ne reconnaîtrait rien en dehors du livre de Dieu et de la coutume de Mahomet; c'était renoncer à toute l'œuvre d'Abou-Bekr et d''Omar; alors on se tourna vers l'autre gendre du Prophète, 'Othmân, qui accepta de maintenir l'œuvre de ses devanciers et qui fut déclaré khalife. Ce fut donc par suite d'une négociation diplomatique que fut amené le choix d''Othmân, l'homme le moins capable de poursuivre l'œuvre du grand organisateur, et qui allait, par sa faiblesse inconcevable, susciter dans la nouvelle communauté la première guerre civile. Il est incroyable qu''Abd-er-Raḥmân se soit trompé à ce point, et il faut croire que les qualités morales de la personne choisie ne pesèrent pas dans sa balance; il avait peut-être une grande dose de naïveté, et s'imaginait que l'aide de Dieu suffisait à elle toute seule pour bien diriger les affaires du nouvel État.

Khalifat d''Othmân. — Les premières années de cette période, qui dura onze ans et demi, furent occupées par l'achèvement des grandes conquêtes en Perse et dans le nord de l'Afrique. L'impôt payé par les provinces et qui était tout entier apporté à Médine, servait à payer les pensions que l'organisation d''Omar avait attribuées aux défenseurs de l'islamisme, revenus que les Arabes d'avant la nouvelle religion n'auraient pas rêvés, même les plus riches; le luxe se développait rapidement et était déjà l'objet des craintes et des objurgations des pieux Musulmans qui s'en tenaient à la lettre des préceptes. Les camps de Koûfa et de Baçra renfermaient une population guerrière, soumise à la seule discipline du sentiment religieux, très faible et très superficiel chez les Bédouins, race turbulente et inquiète. 'Othmân était de la famille d'Oméyya, et favorisa autant que

possible ces aristocrates mecquois en les nommant dans les gouvernements de province. Pieux comme il l'était, d'une piété étroite et rigide, il voulut agrandir le temple de la Ka'ba et entourer le cube préhistorique de galeries destinées à la prière ; il fallut exproprier des maisons, ce qui fit beaucoup crier.

En l'an 32 (653), pendant la guerre d'Arménie que menaient les troupes levées en Syrie et celles qui étaient cantonnées dans l''Irâq, on s'aperçut que les uns ne lisaient plus le Qorân de la même manière que les autres : la tradition orale avait déjà commencé à faire son œuvre ; le texte du livre sacré était tracé en gros caractères sans points diacritiques ni voyelles, et déjà d'une province à l'autre on pouvait s'apercevoir qu'on ne lisait plus de la même façon. 'Othmân sentit le danger des variantes possibles à l'infini ; il résolut de faire établir un texte qui serait considéré comme définitif. Déjà 'Omar, en voyant tomber dans le combat la plupart des connaisseurs du livre, de ceux qu'on appelait « les porteurs du Qorân », s'était avisé, pour empêcher la tradition de se perdre, de faire rédiger un texte par un des anciens secrétaires du Prophète, Zéïd ben Thâbit ; son travail de rédaction avait été conservé par le khalife, mais non publié par la voie ordinaire de la multiplication des copies manuscrites. C'est encore Zéïd qui fut chargé par 'Othmân du soin de dresser un modèle définitif, qui resta à Médine et dont on envoya des copies à Damas, Koûfa et Baçra, pour y servir d'exemplaires-types. On brûla tous les autres manuscrits, sans protestation d'ailleurs. Mais à Koûfa se trouvait 'Abdallah ben Mas'oûd, l'un des premiers convertis à l'islamisme, à la Mecque même, et qui pouvait passer pour un bon connaisseur du livre ; soit qu'il fût jaloux de voir Zéïd choisi pour ce travail, soit pour tout autre motif, il se mit à crier bien haut que le texte d''Othmân était falsifié, et qu'il y manquait des révélations dirigées jadis contre les Oméyyades et que le zèle d''Othmân pour sa famille avait fait disparaître ; de même, plus tard, les Chi'ites ne manqueront de dire jusqu'à nos jours qu''Othmân a fait disparaître du texte sacré les titres d''Alî et de sa famille à la succession

au khalifat. On sait bien, en effet, que nous n'avons pas tout le Qorân; toutefois il est bon de faire remarquer que les principaux compagnons du prophète restés à Médine, tels qu''Ali, Talḥa, Zobéïr, Sa'd et d'autres, qui n'avaient pas de raison de ménager 'Othmân, n'ont jamais protesté contre l'établissement du texte ordonné par le khalife. Les commentateurs du Qorân nous ont conservé un certain nombre de variantes provenant de l'exemplaire d''Abdallah ben Mas'oûd, dont l'ordre des chapitres était à peu près le même que celui d''Othmân (preuve que le rangement par ordre de longueur était le fait de la première rédaction de Zéïd), mais qui ne contenait ni la *Fâtiḥa*, ni les deux courtes *sourates* dites *el-mo'awwidhatân* (les « prophylactiques », les deux dernières); les variantes sont en général d'ordre purement grammatical.

Réaction religieuse et naissance du Chi'ïstisme. — La communauté musulmane ne se composait pas que de pratiquants convaincus; il y avait aussi ceux qui, par politique ou par crainte, par entraînement ou par nécessité, s'étaient rattachés à la religion triomphante; telle cette famille d'Oméyya, promise aux plus hautes destinées et dont le personnage le plus important, Abou-Sofyân, était mort à Médine en l'an 31 (651-652). Véritable grand seigneur arabe, de haute allure et de caractère altier, on peut croire que l'islamisme démocratique n'était pas fait pour lui plaire; et s'il avait livré jadis la Mecque, c'est qu'il avait senti une force irrésistible dans la marche des nouvelles idées. Il n'était pas le seul, et là où, surtout dans les provinces conquises, on échappait quelque peu à la surveillance du pouvoir théocratique, les exemples de vie impie étaient devenus si fréquents que l'un des plus vénérés parmi les compagnons de Mahomet, Abou-Dharr el-Ghifârî, se trouvant à Damas et rempli de mépris pour le luxe qui l'entourait, se mit à prêcher contre la croissante dissolution des mœurs. S'il s'en était tenu là, on l'aurait considéré comme un prédicateur ordinaire et on ne l'aurait guère écouté; mais, fort de sa situation et de son autorité, il s'en prit au lieutenant du khalife et l'accusa de favoriser, par sa négligence, la dissi-

pation et la mondanité; cela prenait une couleur politique; le lieutenant le renvoya à Médine. Là, Abou-Dharr continua ses sermons qui allèrent jusqu'à attaquer le khalife lui-même et son entourage, dans lequel on pouvait distinguer un des anciens ennemis acharnés de l'islamisme, El-Ḥakam, ainsi que son fils Merwân; il proclama, pour la première fois, les droits de la famille du Prophète, c'est-à-dire d''Alî et des fils de Fâṭima, à posséder l'héritage de Mahomet, y compris le droit de régir la communauté des fidèles : or c'était là le principe même de la grande scission qui divisa l'Islamisme en deux branches ennemies, le schisme qui remplit toute son histoire, le chi'ïtisme (de *chî'a* « partisans » sous-entendu de la famille du Prophète, d'où chi'ïte). Sa naissance remonte par conséquent à la prédication d'Abou-Dharr. 'Othmân, désigné d'une façon régulière, n'avait pas envie de résigner ses pouvoirs entre les mains de son concurrent; il exila Abou-Dharr dans la petite localité de Rabadha, où celui-ci ne tarda pas à mourir. Prétendre que les droits de la famille de Mahomet avaient été méconnus et foulés aux pieds, était une excellente plate-forme dont les partis d'opposition ne tardèrent pas à s'emparer; c'est ainsi qu''Abdallah ben Sâba, un ancien juif du Yémen converti à l'islamisme, qui avait été expulsé de Baçra et de Koûfa, se rendit en Égypte pour y proclamer qu'en attendant le retour de Mahomet à la fin des temps, il fallait considérer comme son remplaçant, en son absence, celui qui avait été son aide pendant sa vie, c'est-à-dire 'Alî. Cette prédication trouva là un terrain d'autant plus favorable que le gouverneur Ibn Abi-Sarḥ était mal vu des fidèles, depuis l'organisation des expéditions maritimes.

Conspirations et révoltes. — Abou-Dharr avait dit tout haut ce que la plupart des Musulmans pensaient tout bas, à savoir que la direction donnée par 'Othmân aux affaires de la communauté était mauvaise. Le khalife dut même monter en chaire et expliquer qu'il ne croyait pas faire autre chose que ce qu'avait fait 'Omar; mais cela ne calma pas l'irritation de gens qui voyaient le pouvoir aux mains de Musulmans peu sincères. Le centre de cette résistance

était 'Âïcha, veuve du Prophète, surnommée *omm el-mou'mé-nîn*, « mère des croyants ». A Koûfa, les mécontents étaient menés par Mâlik ben el-Achtar, une tête chaude, qui avait été interné quelque temps en Syrie. En chawwâl 35 (avril 656), trois armées, venues sous le prétexte d'accomplir la visite pieuse de l'*'omra*, campaient devant Médine : celle d'Égypte menée par Moḥammed ben Abi-Bekr, les troupes de Koûfa conduites par Mâlik ben el-Achtar, et une division venue de Baçra. Elles comptaient sur l'appui d''Alî, de Zobéïr et de Ṭalḥa pour être autorisées à entrer dans la ville, mais le danger était trop évident ; leur demande fut rejetée et la population appelée sous les armes. Les conjurés partirent : à quelles conditions? Toute cette histoire est passablement obscure. Les documents les plus anciens que nous ayons ne remontent qu'à l'époque des Abbassides, temps de violente réaction contre tous les souvenirs des Oméyyades, et sont empreints d'une visible partialité. Ces rapports prétendent que les conjurés avaient obtenu d''Othmân la promesse de destituer ses gouverneurs de province, dont on avait tant à se plaindre, et qu'ils s'en allaient satisfaits lorsqu'on découvrit des instructions secrètes adressées au gouverneur d'Égypte et qui prescrivaient à celui-ci de leur faire couper les pieds et les mains. Rendus furieux par cette trahison, les conjurés revinrent à Médine et cette fois, s'introduisant dans la ville, allèrent assiéger le khalife dans sa propre maison, bien qu'il eût nié que les instructions secrètes émanassent de lui, et les eût attribuées à une ruse de son conseiller intime Merwân.

« Je n'enlèverai pas le vêtement que Dieu a mis sur mes épaules », avait dit 'Othmân; il fallut se battre. 'Othmân continuait chaque jour d'aller présider à la prière ; les dissidents, à coups de pierre, dispersèrent l'assemblée. 'Alî, Ṭalḥa et Zobéïr semblent être restés indifférents à la lutte. Ils se contentèrent d'envoyer un de leurs fils à la défense du khalife, au lieu d'y aller eux-mêmes ; pure hypocrisie. Il est clair que leur parti, le parti des bigots, ne voyait pas de trop mauvais œil que l'opinion se soulevât contre 'Othmân. Celui-ci était bloqué dans sa maison ; les assiégeants, qui ne

voulaient pas verser le sang, désiraient le prendre par la famine. Dix semaines après la première apparition des rebelles, le 18 dhou'l-ḥidjdja 35 (17 juin 656), la nouvelle parvint à Médine que des troupes de secours, demandées par le khalife à ses lieutenants Ibn-'Âmir à Baçra et Mo'âwiya à Damas, tous deux Oméyyades, allaient arriver; cette nouvelle hâta la catastrophe : les rebelles se précipitèrent à l'assaut de la maison, y entrèrent par les terrasses des maisons voisines, dispersèrent les défenseurs de la porte d'entrée, pris à revers; Merwân, atteint d'un coup de sabre au cou, fut laissé pour mort sur place. 'Othmân était dans sa chambre, lisant le Qorân; les meurtriers n'osèrent pas s'avancer; mais Moḥammed ben Abi-Bekr l'injuria, et malgré que sa femme Nâïla se fût précipitée pour le couvrir de son corps (elle eut les doigts de la main coupés), les sabres s'abattirent sur l'infortuné khalife, qui couvrit de son sang la page du saint livre à l'endroit où il était ouvert.

Khalifat d''Ali. — Cousin et gendre du Prophète, 'Alî, qui n'avait d'abord trouvé d'appui que chez les Égyptiens, devait finir par l'emporter sur Ṭalḥa et Zobéïr, à raison de leur unique qualité de compagnons; et quand les gens de Koûfa et de Baçra se furent rangés à la même opinion, les habitants de Médine n'eurent plus qu'à accéder à leur tour au choix d''Alî imposé par les meurtriers : il avait fallu huit jours de négociations pour arriver à ce résultat. Les deux opposants affirmèrent toujours qu'ils avaient été amenés par force à la prestation de serment et se servirent de cet argument pour rejeter une allégeance imposée par la contrainte. Il y en eut quelques autres qui refusèrent de mettre la main dans celle du nouveau khalife, tels que Sa'd ben Abi-Waqqâç, le conquérant de la Perse, qui se retira dans ses terres et ne voulut plus occuper d'emplois publics. Mais ce qui fut plus grave pour les débuts du règne, c'est que Mo'âwiya, gouverneur de la Syrie, refusa absolument de reconnaître l'intronisation d''Alî; le mot d'ordre : « Vengeance pour le meurtre d''Othmân! » devint le signe de ralliement de tout le parti d'opposition à 'Alî, composé des partisans d''Othmân : ainsi s'engageait la lutte entre la famille d'Omeyya et

celle du Prophète, qui devait bientôt se terminer par la victoire complète de la première, suivie plus tard de la revanche de la seconde, mais subtilisée à son profit par une autre branche de la famille de Hâchim, celle d'ʿAbbâs, appuyée par toutes les forces de la Perse renaissante.

No'mân ben el-Béchîr s'était échappé de Médine en emportant comme pièces à conviction la chemise sanglante d'ʿOthmân et les doigts coupés de Nâïla, et fut reçu à bras ouverts par Moʿâwiya qui fit exposer ces reliques dans la mosquée de Damas. Le nouveau khalife s'empressa de changer les gouverneurs de province et de les remplacer par des hommes dévoués à sa cause; mais il sentit qu'avec Moʿâwiya il n'y avait rien à faire qu'à le déposer par la force, si c'était possible: et l'entreprise n'était pas commode, le gouverneur de la Syrie pouvant compter sur l'appui unanime de toute la province. Tout au contraire, ʿAlî ne vit personne de Médine accourir à son appel, en dehors d'un petit nombre de gens de sa suite; sa faiblesse, son indécision pendant la tragédie de la maison d'ʿOthmân lui avait aliéné l'esprit des gens religieux. Son irrésolution enleva toute énergie à son gouvernement.

L'élection d'ʿAlî mettait en émoi ses adversaires, qui étaient nombreux; ils quittèrent Médine pour la Mecque, où ils se sentaient plus en sûreté sous la protection de la Kaʿba, et où ils rencontraient ʿÂïcha, toujours prête à ourdir des complots contre ʿAlî; une fois réunis là et d'accord, ils se transportèrent en Babylonie, où ils comptaient des partisans. A Koûfa, malgré la désapprobation de Saʿîd ben el-ʿÂç, gouverneur de la ville pour ʿOthmân, ils recrutèrent des soldats, et ils avaient avec eux trois mille hommes quand ils se présentèrent devant Baçra. Ils occupèrent une partie de la ville malgré la défense qu'en fit ʿOthmân ben Ḥonéïf, et le firent prisonnier par surprise; quoique les partisans d'ʿAlî ne fussent pas ébranlés par cet échec, Talḥa et Zobéïr finirent par occuper la ville entière. Un grand nombre de partisans d'ʿAlî furent mis à mort sous le prétexte de venger la mort d'ʿOthmân, comme si ces gens de Baçra y eussent le moins du monde participé. Ces mesures étaient encore

plus maladroites que cruelles ; elles leur aliénèrent beaucoup de gens qui comptaient des parents parmi les victimes, et ce n'étaient pas des moins considérables, comme Abou Moûsa el-Ach'ari, qui se tint dans une attitude circonspecte et prudente. El-Ḥasan, fils aîné d''Alî, fit alors son apparition à Koûfa, ce qui donna encore plus de consistance au bruit qui courait du projet de transfert de la capitale dans cette ville, tellement 'Alî se sentait peu en sûreté à Médine, dont la plupart des habitants s'étaient désaffectionnés de lui.

Suivant sa coutume, 'Alî arriva à Baçra très lentement, et trouva la ville occupée par les ennemis ; mais il n'entendait pas procéder à une lutte sans avoir épuisé les moyens de conciliation. Ses ouvertures furent acceptées, et les conjurés parurent vouloir faire la paix, à la condition qu'il leur livrerait les assassins d''Othmân qui se trouveraient dans son camp. Lorsque 'Alî, dans sa marche en avant, eut ordonné à ceux qui étaient compromis dans la tragédie de Médine de se séparer du gros de l'armée et de rester en arrière, ceux-ci, qui formaient une troupe assez considérable, prirent peur et considérèrent qu'il y avait avantage pour eux à combattre en vendant chèrement leur vie ; tout en obéissant à l'ordre qui leur était ordonné, ils suivirent l'armée à distance ; campés à Khoreïba non loin de la ville, ils attaquèrent à l'improviste un parti ennemi, ce qui mit fin aux pourparlers pacifiques. Ce combat, le premier où des Musulmans se battirent les uns contre les autres, eut lieu en djoumâda II 36 (décembre 656). Zobéïr se retira vite de la lutte, mais il fut tué, non loin du champ de bataille, par un Bedouin rencontré inopinément ; Ṭalḥa reçut une grave blessure dont il mourut avant d'avoir atteint la ville. La mort des deux chefs aurait découragé l'armée sans l'énergie d''Âïcha, qui, de la litière du chameau où elle était renfermée, excitait par ses cris et ses appels ses partisans à la lutte. Ce chameau était au milieu du péril : la litière ne tarda pas à être lardée de flèches de façon à ressembler à un hérisson. Malgré les membres de la tribu de Ḍabba qui l'entouraient, Mâlik ben el-Achtar saisit le chameau par la bride ; le palanquin fut

descendu, 'Aïcha était prisonnière, et la bataille gagnée. Telle fut la journée du Chameau. 'Alî interdit la poursuite des fuyards, l'achèvement des blessés et le pillage de la ville; 'Aïcha fut laissée libre de se rendre à la Mecque, d'où elle s'en retourna à Médine en compagnie du pèlerinage.

Cette bataille gagnée rendait 'Alî maître de l''Iraq et du reste de l'empire arabe, à l'exception de la Syrie ; mais l''Iraq était seul en état de lui fournir des troupes. Cependant ses lieutenants lui en amenèrent de l'Adherbaïdjan et de Hamadân; il y avait là un millier de compagnons du Prophète, dont soixante-dix avaient assisté à la bataille de Bedr. On remonta le cours de l'Euphrate pour gagner la Syrie, et l'on rencontra les premières troupes de Mo'âwiya à Çiffîn, une grande plaine au sud de Raqqa. C'était l'avant-garde des troupes de Syrie; elle était commandée par Abou'l-A'war, excellent manœuvrier qui tendit à séparer ses adversaires de tout accès au cours du fleuve, ce qui les exposait à mourir de soif, eux et leurs montures; c'était les forcer à se battre. Mâlik se fraya un chemin jusqu'au fleuve (dhou'l-ḥidjdja 36-mai 657) ; mais 'Alî voulait négocier avant d'engager la bataille à fond : c'était un pacifiste. Le temps se passa en pourparlers inutiles, les chefs des Syriens ne sachant parler d'autre chose que de la vengeance d''Othmân; une trêve pendant le mois sacré de moharrem ne fit que servir davantage les intérêts de Mo'âwiya. Les combats reprirent à l'expiration de cette trêve, occupée par de vaines négociations. Le 9 çafar 37 (27 juillet) on en vint à une mêlée générale. Le principal appui d''Alî résidait dans un corps de « lecteurs du Qorân », ainsi appelés parce que, sachant par cœur le livre sacré, ils pouvaient en indiquer la véritable lecture aux néophytes qui s'exerçaient à déchiffrer l'écriture koufique; c'étaient des fanatiques, qui avaient reporté sur Mo'âwiya la haine qu'ils réservaient à 'Othmân ; parmi eux se trouvaient des complices du meurtre de ce dernier. Au premier choc l'aile droite de l'armée d''Alî enfonça les lignes opposées et parvint jusque tout près de la tente de Mo'âwiya; mais un retour offensif dégagea celle-ci. L'aile gauche, au contraire, n'avait pas tenu pied et 'Alî

avait dû se prodiguer de sa personne pour ramener les fuyards. 'Alì provoqua Mo'âwiya en combat singulier, disant qu'on avait assez tué de monde et qu'il valait mieux finir l'affaire à eux deux; celui qui serait vainqueur aurait l'empire; ce qui empêcha Mo'âwiya d'accepter cette proposition, c'est qu''Alì, vaillant cavalier, avait la réputation de n'avoir jamais manqué son homme. La nuit n'arrêta pas les combattants; le lendemain parut devoir être décisif. Mâlik el-Achtar à la tête de l'aile droite, 'Alì au centre avec les gens de pied, marchèrent en avant contre Mo'âwiya, qui fut sur le point d'être cerné; ce qui le sauva, ce fut une ruse imaginée par 'Amr ben el-Âç, les exemplaires du Qorân mis au bout des lances de l'armée syrienne et l'appel au jugement du livre sacré. Ce stratagème réussit au delà de toute espérance : les pieux Musulmans ne pouvaient faire autrement que de s'arrêter en présence de cet appel.

De plus, les habiles profitaient du flottement et de l'indécision qui se produisirent en présence de cette démonstration inattendue. El-Ach'ath ben Qaïs, de la tribu de Kinda, qui ne pouvait pardonner aux Médinois de lui avoir enlevé son royaume du Yémen, crut saisir l'occasion de se venger d'eux; il alla trouver 'Alì, l'obligea à rappeler Mâlik el-Achtar qui continuait de combattre, et à le déléguer lui-même comme envoyé auprès de Mo'âwiya, pour traiter des conditions dans lesquelles aurait lieu le jugement d'après le Qorân. El-Ach'ath n'était pas seul : un très fort groupe l'appuyait; 'Alì dut accepter ses propositions : la partie était perdue pour lui.

L'envoyé ne tarda pas à revenir avec la proposition de nommer deux arbitres, désignés par chacun des deux chefs en présence, qui auraient à décider, d'après le Qorân, lequel devait avoir la souveraineté de l'État musulman. Les Syriens choisirent 'Amr ben el-'Âç; les Iraquois, à la suggestion d'el-Ach'ath, désignèrent Abou-Moûsa el-Ach'ari, qui avait jadis gouverné leur pays et avait perdu son poste lorsque ses administrés adoptèrent le parti d''Alì; il n'avait pas voulu prendre part à la lutte et en attendait le résultat dans une localité peu éloignée. On convint que les armées reste-

raient sur leurs positions et que le tribunal arbitral se reunirait, au mois de ramadan, à Doûmat el-Djandal, bourgade du désert entre l'Iraq et la Syrie.

Si fort que fût le parti d'el-Ach'ath, il n'avait pas avec lui toute l'armée; il y eut de nombreux mécontents, parmi les Musulmans sincères qui combattaient pour 'Alî, à qui il déplut que le khalife remît à deux individus, si qualifiés qu'ils fussent, le soin de décider sur une question dont la solution n'appartenait qu'à Dieu seul, au Dieu des batailles : aussi le mot d'ordre : *Lâ ḥokm" 'illâ lillâh!* (la décision n'appartient qu'à Dieu!) fut le cri autour duquel se rallièrent ces opposants, dont le nombre n'était pas moindre d'une dizaine de mille hommes. On connaissait d'ailleurs Abou-Moûsa el-Ach'arî, et l'on estimait que les droits d''Alî étaient en fort mauvaises mains. Ce parti voulut obtenir d''Alî la renonciation à l'entente conclue avec l'adversaire ; n'y réussissant pas, ils quittèrent l'armée pour retourner à Koûfa : et comme ils sortirent du camp, on les nomma *khâridjî*, au pluriel *khawâridj* (de *kharadja*, « sortir, se révolter »). Par contre, ceux qui restèrent fidèles à la personne d''Alî, non pas tant comme khalife désigné à l'élection que comme successeur du Prophète à titre de membre de sa famille, furent désignés sous l'expression de *chî'at 'Alî* « partisans d''Alî », d'où Chi'ïtes.

'Alî négocia quelque temps avec les Khâridjites et semble leur avoir promis de reprendre la guerre avec Mo'âwiya après la sentence arbitrale, sur la teneur de laquelle il ne pouvait plus guère conserver de doute; mais il y avait là un noyau de fanatiques sur lesquels le raisonnement n'avait pas de prise; ceux-ci quittèrent leur campement de Ḥaraurâ près de Koûfa pour aller se cantonner à Nahréwân sur les premières pentes du Zagros et y élire un khalife dans la personne d'un des leurs, 'Abdallah ben Wahb (10 chawwâl 37 = 21 mars 658). Avant cela, les arbitres s'étaient réunis à Doûmat-el-Djandal ; le débat de ces deux augures, qu'on pouvait peut-être croire secrètement d'accord et qui, en bons Orientaux qu'ils étaient, auraient pu se regarder sans rire (mais cette supposition est démentie par ce qui se passa

après le jugement, est présenté avec quelque solennité par les historiens : « Tu es plus âgé que moi, aurait dit 'Amr à Abou Moûsa, tu es un des plus anciens compagnons du Prophète, exprime d'abord ton idée. » Si Abou-Moûsa désirait se venger d''Alî qui lui avait enlevé son gouvernement, il ne se souciait guère, lui un des anciens compagnons, de voir à la tête de la communauté musulmane un Omeyyade peu croyant et plus désireux de jouissances temporelles que de récompenses éternelles; il s'entretint donc avec son arbitre des candidats possibles au khalifat; et 'Amr n'eut pas de peine à l'amener à cette conclusion, qu'il fallait déposer 'Alî et rejeter Mo'âwiya, et laisser à la communauté le soin de désigner le futur maître de l'État. On tomba d'accord de prononcer la sentence arbitrale dans ce sens, et Abou-Moûsa, devant l'assemblée, déclara 'Alî et Mo'âwiya déchus de leurs droits à l'empire, puis il ajouta : « Choisissez à leur place celui que vous croirez le plus digne. » Alors 'Amr monta en chaire pour s'écrier : « Vous avez entendu ce qu'il vient de dire d''Alî, eh bien moi, je dis la même chose que lui, je déclare 'Alî déchu de ses droits, et je proclame à sa place Mo'âwiya, parent d''Othman et vengeur de sa cause, comme étant le plus digne. » On s'imagine aisément les impressions contradictoires que cette déclaration produisit sur l'assemblée; les deux arbitres, le dupé et le dupeur, s'insultèrent publiquement au moyen de passages du Qorân qu'ils se jetèrent à la tête. Les Syriens voulurent s'assurer de la personne d'Abou-Moûsa, qui dut s'enfuir et ne trouva de sécurité qu'à la Mecque.

Un pareil arbitrage ne pouvait entraîner l'assentiment de personne. Mo'âwiya se fit proclamer khalife dans sa province; 'Alî, songeant à reprendre la campagne contre lui, tâcha de ramener les Khâridjites en leur montrant que la sentence arbitrale, au mépris des termes du compromis qui avait institué le tribunal, n'était pas basée sur la parole de Dieu, mais ils avaient déjà nommé leur khalife, et la cause d''Alî n'était plus la leur. Les troupes d''Alî, fidèles à l'entraînement d'el-Ach'ath ben Qais, refusèrent de le suivre avant d'avoir combattu la défection des Khâridjites, qui

rayonnèrent autour de Nahréwân et y étendirent insensiblement leur domination en obligeant, sous peine de mort, les populations à maudire 'Othmân et 'Alî. C'en était trop ; celui-ci marcha contre eux; ils se dispersèrent dans les provinces avoisinantes de la Perse et de la Babylonie; dix-huit cents fanatiques qui résistèrent furent massacrés jusqu'au dernier à la bataille de Nahréwân (9 çafar 38-17 juillet 658). La secte khâridjite n'était pas anéantie; ceux qui s'étaient dispersés à temps propagèrent leur opinion dans des contrées mécontentes du système oppressif des impôts et maintinrent longtemps l'insécurité et les troubles dans le Khouzistan. Cette doctrine politique devint une religion ; et encore aujourd'hui, les Ibâdites de l''Oman et de Zanzibar, les habitants de l'île de Djerba en Tunisie et du Mzab en Algérie maintiennent vivace la haine contre 'Alî et les compromissions mondaines : ce sont les Vieux-Musulmans.

Les gens de Koûfa qui avaient pris part aux combats de Çiffîn déclarèrent qu'ils en avaient assez fait pour une année et quittèrent 'Alî. En outre l'Égypte lui donnait des inquiétudes; les provinces étaient révoltées et son lieutenant impuissant ; il y délégua Mâlik el-Achtar ; par malheur Mo'âwiya eut vent de la chose, et fit décider, au moyen des partisans qu'il avait dans cette province, le collecteur des impôts d'el-'Arîch à empoisonner le général 'alide au moyen d'une boisson préparée avec du miel. Au même moment 'Amr arrivait de Syrie ; Moḥammed ben Abi-Bekr, lieutenant d''Alî, fut abandonné de ses troupes, saisi pendant sa fuite et tué. 'Amr ben el-Âç devint le maître absolu de l'Égypte, sous la suzeraineté de Mo'âwiya. C'était une perte sérieuse pour 'Alî, qui vit bientôt des corps expéditionnaires syriens apparaître en Mésopotamie, à la Mecque, à Médine même. Pendant deux ans, 'Alî ne cessa de faire face à ces difficultés renaissantes et à envoyer troupes sur troupes combattre sur ces différents points. C'est alors qu'une catastrophe imprévue vint changer le cours des choses : trois khâridjites avaient juré de débarrasser le monde musulman d''Alî, de Mo'âwiya et d''Amr ; celui qui avait été choisi pour tuer le premier, Ibn-Moldjam, l'attendit

dans un couloir étroit à la sortie de la mosquée de Koûfa et lui fendit la tête d'un coup de sabre; le khalife mourut deux jours après (17 ramadân 40 = 24 janvier 661).

'Alî était un parfait honnête homme, et l'on conçoit aisément que l'islamisme l'ait considéré comme un saint; plus tard, les mystiques se plairont à mettre son nom en tête de leurs arbres généalogiques indiquant leur filiation spirituelle. Il était laid, chauve et obèse; mais c'était un poète et un guerrier courageux; la tradition postérieure aimera à rappeler ses hauts faits, auxquels elle en ajoutera beaucoup de légendaires. Cependant il n'avait aucune des qualités de l'homme d'État; ses décisions étaient lentes à venir, ses tergiversations, provenant du scrupule honorable d'éviter de verser le sang autant que possible, ont souvent retardé la solution des affaires et même nui à leur bon succès. Déjà, à la mort de son beau-père, il avait, en consacrant ses moments aux soins pieux que l'islamisme réserve aux défunts, laissé passer l'occasion de se produire, d'attirer des suffrages sur son nom, et s'était vu souffler la succession du Prophète au profit d'Abou-Bekr, entraîné par 'Omar dans la réunion publique où l'on avait prononcé sur le choix du khalife. Il eut plus tard affaire à forte partie: car Mo'âwiya et 'Amr ben el-'Âç avaient justement ces qualités de décision et de commandement qui lui faisaient défaut: le second surtout était rusé, et 'Alî était le dernier homme qui pût penser à une ruse: aussi fut-il joué dans les négociations qui suivirent le combat de Çiffîn. La grande faute de sa vie, due peut-être à son irrésolution, fut d'avoir laissé massacrer 'Othmân au lieu de venir à son secours, et c'est, comme nous l'avons vu, le moyen politique qui, exploité habilement, contribua à détacher de lui des partisans qu'autrement il aurait dû réunir autour de sa réputation d'honnête Musulman et de son caractère de khalife.

BIBLIOGRAPHIE

E. **Sachau**, *Uber den zweiten Chalifen Omar*, in-8, 1902.

R. P. H. **Lammens**, S. J. Le Triumvirat Aboû Bakr, 'Omar et Aboû 'Obaida, dans les *Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth*, t. IV, 1910, pp. 113 et suivantes.

Ibn Miskawayh, *Tajârib al-umam*, reproduced in facsimile, with a preface und summary by L. Caetani, principe di Teano, t. I, in-12, 1909 (*Gibb Memorial*, VII, 1), pp. 312-591.

Ibn-Qotaiba, *'Ujûn al-Ahbâr*, texte arabe, éd. C. Brockelmann, in-8, Strasbourg, 1903.

Ibn 'Abd-Rabbihi, *El-Iqd el-férid*, t. II, pp. 248 et suivantes.

Brünnow, *die Charidschiten unter den Ersten Omayyaden*, in-8, Leyde, 1884.

Otto von **Platen**, *Geschichte der Tödtung des Chalifen Omar*, aus der Chronik des Dijarbekri ; in-8, 1837.

CHAPITRE XI

LES OMÉYYADES

La bataille de Çiffîn avait assuré la domination de Mo'âwiya sur la Syrie ; elle lui avait permis d'y joindre en outre la Mésopotamie. C'est au commencement de l'année 36 (658) que 'Amr ben el-'Aç s'empara de l'Égypte. Moḥammed ben Abi-Ḥodhéïfa, gouverneur de cette province, qui avait reconnu le khalifat d''Alî, fut attiré en embuscade à el-'Arîch ; fait prisonnier et mis à mort par l'ordre de Mo'âwiya, il fut remplacé par Qaïs ben Sa'd, puis par Mâlik el-Achtar, qui n'eut pas le temps d'atteindre les limites de la province : il fut empoisonné en cours de route. Son successeur Moḥammed ben Abi-Bekr fut invité par Mo'âwiya et 'Amr à leur céder la place ; il demanda des renforts à 'Alî, qui ne put lui en envoyer. Un seul combat mit l'Égypte aux mains des Syriens ; Mohammed ben Abi-Bekr, défait, se cacha dans des ruines où il fut découvert et mis à mort.

Les appuis d''Alî diminuaient de jour en jour. Il ne pouvait pas compter sur les gens de Baçra ; ceux de Koûfa étaient seuls à l'appuyer, et encore sans unanimité. Les Arabes du Baḥréïn refusaient l'impôt et plusieurs tribus étaient redevenues chrétiennes. La Perse lui échappait. De l'autre côté, Mo'âwiya avait conclu une trêve avec les Romains, moyennant le versement d'un tribut annuel. En 40 (juillet 660), Mo'âwiya prend décidément le titre de khalife à Jérusalem et se le fait donner officiellement par les Sy-

riens; il établit sa capitale à Damas. 'Alî, qui était parvenu à rassembler quarante mille hommes, allait entreprendre une campagne en Syrie, quand il fut assassiné dans la mosquée de Koûfa, en expiation du massacre de Nahréwân.

Mo'âwiya avait le champ libre. Il marqua son intention de pousser ses avantages en attaquant l''Irâq par la Mésopotamie, et vint camper à Maskin, non loin de Mossoul. Ḥasan, fils aîné d''Alî et de Fâṭima, avait le tempérament peu combatif; il accepta les ouvertures que lui fit faire le khalife oméyyade, et accepta de rentrer dans la vie privée moyennant le payement d'une forte somme d'argent. L'armée de Ḥasan choisit Qaïs ben Sa'd, l'un des généraux d''Alî, pour chef et ne déposa les armes qu'après une amnistie comprenant tous les sectateurs du gendre du Prophète. Mo'âwiya fut reconnu comme khalife par toute la communauté musulmane dans la première moitié de l'an 41 (été de 661).

Mo'âwiya mena la guerre contre les Romains avec une telle ardeur qu'à deux reprises ses expéditions allèrent attaquer Constantinople elle-même. Par ailleurs, il laissa à ses lieutenants de Koûfa et de Baçra le soin de faire reconnaître son autorité dans les régions de l'Est. Ceux-ci étaient Thaqîfites, de Ṭâïf, la troisième ville du Ḥedjaz après la Mecque et Médine, où Mahomet avait fait une vaine tentative pour chercher un appui à sa prédication naissante. Le gouverneur de Koûfa, Moghîra ben Cho'ba, avait été obligé de quitter sa ville natale pour un meurtre commis traîtreusement sur un de ses compagnons; accueilli à Médine comme néo-musulman, il fut bientôt chargé par le Prophète de détruire le sanctuaire païen d'el-Lât à Ṭâïf. Sa connaissance de la langue persane lui fit confier certaines missions sur le territoire iranien. Gouverneur de Baçra sous 'Omar, il étendit les conquêtes vers la Mésène et la Susiane; plus tard, envoyé à Koûfa, il batailla en Médie et en Adherbaïdjan. C'est son esclave Abou-Lou'lou'a qui assassina le khalife 'Omar. Il resta dans l'ombre sous le règne d''Othmân; n'ayant pas vu écouter le conseil qu'il donnait à 'Alî de reconnaître Mo'âwiya, il se mit du parti de ce dernier, qui sut l'apprécier et l'envoya à Koûfa.

Pour Baçra, ce fut 'Abdallah ben 'Âmir, un Oméyyade, sur qui tomba son choix et qui avait déjà commandé sous 'Othmân. La situation de la ville était pénible. Son prédécesseur Bosr ben Abi-Artât avait eu à y combattre le soulèvement de Ḥamrân ben Abân; les tribus s'y battaient entre elles; le désordre régnait dans les rues. 'Abdallah se reconnut impuissant et demanda à être relevé de ses fonctions. Un peu plus tard, ce fut Ziyâd, surnommé Ibn-Abîhi (fils de son père), sobriquet qui dénonçait sa naissance irrégulière. C'était aussi un Thaqîfite de basse extraction, né à Baçra de colons de Ṭâïf qui s'y étaient établis et dont quelques-uns étaient devenus riches. Sa mère se nommait Somayya. Il savait écrire et fut employé tout jeune à la comptabilité de l'armée de Baçra. Chargé par 'Ali de réduire le Fars à l'obéissance, il y réussit sans employer la force. Pour se l'attacher complètement, Mo'âwiya n'hésita pas à le reconnaître comme fils de son père Abou-Sofyân; il lui octroyait ainsi la qualité de frère légitime. Cet acte hardi ne plut pas à tout le monde, et des vers satiriques qui circulèrent manifestèrent le mécontentement de l'opinion. En l'an 45, il reçut l'investiture de Baçra et des régions qui en dépendaient. La proclamation qu'il fit du haut de la chaire de la mosquée était un véritable édit du préteur; il indiquait les punitions sévères qu'il allait employer pour ramener la tranquillité dans la cité. Cette énergie réussit : l'ordre se rétablit, non seulement dans Baçra, mais encore dans l'Iran et même sur les routes du désert. Il envoya un grand nombre de familles de Koûfa et de Baçra coloniser le Khorasan. Pour éviter les compétitions de tribus, il partagea la population de la première de ces villes en quatre groupes, à la tête de chacun desquels se trouvait un chef nommé par lui.

La tolérance que montra Mo'âwiya envers les chrétiens, qui formaient alors la presque totalité de la Syrie, lui concilia toutes les sympathies. L'un de ses conseillers les plus influents était Sardjoûn (Serge) ben Mançoûr, un chrétien.

Il mourut à Damas le jeudi 14 redjeb 60 (18 avril 680), et fut enterré près de la petite porte de la ville, où son tombeau fut longtemps visité.

Dès avant sa mort, il s'était préoccupé de laisser le trône à son fils Yézîd; il ne le fit qu'après la mort de son frère putatif Ziyâd, peut-être parce qu'il avait pensé que celui-ci lui succéderait. Cet établissement d'un ordre de succession n'allait pas sans difficulté, car il était contraire à la règle musulmane de l'élection suivie par les quatre premiers khalifes et devenue pour ainsi dire loi de l'État: une forte opposition se manifesta même à Médine; il fallut user de précautions. Il profita de ce qu'une députation des habitants de Baçra se trouvait à Damas pour leur faire reconnaître Yézîd comme son successeur, l'année même de sa mort.

Les gens de Koûfa n'avaient pas été mis dans la confidence. Une députation alla tirer el-Ḥoséïn, le second fils d''Alî, de l'asile sûr qu'il avait trouvé à la Mecque; ils offraient de lui prêter le serment d'allégeance; mais 'Obéïd-allah ben Ziyâd, gouverneur nouvellement installé, enraya le mouvement; Moslim ben 'Aqîl, cousin d'el-Ḥoséïn, qu'il avait envoyé lui préparer les voies, périt victime de son dévouement; el-Ḥoséïn apprit cette triste nouvelle en cours de route, mais il ne put ou ne voulut pas reculer et tomba les armes à la main en combattant contre les troupes sorties de Koûfa, à Kerbelâ près des rives de l'Euphrate, le 10 moḥarrem 61 (10 octobre 680). Le souvenir de cette tragédie est resté vivace chez les Chi'ïtes qui en célèbrent la commémoration chaque année, par des processions sanglantes et aussi, en Perse, par des représentations théâtrales.

'Abdallah, le fils d'ez-Zobéïr, fut pour Yézîd un adversaire autrement dangereux. Profitant de l'émotion causée par la mort tragique d'el-Ḥoséïn, ses partisans voulurent le proclamer; mais il ne désira d'abord paraître que comme un réfugié dans le temple. Yézîd jura de le faire enchaîner; puis il lui fit remettre une chaîne d'argent, pour rester dans les termes de son serment. 'Amr ben Sa'îd, gouverneur de Médine, envoya une expédition contre la Mecque sous les ordres d'un frère d''Abdallah, 'Amr ben ez-Zobéïr, qui entra dans la ville et proposa à son frère, pour mettre le khalife en mesure d'accomplir son serment, d'aller le trouver en portant la chaîne d'argent, fût-ce même dissimulée sous ses

vêtements. 'Abdallah refusa d'accepter cette proposition et fit jeter son frère en prison.

A Médine, les esprits commençaient à s'agiter. Le nouveau gouverneur, 'Otba ben Wélîd, revenu à son ancien poste, décida les Mohâdjirs et les Ançârs à envoyer à Yézîd une députation, comptant que le khalife les couvrirait de cadeaux et qu'ils rentreraient chez eux bien disposés en sa faveur ; mais, malgré les sacrifices de Yézîd, les députés, une fois de retour, ne purent s'empêcher de raconter la vie dissipée du khalife : il jouait avec des chiens de chasse, fréquentait la mauvaise société, buvait du vin au son de la musique et du chant ; c'était un homme sans religion. Le résultat ne se fit pas attendre ; la population se souleva et donna le commandement de la ville à 'Abdallah ben Ḥanzhala, un Ançarien; on chassa et l'on poursuivit les Oméyyades habitant la ville : ils se réfugièrent dans le quartier de Merwân, le plus influent chef de famille de cette *gens*. Yézîd envoya des troupes à leur secours : l'armée syrienne, aidée par la trahison des Banou-Ḥâritha, entra dans la ville en tournant les fossés et les remparts et prit à revers les défenseurs ; 'Abdallah ben Ḥanzhala périt dans la lutte (26 dhou'l-ḥidjdja 63 = 26 août 683).

La route de la Mecque était ouverte, mais Moslim ben 'Oqba el-Morri quitta ce monde avant de l'avoir atteinte. Ḥoçaïn ben Nomaïr le remplaça ; le premier combat fut heureux pour les assiégeants, et le samedi 3 rabî' 1er 64 (31 octobre 683), le feu prit à la Ka'ba, qui fut détruite. C'est un des hommes d'Ibn-Zobéïr, d'après Wâqidî, portant une torche au bout d'une lance, qui mit l'incendie par accident ; d'après Madâïnî, ce serait Ibn ez-Zobeir lui-même. Le siège dura jusqu'au moment où l'on apprit la nouvelle de la mort de Yézîd (14 rébî' 1er). Ne sachant plus au nom de qui ils combattaient, les soldats syriens furent découragés et leur chef négocia même avec Ibn ez-Zobéïr, offrant de le reconnaître comme khalife. On ne s'entendit pas sur les conditions, et l'armée assiégeante retourna en Syrie, emmenant les Oméyyades, contre lesquels Ibn ez-Zobeir venait de rendre un décret d'expulsion.

Yézîd n'était pas ce qu'ont voulu faire croire les Musulmans, qui le détestent à cause de la part qu'il a prise à la mort d'el-Ḥoséïn, fils d''Alî. Il n'avait pas la morgue habituelle aux souverains, il était accueillant pour tout le monde, et s'occupait de ses amusements plus encore que des affaires du gouvernement. C'était un sybarite. Son jeune fils Mo'âwiya II lui succéda ; mais il mourut bientôt après avoir régné environ quarante jours; c'était un incapable.

Jaloux des membres de la tribu de Kelb qui jouissaient alors de la prééminence (Yézîd et son fils étaient nés de mères Kelbites), les Qaïsites se révoltèrent dans le nord de la Syrie et en Mésopotamie, et reconnurent pour khalife Ibn ez-Zobéïr. Ḍaḥḥâk ben Qaïs el-Fihri commandait à Damas et y maintint l'ordre après la mort de Mo'âwiya II. Ibn-Bahdal, oncle maternel de Yézîd, qui tenait une place considérable dans l'empire et avait été le principal soutien du khalife décédé, envoya au gouverneur de Damas un écrit destiné à être lu dans la mosquée et où il rappelait les services rendus par les Oméyyades, en prémunissant les auditeurs contre les menées d'Ibn ez-Zobéïr; Ḍaḥḥâk ne publia pas l'écrit, mais il fut joué par le messager porteur de la dépêche, un Kelbite nommé Râghida, qui avait conservé une copie de la lettre et la lut lui-même à la prière du vendredi. Il s'ensuivit un tumulte connu sous le nom de journée de Djéïroûn, du nom d'un édifice contigu à la mosquée des Oméyyades et dont le nom est conservé encore aujourd'hui dans celui de Bâb-Djéïroûn qui désigne la porte est de la grande mosquée. Les Qaïsites et les Kelbites se battirent les uns contre les autres et délivrèrent les prisonniers que l'autorité avait faits. Enfin le Qaïsite Thaur ben Ma'n es-Solami alla camper à Merdj-Râhiṭ près de la ville, y reçut des renforts des émirs de Ḥoms, de Qinnesrîn et de la Palestine, et se déclara ouvertement pour Ibn ez-Zobéïr. Ibn-Bahdal, qui jusque-là avait défendu les droits des fils mineurs de Yézîd, se laissa gagner et se rattacha au parti de Merwân ben el-Hakam, d'une autre branche des Oméyyades, qui cherchait à supplanter les Sofyanides. Le nouveau khalife marcha sur Merdj-Râhiṭ où se trouvaient les partisans d'Ibn ez-Zobéïr, et,

après vingt jours de combats, remporta une victoire décisive qui lui assura la domination de la Syrie.

Merwân avait été proclamé khalife à Djâbiya le 3 dhou'l-qa'da 64 (22 juin 684); il le fut une seconde fois à Damas, avec plus de pompe, en moharrem 65 (juillet-août 684). Son mariage avec Fâkhita, la veuve de Yézid, lui fut fatal; car elle l'étouffa sous des oreillers, en ramadan de la même année, pour avoir dépossédé Khâlid, son fils, de ses droits au trône et avoir fait reconnaître pour ses héritiers ses propres fils 'Abd-el-Mélik et 'Abd-el-'Azîz. Cela se passa en ramadan 65 (mai 685).

'Abd-el-Mélik, en montant sur le trône, dut songer d'abord à reconquérir l''Irâq, possédée d'une manière autonome par Moç'ab ben ez-Zobéïr en qualité de lieutenant de son frère, le khalife de la Mecque. Celui-ci s'était retranché près de Tekrît. Après deux campagnes infructueuses, 'Abd-el-Mélik s'empara de Qarqîsiya, de Ras el-'Aïn, de Naçîbîn. La rencontre décisive se produisit près de Bâgoumaïra, quartier-général de Moç'ab, qui avait dû se défaire de ses meilleures troupes en les envoyant combattre les Khâridjites, et qui ne pouvait compter sur la fidélité des gens de Koûfa. Moç'ab tomba percé de flèches.

Après l'occupation de Koûfa, le khalife envoya el-Hadjdjâdj ben Yoûsouf contre le Hedjâz. Le siège de la Mecque commença le 1er dhou'l-qa'da 72 (25 mars 692); la ville et le sanctuaire furent battus à coups de pierres. Petit à petit abandonné par les siens, Ibn-ez-Zobéïr, à bout de forces, dit adieu à sa mère, Asmâ, fille d'Abou-Bekr, la « femme aux deux ceintures », se lança seul dans la mêlée et y trouva bientôt la mort, six mois après le commencement du siège. Ce fut la fin de la guerre civile.

'Abd-el-Mélik ben Merwân. — Son règne presque tout entier fut occupé à réfréner les désordres de l''Irâq; la Syrie elle-même n'était pas tranquille, à cause des luttes entre Qaïsites et Kelbites. Les Bédouins se livraient des batailles interminables, et les vaincus ne rêvaient qu'à prendre leur revanche à la première occasion. Le règne d''Abdallah ben ez-Zobéïr à la Mecque fit songer 'Abd-el-Mélik à diriger le

pèlerinage annuel sur Jérusalem. Toujours est-il qu'il fit somptueusement bâtir, par des architectes et des ouvriers grecs, la mosquée du Rocher bâtie sur l'emplacement du Temple, et que l'on appelle aujourd'hui la mosquée d''Omar. Une inscription encore conservée fait foi de son entreprise; M. de Vogüé a montré que le nom du khalife abbasside el-Ma'moûn qu'elle porte, a remplacé celui d''Abd-el-Mélik. De même, il fit une tentative pour y transporter, de Médine, la chaire du Prophète; mais son chambellan le fit renoncer à ce projet.

La guerre reprit avec les Romains; il y avait quinze ans que la lutte était suspendue. Justinien II fut défait à Sébaste de Cilicie, en l'an 73 (692), par le frère du khalife, Moḥammed, alors son lieutenant pour la Mésopotamie et l'Arménie. Les expéditions annuelles en Asie Mineure reprirent : on les appelait *çaïfiyya* (campagnes d'été). La première monaie musulmane fut frappée en l'an 74. La comptabilité publique était tenue à Damas en grec, à Koûfa en pehlevi; elle commença, à ce moment, à être remplacée par une comptabilité arabe ; de même, en Égypte, sur les papyrus, le copte est graduellement évincé par l'arabe. Naturellement, les employés restèrent les mêmes : ils en furent quittes pour apprendre l'arabe. Le khalife aurait été bien embarrassé de trouver ailleurs des comptables pour tenir les livres de l'administration des finances. Les travaux considérables auxquels il se livra abrégèrent sa vie; il mourut relativement tôt, à l'âge de soixante ans, le 14 chawwâl 86 (9 octobre 705).

Son frère 'Abd-el-'Azîz était mort avant lui. 'Abd-el-Mélik laissait un fils qui monta sur le trône, Wélîd Ier. Avec lui, les entreprises guerrières reprirent de plus belle ; on prépara une expédition contre Constantinople; la ville de Tyane, patrie d'Apollonius, fut enlevée, la Transoxiane et l'Espagne conquises. En 84, il accomplit le projet qu'avait formé son père, d'enlever aux chrétiens de Damas l'église de Saint-Jean-Baptiste et d'en faire une mosquée; c'est le monument qui est encore appelé aujourd'hui la mosquée des Oméyyades. Il mourut en djoumâda II 96 (février 715), à peine âgé de quarante et quelques années.

L'homme le plus remarquable de cette époque était le Thaqifite el-Ḥadjdjâdj ben Yoûsouf, chargé, en sa qualité de gouverneur de la Mésopotamie, de combattre les Khâridjites et en particulier les Azraqîs (les Bleus) révoltés à l'orient. En 78, on joignit à ses provinces celles du Khorasan et du Sidjistan. Il y installa des lieutenants, ses créatures; dans la première, ce fut Mohallab, qui, en mourant, transmit à sa famille ses pouvoirs et son commandement; dans la seconde, 'Abd-er-Raḥman, fils de Moḥammed ben el-Ach'ath, auquel il envoya, à titre de renforts, une armée superbement équipée qui est connue sous le nom d'armée des Paons.

'Abd-er-Raḥman, appelé communément Ibn el-Ach'ath d'après le nom de son grand-père, remplaça les expéditions de razzias par des campagnes régulières; il occupait le pays conquis au lieu de s'en retourner et de disparaître. Les troupes de l''Irâq détestaient el-Ḥadjdjâdj, et ne souhaitaient rien tant que de saisir la première occasion de retourner dans leur patrie. Il n'eut qu'à leur montrer la lettre où el-Ḥadjdjâdj lui ordonnait de continuer ses expéditions pour les avoir toutes avec lui. On fit la paix avec le roi de l'Arachosie, Rotbîl, on établit des lieutenants pour gouverner Bost et Zarang, les deux principales villes du Sidjistan; puis, en 81, l'armée se mit en mouvement; arrivée dans le Fars, on reconnut qu'il était impossible de séparer le Khalife 'Abd-el-Mélik de son lieutenant el-Ḥadjdjâdj; on se résolut à faire la guerre à tous les deux. L'armée de l''Irâq se précipita comme un torrent. El-Ḥadjdjâdj se porta à sa rencontre, la trouva près du Dodjeïl, non loin de Choustèr et fut complètement défait le 10 dhou'l ḥidjdja (25 janvier 701). Les vainqueurs entrèrent à Baçra en même temps que les traînards de la déroute.

El-Ḥadjdjâdj se retira avec ses Syriens dans le faubourg de Zâwiya et y soutint avec énergie et succès la lutte contre les gens de Baçra; il remporta même sur eux un avantage qui décida Ibn-el-Ach'ath à se transporter à Koûfa, centre de la résistance; el-Ḥadjdjâdj rentra à Baçra sans difficulté. De là, avec des renforts envoyés de Syrie, il alla attaquer

Koûfa dont les troupes étaient rangées en bataille près du couvent de Déïr-Djamâdjim. Après cent jours de lutte, les troupes, prises de panique sans cause appréciable, incitées probablement par les promesses de pardon d'el-Ḥadjdjâdj, se débandèrent et retournèrent à Baçra. Ibn-el-Ach'ath retourna à Baçra qui venait d'être reprise par un de ses lieutenants, mais, ne s'y sentant pas en sûreté, il alla s'établir à Maskin sur le Dodjéïl, près d'Izqobâd, à la tête des troupes qui lui arrivaient de toutes parts; el-Ḥadjdjâdj alla l'y attaquer en cha'ban 82 (septembre 701); un corps syrien tourna la position des Iraqiens en traversant un marais et surprit le camp la nuit; les Iraqiens s'enfuirent et se noyèrent presque tous dans le Dodjéïl.

Ibn el-Ach'ath partit pour les provinces de l'Est, le Kirmân et le Sidjistân, où il se sentait des amitiés fidèles et où il pouvait espérer continuer la lutte. Son lieutenant à Zarang le fit prisonnier pour le livrer à el-Ḥadjdjâdj; mais il fut délivré par Rotbîl, qui l'emmena à Kâboul. Ses troupes avaient peur des Syriens; elles passèrent dans le Khorassan, s'établirent à Hérat, et furent complètement défaites. Ibn el-Ach'ath restait toujours un danger, et el-Ḥadjdjâdj ne négligeait aucune promesse pour amener Rotbîl à lui remettre son protégé; celui-ci finit par lui envoyer sa tête; c'est qu'Ibn el-Ach'ath était mort ou s'était suicidé.

En 83 (702), el-Ḥadjdjâdj fit construire la ville de Wâsiṭ (l'intermédiaire), ainsi nommée parce qu'elle était située à une distance sensiblement égale de Koûfa, de Baçra, de Madâïn (Ctésiphon) et d'el-Ahwâz; il en fit la capitale de la province, devenue immense; en effet, la chute d'Ibn-el-Ach'ath faisait de lui le maître de tout l'Iran, à l'exception du Khorasan, car les descendants du gouverneur el-Mohallab s'y étaient constitué des possessions où ils se sentaient tranquilles.

La position d'el-Ḥadjdjâdj resta aussi forte sous Wélîd Ier; il maintint, par des moyens sévères, la paix dans les provinces où il commandait; il se livra à des travaux publics, réorganisa le système des canaux d'irrigation qui répandent

en Mésopotamie les eaux du Tigre et de l'Euphrate, avec l'aide d'un ingénieur indigène, un Araméen du nom de Ḥassân en-Nabaṭî. Il adopta certaines mesures d'ordre économique, telles que d'interdire aux paysans d'égorger leurs bœufs, afin de les conserver pour la charrue. En même temps Qotaïba ben Moslim conquérait pour lui la Transoxiane, entrait en contact avec les Turcs et même les Chinois, tandis que Moḥammed ben Qâsim, qui appartenait à la même tribu que lui, ravageait la vallée de l'Indus. Il mourut après vingt ans de gouvernement, à cinquante-trois ans, en ramaḍan 95 (juin 714), laissant en Orient, surtout en Perse, le renom d'un dominateur cruel.

Soléïman succéda à son frère Wélîd Ier. Son avènement marqua un changement de politique intérieure. Il s'était déclaré protecteur de Yézîd ben Mohallab, qui s'était enfui des prisons d'el-Ḥadjdjâdj, lorsqu'il n'était encore qu'héritier présomptif. La haine qu'il avait conçue pour el-Ḥadjdjâdj s'étendit aux lieutenants de ce dernier, qui furent destitués après sa mort. Yézîd ben Mohallab le remplaça comme gouverneur et continua la même politique; il résida comme lui à Wâsiṭ. Quant au Khalife, il choisit pour sa résidence Ramlé en Palestine; il put s'y livrer en toute tranquillité à ses goûts pour la bonne cuisine et la débauche. Il n'était pas depuis trois ans à la tête du gouvernement qu'il mourut (çafar 99 = septembre 717). Il aurait voulu voir lui succéder l'un de ses fils, soit Ayyoûb, qui mourut avant lui, soit Daoûd; mais le jurisconsulte Radjâ, qui avait une grande influence sur lui, se décida en faveur de son cousin 'Omar ben 'Abd-el-'Azîz; quand il fut mort, Radjâ se rendit à la mosquée et réclama le serment d'allégeance en faveur de la personne désignée par le testament du Khalife, sans la nommer encore : il ne publia son nom qu'après la cérémonie. Ce fut une surprise, mais aucune opposition ne se manifesta.

'Omar II était le fils d''Abd-el-'Azîz ben Merwân, gouverneur d'Égypte, et par sa mère, il se rattachait au Khalife 'Omar ben el-Khaṭṭâb; il fut lui-même gouverneur de Médine, sa ville natale; il en fut rappelé sur les instances d'el-Ḥadjdjâdj, qui le voyait avec appréhension donner asile

à ses adversaires, s'enfuyant de l''Irâq. C'était un pieux musulman, élevé à la source même des traditions islamiques, l'école de Médine. Il n'aimait pas la guerre, sachant bien qu'on la faisait dans l'espoir du butin, non pour exalter le nom de Dieu. Il paraît avoir rappelé l'armée musulmane qui assiégeait Constantinople ; dans tous les cas, il concentra les troupes en arrière, interdit de chercher à étendre les frontières de la Transoxiane : cependant, c'est sous son règne que les Arabes d'Espagne s'emparèrent de Narbonne après avoir franchi les Pyrénées.

Les Mawâli (pl. de *maulà*) tenaient alors dans la société musulmane, à Koûfa et à Baçra, une situation qui rappelle beaucoup celle des affranchis dans l'empire romain. C'étaient à l'origine des prisonniers de guerre, en grande partie d'origine iranienne, puis leurs descendants, laissés libres ou qui s'étaient rachetés de la captivité; ils ne payaient pas d'impôts, n'étaient pas enregistrés dans les bureaux de l'armée et par conséquent ne touchaient aucune pension, mais ils devaient suivre leurs anciens maîtres à la guerre. A cette époque, les mots *djizya* et *kharâdj* n'ont pas encore le sens précis qu'ils ont pris plus tard, le premier celui de capitation ou impôt à tant par tête, le second celui d'impôt foncier : c'est simplement un tribut qu'ils désignent. El-Hadjdjâdj, pour éviter que les cultivateurs, en se faisant Musulmans, cessassent de payer l'impôt foncier, établit qu'ils ne seraient plus dorénavant dispensés du *kharâdj*, devenant impôt du sol et non plus impôt personnel : et pour empêcher que cette mesure n'amenât l'abandon des campagnes pour les villes — où les nouveaux Musulmans n'avaient plus à payer que la dîme, n'ayant pas de terres à cultiver — il maintint les agriculteurs fixés à la terre, quitte à les y faire ramener de force quand ils voulaient la quitter. On cria, avec juste raison, que ces mesures étaient contraires, non seulement à la simple équité, mais même à la loi divine, et 'Omar II, esprit religieux, fut obligé de revenir sur ces mesures extrêmes adoptées par le tyran de l''Irâq. Il établit qu'un Musulman, fût-il affranchi ou nouveau converti, n'aurait à payer ni capitation, ni impôt foncier sur la terre (seu-

lement la dîme des revenus, en nature); et pour sauvegarder les intérêts du Trésor, il adopta une nouvelle théorie juridique qui considérait que les terres *kharâdj* seraient dorénavant, sans effet rétroactif, propriété indivise de la communauté musulmane, et il interdit, à partir de l'an 100 de l'hégire, la vente de ces sortes de terrains. Le tributaire devenu Musulman restait sur ses terres en qualité de fermier; l'interdiction de se rendre dans les villes fut levée.

Ses sentiments religieux le défendaient contre l'injustice; c'est ainsi qu'il fit rendre aux 'Alides les propriétés de l'oasis de Fadak, en Arabie, qui était le domaine propre de la famille du Prophète depuis les premières expéditions de l'Islam; il agit de même à l'égard des héritiers de Ṭalḥa, compagnon de Mahomet. Cela le fit considérer comme secrètement chi'ïte, mais à tort.

Il n'avait que trente-neuf ans quand il mourut le 25 rédjeb 101 (9 février 720) à Khonâçira près de Damas. Yézîd II était le petit-fils de Yézîd Ier par sa fille 'Âtiqa, épouse d''Abd-el-Mélik; d'où le surnom fréquemment donné au Khalife, de Yézîd ben 'Âtiqa. Il était allié à el-Ḥadjdjâdj dont il avait épousé la nièce, et par suite il était mal disposé pour Yézîd ben Mohallab, dont la famille d'el-Ḥadjdjâdj avait eu à se plaindre quand il gouvernait l''Irâq; aussi ce dernier songea-t-il à se réfugier à Baçra, d'où sa famille tirait son origine et où il comptait encore de nombreux parents et partisans; la ville lui ouvrit ses portes sans difficulté, mais le gouverneur de la citadelle refusa de mettre en liberté ses frères et ses cousins enfermés dans la prison. A la tête des tribus Yéménites, Azd et Rabî'a, rattachées à sa cause par de riches présents, Yézîd ben Môhallab assiégea le réduit et le prit au bout de quelques jours. Ce succès lui livra les provinces relevant de Baçra, l'Ahwâz, le Fârs et le Kirmân, mais non le Khorasan, si longtemps gouverné par sa famille, les Azd y étant tenus en échec par les Temîmites. On lui conseilla de se fortifier dans le Fârs; mais ne voulant pas livrer l''Irâq aux Syriens, il résolut de s'emparer de Koûfa; arrivé non loin du site de Babylone, dans un endroit nommé 'Aqr (château-fort), il y rencontra l'armée de Syrie,

commandée par Maslama ben 'Abd-el-Mélik, vétéran des guerres d'Asie-Mineure. Le 14 çafar 102 (24 août 720) il fit incendier derrière lui le pont de l'Euphrate et engagea le combat; les troupes de l''Irâq n'offrirent aucune résistance; Yézîd, qui aurait pu s'enfuir vers la Perse, préféra tomber sur le champ de bataille, les armes à la main. Les membres de la famille de Mohallab furent poursuivis avec acharnement; ils s'enfuirent de Baçra par mer, abordèrent la côte du Kirmân, s'en allèrent jusque sur l'Indus sans trouver de refuge; ils furent tous atteints et mis à mort, leurs biens confisqués, leurs femmes et leurs enfants vendus comme esclaves, par application de la loi musulmane.

Yézîd II n'avait rien d'un politique; il était faible et insouciant. Le début de son règne fut marqué par des changements inconsidérés de gouverneurs; il soumit au tribut les Sogdiens qui s'étaient rendus à la condition d'en être affranchis. Il laissa d'ailleurs ses agents libres d'administrer les provinces comme ils l'entendaient. Il ne songea qu'à s'amuser : deux chanteuses, Sallâma et Ḥabbâba, jouaient un grand rôle à la cour; véritables favorites, les nominations de fonctionnaires devaient, pour réussir, être appuyées par elles. La mort de Ḥabbâba fut suivie de la sienne, à sept jours d'intervalle, de chagrin, croit-on. Il n'avait régné que quatre ans, et il était encore jeune (de trente-trois à quarante ans) quand il s'éteignit, à Arbad, à l'est du Jourdain, le 24 cha'bân 105 (26 janvier 724). Il avait réglé par testament l'ordre de succession au trône : d'abord son frère Hichâm, ensuite son propre fils Wélîd.

Hichâm ben 'Abd-el-Mélik, au lieu de Damas, dont il craignait les marécages, préféra s'installer à Roçâfa, non loin de Raqqa et de l'Euphrate, à la limite du désert de Syrie. C'était un personnage circonspect, un véritable homme d'affaires, nullement un artiste, à la différence du frère auquel il succédait. Il confia le gouvernement des provinces orientales à à Khâlid ben 'Abdallah el-Qasrî (chawwâl 105 = mars 724). C'était un élève d'el-Ḥadjdjâdj, nature énergique comme son maître, mais non féroce : ce n'est que sur des ordres supérieurs qu'il fit brûler certains révoltés. Vers la fin de son

commandement, il éclata quelques troubles dus à des Chi'ïtes et à des Khâridjites. Malgré sa modération, il était en général détesté. Appartenant à la tribu de Qasr, branche des Bâdjila, il se rattachait plutôt aux Yéménites qu'aux gens de Moḍar : il avait donc contre lui les Qoréïchites. En outre, sa mère était chrétienne ; il fit bâtir pour elle une église à Koûfa ; il était d'une tolérance fort large, car, non seulement il permit aux chrétiens de bâtir de nouvelles églises, mais il agit avec modération à l'égard des Juifs et avait des employés, dans ses bureaux, qui appartenaient à la religion mazdéenne. Il retrouva l'ancien ingénieur d'el-Ḥadjdjâdj, le nabatéen Ḥassân, qui continua le dessèchement des marais de la Babylonie, dans la région de Wâsiṭ, ce qui lui valut un domaine considérable et des revenus énormes. Ce succès lui fit beaucoup d'ennemis ; néanmoins il resta quinze ans en place, avant de céder aux intrigues qui le menaçaient. Sous l'inculpation d'avoir puisé dans les caisses de l'État, il fut arrêté et emprisonné à Koûfa, où il resta dix-huit mois ; au bout de ce temps, il fut relâché par ordre du Khalife, rien n'ayant pu être prouvé contre lui.

Khâlid avait maintenu la tranquillité dans l''Irâq ; une fois parti, l'Alide Zéïd, fils d''Alî Zéïn el-'Âbidîn, fut appelé de Médine à Koûfa par les Chi'ïtes de cette ville, qui pensaient profiter de la faiblesse numérique des troupes syriennes qui gardaient la ville. Ce soulèvement dura environ dix mois ; le nouveau gouverneur, Yoûsouf ben 'Omar Thaqafi, parent d'el-Ḥadjdjâdj, qui était resté longtemps sans pouvoir obtenir de renseignements, y parvint par l'arrestation de deux affidés : la révolte tomba, Zéïd chercha à s'enfuir et fut tué d'un coup de flèche. Son corps fut mis en croix à Koûfa, sa tête exposée à Damas et à Médine. Ainsi finit misérablement l'un des descendants du Prophète.

La guerre reprit avec les Romains ; chaque été les incursions recommençaient, sous le commandement des deux fils de Hichâm, Mo'âwiya, qui fut l'ancêtre des Omeyyades d'Espagne, et Soléïman ; le premier, au cours de ses campagnes, se tua en tombant de cheval, dans une chasse au renard. C'est au cours de ces combats que se créa la légende du

Séyyd el-Baṭṭâl, dont on vénère encore le tombeau, à Séidi-Ghâzi, non loin de Brousse, en Asie-Mineure; car il périt à Akroinus en Phrygie (122 = 740). Sur les bords de la mer Caspienne, les Arabes entrèrent aussi en lutte avec les Turcs et ne furent pas toujours heureux. D'Espagne, ils allèrent attaquer les Francs au delà des Pyrénées. Déjà sous 'Omar II Samḥ avait pris Narbonne, qui devint leur citadelle; mais sa pointe sur Toulouse fut arrêtée par Eudes en dhou'l-qa'da 102 (mai 721). Sous Hichâm, 'Abd-er-Raḥman ben 'Abdallah, nommé gouverneur, commença par réduire le berbère Munuza qui s'était rendu indépendant dans le nord de l'Espagne et était devenu l'allié d'Eudes, puis il se tourna contre celui-ci et le battit entre la Garonne et la Dordogne. Eudes fit appel à Charles Martel, qui rencontra les Arabes entre Tours et Poitiers en ramaḍân 114 (octobre 732); après quelques jours de lutte, ces derniers firent une furieuse attaque générale à laquelle les Francs austrasiens résistèrent vaillamment; le lendemain matin, les Arabes avaient quitté le champ de bataille. Dix ans plus tard, ils remontaient encore le cours du Rhône, mais ce n'étaient plus que des déprédations de batteurs d'estrade.

Narbonne était le point de départ de ces expéditions, et une ligne de caravansérails fortifiés (*ribâṭ*) reliait cette ville à la Provence, notamment à Avignon, prise par Yoûsouf; de là on courait dans le Dauphiné et la Bourgogne. Charles Martel essaya en vain de s'en emparer; il échoua sous ses murs (737); vingt-deux ans seulement plus tard, Pépin le Bref l'occupait définitivement (759), et les Arabes essayèrent en vain de la reprendre lors de la grande randonnée de l'émir de Cordoue, Hichâm, dans les provinces méridionales de la France.

L'année suivante, Hichâm changea son lieutenant en Espagne et nomma à sa place 'Abd-el-Mélik ben Qatan; puis deux ans plus tard il le remplaça par 'Oqba ben Ḥadjdjâdj, mais sans grand succès. L'élan avait été brisé à Poitiers. D'ailleurs, les Berbères se soulevaient en Afrique et les lieutenants du Khalife étaient obligés de dégarnir la frontière du nord. Les indigènes de l'Afrique étaient excédés de se voir traiter en tributaires : ils adoptèrent les doctrines

des Khâridjites. Il fallut envoyer des troupes de Syrie, sous le commandement de Kolthoûm ben 'Iyâḍ el-Qasri, mais elles ne réussirent pas; Kolthoûm fut tué à la bataille du fleuve Nauam, et son neveu Baldj put à peine ramener le tiers de l'armée à Ceuta, pour de là passer en Espagne.

A l'autre bout de l'empire, en Sogdiane, les indigènes avaient admis la domination musulmane, à condition de ne payer aucun tribut; mais cette condition n'avait pas été longtemps observée. Ils se coalisèrent avec les Turcs, leurs anciens ennemis, et la situation des Arabes devint très difficile. Pour y remédier, le khalife confia le gouvernement du Khorasan à un officier expérimenté, Naçr ben Sayyâr el-Kinâni, qui devait rester à son poste sous les successeurs de Hichâm et être le premier à signaler le mouvement de résistance aux Arabes destiné à mener les Abbassides au khalifat.

Hichâm mourut à Roçâfa le 6 rébî 'II 125 (6 février 743), à peine âgé de cinquante-cinq ans. D'un extérieur peu agréable, car il louchait, il aimait à se renfermer dans son palais et à traiter les affaires par l'entremise d'el-Abrach le Kelbite, dans lequel il avait confiance. Il traita ses sujets chrétiens avec tolérance et rétablit le siège patriarcal d'Antioche, vacant depuis quarante ans, en y mettant pour condition qu'on y élirait un simple moine qui était son protégé, Étienne. Il était néanmoins bon Musulman, ami d'ez-Zohri et d'Abou-Zinâd, fameux traditionnistes, ennemis de la secte des Qadariyya, qui proclamaient l'existence du libre arbitre chez l'homme. Avare de sa nature, il mit en ordre l'administration des finances, mais il poussa trop loin le désir d'agrandir ses propriétés personnelles en multipliant la construction de canaux et de châteaux. Devenu grand propriétaire, comme Khâlid, il dut interdire à celui-ci de vendre son blé avant lui, par crainte de faire baisser les prix. Il pressura ses sujets et contraignit ses lieutenants à lui envoyer de fortes sommes, sans se préoccuper de la manière dont ils se les procuraient. Le mécontentement fut général, le souvenir de ces exactions resta profondément ancré dans la mémoire des populations et ne tarda pas à amener la chute de la dynastie.

Wélîd II, déjà désigné par le testament de son père, succéda à son oncle Hichâm. Il avait quitté Roçâfa pour aller habiter, à la limite du désert, un palais écarté à l'est de la Syrie, nommé Bakhrâ, en plein désert. C'est là qu'au bout de deux ans lui parvint la nouvelle de la mort de Hichâm ; il se rendit rapidement à Damas, la capitale, pour s'y faire introniser. Il était poète, mais ne publiait pas ses poésies et se contentait de se les laisser dérober. Grand seigneur, il dépensa largement les richesses amassées par son avare prédécesseur; il entretenait autour de lui un cercle de chanteurs, de chanteuses, de lettrés; amateur de courses de chevaux, il possédait une meute.

Une révolte de son cousin Yézîd III, fils de Wélîd, fils d''Abd-el-Mélik, vint l'y surprendre. Celui-ci s'était emparé sans difficulté de Damas et s'y était fait reconnaître. Wélîd II, après avoir fait donner cent coups de fouet au messager qui lui avait apporté la mauvaise nouvelle, prit avec lui les deux cents hommes qui formaient sa garde et auxquels vinrent se joindre rapidement des contingents fournis par les tribus voisines ; mais les Kelbites de Palmyre ne voulurent pas combattre les Kelbites de Damas et Wélîd II, abandonné de tout le monde, se retira dans une chambre intérieure du château et se mit à lire le Qorân, comme l'avait fait le khalife 'Othmân. C'est dans cette posture qu'il fut mis à mort par les vainqueurs, le 27 djoumâda II 126 (17 avril 744).

Yézîd III, pour se concilier les esprits, adopta le contrepied de la conduite de Hichâm, et s'engagea à ne pas emplir son trésor au détriment des provinces; mais ses bonnes dispositions n'eurent pas le temps de produire d'effet, car il mourut moins de six mois après son intronisation, le 12 dhou'l-ḥidjdja 126 (25 septembre 744).

La désaffection était générale, et l'attentat contre Wélîd II était venu lui offrir un nouvel aliment; les Syriens eux-mêmes, qui formaient la force principale de l'empire, attendirent un changement prochain. Merwân surnommé l' « âne » (el-Ḥimâr), parce que, disent les historiens syriaques, il aimait une fleur que l'on appelle « rose

d'âne », et qui appartenait à une branche cadette des Oméyyades, avait été douze ans gouverneur de l'Arménie et de l'Adherbaïdjân, provinces frontières. Là, il y avait à faire la guerre; à la vieille disposition des armées en deux lignes de bataille se faisant face, et entre lesquelles se livraient des combats singuliers, il substitua des escadrons *karâdîs* pouvant charger par unités isolées ou figurer dans la grande charge d'ensemble qui, généralement, terminait le combat. Profitant de ce qu'Ibrahîm ben Wélîd, nommé khalife par Yézîd III, n'était reconnu que dans le sud de la Syrie, il envahit ce dernier pays, où il trouva de précieux auxiliaires dans les Qaïsites de Qinnesrîn et les Arabes de Ḥoms. Dans l'Anti-Liban, à 'Aïn-el-Djarr, Soléïmân, fils de Hichâm, qui avait longtemps combattu les Romains, essaya d'entraver sa marche : il fut battu et se réfugia à Damas, puis à Palmyre, centre de la tribu de Kelb. Merwân, l'âne, entra dans la capitale de la Syrie et s'y fit prêter serment sous le nom de Merwân II, le 26 çafar 127 (7 décembre 744). Il n'y voulut pas poursuivre de vengeance : ce ne fut pas par ses ordres que le corps de Yézîd fut déterré et pendu. Il pardonna à ses adversaires, Soléïmân, le fils de Hichâm, et Ibrahîm le khalife. Il choisit pour résidence Ḥarrân, l'ancienne Carrhæ, en Mésopotamie, parce que cette ville était dans le territoire des Qaïsites, ses puissants alliés, parce que son père y avait habité et qu'il y avait été élevé; il en fit la capitale de l'empire en y transportant le trésor de l'État. Cela lui aliéna les Syriens, qui sentaient que la direction des affaires leur échappait; ils se soulevèrent, mais la rébellion fut vite étouffée par Merwân; les villes fortes avaient résisté : Yézîd, fils de Khâlid el-Qasrî, fut tué devant Damas, et Thâbit ben No'aïm s'enfuit à la suite du siège infructueux de Tibériade, chef-lieu du thème du Jourdain (*djond al-Ordonn*); bientôt repris, il fut mutilé.

Pour rassembler autour de son nom la famille d'Oméyya et l'intéresser à son succès, Merwân II épousa la fille de Hichâm. Mais quand il envoya des troupes pour s'emparer de l''Irâq qui n'était pas encore entré sous sa domination, les soldats, passant à Roçâfa près de l'Euphrate, proclame-

rent khalife Soléïmân, fils de Hichâm. Merwân prit en personne la direction des opérations contre les rebelles, atteignit Soléïmân à son camp de Khofâf, près de Qinnesrîn, et le défit complètement; tous les prisonniers qui ne se rendirent pas comme esclaves furent massacrés; Soléïmân se sauva à Ḥoms avec le reste de son armée, puis il s'enfuit à Koûfa laissant son frère Sa'îd défendre Emèse, qui fut forcée de se rendre: la Syrie rentra sous la domination de Merwân, qui en fit démanteler les forteresses principales.

L'Orient était sans chef. Ibn-Mo'âwiya, qui était un descendant de Dja'far Ṭayyâr, frère d''Ali, et pouvait être considéré comme appartenant à la famille du Prophète, se déclara prétendant à Koûfa; il eut, pour soutenir ses droits, les Zéïdites, Chi'ites partisans de Zéïd fils d''Ali Zéïn el-'Âbidîn, et les affranchis, presque tous Iraniens d'origine. Ibn-'Omar, gouverneur de Ḥîra, les défit en moḥarrem 127 (octobre 744): les Zéïdites se défendirent courageusement dans la citadelle et les rues de Koûfa, jusqu'à ce qu'ils obtinrent une capitulation honorable. Ibn-Mo'âwiya gagna la Perse, dont les habitants l'acclamèrent. D'un autre côté, la Mésopotamie échappait aux Oméyyades; les Khâridjites s'étaient réveillés, et sous le commandement de Ḍaḥḥâk ben Qaïs s'en vinrent assiéger Koûfa, qui fut évacuée par ses chefs, puis Wâsiṭ qui capitula en chawwâl 127 (août 745). Ḍaḥḥâk adopta Koûfa comme capitale, mais il se rendit à Mossoul à la première nouvelle des entreprises de Merwân, qui envoyait contre lui son fils 'Abdallah, lequel se laissa assiéger dans Nisibe. Merwân, après avoir terminé le siège de Ḥoms, dut venir en personne et défit les Khâridjites à la bataille de Kafar-Toûtâ, vers la fin de l'an 128 (environ septembre 746). L'année suivante, les derniers Khâridjites furent contraints de se disperser; Ibn-Mo'âwiya dut s'enfuir de Merv la Royale (*Châhagân*) et périt misérablement; les Khâridjites du Ḥaḍramaut furent anéantis en 130. Merwân II put se reposer tranquillement dans sa résidence de Ḥarrân. Cependant les plus terribles événements se préparaient alors dans le Khorasan, grâce à Abou-Moslim et à la prédication abbasside.

Khalifes Oméyyades

Branche des Sofyanides

Mo'âwiya Ier, fils d'Abou-Sofyân ben Ḥarb (40 — 60 = 660 — 680).
Yézîd Ier (60 — 64 = 680 — 683).
Mo'âwiya II (64 = 683).

Branche des Merwanides

Merwân Ier, fils d'El-Ḥakam (64 — 65 = 684 — 685).
'Abd-el-Mélik (65 — 86 = 685 — 705).
Wélîd Ier (86 — 96 = 705 — 715).
Soléïman (96 — 99 = 715 — 717).
'Omar II, fils d''Abd-el-'Azîz (99 — 101 = 717 — 720).
Yézîd II, fils d''Abd-el-Mélik (101 — 105 = 720 — 724).
Hichâm, fils d''Abd-el-Mélik (105 — 125 = 724 — 743).
Wélîd II, fils de Yézîd II (125 — 126 = 743 — 744).
Yézîd III, fils de Wélîd Ier (126 = 744).
Merwân II el-Ḥimâr (127 — 132 = 744 — 750).

BIBLIOGRAPHIE

J. **Wellhausen**, *Das arabische Reich und sein Sturz*, in-8, 1902.

M. J. **de Goeje** et P. **de Jong**, *Fragmenta historicorum arabicorum*, t. I, continens partem tertiam operis *Kitâbo'l-Oyun wa'l-hada'ïk*; t. II, continens partem sextam operis *Tadjâribo'l-Omami*, auctore Ibn-Maskowaih; in-4, 1869-1871.

Ibn 'Abd-Rabbihi, *El-'Iqd el-férîd*, t. II, pp. 299-349.

C. **Torrey**, *The mohammedan conquest of Egypt and North Africa* (643-705, A. D.), dans les *Biblical and Semitic Studies* de l'Université de Yale, pp. 279-330, in-8, 1901.

Th. **Nœldeke**, *Zur Geschichte der Omaijaden*, in-8, 1901.

F. **Wüstenfeld**, *Die Familie el-Zubeir*, der Tod des Muç'ab ben el-Zubeir, aus dem Muwaffakijat des Abu Abdallah el-Dimaschki, arabisch und deutsch, in-4, 1878.

[R. P.] H. **Lammens**, *le Chantre des Omiades*, dans le *Journal Asiatique*, IXe sér., t. IV, pp. 227 et suiv.

Du même, *Études sur le règne du calife omaiyade Mo'âwiya Ier*, dans les *Mélanges de la Faculté orientale* de Beyrouth, t. I, 1906.

J. **Périer**, *Vie d'al-Hadjdjâdj*, in-8, 1904 (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, section des sciences historiques et philologiques, fasc. 151).

Quatremère. *Mémoire historique sur la vie d'Abd-Allah ben-Zobaïr*, dans le *Journal Asiatique*, IIe, sér. 1832.

Reinaud, *Invasions des Sarrazins en France*, in-8, Paris, 1836.

H. **Zotenberg**, *Invasions des Visigoths et des Arabes en France*, Toulouse, 1876 (extrait du t. II de l'*Histoire générale de Languedoc*).

R. **Dorr**, *de bellis Francorum cum Arabibus gestis* (dissertation d'histoire), Kœnigsberg, 1861.

C. H. **Becker**, *Studien zur Omajjadengeschichte*. A. 'Omar II, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XV.

G. de **Rey**, Les invasions des Sarrasins en Provence pendant le VIIIe, le IXe et le Xe siècle; in-8, Marseille, 1878.

Vingtrinier (Aimé), Note sur l'invasion des Sarrasins dans le Lyonnais; in-8, Lyon, 1862.

CHAPITRE XII

LA PRÉDICATION ABBASSIDE

Les sectes chi'ïtes s'étaient répandues dans le Khorasan, et les partisans des 'Alides y étaient nombreux. Ce furent ces partisans qui se soulevèrent contre l'empire oméyyade et le détruisirent au profit, non des 'Alides, mais des Abbassides. Comment ce phénomène se produisit-il ? C'est ce que nous allons expliquer.

A cette époque, le Khorasan dépendait de Baçra, et les luttes des tribus arabes entre elles s'y continuaient comme avant la proclamation de la nouvelle religion. Le plus important des groupements était formé par la tribu de Temim jointe à celle de Ribâb : son influence était assez grande pour que ce qu'il restait des chevaliers perses recherchât sa protection; de même les Zotts de l'Inde. Les Yéménites étaient représentés par les Azd; ils étaient mal vus, étant venus bien tard prendre part aux grandes luttes des conquêtes sous 'Omar et 'Othmân, mais l'arrivée au pinacle de la famille d'el-Mohallab avait singulièrement agrandi leur rôle. De là, partage d'influence et lutte : les Temim joints aux 'Abd-el-Qaïs représentant la race de Modar se trouvèrent placés en face des Azd alliés aux Rabî'a. La première de ces coalitions fut assez forte, en 96 (715), pour jeter à bas, vaincre et tuer sur le champ de bataille un chef aussi puissant que Qotéïba, qui, étant de la tribu de Bâhila, n'avait pas derrière lui un clan assez compact pour le soutenir; de sorte qu'un Arabe qui n'était pas appuyé par une famille

influente et comptant de nombreux clients, ne pouvait espérer arriver à rien. On vit le contraire lors de la nomination de Yézîd ben Mohallab, dont la famille était nombreuse et qui s'établit pour longtemps dans le Khorasan. Les Azd revinrent au pouvoir, les Témîm perdirent toute considération ; la roue tourna lorsque la famille des Mohallabides tomba du pouvoir.

L'Iran restait tranquille: c'est au delà de l'Oxus que se passent les révoltes des Sogdiens et les entreprises des Turcs, dont les succès passagers provenaient de l'incertitude du gouvernement et des changements fréquents des vice-rois. Le Témîmite Ḥârith ben Soréïdj de Dabboûsiya, un ancien khâridjite, se laissa proclamer khalife au nom de la secte des Mourdjites, dans le Tokharistan ; les villes de la Transoxiane se soumirent à lui avec une facilité qui n'eut d'égale que celle avec laquelle elles reconnurent le souverain légitime, quand il envoya des troupes contre les révoltés. Il s'allia aux Turcs, mais fut chassé de Châch par Naçr ben Sayyâr, et réduit à errer au delà du Iaxartes (Sîr-Deryâ). Plus tard, il alla assiéger Merv et obligea le gouverneur d'en sortir; mais il y fut tué à la suite d'une défaite en redjeb 128 (avril 746).

Naçr était un vieil agent des Oméyyades, blanchi sous le harnais. Il pratiqua des réformes financières, veilla surtout à ce que les Musulmans n'eussent pas à payer la taxe de capitation — tellement les règles étaient mal observées — et à ce que le kharâdj fût perçu exactement des non-Musulmans.

Les difficultés qu'on avait éprouvées à se rendre maître de Ḥârith ben Soréïdj en firent présager de plus grandes quand on vit les Chi'ïtes du Khorasan s'agiter sous les drapeaux noirs qui caractérisaient les menées abbassides et former un camp non loin de Merv, sous le commandement d'Abou-Moslim. Naçr ben Sayyâr suivait depuis longtemps la naissance de ce mouvement, mais ses demandes de renforts ne furent pas écoutées par la cour de Damas. Une bataille entre Ibn-el-Karmânî, qui avait à venger la mort de son père et était appuyé par les Azd et les troupes de Naçr, sous les

murs et dans les rues de Merv, fournit à Abou-Moslim l'occasion d'intervenir avec succès : son entrée en scène mit en fuite Naçr qui dut se réfugier à Nichâpour (rébi' II 130 — décembre 748).

Un 'Alide, Yaḥya, fils de Zéïd ben 'Alî, qui avait cru trouver des appuis dans les provinces de la Perse, était tombé en combattant les Omèyyades; ce fut son martyre, pleuré par tous les Chi'ïtes, qu'Abou-Moslim prit pour prétexte de sa révolte. Un agent des 'Alides à Koûfa, nommé Maisara, envoyait des émissaires dans le Khorasan pour y prêcher les doctrines chi'ïtes, dès l'an 102 hég. : ses envoyés se faisaient passer pour négociants, non sans attirer l'attention des autorités, qui les surveilllaient.

En l'an 105, Bokéïr Ibn-Mâhân, ancien interprète de l'armée arabe dans le Sind, arriva à Koûfa et fut converti à la prédication abbasside, qu'il embrassa avec ardeur et dont il fut un des principaux protagonistes. C'est lui qui, à son tour, envoya dans les provinces des racoleurs affiliés au complot. En 124, les conspirateurs tenaient des réunions dans une maison particulière; on s'en aperçut, et Ibn-Mâhân fut arrêté. C'est pendant qu'il était en prison qu'il acheta, pour quatre cents dirhems, à 'Isa ben Ma'qil el-'Idjli son esclave Abou-Moslim, qui allait devenir le chef du parti et l'amener au pinacle.

Le parti politique le plus nombreux était celui des Râwendites, et ceux-ci étaient les partisans de Moḥammed ben el-Ḥanafiyya, fils d''Alî ben Abî-Ṭâlib ; c'est à lui, disaient-ils, que son père avait délégué ses pouvoirs d'imâm, et le fils de Moḥammed, Abou-Hâchim, les avait transmis à 'Alî, petit-fils d''Abbâs, fils d''Abd-el-Moṭṭalib. Moḥammed, son fils, avait hérité de sa qualité, et ses partisans étant les mieux écoutés, les 'Alides proprement dits, surtout les descendants d'el-Ḥoséïn, se trouvèrent évincés au profit de la maison d''Abbâs. Or, les Râwendites ont toujours revendiqué Abou-Moslim pour un des leurs.

Quand l'imam Moḥammed ben 'Alî mourut, son fils Ibrahim lui succéda; Ibn-Mâhân, mis en liberté faute de preuves, partit pour le Khorasan, y réunit ses partisans dans la ville

de Merv et proclama Ibrahîm, tout en lui remettant le trésor des Chi'ïtes. C'était en 126; Ibn-Mâhân mourut l'année suivante. Ainsi Koûfa était le centre de l'opposition qui s'abritait sous le nom de la famille d''Alî, et Merv la localité où se tenaient plus librement les réunions : c'est que là les Khozâ'a possédaient des villages; ces Arabes étaient d'anciens alliés de la famille du Prophète, et de plus, appartenaient aux Azd, rejetés dans l'opposition par la chute des Mohallabides.

Ce fut l'imam Ibrahîm qui envoya Abou-Moslim dans le Khorasan. Il avait su choisir l'homme qu'il fallait. Ancien esclave, Abou-Moslim était probablement de race iranienne; ses origines sont plongées dans la plus profonde obscurité. Avoir deviné les services qu'il pouvait rendre à la cause, était un signe de profonde pénétration. Quoi qu'il en soit, la révolte commença par le soulèvement de villages appartenant aux Khozâ'a dans la campagne de Merv, dans l'été de l'an 129 (747).

C'est là qu'il déploya pour la première fois les drapeaux noirs, présents de l'imâm. Son armée se composait en grande partie de paysans iraniens, cultivateurs affranchis des villages de Merv; il y avait aussi des Arabes parmi eux, qui avaient les places en vue; car la religion avait, pour la propagande abbasside, unifié les sémites et les aryens. Les Hâchimiyya, les descendants de Hâchim, formaient le noyau de l'armée. Naçr fut obligé de quitter Merv et de se retirer à Nichâpour, qu'il dut évacuer après la défaite de son fils Temîm à Ṭoûs en chawwâl 130 (juin 748). La destruction d'un corps expéditionnaire dans le Djordjân le contraignit de ne s'arrêter qu'à Hamadân, laissant l''Irâq sans aucune défense. Il mourut d'ailleurs tout près de là, à Sâwa, le 12 rébî' 1er 131 (9 novembre 748), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il avait prévu que le mouvement du Khorasan prendrait des proportions énormes; il mourut de voir ses prévisions se réaliser.

C'était Qaḥtaba ben Chébîb, un Tayyite, envoyé par l'imam Ibrahîm, qui commandait les troupes : Abou-Moslim dirigeait de loin les opérations. Les troupes syriennes qui s'étaient enfuies de Hamadân et les soldats khorassaniens de Naçr ben

Sayyâr résistèrent dans Néhâwend; mais au bout de quelques mois elles durent capituler (dhou'l-qa'da 131-juillet 749). L'armée du Khorasan descendit des hauts plateaux par la passe habituelle, Kirmanchâh-Ḥolwân-Khâniqîn. Qaḥtaba surprit le camp ennemi, mais il périt au milieu de son succès, d'une façon mystérieuse, au milieu de la nuit. Son fils Ḥasan lui succéda et entra à Koûfa sans coup férir (14 moharrem-2 septembre). L'imam Ibrahîm avait été arrêté par ordre de Merwân; il recommanda à sa place son frère Abou'l-'Abbâs, qui fut proclamé khalife, le 12 rébi' II 132 (28 novembre 749), dans la grande mosquée de Koûfa.

Pendant ce temps, le khalife oméyyade Merwân II avait quitté Ḥarrân et marché dans la direction de Mossoul à la tête de troupes syriennes, et à la rencontre d'un corps expéditionnaire qui opérait de ce côté-là; il fut complètement défait sur la rive gauche du grand Zâb, dans une bataille qui dura du 2 djoumâda II 132 au 11 du même mois (25 janvier 750). Ses troupes étaient découragées, tandis que les Khorasaniens étaient décidés à vaincre. Le khalifat oméyyade était tombé; Merwân se rendit à Ḥarrân, puis à Damas, chercha un refuge à Abou-Fotros près de Jaffa, puis à Faramâ sur la côte d'Égypte, enfin à Boucîr près d'Ochmonéïn dans la Haute-Égypte, où il périt en se défendant, les armes à la main, à la fin de la même année (août 750). Sa tête fut coupée et envoyée à Abou'l-'Abbâs, comme preuve de l'heureux succès de la poursuite; c'est l'usage, mais ce qu'il y a de particulier, c'est que sa langue fut dévorée par un chat, comme le disent des vers conservés par Ibn-el-Athîr.

Les membres de la famille des Oméyyades furent poursuivis partout, surtout en Syrie, et mis à mort sans forme de procès; les tombeaux des khalifes furent fouillés, leurs os profanés; on déterra le cadavre de Hichâm, dont il ne restait plus que le nez d'intact, on le fouetta, on le suspendit au gibet, puis les os furent brûlés et les cendres jetées au vent. Chose étrange, 'Omar II et Mo'âwiya furent respectés. Il n'échappa aux recherches qu'un petit-fils de Hichâm, qui se rendit en Espagne et y fonda à son tour une dynastie.

La Syrie, qui perdait tout avec les Oméyyades, se souleva.

mais trop tard. Un courtisan de Merwân et l'un de ses généraux, Abou'l-Ward Medjzât ben el-Kauther se révolta à Qinnesrîn et proclama un descendant de Yézîd Ier, Abou-Moḥammed Ziyâd ben 'Abdallah, qu'on appelait le Sofyânide et dont on disait que sa venue annonçait la fin du monde; c'était les Qaïsites qui formaient le gros de son armée. Cette révolte fut détruite à la bataille de Merdj el-Akhram près de Qinnesrîn à la fin de l'année 133 (fin juillet 751). Abou'l-Ward périt en combattant; le Sofyanide s'enfuit à Palmyre et de là dans le Ḥedjaz, où il fut mis à mort par el-Mançoûr, le second khalife abbasside.

C'en était fini de l'empire arabe ; l'hégémonie allait passer aux défenseurs de la prédication abbasside, aux Persans, et la fondation de Bagdad devait marquer bientôt définitivement l'iranisation (*isti'djâm*) de l'État arabe : la langue seule allait persister, mais la littérature devait être profondément affectée par l'influence du nouvel esprit. La bataille du grand Zâb était en quelque sorte la revanche de Qâdisiyya, où avait sombré le grand empire perse des Sassanides.

BIBLIOGRAPHIE

G. **van Vloten**, *De opkomst der Abbasiden in Chorasan*, in-8, 1890.

Du même, *Recherches sur la domination arabe, le chiïtisme, les croyances messianiques* sous le Khalifat des Omayyades, in-4. Amsterdam, 1894.

J. **Zaydan**, *Umayyads and Abbasids*, 4e partie de l'*Histoire de la civilisation musulmane* de Djurdji Zaïdân, traduite en anglais par D. Margoliouth, in-8 (*Gibb Memorial*, IV), 1907.

Mas'oûdî, *Kitâb el-tanbih wâl-Ichrâf*, texte arabe, éd. par M. J. de Goeje, in-8 (*Bibliotheca geographorum arabicorum*), 1894.

Maçoudi, *le Livre de l'Avertissement et de la revision*, trad. par B. Carra de Vaux, 1 vol. gr. in-8, 1897.

Abou-Hanîfa **Aḥmed ibn Dâoud ad-Dînawari**, *Kitâb al-akhbâr at-tiwâl*, éd. W. Guirgass; t. I. Leyde, 1888.

CHAPITRE XIII

KHALIFAT DES ABBASSIDES

La conquête de l'empire avait été une réaction contre les Syriens; par suite Damas ne pouvait plus servir de capitale; ce fut dans l'ʿIrâq que l'on dut en chercher une. Koûfa, déchue de son rang par la victoire des Oméyyades, pouvait prétendre à se voir rétablir dans ses dignités, mais le discours qu'Aboul-ʿAbbâs prononça dans la grande mosquée se terminait par des menaces. En effet, la poursuite des membres de la famille d'Oméyya et de tous ceux qui se rattachaient à leur fortune ensanglanta le monde musulman; c'est à bon droit que le nouveau khalife put se décerner à lui-même le titre *d'es-Saffâḥ* « le sanguinaire ». Il s'agissait de venger les droits méconnus de la famille du Prophète; cette vengeance, bien qu'atroce, paraissait toute naturelle. Ce qu'il est plus difficile de s'expliquer, c'est comment la famille d'el-ʿAbbâs se fit reconnaître comme héritière du Prophète, au détriment des enfants d'ʿAlî et de Fâṭima. L'emploi de la formule « Banou-Hâchim » pour désigner les prétendants au trône sous les Oméyyades, avait l'avantage de comprendre à la fois les ʿAlides et les ʿAbbassides: toujours est-il que les derniers profitèrent seuls du mouvement; sans doute l'influence des Râwendites fut en ce cas prépondérante. Plus tard, des khalifes scrupuleux, reconnaissant que leur intronisation était, somme toute, due à un tour de passe-passe, voulurent rétablir les ʿAlides dans leurs droits; mais la menace d'une résolution

de ce genre suffit à coaliser contre le bon vouloir d'un pontife généreux tous les intérêts qui s'attachaient à la nouvelle dynastie ; il fallut renoncer à ce beau projet. Les 'Alides étaient une lignée de saints personnages, qui n'attachaient pas de prix aux biens de ce monde ; et cela ne contribua pas peu à les maintenir hors de la politique, dont ils n'eurent point les profits.

Abou'l-'Abbâs avait adopté Anbâr, ville persane sur les bords de l'Euphrate, ancien grenier d'approvisionnements pour les guerres contre les Romains (d'où son nom *anbâr* « magasin »), comme capitale : c'est là qu'il mourut, d'une maladie indéterminée, peut-être la variole, le 13 dhou'l ḥidjdja 136 (9 juin 754), à peine âgé de trente ans. Il avait eu soin de faire proclamer son frère Abou-Dja'far comme son successeur; aussi celui-ci fut-il reconnu immédiatement.

Abou-Moslim fut mal récompensé de la grande œuvre qu'il avait menée à bonne fin. Il rendit encore à Abou-Dja'far le service de le débarrasser de son oncle 'Abdallah, fils d''Alî, qui avait soulevé les Syriens et marchait contre Naçîbîn ; une bataille mit à néant ses espérances (6 djoumâda II 137 = 27 novembre 754). Le khalife profita de ce que Abou-Moslim était absent pour lui retirer son gouvernement du Khorasan. Entouré de sa garde particulière, le général crut pouvoir se rendre à la résidence du khalife ; là, attiré traîtreusement dans l'antichambre et séparé de ses gardes du corps, il fut assassiné par des affidés (24 cha'ban 137 = 12 février 755).

Débarrassé d'un personnage devenu gênant, Abou Dja'far mérita le surnom d'el-Mançoûr « le victorieux » qu'il avait pris lors de son intronisation.

La famille des Barmékides fournit à el-Mançoûr les administrateurs dont il avait besoin (1). C'est ainsi que le khalifat abbasside prit dès le début une couleur franchement iranienne ; le khalife ne fut plus le chef de la communauté

1) Le titre lui-même qu'on donna au ministre, celui de *wazîr* « vizir », était persan (*vitchir*) ; ce n'est que par une étymologie forcée qu'on a rattaché ce mot à l'arabe *wazara* « porter », comme si le ministre *portait* la charge de l'empire.

musulmane, mais le successeur des anciens rois de Perse, soustrait comme eux au contact de ses sujets, aperçu de loin dans une auréole d'admiration et de gloire, mélangée d'un peu de terreur. Barmek, l'ancêtre, était d'une famille qui depuis des siècles, exerçait les fonctions de prêtre du feu dans le pyrée de Balkh, le Naubahâr, dont le nom indique un ancien monastère bouddhique (*nava-vihâra*). Khâlid, son fils, commença la lignée des ministres qui resta au pouvoir jusque sous Hâroûn er-Rachîd, avec son petit-fils Yaḥya et ses arrière-petits-fils Dja'far, Faḍl, Moûsa et Moḥammed ; il avait été un des acolytes d'Abou-Moslim et remplit des fonctions importantes sous el-Mançoûr. Yaḥya fut chargé par el-Mahdî de veiller à l'éducation de Hâroûn. Mais c'est dans l'organisation de l'État que leur action fut le plus sensible. Le service de la poste à cheval (*veredus*, *barîd*) existait déjà du temps des Oméyyades à l'imitation des Perses et de l'empire romain; il fut développé par el-Mançoûr, qui y adjoignit un service de haute police : les directeurs des postes dans les provinces renseignaient la cour sur ce qui s'y passait; en fait, ils devinrent bientôt des agents d'information et de surveillance avec lesquels les gouverneurs eurent à compter; nommés directement par le pouvoir central, ils échappaient à l'influence des autorités locales et pouvaient déjouer les complots de celles-ci. Les routes de caravanes menant à la Mecque, et dont la sécurité était indispensable au pèlerinage, furent garanties contre les dégradations des Bédouins par une série de postes fortifiés; cette installation permettait en outre au pouvoir central de rester en communication avec les villes saintes. Pour les finances, il fut installé un certain nombre de bureaux chargés d'assurer et de contrôler les entrées et les sorties, les recettes et les dépenses, pour tout ce qui ne concernait pas les provinces, auxquelles il était laissé, en ces matières, une autonomie considérable; il était peut-être difficile de faire autrement, sinon, dans des pays où la circulation était lente et parfois dangereuse et où la lettre de change n'existait pas encore, il aurait été long, coûteux et pénible de faire voyager, par groups, de grosses sommes d'argent: on préférait adopter le système de l'abon-

nement, qui n'envoyait à la capitale que la somme à laquelle la province était taxée, et censée l'excédent des recettes sur les dépenses locales. Enfin, les canaux qui arrosaient l'Irâq, se trouvant pour ainsi dire sous les yeux mêmes du khalife, furent l'objet de réparations et de travaux déjà commencés par les grands propriétaires sous les Oméyyades et qui accrurent la richesse de la contrée dans des proportions considérables.

Sous el-Mançoûr, la grammaire arabe devient une science grâce aux efforts des deux écoles de Baçra et de Koûfa : la première de ces deux villes se glorifie de Khalîl et de Sîbawaïhi, celui-ci Persan d'origine; Koûfa peut citer le nom d'el-Kisâï. La langue arabe, organe officiel de l'empire, est de plus en plus étudiée par des étrangers, désireux de s'assimiler son mécanisme : d'où l'origine des recherches savantes qui, sous l'impulsion de ces grands maîtres, vont bientôt formuler ce chef-d'œuvre d'agencement logique que présente cette grammaire.

En même temps, l'on se met à rechercher avec ardeur les monuments de l'ancienne poésie arabe; par malheur, cette recherche est opérée par des gens plus intelligents que scrupuleux, qui n'hésitent pas à modifier ceux qui ne conviennent pas à leur goût et même à en inventer de toutes pièces, avec un talent si merveilleux d'assimilation qu'ils sont tout à fait dans le genre des autres poésies. Les Persans conservaient comme un pieux souvenir de leur gloire disparue un *Livre des Rois* que Roûzbih, plus connu sous le sobriquet d'Ibn-el-Moqaffa', traduisit en arabe, ainsi que les fables, venues de l'Inde, de *Kalila et Dimna*. La poésie arabe, fortement influencée par les idées iraniennes va, sous les successeurs d'el-Mançoûr, changer entièrement d'allures, devenir légère, gracieuse, badine, et fournir toute une immense littérature.

En 145 (762), el-Mançoûr fonda Bagdad sur les bords du Tigre, non loin de l'emplacement où les Sassanides avaient eu leur capitale, dont le site est encore marqué aujourd'hui par le *Tâq-Kisrà* (la voûte de Chosroès) et par le tombeau de Selmân el-Fârisi. Ce n'est pas sans raison que l'on fit

choix de cette localité, connue jusque-là par un petit marché qui portait un nom iranien, *Bagh-dâdh* (donné par Dieu); elle était à mi-chemin des pays arabes et des pays persans, en plein territoire peuplé d'Araméens depuis les temps les plus anciens; elle indiquait un compromis entre les Arabes conquérants et les Iraniens conquis, mais relevant la tête, maintenant qu'ils étaient convertis à l'islamisme et qu'ils réclamaient leur part du gâteau. Ce fut une ville toute ronde, enfermée dans un double mur d'enceinte; le khalife lui donna le nom de *Médînet es-Salâm* (ville de la paix), mais le peuple lui conserva celui de *Médînet el-Mançoûr*, du nom de son fondateur. Khâlid le Barmékide joua le principal rôle dans la fondation de la ville; peut-être était-ce lui-même qui l'avait conseillée. L'endroit qu'on lui avait réservé pour son palais ayant déplu au khalife, il en fit construire un autre sur la rive même du fleuve, et lui donna le nom de *Dâr el-Khold* (palais de l'éternité), c'est-à-dire « le paradis ». En outre de la garnison, de nombreuses populations vinrent s'y fixer de toutes parts, et elle ne tarda pas à devenir l'entrepôt des marchandises de l'État musulman, comme elle en était le centre politique et administratif.

El-Mahdi succéda à son père el-Mançoûr en 158 (775); il avait été reconnu comme héritier présomptif dès 147 (764). Les intrigues de l'intérieur du palais commencent à influer sur la politique; le khalife avait pris pour épouse une esclave nommée Khaïzorân (bambou) qu'il avait affranchie l'année qui suivit son intronisation. Abou-'Obéïdallah, son ministre, dut sa chute (161-778) à une intrigue du chambellan Rabî'. Cinq ans plus tard, sous un prétexte quelconque, Ya'qoûb ben Dâoud tomba du pouvoir. L'action de Khaïzorân se fit sentir quand il s'agit de désigner un héritier présomptif entre ses deux fils, Moûsa el-Hâdi et Hâroûn er-Rachîd; le premier avait été déjà reconnu en cette qualité, mais sa mère préférait son second fils et elle employa à le faire réussir l'influence de la famille de Barmek, car Faḍl, fils de Yaḥya, était frère de lait de Ḥâroûn. On voulut profiter de ce qu'el-Hâdi était occupé à guerroyer dans le Djordjân pour lui retirer la qualité d'héritier présomptif; mais il

refusa de se prêter à cette manœuvre. Son père se mit en route pour aller le convaincre; mais il était à peine entré dans l''Irâq-'adjémi qu'il mourut subitement (22 moharrem 169 = 4 août 785), soit d'un accident de chasse, soit d'un empoisonnement dû à l'erreur d'une esclave. Yaḥya le Barmékide, secrétaire du jeune Hâroûn, alors âgé de douze ans, le convainquit de ne pas s'opposer à l'intronisation de son frère et le décida à le reconnaître.

La première mesure d'el-Hâdi fut de restreindre le pouvoir que s'était attribué sa mère Khaizorân; il la confina dans le harem, d'où il lui interdit de sortir, et lui défendit tout rapport direct avec les fonctionnaires de l'État. Profondément blessée par des mesures qui n'étaient pas faites pour lui plaire, l'ancienne esclave complota la perte de son fils; le projet que forma celui-ci, de désigner son propre fils Dja'far pour son successeur et d'évincer complètement Hâroûn, fut le prétexte d'une révolution de palais qui servit de modèle à toutes celles qui se produisirent par la suite (16 rébi' I 170 = 15 septembre 786). Au milieu de la nuit, le khalife fut étouffé par des esclaves de sa mère: le jeune Dja'far, éveillé par un des hauts officiers de la couronne, fut contraint de reconnaître son oncle.

Le succès de la conspiration amena au pinacle la famille de Barmek. Khaïzorân mourut en 173 (789), trois ans après l'intronisation de Hâroûn er-Rachîd; en 178, le khalife remit la conduite des affaires entre les mains de Yaḥya; deux ans auparavant, Faḍl, son frère de lait, avait été chargé de gouverner la partie occidentale de la Perse et l'Arménie; on lui confia ensuite le gouvernement du Khorasan.

Hâroûn er-Rachîd n'aimait pas Bagdad; sa résidence préférée était un château auprès d'Anbar, sur l'Euphrate. C'est là qu'il s'installa au retour du pèlerinage de la Mecque, au commencement de l'année 187 (803), et qu'un jour il fit venir le préfet de police pour lui donner des ordres secrets. Depuis plusieurs jours, il était préoccupé et distrait; il ne buvait ni ne mangeait plus. Un vendredi, l'avant-dernier jour du mois de moharrem (27 janvier 803), il s'était rendu à la chasse en compagnie de Dja'far; personne ne pouvait

soupçonner la tragédie qui se préparait. Pendant que le soir, Dja'far, rentré chez lui, se délassait à entendre chanter, il vit entrer brusquement Mesroûr, chef des eunuques, et Harthama ben A'yan, à la tête de troupes prétoriennes; ils le firent lever brusquement, et l'entraînèrent dehors. Quand, au bout d'une demi-heure, le médecin chrétien Gabriel, qui avait tenu jusque-là compagnie à Dja'far, se rendit auprès du khalife, il aperçut la tête coupée du Barmékide posée sur un plat devant le commandeur des croyants. Ce fut le signal de la chute de la famille; tous ses membres, arrêtés le soir même, furent jetés en prison, leurs agents de province destitués sur des ordres envoyés par exprès, leurs biens confisqués; il n'y eut d'exception que pour Moḥammed, fils de Khâlid, et sa famille.

Le khalife se sentait délivré d'une gêne immense. Quel en pouvait être le motif? Les uns ont dit qu'il fallait le chercher dans une aventure romanesque qu'ils racontent d''Abbâsa, sœur de Hâroûn, sa conseillère habituelle, qu'il avait fait épouser à Dja'far pour que celui-ci pût, sans enfreindre la loi coranique, assister légalement à leurs entretiens; mais il était entendu que le mariage ne serait pas consommé, pour qu'il ne fût pas dit qu'une princesse de la famille des khalifes avait épousé, par mésalliance, un de leurs sujets. Ce qu'on voulait empêcher eut lieu tout de même; deux enfants qui naquirent furent élevés en secret, mais ce secret transpira pourtant, et quand le khalife connut la vérité, son ressentiment entraîna la chute de son favori. Toutefois ce n'est qu'un gracieux roman. La vérité pourrait être cherchée dans le sentiment de dépendance qu'avait ressenti Hâroûn à l'égard de la puissante famille qui tenait tout l'empire; et pour l'en délivrer, il n'avait fallu rien moins qu'un coup d'État pour lequel toutes les précautions usitées en pareil cas avaient été prises : le préfet de police mandé secrètement à la résidence du souverain, emportant des ordres qu'il ne doit divulguer à personne, les courriers avec dépêches également secrètes envoyés en hâte dans toutes les directions. Le pouvoir des Barmékides était devenu un danger pour la dynastie, peut-être même

pour la société musulmane : car ces Iraniens, pleins des souvenirs de leur patrie déchue, ne devaient rêver qu'une chose, le rétablissement de l'empire mazdéen et — qui sait? — peut-être même la rénovation de la foi de Zoroastre. C'est probablement l'accusation qui se cache sous celle de *Zandaqa* (hérésie) qui fut prononcée à cette occasion. Il faut que le danger ait été bien pressant pour que le khalife ait été obligé de faire mettre à mort l'être qui lui était le plus cher, l'ami intime, le compagnon de tous les instants. Mais en l'absence de documents positifs, il serait imprudent d'aller trop loin ; d'ailleurs, le sentiment de l'indépendance est naturel à un souverain qui veut jouer un rôle par lui-même et un motif suffisant pour s'être débarrassé, par les moyens alors en usage, quelque violents qu'ils fussent, des personnalités devenues gênantes. On a fait remarquer cependant, qu'en ce cas, c'est Yaḥya, le véritable premier ministre, qui aurait dû être la première victime, et non Dja'far. Or, la famille fut ruinée par la confiscation de tous ses biens, et réduite à la plus extrême misère ; mais sauf l'exécution de Dja'far, son père et ses frères furent emprisonnés, puis mis en liberté, sans avoir à craindre pour leur vie ; cela ne se serait pas passé ainsi dans le cas où une accusation de complot aurait pesé sur leur tête. Le motif de la condamnation est des plus obscurs, et c'est peut-être encore dans quelque motif passionnel qu'il faut chercher la cause principale de cette catastrophe, qui est restée célèbre.

Débarrassé de la prépondérance de cette famille, Hâroûn put s'occuper plus directement des affaires de l'Empire. L'Occident échappait aux Abbassides. En 137 (754), quelques membres de la famille d'Oméyya, sauvés du massacre général, étaient arrivés à Kairouan et y avaient été bien reçus par 'Abd er-Raḥman ben Ḥabîb qui commandait l'Afrique du Nord d'une manière assez indépendante ; puis les affaires s'étaient gâtées, et 'Abd er-Raḥman ben Mo'âwiya, petit-fils de Hichâm, errant de tribu en tribu, finit par passer en Espagne (138-755), et y fonda l'année suivante la dynastie des Oméyyades d'Espagne. Une guerre civile éclata en Afrique entre le fils d''Abd er-Raḥman assassiné et

son oncle usurpateur du trône ; les Berbères se soulevèrent de toutes parts, et il se fonda à Sidjilmâssa et à Tâhert (aujourd'hui Tiaret, en Algérie), les dynasties indépendantes des Midrârides et des Rostémides. Kairouan fut reprise aux Berbères par Mohammed Ibn-Ach'ath (144-761); son lieutenant el-Aghlab fit des expéditions contre les indigènes. Une tentative d'el-'Alâ ben Moghîth dans le sud de l'Espagne avait avorté complètement en 146 (763), et, depuis lors, les Abbassides s'étaient desintéressés de ce qui se passait en Espagne et dans toute l'Afrique du Nord.

Les Francs Carolingiens envoyèrent trois ambassades en Orient, la première sous Pépin le Bref et el-Mançoûr (148-765), la seconde et la troisième sous Charlemagne et Hâroûn (797-801 = 180-184). Ces rapports provenaient du désir des Francs, qui étaient en train de constituer l'autorité temporelle du pape, de lutter contre les empereurs de Byzance, devenus iconoclastes. Léon l'Isaurien avait épousé Irène, fille du roi des Khazares, limitrophes des possessions arabes sur la mer Caspienne; de là, une entente entre ce peuple et les empereurs romains d'Orient. D'ailleurs, la guerre ne cessait pas entre Grecs et Arabes; c'était, chaque année, de la part de ceux-ci, des *raids* de cavalerie, des razzias rapides qui les menaient jusqu'à Ancyre (Angora) et Amorium au centre de l'Asie-Mineure, jusqu'à Éphèse même, au sud de Smyrne. Il y avait aussi des combats sur mer : en 806 (190), une grande expédition chargée de contraindre les Chypriotes au payement du tribut avait été débarquée dans l'île et y avait commis d'effroyables déprédations.

Dans ce qui est aujourd'hui le Maroc, un descendant d''Alî et de Fâṭima par el-Ḥasan, Idrîs, avait trouvé de l'appui chez les Berbères, y avait fondé un état indépendant et donné son nom à la dynastie des Idrissites. Harthama ben A'yan, le même qui prit part à l'arrestation de Dja'far le Barmékide, avait été envoyé en Tunisie pour y pacifier les esprits : Ibrahîm ben el-Aghlab, fils du général tué lors de la révolte de l'an 150 (767), fut chargé du gouvernement de cette contrée, qu'il obtint de conserver à titre définitif pour lui et ses descendants ; et ce fut là l'origine de la dynastie des Agh-

labites. Hâroûn, préoccupé par la guerre avec les Khazares et des révoltes en Perse, consentit à cette proposition. Ainsi l'empire arabe se morcelait de plus en plus.

Les 'Alides avaient déjà fait de vaines tentatives pour soutenir leurs prétentions. Deux fils d''Abdallah, petit-fils d'el-Ḥasan, fils d''Alî, nommés Moḥammed et Ibrahîm, eurent des succès qui ne se maintinrent pas. Les Mecquois, tourmentés par leurs gouverneurs, se révoltèrent et proclamèrent Moḥammed (145-762); tout le Ḥedjaz se rallia autour de son nom; mais une armée envoyée par el-Mançoûr sous le commandement d''Isâ ben Moûsa et de Homéid ben Qaḥtaba réduisit à néant son pouvoir en une seule bataille qui lui coûta la vie. Son frère Ibrahîm avait, de son côté, soulevé la ville de Koûfa et menacé el-Mançoûr, qui résidait tout près de là, à Hâchimiyyé. En temporisant habilement, el-Mançoûr donna le temps d'arriver à son corps expéditionnaire de la Mecque. Ibrahîm livra bataille; la fortune qui avait semblé lui sourire se tourna contre lui, et il périt les armes à la main. Pendant longtemps les 'Alides cessèrent de réclamer du sort des armes la reconnaissance de leurs droits.

En Perse, Sombâd, mazdéen de religion, appela ses compatriotes à venger l'assassinat d'Abou-Moslim; la révolte s'étendit au Khorasan à l'Adherbaïdjan, mais il fut défait et tué dans un combat près d'Hamadan. Dans la résidence même du khalife, à Hâchimiyyé, les sectaires qu'on appelait Râwendites et qui faisaient partie de la garde du corps, levée en grande partie dans le Khorasan, considéraient le khalife comme l'incarnation de la divinité. El-Mançoûr ne pouvait admettre qu'on le traitât comme tel; il fit arrêter les meneurs; leurs adeptes se soulevèrent et brisèrent les portes de la prison; il fallut sévir. En 150 (767), un autre persan, Ostâd-Sîs, qui se donnait pour prophète, souleva la province d'Hérat et réunit une armée considérable; non sans peine, il fut battu par Khâzim ben Khozeima. Un ancien secrétaire d'Abou-Moslim, un persan nommé 'Atâ et originaire de Merv, se déclara partisan de l'incarnation, et se montra avec le visage couvert d'un voile d'or, d'où le sur-

nom qu'on lui donna, el-Moqanna' « le voilé ». Aidé par la révolte d'un individu qu'on appelle le Haraurite et qui soulevait en même temps les régions voisines, il battit les troupes du khalife, et ce ne fut qu'après la défaite du Haraurite par Yézîd ben Mazyad que Sa'îd el-Harichî put enfermer el-Moqanna' dans sa forteresse de Sanâm : voyant qu'il ne pouvait tenir davantage, le prophète voilé s'empoisonna avec ses femmes et ses fidèles et mit le feu au château-fort, qui les écrasa sous ses ruines (161-778).

Les exactions du gouverneur du Khorasan, 'Isa ben 'Alî, soulevèrent de telles plaintes que Hâroûn se décida à entreprendre une tournée d'inspection dans les provinces orientales; mais il eut l'imprudence d'accepter, sous forme de cadeau, une partie du produit des rapines de son agent. C'était se boucher les yeux volontairement. En 190 (806), Râfi' ben Léïth, descendant de l'ancien gouverneur oméyyade Naçr ben Sayyâr, fut porté par le peuple à sa tête; d'accord avec les tribus turques, il livra bataille à 'Isa et le tua. Hâroûn envoya son fils à Merv et le suivit à la tête de l'armée principale; arrivé à Țoûs (aujourd'hui Mèchehed), il tomba malade d'une indisposition dont le caractère n'est pas bien clair et qui enleva toutes ses forces à un corps déjà épuisé; il mourut le 3 djoumâda II 193 (24 mars 809); il n'avait que quarante-cinq ans.

Son fils aîné 'Abdallah lui aurait succédé s'il n'était pas le fils d'une esclave persane, ce qui fit préférer le fils de la femme légitime Zobéïda, Moḥammed surnommé El-Emîn, qui du vivant de son père avait été reconnu comme héritier présomptif. Peu de temps avant la chute des Barmékides, deux actes furent rédigés ; par le premier el-Emîn avait été admis à la succession au trône ; c'était priver 'Abdallah de ses droits ; dans le second, celui-ci s'obligeait à reconnaître la suprématie de son frère. Le premier avait le gouvernement de l''Irâq et de la Syrie; le second, le fils de la Persane, auquel on avait donné le surnom d'el-Ma'moûn, les provinces de l'Adherbaïdjan et de l'est. L'influence des ministres contrebalançait d'ailleurs celle de Zobéïda; Faḍl ben Rabî', partisan des Arabes, tenait pour el-Émîn, tandis

que Faḍl ben Sahl, un mazdéen à peine converti à l'islamisme, défendait les intérêts d'el-Mamoûn, le fils de l'esclave persane.

Le règne d'El-Emîn dura à peine cinq ans (193-198 = 809-813). Plein d'imprévoyance, il se laissa dominer par les conseils de Faḍl ben Rabî', son ministre, et fit publier, dès la seconde année de son règne, l'ordre de prononcer, dans le prône du vendredi, le nom de son fils Moûsa avant celui de son frère El-Ma'moûn; celui-ci, qui se trouvait ainsi privé des droits de succession que lui avait réservés la volonté de son père, répondit à cette déclaration par des mesures énergiques; il interrompit les relations postales entre Merv et Bagdad, accorda à Râfi' une capitulation honorable dans la Transoxiane; il prit le titre d'*Imâm el-Hodâ* (conducteur dans la bonne direction). C'était une déclaration de guerre; une expédition partit de Bagdad pour le réduire, sous le commandement d''Ali ben 'Isa, qui emportait une chaîne d'argent pour ramener captif le frère rebelle; mais ces troupes furent défaites par Ṭahir, gouverneur de Réï, avec des forces bien inférieures. Une autre expédition fut détruite près de Hamadan. El-Emîn n'avait plus de troupes; on essaya d'en faire venir de Syrie, où les Qaïs et les Kelb continuaient de se battre, mais elles s'en retournèrent à la première escarmouche. Les troupes d'el-Ma'moûn, sous Ṭâhir et Harthama, s'avançaient toujours; Baçra, Koûfa, les deux villes saintes reconnurent le nouveau khalife. Bagdad se vit bientôt entourée de troupes ennemies, el-Emîn réduit au seul palais de Khold; il fallut capituler; il fut entendu que Harthama, le vieux général fidèle d'er-Rachîd, viendrait le prendre de nuit dans une barque et le conduirait en sûreté dans son camp; mais les gens de Ṭâhir firent chavirer l'embarcation. Harthama et El-Emîn se sauvèrent à la nage; ce dernier fut pris sur la rive par un soldat de Ṭahir et mis à mort cette nuit même (25 moharrem 198 = 25 septembre 813).

Le fils de l'esclave persane était maître de l'empire déchiré par des dissensions intestines. Les tendances iraniennes du khalife, fomentées encore plus par son vizir Faḍl ben Sahl, lui aliénèrent les esprits arabes, qui se tournèrent

alors vers un 'Alide, Moḥammed ben Ibrahîm, surnommé Ibn-Ṭabâṭabâ, qu'Abou-Sérâyâ, ancien partisan d'el-Ma'moûn, mit à la tête de son parti. La révolte éclata en 199 (815); mais après un premier succès, Ibn-Ṭabâṭabâ mourut subitement, et Abou-Sérâyâ, vaincu un peu plus tard par Harthama, fut mis à mort. Les tentatives des Zéïdites dans la péninsule arabique n'eurent pas un meilleur succès. Le vieux général de Hâroûn dut se rendre à Merv; là il fut bien mal récompensé des services rendus à la cause abbasside sur tous les points du territoire; il fut emprisonné sous un prétexte quelconque et mourut en prison d'une mort soi-disant naturelle (200 = 816).

Les habitants de Bagdad se sentaient mal à l'aise sous la domination iranienne. Ils se soulevèrent et placèrent à leur tête Mançoûr, un des fils du khalife el-Mahdî; mais c'est à peine si l'on put mettre sur pied quelques troupes, ce qui fit avorter le mouvement. C'est le moment que choisit el-Ma'moûn pour mettre à exécution un projet qui pouvait lui faire perdre l'empire. Brusquement, la nouvelle arriva que 'Alî ben Moûsa, surnommé er-Riḍà, descendant d''Alî et de Fâṭima, était devenu gendre et futur successeur du khalife, et qu'en même temps la couleur noire, symbole de la dynastie, était remplacée par la couleur verte des 'Alides (ramaḍan 201 = mars 817). C'était une révolution. Mais les gens de Bagdad, qui n'étaient point partisans des Chi'ïtes, se révoltèrent et proclamèrent khalife Ibrahîm ben el-Mahdî, frère de Mançoûr. L'Égypte se souleva; l'Adherbaïdjan tomba entre les mains de Bâbek, chef de la secte communiste des Khorrémites, qui croyaient à l'incarnation de la divinité dans la personne de leur chef et professaient la communauté des biens et des femmes.

Il fallait reprendre l'empire. El-Ma'moûn quitta Ṭoûs pour marcher vers l''Irâq. Au début de l'an 818 (cha'bân 202), Faḍl ben Sahl fut assassiné pendant qu'il était au bain, à Sarakhs; c'était des amis du khalife qui avaient pris ce parti extrême, de le débarrasser, malgré lui, d'un conseiller dangereux. El-Ma'moûn craignit d'être accusé de ce meurtre; il fit exécuter les assassins, et épousa une nièce de son mi-

nistre favori, la fille de Ḥasan ben Sahl, qui était le gouverneur de la Mésopotamie et occupait alors Wâsiṭ avec une armée considérable. La même année, l'Imam er-Riḍâ mourut à Ṭoûs d'avoir mangé trop de raisins, dont les grains n'étaient peut-être pas indemnes de tout poison. Il fut enterré à côté de la tombe de Hâroûn er-Rachîd; et autour de son mausolée s'est créée la ville de Mèchehed (le mausolée) qui a remplacé la vieille ville de Ṭoûs, dont il ne reste plus que des ruines informes. A peine arrivé à Réï, le khalife apprit que Ḥasan, à Wâsiṭ, était devenu subitement fou et avait dû être enfermé. La disparition de l'Imâm er-Riḍâ et celle du ministre Faḍl ben Sahl, indices d'un changement de politique chez el-Ma'moûn, rassurèrent les habitants de Bagdad, qui abandonnèrent Ibrahîm ben el-Mahdî, artiste éminent, amateur de poésie et de musique, mais qui n'avait rien des qualités de l'homme d'État; El-Ma'moûn rentra enfin dans sa capitale (204-819). Les drapeaux noirs des Abbassides furent hissés à nouveau et les impôts, en signe de cadeau de bienvenue, remis à toute la population de l''Irâq.

C'est au milieu de ces difficultés incessantes qu'el-Ma'moûn trouva le temps et les moyens de protéger les sciences, telles qu'on les entendait à cette époque. C'est sous son règne que fleurissent des jurisconsultes tels que Châfi'î et Aḥmed ben Ḥanbal, fondateur de deux rites orthodoxes, des théologiens tels qu'el-Bokhârî, auteur d'un des deux *çaḥîḥ* ou recueils authentiques de traditions du Prophète, l'historien el-Wâqidî, dont les ouvrages sont en grande partie perdus, mais dont on a conservé des fragments considérables dans les œuvres de ses successeurs, Aboû-Temmâm et el-Bokhtorî, qui ont tous deux réuni, sous le titre de *Ḥamâsa* (la vaillance), des recueils de vieilles poésies du désert consacrées à célébrer la bravoure des Bedouins. L'art musical est représenté par Isḥaq ben Ibrahîm de Mossoul, fils d'un célèbre chanteur et chanteur lui-même. Mais El-Ma'moûn est surtout remarquable par le développement qu'il donna à l'étude de la philosophie grecque et des sciences exactes. Depuis Chosroès Ier Anôché-rawân, une école de médecine s'était maintenue à Djondeï-Châpour en Susiane, jus-

qu'à cette époque; les Araméens, qui formaient la population de la Mésopotamie, avaient traduit du grec en syriaque les traités scientifiques conservés de l'antiquité. Un médecin chrétien, Georges, de la famille de Bôkhtyêsoû' (en pehlevi, « Jésus a sauvé », avait guéri le Khalife el-Mançoûr d'une maladie d'estomac; son petit-fils Gabriel fut le médecin particulier d'el-Hâroûn. Déjà Mançoûr avait fait traduire en arabe des traités de médecine; Hâroûn employa au même office un autre docteur de Susiane, Yoḥannâ Ibn-Mâsawéïh. El-Ma'moûn fonda à Bagdad « la maison des sciences », université destinée à l'enseignement, à laquelle était joints une bibliothèque et un observatoire destiné plutôt à l'astrologie qu'à l'astronomie, mais qui servit néanmoins aux études de cette dernière. Ḥonéïn ben Isḥaq, chrétien de Ḥira, traduisit en arabe les écrits philosophiques d'Aristote et le traité de médecine de Galien.

Les tendances rationalistes d'El-Ma'moûn le conduisirent à adopter les opinions des Mo'tazélites, et en 212 (827) parut le décret par lequel il proclamait le dogme de la création du Qorân et posait comme principe d'admettre que le livre sacré, en tant que représentation de la parole de Dieu, était créé par lui, et non pas incréé de toute éternité; il en faisait ainsi une œuvre matérielle de Dieu, et non l'expression de sa pensée éternelle. Les théologiens, et entre autres Aḥmed ben Ḥanbal, refusèrent de souscrire à cette opinion; des persécutions s'ouvrirent et allaient continuer avec la dernière rigueur, lorsque el-Ma'moûn mourut après une courte maladie à Ṭarsoûs, où il s'était rendu pour reprendre la lutte avec les Romains, à l'âge de quarante-huit ans (218 = 833).

A ce moment-là également le Khorasan échappait, cette fois définitivement, à la domination des Arabes. Le général Ṭâhir, qui était d'origine iranienne et parlait persan, avait été chargé de pacifier cette province lointaine et indocile; il y réussit, et se sentit tellement d'accord avec le sentiment populaire qu'un vendredi du mois de djoumâda I 207 (sept.-oct. 822), il fit supprimer du prône le nom du khalife, ce qui était proclamer son indépendance. Il est vrai qu'il mourut

le lendemain, mais le branle était donné; le khalife ne put que confirmer ses fils dans la possession de cette province, et ainsi se créa la dynastie des Ṭâhirides, la première en date des dynasties de la Perse moderne : dès lors le Khorasan n'appartient plus à l'histoire des Arabes; c'est dans l'histoire de Perse qu'il faut chercher les destinées de cette contrée.

Les Turcs prétoriens. — Les Abbassides ne se sentaient pas à l'aise au milieu de la population de Bagdad, en grande majorité arabe ou du moins araméenne arabisée; car en se convertissant à la nouvelle religion, la population de l'Irâq avait adopté la langue des conquérants, voisine de la leur, et ceux qui étaient restés chrétiens avaient seuls conservé l'usage du syriaque. Leur garde particulière se composa d'abord de Persans amenés du Khorasan, mais ceux-ci s'arabisèrent aussi par influence du milieu, au moyen de mariages mixtes : les *Abnâ ed-daula* (fils de la dynastie), au bout de quelques générations, n'étaient plus que des Arabes, de langue et de religion ; il leur restait encore pourtant dans le sang des traces de leur origine iranienne. Enfin, les guerres continuelles et les razzias d'au delà de l'Oxus et du Iaxartes avaient amené sur les marchés des foules d'esclaves turcs; c'est là que les khalifes recrutèrent bientôt leur garde. Les Turcs, de l'aveu des Arabes eux-mêmes (nous avons là-dessus des déclarations explicites d''Amr ben Baḥr el-Djâḥizh, qui leur a consacré un petit traité), sont endurants, obéissants, disciplinés : les Abbassides s'appuyèrent sur eux. Le dévouement absolu à leur maître, qui était dans leur nature, attira sur leurs services l'attention des potentats; sous el-Ma'moûn, nous trouvons, parmi ses lieutenants, Ḥaïder ben Kâoûs dont le nom turc était Afchîn, qui était originaire d'Ochroûsana dans le Turkestan et qui combattit la grande révolte d'Égypte. El-Mo'taçim, successeur d'el-Ma'moûn, donna un grand développement à l'emploi de ces esclaves turcs dans l'armée. Cela paraissait d'autant plus nécessaire que les troupes de Cilicie employées à combattre les Romains souhaitaient voir arriver au trône 'Abbâs, fils d'el-Hâroûn; en même temps les Zoṭṭ, bohémiens ou tziganes des marais

de la Babylonie attiraient l'attention sur eux par leurs brigandages et leurs déprédations; leur chef, Odjéïf ben 'Anbasa, complota la déposition de Mo'taçim et son remplacement par 'Abbâs; mais il fut découvert, ce qui lui coûta la tête, ainsi qu'à son protégé (223-838).

El-Mo'taçim avait perdu toute confiance dans les habitants de Bagdad ; il transporta sa résidence à Sâmarrâ, petite ville sur le Tigre, à peu de distance au nord de la capitale, dont le nom araméen fut transformé, par les beaux esprits de cette époque, en *Sorra man râa* « Joyeux qui la voit ! » Il fit construire, à côté de son palais, de vastes casernes pour les contingents turcs et berbères dont il s'entourait. Cependant, il prit soin qu'aucun des chefs ne s'élevât trop haut. Afchîn, qui s'était conquis des titres à la reconnaissance du Khalife par la manière dont il avait étouffé la révolte des Khorrémites après vingt ans de guerre (222-837) et dont il avait combattu les Byzantins en Asie Mineure, et qui en avait été récompensé par des honneurs considérables et le don de véritables richesses, mourut de faim en prison trois ans plus tard : il avait été arrêté sous l'inculpation de *zendiqisme*, comme s'il avait eu en secret des croyances mazdéennes contraires à l'enseignement du Qorân. Malgré cela, les prétentions des troupes soldées augmentèrent, et peu à peu s'établit l'usage de leur donner, à chaque avènement, des gratifications considérables ; leurs exigences s'accrurent à proportion, et il en advint de la garde turque ce qui était arrivé à Rome avec les prétoriens et ce qui se produisit plus tard à Constantinople avec les janissaires : ils furent les maîtres de l'empire parce qu'ils étaient les maîtres du souverain.

El-Mo'taçim mourut à Sâmarrâ en 227 (842); son fils Hâroûn, qui avait trente et un ans, lui succéda sous le nom d'El-Wâthiq-billah (celui qui met sa confiance en Dieu) : il était fils d'une esclave grecque. Pendant les cinq ans que dura son règne, il continua les traditions de recherches scientifiques et de libre discussion inaugurées par El-Ma'moûn. A sa mort, deux chefs turcs, Waçîf et Itâkh, installèrent à sa place Dja'far, l'un de ses frères, fils d'une esclave persane

du Khârezm, à qui l'on donna le nom d'El-Motawakkil 'ala' llâh (celui qui s'en remet à Dieu) ; mais cela tourna mal pour eux, car, à peine installé, le Khalife vit le danger que présentait pour lui l'incertitude de sa position, entre une capitale tumultueuse et des troupes prêtes à imposer leur volonté. Bien qu'il dût son élévation à Itâkh, ce fut celui-ci qui devint la première victime de la politique cauteleuse d'El-Motawakkil; non seulement ce chef turc, maître de l'armée, occupait une haute situation à la cour, mais il était encore ministre des finances, et par la direction des postes, il tenait la police politique : jeté en prison, il y mourut de soif, autre genre de supplice qui avait l'avantage de ne pas laisser de traces.

El-Motawakkil, prenant en politique intérieure le contre-pied de ses devanciers immédiats, chercha à s'appuyer sur l'orthodoxie ; il savait que la partie arabe de l'empire était pour la *Sunna* du Prophète contre les prétentions de la famille de Mahomet; il interdit toute discussion sur le Qorân, rétablit les anciennes ordonnances d''Omar sur les marques extérieures distinguant les Musulmans des tributaires, fit détruire les églises chrétiennes nouvellement élevées à Bagdad, et déclarer hérétique la proposition que le Qorân était créé. La persécution contre les Alides recommença, le mausolée de Ḥoséïn à Kerbélâ fut détruit, le pèlerinage dans cette ville interdit. La liberté de penser était morte.

Pour se délivrer de l'étreinte des esclaves turcs, il fit venir Moḥammed ben 'Abdallah, un descendant de Ṭâhir, et le chargea, en qualité de gouverneur de l''Irâq, de mettre de l'ordre dans les esprits; il choisit une nouvelle résidence, assez éloignée de Sâmarrâ, qui de son nom fut appelée Dja'fariyya. Ces précautions furent rendues inutiles par son imprudence : il voulut que Mo'tazz, l'un de ses plus jeunes fils, fût son héritier à l'exclusion de Montaçir, son fils aîné, déjà désigné comme tel ; le résultat en fut que dans la nuit qui précéda le 4 chawwâl 247 (10 décembre 861), deux de ses principaux officiers turcs, Waçif et Boghâ le jeune, l'assassinèrent. Le parricide ne jouit pas longtemps de son accession au trône : six mois ne s'étaient pas écoulés qu'il

mourut dévoré de remords, sans qu'on puisse démêler si sa fin était due à une maladie ou au poison. Mosta'în, petit-fils de Mo'taçim, qui lui succéda, ne fut qu'un jouet entre les mains des chefs turcs. Il avait pour mère une femme slave. Les Turcs s'étant soulevés contre l'omnipotence de Waçîf et de Boghâ qui venaient de faire assassiner Bâghir, un des leurs, les deux chefs durent s'enfuir à Bagdad et emmenèrent avec eux le Khalife, qui n'avait plus qu'une ombre de pouvoir : ils y furent assiégés. La ville fut obligée de capituler, et Mosta'în dut résigner le trône en faveur de Mo'tazz, désigné par les rebelles (3 moḥarrem 252-24 janvier 866). Pendant ce temps-là, un imâm zéïdite, El-Ḥasan ben Zéïd, descendant d''Alî par la branche d'El-Ḥasan, fonda en 250, dans le Ṭabaristan, une dynastie indépendante.

Les conditions de la capitulation de Bagdad étaient la vie sauve pour Mosta'în, son internement dans les villes saintes et le droit de séjourner à Wâsiṭ jusqu'au moment où il partirait pour l'exil. Quand il quitta cette ville, Sa'îd ben Çâliḥ, chambellan de Mo'tazz, chargé d'une mission secrète, se porta à sa rencontre, le trouva près de Sâmarrâ, le tua et lui coupa la tête, qu'il porta lui-même au Khalife, comme preuve de la mission accomplie ; le tronc du cadavre resta abandonné sur la route jusqu'à ce que des gens du peuple prissent sur eux de l'inhumer. Il avait trente-cinq ans (252-866).

Mo'tazz était un fils de Motawakkil. Il voulut combattre les Turcs au moyen des Berbères qu'il avait dans sa garde ; il n'y réussit guère. Boghâ le jeune, se rendant à Mossoul, est attaqué au pont de Sâmarrâ et tué par des Maghrébins, c'est-à-dire des Berbères. C'est Mo'tazz qui avait machiné le coup, car le chef turc lui était à charge ; il ne dormait pas tranquille et ne se séparait pas de ses armes, ni le jour ni la nuit, tant était grande la terreur que lui inspirait cet homme (1). Mais cet assassinat souleva les Turcs excités par Çâliḥ, fils de Waçîf, qui pouvait compter sur l'appui des autres généraux de même origine. Ils se portèrent en masse au palais, firent prisonnier Mo'tazz, qui périt dans sa geôle

(1) Mas'oudi, *Prairies d'or*, trad. de Barbier de Meynard, VII, p. 397.

six jours après avoir abdiqué, et mirent sur le trône Moḥammed, surnommé Mohtadî, fils de Wâthiq et d'une esclave grecque.

Celui-ci essaya de restreindre le pouvoir des Turcs. C'était un homme pieux et juste ; il ne manquait pas de présider à la prière du vendredi ; il était même rigoriste et interdit l'emploi du vin et de la musique. Il avait fait construire une salle spéciale où il rendait la justice. Mais la turbulence de ses troupes l'empêcha de régner plus de onze mois. Moûsa, fils de Boghâ l'aîné, était occupé à combattre les 'Alides appuyés sur les naturels du Ṭabaristan, qui venaient de s'emparer de Qazwîn ; néanmoins, en apprenant l'assassinat de Mo'tazz, il revint à Sâmarrâ malgré la défense formelle du souverain ; ses troupes envahirent le palais. Moûsa était maître de la situation, mais la mésintelligence éclata bientôt entre lui et le Khalife, qui essaya de le combattre et fut vaincu ; il ne tarda pas à être assassiné par des Turcs ivres (18 redjeb 256-21 juin 870).

C'est pendant ce court règne qu'éclata à Baçra la révolte du chef des Zendjes, un Persan d'origine qui se faisait passer pour 'Alide, mais qui était en réalité un Khâridjite, et qui souleva les nègres originaires du Zanguebar établis en grandes masses sur les alluvions du bas Euphrate. Deux ans après, il s'emparait de la ville elle-même : il ne fut vaincu et tué qu'au bout de treize ans.

Moûsa, le chef turc, alla choisir un Khalife dans la famille d'El-Motawakkil et proclama Aḥmed, son fils, né d'une esclave arabe de Koûfa, sous le nom d'El-Mo'tamid ; il avait vingt-cinq ans. L'une de ses premières décisions fut de transférer de nouveau à Bagdad la résidence du souverain : on ne pouvait plus vivre à Sâmarrâ. Son règne fut relativement long (vingt-trois ans) ; il en dut la continuité à l'énergie de son frère Ṭalḥa, nommé Mowaffaq. Le Khalifat était menacé, non seulement par les luttes intestines et par la révolte des Zendjes, mais encore par les entreprises des Persans redevenus indépendants. Les batailles se livrent tout près de la capitale ; voilà l'état où, en peu d'années, était tombé le khalifat d'Orient ! Ya'qoûb, fils de Léith,

surnommé Çaffâr (le chaudronnier) parce qu'il avait exercé ce métier dans sa jeunesse, et qui venait de fonder en Perse la dynastie des Çaffârides, vint camper à Déïr el-ʿâqoûl, sur le Tigre, entre Wâsiṭ et Bagdad. C'est là qu'il fut défait par le Khalife en personne (9 redjeb 262-8 avril 876), aidé par le débordement d'une rivière et par un incendie allumé au milieu des bêtes de somme, qui prirent peur et jetèrent le désordre dans le camp. Malgré sa bravoure, Yaʿqoûb dut s'enfuir en laissant son camp aux mains des troupes du Khalife ; mais il ne fut pas poursuivi, et quand il mourut, trois ans plus tard, c'était à Djondéï-Sâpour, en pleine Susiane. Ce véritable homme de guerre, s'il fut vaincu dans son entreprise contre Bagdad, le dut certainement aux éléments conjurés contre lui.

Mowaffaq réussit à vaincre le chef des Zendjes, qui pendant quatorze ans avait couvert de ruines les régions du bas Euphrate. Le règne de ces nègres avait rempli le pays de désolation (270). Dix mois après mourait en Égypte Aḥmed ben Ṭouloûn qui s'était, lui aussi, rendu indépendant dans cette province ; il laissa le pouvoir à son fils Aboû'l-Djéïch Khomârawéïh. L'année suivante, Mowaffaq envoya contre lui son fils Aboû'l-Abbâs qui, d'abord vainqueur à Ṭawâḥîn, en Palestine, fut surpris par un écuyer du prince égyptien qui s'empara de son camp : de sorte que le fils de Mowaffaq fut contraint de retourner en toute hâte en ʿIrâq.

C'était en effet Ṭalḥa, dit Mowaffaq, qui gouvernait en réalité l'empire, car Moʿtamid ne s'occupait que d'amusements frivoles; son frère finit même par le faire emprisonner à Fem eç-Çilḥ, tellement il paraissait un rouage inutile. Mowaffaq était revenu de l'Adherbaïdjan, le corps tout enflé; on le portait dans une litière de bois ; sa maladie empira à Bagdad et il y mourut le 27 çafar 278 (10 juin 891), après une révolte terrible du peuple où toutes les maisons furent pillées et les prisons ouvertes. Immédiatement, Moʿtaḍid, son fils, prit la réalité du pouvoir en attendant la mort du khalife son oncle qui ne tarda pas, car l'année suivante il trépassa après un repas glouton, soit d'indigestion, soit par le poison. Moʿtaḍid fut alors salué du titre de Khalife (redjeb

279-octobre 892). Il était le fils de Ṭalḥa et d'une esclave grecque.

L'ordre se rétablit immédiatement, les révoltes cessèrent comme par enchantement ; il faut faire honneur de cet état de choses à son affranchi Bedr, qui était en réalité le maître absolu de l'empire. Mo'taḍid était très avare ; il laissa à sa mort des sommes considérables. Il était sanguinaire, et prenait plaisir à torturer les victimes qui lui tombaient sous la main. Il aimait à bâtir, et se fit élever un palais nommé *Thorèyyâ* (les Pléïades) qui coûta des sommes immenses ; son avarice cédait à son envie de construire. Il fit campagne en personne contre les Byzantins, et mourut, empoisonné, dit-on, le 22 rébi' II 289 (5 avril 902).

Le premier soin de son fils 'Alî Moktafi-billah, en arrivant de Raqqa, fut de faire mettre en liberté les prisonniers enfermés dans les cachots construits exprès par son père pour satisfaire son goût de la torture. Il est certain qu'une mesure de ce genre ne pouvait que lui attirer la sympathie et les bénédictions de ses sujets ; mais il se laissa dominer par ses ministres, El-Qâçim, El-'Abbâs, et Fâtik, son affranchi. Il sacrifia le favori de son père, Bedr, qu'il fit périr par trahison.

Son règne dura environ six ans : il désirait pour successeur son frère Dja'far, qui n'avait que treize ans et qu'il n'eut pas le temps, dans sa dernière maladie, de faire reconnaître en cette qualité ; néanmoins ce fut sur Dja'far que se porta le choix des ministres, et il le remplaça avec le titre d'El-Moqtadir. Mais tout le monde n'admit pas ce choix. 'Abdallah, fils du Khalife El-Mo'tazz, réunit un grand nombre de partisans autour de son nom ; les troupes de Bagdad, sous le commandement de l'Arabe Ḥosêin ben Ḥamdân, se soulevèrent et le saluèrent du titre d'El-Mortaḍi. Son triomphe fut court : les gardes du palais restèrent fidèles à El-Moqtadir ; l'eunuque Mou'nis, à leur tête, dispersa l'entourage du fils d'El-Mo'tazz, qui fut fait prisonnier. Son khalifat n'avait duré qu'un jour (20 rébi' I 296-17 décembre 908), et l'infortuné paya de sa vie son triomphe passager. A la suite de cette victoire, Mou'nis reçut le titre d'Emir-el-Omarâ (émir

en chef et exerça à partir de ce moment le pouvoir absolu en cette qualité, qui rappelle celle des maires du palais : c'en était bien fini du pouvoir des khalifes abbassides, devenus de simples marionnettes aux mains de ces puissants personnages ; c'était un lambeau de plus de leur pouvoir temporel qui disparaissait, en attendant son annihilation complète, qui n'allait pas tarder à se produire. Il ne leur restait plus qu'un pouvoir spirituel qui devait, lui, se prolonger jusqu'au treizième siècle.

Khalifes 'abbasides.

Aboû'l-'Abbâs es-Saffâḥ (132-136 = 750-754).
Aboû-Dja'far el-Mançoûr (136-158 = 754-775).
Moḥammed el-Mahdî (158-169 = 775-785).
Moûsa el-Hâdi (169-170 = 785-786).
Hâroûn er-Rachîd (170-193 = 786-809).
Moḥammed el-Émîn (193-198 = 809-813).
'Abdallah el-Ma'moûn (198-218 = 813-833).
Moḥammed el-Mo'taçim (218-227 = 833-842).
Hâroûn el-Wâthiq (227-232 = 842-847).
Dja'far el-Motawakkil (232-247 = 847-861).
Moḥammed el-Montaçir (247-248 = 861-862).
Aḥmed el-Mosta'în (248-252 = 862-866).
Zobéïr el-Mo'tazz (252-255 = 866-869).
Moḥammed el-Mohtadi (255-256 = 869-870).
Aḥmed el-Mo'tamid (256-279 = 870-892).
Aḥmed el-Mo'taḍid (279-289 = 892-902).
'Alî el-Moktafi (289-295 = 902-908).
Dja'far el-Moqtadir (295-320 = 908-932).
['Abdallah el-Mortaḍi règne un jour en 296 = 908.]

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages historiques cités précédemment, auxquels on peut ajouter, pour cette période :

Ibn-Khaldoûn, *Ta'rîkh el-'ibar*, in-8, 7 vol. 1284 (1867-1868).

Ibn al-Athîr, *El-Kâmil fi'l-tâ'rikh*, éd. Tornberg, in-8, 14 volumes, 1851-1876.

Es-Soyoûṭî, *Ta'rîkh el-Kholafâ*, texte arabe, publié par W. N. Lees et Maulawî Abd-el-Haqq, in-8, Calcutta, 1857.

Grégoire **Abou'l-Faradj** (Bar-Hebraeus), *Ta'rikh Mokhtaçar ed-dowal*, texte arabe publié par le P. Salhani, in-8, 1890. *Historia compendiosa Dynastiarum*, publiée et traduite en latin par Édouard Pococke, petit in-4, 1663, traduit en allemand par G. L. Bauer, 2 vol. in-8, 1783-1785.

El-Makîn (Djirdjis ben el-'Amîd), *Ta'rikh el-Moslimin*, id est Historia saracenica, éd. et trad. latine de Th. Erpenius, 1 vol. petit in-f°, 1625. Traduit en français par Pierre Vattier, in-4, 1657.

Cherbonneau, *Histoire des khalifes abbassides Al-Amin et Al-Mamoun* [extraite du *Fakhrî* d'Ibn-Ṭiqṭaqâ], in-8, 1846. — *Histoire des Khalifes abbassides Al-Ouaciq, al-Moutewakkel et al-Mountasir*, 1847.

August **Müller**, *Der Islam in Orient und Occident*, t. 1, in-8.

G. **Weil**, *Geschichte der Chalifen*, 5 vol. in-8, 1846-1862.

Ibn-at-Ṭikṭaka, *Elfachri, Geschichte der islamischen Reiche*, éd. par W. Ahlwardt, in-8, 1860. — *Al-Fakhri*, Histoire du Khalifat et du Vizirat, nouvelle édition du texte par H. Derenbourg, gr. in-8, 1895. — Traduction française par E. Amar, in-8, 1910 (Archives Marocaines).

C. **Barbier de Meynard**, *Ibrahim, fils de Mehdi*, fragments historiques, scènes de la vie d'artiste au troisième siècle de l'hégire (778-839). in-8, 1869 (extrait du *Journal asiatique*)

Hilâl al-Sâbî, *The Historical Remains*, first part of his Kitab al-Wuzara (Gotha Ms., 1756) and fragment of history 389 a. H. ed. with notes and glossary by H. Amedroz. Gr. in-8, 1904.

H. **Amedroz**, *Three Years of Buwaihid rule in Baghdad* (A. H. 389-393). Fragments of the history of Hilâl As-Sâbî, in-8, 1901 (dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*).

Ibn-Sa'îd, *Kitâb al-Mugrib fi hulâ al-Magrib*. Buch IV : Geschichte der Ihsiden und Fustâtensische Biographien, édité et traduit par K. Tallqvist, in-4, 1899.

CHAPITRE XIV

LE KHALIFAT DE BAGDAD SOUS LA DOMINATION DES ÉMIRS EL-OMARA

El-Qâhir ne régna qu'un an et demi ; il avait un caractère dur et d'une rigueur extrême contre ses ennemis ; par-dessus le marché il était mobile et changeant. « Toujours armé d'une longue pique, dit Mas'oûdi, qu'il tenait à la main quand il circulait dans son palais et qu'il plantait devant lui quand il s'asseyait, il frappait lui-même avec cette arme ceux dont il voulait se défaire ; il sut ainsi tenir en respect ceux qui avaient manifesté tant d'insubordination et d'insolence à l'égard de ses prédécesseurs (1). » Sa violence fut la cause de sa perte : à la suite d'un complot qui se forma dans le palais, il eut les deux yeux arrachés ; son successeur Râḍi le tint au secret, enchaîné au fond d'un appartement retiré, puis Mottaqî le fit transférer dans l'hôtel d'Ibn-Ṭâhir, sans changer autrement les dispositions prises à son égard. Mou'nis avait été l'une de ses victimes.

Moḥammed Râḍi-billah, proclamé le 6 djoumâda I 322 (24 avril 934), était lettré et poète élégant ; il avait une connaissance approfondie des discussions religieuses et philosophiques. Son règne fut marqué par des désordres auxquels le manque d'argent n'était peut-être pas étranger. Les provinces ne rendaient plus rien, ne payaient plus d'impôts ; elles étaient toutes indépendantes du pouvoir cen-

(1) *Prairies d'or*, VIII, p. 288.

tral. Ibn-Moqla, qui est resté célèbre comme un des inventeurs de la calligraphie, et qui fut son ministre, ne put faire mieux que les autres. Réduit aux abois, Râḍi se jeta dans les bras de Moḥammed ben Râïq, gouverneur de Wâsiṭ, qu'il nomma Emîr-el-Omarâ : la première mesure que prit celui-ci fut, à son arrivée à Bagdad, de supprimer la charge de wazir et de s'en attribuer les fonctions ; un de ses secrétaires fut chargé de l'administration des finances, de sorte que le maire du palais centralisait tout entre ses mains : le Khalife n'était plus qu'une ombre.

L'histoire du khalifat n'est plus maintenant que le récit de révolutions de palais et le contre-coup des événements qui se passaient à l'intérieur ; elle n'appartient plus, pour ainsi dire, à l'histoire des Arabes, surtout à partir du moment où une dynastie d'origine iranienne et de religion chi'ïte s'empara de la capitale, seul domaine des souverains déchus. Abou-Chodjâ' Boûyè, dont les Arabes ont fait Bowéïh par suite des règles de leur grammaire, était un condottiere originaire du Déïlem, partie montagneuse du Ṭabaristan, au sud de la mer Caspienne. Le Ṭabaristan ou Mazandéran avait toujours échappé aux entreprises des Arabes ; pendant longtemps il était resté indépendant sous la conduite de ses *ispahbads* ; puis les 'Alides y avaient trouvé un appui certain et y avaient fondé des dynasties. Ses trois fils 'Alî, Ḥasan et Aḥmed fondèrent, eux aussi, la dynastie dite des Bouïdes. Au moment où Râḍi montait sur le trône, non seulement la Perse occidentale, mais même la Susiane ou Khouzistan, dans les plaines du bassin du Tigre et de l'Euphrate, leur appartenaient. Ils venaient de l'enlever aux fils d'El-Barîdî, les descendants d'un maître de poste de Baçra qui s'étaient créé un domaine dans cette dernière ville. Le Turc Bodjkem, lieutenant de l'émir-el-Omarâ Ibn-Râïq, avait su battre ces derniers; il ne put rien faire contre l'ascendant des Bouïdes. Il réussit tout de même à supplanter son ancien chef en 326 (938). C'est lui qui choisit, après la mort de Râḍi, le frère de celui-ci, el-Mottaqî, pour khalife (329-940). Kourtékin, qui malgré son nom turc était un Déïlémite, était devenu émir-el-omarâ ; les désordres conti-

nuant, el-Moṭṭaqi demanda à Ibn-Râïq de venir rétablir l'ordre. Cela ne dura pas longtemps ; battu dans une rencontre avec les fils d'el-Barîdî, il dut s'enfuir, emmenant le Khalife. On fit appel aux Ḥamdanides d'Alep ; Ḥasan, qui régnait alors, en profita pour se faire décerner les fonctions d'émir el-omarâ et le titre de Nâçir-ed-daula « le défenseur de l'empire », tandis que son frère 'Ali recevait celui de Seif ed-daula « sabre de l'empire ».

Ce fut un jeu : Touzoun, autre Turc, ayant pris l'avantage, devient émir-el-omarâ ; ayant mécontenté le Khalife, celui-ci se tourne de nouveau vers les Ḥamdânides en même temps qu'il fait appel à Ikhchîd, gouverneur d'Égypte. Aucun succès ; Touzoun empêcha les Ḥamdanides de s'approcher de Bagdad. Le Khalife s'enfuit à Raqqa sur l'Euphrate : les Ḥamdanides enlevèrent Alep au gouverneur d'Égypte et en firent leur capitale (332-944). Aucun des compétiteurs n'était en mesure de faire prévaloir sa prépondérance, et le Khalife continuait d'être tiraillé entre ces diverses forces, auxquelles venaient se joindre les Bouïdes. Moṭṭaqi se décida à rentrer à Bagdad, par malheur pour lui, car Touzoun le fit aveugler pour le remplacer par un de ses fils auquel on donna le nom de Mostakfi (333-944). Le Turc ne jouit pas longtemps de son triomphe ; il mourut bientôt d'une attaque de l'épilepsie dont il souffrait depuis longtemps et fut remplacé par le vizir Chîrzâdh, qui fut le dernier des Émirs el-Omara proprement dits, car Aḥmed le Bouïde, pour mettre fin à l'horrible détresse dans laquelle la capitale était plongée par suite de la famine, y entra après un combat inégal avec le petit nombre de partisans que Chîrzâdh avait réunis autour de lui (11 djoumâda I 334-19 décembre 945), reçut du Khalife le titre de Mo'izz-ed-daula « qui donne la gloire à la dynastie » et prit en même temps celui de Sultan, qui primitivement semble signifier quelque chose comme « chef du pouvoir exécutif » et paraît inférieur au titre de Khalife. Les Bouïdes étaient chi'ites : l'Iran triomphait de nouveau. Le nom du sultan fut prononcé au prône du vendredi et gravé sur les monnaies avant celui du Khalife, devenu une simple marionnette entre les mains du détenteur réel du pouvoir.

Cinq semaines ne s'écoulèrent pas que le Bouïde Aḥmed fit aveugler Moktafi et le remplaça par Mouṭî', fils de Moqtadir.

Nâçir ed-daula le Ḥamdanide avait dû renoncer à lutter contre les Bouïdes et s'était contenté d'établir dans la Syrie du nord un fort pouvoir militaire, nominalement vassal du Khalifat : ces liens de vassalité ne consistaient guère qu'en une reconnaissance officielle et le payement d'un tribut. Nâçir avait mis trente-cinq ans d'une activité inlassable à se créer cette principauté ; sa fin fut malheureuse : s'étant brouillé avec son fils Aboû-Taghlib, il fut fait prisonnier par lui et retenu en captivité jusqu'à sa mort (12 rébî' I 358-3 février 969). L'État qu'il avait fondé et dont les limites s'étendaient à l'est jusqu'à Tekrît sur le Tigre, s'effondra progressivement après lui : ses fils se brouillèrent et se battirent ; Aboû-Taghlib perdit la Mésopotamie tout entière dans une lutte avec 'Adod-ed-daula, neveu de Mo'izz, qui lui avait succédé en 356 (967). Il fut d'ailleurs tué un an après la perte de la Mésopotamie, pendant une bataille livrée aux Bédouins dans la région de Ramlé en Palestine (369-979). Ses successeurs entrèrent, les uns au service des Bouïdes, les autres à celui des gouverneurs indépendants de l'Égypte. Toutefois le frère de Nâçir-ed-daula, 'Alî, que nous avons vu décorer du titre de Séïf ed-daula sous lequel il est resté célèbre, avait adopté Alep plus spécialement comme lieu de résidence ; une bataille heureuse contre l'eunuque nègre Kâfoûr, qui commandait les troupes d'Ikhchîd à Ḥoms, lui inspira l'idée d'aller attaquer Damas ; mais la résistance de la garnison et l'apparition d'Ikhchîd, un combat malheureux près de Qinnesrîn le forcèrent à évacuer même Alep. Il reprit l'avantage à la mort du fondateur de la dynastie égyptienne des Ikhchidites (325-946) et s'installa à Damas ; mais il mécontenta le peuple qui rappela ses anciens maîtres : Kâfoûr, régent, le força de nouveau à évacuer Alep. Enfin un arrangement conclu avec l'eunuque nègre lui assura la Syrie du nord jusqu'à Ḥoms.

C'était d'autant plus nécessaire que les conquêtes des Byzantins, conduits par l'Arménien Corcuas, avaient ramené sous le pouvoir de l'empereur Romain Lécapène Naçîbin et

Ras-el-'Aïn en Mésopotamie (de 331-942 à 332-943). La paix avec l'Égypte permit à Séïf-ed-daula de lutter contre les Grecs, mais avec des fortunes diverses. Il eut devant lui Nicéphore Phocas, plus tard empereur, qui reprit la Crète et, en ce qui concerne la Syrie, conquit Anazarbe en Cilicie (350-961), puis Mar'ach et enfin Alep elle-même (351-962) ; devenu empereur, il continua avec succès ses entreprises. Malade et fatigué, Séïf-ed-daula mourut à Alep, pillée par les Romains mais non occupée définitivement, le 10 çafar 356 (25 janvier 967) ; il n'avait que cinquante-deux ans. Son fils Sa'd-ed-daula continua les luttes entreprises tant contre l'ennemi du dehors que contre les révoltés du dedans ; mais un nouvel ennemi vint se joindre à tous les autres : les Fâṭimites lui enlevèrent une grande partie de ses possessions, et finirent, sous l'un de ses successeurs, par se rendre entièrement maîtres du pays.

Si Séïf-ed-daula n'avait été qu'un guerrier, sa renommée n'aurait guère été plus durable que celle de tant de vaillants combattants que l'on voit paraître et disparaître, sans laisser de traces, au cours de l'histoire ; mais il était aussi un dilettante, un amateur de poésie et de belles-lettres, et il a réuni autour de lui un certain nombre de littérateurs des plus marquants. C'est à Alep, non à Bagdad, que fleurirent les poètes Abou-Firâs, membre de la famille princière, qui chanta les luttes héroïques contre le Domestique, généralissime des troupes byzantines d'Asie, et Motenabbi, « celui qui se prétend prophète » ; c'est à Séïf-ed-daula qu'Abou'l-Faradj el-Içfahâni dédia son fameux *Kitâb el-aghâni* (« Livre des chansons »), trésor inestimable, anthologie précieuse de la poésie anté-islamique et de celle des trois premiers siècles de l'Hégire. Abou'l-'Alâ el-Ma'arri, le libre-penseur aveugle, composait ses poèmes hardis du temps de Sa'd-ed-daula. C'est à Alep qu'el-Fârâbi, né en Asie centrale sur les bords du Iaxartes (Sir-Deryâ), poursuivit ses études sur la philosophie grecque, précédant de cent cinquante ans Avicenne, plus connu que lui, et qui ne put comprendre la métaphysique d'Aristote qu'à partir du moment où il lut le commentaire d'el-Fârâbi sur ce sujet.

Dynastie des Bouides de l'Iraq.

Mo'izz-ed-daula Abou'l-Ḥoséïn Aḥmed (320-932).
'Izz-ed-daula Bakhtiyâr (356-967).
'Aḍod-ed-daula Abou-Chodjâa 'Khosrau (367-977).
Charaf-ed-daula Abou'l-Fawâris Chîrzâd (372-982).
Béhâ-ed-daula Abou-Naçr Fîroûz (379-989).
Sulṭân-ed-daula Abou-Chodjâ' (403-1012).
Mocharrif-ed-daula (411-1020).
Djélâl-ed-daula (416-1025).
'Imâd-ed-dîn Abou-Kâlindjar Marzbân (435-1043).
Abou-Naçr Khosrau Fîroûz er-Raḥîm (440-447 = 1048-1055).

Dynastie des Ikhchîdites.

Moḥammed el-Ikhchîd ben Ṭoghdj (323-935).
Abou'l-Qâsim Ongoûr ben Ikhchîd (334-946).
Abou'l-Ḥasan 'Alî ben Ikhchîd (349-960).
Abou'l-Misk Kâfoûr (355-966).
Abou'l-Fawâris Aḥmed ben 'Alî (357-358 = 968-969).

BIBLIOGRAPHIE

Abou'l-'Alâ el-Ma'arrî, *Philosophische Gedichte* von A. von Kremer, in-8, 1884. — Le poète aveugle, un précurseur d'Omar Khayyam, extraits des poèmes et des lettres, par G. Salmon ; in-8 carré, 1904.

Abû Firâs, *Ein arabischer Dichter und Held*, in Text und Uebersetzung mitgeteilt von R. Dvorak, in-8, 1895.

C. **Defrémery**, *Mémoire sur les Émirs al-Oméra*, in-4°, 1852 (dans les *Mémoires présentés par divers savants* à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1re série, t. II).

Gustave **Schlumberger**, *Un empereur byzantin au Xe siècle*. Nicéphore Phocas, in-8, 1890.

CHAPITRE XV

AGHLABITES EN TUNISIE, TOULOUNIDES EN ÉGYPTE, HAMDANIDES A ALEP

Pourvus d'un diplôme d'investiture, astreints au payement plus ou moins régulier d'un tribut annuel pour la province, frappant monnaie et prononçant la *khotba* au nom des Khalifes 'abbassides, les gouverneurs des provinces lointaines, moyennant ces légères concessions, étaient de fait les souverains de ces pays, transmettaient le pouvoir à leurs héritiers et faisaient la guerre à leurs voisins.

C'est sous le règne de Hâroûn er-Rachîd que le fondateur de la dynastie des Aghlabites fut envoyé comme gouverneur d'Afrique, à Kairouan, et cet État dura plus d'un siècle. Il comprenait les territoires d'Afrique depuis Tripoli jusqu'à Alger, c'est-à-dire non seulement la Tunisie actuelle mais encore une partie de la Tripolitaine et le département de Constantine. C'est là qu'habitait la grande tribu berbère des Kétâma. En même temps Tlemcen, capitale des Zénâta, reconnaissait tantôt l'autorité des Idrisites, tantôt la rejetait ; les Rostamides à Tâhert (Tiaret), les Banou-Midrâr à Sidjilmâssa défendaient leur indépendance avec zèle.

En 192 (808) Idrîs, au Maroc, s'était constitué une nouvelle capitale par la construction de la ville de Fez (Fâs) et y avait accueilli huit mille bannis espagnols de Cordoue exilés à la suite de leur révolte contre el-Hakam Ier, ainsi que trois cents familles qui s'étaient enfuies de Kairouan. Ces efforts pour constituer un royaume solide et durable furent rendus

vains par la mauvaise politique de son fils Moḥammed, qui partagea son royaume en dix régions gouvernées par ses frères, déplorable pratique trop commune en Orient, surtout en Perse, et qui, par les compétitions armées qu'elle suscitait, conduisait à la ruine les États les plus fermement établis. Les Idrisites devinrent si faibles qu'ils virent la petite région de Tâhert, sous les Rostamides, leur résister avec succès, malgré l'appui des Berbères Zénâta de Tlemcen. Les Aghlabites n'avaient donc rien à craindre de leurs voisins et purent s'installer en Afrique propre malgré les difficultés de leurs débuts. Il avait fallu réduire les commandants arabes qui n'avaient pas embrassé avec enthousiasme la cause d'Ibrahîm Ier ben el-Aghlab, et celui-ci même a un certain moment (194-810) se trouva tellement pressé qu'il fut contraint de quitter Kairouan et de se laisser assiéger un an durant dans sa nouvelle forteresse 'Abbâsiyya, ainsi nommée en l'honneur de la dynastie des Khalifes de Bagdad. Son fils, Abou'l-'Abbâs 'Abdallah se fit haïr par les impôts dont il poursuivit la perception avec rigueur ; le frère de celui-ci, Ziyâdet-Allah Ier, voulut combattre l'influence des principaux chefs militaires en s'appuyant sur le peuple par le moyen des jurisconsultes, quoiqu'il fût lui-même tout le contraire d'un caractère religieux. Il prit pour grand-cadi un élève du fondateur de l'école de jurisprudence de Médine, Malek, dont le rite s'était répandu dans tout le Maghreb et jusqu'en Espagne, et cet élève, Asad ben el-Forât, était un homme extraordinaire qui, à soixante-dix ans, avait pris le commandement d'une armée et l'avait conduite mieux qu'un soldat de profession. Toutefois les exécutions fréquentes de chefs militaires auxquels Ziyâdet-Allah se livra provoquèrent des séditions qui ne durèrent pas moins de quatre ans et le chassèrent de Kairouan, comme c'était arrivé à son père ; mais en 212 (827) l'Aghlabite reprit le dessus et chercha à rendre de la splendeur au pays en le couvrant de routes et de constructions nouvelles. Pour occuper l'esprit de ses soldats, il les employa à des campagnes à l'extérieur, contre les tribus berbères et dans des expéditions en Sicile. Cela réussit à souhait, et l'Afrique propre fut un État prospère

sous ses successeurs, son frère Aboû-Ikâl Aghlab, le fils de celui-ci Abou'l-'Abbâs Moḥammed Ier et son petit-fils Aboû Ibrahîm Aḥmed. Le frère de ce dernier, Ziyâdet-Allah II, ne régna qu'un an, et depuis lors l'État aghlabite ne fit que décliner. Son frère Aboû-'Abdallah Moḥammed II, que sa passion pour la chasse aux oiseaux aquatiques avait fait surnommer Aboû'l-Gharânîq « l'homme aux grues », fut remplacé par un autre de ses frères Aboû-Isḥâq Ibrahîm II, qui se fit construire une nouvelle capitale, Raqqâda, à un mille au sud-ouest de Kairouan, qu'il inaugura par un crime atroce: ne pouvant entreprendre de soumettre la colonie arabe de Bilisma installée sur les limites de la tribu berbère des Kétâma pour la contenir, et qui s'était révoltée, il fit venir petit à petit dans sa nouvelle résidence les principaux habitants de cette ville, et quand il en eut un millier de rassemblés, il les fit massacrer, sans défense, jusqu'au dernier. C'était libérer les Berbères de toute contrainte. Les plaintes devinrent si vives que le Khalife el-Mo'taḍid déposa l'Aghlabite et le remplaça par son fils Aboû'l-'Abbâs 'Abdallah (290-903) ; mais celui-ci fut assassiné par son propre fils, Ziyâdet-Allah III, qui, monté sur le trône, fit disparaître ses oncles et ses cousins, et jusqu'à son propre frère Aboû'l-Aḥwal. Le châtiment ne se fit pas attendre : les Berbères descendirent des montages et le parricide, incapable de se défendre, s'enfuit en Égypte. Ce fut la fin des Aghlabites (296-909).

Une des principales occupations de ces princes avait été d'étendre le domaine de la guerre sainte sur la Méditerranée. Depuis longtemps des pirates avaient accoutumé de ravager les côtes des grandes îles ; dès l'an 84 (703) 'Aṭâ ben Râfi', sur l'ordre de Moûsa ben Noçéïr, avait dirigé une expédition de ce genre qui fut suivie de beaucoup d'autres; la Sicile, la Sardaigne, la Corse, Nice, Civitâ-Vecchia, Ischia furent dévastées et pillées. Enfin en 212 (827) une grande expédition fut organisée, non plus pour ravager, mais pour conquérir la Sicile, lorsque Euphémius s'enfuit de Syracuse devant le général byzantin Photinos ; réfugié auprès de Ziyâdet-Allah Ier, il lui proposa de devenir, après

la conquête, son lieutenant et son vassal dans la grande île ; le cadi Asad, toujours prêt à partir en guerre pour la cause sainte de l'Islam, approuva ce projet de toutes ses forces ; bientôt onze mille hommes débarquaient à Mazara ; Photinos fut battu et se renferma dans Syracuse, dont les Musulmans, faute de machines de guerre, ne purent entreprendre le siège. Des renforts vinrent de Constantinople, et les Musulmans réduits à se maintenir dans Mazara et Mineo, songeaient déjà à retourner en Afrique, lorsque des corsaires d'Espagne vinrent leur apporter l'appui qui leur faisait défaut ; de plus l'année suivante Ziyâdet-Allah envoyait une nouvelle armée qui alla assiéger Palerme, défendue courageusement par ses habitants (216-831). Plus tard Messine tomba à son tour (228-842). Les entreprises des Arabes, un moment suspendues par les difficultés intérieures, reprirent une nouvelle vigueur avec Ibrahîm II, qui entreprit enfin le siège de Syracuse ; en moins d'un an la vieille forteresse succomba (264-878). La Sicile devait rester au pouvoir des Musulmans pendant un siècle et demi.

De la Sicile, les Arabes se répandaient sans difficulté sur toutes les côtes d'Italie et essayaient en vain d'attaquer Rome et Gaète. Le danger était si grand que l'empereur d'Allemagne Louis II, arrière-petit-fils de Charlemagne, dut venir en personne terminer les différends qui séparaient les princes chrétiens et essayer de les unir contre l'ennemi commun. Avec l'aide des troupes byzantines, on reprit Bari qui faisait depuis longtemps partie des États de Mofarredj ben Sâlem, ancien général des Aghlabites qui, profitant de ce que ses suzerains ne pouvaient guère s'occuper de lui, s'était taillé un royaume dans la Pouille et les Calabres et s'y faisait appeler sultan. Depuis la défaite des Sarrasins devant Salerne (258-872), il n'y eut plus d'expéditions militaires ; mais les razzias continuèrent longtemps encore.

En Égypte, les Toulounides s'étaient constitué également un royaume. Leur ancêtre, Touloun, Turc de la Transoxiane, prisonnier de guerre, avait été envoyé à el-Ma'moûn en cadeau par le gouverneur de la province ; il fit son chemin à la cour, et son fils Aḥmed accompagna Mosta'în

dans son exil à Wâsiṭ. La mère d'Aḥmed ayant épousé en secondes noces le général turc Baïk-beg, celui-ci, chargé de gouverner l'Égypte, envoya son beau-fils pour prendre possession de l'administration du pays. Aḥmed ben Touloun entra à Fosṭâṭ le 23 ramaḍan 254 (15 septembre 868).

L'Egypte était en pleine anarchie ; déjà des entreprises 'Alides se manifestaient dans le sud. Le premier soin d'Aḥmed fut de rétablir l'autorité du pouvoir central. Lorsque Mowaffaq devint le maître du pouvoir sous le khalifat de son frère Mo'tamid, il obtint le commandement des troupes cantonnées en Egypte. Petit à petit, au milieu des désordres qui ravageaient l'Orient, il perdit l'habitude d'envoyer à Bagdad le montant du tribut annuel. Mowaffaq manquait d'argent pour diriger contre Aḥmed une expédition destinée à le ramener dans la voie du devoir. Devenu libre de disposer à son gré de l'intégralité des impôts de l'Égypte, Aḥmed les employa à des œuvres d'utilité publique : il construisit des palais, des casernes, des hôpitaux ; il dépensa de grandes sommes pour l'entretien des pauvres et des savants. La mosquée cathédrale d'Ibn-Touloun, qui existe encore aujourd'hui au Caire, est un monument grandiose de son faste (265-879). A la mort d'Amadjoûr, gouverneur de Damas, Aḥmed envahit subitement la Syrie et s'y installa (264-878) ; le pays lui appartenait, ainsi que la Mésopotamie occidentale, y compris Antioche, qui fut prise d'assaut l'année suivante. Pendant ce temps un de ses fils, 'Abbâs, se révoltait et gagnait la Cyrénaïque à la tête des troupes qui lui étaient dévouées ; les entreprises que de Barqa il fit contre les Aghlabites, contenus par les Berbères, n'eurent aucun succès ; rejeté dans Barqa, 'Abbâs y fut quelque temps après fait prisonnier par les troupes que son père avait envoyées à sa poursuite. Aḥmed, tombé malade au siège de Ṭarsoûs, mourut à Fosṭâṭ âgé d'un peu plus de cinquante ans (270-884).

Khomârawéih, son fils, qui lui succéda, ne possédait pas toutes les qualités de son père. C'était un jeune homme d'une vingtaine d'années qui fit distribuer au peuple les dix millions de dinars qu'il avait trouvés dans son héritage. Les difficultés ne se produisirent qu'après sa mort soudaine.

Sur l'ordre de Mowaffaq, Isḥâq ben Koundadjiq, seigneur de Mossoul, et Moḥammed ben Abi's-Sâdj, gouverneur d'Anbar, envahirent la Syrie. Ce pays semblait perdu ; mais les deux chefs, en désaccord pour le partage du butin, laissèrent Mo'taḍid, fils de Mowaffaq, combattre seul à Ramlé, en Palestine, les troupes toulounides qui reprirent la Syrie. En 282 (895), Khomâraweïh fut assassiné dans son propre palais par des femmes ou des eunuques. Les officiers placèrent d'abord à leur tête Djéïch, l'un de ses fils, puis le remplacèrent, à cause de son jeune âge et de son incapacité, par Hâroûn ; mais comme il n'y avait pas d'argent, les lieutenants des Toulounides se détachèrent progressivement de leur cause. Les Khalifes reprirent l'avantage, réoccupèrent la Mésopotamie, la Syrie, et le général du Khalife Moktafi, Moḥammed ben Soléïmân, se montrait devant Fosṭâṭ en 291 (904) pendant qu'une flotte apparaissait devant Damiette. Hâroûn perdit la vie au milieu d'une sédition de ses gardes. Malgré un essai de défense de son oncle Chéïbân, Fosṭâṭ fut pillée et le quartier des Toulounides détruit ; le pouvoir des Khalifes était rétabli, aux dépens de la malheureuse Égypte.

Alep était plus fortunée, car les Ḥamdanides, qui en avaient fait leur capitale, lui donnèrent l'éclat que procure la culture des belles-lettres. Ḥamdân était un chef d'une branche des Taghlib, qui s'était taillé une principauté dans le Diyâr-Rabî'a, au nord-ouest de Mossoul. Il s'était fortifié dans Mârdin et songeait à s'emparer de Mossoul. Compromis dans la révolte des Khâridjites, il aurait passé un mauvais quart d'heure sans la présence de son fils el-Ḥoséïn dans l'armée du Khalife ; les services éminents rendus par celui-ci sauvèrent son père : d'un autre côté un autre de ses fils, Aboû'l-Heïdjâ 'Abdallah devenait gouverneur de Mossoul. El-Ḥoséïn, compromis dans les complots qui se tramaient à Bagdad, y laissa la vie ; son frère périt dans les troubles qui accompagnèrent le retour d'el-Moqtadir sur le trône. Le fils d'Aboû'l-Heïdjâ, el-Ḥasan, fut aussi gouverneur de Mossoul, son frère 'Ali le fut de Diyarbékir, de sorte que le nord de la Mésopotamie leur appartenait. Ce fut là le point de départ de leur fortune.

Vers le même temps l'on voit croître l'influence et le pouvoir de Boûyè, en arabe Bowéïh. Originaire du Mazândéran, il était chi'ïte, comme tous ses compatriotes. Bouyè, qui portait la *konya* d'Aboû-Chodjâ', était un chef de partisans qui s'était formé dans les luttes entre les Samanides du Khorasan et les 'Alides des bords de la Caspienne. Il avait trois fils, 'Ali, Ḥasan et Aḥmed, qui fondèrent la dynastie dite des Bouïdes ou Bowéïhides. Lorsque le Khalife Râḍi fut intronisé, ils avaient le Fârs en leur pouvoir et s'étendaient même sur la Susiane, qu'ils avaient enlevée aux trois fils d'un maître des postes de Baçra, surnommés pour cette raison les fils du *Barîdî* (postier). Le plus important d'entre eux était Aboû-'Abdallah, et sa politique consistait à s'appuyer tantôt sur le Khalife, tantôt sur l'émir-el-omarâ, et par ses manœuvres il avait réussi à se faire confier à titre définitif l'administration de cette province, moyennant le payement d'un tribut annuel : on y avait même joint la ville et le territoire de Baçra. Ibn-Râïq, chargé en 324 (935) d'occuper les fonctions d'émir-el-omarâ, avait fort à faire à contenir ces vassaux exigeants en même temps qu'il devait lutter contre les Qarmaṭes, qui du Baḥréïn dominaient toute l'Arabie ; et pour cela il ne pouvait compter que sur les troupes de l''Irâq-'Arabi, la seule province qui fût alors administrée directement par le Khalife. Le Turc Bokdjem, son lieutenant, réussit à défaire Aboû-'Abdallah, le fils du postier, mais il ne put empêcher le Bouïde Aḥmed de s'emparer de la province. La confusion augmenta encore lorsque Bokdjem réclama pour lui-même les fonctions d'émir-el-omarâ et qu'Ibn-Râïq fut abandonné par ses troupes. Bokdjem voulut ramener le Ḥamdanide Ḥasan, de Mossoul, dans les limites de son devoir, mais Ibn-Râïq lui tomba sur le dos avec de nouvelles troupes; cela finit par une entente entre les deux compétiteurs; Ibn-Râïq, dont le terrain n'était pas bien solide, dut aller s'établir en Syrie et combattre les troupes du gouverneur d'Égypte, Moḥammed ben Toghdj, surnommé Ikhchîd parce que son père descendait des anciens chefs du Ferghâna désignés par ce titre d'origine iranienne (*khchaêta*, le brillant).

La mort du Khalife Râḍi et l'accession au trône de son frère el-Mottaqî donna au fils du postier l'occasion de s'attaquer à Bagdad même, et il fallut envoyer contre lui un autre Turc, Touzoun; mais la défaite de Bokjdem dans une expédition contre les Kurdes (329-941) ouvrit au fils du postier les portes de la capitale; toutefois il ne put s'y maintenir, les trésors du Khalife ne lui ayant pas fourni assez d'argent pour satisfaire l'insatiable avidité de ses soldats. Alors ce fut un effroyable gâchis. Il fallut appeler de Syrie Ibn-Râïq pour rétablir l'ordre, mais cela ne servit à rien, car il fut battu par Aboû'l-Ḥoseïn, autre fils du postier, et dut abandonner Bagdad avec le Khalife lui-même et se jeter à Mossoul dans les bras des Ḥamdanides. Ḥasan saisit l'occasion de se faire nommer lui-même émir-el-omarâ avec le titre de Nâçir ed-daula « protecteur de l'empire », en même temps que son frère 'Alî recevait celui de Seïf-ed-daula « glaive de l'empire » qu'il devait illustrer par la protection accordée aux lettres; celui-ci, commandant les troupes mises au service du Khalife, obligea le fils du postier à évacuer Bagdad, succès qui n'eut pas de suite, car il eụt immédiatement affaire à une révolte des Turcs commandée par Touzoun, qui s'installa dans la capitale (331-943), et prit même Mossoul, de sorte que le Khalife dut s'en aller jusqu'à Raqqa sur l'Euphrate, où il fut rejoint par l'Ikhchîd appelé d'Egypte à son secours. Une conférence tenue entre les compétiteurs n'aboutit à rien. Le Khalife se résolut à retourner à Badgad, c'est-à-dire à se mettre sous la coupe du turc Touzoun, qui le fit aveugler dès qu'il l'eut en son pouvoir en le remplaçant par son fils Mostakfî (333-944). Touzoun ne jouit guère de sa victoire; il mourut de l'épilepsie l'année suivante et fut remplacé par le ministre Chirzâd, le dernier des véritables émir-el-omarâ. En effet, le 11 djoumâda I 334 (19 décembre 945), le Bouïde Aḥmed s'emparait de Bagdad ruinée par une atroce famine, et se faisait accorder par le Khalife les fonctions d'émir-el-omarâ qui allaient devenir de fait héréditaires, ainsi que le titre de Mo'izz-ed-daula « celui qui rend la gloire à l'empire »; il se fit dès ce moment appeler Sultan: c'était dire que le Khalife n'avait plus qu'un pouvoir pure-

ment spirituel, tout le temporel étant entre les mains de son émir-el-omarâ. C'est que les Bouïdes, bien que chi'ïtes, avaient besoin de l'autorité morale du Khalife sur les populations sunnites qu'ils avaient soumises ; ils étaient bien obligés de la conserver tout en la détournant à leur profit. On maintint au Khalife son personnel domestique, on lui versa une pension journalière de cinq mille dirhems ; mais son nom ne fut plus cité que sur les monnaies, au prône de la prière du vendredi et en tête du protocole des pièces de chancellerie : en dehors de cela, il n'était plus rien. D'ailleurs à peine cinq semaines s'étaient écoulées que Mostakfi, rendu aveugle, fut remplacé par Mouṭî', fils de Moqtadir ; la pension promise fut supprimée, et le Khalife n'eut plus pour vivre que le maigre revenu de quelques biens personnels.

Les Ḥamdanides. — Les Bouïdes, maîtres du Khalifat en même temps que d'une grande partie de la Perse, étaient trop forts pour que les Ḥamdanides pussent espérer secouer le lien de vassalité qui les rattachait encore à Bagdad, et ils continuaient de payer le tribut, nominalement au Khalife, en réalité aux maires du palais tout puissants. La fin du fondateur de cette seconde dynastie fut tragique. Nâçir-ed-daula s'étant fâché contre son fils Aboû-Taghlib pour des causes inconnues, fut mis en prison par celui-ci (356-967) et mourut dans les fers deux ans plus tard. L'État qu'il avait fondé, avec Mossoul pour capitale, périclita entre les mains de ses descendants ; Aboû-Taghlib commit l'imprudence de lutter contre le Bouïde 'Aḍod-ed-daula et perdit la Mésopotamie et même sa capitale. Les descendants de Nâçir-ed-daula entrèrent les uns au service des Bouïdes, les autres à celui de l'Égypte ; le dernier périt au Caire dans une sédition, une centaine d'années plus tard.

Séïf-ed-daula, frère de Nâçir, était entré à Alep le 8 rébî' I 333 (29 octobre 944) ; bientôt après il battait à Ḥoms les troupes envoyées contre lui par l'Ikhchîd et commandées par le nègre Kâfoûr ; il allait s'emparer de Damas lorsque l'arrivée de l'Ikhchîd en personne le contraignit à renoncer à ses succès, et même à Alep. Mais il fut bien servi par le destin.

L'année suivante l'Ikhchid mourait, et Kâfoûr, régent du royaume, se débattait contre des difficultés intérieures. En 335 (946), Séïf-ed-daula s'établissait à Damas, mais sans succès, ayant mécontenté les habitants et les Bédouins du voisinage, qui rappelèrent Kâfoûr : il fallut de nouveau disparaître. Cependant, il intervint un arrangement aux termes duquel Kâfoûr, qui avait besoin de tranquillité au nord de la Syrie pour asseoir en Égypte le pouvoir du fils de l'Ikhchid et le sien, cédait à Séïf-ed-daula la région d'Alep : le nouvel état ḥamdanide était fondé.

Il était temps ; grâce aux luttes intestines qui divisaient entre elles toutes les principautés nominalement vassales du Khalifat, les Grecs avaient repris l'avantage sur les frontières ; sous la conduite du général de l'empereur Romain Lécapène, Corcuas, que le peuple appelait le second Bélisaire, les troupes grecques avaient pris Naçibin (331-942), et Ras-el-'Aïn, près d'Édesse, l'année suivante. Ces succès auraient continué si l'empereur, trompé par des envieux, n'avait pas rappelé son général heureux ; cela coïncidait justement avec le raffermissement du pouvoir des Ḥamdanides, qui allaient reprendre avec une nouvelle vigueur la lutte contre l'ennemi héréditaire. Toutefois, les Grecs occupèrent Mar'ach et infligèrent une défaite à la garnison de Ṭarsoûs ; un *raid* de Séïf-ed-daula en Cappadoce se termina mal pour son armée, qui, surprise dans les montagnes au retour, y périt entièrement ; le chef s'échappa à grand'peine. Un peu plus tard Séïf-ed-daula reprit Mar'ach (341-952), mais ce succès n'eut pas de suite ; les Grecs envahirent la Mésopotamie (347-958) et poussèrent jusqu'à Amid (Diyarbekir), Édesse et Ḥarran. En 350 (961), Nicéphore Phocas, qui fut plus tard empereur, entre en scène et reprend la Crète aux Musulmans ; Anazarbe en Cilicie, Mar'ach et Alep tombent entre ses mains. A peine nommé empereur, il enlève tous les boulevards de la défensive de l'Islam au nord de la Syrie : Mopsueste (Maççiça), Adana, Ṭarsoûs, l'île de Chypre. Séïf-ed-daula, atteint depuis longtemps de maladies fréquentes, mourut pendant que Phocas assiégeait Antioche ; mais il eut la consolation de mourir dans sa capitale Alep, reprise aux Grecs (10 çafar 356-

25 janvier 967). Il n'avait que cinquante-deux ans, mais toute une vie de luttes l'avait épuisé.

Son fils Sa'd-ed-daula continua pendant vingt-cinq ans la lutte contre les Byzantins. Les Fâṭimites s'établirent à Damas en 359 (970), nouveau danger pour l'Etat ḥamdanide, ainsi pris à revers ; aussi Sa'd-ed-daula, en présence de deux puissants ennemis, dut se soumettre au Bouïde 'Aḍod-ed-daula, et céder Ḥoms aux Grecs pour se protéger contre les Égyptiens ; c'est en luttant contre ceux-ci qu'il périt en 381 (991). Son fils Sa'îd-ed-daula, dominé par Lou'lou', général de son père, se soumit à l'empereur Basile II ; les Grecs délivrèrent à deux reprises Alep assiégée par les Fâṭimites ; mais la guerre avec les Bulgares vint détourner leur attention des frontières de Syrie, et ne trouvant plus d'appui chez eux, Sa'îd-ed-daula dut admettre la suzeraineté des Fâṭimites. Il mourut empoisonné en 392 (1002), et ses deux fils mineurs furent envoyés à la cour du Khalife Ḥâkem par Lou'lou', qui fut gouverneur d'Alep au nom du souverain chî'ite.

Les Ismaéliens et les Qarmates. — Au milieu du troisième siècle de l'hégire (neuvième de notre ère) on voit se déclarer une nouvelle secte chî'ite, celle des Ismaéliens, qui arrêtaient la lignée des imams, descendants d''Alî et de Fâṭima, à Dja'far surnommé eç-Çâdiq, le sixième imam, et admettaient que le pouvoir était passé après lui à son fils Isma'îl, devenu pour eux le septième et dernier imam : d'où leur nom. Mais, contrairement à leurs espérances, la fin du monde et le règne de la justice ne se produisirent point, de sorte qu'Isma'îl ou plutôt son fils Moḥammed n'eut pas à remplir son rôle de Mahdî, ce Messie de la fin des temps attendu de tous les Musulmans.

Les Ismaéliens croient à l'incarnation de la divinité dans la personne des différents prophètes envoyés aux humains et appelés à cause de cela, dans leur système, *Nâṭiq* « le parleur » ; ces prophètes sont Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus, Mahomet, et enfin Moḥammed, fils d'Isma'îl, le Mahdî. A chaque *nâṭiq* correspond un *çâmit* « silencieux » qui n'a en effet rien à dire, mais dont la présence est destinée à authentiquer aux yeux du monde la mission confiée au prophète ;

c'est, pour Adam, Seth, Sem pour Noé, Ismael pour Abraham, Aaron pour Moïse, Pierre pour Jésus, 'Ali pour Mahomet. Entre chaque période d'apparition de prophètes, la religion est maintenue par sept imams ; ainsi saint Jean-Baptiste est le dernier imam de la période qui s'étend de Moïse à Jésus. La propagation de ces idées particulières, mélange de croyances de toute nature et de toute provenance, a été puissamment aidée par une organisation spéciale, dont ces sectaires ne sont pas les inventeurs, mais qu'ils avaient empruntée à l'apostolat des idées chî'ites : celle des *dâ'î* (pl. *do'ât*) « missionnaires ». Le missionnaire qui avait résolu de prêcher dans une ville se déguisait, souvent sous le froc d'un religieux mystique (çoûfi), parfois aussi sous l'habit d'un négociant : il se faisait remarquer par une piété excessive et paraissant sincère ; et quand il s'était fait, par ses relations, un petit cercle d'amis, il commençait à attirer leur attention sur un certain nombre de passages obscurs du Qorân, leur posait des questions difficiles auxquelles ils ne pouvaient répondre ; lorsqu'il les avait réduits à *quia*, il leur dévoilait une interprétation toute différente, l'interprétation allégorique, au moyen de laquelle toutes les difficultés disparaissaient immédiatement. Il lui était facile de montrer que les désastres qui atteignaient de toutes parts l'islamisme et menaçaient de faire crouler l'édifice avaient pour cause l'impiété croissante, qui ne pouvait être enrayée que par un retour à la vraie foi dont l'imam était le dépositaire. Petit à petit, on amenait le prosélyte à admettre le syncrétisme d'idées panthéistiques et gnostiques dont était formée la doctrine, voilée d'ailleurs sous certains emblèmes ou symboles extérieurs, comme par exemple la valeur particulière donnée aux lettres de l'alphabet arabe, prises isolément. Enfin ceux des néophytes dont l'enthousiasme laissait prévoir un dévouement absolu à la cause, et parmi lesquels on allait choisir d'autres missionnaires, avaient quatre grades à franchir avant d'arriver à une sorte de doctorat qui leur était conféré ; au-dessus de ce doctorat, cinq autres grades étaient réservés aux chefs de l'association. L'impétrant du tout dernier grade était initié à une sorte de panthéisme ma-

térialiste, dans lequel Dieu, dépouillé de tout attribut, était relégué dans les régions lointaines de l'inconnaissable.

Le fondateur de cette doctrine servie par une aussi puissante organisation était un Persan, 'Abdallah ben Maïmoûn, fils d'un oculiste libre-penseur, attaché à la propagande chî'ite en Susiane. Poursuivi par les autorités, il quitta son pays et alla s'établir dans la petite ville de Salamiyya, l'ancienne Salaminias, près de Hama, dont les habitants étaient partisans des 'Alides et en comptaient d'ailleurs un certain nombre parmi eux. Son fils Aḥmed continua sa propagande et l'étendit à l''Irâq et à la Perse. La nouvelle doctrine groupait continuellement autour d'elle les révoltés et les mécontents, surtout les populations araméennes de la Mésopotamie et iraniennes de la Perse, les vaincus de la conquête. Entre 250 et 260 (864-874), 'Abdallah envoya à Koûfa un missionnaire nommé Ḥoséïn el-Ahwâzi (d'Ahwâz en Susiane) qui rencontra là, près d'un petit village, un paysan nommé Ḥamdân que les Arabes surnommèrent Qarmaṭ, d'après l'expression araméenne Qurmâṭa « au visage laid », sobriquet que lui avaient donné ses voisins, tous encore de langue syriaque. Victime de l'effroyable situation dans laquelle se débattaient en vain les cultivateurs du sol à ces époques troublées, il se jeta corps et âme dans la nouvelle organisation, et après la mort de Ḥoséïn, il devint à son tour missionnaire et s'établit à Kalwâdha, près de Bagdad. La secte gagna rapidement des prosélytes, qui furent appelés Qarmaṭes.

En 277 (890), ils étaient déjà assez nombreux pour avoir un établissement particulier sur les bords de l'Euphrate, d'où ils se livraient à des déprédations. Aḥmed, fils d''Abdallah, prétendit alors remplacer le Mahdî caché et, pour rendre la substitution vraisemblable, se déclara issu d''Aqîl, frère d''Alî ; mais Qarmaṭ refusa d'entrer dans cet ordre d'idées; il resta fidèle à son propre Mahdi, Moḥammed ben Ismâ'îl et rompit toutes relations avec la famille d''Abdallah. Qarmaṭ disparut sur ces entrefaites, et Abdân, son beau-frère, fut assassiné par un partisan du fils d''Abdallah, Zikraweïh. Néanmoins, les Qarmaṭes, en grande majorité, restèrent fidèles à la famille de leur fondateur, et Zikraweïh dut s'enfuir

devant leurs démonstrations hostiles ; puis, désireux de se créer un nouvel entourage, il entretint des relations avec une tribu bédouine, fraction des Kelb, nommée les Banou-'Ollaïs.

Profitant de ce qu'Aḥmed était allé en pèlerinage au tombeau de Ḥoséïn à Kerbélâ, en 268 (881-882), un riche habitant du Yémen, qui l'y rencontra, se fit donner par lui l'assistance d'un de ses missionnaires, Ibn-Ḥauchab, qu'il emmena avec lui. Le Yémen avait toujours été partisan de la cause des 'Alides : la nouvelle doctrine était sûre d'y trouver un terrain préparé. Ibn-Ḥauchab réussit tellement bien qu'il put faire du Yémen, à son tour, un centre d'exportation des idées ismaéliennes. Deux missionnaires envoyés par lui entreprirent de convertir les Berbères Kétâma, dans le nord de l'Afrique ; il s'ensuivit une agitation qui se termina par une révolte ouverte sous les ordres d'Abou-'Abdallah ech-Chî'î (le Chi'ite). Sa'îd, le grand-maître des Ismaéliens, se rapprocha du lieu de la lutte en quittant Salamiyya pour Fosṭâṭ, où il parcourait les rues, déguisé en marchand, jusqu'au jour où il se transforma en un personnage de grande envergure, 'Obéïdallah, fils de Moḥammed, descendant de l'imam Dja'far : et il réussit à jouer ce personnage avec tant d'assurance que l'on en est encore à se demander si cette descendance n'est pas véritable, et si 'Obeïdallah, fondateur de la dynastie des Fâṭimites, n'est pas réellement un descendant du prophète par Fâṭima. Ne se sentant plus en sûreté au milieu des troubles qui marquèrent la fin des Toulounides, il prit le parti de se rendre au milieu des fidèles Kétâma et de s'y déclarer le Mahdi. Ce ne fut pas toutefois sans quelques difficultés, car il dut traverser, au milieu de bien des périls, l'Afrique du nord tout entière pour se rendre à Sidjilmâssa où il fut emprisonné par les Banou-Midrâr ; mais, poursuivant ses victoires, Abou-'Abdallah le Chi'ïte, prit Raqqâda sur les Aghlabites, enleva Tahert (Tiaret) aux Rostamides et finalement Sidjilmâssa aux Banou-Midrâr : tiré de prison, 'Obeïdallah fut emmené à Raqqâda où il fit son entrée solennelle le 29 rebî' II 297 (15 janvier 910) ; c'est là qu'il prit les titres de Mahdi et de commandeur des

croyants ; un nouveau khalifat était fondé, celui des khalifes Fâṭimites. Nous verrons plus loin l'histoire de la conquête de l'Égypte par cette lignée.

Les fils de Zikrawéïh prirent le commandement des Qarmaṭes. Yaḥya, avec ses Bédouins, ravagea l''Irâq ; il se déclara aussi comme 'Alide, se fit appeler le Chéïkh, c'est-à-dire le chef de la communauté spirituelle (persan *pîr*), prétendit que son chameau était conduit par Dieu, et que des légions entières étaient prêtes à venir à son secours. Tant d'assurance eut sa récompense : il défit près de Raqqa les troupes envoyées contre lui par les deux khalifes Mo'taḍid et Moktafî et pénétra en Syrie (290-903), alors gouvernée par le Turc Ṭoghdj, père de l'Ikhchîd, au nom du Toulounide Hâroûn. Ce Turc fut battu ; des renforts lui furent envoyés d'Égypte ; à la première rencontre, il est vrai, Yaḥya tomba sur le champ de bataille, mais son frère Ḥoséïn lui succéda immédiatement et acheva la défaite des Égyptiens. Cet Ḥoséïn prétendait être un 'Alide du nom d'Aḥmed et le peuple l'avait surnommé *Çâḥib ech-Châma* « l'homme au grain de beauté » à cause d'une petite loupe qu'il avait sur le visage et qui passait pour un signe caractéristique du rang d'Imâm. Assiégé dans Damas, Ṭoghdj se libéra par le sacrifice d'une somme d'argent, mais les Qarmaṭes remontèrent vers le Nord et pillèrent Ḥoms, Ḥama, Ma'arra, Salamiyya ; les Bédouins accoururent de toutes parts à cette aubaine et vinrent renforcer l'armée de Ḥoséïn. Cependant Moktafî reprit la lutte contre eux, réussit à les empêcher d'étendre leurs dévastations et les défit complètement près de Ḥama le 6 moḥarrem 291 (29 novembre 903) ; Ḥoséïn fut fait prisonnier non loin des bords de l'Euphrate, conduit à Bagdad et exécuté avec des raffinements de cruauté.

Pendant que l'armée du khalife, commandée par Moḥammed ben Soléïman qui, après la défaite des Qarmaṭes, avait réussi à chasser les Toulounides d'Égypte, était occupée à réduire une révolte générale de la Syrie causée par les excès de la soldatesque, 'Alî, autre fils de Zikrawéïh, se montra un instant dans ce pays, mais sans succès cette fois : poursuivi par les troupes de Ḥoséïn ben Ḥamdan, il dut se

rendre au Yémen, s'empara de Çan'â, mais dut bientôt évacuer la ville en présence de l'antipathie que ressentait pour lui et ses partisans la province tout entière.

Le vieux Zikrawéïh n'était pas mort; devant les succès répétés de ses fils, il se mit à réorganiser les Bédouins kelbites et les mena au pillage de la ville de Hit sur l'Euphrate: les troupes envoyées contre eux et commandées par Isḥaq ben Koundadjiq les poursuivirent jusque dans le désert et les Bédouins durent acheter la paix au prix de la tête de leur chef Abou-Ghânim. Zikrawéïh partit alors pour les environs de Koûfa, où ses partisans s'agitaient; il attaqua les caravanes de pèlerins qui revenaient de la Mecque et s'en empara après une lutte violente.

Pour venger cet attentat, le Khalife Moktafî envoya le Turc Wâçif le jeune qui atteignit les Qarmaṭes près de Koûfa: après un combat indécis qui dura un jour, Zikrawéïh reçut le lendemain une blessure mortelle et ses partisans prirent la fuite (rébî' I 294-décembre 906-janvier 907). Ce fut la fin des Qarmaṭes de l''Irâq.

Au Baḥreïn, séparés du reste du monde par les dunes de sable du désert arabique, les Qarmaṭes se maintenaient plus solidement. C'étaient ceux qui obéissaient à Abou-Sa'îd, ancien missionnaire de la cause en Perse, qui profita des troubles pour se créer une principauté.

En moins de dix ans, le Baḥreïn fut conquis par les sectaires, Hadjar, la capitale, prise après un long siège, et el-Aḥsâ (Laḥsâ) devint la résidence du *dâ'î* ou missionnaire, c'est-à-dire du représentant ou lieutenant du chef suprême, 'Obéïdallah le Fâṭimite, qui venait de se déclarer Mahdi à Raqqâda. Celui-ci s'était débarrassé par l'assassinat de ses deux principaux collaborateurs, Abou-'Abdallah le Chi'ite et son frère Abou'l-'Abbâs. Abou-Sa'îd, effrayé de la manière dont le Khalife fâṭimite récompensait les services rendus, résolut de lui tourner le dos: il fut assassiné (301-913-14) et remplacé par son fils Abou-Ṭâhir Soléiman. Celui-ci, auteur de chants de guerre destinés à animer ses sectateurs au combat, commença par piller la caravane des pèlerins de l''Irâq, puis il s'empara de Baçra et la dévasta (307-

919-20) ; il en fit de même pour Koûfa (313-925), de sorte que l'ʿIrâq entier se mit à trembler. Il fallut appeler de l'Adherbaïdjan le Sâdjide Yoûsouf ben Moḥammed, qui après un an de préparatifs, se fit battre et capturer près de Koûfa.

Abou-Ṭâhir passa l'Euphrate et marcha sur Bagdad, couverte par une armée de quarante mille hommes. Le chef qarmaṭe ne se crut pas en mesure d'attaquer la capitale et se contenta de dévaster la Mésopotamie. L'année suivante (317-930) il apparut brusquement à la Mecque, pendant les fêtes du pèlerinage, massacra les pèlerins à l'entour même de la Kaʿba, brisa la pierre noire en la détachant du mur où elle était encastrée et en fit transporter les fragments à El-Aḥsâ. Le Fâṭimite ʿObéïdallah, devant la réprobation qui souleva toutes les consciences musulmanes, lui intima l'ordre de rapporter la pierre noire à la Mecque, mais il n'en fit rien et la pierre resta à El-Aḥsâ jusqu'en 339 (951) où le khalife fâṭimite Mançoûr prescrivit formellement de la remettre à sa place. Les difficultés dans lesquelles se débattait le Khalifat de Bagdad l'empêchèrent de poursuivre les Qarmaṭes ; on s'arrangea avec eux, moyennant finances, pour reprendre le cours des pèlerinages à la Mecque ; les Fâṭimites, alors occupés avec les Berbères, ne songèrent pas à nommer de successeur à Abou-Ṭâhir qui mourut en 332 (946), de sorte que les Qarmaṭes, pour gouverner leur État, désignèrent un conseil de régence formé de parents de leur chef défunt. Bientôt l'Oman fut soumis (340-951) et leur pouvoir resta incontesté en Arabie pendant plus de vingt ans.

Dynastie des Aghlabites.

Ibrahîm Ier (184-800).
'Abdallah Ier (196-811).
Ziyâdet-Allah Ier (201-816).
Abou-'Aqâl Aghlab (223-837).
Moḥammed Ier (226-840).
Aḥmed (242-856).
Ziyâdet-Allah II (249-863).
Moḥammed II (250-864).
Ibrâhîm II (261-874).
'Abdallah II (289-902).
Ziyâdet-Allah III (290-296 = 903-909).

Dynastie des Toulounides.

Aḥmed ben Touloun (254-868).
Khoumâraweïh (270-883).
Djéïch Abou'l-'Asâkir (282-895).
Hâroûn ben Khoumâraweïh (283-896).
Chéïbân ben Aḥmed (292-904).

Dynastie des Ḥamdanides.
Mossoul.

Nâçir ed-daula Abou-Moḥammed Ḥasan (317-929).
'Oddat ed-daula Abou-Taghlib Ghaḍanfar (358-369 = 968-979).
Aboû-Ṭâhir Ibrâhîm } (371-380 = 981-991).
Aboû-'Abdallah Ḥosêïn }

Alep.

Séïf-ed-daula Abou'l-Ḥasan 'Ali (333-944).
Sa'd-ed-daula Abou'l-Ma'âli Chérif (356-967).
Sa'îd-ed-daula Abou'l-Faḍâïl Sa'd (381-991).
Abou'l-Ḥasan 'Ali } (392-394 = 1001-1003).
Abou'l-Ma'âli Chérif }

BIBLIOGRAPHIE

Abul Abbasi Ahmedis Tulonidarum primi, vita et res gestæ, ex codice Bibl. Lugd. Batav. ed. T. Roorda, in-4, 1825.

M. J. **de Goeje**. Mémoire sur les Carmathes du Bahrain et les Fatimides, 2e éd., 1886.

Ibn Abi Dinar er-Ro'aïnî el-Qaïrawânî, *Kitâb al-Mou'nis fî Akhbâr Afrîqiya wa Toûnis*, in-8, Tunis, 1286 hég. — Histoire de l'Afrique, trad. de l'arabe, par E. Pellissier et Rémusat, dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, in-8, 1845.

Kamâl-ad-Dîn, *Histoire d'Alep*, traduite avec des notes historiques par E. Blochet, gr. in-8, 1900. — *Regierung des Sahd-Aldaula zu Aleppo*, texte arabe et traduction allemande, par G. Freytag, in-4, 1820.

'Omar ben Ahmed Ibn el-'Adim, *Selecta ex historia Halebi*, éd. et traduction latine de G. W. Freytag, in-8, 1819.

'Alî ben Mûsa Ibn-Sa'îd, *Fragmente aus dem Mugrib*, herausg. von K. Vollers, I. Berichte über die Handschrifte und das Leben des Ahmed ibn Tûlûn, in-8, Berlin, 1894.

CHAPITRE XVI

LES FATIMITES

Nous venons de voir que 'Obéïdallah le Mahdi s'était débarrassé de ses deux principaux collaborateurs : c'est que le premier, Abou 'Abdallah le Chi'ïte, général heureux qui venait de réduire les Kétâma et les Zénata, s'était acquis la faveur des premiers en les disciplinant, ce qui lui donnait une grande force qui prêtait à de nombreuses réflexions. Se sentant atteint par la défaveur de son maître, il quitta la cour pour se livrer entièrement à la pacification du Zâb. Mais l'appui des Kétâma ne pouvait servir de rien contre l'autorité religieuse d'un Imâm réputé impeccable et infaillible : le Chi'ïte fut assassiné près de Raqqâda par deux affiliés appartenant justement à la même tribu des Ketâma (16 djoumâda II 298 = 19 février 911). Le second, Abou'l-'Abbas, son frère, eut le même sort.

Après d'infructueux essais de conquête en Sicile, 'Obéïdallah envoya son fils Abou'l-Qâsim, à peine âgé de vingt-deux ans, avec une armée appuyée par une flotte, dans la direction de l'Orient : car il entrait dans sa politique de combattre le Khalifat de Bagdad, représentant du sunnisme, c'est-à-dire le principal obstacle qui allait se dresser devant lui. Tripoli de Barbarie et Barqa furent enlevées sans peine, puis Alexandrie (302-914), ce qui lui donnait pied en Egypte. Depuis la chute des Toulounides, ce pays était gouverné au nom du Khalife Moqtadir, par le Turc Tekîn ; mais au sortir de troubles qui l'avaient ruiné, il était trop faible pour re-

sister à une entreprise sérieuse. Déjà l'armée d'Abou'l-Qâsim couvrait les environs de Fosṭâṭ, lorsque ce jeune chef jugea à propos de rappeler Ḥabâsa, qui commandait l'avant-garde, et de donner sa place à un autre; Ḥabâsa s'échappa du camp et regagna Tâhert, où il avait un frère, mais, sur l'ordre du Fâṭimite, ils furent tous les deux promptement exécutés. En même temps l'émir el-omarâ Mou'nis envoyait à Tékin des renforts qui lui permirent de battre les Berbères ; il fallut retourner dans l'Afrique du Nord.

Ibn-Qorhob, qui s'était révolté en Sicile et s'était reconnu vassal du khalife de Bagdad, avait envoyé sur les côtes de la Tunisie une flotte qui avait pris et pillé Sfax ; l'impératrice de Byzance, Zoé, qui avait besoin de toutes ses forces contre les Bulgares, s'était engagée à lui payer tribut ; mais ces commencements heureux furent entravés par l'impossibilité où il se trouva de réduire les chrétiens de l'Etna, réfugiés sur les flancs de la haute montagne, et par les révoltes de ses soldats berbères contre leur chef, qui était de race arabe. Fait prisonnier au cours d'une sédition, il fut envoyé au Mahdî, et exécuté. 'Obéïdallah, devenu ainsi maître de la Sicile, s'en servit comme de base d'opérations, non de guerre mais de piraterie sur les côtes de l'Italie et de la mer Adriatique, c'est-à-dire que ses troupes pillèrent et dévastèrent Gênes (323-935) ; au retour, la Corse et la Sardaigne éprouvèrent de sérieux dommages du passage de ces flottes de corsaires.

'Obéïdallah ne se laissait d'ailleurs pas détourner de son objectif principal, qui était la conquête de l'Égypte. En 304 (916-17), il reprend Barqa et envoie deux ans plus tard une nouvelle armée, commandée par le même Abou'l-Qâsim, son fils, réoccuper Alexandrie et piller le pays jusqu'à Ochmounéïn, sur le Nil; mais le général turc Tékin arrêtait bientôt ses progrès à Fosṭâṭ tandis qu'à Rosette la flotte d'Afrique était détruite par des brûlots envoyés de Ṭarsoûs (chawwâl 307 = févriers-mars 920) ; l'année suivante ce fut l'émir-el-Omarâ Mou'nis qui vint en personne diriger les opérations ; en moins d'un an les troupes d'Abou'l-Qâsim durent, après une multitude de petits combats malheureux, regagner leur point de départ, en évacuant encore une fois Barqa.

'Obéïdallah venait d'inaugurer sa nouvelle capitale Mehdia, bâtie par lui non loin de l'ancienne Thapsus, sur le bord de la mer. Il semble qu'à partir de ce moment 'Obéidallah ait renoncé, au moins provisoirement, à ses visées sur l'Egypte. Son attention était plutôt appelée vers l'ouest de l'Afrique.

La forteresse de Moḥammediyya, correspondant à la Msîla actuelle (département de Constantine), venait d'être bâtie pour servir de résidence au gouverneur du Maghreb pour les Fâṭimites, poste auquel Ibn Abî l-'Afiya venait d'être nommé. Une révolte d'un Idrisite à Fez fut promptement réprimée (313-925). Sauf Ceuta, restée aux mains des Idrissites bientôt remplacés par une garnison espagnole envoyée par 'Abd-er-Raḥman III, le Maghreb tout entier obéissait à Ibn Abî'l-'Afiya. L'occupation de Ceuta par les troupes du Khalife de Cordoue lui inspira le plus grand respect, et il ne tarda pas à se déclarer vassal des Omeyyades. Bien que défait par le gouverneur de Tâhert et forcé d'abandonner Fez, il ne tarda pas à y rentrer dès l'évacuation du pays par l'armée victorieuse. En 323 (935), Ibn Abî'l 'Afiya est incontestablement le maître du Maghreb.

'Obéïdallah, cet homme extraordinaire qui, de chef d'une religion secrète s'était élevé au rang de fondateur d'empire, mourut dans la nuit qui précéda le 14 rébi' Ier 322 (4 mars 934). Son fils Abou'l-Qàsim lui succéda avec le titre d'el-Qàïm biamrillah « le remplaçant par l'ordre de Dieu ». Son règne ne fut pas plus heureux que ses deux campagnes infructueuses en Égypte. Une troisième tentative, dirigée par l'affranchi Zéïdàn, se termina aussi malencontreusement. Le fils de Ṭoghdj, Moḥammed l'Ikhchid, repoussa vigoureusement le corps expéditionnaire qui venait de prendre encore une fois Alexandrie. El-Qàïm allait envoyer contre l'Égypte des forces considérables lorsqu'il en fut empêché par les bouleversements qui agitèrent l'Afrique. Un Berbère de la tribu des Zénàta, Abou-Yezid Makhlad, qui était Kharidjite, souleva les montagnards de l'Aurès (332/943). C'était un vieillard d'une soixantaine d'années qui chevauchait ordinairement un âne, présent d'un Tunisien, ce qui lui valut le sobriquet de Hammâr « l'ânier ». Il s'empara de presque

toutes les villes de la Tunisie et vint assiéger El-Qâïm dans sa capitale même, Mehdia. L'investissement de la ville, défendue par les Kétâma, dura presque un an, pendant que des négociations actives tâchaient d'obtenir du secours des Kétâma et des Çanhâdja. Bien que les premiers fussent défaits près de Constantine, un chef Çanhâdja, Zîri, put jeter dans Mehdia une caravane de provisions, ce qui sauva la ville. Les Berbères se détachèrent petit à petit du fanatique Aboû-Yézîd. Cependant celui-ci, ayant changé d'allure, se procura de nouveaux adhérents avec lesquels il alla essayer de reprendre Sousse, défendue par le Khalife en personne. C'est pendant le siège qu'El-Qâïm mourut (13 chawwâl 334-18 mai 946) et fut remplacé par son fils Abou-Ṭâhir Isma'îl qui eut dès le début la chance de battre Aboû-Yézîd, dont le rôle fut dès lors fini malgré les tentatives impuissantes auxquelles il se livra dans le Maghreb. Blessé à mort dans un combat, sa disparition mit fin à cette longue guerre qui avait duré quatre ans. Au Maroc, les Idrisites continuaient de se rattacher tantôt aux Fâṭimites et tantôt aux Oméyyades d'Espagne. La Sicile devenait indépendante de fait sous la domination de Ḥasan ben 'Alî, un Arabe de la tribu de Kelb. Aboû-Ṭâhir Isma'îl, qui avait pris en montant sur le trône le titre d'el-Mançoûr « le victorieux », ne jouit pas longtemps de la tranquillité qui commençait à régner en Afrique ; il mourut d'un refroidissement le 28 chawwâl 341 (18 mars 953) et fut remplacé par son fils Aboû-Témîm Ma'add, plus connu sous son titre d'el-Mo'izz.

Ses débuts furent difficiles. Le Khalife de Cordoue, 'Abd-er-Raḥman, pour venger le pillage des environs d'Alméria, envoya une flotte débarquer à Sousse et prépara une expédition par terre. El-Mo'izz eut cette chance que son adversaire dut faire face au même moment à toutes les forces des chrétiens. En 347, l'affranchi Djauhar, ancien esclave grec, se mit en campagne avec les troupes Kétâma et Çanhâdja, et occupa tout le Maroc jusqu'à l'Océan, à l'exception de Tanger et de Ceuta. Ainsi rassuré du côté de l'ouest, el-Mo'izz put reprendre tout à son aise le projet qui était le cheval de bataille de la dynastie tout entière, la conquête de l'Égypte.

Les choses y étaient bien changées. Après la mort de l'Ikhchîd, son affranchi Kâfoûr avait maintenu, à titre de régent, la dynastie fondée par lui ; mais quand ce ministre énergique eut disparu à son tour, ce fut l'anarchie et le désordre. Un juif converti à l'islamisme, Ya'qoûb Ibn-Killis, qui occupait un haut emploi dans l'administration égyptienne, maltraité par le ministre Ibn-Forât, se rendit auprès d'El-Mo'izz et l'informa de la situation du pays. La quatrième et dernière expédition, commandée par Djauhar, quitta Mehdia le 14 rébî' I[er] 358 (5 février 969), occupa en passant Barqa où Djauhar trouva des émissaires secrets de personnages influents qui l'assurèrent de la soumission de l'Égypte, et battit aisément les troupes des Ikhchidites à Gizèh, au pied des Pyramides (11 cha'bân — 30 juin) : six jours après Djauhar entrait à Fosṭâṭ et établissait son camp à l'endroit même où est aujourd'hui le Caire, el-Qâhira « la victorieuse », qui allait devenir la capitale des Fâṭimites et rester, jusqu'aujourd'hui, celle de l'Égypte entière, au nord de Fosṭaṭ, qui est maintenant le Vieux-Caire.

La Syrie restait à conquérir ; elle était aux mains d'un neveu de l'Ikhchîd, Ḥasan ben 'Obeïdallah, qui fut battu près de Ramla en Palestine ; Damas tomba l'année suivante (359-970). Le commandant des troupes fâṭimites, Dja'far ben Fellâḥ, ne remonta pas plus haut : Ḥoms était aux mains de Séïf ed-daula le Ḥamdanide, aux prises avec les Byzantins établis à Antioche. Le nord de la Syrie parut trop trouble pour que le chef fâṭimite fût désireux de s'y immiscer. En outre, les Qarmaṭes, qui avaient senti se relâcher les liens d'allégeance qui les rattachaient aux Fâṭimites, avaient fait un traité avec l'Ikhchidite Ḥasan ben 'Obeïdallah, qui leur payait tribut ; naturellement la conquête de la Syrie par les Fâṭimites les privait de ce revenu : alors le conseil de régence qui les gouvernait se détacha formellement des Fâṭimites, fit rétablir à la Mecque la prière au nom du Khalife de Bagdad et envoya une ambassade au sultan bouïde Bakhtyar pour lui proposer une alliance contre le pouvoir menaçant qui s'élevait à l'Occident. Celui-ci munit les Qarmaṭes d'armes et d'argent ; une armée considérable de Bédouins, com-

mandée par Ḥasan el-A'çam, entra à Damas et y rétablit l'autorité religieuse du Khalife abbasside Moutî'. Les troupes envoyées par Djauhar durent se jeter dans Jaffa, el-A'çam entra en Égypte (361-971) ; Djauhar temporisa, négocia avec les Ismaéliens qui se trouvaient au milieu des Bédouins, et avec ceux-ci, accessibles au pouvoir de l'or, et finalement les Qarmaṭes durent évacuer l'Égypte.

En fondant le Caire, les Fâṭimites déplaçaient l'axe de leur politique ; le Maghreb, séparé de l'Égypte par le Sahara, la seule route accessible aux armées étant celle qui contourne la Grande Syrte et qui n'est qu'un désert ponctué de quelques oasis, devait forcément, tôt ou tard, leur échapper; cela ne se fit pas tout d'un coup, mais en moins de dix ans l'Occident des terres musulmanes était redevenu indépendant sous une dynastie nationale, celle des Zîrides. Zîrî, chef des Çanhâdja, avait été un fidèle soldat d'el-Mo'izz ; son fils Bolouggin rétablit la paix en Barbarie et repoussa la confédération des Zénâta jusque vers Sidjilmâssa, dans le Maroc ; aussi le Khalife fâṭimite lui conféra-t-il la dignité de gouverneur de tout le Maghreb, auquel vint s'adjoindre bientôt Tripoli : la dynastie berbère des Zîrides était fondée. Une fois Bolouggin installé dans son gouvernement, le Khalife el-Mo'izz partit pour sa nouvelle capitale où il fit son entrée au début de ramaḍan 362 (juin 973).

El-Mo'izz ne survécut que peu de temps à son triomphe ; il avait à peine quarante-six ans quand il mourut au Caire (365-975). Intelligent, instruit, quelque peu poète, il poussait la tolérance jusqu'à permettre à Sévère, évêque d'Ochmounéïn, de disputer avec les cadis et autres dignitaires musulmans sur des questions religieuses ; il autorisa la reconstruction des églises coptes et assista même à la pose de la première pierre de la Mo'allaqa du Vieux-Caire. Son fils, qui lui succéda, Nizâr el-'Azîz, continua la politique de son père. Les choses allaient fort mal en Syrie ; un ancien officier du Bouïde Bakhtyâr, Aftékin, qui cherchait à se créer une principauté indépendante, avait réussi à enlever Damas aux Bédouins de la tribu de Ṭayy, et à leur chef El-A'çam. Allié des Byzantins, Aftékin s'était emparé de tout le

sud de la Syrie ; pour le combattre, on fit appel au glorieux général Djauhar, un peu délaissé dans les dernières années de Mo'izz. Aftékin appela les Qarmates à son secours ; Djauhar fut assiégé dans Ascalon. El-'Azîz se rendit en personne en Syrie (367-977) ; les alliés furent complètement défaits près de Ramla ; Aftékin fut pris par trahison et les Qarmates se reconnurent tributaires. Ce fut bientôt la fin de leur puissance ; la Mecque eut pour maître des 'Alides qui prirent le titre de *chérîf*, qui se donne aux descendants du Prophète ; les Bédouins cessèrent de leur obéir, leur infligèrent en 378 (988) une défaite considérable ; réduits à la région de Lahsâ, on les voit disparaître peu après la date de 429 (1037-8), date qui marqua un progrès en avant des Fatimites en Syrie ; le Turc Anouchtékin Dizbiri s'empara d'Alep et mit fin à la dynastie des Mirdâsides qui s'y était implantée.

El-'Azîz laissait à son ministre Ibn-Killis le soin de diriger les affaires. Cela dura jusqu'à la mort de ce personnage (380-990). Le Khalife lui survécut six ans. Il mourut en prenant un bain alors qu'il était malade, à Bilbéïs (386-996). Il eut malheureusement pour successeur un fou, Abou-'Ali el-Mançoûr, qui prit pour titre El-Hâkim biamrillah « celui qui commande par l'ordre de Dieu », et que les Druses considèrent encore aujourd'hui comme une incarnation de la Divinité. Onze ans s'étaient à peine écoulés depuis son intronisation qu'il édicta tout à coup une foule de mesures plus insensées les unes que les autres. Des ordonnances prescrivirent de ne plus ouvrir les marchés que la nuit, et de les tenir fermés pendant le jour ; bientôt après ce fut le contraire : interdiction de sortir de sa maison une fois le soleil couché. Il fut défendu aux femmes de quitter leurs demeures, et pour qu'on fût plus sûr de la mise à exécution de cette mesure, les cordonniers durent s'abstenir de leur fabriquer des bottines.

Les chrétiens et les juifs furent contraints de porter des marques distinctives, visibles de loin : mesure déjà prescrite par 'Omar, mais aggravée par El-Hâkim. C'était d'ailleurs un homme imposant, dont les yeux brillaient comme ceux

du lion et dont on ne pouvait guère soutenir l'éclat. On prétend qu'il avait une vénération particulière pour la planète Saturne et croyait être en rapports avec Satan. Après avoir suivi le rite chi'ïte, il passa au rite sunnite, et plus tard il se prétendit le septième et dernier *nâtiq* des Ismaéliens. Dans la première période, il poursuivit énergiquement les juifs et les chrétiens et fit démolir les églises et les synagogues dans tout son empire; dans la seconde, il reconnut à ses sujets le droit d'adopter la religion qu'ils voudraient, et même il permit aux renégats devenus musulmans de retourner à leur ancienne confession, apostasie qui, de par la loi musulmane, est punie de mort.

Son règne, dans ces conditions, ne fut guère tranquille. Abou-Rakwa, prince oméyyade d'Espagne, chassé de la cour du Khalife de Cordoue Hichâm par l'influence du majordome el-Mançoûr, réunit autour de son nom les Arabes et les Berbères de Barqa et s'en vint tout tranquillement envahir l'Égypte et camper aux portes du Caire : les renforts arrivés en hâte de Syrie sauvèrent la capitale, et une ruse de guerre permit de dompter l'envahisseur. La garde nègre dont el-Ḥâkim s'entourait excitait la jalousie des Turcs et des Berbères, qui se livraient à des tumultes et à des séditions. La tentative, poursuivie par le Khalife, de faire des doctrines ismaéliennes la religion d'État de l'Égypte, se heurta au mauvais vouloir du peuple. En 395 (1004) on avait fondé, sous le titre de *Dâr el-'ilm* « maison de la science », une université destinée à répandre les dogmes ismaéliens. Un ismaélien de race turque nommé Darazî, venu de l'Orient et comptant parmi les courtisans intimes du souverain, s'imagina de publier dans la grande mosquée un écrit où il était montré que l'âme d'Adam était passée à 'Alî, gendre du Prophète, et de lui aux Fâṭimites en général et à el-Ḥâkim en particulier. Les auditeurs se soulevèrent et tombèrent à bras raccourcis sur l'imprudent, qui s'échappa à grand'peine; ses partisans furent tués et leurs maisons pillées. El-Ḥâkim facilita sa fuite en Syrie, où il trouva des adeptes dans le mont Liban. De son nom de Darazî est venue l'expression *durzî*, d'où Druse : les Druses sont les descendants de ses

partisans. Deux autres entreprises d'el-Ḥakim pour faire admettre sa divinité n'eurent pas plus de succès. Le Persan Ḥamza, qui avait formulé cette doctrine la dernière fois (411-1020), dut prendre la fuite à la suite d'une sédition ; il alla rejoindre Darazi et devint auprès de lui la grande autorité théologique des Druses : son catéchisme est encore enseigné aujourd'hui.

El-Ḥâkim disparut soudainement de la scène dans la nuit du 27 chawwâl 411 (13 février 1021), d'une façon mystérieuse et qui n'a jamais été expliquée clairement. Il a été probablement assassiné sur le mont Moqaṭṭam, mais il semble que ce ne soit pas à l'instigation de sa sœur, comme on l'a prétendu. Son fils Abou'l-Ḥasan 'Alî ezh-Zhâhir n'avait que seize ans ; ce fut sa tante Sitt-el-Molk qui devint la régente du royaume. C'était une femme énergique ; elle rétablit l'ordre par l'exécution d'un certain nombre d'officiers, fauteurs de troubles.

La tranquillité ainsi ramenée par des mesures violentes qui n'atteignaient que les meneurs dura jusqu'à la mort de Sitt-el-Molk et même jusqu'à l'épidémie de peste qui enleva le Khalife ezh-Zhâhir le 15 cha'bân 427 (13 juin 1036), laissant le pouvoir à son fils âgé seulement de sept ans, Abou-Temîm Ma'add el-Mostançir, qui régna soixante années lunaires, exemple de durée bien rare dans les annales musulmanes. C'était un mulâtre, fils d'une esclave nègre, qui n'eut qu'une pensée, après celle de s'amuser le plus possible, ce fut d'augmenter le nombre de ses gardes du corps, tous nègres, de sorte que cette troupe s'éleva bientôt à cinquante mille hommes. Cela ne pouvait donner rien de bon. Les intrigues de cour eurent vite fait de déplacer Dizbiri, le seul général qui pût maintenir dans le devoir les chefs militaires de Syrie ; une révolte de la population de Damas, fomentée par le ministre El-Djardjarâi, et appuyée par des soldats mécontents, l'obligea à fuir du chef-lieu de son gouvernement ; un mois plus tard, il mourait à Alep, où il s'était réfugié (433-fin de 1041). En 440 (1048-49) le Zîride Mo'izz ben Bâdîs se déclara indépendant : le Maghreb échappait à l'Égypte. Dix ans plus tard, il y eut de telles discordes entre les nègres et les troupes turques que Mostançir dut vider son trésor pour

calmer, à coups de gratifications, cette effervescence. Un descendant du Ḥamdanide de Mossoul qui, comme le fondateur de la dynastie, s'appelait Nâçir-ed-daula, mais dont le nom propre était Ḥasan ben Ḥoséïn, devint ministre en 454 (1062) et les Turcs reprirent le dessus, mais pour opprimer le Khalife tout autant que les nègres. Dans leurs pillages, la demeure du Khalife fut incendiée et la riche bibliothèque du palais fut dispersée, perte irréparable. Nâçir-ed-daula assassiné par des conspirateurs fut remplacé en 465 (1072-73) par le Turc Ildegîz, après avoir poussé l'abus du pouvoir jusqu'à supprimer, dans certaines villes, la *Khoṭba* au nom de son maître pour y substituer la prière au nom du Khalife de Baghdad, el-Qâïm.

Pour échapper à la domination des prétoriens turcs, el-Mostançir avait fait venir d'Acre l'Arménien Bedr el-Djémâlî, accompagné de mercenaires d'origine arménienne (466-fin de 1073). Bien qu'âgé de soixante ans, Bedr prit des mesures vigoureuses, fit mettre à mort par ses officiers les émirs turcs du Caire, et prit le commandement suprême des forces militaires avec le titre de Mîrgoûch (c'est-à-dire Émîr el-goyoûch « commandant des troupes »). Il mourut peu de temps avant el-Mostançir (487-1094), en laissant à son second fils Châhinchâh un pouvoir encore plus étendu que le sien ; et le nouveau général installa à la place du Khalife défunt l'un de ses plus jeunes fils, el-Mosta'lî, qui lui confirma le titre d'El-Mélik el-Afḍal « le prince le plus excellent ». C'est alors que les Ismaéliens se séparèrent des Fâṭimites, dont ils comprenaient la faiblesse, et sous la direction du Persan Ḥasan ben Sabbâḥ, fondèrent en Perse et dans les montagnes du nord de la Syrie des États qui ont popularisé dans le monde entier le nom des *Assassins* ou « fumeurs de hachich » (*ḥachchâchîn*). En même temps les Croisés apparaissaient à l'horizon : après avoir, comme un torrent, traversé l'Asie Mineure, ils arrivaient en Syrie. Les pouvoirs musulmans ne se rendirent pas d'abord très bien compte du nouveau danger qui les menaçait ; el-Afḍal ne pensait qu'à reprendre les provinces perdues par l'extension rapide des Seldjouqides ; il enleva Jérusalem aux Ortoqides que ceux-ci y avaient lais-

sés pour gouverner la province (491-1098) ; juste un an plus tard, Godefroy de Bouillon montait à l'assaut de la cité sainte (23 cha'bân 492 = 15 juillet 1099).

El-Âmir, âgé de cinq ans, succéda à El-Mosta'li en 495 (1101), mais c'était toujours el-Afdal qui dirigeait les affaires de l'Égypte et aurait continué à le faire si le Khalife, envieux de son pouvoir, ne l'avait fait assassiner en 515 (1121). Cet événement fut un malheur pour le pays et la dynastie, dont le pouvoir déclinait. La conduite d'Âmir lui aliéna tous les suffrages ; il fut tué à coups de poignards par des fanatiques de la secte des Nizâriyya, mais comme il ne laissait pas d'héritiers mâles, il fallut faire appel à une branche collatérale à laquelle appartenait el-Ḥâfizh (524-1130) qui régna vingt ans et mourut au milieu des troubles qui ensanglantaient le pays. Son fils de dix-sept ans, Zhâfir (544-1149), fut dominé par le maire du palais, un Kurde sunnite nommé Ibn-Sallâr ; l'assassinat de celui-ci coïncida presque avec la prise d'Ascalon par les Croisés (548-1153) ; c'était la dernière place musulmane de Palestine. En 539 (1144), était arrivé au Caire l'émir de Chaïzar, Osâma ben Monqidh. Logé dans une des maisons confisquées après l'assassinat d'El-Afdal, il put assister, en spectateur impassible, à la désorganisation qui allait bientôt entraîner à sa perte l'empire fâṭimite. Pendant son séjour en Égypte, il prit part à des escarmouches contre les Croisés. C'est à ses instigations que le ministre Ibn-Sallâr fut tué pendant son sommeil. Un mouvement populaire le dépouilla de tout ce qu'il possédait et le contraignit à retourner en Syrie (549-1154). Le fils de Zhâfir, Fâïz, n'avait pas encore cinq ans ; c'est sous son règne qu'arriva en Égypte un poète du Yémen, 'Omâra ; il fut une des victimes de Saladin en 569 (1174) : ses *Finesses contemporaines* nous font connaître les ministres égyptiens de cette époque tourmentée. Fâïz mourut au bout de six ans, et le chi'ïte Ṭalâï, qui gouvernait effectivement, mit à sa place un autre enfant de neuf ans, 'Âḍid, sous le règne duquel grandit, au point de pouvoir supplanter la dynastie elle-même, un Kurde sunnite de Tekrit, Çalah-eddîn, plus connu en Europe sous le nom de Saladin (567-1171).

Khalifes fatimites.

Abou-Moḥammed 'Obéïd-Allah el-Mahdî 297-322 (909-934).

Abou'l-Qâsim el-Qâ'ïm biamri'llah 322-334 (934-945).

Abou-Ṭâhir Isma'îl el-Mançoûr 334-341 (946-952).

Abou-Témîm Ma'dd el-Mo'izz 341-365 (952-975).

El-'Azîz Nizâr Aboû-Mançoûr 365-386 (975-996).

El-Ḥâkim bi-amri'llah Mançoûr 386-411 (996-1020).

Ezh-Zhâhir Abou 'l-Ḥasan 'Alî 411-427 (1020-1035).

El-Mostancir Abou-Témîm Ma'add 427-487 (1036-1094).

El-Mosta'lî Abou'l-Qâsim Aḥmed 487-495 (1094-1101).

El-Amir Aboû-'Alî Mançoûr 495-524 (1101-1130).

El-Ḥâfizh Aboû'l-Méïmoûn 'Abd-el Medjîd 524-544 (1130-1149).

Ezh-Zhâfir Abou-Mançoûr Ismâ'îl 544-549 (1149-1154).

El-Fâ'ïz Aboû'l-Qâsim 'Isâ 549-555 (1154-1160).

El-'Aḍid 'Abdallah ben Yoûsouf 555-567 (1160-1171).

BIBLIOGRAPHIE

Silvestre de **Sacy**, *Exposé de la religion des Druzes*, tiré des livres religieux de cette secte et précédé d'une introduction et de la vie du Khalife Hakem-Biamr-Allah, 2 vol. in-8, 1838.

Philipp **Wolff**, *Die Drusen und ihre Vorläufer*. 1 vol. in-8. Leipzig. 1845, pp. 234-288.

Max **van Berchem**, *Une Mosquée du temps des Fatimides au Caire*. Notice sur le Gâmi-Goyûshi, in-4. Le Caire, 1888.

R. **Gottheil**, *A distinguished family of fatimide cadis* (al-Nu'mân) in the tenth Century, dans le *Journal of the american oriental Society*, 1906.

Du même, *Dhimmis and Moslems in Egypt* (avec le texte et la traduction du jugement de l'an 846 relatif au pacte entre les musulmans et les tributaires), dans le même recueil, 1908.

E. **Quatremère**, Vie du Khalife fatimite Moëzz-li-Din-Allah, in-8, 1836 (dans le *Journal asiatique*).

Du même, Mémoires historiques sur la dynastie des Khalifes Fatimites, 1836 (dans le même recueil).

Cherbonneau, Documents inédits sur Obéïd Allah, fondateur de la dynastie fatimite, traduits de la chronique d'Ibn Hammâd (dans le *Journal asiatique*, 1855).

F. **Wüstenfeld**, *Geschichte der Fatimiden-Chalifen*, nach arabischen Quellen, in-4, Gœttingue, 1881 (extrait des t. 26 et 27 des *Abhandlungen* de la Société royale des sciences de Gœttingue).

Abû'l-Mahâsin **Ibn Tagri Bardi**, *Annales*, quibus titulus est [*An-Nujûm al-Zâhira*], éd. J. G. J. Juynboll et B. F. Matthes, t. I, 18[illegible].

Abû'l-Mahâsin **Ibn Taghri Birdi's** Annals, entitled *An-Nujum az-Zâhira fi Mulûk Masr wal-Kâhira*, vol. II, éd. by W. Popper, [illegible] (publication de l'Université de Californie).

Ibn-Iyâs, *Târikh Miçr*, in-8, Boulaq, 1311-1312 hég.

Abu Omar Muhammad ibn Yusuf ibn Yakub **Al-Kindi**, *The History of the Egyptian cadis*, texte arabe et introduction par R. J. H. Gottheil, gr. in-8, New-York, 1908.

Du même, *The History of the governors of Egypt*, texte arabe publié par Nich. Koenig. Part I, in-8, 1908.

Maqrizi, *Kitâb al-Khitat*, texte arabe, 2 vol. [illegible] Le Caire, [illegible] t. I, p. 348 et suivantes.

Du même, *Kitâb itti'âzh al-hunafâ*, [illegible] Khalifes fatimides, en arabe, [illegible] Gotha, par H. Bunz, in-8, 1910.

Soyoûtî, *Hosn al-mohâdara fî akhbâr Miçr wa'l-Qâhira*, Boulaq, 1299 hég.

John **Nicholson**, *'Arîb*, on account of the establishment of the Fatemide dynasty in Africa; in-8, Tubingue, 1840.

Ibn 'Adhari, Histoire de l'Afrique et de l'Espagne publiée par R. P. A. Dozy. Leyde, 1848.

P. **Casanova**, *les Derniers Fâtimides* (dans les *Mémoires* publiés par les membres de la mission archéologique française du Caire, t. XVI, p. 415 et suivantes).

H. **Derenbourg**, *Ousâma ibn Mounkidh*, un émir syrien au premier siècle des croisades (1095-1188), 1re partie, Vie d'Ousâma, pp. 203 et suivantes; in-8, 1893 (dans les publications de l'École des langues orientales vivantes).

CHAPITRE XVII

LES KHALIFES DE BAGDAD DEPUIS MOSTAKFI

Dans la capitale des Abbassides, les Khalifes, réduits à l'état de fantômes impuissants, se succédaient sans que leur histoire offre le moindre intérêt. Leurs noms sont des intitulés de fastes et sont utiles, étant frappés sur les monnaies, pour l'établissement de synchronismes certains. Après Mostakfî, on voit régner Mouṭî' de 334 à 363 (946-974), Ṭâï' jusqu'en 381 (992) et Qâdir jusqu'en 422 (1031). Sous les émirs el-omarâ, Bouïdes et chi'ïtes, leur rôle ne pouvait être que fort effacé. Les Chi'ïtes, grâce à la protection de la dynastie effectivement régnante, s'étaient fort multipliés à Bagdad et, pour échapper à la juridiction du grand-cadi sunnite, avaient obtenu la nomination d'un *naqîb* « inspecteur » qui dirigeait leur communauté. Mais le sunnisme allait de nouveau triompher à la suite de la conquête de la Perse par les Seldjouqides, Turcs venus de l'Asie Centrale, sous le Khalifat de Qâïm. Le 25 ramaḍan 447 (18 décembre 1055) le Seldjouqide Toghrul-beg faisait son entrée à Bagdad. Leurs succès ne s'arrêtèrent pas là : en 463 (1071), les troupes de Malak-Châh, commandées par Atsiz, s'emparaient de Jerusalem et en 468 (1076) de Damas. Une autre branche des Seldjouqides s'infiltrait un peu plus tard en Asie Mineure et enlevait ces contrées aux Grecs Byzantins, à titre définitif, pour la première fois depuis si longtemps que les troupes de Constantinople en défendaient l'accès aux Arabes ; elle y fondait la dynastie des Seldjouqides de Roum avec Qonya et Siwâs pour capitales.

Bien que sunnite, Toghrul-beg négligea pendant un peu plus d'un an de rendre visite au pontife relégué dans ses appartements particuliers ; mais il finit par admettre qu'il ne lui était pas permis d'ignorer la présence à Bagdad d'un pouvoir spirituel reconnu par nombre de populations sunnites. Il lui fit donc une visite cérémonielle ; le Khalife le fit asseoir à côté de lui, pour lui faire honneur. Par contre-coup, cela releva l'influence du Khalifat. Cependant la conspiration du Turc Arslan el-Basâsirî, ancien commandant des troupes bouïdes, qui entretenait une correspondance avec les Ismaéliens depuis les progrès des Seljouqides, mit Bagdad pour un temps entre ses mains : el-Qâïm dut s'enfuir, et la prière publique, dans les mosquées de la capitale, fut faite au nom du Khalife fâṭimide el-Mostançir (13 dhou'l-qa'da 450 = 1er janvier 1059).

Le succès d'el-Basâsirî à Bagdad ne dura que quelques mois. Vers la fin de l'an 451 (1060), le Khalife Qâïm était rétabli par Toghrul-beg dans sa capitale. D'autres Khalifes lui succédèrent sous la protection des Seldjouqides : Moqtadi en 467 (1075), Mostazhhir en 487 (1094), Mostarchid en 512 (1118), qui réussit à reprendre, au milieu des luttes et des guerres qui suivirent la mort de Malak-Châh, un peu de son pouvoir temporel et à régner effectivement à Bagdad et dans une grande partie de l'Irâq ; il fut assassiné dans sa tente par des Ismaéliens, peut-être à l'instigation du Sultan Seldjouqide Mas'oûd. Ensuite vinrent Râchid (529-1134), bientôt déposé, Moqtafî, son oncle (530-1136), Mostandjid (555-1160), étranglé dans son bain par des grands dignitaires de sa cour, Mostaḍî (566-1170), qui vit disparaître la dynastie Fâṭimite, Nâçir (575-1180) qui eut le malheur de régner au moment où les Mongols commençaient à dévaster le monde musulman. Ce dernier était avare, et développa beaucoup l'espionnage auprès des souverains étrangers ; policier dans l'âme, il courait la nuit dans les rues de la capitale, pour entendre ce qu'il s'y disait ; à côté de cela, il était grand constructeur et fit élever de nombreux édifices d'utilité publique. Zhâhir (622-1225) et Mostançir (623-1226), à qui l'on doit la construction de la fameuse université *Mostançiriyya*, décrite

par le voyageur Ibn-Baṭoûṭa et où est aujourd'hui la douane de Bagdad, se trouvèrent bientôt remplacés par le dernier des Khalifes de Bagdad, Mosta'çim (640-1242) dont le règne de seize ans se termina par la prise de la capitale par Houlagou, petit-fils de Tchingiz-Khân (656-1258). Le bruit de l'approche de l'ennemi n'avait pu tirer le Khalife de son engourdissement ; il passait, en effet, la plus grande partie de son temps à entendre de la musique ou à regarder des bouffons ; il manquait de caractère et de volonté. Cependant les Mongols avaient passé le Tigre à Tekrît et les bateliers ne suffisaient pas à transporter les populations qui fuyaient, remplies d'épouvante. Un petit corps de troupes envoyé à la rencontre des envahisseurs fut aisément défait ; les assaillants entrèrent immédiatement dans les faubourgs et les pillèrent. La ville investie, les murailles battues par les machines de guerre ne résistèrent pas longtemps. Après que Mosta'çim eut montré ses trésors aux avides conquérants, il fut entraîné hors de la ville et mis à mort avec la plus grande partie de la population (14 çafar 656 = 20 février 1258).

L'histoire de la famille d''Abbâs ne s'arrête pas là. Un de ses membres échappa au massacre ordonné par Houlagou et se réfugia en Égypte où le sultan mamlouk Beïbars le reconnut comme Khalife sous le titre d'el-Mostançir-billah « celui qui demande secours à Dieu », et ses descendants continuèrent de représenter au Caire le pouvoir spirituel sunnite jusqu'au moment de la conquête ottomane (923-1517) où le sultan Sélim Ier se fit transférer à lui-même les pouvoirs de successeur du Prophète ; il emmena Motawakkil III à Constantinople, d'où il lui fut permis de retourner en Égypte où il mourut en 945 (1538).

Khalifes 'Abbassides.
(*Suite*).

Qâhir-lillah (320-322 = 932-934).

Abou'l-'Abbâs Mohammed Râdi-billah (322-329 = 934-940).

Abou-Ishaq Ibrahîm Mouttaqî-lillah (329-333 = 940-944).

Abou'l-Qâsim Mostakfî-billah (333-334 = 944-946).

Fadl Moutî'-lillah (334-363 = 946-974).

Abou-Bekr 'Abd-el-Kérîm Tâ'î'-liamrillah (363-381 = 974-992).

Qâdir-billah Ahmed Abou'l-'Abbâs (381-422 = 992-1031).

Qâ'îm-biamri'llah (422-467 = 1031-1075).

Moqtadî-biamri'llah (467-487 = 1075-1094).

Mostazhhir-billah (487-512 = 1094-1118).

Mostarchid-billah (512-529 = 1118-1135).

Râchid-billah (529-530 = 1135-1136).

Mohammed Moqtafî-liamri'llah (530-555 = 1136-1160).

Yoûsouf Mostandjid-billah (555-566 = 1160-1170).

El-Hasan Mostadi-biamrillah (566-575 = 1170-1180).

Nâçir-lidîn-illah (575-622 = 1180-1225).

Zhâhir-biamrillah (622-623 = 1225-1226).

Mostançir-billah (623-640 = 1226-1242).

Mosta'çim (640-656 = 1242-1258).

BIBLIOGRAPHIE

Ibn-at-Tiqtaqâ. *el-Fakhri*, déjà cité ; traduction Emile Amar, dans les *Archives Marocaines* (t. XVI), p. 500 et suivantes. — Extrait dans la *Chrestomathie arabe* de Silvestre de Sacy, 2e éd., t. I, p. 2 et suivantes.

J.-B. **Chabot**, *Vie de Mar Jabalaha*, in-8, Paris, 1895.

Ibn-Batoûta, *Voyages*, texte arabe et traduction par C. Defrémery et le docteur B. R. Sanguinetti ; 4 vol. in-8, 1853-1858.

Le Baron C. **d'Ohsson**, *Histoire des Mongols* ; 4 vol. in-8, Amsterdam, 1852.

Al-Bondâri, *Histoire des Seldjoucides de l'Iraq*, d'après 'Imâd ad-din al-Kâtib al-Isfahâni ; texte arabe publié par Th. Houtsma (*Recueil de textes*, vol. II), in-8, 1889.

G. **Le Strange**, Baghdad during the Abbaside Caliphate from contemporary Arabic and Persian sources ; in-8, 1900.

Sibt ibn al-Jauzî, *Mir'ât az-Zamân* (A. H. 495-654), by Shams ad-dîn Abû'l-Muzaffar Yûsuf ben Qizughli ben 'Abdullah, a facsimile reproduction of Ms. no 136 of the Landberg collection of arabic Mss. belonging to Yale University, ed. with introduction by J. Jewett ; in-4, Chicago, 1907.

CHAPITRE XVIII

INSTITUTIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Administration de la justice. — Les théoriciens ont établi qu'en droit la nation musulmane doit être gouvernée par un *imâm* ou guide, dépositaire du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, concentrant en lui la puissance législative et exécutive; son action législative étant d'ailleurs très bornée, puisqu'il est tenu par les préceptes intangibles du Qorân et de la *sonna*, ainsi que par la déclaration explicite ou implicite qu'il suivrait les règles posées, soit par les quatre chefs des écoles orthodoxes, soit par tels ou tels chefs d'écoles hétérodoxes ou schismatiques. Dans la réalité, il n'y a eu de vrais *imâms*, à la fois guides de la prière solennelle du vendredi et chefs de la nation, que dans la personne des quatre premiers khalifes; les autres ne furent guère que des imâms de fait, soit qu'ils portassent le titre de khalife, soit que plus tard ils prissent celui de sultan.

L'autorité du chef du pouvoir est sans bornes; tous les ordres du souverain doivent être exécutés sans réplique par tout musulman, quand même ils paraîtraient injustes à quelques-uns. Si un musulman est ainsi poussé à obéir à des ordres illégaux, il n'en est pas responsable et la faute ne lui est pas imputable, en vertu de l'adage : *el-ma'moûr ma'dhoûr* « celui qui a reçu un ordre est excusable »; la faute, s'il y en a, retombe sur celui qui a donné l'ordre, *el-âmir*.

Pour l'administration de la justice, l'imam délègue son pouvoir à une personne qui a fait des études théologiques et

juridiques, et que l'on appelle *qâḍi* « celui qui décide », le cadi. Ce juge civil est institué et nommé par le moyen d'un écrit qui doit être porté à la connaissance de tous, en pleine mosquée, devant le peuple assemblé.

La compétence du cadi ne s'étend que sur le territoire qui lui a été assigné; il peut y avoir deux juges dans la même ville, mais ils doivent habiter des quartiers différents et éviter de se faire concurrence.

Le cadi doit être du sexe masculin (les ḥanéfites sont seuls à admettre la possibilité pour une femme d'être juge en matière civile), avoir atteint sa majorité, être sain d'esprit, être vrai croyant et de naissance légitime, avoir une réputation notoire d'honnêteté et d'impartialité, réunir une quantité suffisante de connaissances (langue arabe si elle n'est pas sa langue maternelle, le Qorân, les *ḥadîth*, les prescriptions des *açḥâb* ou compagnons du prophète sur les matières litigieuses).

Les sentences des cadis doivent être toujours conformes à la plus rigoureuse justice, de sorte que toutes les contestations entre musulmans soient décidées sans partialité, fût-ce contre des parents ou des amis.

L'acceptation d'un pot de vin (*rouchwa*) pour acheter une décision est sévèrement défendue; l'acte est aussi coupable de la part du corrupteur que de celle du corrompu. Toutefois si un plaideur fait au juge un présent pour qu'il ne nuise pas à sa bonne cause, ce plaideur ne commet pas de faute, mais le juge doit restituer le cadeau. Cette dérogation à un principe absolu a été la brèche par laquelle la corruption s'est répandue dans la justice musulmane.

En théorie, le juge ne doit pas être rétribué pour son travail. Ce serait réserver aux riches seuls la dispensation de la justice. Aussi les hanéfites et les châfe'ites rétribuent-ils les cadis sur le *béït-el-mâl* ou fonds commun d'entretien, et ce n'est qu'au cas où ce revenu serait insuffisant qu'ils autorisent le cadi à recevoir une bonification de la part du plaideur. C'est également aux frais du *béït-el-mâl* que le juge achète le papier nécessaire pour les indigents et les insolvables.

Le cadi doit veiller à ce que chacun reçoive ce qui lui est dû, et par conséquent s'occuper de l'exécution de ses propres jugements. Il doit s'immiscer d'office dans les affaires de tutelle et de curatelle, ainsi que dans celles qui concernent les captifs.

Dans toutes les affaires pour lesquelles le cadi n'a pas les connaissances spéciales nécessaires, pour l'éclairer sur les usages locaux, les coutumes et les institutions particulières, il doit s'entourer d'experts et de personnages considérés.

Il doit s'abstenir de juger dans toute contestation où seraient intéressés son père ou même tous ses proches parents, son ancien maître s'il est affranchi, et son ennemi ; il ne peut faire directement le commerce, mais il peut constituer un mandataire, sans pouvoir juger dans les procès où ce mandataire sera intéressé ; sa porte doit être toujours ouverte, et il ne doit empêcher personne de se présenter devant lui (on admet cependant le huis-clos quand il s'agit d'affaires secrètes) ; il ne doit pas tenir audience quand il est malade, de mauvaise humeur, quand il a l'esprit préoccupé ou s'il souffre de la faim ou de la soif.

Le cadi tient deux registres ; le premier est consacré aux réclamations ; il y porte le nom du demandeur, l'objet de la contestation et l'indication des témoins produits ; le second renferme les sentences, rédigées d'une manière concise avec la déclaration des témoins et les autres moyens de preuve. C'est de ce second registre, sorte de plumitif d'audience, que sont tirées la grosse exécutoire remise à la partie gagnante et la copie, revêtue du sceau du juge, qui doit être conservée dans les archives du tribunal.

Le cadi doit fixer un jour déterminé pour rendre la justice ; ce jour-là, après avoir fait sa prière dans la mosquée, il se rend dans son prétoire, où il s'assied le visage tourné vers la direction de la Mecque, chez les hanéfites et les châfé'ites ; le dos tourné vers cette même direction, chez les Chi'ïtes, de manière que les parties qui comparaissent aient le visage dirigé du côté du temple sacré.

Les parties sont tenues à la déférence et au respect envers le juge, qui a la police de l'audience et a le droit de punir

corporellement quiconque taxerait sa sentence d'injuste ou emploierait une expression blessante. Tout le monde a un droit égal d'être entendu et poliment traité ; mais il est fait exception à la règle si l'un des plaideurs est musulman et l'autre non-musulman ; le premier peut être autorisé à s'asseoir, le second doit rester debout.

Le juge doit tout d'abord s'efforcer d'amener une conciliation ; il doit, par conséquent, s'abstenir de toute remarque qui ne ferait qu'envenimer la situation, et de donner des conseils à l'un des plaideurs. Les affaires sont jugées suivant leur rang d'ordre ; cependant, quand les parties sont présentes en personne, leur affaire doit être expédiée tout d'abord, avant de passer aux autres.

Les plaideurs exposent leur demande en personne ou par fondés de pouvoir ; le ministère de l'avocat-défenseur n'existe pas devant le tribunal canonique. Tout demandeur peut refuser de plaider contre un fondé de pouvoir et est en droit d'exiger la présence de son adversaire.

Le cadi ne doit ni anticiper sur l'affaire par des questions, ni exprimer son opinion au début des débats et en présence des parties. Il entend d'abord le demandeur, cherche les fondements de la légitimité de sa demande, et après s'être assuré que le contrat produit devant lui est régulier et que son objet est licite, il adresse au demandeur les questions ordinaires.

Le défendeur peut avoir trois attitudes possibles : il avoue, il nie, ou se tait. S'il avoue, le juge lui ordonne de remplir son obligation, ou détermine les parties à s'entendre pour fixer un nouveau terme ; s'il nie, le demandeur doit produire des témoins, et s'il n'en a pas, le juge provoque le demandeur à déférer au défendeur le serment décisoire. S'il se tait, le cadi doit l'inviter à s'expliquer, et s'il ne réussit pas à le convaincre, il peut employer deux moyens pour le contraindre : ou bien l'emprisonner jusqu'à ce qu'il revienne de son entêtement, ou bien déférer d'office le serment au demandeur ; chez les Malékites, il peut être aussi battu de verges, et s'il persiste, la délation de serment n'est pas nécessaire. Cette procédure n'est naturellement pas appli-

cable à la partie hors d'état de répondre, par suite d'un accident physique.

Le rôle du témoin étant considérable dans la procédure musulmane, et la preuve testimoniale étant infiniment supérieure à la preuve par écrit, que le droit musulman admet seulement comme corollaire de la première, la jurisprudence prend de grandes précautions pour prescrire le choix du témoin et déterminer les causes de récusation : on ne sait que trop que ces précautions sont restées vaines dans la pratique. Une enquête sur la moralité du témoin est le premier et le plus indispensable des devoirs qui incombent au juge; celui-ci ne doit, sous aucun prétexte, admettre le témoignage de personnes d'une immoralité notoire ; cette enquête est menée par des délégués nommés spécialement à cet effet, (au nombre d'au moins deux et qu'on appelle certificateurs de moralité *mouzakki*); les hanéfites ne l'exigent, dans les causes civiles, qu'autant que la partie adverse le requiert. Le cadi doit écouter les témoins avec calme, les interroger l'un après l'autre, ne pas les contraindre ni à parler, ni à se taire ; ne pas leur suggérer des réponses ou encore moins ne pas leur poser des questions insidieuses pour provoquer des dépositions à l'avantage de l'un ou de l'autre des plaideurs. Le témoin doit être musulman, majeur, sain d'esprit ; sa déposition est une simple attestation précédée des mots : « Je témoigne » ; elle n'est pas faite sous le sceau du serment.

Le défendeur a trois jours pour récuser les témoins ; il établit sa récusation par le moyen de témoins contradicteurs.

Les hanéfites ne permettent dans aucun cas qu'une décision judiciaire intervienne contre une personne absente qui n'a pas été dûment informée de l'action intentée contre elle, ou qui n'a pas laissé de fondé de pouvoir. Les cas où la procédure par défaut peut être employée sont d'ailleurs assez rares, le juge ayant le pouvoir de contraindre les parties à comparaître en personne quand le défendeur est à une distance qui lui permette de venir et de s'en retourner dans la même journée.

Si le défendeur est absent à une grande distance, il est

procédé contre lui comme s'il était présent, à charge pour le demandeur de prêter serment, sauf en matière de revendication immobilière.

Les jugements du cadi sont mis à exécution par ses serviteurs, si le condamné ne s'exécute pas volontairement. Certains jurisconsultes admettent même que le juge a le droit d'emprisonner ceux qui ne se soumettent point à ses jugements.

Le juge doit résigner ses fonctions, ou s'il ne le fait pas, en être destitué par le pouvoir exécutif, quand il perd la jouissance de ses facultés mentales, quand il devient aveugle, sourd ou muet, quand il mène une conduite impie ou immorale, quand il renie l'islamisme, quand il est convaincu de prévarication, quand il est établi qu'il ne possède pas les connaissances nécessaires à son état.

INSTITUTIONS DE POLICE. — Plus l'empire musulman s'étendait, plus les villes principales s'agrandissaient, plus la communauté islamique était composée d'éléments hétérogènes, et plus se faisait sentir le besoin d'une autorité chargée de veiller à la sécurité des particuliers ; aussi le commandant suprême dût-il, de bonne heure, déléguer ses pouvoirs à un lieutenant de police, *çâḥib ech-chorṭa*, le commandant du guet, qui plus tard porta le titre de *wâli*. « La loi divine, dit Ibn-Khaldoûn, ne prend pas connaissance des crimes dont l'existence n'est pas soupçonnée ; elle ne châtie que les crimes constatés ». Il fallut instituer une police pour poursuivre ces crimes insoupçonnés, les constater par une enquête, les punir par des peines corporelles ; une fois établie, cette autorité eut beau changer de nom selon les temps et les localités (*ḥâkim* en Tunisie, *çâḥib el-médîna* en Espagne, *wâli* chez les Mamloûks), elle répondait trop bien à des nécessités inhérentes à la vie civilisée pour pouvoir jamais disparaître. Ces fonctions paraissent avoir été établies par les Omeyyades, peut-être même par Mo'âwiya. Ziyâd ben Abîhi fut, dit-on, le premier à faire lui-même des rondes, la nuit, dans les rues, et à percevoir des marchands une taxe pour l'entretien du guet.

L'inspection des marchés s'appelait *ḥisba*, et le commis-

saire de police qui en était chargé, *moḥtasib*. Sa surveillance s'étendait également à la voirie, car il devait limiter l'empiétement des boutiques sur la voie publique. Il n'avait pas le droit de fixer le prix des marchandises, ni de forcer les marchands à les vendre à un prix déterminé ; mais il devait empêcher l'accaparement des matières alimentaires, et pour cela, il avait à inspecter les marchands de farine et de pain, les meuniers, les boulangers, les bouchers, les rôtisseurs et les gargotiers. Le contrôle des poids et mesures n'était pas la moindre de ses charges. On sait, par le texte même du Qorân, comment la vente à faux poids était répandue dans l'Arabie païenne. Il était du devoir d'un gouvernement musulman de veiller à ce que l'honnêteté régnât dans les transactions, sans trop pouvoir se flatter au fond de parvenir à une justice parfaite, qu'il n'est pas donné aux hommes de pratiquer : on doit se contenter d'une approximation.

Au Caire, le *moḥtasib* était aidé par des experts (*'arîf*), un pour chaque genre de commerce, qui lui servaient d'inspecteurs auxiliaires ; mais ce système avait de grands inconvénients, car ces inspecteurs exerçant le même genre de négoce que ceux dont ils devaient examiner la conduite, étaient tentés de faire servir à leur profit l'autorité dont ils étaient investis, et à en abuser.

La falsification des denrées alimentaires préoccupait les pouvoirs publics, au moyen âge, tout autant que de nos jours ; seulement, comme, pour la découverte des fraudes, l'autorité n'était pas armée des puissants moyens d'analyse et de recherche de la chimie moderne, on se contentait de procédés empiriques. On savait que les droguistes fabriquaient de fausses vessies de musc avec des écorces de dattes non encore mûres et du passerage, pétris avec de la résine de pin, et mélangés d'un cinquième de véritable musc ; en piquant la vessie avec une épingle, on reconnaissait, à la force de l'effluve qui s'en échappait pour venir frapper le palais, si le musc était pur ou falsifié. Les droguistes, les marchands de rafraîchissements et de sirops, les vendeurs de graisse, d'huile, de beurre et de fruits, les marchands d'étoffes, les courtiers et les crieurs publics pour les ventes, les tisse-

rands, les tailleurs, les cardeurs de coton, les teinturiers, les cordonniers, les changeurs de monnaie, les orfèvres, les chaudronniers, les forgerons, les vétérinaires, les vendeurs d'esclaves et de bêtes de somme, les chirurgiens, les poseurs de ventouses, les médecins, oculistes et chirurgiens, les instituteurs publics, étaient soumis à l'inspection du *moḥtasib*. Cet agent avait à surveiller également l'entretien des bains ; il devait veiller à ce que les tributaires, juifs et chrétiens, ne sortissent pas de leurs attributions et des limites fort étroites où l'islamisme leur permettait de pratiquer leur religion.

Pour exécuter les peines qu'il prononçait lui-même, le *moḥtasib* disposait de trois instruments de correction : le premier était le fouet (*sauṭ*) de courroies tressées, ressemblant à une cravache ; le second le nerf de bœuf (*dirra*), fait avec une peau de bœuf ou de chameau, farcie de noyaux de fruits ; le troisième était le bonnet d'ignominie (*ṭorṭoûr*, vulgairement *ṭarṭoûr*) en feutre, garni de pièces de drap de diverses couleurs, couronné de petits coquillages et de clochettes, de queues de renard ou de chat. Ce bonnet était suspendu devant la demeure officielle de l'agent, afin d'intimider les malfaiteurs.

Les peines que le *moḥtasib* pouvait appliquer par voie administrative, sans avoir besoin de requérir la permission du juge, rentraient dans la catégorie des corrections *ta'zîr* prévues par la loi musulmane ; mais il pouvait être chargé, par délégation des pouvoirs du juge, d'appliquer les peines plus graves prononcées par ce dernier, comme, par exemple, la lapidation dans le cas d'adultère.

La surveillance des mœurs n'était pas une des moindres attributions de ce fonctionnaire. Il devait surveiller les lieux d'assemblée et tenir la main à ce que les deux sexes fussent rigoureusement séparés ; à ce que, dans les endroits publics, les hommes et les femmes ne se parlassent pas, à moins que, dans les bazars, il ne fût question entre eux d'achat ou de vente ; il devait réprimander ou même chasser de la ville les femmes publiques et les chanteuses. Son pouvoir s'arrêtait au seuil de la maison inviolable : « le *moḥtasib* n'a rien à faire

à l'intérieur du domicile », s'est écrié une fois le poète persan Sa'dî.

On lui attribuait même le pouvoir de faire la police de l'audience du juge, au détriment de celui-ci. Un grand cadi de Baghdad qui tenait séance de justice dans la mosquée cathédrale fut, sur les représentations d'un *mohtasib*, obligé de quitter le lieu sacré et d'installer un prétoire dans un autre endroit.

La constitution de la propriété territoriale. — Origine de la propriété. — Dieu seul est le véritable et unique propriétaire de toute chose ; l'homme, à raison de son passage purement temporaire sur la terre, n'en est que le détenteur momentané et fictif (*Qor*, ch. V, v. 176; ch. LXIV, v. 1., ch. LXVII, v. 1). La propriété revêt donc un caractère en quelque sorte religieux qui donna une forme théocratique à l'ensemble des prescriptions légales relatives à la possession des terres.

La propriété publique se forma par la conquête ; la propriété privée eut d'abord le même principe ; ultérieurement elle s'accrut par le moyen du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. L'imam, c'est-à-dire, dans la théorie du droit musulman, le chef du pouvoir exécutif, partage entre les musulmans le territoire qui aura été conquis par la force, à l'exemple de ce qui a eu lieu après la prise de Khéïbar ; ou bien il confirme les indigènes dans le pays, en frappant leurs personnes de l'impôt dit *djizya* (capitation) et leurs terres de l'impôt dit *Kharâdj*, à l'exemple de ce que fit 'Omar à la conquête des terres cultivées de l''Irâq-'Arabi.

Aux débuts de la conquête, les biens de tout genre conquis les armes à la main, sont partagés immédiatement entre ceux qui ont pris part au combat ; c'est le butin (*ghanîmat*). Les biens acquis par traité de paix, soit à la suite d'un combat, soit après soumission spontanée, ne sont plus propriété individuelle des particuliers, mais forment une masse indivise, propriété collective de la communauté, qu'on appelle *féï'* « retour » et dont les revenus entrent dans le trésor commun (*béït-el-mâl*). Les musulmans forment, en effet, à l'origine, une étroite association, fondée sur la com-

munauté religieuse et celle des intérêts matériels. Mohammed se considérait comme administrateur des biens de la communauté ; à sa mort, ils échappent aux revendications de ses héritiers, ils sont immobilisés au profit de tous. 'Omar supprime le partage des terres, pour la raison que, s'il les distribuait entre les combattants, il ne resterait rien pour ceux qui viendraient plus tard ; il préférait créer ainsi un domaine public inaliénable, qui assurait à l'État de gros revenus.

Domaine privé. — La propriété *mulk* est celle dont le propriétaire a droit de jouir et de disposer de la manière la plus absolue, pourvu qu'il n'en soit pas fait un usage contraire aux lois. Le *mulk* (*dominium*) donne sur la chose puissance entière, pouvoir de l'occuper, d'en retirer tous les fruits, services, produits et accroissements, pouvoir de modifier, diviser, aliéner, détruire même, sauf les restrictions légales.

Les terres *mulk* payent la dîme (*'ochr*) sur les produits agricoles. L'Arabie tout entière, y compris Baçra, est terre soumise à la dîme, ainsi que toute terre dont les habitants ont embrassé l'islamisme, ou qui, après avoir été conquise par la force, a été partagée entre les vainqueurs. Au contraire, tout pays conquis par la force mais laissé aux indigènes, tout territoire dont la population a capitulé (sauf la Mecque, parce qu'elle est en Arabie), paye pour ses terres l'impôt du *kharâdj*.

Il y a deux sortes de *kharâdj* ; l'un proportionnel (*moqâsama*) dépendant de la récolte : quand celle-ci manque, la terre ne paye rien ; l'autre est fixe (*wazhifa*) et doit être acquitté dans tous les cas.

Ces impôts sont territoriaux, c'est-à-dire que si le possesseur de la terre se fait musulman, ou si celle-ci est achetée par un musulman, le caractère de l'impôt ne change pas ; c'est toujours le *kharâdj* qui est l'imposition due par le terrain.

Sa quotité peut être arbitrairement fixée au cinquième, au quart ou même à la moitié de la récolte (proportion extrême) ; mais cette base d'estimation est déterminée une fois pour toutes, au moment de la conquête.

Les *waqf* ou *habous*. — Le mot *waqf* (arrêt) désigne en Orient ce qu'on appelle en Occident *ḥabous* (proprement *hobos*), c'est-à-dire une sorte de propriété affectée à des usages pieux, et dont la dévolution est soumise à des règles particulières ; c'est, en quelque manière, des biens civils de mainmorte.

D'après la définition théorique, le waqf « est une disposition légale par laquelle la propriété d'une chose est retenue en la possession de Dieu, de telle façon que le profit en résultant (le revenu) soit donné aux créatures ». Autre définition : « Le *ḥobos* est la donation de l'usufruit d'une chose, pour une durée égale à celle de la chose ; la nue propriété reste au donateur, réellement pendant sa vie, et fictivement après sa mort. » La constitution d'une fondation pieuse de ce genre a lieu par un acte formel, dans lequel, pour éviter le retour du bien au donateur, on doit stipuler la mention d'un emploi perpétuel. Si la destination primitive cesse d'exister, le *waqf* est employé en faveur des pauvres de la nation musulmane. Le disposant peut s'attribuer à lui-même l'administration des biens qu'il a dédiés ; par une clause de ce genre, le propriétaire primitif peut en réalité conserver la nue propriété des biens dont il dispose, et comme la gestion de ces biens n'est pas contrôlée, une partie même des revenus.

Pour les propriétés *waqf* données à bail, le bail étant toujours fixé au même prix, « la quotité ne peut en être modifiée lors même que, par l'effet de la concurrence, on trouverait un taux plus élevé ». Il s'ensuit que, si la valeur des biens-fonds augmente, ceux qui sont constitués en *waqf* échappent à ce mouvement ascendant général.

Les *waqfs* se partagent en trois classes :

1° Les *waqfs* des mosquées, comprenant tous les biens meubles et immeubles qui y sont consacrés, soit pour leur entretien perpétuel, soit pour la subsistance des ministres du culte et des employés divers qui s'y rattachent (biens d'église) ;

2° Les *waqfs* publics, qui sont les fondations pieuses relatives au soulagement des pauvres et au bien général de la nation, telles que caravansérails, fontaines, hôpitaux, écoles,

bibliothèques publiques, ponts, mosquées sur les grands chemins, etc.

3° Les *waqfs* coutumiers provenant d'acquisitions d'immeubles faites par les mosquées pour employer leurs fonds disponibles ; elles payaient la moitié du prix de l'immeuble acheté, et en laissaient au vendeur la jouissance, pour un temps limité, moyennant un loyer annuel.

Les biens *waqfs* étant inaliénables, la vente ou la cession d'un bien de cette catégorie est nulle. Les administrateurs n'ont que le droit de les échanger (*istibdâl*), en cas de nécessité, contre d'autres biens plus avantageux, ou pour le moins d'une valeur absolument égale.

Le donateur, au moment de la constitution du *waqf*, est libre de régler à sa guise la manière dont la dévolution du bien dédié aura lieu entre ses descendants. Lorsque l'Empire ottoman a établi de nouvelles dispositions à ce sujet, il a été institué que la dévolution des biens dédiés aurait lieu par ligne descendante directe, sans interruption : c'est-à-dire que seuls les fils et les filles succéderaient au père avec partage égal, par dérogation à la loi commune, mais non les petits-fils et petites-filles si le fils ou la fille est décédé avant son père.

Les collatéraux sont absolument exclus. Dans le cas où il n'y a pas de descendance directe, le bien tombe en déshérence (*maḥloûl* « délié » des liens constitutifs du *waqf*) et fait retour à la mosquée.

Cependant le propriétaire du bien dédié pourrait, par donation entre vifs, faire passer son bien sur la tête d'un tiers quelconque ; il faut toutefois remarquer que cette donation n'est valable que si elle n'est pas faite au cours de la dernière maladie. Si le malade guérit, elle est valide ; s'il meurt, la mosquée hérite.

La constitution du *waqf* doit prévoir la nomination d'un *moutawallî* ou administrateur de la fondation pieuse, bien que certains auteurs aient admis qu'elle était valide sans cette condition ; mais c'est le cas le plus général.

Un des motifs qui ont poussé les propriétaires à constituer leurs biens en *waqfs* coutumiers a été l'incertitude du régime

politique et les abus de pouvoir de l'autorité absolue ; pour éviter à soi-même et à ses descendants une confiscation totale, on avait recours, par ce moyen, à la protection de la mosquée, sur les biens de laquelle les tyrans les moins gênés par les scrupules de la conscience n'auraient jamais osé entreprendre.

Il y avait encore d'autres avantages. Le cédant, resté maître de son immeuble, pouvait l'occuper ou le louer à son gré; en cas de dette, la propriété est à l'abri des revendications des créanciers; celle-ci est également soustraite à l'exercice du droit de retrait vicinal (*chouf'a*) en vertu duquel le propriétaire d'un immeuble contigu a la préférence, en cas de vente, sur tout autre acquéreur. La mosquée, de son côté, y trouvait un placement solide de ses fonds, le bénéfice de toutes les réparations et embellissements faits dans l'immeuble (*tèbèrru' lil-waqf*), la perception de droits de mutation au cas où le propriétaire disposerait de l'immeuble en faveur d'un tiers, et enfin le droit d'en hériter en cas de déshérence.

Suppression des biens de mainmorte. — L'institution du *waqf*, qui a rendu de grands services en défendant la propriété contre la confiscation du pouvoir absolu, est une entrave considérable à la circulation des biens et une gêne pour le développement de la fortune publique. Aussi s'est-on préoccupé récemment, par divers procédés, d'en poursuivre la disparition progressive. Le gouvernement ottoman a édicté une loi sur l'extension du droit d'hérédité appliqué aux biens *waqf*, qui permet, moyennant le payement d'une soulte, la dévolution de ces sortes de biens aux collatéraux dans les mêmes conditions que les biens d'entière propriété. Dans le Turkestan, la Russie a institué un règlement d'administration en vertu duquel la jouissance coutumière d'un *waqf* en entraîne la propriété au bénéfice de l'occupant, individualité ou communauté; mais le titulaire du *waqf* reçoit du Trésor public une rente qui répond à la reconnaissance de son droit absolu de propriété.

Revivification des terres mortes. — Entre autres manières d'acquérir la propriété, il y a celle qui consiste à rendre la

vie à une terre morte (*mawât*), c'est-à-dire « vague, abandonnée, et sans maître connu » ; elle appartient à quiconque la met en état de rapport, du moment qu'il s'est muni de l'autorisation préalable du détenteur de la puissance publique, selon les hanéfites ; les malékites n'admettent cette autorisation que pour les terrains situés dans le voisinage des lieux cultivés et habités ; les chafe'ites et les hanbalites la jugent inutile. Cette dernière doctrine correspond mieux au principe formulé dans le *hadith* du prophète, qui ne comporte pas de restriction.

Cette catégorie de terrains comprend toute pièce de terre improductive, soit par manque d'eau, soit par toute autre cause, ainsi que toute pièce de terre qui depuis longtemps est restée inculte, sans appartenir à personne et qui, « en même temps, est assez éloignée du village pour que, de là, la voix humaine ne puisse être entendue ». Un terrain de ce genre, mis en culture, ne doit que la dîme, à moins qu'il ne soit arrosé par une eau soumise à la condition du *kharâdj*, c'est-à-dire provenant de canaux ou de puits creusés sur des terrains grevés de l'impôt du *kharâdj*.

Concessions souveraines (*iqṭâ'*). — Les terres mortes font partie du domaine public ; l'autorité souveraine peut en détacher (*aqṭa'a*) des fractions, des coupures (*qaṭî'a*) en faveur de particuliers. Le prophète a donné l'exemple de concessions de genre ; on dit même qu'il a accordé des concessions par anticipation, c'est-à-dire avant la conquête effective du pays par les armées musulmanes. Le bénéficiaire étant tenu de mettre les terrains en valeur, sous peine d'en être dépossédé dans le délai de trois ans, ces concessions avaient pour but d'augmenter le rendement de la terre et d'accroître, par suite, les revenus du trésor public. Elles ne peuvent être que viagères ; il est interdit de concéder une partie du territoire musulman à perpétuité à un individu et à ses enfants ; le fait du décès du détenteur résilie l'*iqṭâ'*.

Cependant la concession à titre *mulk* ou de pleine possession s'applique aux terrains morts que personne ne cultive et ne détient, aux terrains abandonnés antérieurement à la conquête musulmane, aux terres en bon état, situées en

pays ennemi et concédées par anticipation, dès avant la conquête. La terre *kharâdjiyyé* ne peut être concédée à titre de *mulk*.

Budget des recettes sous les 'Abbasides. — L'empire perse, qui embrassait en Asie à peu près les mêmes contrées que l'empire arabe des Oméyyades, à l'exception de la partie occidentale (Syrie) restée au pouvoir des Romains, avait, sous le règne de Chosroès II Parwîz, un revenu de 600 millions de drachmes, tel qu'il ressort de la comparaison des chiffres que nous ont conservés le directeur des postes Ibn-Khordâdhbèh et le bureaucrate Qodâma. Les guerres diminuèrent vite ce montant. Ainsi le Sawâd (Babylonie), cette riche province agricole dont les terres d'alluvion, irriguées par de nombreux canaux, ont pu être comparées heureusement par Sprenger à la Hollande, rendait sous Qobâdh, fils de Fîroûz, 214 millions de dirhems ; après la conquête arabe, il n'en payait plus que 120, presque la moitié, et cette somme tombe bientôt à 100, sous Mo'âwiya Ier. 'Obéïd-Allah, fils de Ziyâd, trouva encore moyen d'en tirer 135 millions, puis les revenus baissèrent à 120 millions sous 'Omar II. Du temps des Khalifes oméyyades Hichâm et Wélîd II, Yoûsouf ben 'Omar, lieutenant de la même province, en tirait un revenu de 60 à 70 millions, sur lesquels il avait à payer la solde des troupes syriennes à son service (16 millions), l'organisation de la poste aux chevaux (2 millions), l'entretien des recrues et des invalides (10 millions).

L'orientaliste autrichien Alfred von Kremer a réussi à déterminer, dans les premiers temps des 'Abbasides, trois époques, la première de 158 à 170 (775-786) où le trésor du Khalife encaissait 411 millions de dirhems, la seconde de 204 à 221 (819-836) où ces mêmes revenus étaient tombés à 371 millions et deux tiers, la troisième de 221 à 237 (836-851) où les rentrées annuelles n'étaient plus que de 293 millions. Ces chiffres sont naturellement très approximatifs et ne valent que par comparaison.

Sous Hâroûn er-Rachîd, les versements des impôts se faisaient en or pour les provinces occidentales (Arabie, Syrie,

Égypte, avec la seule exception de l'Afriqiya), en argent pour les contrées orientales (Perse, Bactriane, Turkestan, Sind). Cela tenait à des causes anciennes et profondes. Dans ces dernières régions, il n'y a point de mines d'or; on y rencontre, en revanche, des mines d'argent; déjà sous les Arsacides et les Sassanides la circulation monétaire était en grande partie d'argent, tandis que dans les anciennes provinces de l'empire romain, on avait conservé la circulation de monnaies d'or. Sous Moqtadir (306-918), le budget est établi tout entier en or, probablement pour la simplification de la comptabilité, et aussi parce que les impôts des provinces à circulation d'argent rendaient de moins en moins.

Le rapport du *dinâr* (monnaie d'or) au *dirhem* (monnaie d'argent) était originairement comme un est à dix, et les jurisconsultes s'y sont tenus sans faire acception de la dépréciation de la valeur monétaire et des fluctuations des marchés. Ainsi le dînâr, sous Hâroûn, valait 20 dirhems pour le commerce, 22 pour les caisses de l'État; sous Motawakkil, le dînâr était monté à 25 dirhems. Du temps de Qodama, qui nous a transmis de précieux renseignements sur les finances, le rapport du dînâr au dirhem était devenu 1 : 15, et sous Moqtadir 1 : 20. Le traité conclu en 371 (981) entre Sa'd-ed-daula et Bardas Phocas spécifie que vingt drachmes (dirhem) valent un dînâr.

Les sources des recettes indiquent diverses provenances, telles qu'un abonnement à forfait pour la tenure de certaines provinces, les confiscations provenant de redditions de comptes (*moçâdara*) imposées à certains administrateurs des fonds publics qui s'étaient fait remarquer par l'extravagance et la soudaineté de leurs fortunes, l'impôt versé par les gros propriétaires terriens, qui généralement négligeaient de payer les contributions qui leur incombaient, et dont le plus grand est certainement le khalife lui-même avec son domaine privé (*khâçça*), le partage des terres entre les soldats soit sous la forme, en théorie, viagère, mais à tendance héréditaire de l'*iqtâ*', soit moyennant la concession purement viagère dite *to'ma*.

Il y a deux catégories de provinces : 1° celles où le gouver-

nement central possède encore la pleine souveraineté, qu'il administre directement et dont il tire des profits sans intermédiaire, par le moyen d'agents choisis et nommés par lui; 2° celles où le pouvoir est entièrement entre les mains du gouverneur, qui est alors un véritable vice-roi, ayant la nomination de tous les employés, ainsi qu'une armée obéissant à ses ordres : pour un fonctionnaire de ce genre, le Khalife n'était plus qu'un suzerain auquel on payait un tribut annuel et auquel on envoyait un contingent en cas de guerre : c'est actuellement la situation de l'Égypte par rapport à la Turquie.

En 306 (918), les provinces relevant immédiatement du siège du Khalifat sont la Babylonie, la Susiane, le Fârs, le Kermân, l'Irâq-'Adjémî, l'Égypte, la Syrie, la Mésopotamie; celles qui sont administrées par leurs vice-rois sont le Baḥréïn, le Nedjd, le Yémen, et à l'ouest la Cyrénaïque (Barqa) et les pays du Maghreb.

A cette époque, la somme totale des recettes est de quatorze millions et demi de dînârs.

El-Mançoûr, le second Khalife 'abbasside, avait supprimé le payement en argent de l'impôt dû sur les récoltes de froment et d'orge, et l'avait remplacé par un impôt proportionnel (*moqâsama*), acquitté en nature ; on n'avait conservé le payement en espèces que pour les cultures de moindre importance, telles que les palmiers et les arbres fruitiers. El-Mahdî introduisit dans l'Irâq une réforme du système des taxes fixes (*tasq*), en vertu duquel chaque canton était taxé à une somme fixe acquittée, partie en nature, partie en argent, quitte à en répartir plus ou moins arbitrairement le montant par tête d'habitant ou par unité de culture ; c'était le système qu'avaient établi les Perses, et qui, maintenu par les Arabes, offrait une contradiction fondamentale avec l'institution de l'impôt musulman : il avait en outre l'inconvénient, par sa fixité même, de ne pas tenir compte de l'état de l'agriculture, de sorte qu'une contrée devenue déserte, abandonnée par sa population faute d'irrigation ou pour toute autre raison, continuait de devoir au fisc la même somme que du temps de sa prospérité. Aussi El-Mahdî apporta-t-il des tempéraments à ce que cette loi

avait de trop absolu; il établit l'impôt en rapport avec le produit réel, et stipula des diminutions en raison de la difficulté qu'éprouvaient les agriculteurs à entretenir en bon état les canaux d'irrigation.

La quotité de l'impôt, qui dans les cas les plus favorables s'élevait jusqu'à la moitié de la récolte, fut abaissé aux deux cinquièmes par El-Ma'moûn en 204 (819). L'année financière était l'année solaire des Perses, commençant à l'équinoxe du printemps (fête du Nauroûz, 21 mars).

Le malheur des temps et les besoins d'argent de plus en plus pressants, qui assaillirent les Khalifes, les amenèrent à adopter le système des fermes; pour parer au déficit croissant, on affermait telle ou telle province à un quémandeur qui versait par anticipation une grosse somme au trésor du prince, et qui rentrait dans ses débours et au delà en pressurant les populations. Les soi-disant Çâbiens de Ḥarrân, en réalité polythéistes, se rachetèrent des persécutions en payant des sommes considérables. Les impôts extraordinaires levés par les Bouides pour l'entretien de leurs armées et les confiscations arbitraires auxquelles ils se livrèrent achevèrent de ruiner l'empire. L'introduction d'un système de fiefs militaires (concession de terres à des officiers et à des soldats en représentation de soldes impayées) mit à néant l'organisation politique du Khalifat.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES RECETTES DES PROVINCES EN DIRHEMS

	D'après Ibn-Khaldoûn :	D'après Qodâma :	D'après Ibn-Khordâdhbeh :
	—	—	—
Sawâd de l'Irâq. . . .	90.480.000	109.457.650	78.309.340
Ahwâz (Susiane) . . . (en nature, 30.000 livres de sucre).	25.000.000	23.000.000	30.000.000
Fârs (Perside) . . . . (en nature, 30.000 flacons d'eau de roses et 20.000 livres de raisins secs).	27.000.000	24.000.000	30.000.000
Kermân . . . . . . (en nature, 500 pièces d'étoffes du Yémen, 20.000 livres de dattes, 1.000 livres de cumin).	4.000.000	6.000.000	5.000.000
Sind et Mekrân	11.900.000	1.000.000	
Sidjistan (Drangiane) . .	4.000.000	1.000.000	6.776.000
Khorasan et Transoxiane.	28.000.000	38.000.000	10.729.200
Djordjân (Hyrcanie) . .	12.000.000	4.000.000	10.170.800
Qoûmès (Comisène) . .	1.500.000	1.050.000	2.170.000
Tabaristan (Mazandéran).	6.300.000	1.163.070	
Réï (Rhagès)	12.000.000		10.000.000
— et Démâwend . . .		20.200.000	
Qazwîn.		1.628.000	
Hamadhân (Ecbatane). .	11.800.000	1.700.000	
Qomm et Kâchân . . .		3.000.000	3.800.000
Ispahan		10.500.000	7.000.000
Dînawer et Néhâwend. .	10.700.000	9.800.000	3.800.000
Mihragân-qadhaq et . .		2.200.000	3.500.000
Mâsabadhân	4.000.000	1.100.000	
Chahrizoûr		2.750.000	2.750.000
Ighâréïn	3.000.000	3.100.000	
Adherbaïdjan.	4.000.000	4.500.000	4.000.000
Gîlân	5.000.000		
Arménie	13.000.000	4.000.000	4.000.000
Mésopotamie	58.000.000	26.535.000	15.700.000
Syrie et Palestine . . .	1.246.000	902.000	1.990.000
Arabie	670.000	1.520.000	600.000
Égypte	2.920.000	2.500.000	2.180.000
Barqa, Afrîqiya et Maghreb	14.000.000		

BIBLIOGRAPHIE

Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. I, p. 468.

Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes*, trad. par le baron Mac-Guckin de Slane, dans les *Notices et extraits*, t. XVII, 1re partie, p. 30 et suivantes.

W. **Berhnauer**, *Mémoire sur les institutions de police*, dans le *Journal Asiatique*, 5e série, t. XV et XVI, 1860-1861.

A. Freiherr von **Kremer**, *Ueber das Einnahmebudget des Abbasiden-Reiches*, vom Jahre 306 H. ; in-4, 1887 (extrait du t. XXXVI des *Denkschriften* de l'Académie impériale des Sciences de Vienne, classe philosophique et historique).

Du même, *Geschichte der herrschenden Ideen des Islams*, in-8, 1868. — Drittes Buch : Die Staatsidee des Islams, p. 309-467. — *Culturgeschichte der Orients unter den Chalifen*, t. I, chap. VII, pp. [illegible], in-8, 1875.

B. **Adda** et E. **Ghalioungui**, *Droit musulman* : le *wakf*, ou immobilisation, d'après les principes du rite hanafite, trad. de l'arabe, in-8, 1893.

Belin, *Étude sur la propriété foncière* en pays musulmans et spécialement en Turquie (rite hanéfite), dans le *Journal Asiatique*, Ve série, t. XVIII et XIX (1861-1862), et tirée à part.

Max **van Berchem**, *la Propriété territoriale et l'impôt foncier* sous les premiers califes ; étude sur l'impôt du Kharâg (thèse de Leipzig), in-8, 1886.

E. **Clavel**, *Droit musulman* : le wakf ou habous d'après la doctrine et la jurisprudence (rites hanafite et malékite) ; 2 vol. in-8, [illegible].

R. **Gottheil**, *The cadi* : the history of this institution ; in-8, [illegible].

Gouvernement général de l'Algérie, *Documents officiels* relatifs à la constitution de la propriété dans les territoires occupés par les Arabes ; in-8, Alger, 1865.

A. **Gurland**, *Grundzüge der muhammedanischen Agrarverfassung und Agrarpolitik*, mit besonderer Berücksichtigung der türkischen Verhältnisse, in-8, 1907.

M. **Kadri-pacha**, *Du wakf* (droit féodal musulman), trad. de l'arabe par Abd-ul-aziz Kahil-bey ; in-8, 1896.

E. **Mercier**, *la Propriété foncière musulmane* en Algérie : condition légale, situation antérieure, etc. ; in-8, 1898. — **Du même**, le Code du habous ou Ouakf selon la législation musulmane, suivi de textes des bons auteurs et de pièces originales, gr. in-8, 1899.

J. **Montels**, *les Biens de mainmorte* (habbous) en Tunisie; in-8, 1889.

M. **Morand**, *Étude sur la nature juridique du habous*; in-8, 1904.

M. J. **Müller**, *Die oberste Herrschergewalt* nach dem muslimischen Staatsrecht; in-4. 1846.

H. Chiha **Nedjib**, *Traité de la propriété immobilière en droit ottoman*, in-8, 1907.

W. **Padel** et L. **Steeg**, *De la législation foncière ottomane*; in-8, 1904.

Pouyanne, *la Propriété foncière en Algérie*; in-8, 1900.

D. **Saudrin**, *la Propriété dans le droit musulman* et particulièrement au Maroc; in-8, 1906.

N. de **Tornauw**, *das Eigenthumsrecht nach moslemischem Rechte*, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenland. Gesellschaft*, t. XXXVI, p. 285 et suivantes.

TABLE DES CHAPITRES

2948. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 09 25 05 017 9